This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME II

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
Rue Stella, 3

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Grec CLITOPHON

Premier Historien de Lyon.

I

La Légende de MOMORUS & d'ATEPOMARUS

Le document le plus ancien et l'un des plus intéressants que nous possédions sur l'histoire de notre ville, est aussi le moins connu et le plus mal apprécié. C'est la curieuse anecdote insérée dans l'opuscule intitulé : *Des Fleuves et des montagnes*, Περί ποταμῶν καὶ ορῶν, attribué anciennement, mais sans beaucoup de certitude, au célèbre Plutarque. Un savant de premier ordre m'avouait même ne l'avoir jamais lue dans le texte original.

Ce n'est pas, cependant, que ce passage n'ait été étudié et analysé bien souvent, mais, par une singulière fatalité, il a toujours été, sinon traduit, du moins commenté de la façon la plus inexacte.

Le P. Ménestrier, le premier de nos historiens lyonnais qui, à ma connaissance, ait parlé de cette anecdote (1),

(1) Avant lui (1679), P. de Marca avait signalé ce texte important dans sa Dissertation de *Primatibus*, p. 206.

Digitized by Google

quoique le traité des Fleuves eut été publié depuis deux siècles déjà, le P. Ménestrier la rapporte en ces termes :

« Sur les bords du Rhône (2)..... il y a une montagne que l'on appelle *Lugudunus* : Et l'occasion de ce nom vient de ce que Momorus et Atepomarus chassez de Seseron, où ils regnoient, s'arrestèrent en cet endroit pour y bâtir une Ville, selon les ordres qu'ils en avoient reçûs d'un Oracle qu'ils avoient consulté. Comme ils se disposoient a en jetter les fondemens, une troupe de corbeaux s'éleva tout soudainement et tous ensemble, et d'un même vol s'allerent percher sur les arbres voisins, ce que Momorus prit à bon augure; car il étoit sçavant en l'art de connoître le vol des oyseaux et leurs présages ; et ce lui fut l'occasion de nommer cette nouvelle ville la Colline aux Courbeaux, en luy donnant le nom de *Lugudunum*. Car, ajoûte Plutarque, ou plûtôt Clitophon, qu'il cite comme Autheur de cette fondation, *Lugu*, en langue Celtique, signifie un courbeau, et *dunum* une colline. »

Le savant jésuite donne ensuite du passage grec une traduction latine plus littérale que son amplification française, quoique peu exacte néanmoins; la voici :

« *Juxta ipsum Rhodanum* (3); *extat mons dictus Lugudunus : qui hac de causa nominatus fuit. Cum* Momorus et Atepomarus, è Seseronæo regno *dejecti in eo colle ex oraculi præcepto, urbem ædificare vellent, jactis priùs fundamentis, Corvi subitò apparentes expansis alis arbores, quæ circà erant replevere. Momorus autem augurii callentissimus Civitatem* Lugudunum

(2) Le P. Ménestrier se trompe, c'est de la Saône qu'il s'agit dans le texte original.

(3) Cf. ci-dessus, note 2.

Digitized by Google

vocavit. Lugum *enim dialecto suâ Corvum vocant,* dunum *verò montem, aut locum eminentem, ut refert Clitophon* XIII. *de Urbium ædificationibus.* » (*Histoire consulaire, première dissertation sur l'Origine de la ville de Lyon,* p. 5, col. 1.)

Trente-deux ans plus tard (4), un autre savant Jésuite, le P. de Colonia, rapportant ce même fait, en donna une version largement interprétée.

« C'est, dit-il, un fait des mieux autorisés qu'environ

---

(4) Bien avant cette époque, et du temps du P. Ménestrier, un écrivain qu'il faudrait citer ici s'il était Lyonnais, avait également parlé de la légende et d'une façon plus exacte. C'est « M. Henry de Rouvière, conseiller du Roy en l'Hôtel de Ville de Paris et Apothicaire ordinaire de Sa Majesté, » auteur d'un *Voyage du tour de la France,* imprimé après sa mort, en 1713. Il s'exprime ainsi pp. 171 et 172 :

« Ce n'est pas une petite affaire que de démêler, parmi tant d'opinions différentes sur l'étymologie du mot de *Lyon,* celle qui est la véritable. Aussi ne m'y embarquerai-je que pour vous régaler d'une étymologie tout à fait brillante ; pour sa solidité, je n'en répond pas. Cependant, elle me paraît respectable, à cause des antiques personnages dont je la tire. C'est Clitophon, de Rhodes, Historien, qui s'est fait un nom dans les affaires Littéraires, dit Vossius. Cet Auteur Grec, qui a traité des Indes, n'a point dédaigné de parler de la Gaule et de la ville de Lyon en particulier, dont il donne l'étymologie en ces termes : *Un certain Momore et son camarade Atepomare, étant chassés de leur Royaume, se mirent en tête de bâtir une Ville, selon l'ordre de l'Oracle, sur la montagne au pié de laquelle est la rivière de Saône. Lorsqu'ils en eurent jetté les fondemens, on vit soudain paroître des Corbeaux qui couvroient de leurs ailes tous les arbres d'alentours. Momore qui sçavoit à fond la science des Augures, nomma cette Ville Lyon, parce que* LUCUM, *en langue celtique, signifie de* CORBEAUX, *et* DUNUM *veut dire un lieu élevé, éminent.* Voilà l'étymologie de la Ville de *Lyon,* s'il faut en croire Clitophon, et Plutarque, qui parle d'après lui. *Lib. de Fluvis, in Azari* (lisez *in Arriani periplo*). Si cela n'est pas vrai, il est du moins bien imaginé, et vaut bien être employé dans une Relation de Voyage, où il entre des pièces de moindre valeur. »

Digitized by Google

trois Siecles et demi avant que Plancus amenât sa colonie Romaine au confluent de nos deux rivières, deux Princes grecs étoient venus y fixer leur demeure, aprés avoir été chassés du Pays qu'on appelle aujourd'hui le Languedoc (*Strabon*, *Plutarque*, *Clitophon*), où ils s'étoient établis auparavant. Ces deux Princes se nommoient Momorus, et Atepomarus; ils étoient freres, et leur premiere demeure étoit l'ancienne Ville de Céseron, dont on peut encore découvrir quelques vestiges dans la petite Ville de Saint Tubery, située sur l'Eraut, assés près de Beziers.

« Quoique ces deux freres regnassent à Céseron dans le Languedoc, ils étoient néanmoins Grecs de naissance ou du moins d'origine; ils venoient de ces célèbres (*Lacarry Historia Coloniarum*, *Briet Gallia Antiqua*) Rhodiensqui, charmez par la douceur du climat du Languedoc, avoient abandonné pour toûjours l'Isle de Rhodes, leur patrie, pour venir habiter prés d'une des embouchures du Rhône.....

« Ces Rhodiens dont nous parlons, poussant leurs conquêtes de proche en proche, avoient commencé à s'étendre dans la Gaule Narbonnoise, et ils possédoient déjà la ville de Céseron sur l'Eraut..... lorsqu'ils furent troublés dans leurs conquêtes par d'autres Grecs leurs voisins.....

« Ces nouveaux ennemis des Rhodiens furent les Phocéens, qui après avoir fondé Marseille,..... s'emparèrent..... de Céseron et d'Agde, pour (*Strabo Geogr. Vibius sequester Lib. de Flum.*) se fortifier de ce côté-là contre leurs voisins et pour se rendre maîtres de tout le cours de l'Eraut.

« Ce fut cette irruption des Marseillois Phocéens qui força Momorus et Atepomarus, encore mal affermis dans leur nouvelle domination, à abandonner la Ville de Céseron pour venir se réfugier dans nos climats. » (*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, *1729*, t. I, 1re part., pp. 14, 15 et 16).

Digitized by Google

Les détails que le P. de Colonia rapporte ici sont le résumé exact de la longue dissertation par laquelle le P. Ménestrier avait prétendu établir l'identité du Séseron de Clitophon et de la ville de Céseron, ainsi que des déductions à l'aide desquelles il avait conclu à une émigration de Momorus et de son frère, par suite de l'invasion des Marseillais sur les bords de l'Hérault. (*Loc. cit.*, pp. 9, 10, 11.)

Autorisé par l'opinion de ces deux savants auteurs, Clerjon, entre autres de nos historiens modernes, développa cette théorie (*Histoire de Lyon*, t. I, pp. 61 à 64). Il laissa cependant percer un certain doute au sujet de l'incident des corbeaux (*ibid.*, p. 62). Monfalcon remarqua ce motif de doute, il y joignit cette observation qu'il n'était pas sûr que le traité des fleuves fût de Plutarque, et, sur ces deux seules données, il nia le fait de la fondation de Lugdunum par Momorus et Atepomarus (*Histoire de la ville de Lyon*, 1846, t. I, p. 37). Cependant, mal instruit, dépourvu de critique et, partant, toujours hésitant, il se borna, en résumé, à nier l'incident des corbeaux (*ibid.*, p. 38). Vingt ans plus tard, il n'était pas mieux informé et, dans son *Histoire monumentale* (1866, t. I, p. 24), il ne fit que répéter textuellement ce qu'il avait dit dans sa première édition.

Toutefois, il n'en fallut pas davantage pour faire rejeter absolument le récit : les derniers historiens lyonnais, M. Émile Belot, professeur d'histoire à la Faculté des lettres (*Notice historique sur le Lyonnais*, en tête de l'*Histoire de France* de Magnin, Paris, 1876), le passe absolument sous silence et M. Bleton (*Petite histoire populaire de Lyon*, 1885), met le témoignage de Clitophon au même rang que certaines assertions imaginaires que personne n'a jamais pensé à prendre au sérieux (p. 1). Cependant, M. Marc Guyaz, plus indépendant et plus judicieux, n'a

Digitized by Google

pas hésité à reconnaître que le passage du traité attribué à Plutarque est, en somme, « un texte formel. » (*Histoire des institutions municipales de Lyon*, 1884, p. 2.)

L'Académie de Lyon a couronné cet ouvrage, mais sans se prononcer à l'égard de la légende de Momorus. Il y a même dissentiment d'opinion à cet égard entre les membres de cette Société : M. Allmer, notre éminent épigraphiste, admet la possibilité du fait (*Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 35, de juillet à septembre 1885, p. 143), tandis que M. A. Vachez (*Revue du Lyonnais*, janvier 1886, p. 11), le rejette absolument.

En présence de ces divergences et de ces contradictions, il ne reste qu'à produire le texte lui-même, chose que, par un singulier oubli, nos auteurs locaux ont négligé de faire. On aurait considérablement abrégé le débat, éclarci les doutes, en recourant à ce moyen si simple. Voici donc le texte grec avec la traduction latine interlinéaire :

Παράκειται δὲ αὐτῷ (ποταμῷ) ὄρος Λούγδουνος καλούμενον.
Adjacet autem isti (fluvio), mons Lugdunus vocatus

Μετωνομάσθη δὲ δι' αἰτίαν τοιαύτην. Μώμορος καὶ Ατεπό-
mutavit-nomen autem ob causam talem. Momorus et Atepo-

μαρος, ὑπὸ Σεσηρονέως τῆς ἀρχῆς ἐκβληθέντες εἰς τουτον
marus à Seseroneo (è) regno expulsi, super hoc,

κατὰ προσταγὴν (5) τὸν λόφον πόλιν κτίσαι θέλοντες. Τῶν
secundum mandatum, jugum, urbem fundare volentes. Ipsis

(5) Les éditions modernes intercalent ici deux mots, χρηματοῦ ἥλεον, pour indiquer que l'ordre venait d'un oracle.

Digitized by Google

δὲ θεμελίων ὄρυσσομένων, αἰφνιδίως κόρακες ἐπιφανέντες
autem fundationibus defossis, subito corvi, apparentes

καὶ διαπτερυξάμενοι τὰ πέριξ ἐπλήρωσαν δένδρα.
et volitantes, (stantes) circa impleverunt arbores.

Μώμορος δὲ οἰωνοσκοπίας ἔμπειρος ὑπάρχων, τὴν πόλιν
Momorus autem augurii peritus existens, urbem

Λούγδουνον προσηγόρευσεν· λοῦγον γὰρ τῇ σφῶν διαλέκτῳ
Lugdunum vocavit. lugum enim eorum sermone

τὸν κόρακα καλοῦσιν· δοῦνον δὲ τὸν ἐξέχοντα· καθὼς
corvum vocant, dunum autem (locum) editum. Sic

ἱστορεῖ Κλειτοφῶν ἐν ιγ' κτίσεων. (Ἀρριανοῦ.....
narrat Clitophon in 13 (libro) ædificationum. (Arriani.....

Ἄννωνος περίπλους..... Πλουτάρχου περὶ ποταμῶν καὶ ὀρῶν.)
Hannonis periplus.... Plutarchi de fluviis et montibus.

Froben, Basileæ, anno MDXXXIII. Froben à Bâle, 1533.)

Traduit en français aussi littéralement que possible, ce texte peut se rendre ainsi :

« Auprès de ce fleuve (la Saône) s'élève le mont appelé *Lugdune* (6). Il prit ce nom par la cause que voici. Momorus et Atepomarus, chassés par Séséronée de leur royaume,

(6) Je supprime la terminaison obligée pour les Grecs et les Romains, mais qui, dans notre langue, est une superfétation inutile et anormale.

Digitized by Google

voulurent, d'après un ordre (de l'oracle), fonder une ville sur cette colline. Les fondations étaient déjà creusées, lorsque des corbeaux, apparaissant tout à coup et voltigeant, couvrirent les arbres d'alentour. Momorus, qui était versé dans l'art des augures, appela la (nouvelle) ville *Lugdune* (7). On nomme, en effet, dans la langue de ces (gens) le corbeau *lug* (8) et un lieu élevé *dune* (9). Ainsi raconte Clitophon dans le 13e (livre de son traité) des Fondations (des villes). »

La lecture de ce document suffit pour en montrer l'importance et l'autorité. L'antiquité de l'ouvrage auquel il est emprunté, la précision du texte et le mérite de l'auteur allégué, sont des garanties que bien peu d'écrits peuvent offrir au même degré.

Ce témoignage remonte à une époque antérieure à l'établissement de la colonie de Plancus, puisqu'il n'en est fait aucune mention; il précède même toutes les notions recueillies sur notre région par les auteurs romains, comme le prouve la terminaison du nom de la ville exprimée en *us* (ος), conformément à l'usage grec, au lieu de celle en *um* adoptée par les écrivains latins.

---

(7) La version *Lugdunum* au lieu de *Lugdunus* dans le texte original, n'est pas ici une variante, mais une flexion pour marquer l'accusatif nécessité par la grammaire de l'auteur, comme dans *lugum* et *dunum*, *corvum* et *collem*.

(8) Il est vraisemblable que l'auteur avait écrit ici *lugu*, conformément à la forme primitive *Lugudune;* mais à l'époque où l'édition que j'ai citée a été publiée, l'orthographe *Lugdunum* étant seule connue, l'éditeur aura transcrit *Lug* au lieu de *Lugu*.

(9) *Dune* est resté dans notre langue avec le sens qu'indique Clitophon; c'est un des rares mots français d'origine incontestablement celtique, et il est la preuve de l'exactitude et du savoir de l'historien grec.

Digitized by Google

La précision du texte ne laisse pas subsister le moindre doute ; il est clair, explicite, et le fait qu'il rapporte n'a rien que de vraisemblable. Il ne faut pas, en effet, confondre le fait historique avec l'anecdote dont la légende l'a embelli. Quoiqu'il soit possible que les fondateurs de Lugdune aient aperçu une volée de corbeaux sur le sommet de Fourvière, le récit lui-même vient trop à propos pour ne pas être une justification étymologique forgée après coup ; mais cela n'empêche pas que l'événement à propos duquel l'historiette a été imaginée, ne soit vrai, au contraire, elle le confirme.

Quant au mérite de l'auteur, il a été systématiquement déprécié par les critiques, qui ne veulent pas admettre l'authenticité du récit. Pour eux, Clitophon n'est qu'un géographe d'une faible autorité en matière d'histoire ; renouvelant la confusion qu'ils établissent entre l'incident et le fait, ils traitent d'apocryphe le traité des Fleuves, parce qu'il est attribué sans preuves à Plutarque et englobent Clitophon dans la même condamnation. Ce n'est pas cela. Que le traité des Fleuves soit ou non de Plutarque, il n'en est pas moins un ouvrage authentique et ancien ; quant à Clitophon, dont la responsabilité est distincte de celle l'anonyme, ce fut un historien instruit et estimé dans l'antiquité ; il avait écrit, outre le traité des Fondations des villes et d'autres ouvrages perdus, des histoires de l'Inde et de la Gaule. Plutarque le tenait en sérieuse estime, ce que ses détracteurs n'ont pas remarqué, car il le cite dans un de ses ouvrages incontestés, ses *Parallèles* (xv) ; ce qui tendrait à autoriser l'attribution du traité des Fleuves au célèbre auteur des Vies des hommes illustres.

Il n'y a donc pas à s'arrêter aux ridicules objections de Monfalcon, et les assertions de Clitophon, acceptées par

Digitized by Google

Plutarque, méritent autant de crédit que celles des autres historiens de l'antiquité sur lesquels on s'appuie avec confiance.

Si l'authenticité du récit qui nous a été transmis par cet auteur est ainsi sérieusement établie, son importance n'est pas moins hors de doute. Le fait de l'existence de Lugdunum avant l'arrivée de Plancus est du plus haut intérêt; mais avant de l'examiner, il faut le dépouiller de toutes les erreurs dont les commentaires infidèles des modernes l'ont entaché.

Suivant ces interprétations fautives, Momorus et Atepomarus auraient été frères; Rhodiens d'origine, ils régnaient à Céséron, ancienne colonie grecque, d'où les Marseillais les auraient chassés; ils auraient alors remonté le Rhône sur un parcours de plus de cent lieues, des bords de la Méditerranée jusque dans notre région. Lyon primitif aurait ainsi été une ville rhodienne ou celto-grecque.

On n'a qu'à lire le texte de Clitophon pour constater que ce beau récit, adopté par tous les historiens lyonnais favorables à l'auteur grec, est purement imaginaire; il ne dit rien qui puisse justifier une telle interprétation. Cette erreur a sa source dans un gros contresens de traduction qui a échappé à Ménestrier, mais qu'il était bien facile de reconnaître. Le savant jésuite a rendu la préposition grecque ὑπό par *è*, en français *de*, tandis qu'elle ne peut signifier ici que *â* (10), dans le sens français de *par*. Ὑπὸ Σεσηρονέως, a dès

(10) L'emploi de cette préposition dans les traductions latines n'a pas été sans favoriser l'erreur indiquée. *A, ab* signifie premièrement *de* et secondairement *par;* néanmoins, dans le sens latin *de*, cette préposition diffère de son synonyme *è*, et notamment on ne peut écrire *à regno dejecti.*

Digitized by Google

lors, pour lui, voulu dire *de Céséron*, Σεσηρονέως devenant le qualificatif de τῆς ἀρχῆς, littéralement *è Ceseroneo regno dejecti*, « expulsés de (leur) royaume céséronéen ou de Céséron. » Il faut lire, au contraire, comme on l'a vu plus haut, *à Seseroneo è regno depulsi*, « chassés de (leur) royaume par Séseronée. » Le sens formel de ὑπό (11) ne permet pas d'autre interprétation et force de voir dans *Seseroneo* un nom d'homme et non un adjectif (12).

Le P. Ménestrier pouvait du reste éviter cette lourde erreur, rien qu'en transcrivant le nom lui-même; il a été

---

(11) Ὑπό signifie littéralement *sous*, et le sens dérivé *par*, avec le génitif, peut s'expliquer au moyen d'un sous entendu : ὑπὸ Σεσηρονίως, sous (l'action) de Séseronée.

(12) Les savants auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, quoiqu'ils aient (t. I) relevé les hypothèses hasardées du P. Ménestrier, n'ont pas remarqué, eux non plus, le contresens commis par notre historien; ils le répètent et admettent que Momorus et Atepomarus avaient « été chassés du royaume de Séséron, ὑπὸ Σεσηρονίως τῆς ἀρχῆς ἐκβληθέντες. » Ils se contentent de faire observer que Céséron, « dont le nom est purement gaulois et qui était capitale d'un royaume, » n'a pu être une colonie grecque dont le gouvernement était républicain. Ils concluent à la certitude du fait « que Lyon doit sa naissance aux peuples de la Narbonnaise, » ce qui est également inexact, soit qu'on l'entende de la prétendue émigration venue de Céséron, soit que l'on veuille parler des Viennois réfugiés, Lugdunum ayant certainement été peuplé avant la colonie de Plancus.

M. Desjardins, dans sa *Géographie des Gaules* (t. II, p. 222), a bien soupçonné que « Séséron qu'on a voulu identifier avec Cesséro peut désigner tout autre chose « et qu'il « n'est pas même assuré que c'est un nom géographique; » malgré cela, il n'y a pas vu un nom d'homme, et semble adopter plus loin (t. III, p. 74) l'état de Séseron. En tous cas, il n'a pas reconnu la mauvaise traduction de ὑπό, ce qui n'est pas très étonnant, car lui-même a traduit ailleurs πρό par *dans!* |

Digitized by Google

obligé d'en dénaturer l'orthographe pour en faire un nom de ville. Céséron se disait en grec Κεσσερώ (génitif Κεσσερόος ou Κεσσεροῦς), comme on lit dans Ptolémée, et non pas Σεσηρονεύς, nominatif normal de Σεσηρονέως. On voit que ces deux noms diffèrent complètement; la première lettre n'est pas du tout la même, la seconde consonne est redoublée dans Céséron, et la voyelle qui suit n'est pas non plus semblable; enfin la terminaison est dissemblable tant au nominatif qu'au génitif. En résumé, il n'y a pas une seule syllabe qui concorde dans ces deux noms et la prononciation diffère également en latin et en français aussi bien qu'en grec. Κεσσερώ, que Pline rend très exactement par *Cessero*, doit se prononcer *Kesséro* et non *Céséro* ou *Céséron*. Σεσηρονεύς, en latin *Seseroneus*, se rend en français par *Seséronée* ou mieux *Sesironée*. Il est vraiment inexplicable que tant et de si complètes dissemblances n'aient pas été remarquées par notre célèbre historien, et ne lui aient pas ouvert les yeux sur l'énorme erreur de traduction qu'il avait commise.

Donc Momorus et Atepomarus ne venaient pas de Céséron, mais ils avaient été dépouillés de leur État par un personnage nommé Séseronée, sur lequel les ouvrages de Clitophon donnaient des détails restés inconnus pour nous, parce qu'ils étaient inutiles pour le sujet choisi par l'auteur du traité des Fleuves. Dès lors, toutes les déductions basées sur cette méprise, s'écroulent et s'évanouissent, emportant dans le monde des songe-creux le Lugdunum rhodien et la colonie celto-grecque.

Les deux fondateurs de Lyon primitif étaient-ils frères? On n'en sait rien, mais, à coup sûr, ils étaient Celtes, et vraisemblablement, d'une province peu éloignée de la nôtre. Qu'ils aient été Celtes, cela ressort formellement du récit

Digitized by Google

même de Clitophon, qui nous apprend que les deux mots constitutifs de *Lugdunum* appartenaient à la langue de ses fondateurs, et ces deux mots ne sont pas grecs, mais du petit nombre de ceux qui appartiennent incontestablement à la langue celtique. A cette preuve s'ajoute l'autorité de la science moderne. Le nom d'*Atepomarus* nous a été conservé par des inscriptions découvertes à Paris, à Narbonne et à Lyon. Les savants qui ont étudié ces monuments s'accordent à y reconnaître un nom gaulois. Dans l'épitaphe lyonnaise, qui se voit place de Choulans, n° 1, cette appellation est écrite : *Ate pomarius* pour la transformer en gentilice romain, comme l'a fait observer M. Allmer, à qui j'emprunte tous ces renseignements. (*Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 33, avril 1885, pp. 97, 98.)

Dégagé de toutes les fables nées de l'erreur de Ménestrier, il ne reste qu'un seul fait certain : l'établissement d'une ville d'origine celtique sur la colline de Fourvière, à une époque de beaucoup antérieure à Plancus; mais ce fait est de la plus haute importance. Malheureusement, on n'est fixé ni sur la date de cette fondation, ni sur la destinée de cette ville celtique. Les écrivains lyonnais sont d'accord cependant pour la fixer à trois siècles et demi avant notre ère; calcul qui repose sur des données bien peu solides comme nous allons le voir.

Cette opinion a pour unique autorité un passage des *Parallèles* de Plutarque qui, sur le témoignage d'Aristide de Milet dans ses histoires d'Italie, raconte une singulière aventure arrivée à un Atepomarus, roi des Gaulois, pendant le siège de Rome (*Parallela*, xxx), ce qui correspond à l'an 387 avant Jésus-Christ. Mais rien ne prouve d'une manière indubitable l'identité du compagnon de Momorus avec l'assiégeant du Capitole, admise trop facile-

Digitized by Google

ment par les modernes et sur laquelle ils ont bâti une histoire trop précise et trop circonstanciée. Le nom d'Atepomarus, qui semble formé d'*Atepo* (13) et d'une terminaison fréquente *marus*, était fort répandu, et, tout en admettant une identité possible entre l'Atepomarus de Clitophon et celui d'Aristide, il n'est pas permis de la donner comme certaine. On ne sait donc rien sur la date de la fondation du Lugdune celtique; on peut dire seulement qu'elle est fort ancienne et probablement antérieure au premier établissement des Romains dans les Gaules.

A l'égard de la destinée ultérieure de notre ville primitive, on se heurte à des difficultés non moins graves. A prendre à la lettre le passage de Clitophon, il semblerait même qu'elle n'existait déjà plus de son temps. Car il commence en signalant une montagne et non une ville. Ce serait néanmoins tomber dans des arguties que s'arrêter à de pareils détails. On pourrait épiloguer longtemps sur cela sans arriver à une conclusion sérieuse.

L'argument si souvent allégué, tiré du silence de César a moins de valeur encore. Les *Commentaires* ne sont pas un traité de géographie; le conquérant mentionne seulement les lieux qui ont joué un rôle dans les événements; Lugdunum n'est pas cité, parce qu'il ne s'y est rien passé d'intéressant pour l'intelligence des faits. Si, du reste, on admettait ce raisonnement, il faudrait dire qu'il n'y avait point de villes chez les Ségusiaves, car César n'en nomme aucune, pas même la capitale, ni Roanne, situé sur un passage de

(13) M. Allmer (*Revue épigraphique, loc. cit.*), mentionne l'orthographe *Atepo marus* donnée par une inscription, et ailleurs (*Op. laud.*, nº 9, 1880, p. 130), cite un Gaulois nommé *Atepo*, sans la terminaison *marus*.

Digitized by Google

la Loire, ni l'Uxellodunum, dont M. Vincent Durand, l'érudit et judicieux secrétaire de la *Diana*, est en train de nous révéler le nom et l'importance commerciale.

Lugdunum existait certainement avant Plancus, le témoignage de Clitophon l'établit d'une façon indubitable; la configuration des lieux le démontre également. Le plateau de Fourvière, assez vaste, au sommet d'une colline et isolé de tous côtés par des pentes abruptes, représente une de ces citadelles naturelles que les Celtes fortifiaient pour en faire des places de refuge. De tous les environs, à grande distance, c'était la position la plus avantageuse, pour un oppidum, Strabon avait remarqué ce caractère spécial de Lyon, il l'a signalé. Il n'est pas possible que les habitants aient négligé les avantages de cette place, eux qui les recherchaient avec tant de soin; c'est précisément ce qui détermina les Romains à s'en emparer pour y établir une colonie. Mais, comme toutes les autres villes du même genre, Lugdunum était ordinairement peu habité à l'époque celtique, soit à cause de la situation, soit pour laisser plus de place aux réfugiés en temps de guerre.

En résumé, il est certain qu'une ville exista à Fourvière longtemps avant que Plancus y amenat les émigrés Viennois. D'après les conjectures les plus vraisemblables, deux chefs gaulois régnant simultanément dans le voisinage de notre province ou sur son territoire, furent expulsés du pays qu'ils occupaient et vinrent se réfugier sur la forteresse naturelle que leur offrait la colline de Fourvière; ils s'y retranchèrent et en firent un oppidum, qui prit le nom de *Lugdunum* ou mieux *Lugudunum*, dont les Romains s'emparèrent par la suite pour affermir les conquêtes de César dans les Gaules.

Cet événement n'a rien que de conforme aux habitudes des peuplades celtes, toujours en guerre entre elles ou déchi-

Digitized by Google

ment par les modernes et sur laquelle ils ont bâti une histoire trop précise et trop circonstanciée. Le nom d'Atepomarus, qui semble formé d'*Atepo* (13) et d'une terminaison fréquente *marus*, était fort répandu, et, tout en admettant une identité possible entre l'Atepomarus de Clitophon et celui d'Aristide, il n'est pas permis de la donner comme certaine. On ne sait donc rien sur la date de la fondation du Lugdune celtique; on peut dire seulement qu'elle est fort ancienne et probablement antérieure au premier établissement des Romains dans les Gaules.

A l'égard de la destinée ultérieure de notre ville primitive, on se heurte à des difficultés non moins graves. A prendre à la lettre le passage de Clitophon, il semblerait même qu'elle n'existait déjà plus de son temps. Car il commence en signalant une montagne et non une ville. Ce serait néanmoins tomber dans des arguties que s'arrêter à de pareils détails. On pourrait épiloguer longtemps sur cela sans arriver à une conclusion sérieuse.

L'argument si souvent allégué, tiré du silence de César a moins de valeur encore. Les *Commentaires* ne sont pas un traité de géographie; le conquérant mentionne seulement les lieux qui ont joué un rôle dans les événements; Lugdunum n'est pas cité, parce qu'il ne s'y est rien passé d'intéressant pour l'intelligence des faits. Si, du reste, on admettait ce raisonnement, il faudrait dire qu'il n'y avait point de villes chez les Ségusiaves, car César n'en nomme aucune, pas même la capitale, ni Roanne, situé sur un passage de

(13) M. Allmer (*Revue épigraphique, loc. cit.*), mentionne l'orthographe *Atepo marus* donnée par une inscription, et ailleurs (*Op. laud.*, nº 9, 1880, p. 130), cite un Gaulois nommé *Atepo*, sans la terminaison *marus*.

Digitized by Google

la Loire, ni l'Uxellodunum, dont M. Vincent Durand, l'érudit et judicieux secrétaire de la *Diana*, est en train de nous révéler le nom et l'importance commerciale.

Lugdunum existait certainement avant Plancus, le témoignage de Clitophon l'établit d'une façon indubitable; la configuration des lieux le démontre également. Le plateau de Fourvière, assez vaste, au sommet d'une colline et isolé de tous côtés par des pentes abruptes, représente une de ces citadelles naturelles que les Celtes fortifiaient pour en faire des places de refuge. De tous les environs, à grande distance, c'était la position la plus avantageuse, pour un oppidum, Strabon avait remarqué ce caractère spécial de Lyon, il l'a signalé. Il n'est pas possible que les habitants aient négligé les avantages de cette place, eux qui les recherchaient avec tant de soin; c'est précisément ce qui détermina les Romains à s'en emparer pour y établir une colonie. Mais, comme toutes les autres villes du même genre, Lugdunum était ordinairement peu habité à l'époque celtique, soit à cause de la situation, soit pour laisser plus de place aux réfugiés en temps de guerre.

En résumé, il est certain qu'une ville exista à Fourvière longtemps avant que Plancus y amenat les émigrés Viennois. D'après les conjectures les plus vraisemblables, deux chefs gaulois régnant simultanément dans le voisinage de notre province ou sur son territoire, furent expulsés du pays qu'ils occupaient et vinrent se réfugier sur la forteresse naturelle que leur offrait la colline de Fourvière; ils s'y retranchèrent et en firent un oppidum, qui prit le nom de *Lugdunum* ou mieux *Lugudunum*, dont les Romains s'emparèrent par la suite pour affermir les conquêtes de César dans les Gaules.

Cet événement n'a rien que de conforme aux habitudes des peuplades celtes, toujours en guerre entre elles ou déchi-

Digitized by Google

rées par des querelles intestines. Les érudits, d'autre part, sont assez disposés à admettre que les Ségusiaves furent des envahisseurs. M. Valentin Smith, l'un des savants collaborateurs à la confection de la carte des Gaules, se basant sur des considérations géographiques, estime que les Ambarres, qui, à l'époque de César, étaient relégués sur les bords de l'Ain, avaient occupé une partie de la rive droite de la Saône et en furent chassés par l'invasion des Ségusiaves. Est-ce à un épisode de ces luttes qu'il faut rattacher l'existence de Momorus et d'Atepomarus? Le champ est ouvert aux conjectures, mais on peut soutenir que la fondation de Lugdunum par ces deux chefs est plus ancienne qu'on ne l'a cru. Clitophon, en rattachant ce fait au premier établissement d'un oppidum dans ce lieu, qui semble avoir toujours dû être ainsi occupé, et en le reportant à l'origine même du nom de la colline, atteste à quelle haute antiquité on doit fixer la première naissance de notre ville.

A. Steyert.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LES

DÉBUTS ORATOIRES

DE MASSILLON

A LYON

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (*)

III

TUDIÉE à la lumière de l'histoire, l'oraison funèbre de Mgr de Villeroy revêt donc un caractère de sincérité et d'exactitude, qui, loin d'affaiblir la louange, lui donne un nouveau prix. On ne pourrait pas, sans doute, accorder à l'œuvre du futur prédicateur royal la valeur d'un document original : ces sortes de discours ne prétendent pas à un tel crédit. Mais il était bon de montrer que Massillon n'avait pas craint de pousser le respect de la vérité jusqu'à ses limites extrêmes.

Certains critiques le lui ont reproché, non sans quelque vivacité ; nous préférons lui en tenir compte et lui savoir gré de tout le bien qu'il a dit d'un illustre évêque, dont Saint-Simon, l'historien que nous écoutons le plus volon-

(*) Suite et fin. — Voyez la *Revue du Lyonnais* d'avril 1886.

Digitized by Google

tiers aujourd'hui sur le règne de Louis XIV, n'avait point assez respecté la dignité et les œuvres.

La tâche présentait, cependant, des difficultés de plus d'un genre, car à juger le défunt sur les maximes rigoureuses et austères de l'Évangile, sur les exemples des temps apostoliques, avec des mœurs absolument irréprochables, il avait montré, pour ce qu'on est convenu d'appeler les plaisirs mondains, les fêtes; les réunions, les chasses, un penchant persistant et fort, qui avait dépassé les années de la jeunesse et les prescriptions des règles canoniques.

Un grave directeur de Séminaire, chargé d'inculquer aux ecclésiastiques les préceptes trop oubliés de la discipline, se trouvant encore à cet âge où l'expérience n'est pas venue corriger l'âpreté des principes par la connaissance de la faiblesse humaine, pouvait-il se taire complètement? Le silence eût été peut-être plus conforme à l'art, mais moins digne de la chaire.

Aucun des assistants n'ignorait le goût particulier de Mgr de Villeroy pour son magnifique château de Neuville, les dépenses et les embellissements qu'il y avait faits, les fêtes et surtout les chasses qu'il y avait offertes à toute la noblesse de la province et aux grands personnages de l'État.

Un poète élégant, religieux de la Compagnie de Jésus, avait chanté, dans la langue des *Géorgiques*, les merveilles de cette résidence, les beautés de ses jardins, la limpidité et l'abondance de ses eaux, les chevaux de ses écuries, les aboiements de ses meutes, le gibier de ses bois (35). Le

(35) Jean Bussières. *Vimiacum villa ad Lugdunum.* Pièce in-4° de 32 pag. imprimée chez Barbier en 1661. Reproduite dans les *Miscellanea poetica :* Viatori Neovillam invisenti descriptio. Lyon, 1775, in-8°. Cf. Fortis : *Voyage pittoresque*, t. II, pag. 286.

Digitized by Google

prince de Condé y avait été reçu avec les honneurs dignes de son rang et de sa gloire, et Mme de Sévigné rapporte plus d'une fois à la marquise de Grignan les échos renvoyés des bords de la Saône jusqu'aux salons de la Cour et de Paris (36).

Comment tout ce bruit et tout ce faste, mêlés au tumulte des affaires humaines, n'avaient-ils pas porté atteinte à la sollicitude pastorale ? Comment l'archevêque et le grand seigneur avaient-ils suffi, chacun à leur rôle, sans se nuire ? On me pardonnera de ne pas chercher à expliquer cet énigme ; mais au XVIIe siècle, l'exemple était non moins dangereux que séduisant et l'oratorien ne voulut pas qu'on lui reprochât de ne s'en être pas préoccupé.

Une première fois, au début, il formule son opinion ; sous des termes généraux, la pensée est assez claire, les comparaisons bibliques ne sont là que pour cacher ce qu'elle aurait, dans son audace, de trop désagréable :

« Je sais avec l'Apôtre que tout Pontife n'est choisi d'entre les hommes que pour s'appliquer à ce qui regarde le culte de Dieu ; qu'il ne faut pas introduire dans le repos sacré du sanctuaire le tumulte des occupations séculières ; que ceux qui, comme dit le Prophète, vont placer leur bouche jusque dans le ciel, ne doivent plus laisser ramper leur langue sur la terre ; et qu'enfin le monde entier n'est pas digne d'occuper des mains destinées à offrir des dons et des sacrifices. Vérités saintes, vous ne m'êtes pas étrangères ; et je ne viens pas ici détruire ce qu'un emploi sacré m'oblige d'édifier tous les jours ailleurs (37). »

---

(36) *Lettres de Mme de Sévigné*, t. VIII, édit. des Grands Écrivains de France. « Le duc de Vendôme passera cinq à six jours à chasser avec l'archevêque de Lyon. »

(37) *Œuvres de Massillon*, t. III, pag. 28. Oraison funèbre de messire de Villeroy, archevêque de Lyon. Édit. Blamp.

Digitized by Google

En terminant, il sera encore plus formel et dans une prosopopée fort belle de mouvement, où il place sur les lèvres du prélat les motifs de miséricorde à invoquer au tribunal de Dieu, on entendit les paroles suivantes qui ne manquaient pas de fermeté :

« Il est vrai, Seigneur, peut-être ne trouverez-vous pas mes œuvres pleines. Cendre et poussière, je n'entreprends pas de me justifier à vos yeux. Vous êtes un Dieu jaloux et peut-être que les sollicitudes du siècle ont un peu trop partagé mon cœur entre la créature et vous. Vous m'aviez donné un rang d'honneur dans le repos du sanctuaire, et peut-être y avais-je introduit un reste de tumulte et d'amusement encore un peu séculier ; mais jetez les yeux sur cette vaste église que je laisse si affligée de ma perte (38). »

Nous sommes convaincu que le jeune religieux, guidé par sa délicatesse de conscience et la haute idée qu'il avait prise de sa mission, estima nécessaires ces restrictions, d'où la franchise n'exclut pas le respect; il dégage ainsi sa responsabilité, délivre son âme et rend hommage aux traditions et aux principes qui ont nourri son éducation cléricale.

Ne lui en coutât-il pas un peu d'en rester là, de ne pas appuyer davantage et, comme il le dit, de célébrer un héros du siècle, en même temps que l'oint du Seigneur? Le soupçon n'en viendrait pas, à ne lire que le panégyrique de l'archevêque de Lyon, et, sauf les allusions que nous avons citées, rien ne révèle l'effort et l'attention qui retiennent la plume ou la voix. Mais l'oraison funèbre de Mgr de Villars, archevêque de Vienne, prononcée six mois plus tard, nous laissera mieux deviner les vrais sentiments de l'oratorien. Ce

(38) Idem, pag. 39.

Digitized by Google

n'est pas seulement à Versailles que Massillon se montrera le partisan d'une morale sans adoucissement; dès ses débuts, en jugeant les hommes, aussi bien que plus tard, en leur traçant des règles de conduite, on le trouve ennemi des ménagements qui exposent la vertu et abaissent les caractères.

A Vienne, il sera moins gêné qu'à Lyon : les convenances ne mettront pas de frein à sa parole : l'archevêque qu'il pleure a toujours été un modèle de conduite épiscopale. Son esprit ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre deux prélats, morts si près l'un de l'autre, chargés ensemble de grands mérites et de nombreuses années, surtout lorsqu'on lui a confié, à si court intervalle, le soin de célébrer leur mémoire devant leur diocèse et devant la postérité. Aucun nom n'est prononcé, la charité en eût été offensée, la modestie également. Mais est-ce une vaine supposition, qui nous incline à croire que Massillon manifeste quelque intention de repentir du premier éloge qu'il a prononcé, quand au début du second il annonce ainsi son sujet :

« Vous ne verrez pas de ces événements éclatants, où l'orateur peu instruit de son ministère, vient dans ce lieu saint étaler avec art la figure d'un monde profane, et jusque sur le tombeau fatal, donne du corps et de la réalité au fantôme que le siècle adore.

« Je n'ai à vous entretenir ici, Messieurs, ni de ces négociations importantes, qui, arrachant le pontife du sanctuaire, le rengagent dans le tumulte du siècle, et *sous le spécieux prétexte du bien public* l'autorisent à violer ses devoirs particuliers; ni de ces intrigues pénibles, où l'on voit les interprètes des secrets du ciel devenir les dépositaires des mystères des Cours, les sentinelles de Jérusalem ne veiller presque plus qu'à la défense de Jéricho, et les docteurs des tribus d'Israël se glorifier d'être les législateurs des nations.

« *L'histoire de notre pieux prélat n'est mêlée qu'avec celle de son diocèse :* ses jours ne sont marqués que par les fonctions de son ministère; ses emplois se trouvent tous renfermés dans ses devoirs : et pour savoir ce qu'il a fait, il suffit de savoir ce qu'il a dû faire.

Digitized by Google

« Nous tirerons donc du sanctuaire même les ornements sacrés qui vont servir d'appareil aux funérailles de l'oint du Seigneur; nous ne prendrons que sur l'autel les fleurs que nous allons jeter sur le tombeau du prince des prêtres. *Le siècle qui n'eût jamais de part à ses actions n'en aura point aussi à ses louanges* (39). »

On aurait tort de ne trouver là qu'un artifice de rhétorique et la marque d'un goût qui progresse et se châtie. Au fond, l'orateur s'exprime de la sorte, autant pour éclairer son auditoire que pour montrer sa satisfaction de n'avoir pas rencontré, dans l'existence qu'il entreprend de raconter, des habitudes que l'Évangile condamne, alors même que le siècle les tolère. Cette préoccupation est du reste visible en plus d'un autre endroit du même discours.

Les vertus si modestes et si simples, la fuite du monde, l'amour de la retraite, l'attachement aux saints canons, dont se recommandait si haut le pieux archevêque de Vienne, étaient précisément celles que Mgr de Villeroy avait eu le moins de souci d'acquérir et de montrer. Le panégyrique de l'un ne tourne pas évidemment à la satire de l'autre; le bon sens et le tact étaient suffisants pour empêcher une pareille bévue; mais ne semble-t-il pas que la louange soit d'autant plus étendue dans le second cas qu'elle avait été, dans le premier, plus restreinte, ou pour mieux dire, plus impraticable ?

Telle quelle, l'œuvre du débutant que son éloquence mènera un jour au siège épiscopal de Clermont et à un fauteuil de l'Académie française, a donc une importance égale à son mérite : elle nous permet d'apprécier, dans la première occasion solennelle qui lui fut fournie, un des talents qui ont le plus illustré la chaire; elle nous laisse, sur un des

(39) *Œuvres de Massillon*, t. III, p. 8 et 9.

Digitized by Google

personnages de l'histoire lyonnaise les plus en vue, une appréciation sérieuse et un jugement dont s'inspirera l'écrivain, curieux d'étudier, dans un évêque, le dernier grand seigneur du grand siècle.

Il y a dans la vie de Mgr de Villeroy un problème moral intéressant à débrouiller, quoique la solution en soit à distance assez difficile. Les contemporains paraissent, en effet, ne pas l'avoir soupçonné ; les contrastes qui nous frappent ne les surprenaient guère. Massillon en a eu le pressentiment, mais sans chercher à se les expliquer, et ici le mot de Sainte-Beuve nous revient à l'esprit : « Ses portraits historiques, dit quelque part le fin lettré, pèchent par la fermeté ; il entend les mœurs mieux que l'histoire. »

Nulle part, en effet, il faut bien l'avouer, nous n'apercevons dans son premier discours, pas plus que dans les suivants, quelques-uns de ces traits forts et caractéristiques qui rendent une physionomie vivante et immortelle. Que nous sommes loin de Bossuet et de ses portraits fameux du Protecteur, de Charles Ier, du cardinal de Retz et de tant d'autres. Notre prédicateur développe son sujet, comme un peintre étend ses couleurs sur une toile qui a plus de surface que de profondeur. Il se reprend à plusieurs fois pour nous instruire sur les qualités de l'administrateur, les vertus du chrétien, les mérites de l'archevêque ; mais l'homme ne se montre pas assez derrière l'amplification oratoire et le ressort intime qui a fait mouvoir toute cette vie, la passion maîtresse, source de tant de grandeur et de si considérables bienfaits, reste à deviner. Qu'on en juge plutôt par le passage suivant, un des meilleurs, un de ceux où le procédé apparaît le moins :

« Exposons tout à coup ce grand homme à la tête de la province, veillant aux intérêts et à la gloire du prince ; présidant à la fortune et

Digitized by Google

au repos des peuples; toujours occupé et toujours au-dessus de ses occupations; se faisant un vrai soulagement de son devoir, et se faisant un devoir du soulagement de son peuple; si pénétrant, qu'il ne lui fallait pour décider que le temps qu'il faut pour entendre; si éclairé que ses décisions paraissaient toujours dictées par la sagesse même; sûr de l'avenir, attentif au présent, habile à prendre des mesures sur le passé; d'un esprit vif, facile, insinuant; d'un jugement vaste, élevé, fécond; d'un cœur droit, noble, bienfaisant; toujours au-dessus de ses dignités et de sa grandeur, toujours à portée de la misère et de l'infortune, ami sincère, maître généreux, père commun. »

Dans la seconde partie, consacrée au chef du diocèse, Massillon ajoute d'autres traits à ceux-ci, ils complètent la ressemblance, mais n'achèvent point encore le portrait.

N'insistons pas trop cependant, et afin d'apprécier dans son entier le mérite du jeune oratorien, il nous reste à le comparer avec un autre prédicateur, dont le discours eût plus d'éclat et plus de retentissement que le sien, mais qui est tombé aujourd'hui dans le plus complet oubli.

Mgr de Neuville avait vainement ordonné par son testament qu'on ne prononcât sur sa tombe aucune oraison funèbre; la reconnaissance générale ne put se contraindre au respect de ses dernières volontés; il avait accompli trop de bien pendant sa vie pour qu'on ne le publiât pas après sa mort. Les Pères Jésuites de la Trinité, entre tous les autres, avaient contracté envers lui des obligations particulières; il n'avait cessé de leur être profondément attaché; ami intime de plusieurs d'entre eux, il avait pris volontiers leurs conseils et souvent leur défense; enfin, il venait de les constituer les légataires de sa magnifique bibliothèque, réunie par l'un d'entre eux, le P. de la Chaise, avec un

Digitized by Google

soin et un luxe qui n'avaient pas été embarrassés par les soucis de la dépense (40).

On décida de célébrer dans la chapelle du collège un service solennel; la date en fut arrêtée au 23 juillet, six jours avant l'office de quarantaine chanté aux Carmélites; l'appareil en fut somptueux et il suffit de jeter les yeux sur la description qui nous en est restée pour s'assurer que rien ne manquât à l'ornementation de l'église, au concours de l'assistance, à la pompe et à l'ordre de la cérémonie (41).

Un des deux professeurs de rhétorique, le P. Dominique de Colonia, orateur distingué, écrivain familier avec l'antiquité et l'histoire lyonnaise, prononça l'Oraison funèbre.

---

(40) Cf. les articles intéressants de M. Niepce dans *la Revue lyonnaise* sur les Bibliothèques de Lyon. Celle de Mgr de Villeroy était estimée à plus de 80,000 livres.

(41) *Honneurs funèbres rendus à la mémoire de Mgr Camille de Neuville, archevêque et comte de Lyon, primat des Gaules, etc., dans l'église du collège de la Trinité de la Compagnie de Jésus.* Lyon, Jean Bruyset, 1693. Catalogue Coste, n° 6208. L'exemplaire que nous avons eu entre les mains à la Bibliothèque nationale est relié à la suite de l'Oraison funèbre du P. de Colonia; il avait appartenu à M. de Falconnet.

Le *Mercure-Galant* donna le compte-rendu de la cérémonie; la pièce est assez rare pour qu'on nous excuse de la donner ici; du reste, on verra que l'assistance fut à peu près la même qu'au monastère du Carmel.

La cérémonie commença par les Vêpres des Morts, qui furent dites solennellement le 22 de juillet. Le lendemain, M. l'évêque d'Autun, administrateur de l'Archevêché de Lyon pendant le siège vacant, officia avec son clergé. M. le marquis de Canaples, commandant dans la province, accompagné de toute la noblesse, se trouva dans cette grande assemblée, aussi bien que M. de Bérulle, intendant de la province, Messieurs les Comtes de Lyon, Messieurs du Présidial, les Officiers de la ville avec les ex consuls, les élus et les trésoriers de France, tous en

Digitized by Google

Elle fut imprimée et certainement elle serait moins ignorée, si elle n'avait été composée et récitée en langue latine (42).

L'analyse de cette pièce oratoire est très simple : Mgr de Villeroy, comme sujet, montra une rare fidélité; comme lieutenant du roi, une grande connaissance des affaires,

---

corps. L'assemblée était encore composée de tout ce qu'il y avait de personnes de mérite et de distinction dans la ville.

M. l'abbé de Saint-Antoine et la princesse de Wirtemberg furent de ce nombre.

Le P. de Colonia, l'un des deux professeurs de rhétorique, prononça l'Oraison funèbre et, faisant trois points de son discours, il prouva que feu M. l'archevêque de Lyon avait eu la fidélité d'un sujet, le génie d'un grand ministre et le zèle d'un saint prélat.

Tout éloquent et tout délicat qu'était cet éloge, il plut encore davantage par la sincérité des louanges qu'il contenait que par les pensées brillantes et les tours vifs qui le remplissaient.

L'applaudissement qu'il a reçu et l'empressement qu'on a marqué de le voir ont obligé le P. de Colonia à le donner au public.

Mercure de septembre 1693.

(42) *Laudatio funebris Illustrissimi Ecclesiæ principis Camilli de Neufville, archiepiscopi et proregis Lugdunensis, Galliarum Primatis, etc., dicta die X Kal. Augusti, ann. MDCXCIII, in æde sacra collegii Lugdunensis Sanctissimæ Trinitatis Societatis Jesu a Dominico de Colonia ejusdem societatis sacerdote.*

Lugduni Sumpt. Joan. Bapt. et Nicolai de Ville. Via Mercatoria sub signo scientiæ, 1693. Cum permissu. 20 pages in-4°.

Le P. Jésuite avait trois ans de plus que le P. de l'Oratoire; méridional comme lui, étant né à Aix le 25 août 1660. Nous ne serions pas surpris que ce discours ait été son début dans la chaire; la comparaison est piquante. Ceux qui désireraient la poursuivre étudieront une seconde Oraison funèbre du même prédicateur, celle-là même du successeur de Mgr de Neuville :

Oraison funèbre de Mgr Claude de Saint-Georges, archevêque et comte de Lyon, prononcée dans l'église métropolitaine de Lyon le 27 juillet 1714, par le P. de Colonia. Lyon, André Laurens, 1714. Avec portrait.

Digitized by Google

unie à une haute intelligence; comme archevêque, une bienveillance et une charité toute paternelle (43).

Les développements ne manquent ni de grâce, ni d'originalité, ni d'ampleur; dans la première partie la peinture des troubles de la Fronde tient la plus grande place; à entendre le panégyriste, le lieutenant du roi n'aurait pas hésité d'aller braver l'émeute jusques dans la rue et d'exposer sa vie; la seconde partie renferme un parallèle de l'archevêque de Lyon et de Richelieu; le rapprochement seul est déjà une délicate flatterie.

Les réformes, entreprises par le prélat, sont en dernier lieu énumérées avec un soin qui n'en omet aucune. L'état où était abandonné le diocèse, lorsqu'il en prit le gouvernement, apparaît aussi désolé, aussi lamentable que dans Massillon et les deux morceaux se contrôlent ainsi l'un par l'autre.

Le Père jésuite a également tenté de fixer les traits de son héros; il nous le représente habile et perspicace dans l'examen des affaires privées et publiques, prompt à les débrouiller, sage dans ses décisions, rempli de prudence dans ses desseins et de soin dans leur exécution, doué enfin, au milieu des épreuves, d'une force d'âme surprenante (44).

---

(43) « Enituit in subdito rarissima fides, in prorege altæ cujusdam mentis sagacitas incredibilis, in præsule paterna benignitas ac beneficentia. » *Laudatio funebris*, etc.

(44) « Redite in memoriam quæ demum illius fuerit in negotiis cum publicis tum privatis penitus introspiciendis sagacitas et perspicacia, quæ celeritas in extricandis, in ponderandis maturitas, in gerendis cautio, in conficiendis diligentia, quæ vis, quod animi robur in sustinendis. » *Laudatio funebris Camilli*..... etc.

Digitized by Google

Nous sommes familiers déjà avec toutes ses qualités.

Un trait échappé au prédicateur des Carmélites termine, chez le P. de Colonia, la troisième partie, et parce qu'il indique une extrême bonté de cœur, nous ne résistons pas au plaisir de le citer.

Mgr Camille écoutait un jour, dans son cabinet, la lecture que lui faisait un de ses familiers, lorsqu'un solliciteur fut introduit et exposa le malheureux état des pauvres prisonniers, condamnés à peu près à mourir de faim. Ému par cette requête et les larmes aux yeux, il commanda aussitôt de vider sa bourse et d'en donner tout le contenu ; elle renfermait plus de cent pièces d'or. L'aumône était vraiment épiscopale.

Deux ou trois passages non moins touchants achevèrent le succès de la harangue; elle fut couverte d'applaudissements par une assemblée d'élite, qui en avait goûté toute l'élégance et qui avait apprécié les charmes de son style du plus pur cicéronisme.

L'honneur d'être entendu, moins d'une semaine après, sur le même sujet, et devant une réunion où se rencontraient la plupart des premiers auditeurs, n'était pas sans péril. Massillon le surmonta; la renommée paraît, en cette occasion, ne pas l'avoir placé au premier rang, ou plutôt, il fut dans la suite assez riche de gloire pour laisser oublier ses succès de province. A reprendre le débat, l'arrêt des Lyonnais du XVIIe siècle serait peut-être cassé (45).

---

(45) Si nous ne craignions pas de fatiguer l'attention en épuisant tout à fait la matière, nous mentionnerions ici, pour les rapprocher de notre Oraison funèbre, deux autres discours, qui ne sont pas sans rapport avec elle. Ils ont été composés par deux oratoriens et sont l'éloge du frère de l'archevêque, le premier maréchal de Villeroy, le

Digitized by Google

IV

Après les considérations qui précèdent, notre étude toucherait à son terme, si les exigences de la critique ne nous imposaient de rechercher quelles ont été les sources du travail que nous analysons, de quels renseignements Massillon s'est entouré, quels témoins il a consultés.

Les souvenirs personnels de l'orateur ont été sa première ressource : pendant deux ans, avant son séjour à Vienne, il avait été le diocésain de Mgr de Villeroy et peut-être avait-il reçu de ses mains les quatre ordres moindres ; ce

---

gouverneur de Louis XIV, mort en 1685 ; ils furent certainement entre les mains de Massillon et s'ils ne lui ont pas été d'un grand secours, ils nous sont très utiles pour mieux juger de la supériorité de ce dernier sur ses rivaux.

On nous permettra dans cette note de nous y arrêter quelques instants.

Le premier de ces sermons funèbres est du P. Joseph David, qui le prononça à la cérémonie des funérailles dans l'église des Carmélites, le 24 janvier 1686.

Oraison funèbre de messire Nicolas de Neufville, duc de Villeroy..... prononcée le jour de son enterrement dans l'église des Carmélites de Lyon par le P. Joseph David, prêtre de l'Oratoire, en présence de Mgr l'archevêque. Lyon, Ant. Jullieron, 1686.

Le second, donné aux Cordeliers de Montbrison, le 19 février 1686, est l'œuvre du P. François Duguet, un ami de notre prédicateur, avec lequel il s'était lié au collège de cette ville.

Éloge funèbre de Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, prononcé dans l'église des Cordeliers de Montbrison par Jean-François Duguet, prêtre de l'Oratoire. Lyon, Ant. Jullieron, 1686, in-4°.

Le P. Joseph David, qui résida quelque temps à la maison de la côte Saint-Sébastien, eût une carrière oratoire aussi fournie que brillante ; les registres de la Congrégation nous le montrent successivement occupé

Digitized by Google

qu'il avait appris au collège de Montbrison, ce qu'il avait vu n'était pas oublié; il consulta donc avant tout sa mémoire et ce que le bruit public répandait sur l'illustre mort servit à contrôler ses propres appréciations.

Ses confrères de la maison de Lyon achevèrent évidemment de l'éclairer, il parla en leur nom comme au sien. Et à cet endroit, nous sommes forcément entraîné à quelques détails sur les rapports de l'archevêque avec l'Oratoire. On se convaincra, à mesure que nous les donnerons, de la délicatesse et de l'abnégation que Massillon et ses collègues mirent à oublier leurs griefs, pour s'incliner devant la tombe

---

aux missions des Nouveaux-Convertis et dans les chaires de Saumur, quand il y exerçait la charge de curé et après de supérieur; d'Orléans où on l'entendit durant deux Carêmes et deux Avents; de Vienne, de Lyon, etc. Les dernières années de sa vie se passèrent à Paris; en 1707, le Carême de la Ville-l'Évêque, aujourd'hui la Madeleine, lui échoit, et nous le voyons encore, en 1713, chargé des conférences religieuses dans l'église de la rue Saint-Honoré.

L'éloge du maréchal de Villeroy défend mal sa réputation; il est assez diffus; le plan manque de netteté; il expose la gloire que le duc a méritée et la gloire qu'il a soutenue; gloire méritée par ses vertus civiles et militaires aux yeux de Louis le Juste; gloire soutenue par ses vertus morales et chrétiennes en présence de Louis le Grand. Les mêmes idées se représentent à diverses reprises; le style est lourd et enchevêtré, la pensée traînante. Nous ne noterons qu'une comparaison que Massillon a employée de nouveau et pour le même objet.

Il est question des protestants qui abjurèrent l'hérésie après la révocation de l'édit de Nantes : « Le temple spirituel du Seigneur, dit le P. David, fut amplifié sans bruit, comme on bâtit autrefois un temple matériel sans qu'on y entendît aucun coup de marteau. » Nous lisons dans notre orateur : « Tandis que dans les autres provinces l'hérésie attend des coups pour expirer, et qu'il faut tailler ces pierres spirituelles pour les faire entrer dans l'édifice sacré de l'Église, notre sage prélat emploie-t-il pour les ramener d'autre force que ses raisons? Et

Digitized by Google

d'un pontife, qui les avait, en plus d'une circonstance, très durement traités.

Ce serait l'occasion d'écrire plus d'une page intéressante et inédite sur l'histoire du jansénisme en province et spécialement dans le diocèse de Lyon, mais nous abandonnons à d'autres plus expérimentés le soin de tenter l'essai; nous n'en choisissons que ce qui convient directement à notre modeste ébauche, indiquant succinctement les faits principaux, sans nous y attarder.

Si Massillon n'a pas dit mot du jansénisme et n'en a même pas prononcé le nom, c'est vraisemblablement autant par scrupule de conscience que par susceptibilité de parti. Le zèle de Mgr l'archevêque pour l'orthodoxie et surtout

---

comme Salomon, ne le voit-on pas bâtir un temple à la vérité, sans employer le fer ni sans donner un coup de marteau? »

Nous aimerions encore à citer les compliments adressés à l'archevêque qui était présent; ils sont un peu longs, mais ils paraissent sincères. En voici du moins la fin : « Sans rien dire de tant d'utiles communautés érigées, de tant de séminaires bâtis, de tant d'établissements de charité faits, de tant de pratiques de piété répandues par vos soins et par vos ordres si fidèlement exécutés jusques dans les hameaux pour la sanctification de tout le pays; sans rien dire de tout cela, je me réduis à en penser ce que je dois pour obéir à votre Grandeur dans cette occasion, la seule où il pouvait m'être dur de le faire, je sçay, je vois, j'admire et je me tais. »

Le discours du P. François Duguet est également la production d'un débutant. L'orateur était le frère du fameux oratorien Jacques-Joseph Duguet, auquel ses attaches jansénistes causèrent tant de tracas; prêtre depuis un an à peine, il exerçait alors les fonctions de préfet des études au collège de Montbrison; il quitta l'Oratoire la même année, jouit d'un canonicat à Notre-Dame, et, en 1688, il fut nommé curé de Feurs.

La *Société de la Diana* a publié de lui des *Mémoires* sur sa paroisse et sur la ville fort intéressants.

Digitized by Google

pour la signature du formulaire avait été, au contraire, très vif et très remarqué, et les oratoriens, trop enclins aux thèses suspectes, partisans trop déclarés de *l'Augustinus*, avaient ressenti ses sévérités. Trois ou quatre fois leurs prédicateurs avaient été dénoncés, repris et blâmés par l'ordinaire, contraints à des rétractations formelles ou à des explications qui en étaient l'équivalent.

A Montbrison, par exemple, dès 1665, le P. Cadot avait été signalé par les chanoines de Notre-Dame-d'Espérance, qui envoyèrent à l'officialité diocésaine et à la Sorbonne quatorze propositions qu'ils jugaient hérétiques (46).

Dans Lyon, quelques années après, le P. Jean Soanen, prêchant à Saint-Nizier, laissa trop apparaitre vers quel côté l'inclinaient déjà des préférences qui le conduiront plus tard à la révolte ouverte contre l'Église et à la captivité dans l'abbaye de la Chaise-Dieu par lettre de cachet; le prédicateur de la paroisse voisine de Saint-Pierre était un jésuite; des deux chaires on se réfuta mutuellement, en attendant de s'accabler d'invectives et d'excommunications; l'archevêché intervint et l'oratorien ne parvint pas sans peine ni sans médiation puissante à se disculper (47).

---

(46) Archives nationales, M. M. 623. *Annales de la maison de l'Oratoire, établie rue Saint-Honoré, proche le château du Louvre, à Paris*, t. I. Le rédacteur de la note prétend que les chanoines jouèrent toutes sortes de mauvais tours au prédicateur, parce qu'ils le trouvaient trop long.

(47) Archives nationales, M. M. 621-622. *Mémoires pour servir à l'histoire de la Congrégation. Registre des choses ordonnées au Conseil.* Archives départementales du Rhône. *Fonds oratorien. Cahier des visites.*

Le P. Jean Soanen, le futur évêque de Senez, le patriarche de la secte, résida deux ans à Lyon, dans la maison de la côte Saint-Sébastien, de novembre 1679 au mois d'avril 1681; il se fit en particulier entendre à Saint-Pierre et à Saint-Nizier.

Digitized by Google

La petite ville de Saint-Rambert-sur-Loire fut le théâtre des mêmes disputes et nous possédons la longue lettre du P. Moreau, par laquelle il défend, auprès de son supérieur, son enseignement et sa casuistique incriminés. Son plaidoyer se termine ainsi :

« J'ay bien voulu, mon Révérend Père, vous faire cette déclaration de mes sentiments, afin que vous témoignez de mes très humbles soumissions et obéissances à Mgr l'archevêque de Lyon, dans le diocèse duquel j'ay travaillé pendant trois ans et prêché près de cent fois dans Saint-Rambert sans reproche et avec tout le zèle qui m'a été possible, Dieu le sait et tout le peuple de cette ville-là..... (48). »

De ces incidents multipliés résulta plus que du refroidissement entre les prêtres de Saint-Sébastien et leur archevêque. Les premières relations avaient été cependant remplies de bienveillance ; la mémoire du cardinal de Bérulle et l'amitié qu'il avait eue pour le jeune de Neuville, abbé d'Ainay, avaient longtemps protégé ses fils, qui avaient été chargés d'ouvrir le premier séminaire diocésain (49). Mais peu à peu la confiance s'était éloignée et avait fini par dis-

---

(48) Cf. Catalogue Coste, nº 2132. *Lettre de Camille de Neuville. archevêque de Lyon, à M***, au sujet de certaines propositions faites à Saint-Rambert.* Lyon, le 28 mai 1683.

(49) La correspondance du cardinal de Bérulle, disséminée dans le fonds de l'Oratoire aux archives nationales, nous fournit plus d'une preuve des bons rapports qui le liait au futur archevêque de Lyon. L'abbé d'Halincourt, comme s'appelait l'archevêque avant sa promotion, avait félicité le P. de Bérulle de son élévation au cardinalat. Le nouvel élu s'excuse auprès du P. Bertin, supérieur des Oratoriens de Rome, de n'avoir point encore répondu à ses compliments, car, dit-il, je l'honore particulièrement.

Digitized by Google

paraître; l'heure sonna où des mesures de rigueur furent prises contre une fondation dont les commencements avaient été si pieux et si riches d'espérance (50).

Établie le premier dimanche de l'Avent de l'année 1654, le 28 novembre, par contrat passé au nom de l'archevêque par messire Antoine Charles de Neuville, abbé de Saint-Just et vicaire-général, cette institution se soutint pendant une vingtaine d'années : elle dut à l'estime que son directeur avait acquise par sa science et surtout par ses vertus exemplaires de n'être pas discréditée beaucoup plus tôt. Mais à la mort du P. François Ruelle, survenue le 20 décembre 1674, Mgr de Villeroy retira les pensions qu'il s'était engagé à payer, adressa les séminaristes aux Sulpiciens de Saint-Irénée et n'accorda que la permission d'avoir des ecclésiastiques en retraite (51).

---

(50) Archives départ. du Rhône. *Fonds de l'Oratoire. Cahier des visites.* Ann. 1655, 1659, 1661, 1671. Déjà à cette date les traces de dissentiment se font jour.

Les charges de la maison étaient de faire ordinairement deux conférences par semaine aux ecclésiastiques et d'autres plus fréquentes, tous les jours, durant trois semaines, avant les ordinations; deux leçons de théologie scolastique par jour aux étudiants et d'autres leçons de cérémonie et de chant.

(51) Arch. départ. Id. Année 1675.

Archives nationales, M. M. 621. M. M. 625. *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de la Congrégation.*

La monographie complète du séminaire Saint-Sébastien appartient à l'histoire générale des Oratoriens à Lyon; peut-être essaierons-nous plus tard d'en détacher et d'en publier les chapitres les plus intéressants.

Mais nous croyons que de brièves indications sur le P. Fr. Ruelle seront ici à leur place. Son nom a comme un renouveau de célébrité dans les circonstances actuelles; il a, en effet, composé pour le grand jubilé de Saint-Jean, de l'année 1666, un ouvrage intitulé : *La ren-*

Digitized by Google

Les annales de la Congrégation mettent ici en avant des dissentiments d'ordre privé; le nouveau supérieur de Saint-Sébastien, le P. César Le Blanc, aurait refusé, paraît-il, de sacrifier l'amitié du lieutenant du présidial, brouillé avec le lieutenant du roi plus qu'avec l'archevêque; mais le P. Saumaize est plus juste, en attribuant cette décision rigoureuse aux querelles de doctrine (52).

---

contre de saint Jean avec Jésus au très Saint-Sacrement. Lyon. Metton, 1666, in-16.

Le portrait de ce saint religieux conservera toujours sa place dans la galerie des prêtres lyonnais. Les détails sur sa personne, ses vertus et ses livres sont disséminés dans le *Cahier des visites de la maison de Lyon;* on les complèterait avec les renseignements ajoutés par le P. Cloysault. *Recueil des vies de quelques prêtres de la Congrégation de l'Oratoire,* t. III. Catalogue des auteurs de la Congrégation. Manusc. de la Biblioth. nationale, n° 20942. et par le P. Adry dans sa *Bibliothèque oratorienne.* (*Biblioth. nation. manuscrits.*)

Nous signalons seulement les dates principales. Le P. Ruelle était né à Vire, en Normandie, en 1618, entré à l'Oratoire le 5 août 1642 et ordonné prêtre le 27 mars 1644, il prit la direction du Séminaire vers la fin de l'année 1660; il la garda jusqu'à sa mort, arrivée le 20 décembre 1674. Nous avons déjà parlé de la haute estime dans laquelle le tenait l'archevêque. Les ecclésiastiques goûtaient extrêmement ses entretiens et se plaisaient à lui reconnaître un talent merveilleux pour les conduire. Il avait coutume de répéter souvent : « Tout ecclésiastique qui est homme de prière et de méditation est un saint ecclésiastique; un ecclésiastique qui n'est pas homme de prière et de méditation tôt ou tard tombe dans le déréglement. »

Outre l'ouvrage cité plus haut, il a fait imprimer : *Conduite facile pour la pratique de l'oraison, par le R. P. Fr. Ruelle, prêtre de l'Oratoire, directeur du Séminaire dudit Oratoire de Lyon.* Lyon, Barbier, 1670.

Méditations sur la Passion de N. S. J.-C., par Franç. Ruelle, prêtre de l'Oratoire. Lyon, Grégoire, 1674. 3 vol. in-12. Cet ouvrage est dédié à Mgr de Neuville.

(52) Arch. nation. M. M. 625. *Annales domestiques.*

Digitized by Google

Est-ce que les auditeurs de Massillon se doutèrent, en écoutant et en applaudissant son éloquence, que la louange, montant à ses lèvres, passait cependant par un cœur blessé et que l'admiration ne se faisait jour qu'à travers les ruines de l'amour-propre? Contenir des rancunes privées pour rendre hommage à la vérité, s'élever au-dessus des préjugés et des haines de parti a toujours été d'un grand esprit; nous verrons plus tard l'évêque de Clermont, comme le jeune oratorien en cette circonstance, en donner plus d'une preuve.

Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis l'apparition du professeur du Séminaire de Vienne dans les chaires de la cathédrale et de la chapelle des Carmélites, que ses supérieurs l'enlevaient à l'enseignement de la théologie et l'appelaient à habiter la ville même, témoin de ses premiers pas dans une carrière où il lui répugnait si fort d'entrer et que l'obéissance seule paraissait lui faire embrasser (53).

Son séjour dans la maison de l'Oratoire lyonnais, sur la côte Saint-Sébastien, fut d'assez courte durée, une année au plus, de septembre 1695 au mois d'octobre 1696. A la tête, il y retrouvait son ancien supérieur de Vienne, le P. André Ville, qui n'avait pas été sans doute étranger à ce changement de résidence et de fonctions (54).

---

(53) 9 septembre 1695. Le P. Jean-Baptiste Masseillon de Vienne à Lyon résider.

Archives nationales. Fonds de l'Oratoire. MM. 586.

1er octobre 1696. Le P. Jean-Baptiste Masseillon de Lyon à Saint-Magloire pour y estre second directeur des ecclésiastiques. — *Idem*, page 88.

(54) Le séjour de Massillon à Lyon est incontestable; M. l'abbé Blampignon l'avait déjà relevé sur la liste triennale, publiée le 25 juin

Digitized by Google

La prédication était, dans la vie oratorienne, une des occupations principales; le ministère de la chaire s'ajoutait nécessairement pour les Pères qui résidaient à celui de la confession et des autres œuvres de zèle et de charité.

1696 ; nous donnons ici une pièce non moins importante; c'est le procès-verbal de la visite annuelle de la maison de Lyon, faite le 10 mai 1696; on y verra les noms des confrères de Massillon.

Acte de la visite de cette maison de l'Institution de l'Oratoire de Jésus, à Lyon, commencé le 10 may 1696, par le P. Jean-Baptiste Thouron, nommé visiteur par notre dernière assemblée, tenue à Paris, le 14 septembre de l'année 1693.

Au nom de la Très Sainte-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, et en l'honneur de la divine Enfance de Notre Seigneur Jésus-Christ, à laquelle cette maison est consacrée, nous l'avons visitée et y avons trouvé résidends.

Le P. André Ville, supérieur depuis un an et demy;
Le P. Gabriel Marseille Le Blanc, assistant;
Le P. Jacques Canard, directeur de l'Institution;
Le P. Jean Berthin, directeur et confesseur des Frères;
Le P. Théodore Vaury, qui apprend le chant;
Le P. Vincent Pelaut;
Le P. Pierre-Joseph Boyer;
Le P. Charles de Vaux;
Le P. Joseph Bousquet;
Le P. Claude Celoron, soubs-directeur;
Le P. Joseph de Bonrecueil, qui a prêché la Dominicale;
Le P. Jean-Baptiste Massillon;
Le P. Philibert de Gorze.
Il y a cinq confrères à l'Institution :
Il y a trois frères.
Cette maison est toujours fort réglée.

Faict en visite ce 14 may 1696.

THOURON, *prêtre de l'Oratoire.*

Archiv. du Rhône. Fonds de l'Oratoire. H. 1167, f° 347.

Digitized by Google

Instructions dans l'église, catéchismes à l'Hôtel-Dieu et à Saint-Nizier, sermons dans les paroisses et les monastères, missions dans les campagnes; les occasions, on le voit, ne manquaient pas pour arracher notre orateur à la retraite et au silence.

A la science des livres et des doctrines qu'il possédait, il commença d'ajouter la connaissance et la pratique des hommes; le commerce fréquent avec les âmes formait en lui le moraliste, comme l'enseignement avait préparé le théologien; l'expérience mûrissait les réflexions de l'étude. Mais il est déjà facile de pressentir que le sujet familier de ses premières méditations ne quittera plus son esprit; dans les entretiens de Saint-Magloire comme dans les conférences synodales adressées aux curés de son diocèse, il y reviendra autant par goût que par devoir.

Cette partie de l'œuvre de l'illustre prédicateur est peut-être la moins connue, mais elle n'est ni la moins originale ni la moins puissante. On peut donc affirmer que la fin de la carrière oratoire de Massillon ressembla à ses débuts; il avait commencé par le panégyrique des vertus sacerdotales, telles que les avait exercées Mgr de Villeroy et Mgr de Villars, il consacra les derniers accents d'une voix que Paris et Versailles n'entendait plus depuis longtemps, à en inspirer l'amour et la pratique à son clergé, et la force de ses exemples achevaient le triomphe de son éloquence.

L'abbé J.-B. VANEL.

FIN

Digitized by Google

LE

PREMIER AMOUR

D'UN

Vieux Grognard (*)

C'ÉTAIT l'heure la plus brûlante de la journée et j'étais accablé de fatigue. Je m'assis un instant, pour me reposer, sur une roche tapissée d'une mousse blanchâtre, qui formait comme une tache éclatante dans le vert de la prairie. Et tandis que le soleil rayonnait là-haut dans sa splendeur, et qu'autour de moi tout reluisait, tout bourdonnait dans l'air et sous les herbes, je me livrais à de vagues pensées, partagé entre l'espérance, le désir et de mélancoliques pressentiments. Je me rappelais et répétais instinctivement une des citations favorites de l'abbé Velay :

Nescis quid optes aut quid fugias, ita ludit dies.

La vie ne se passe-t-elle pas, en effet, à ne savoir ce qu'on doit désirer ou craindre? Sous l'action d'un sang

(*) Suite et fin. — Voir le numéro de juin de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

agité, il me sembla que chaque lettre de ce vers se transformait en un personnage fantastique et que tous ensemble exécutaient autour de ma personne une furieuse sarabande. Je sentais ma tête remplie d'une légion de fantômes menaçants ou moqueurs.

La lassitude et la chaleur m'avaient complètement assoupi. Je ne sais combien de temps se prolongea l'hallucination. Quand je me réveillai, un chien me léchait les mains, et le chasseur — l'inévitable chasseur — était debout, à quelques pas, me regardant avec des yeux où je pouvais lire à la fois la moquerie et une curiosité bienveillante.

— J'allais vous réveiller, me dit-il, car il est dangereux, même à votre âge, de dormir ainsi en plein soleil. Vous êtes bien aimable d'avoir répondu à mon invitation d'avant-hier, mais, en vérité, je ne m'attendais pas à vous retrouver si tôt au sommet du Tanargue.

— Voyez ce sac, lui dis-je. Les simples qu'il contient vous expliqueront ma présence. Est-ce donc la première fois que vous rencontrez sur ces hauteurs des chercheurs de plantes médicinales ?

— Non, sans doute, répondit-il, mais les herboriseurs sont généralement moins jeunes, et ils ne font pas de bouquet pour les jeunes filles.

— Vous êtes bien dur, répliquai-je, pour des faiblesses que vous avez dû éprouver comme les autres.

— Et voilà précisément, dit-il, pourquoi je voudrais prévenir d'inévitables déceptions chez les jeunes gens qui m'inspirent de l'estime et de la sympathie.

Ces derniers mots rompirent la glace entre nous. Je lui tendis la main. Puis je lui racontai ma romanesque aventure et la visite que nous venions de faire au Grand-Pâtre.

— O sainte candeur, s'écria-t-il, si tu quittais la terre,

Digitized by Google

on te retrouverait du moins au sommet des montagnes du Vivarais! Votre récit me touche profondément, jeune homme, et cette fois vous n'avez plus à craindre mes railleries. Mais, si vous m'en croyez, vous vous défierez désormais du Hasard, ce grand sournois qui vous a conduit à Vals, et plus encore de vous-même. Quand la jeunesse et la bonté sont réunies ensemble, il n'y a pas d'illusions dont elles ne soient dupes. Vous apprendrez avec le temps, jeune homme, que la femme est un objet fragile, qui se brise comme le verre. Plus c'est idéal, moins c'est durable. Comme la fleur ou le papillon, elle tombe en poussière à notre brutal contact. Et quand on arrive à ce semblant de bonheur que donne une union longtemps désirée, on n'a rien de plus pressé que de se chamailler. Et c'est par la route des plus jolis rêves, à travers les sentiers les plus fleuris et les plus embaumés, qu'on atteint ce brillant résultat de s'enchaîner pour se haïr de plus près jusqu'à ce que mort s'en suive. C'est que pour être heureux en mariage, jeune homme — heureux autant que cela est compatible avec la nature humaine — il ne suffit pas de s'aimer au début et même quelques jours après, c'est-à-dire la durée de ce qu'on appelle la lune de miel; il faut encore être doué d'une rare patience et, en quelque sorte, d'une invincible résignation; il faut être bien persuadé que la destinée de l'homme est de chercher le bonheur toute sa vie sans jamais en trouver que des bribes, de même que celle du chasseur est de passer sa journée à la poursuite des lièvres et des perdreaux, pour arriver à occire quelques malheureux passereaux qui embellissaient le paysage et qu'on ne saurait mettre sous la dent.

— Je vois, Monsieur, dis-je alors, que le destin ne vous a favorisé dans aucune de vos chasses.

Digitized by Google

— Voudriez-vous bien me dire, jeune homme, où sont ses favoris? Ce n'est pas le roi de France dans tous les cas, car il est plus exposé que n'importe quel gibier du royaume, et quant aux dogues et aux loups qui s'apprêtent à le dévorer, on peut compter sur la Providence pour leur préparer une punition égale à leur crime. Ah! le beau temps pour s'abandonner aux illusions de jeunesse!

Nous fûmes interrompus par l'arrivée d'Airelle. Elle venait nous prévenir, de la part du sorcier, qu'un orage était imminent et que nous ferions bien de nous réfugier à la ferme. Je lui montrai l'endroit où se trouvaient Jeanne et Mme Durand avec le guide et les chevaux, et elle y courut de toute la vitesse de ses pieds de montagnarde.

— Je n'aperçois jusqu'ici rien d'inquiétant à l'horizon, dit le chasseur, mais si le Grand-Pâtre a flairé l'orage, vous ferez sagement d'en croire son expérience et de ne pas exposer vos compagnes de voyage à se rencontrer avec la pluie et le tonnerre dans ces hautes régions. Oh! oh! ajouta-t-il presque aussitôt, après avoir promené ses regards dans la prairie, je commence à comprendre l'avis du sorcier : voici les fleurs de l'arnica qui se ferment et voilà le cacalia des Alpes qui baisse ses feuilles velues, la tempête n'est pas loin.

Quelques minutes plus tard, nous entendions comme un sourd roulement derrière les montagnes de l'ouest. En même temps des nuages blancs vinrent flotter sur le mont Lozère et lui formèrent comme un plumet colossal de mauvais augure. Nous regardâmes plus au nord vers le Mézenc et nous vîmes le géant des Cévennes également coiffé de vapeurs.

Digitized by Google

— Voici bien le cas, dit le chasseur, de profiter du dicton local :

> Quand le Mézenc prend son chapeau,
> Le voyageur prend son manteau.

Airelle revint bientôt, ramenant Jeanne et sa mère, les chevaux et le guide. Elle nous fit hâter le pas vers la ferme, et ce n'était pas sans raison, car le ciel prenait un aspect menaçant. En même temps qu'une formidable marée de nuages s'avançait de l'ouest, les vapeurs suspendues en l'air, jusques-là invisibles et subitement refroidies par des causes inconnues, formaient des taches grises dans le ciel bleu au-dessus de nos têtes ; on sentait leur abaissement progressif au poids dont elles pesaient sur nos poitrines et à la tension électrique résultant sans doute du frottement de toutes ces couches aériennes de températures diverses et de mouvements contraires.

Nous nous retrouvâmes tous avec le Grand-Pâtre et ses bêtes dans l'étable de la ferme. Le sorcier se tenait debout, selon son habitude, au milieu de sa cour, et c'était vraiment merveilleux de voir l'ascendant qu'il exerçait sur ces animaux si différents de formes et de mœurs, de poils ou de plumes. D'un geste ou d'un sifflement, il faisait tout rentrer dans l'ordre sans le secours de ses chiens. Au reste, l'orage avait rendu le troupeau entier paisible. Les influences magnétiques de l'atmosphère pesaient sur les animaux encore plus que sur nous. La tête basse, le cou allongé, ils se tenaient immobiles comme si la vie était momentanément suspendue chez eux.

L'orage ne tarda pas à éclater et bientôt il sévit sur le plateau avec une violence extraordinaire. Le vent, la pluie, le tonnerre rivalisaient de fureur et l'on aurait dit parfois

Digitized by Google

que les murs et la charpente du toit allaient céder à leurs assauts impétueux. L'eau débordait du plateau dans le ravin et le petit ruisseau qui en occupe le fond roulait ses flots avec le fracas d'un torrent.

Jeanne s'effrayait des éclats du tonnerre. Airelle me dit : Le tonnerre ne tombe jamais là où nous sommes, car mon père le connaît; dis à la demoiselle de ne rien craindre.

Pendant une accalmie, Airelle distribua des écuelles de lait avec du pain bis; mais elle fut particulièrement attentive pour Jeanne et sa mère, à qui elle apporta de plus des baies d'airelle et des framboises.

Voyant que les orages se succédaient et que le départ était impossible ce jour-là, la fille du sorcier fit monter les deux dames dans la fenière située au-dessus de l'étable, et les y installa à l'aise, dans une sorte de chambre rapidement confectionnée avec les grandes balles de foin. Quand la nuit vint, elle leur aménagea dans le fourrage un lit aussi moëlleux qu'odorant et se coucha à leurs pieds.

*
* *

Tous les hommes restèrent en bas avec les bêtes qui se tenaient immobiles au milieu de l'étable, instinctivement serrées les unes contre les autres. Une de ces petites lampes à huile, dites *chalels* ou *kaléou*, dont on retrouve le type primitif dans les tombes romaines, était accrochée aux branches d'une suspension rustique fixée au plafond, et sa flamme vacillante pâlissait à chaque éclair, tandis que tous les êtres vivants ressortaient alors de la pénombre avec des airs de fantômes.

Digitized by Google

Bientôt chacun de nous se fit, avec de la paille ou du foin, un lit dans la mangeoire et s'y étendit pour dormir. Le Grand-Pâtre seul resta assis en face de ses bêtes qui, dit-on, cessaient d'être sous son influence dès qu'il les perdait de vue. Il était habitué à reposer dans cette attitude et on ne l'avait jamais vu étendre ses membres fatigués.

Notre guide s'endormit le premier et ses ronflements cadencés prouvèrent qu'il y allait de tout son cœur.

— Est-ce que vous dormez aussi ? me dit alors le chasseur, en se levant sur son séant.

— Comment le pourrais-je avec un temps pareil ? — et, d'ailleurs, j'ai charge d'âmes.

— Eh bien ! écoutez ce que je vais dire au Grand-Pâtre.

Et, s'asseyant comme ce dernier sur la mangeoire, le chasseur, s'adressant au sorcier, parla ainsi :

— Voilà plus de vingt ans, vénérable guérisseur, que nous nous rencontrons sur le Tanargue. Chaque fois, je t'ai parlé et j'ai vainement essayé d'obtenir une réponse. D'autres ont inventé le proverbe que la parole est d'argent et le silence d'or, mais tu es le premier certainement à l'avoir obstinément appliqué. Tu as peut-être raison : l'homme qui, pour se mettre complètement en dehors des sottises humaines, se condamne à vivre sur les hauteurs inhabitables et se retranche lui-même la parole, est probablement le vrai sage. Seulement, tout le monde n'est pas en état de l'imiter, et nous, qui sommes forcés de hurler avec les loups des villes et des villages, souvent plus méchants que ceux du Tanargue, nous voudrions bien recevoir d'un philosophe tel que toi un bon conseil. Veux-tu nous le donner ?

Le Grand-Pâtre n'avait pas bougé. Il me sembla cepen-

Digitized by Google

dant que ses yeux, fermés jusque-là, s'entrouvraient lentement. L'orateur, encouragé sans doute par ce mouvement, continua ainsi :

— Tu ne peux pas ignorer, puisque tu es sorcier, combien notre pays est profondément troublé depuis quelque temps. Un régime nouveau a remplacé l'ancien. Au lieu d'un roi, nous en avons plusieurs centaines qui ne s'accordent guère. Ça allait fort mal autrefois, maintenant c'est encore pire. La religion est persécutée et les idées les plus folles sont celles qui rencontrent le plus d'adeptes. La cervelle populaire est plus bouleversée que la mer en furie. Les uns poussent le pays violemment en avant au risque de lui faire casser le cou, et les autres mettent non moins d'énergie à vouloir le faire reculer, en sorte que la pauvre bête — je veux dire notre pauvre mère la France — risque fort de rester en bataille entre ce double camp d'énergumènes. Où est le droit, le devoir ? Où la justice, où la raison ? Sans doute, la nation qui a souffert d'une foule d'abus, peut réclamer des réformes, mais qui fixera la limite où il faut s'arrêter dans l'intérêt de tous ? Faut-il avancer avec les uns ou reculer avec les autres ? Comment ne pas craindre que le vainqueur, quel qu'il soit, n'abuse de son triomphe ? Faut-il donc, comme toi, s'abstraire dans un isolement hautain et maintenir son égoïsme sur les sommets, tandis qu'on s'égorge là-bas ? Tu vois qu'il y a matière à doute et à perplexité pour les cœurs droits et que la question en vaut la peine. Ne pourrais-tu pas, pour une fois, rompre ton silence et donner un conseil ?

Les traits du Grand-Pâtre ne s'étaient pas départis de leur immobilité habituelle. Seulement, sa main droite s'était portée à sa ceinture et il en tira une plante que le chasseur,

Digitized by Google

sautant lestement de sa place, s'empressa d'aller recevoir. Nous reconnûmes aussitôt l'aconlie des Alpes à fleurs bleues recourbées en chaperon d'aigle, d'où son nom d'*aquilegia*, mais, sachant que cette plante est un poison violent, le chasseur ne comprit pas d'abord ce que cela signifiait. Je me rappelai alors que l'ancolie est, comme l'aconit, de la famille des ellébores, qui passaient chez les anciens pour guérir la folie. Je hasardai l'explication pendant que nous fixions attentivement le sorcier pour deviner à l'expression de sa figure si telle avait bien été réellement sa pensée, mais l'homme aux herbes garda comme toujours son impassibilité de statue. Le chasseur n'hésita pas, cependant, à croire que mon explication était la bonne.

— Encore une marque de sagesse que tu nous donnes, dit-il au sorcier. Oui, tu as raison, nous sommes fous et tous les ellébores du monde ne suffiraient pas à nous guérir. Mais cela même justifie la demande d'un conseil que je t'ai adressée et que je te renouvelle encore plus instamment.

Le Grand-Pâtre fit un geste d'impatience et, fixant ses regards sur son interlocuteur, il se contenta de lever la main droite en étendant l'index, comme pour montrer le ciel.

Allons! dit le chasseur, je crois avoir compris cette fois. Allah seul est grand, et l'humanité, avec tous ses mouvements d'apparence désordonnée et contradictoire, n'est que l'humble et constante exécutrice de ses volontés. Nous sommes comme l'ouvrier tisseur dont le travail inconscient produit les dessins qu'une intelligence supérieure a conçus et dont un ingénieux mécanisme a préparé la formation. Tout ce qu'on lui demande, c'est de remplir exactement sa tâche. Il en est de même dans le tissage de notre destinée. Agissons selon nos lumières et notre conscience, Dieu

Digitized by Google

fera le reste. N'ai-je pas bien interprété ta pensée, respectable muet?

Le Grand-Pâtre répondit par un signe d'assentiment, et le chasseur n'insista plus. Celui-ci avait pour ainsi dire psalmodié ses paroles pour mieux se faire entendre dans le tumulte des rafales. Les ronflements du guide et les grognements étouffés des animaux, le lieu, l'heure, le caractère des personnages, aussi bien que les bruits du dehors, donnaient à cette scène un caractère fantastique.

Quelle nuit terrible et charmante avec les périls de la tempête et le voisinage de Jeanne! Après plusieurs heures de bouleversement, l'atmosphère redevint calme et nous vîmes alors les bêtes sortir subitement de leur attitude affaissée. A ce moment, je crois, tout le monde finit par s'endormir. C'est là, du moins, ce qui m'arriva.

Quand je me réveillai le lendemain, il faisait grand jour. Le Grand-Pâtre et son entourage étaient partis, ce qui nous contraria beaucoup à cause d'Airelle que nous aurions voulu remercier. Jeanne, à son réveil, avait trouvé près d'elle un petit bouquet de fleurs bleues environné de branches d'airelle, touchant souvenir de la fille du sorcier.

*
* *

Le soir de ce même jour, après un voyage qui ne fut pas sans fatigue et sans incidents, à cause des difficultés de la route fréquemment coupée par les ruisseaux que l'orage avait grossis, nous rentrâmes à Vals.

Je pus me rendre le témoignage d'avoir été, pendant cette excursion de deux jours, d'une discrétion et d'une

Digitized by Google

convenance parfaites vis-à-vis de Jeanne et de sa mère. Pas un mot ne sortit de ma bouche dont l'une ou l'autre pût s'offusquer. Mais il était évident que cette réserve n'empêchait pas les cœurs de se rapprocher; peut-être même y contribuait-elle plus qu'une conduite opposée. Mme Durand le sentait fort bien, car elle désirait visiblement une séparation qui ne pouvait plus être, du reste, qu'une question d'heures.

Le lendemain, quand je me présentai pour prendre des nouvelles de Mme Durand et de Jeanne et leur faire mes adieux, je constatai avec joie que l'excursion au Tanargue, malgré toutes ses péripéties de fatigues et d'émotions, n'avait pas altéré la santé de la jeune fille. Ses joues étaient roses comme les fleurs des joubarbes et ses yeux avaient le rayonnement profond des pervenches. Elle avait à son corsage le petit bouquet bleu d'Airelle et manifesta de nouveau son regret de n'avoir pas pu embrasser avant de partir cette charmante enfant.

Prenant ensuite le grand bouquet que je lui avais donné la veille, elle se mit à examiner curieusement les fleurs dont il se composait en paraissant fort s'intéresser à celles qui avaient des propriétés curatives.

— Mais celle-ci, ajouta-t-elle, en détachant une branche de myosotis, a-t-elle aussi une vertu médicinale?

— Oui, dis-je, elle guérit de l'oubli et c'est pour cela qu'au lieu du vilain nom que lui ont donné les savants (1), les Anglais et les Allemands l'ont appelée en leur langue *ne m'oubliez pas*. Nulle ne convenait donc mieux pour faire une couronne à mes simples.

---

(1) *Myosotis* vient de deux mots grecs et signifie *oreille de souris*.

Digitized by Google

— S'il en est ainsi, dit Jeanne, les hommes en ont plus besoin que les femmes. Et tenez, Monsieur, en voici une branche que vous garderez en souvenir..... du Tanargue, comme je garderai le reste en souvenir..... du Grand-Pâtre.

— Allons! dit la mère, assez d'enfantillages comme cela. Laisse-là tes fleurs, ma fille, et allons à l'église. Et vous, Monsieur, recevez avec nos remerciements très sincères, nos meilleurs vœux de bon voyage. Et surtout, ajouta-t-elle, pour tempérer la brusquerie de la séparation, revenez colonel!

— Vous riez, lui dis-je. Eh bien! moi, Madame, je vous réponds très sérieusement que je n'oublierai jamais... Vals et le Tanargue, et que vous me reverrez un jour, à moins que je ne sois tué à la guerre.

— Adieu, Monsieur! dit Jeanne d'un ton qui m'émut profondément. Nos destinées sont dans les mains de Dieu, mais il nous a laissé les maîtres de nos sentiments. Nos vœux vous accompagnent.

Elle me tendit la main et je la portai avec respect à mes lèvres, sans avoir l'air de m'apercevoir des gros yeux que me faisait Mme Durand.

Jeanne suivit sa mère à l'église, tandis que j'allais à l'auberge seller mon cheval. Une heure après, je repartais pour la maison paternelle, où l'on commençait à être inquiet de mon absence un peu trop prolongée.

*
* *

Ici, mon grand-oncle resta un moment silencieux, comme s'il causait intérieurement avec ses souvenirs.

— Comment, lui dis-je un moment après, votre roman

Digitized by Google

se termine là ! Est-ce que vous n'avez plus revu Jeanne depuis lors ?

— Je n'ai plus revu, me répondit-il, Jeanne en chair et en os, mais notre roman — s'il faut appeler ainsi ce drame intérieur, tout de sentiment — n'est pas fini.

De retour chez mon père, je lui fis part des incidents de mon séjour à Vals. Je lui dépeignis Jeanne Durand sous les plus séduisantes couleurs, en déclarant qu'elle était l'élue de mon cœur et, bien qu'il n'y eût entre nous que le plus tacite des contrats, que je considérais mon sort comme indissolublement lié au sien.

Mon père m'écouta fort attentivement sans aucune marque de satisfaction ni de mécontentement. Il répondit que le temps seul pouvait lui montrer et me montrer à moi-même la véritable portée de cette romanesque rencontre. Il s'abstint de toute parole de nature à m'encourager. Il se contenta de me mettre en garde contre les illusions auxquelles la jeunesse est trop exposée, en me faisant observer, du reste, que si cette affection devait aboutir à un résultat sérieux, j'avais tout le temps d'y songer.

Peu après, l'armée prussienne menaçant nos frontières, j'obtins de mon père la permission de m'engager, et c'est le cœur plein de l'image de Jeanne que je commençai ma carrière militaire. J'emportai précieusement la branche de myosotis qu'elle m'avait donnée et je l'ai gardée pendant de longues années sur mon cœur comme un talisman et comme le seul gage d'un attachement dont j'avais senti dès le début toute la profondeur.

Ce n'était pas la mode alors de s'écrire aussi souvent qu'aujourd'hui et, d'ailleurs, la poste était fort mal organisée. J'écrivis, cependant, une fois à Mme Durand à son

Digitized by Google

domicile habituel dans un village des environs de Joyeuse : c'était au lendemain de ma première bataille où j'avais eu l'occasion de me distinguer, et j'étais heureux de penser que Jeanne en éprouverait quelque fierté. Ne recevant pas de réponse, je demandai des nouvelles à l'abbé Velay et à mon père; mais le premier resta muet, ce qui ne pouvait beaucoup me surprendre en ce temps de persécutions contre le clergé, et, quant au second, il évita toujours d'aborder ce sujet. Je dois avouer que cette absence d'informations, jointe aux agitations politiques et aux aventures militaires, amortit un peu la vivacité de mes premiers sentiments. Le souvenir de la maisonnette des bords de la Volane éveillait toujours en moi de douces émotions, mais le temps et l'éloignement tempéraient graduellement le feu des yeux de Jeanne que mon imagination voyait au loin briller comme des étoiles. Tout désir s'en allait avec l'espérance, et ma tendresse se transfornait en une sorte de culte platonique. Je me disais parfois que je m'étais peut-être fait illusion, que j'avais pris pour une affection réciproque un caprice passager, une fantaisie de jeune cœur, et que Jeanne pensait beaucoup moins à moi que je ne pensais à elle. D'autres fois, je me la figurais écoutant les propos d'un rival, et la jalousie ravivait alors mon amour faiblissant. Mais toutes les raisons s'usent, et à force d'avoir ressassé dans mon esprit les diverses hypothèses auxquelles prêtait la situation, j'avais fini par tomber dans une sorte de résignation douloureuse, redoutant même un éclaircissement, dans la crainte qu'il ne fût contraire à mes vœux.

J'obtins un congé après avoir conquis le grade de lieutenant. Il me tardait de montrer mes épaulettes à ma famille et à mes amis. Je pensais aussi à Jeanne, mais ne se moquerait-elle pas en se rappelant que j'avais promis de revenir

Digitized by Google

colonel ? Puis je songeais à sa santé. Comment la retrouverais-je ? N'avait-elle pas eu à subir d'autres crises dangereuses ? Mon esprit était traversé par toutes sortes de folles idées, tantôt gaies, plus souvent tristes et parfois simplement ridicules.

Après avoir embrassé mon père, je lui demandai s'il avait des nouvelles de Mme et Mlle Durand. Une ombre de tristesse passa sur sa figure à cette question. — Tu y penses donc toujours ? me répondit-il. Il vaudrait peut-être mieux te préoccuper exclusivement de ton état.

L'empressement qu'il mit à détourner la conversation m'empêcha d'insister et commença à m'inspirer de l'inquiétude. Je me promis d'éclaircir le mystère.

Deux jours après, sous prétexte d'aller voir des parents dans les environs, je courus à Vals. Mon cœur battit bien fort en passant devant la maisonnette qu'elle avait habitée. La porte et les volets étaient fermés, mais il n'y avait là rien de surprenant ; nous étions en avril, et les baigneurs n'arrivent guère avant le mois de juin ; en supposant que Mme Durand et sa fille fussent comme autrefois des hôtes assidues de Vals, je ne m'attendais pas à les y rencontrer de sitôt. Je voulais seulement savoir si elles y étaient venues la saison dernière et si on les attendait cette année. J'appris bientôt qu'elles n'étaient plus revenues depuis l'année de notre rencontre et qu'on n'en avait même plus entendu parler.

Mon amour un peu endormi se réveillait à mesure que son objet semblait s'éloigner. Je résolus de partir immédiatement pour l'endroit qu'habitait Mme Durand. C'est un des hameaux de la commune de Banne, qui borne d'un côté la plaine de Jalès et avoisine le pittoresque bois de Païolive. Je savais que l'abbé Velay avait refusé le serment constitutionnel. Il était proscrit, peut-être mort, mais un vieil ami

Digitized by Google

de notre famille habitait ce même village et j'étais assuré de trouver auprès de lui tous les renseignements désirables.

J'arrivai à destination le lendemain, et l'unique auberge du lieu se trouvant pleine, j'allai demander l'hospitalité à l'ami de mon père.

Celui-ci parut à la fois charmé et surpris de ma visite et me reçut de la façon la plus cordiale. Je n'osai pas, toutefois, aborder directement avec lui le sujet de ma visite et lui dis simplement que j'étais venu pour avoir des nouvelles de mon ancien précepteur, l'abbé Velay.

— Savez-vous, dis-je, s'il vit encore, et dans ce cas, me serait-il possible de le voir?

— Ah! mon jeune ami, répondit mon hôte, la vie du prêtre n'est pas facile depuis quelques années. L'abbé Velay, comme vous pensez bien, n'est pas un *pierrot* (on appelait ainsi les prêtres assermentés); il a mieux aimé s'exposer au couteau de la guillotine que manquer à sa conscience; il mène donc depuis quelques années la vie errante d'un proscrit, caché dans les cavernes et nourri par la charité publique. La persécution est devenue heureusement moins vive depuis quelques mois et nous espérons le revoir bientôt reprendre publiquement parmi nous son saint ministère. En attendant, peut-être vous sera-t-il possible d'arriver jusqu'à lui, grâce à une personne sûre avec laquelle je vais essayer de vous mettre en rapport.

Le vieillard appela un domestique.

— Allez dire à la Marcelle que je désire lui parler.

Un instant après, nous vîmes entrer une pauvre vieille fort alerte quoique boîtant légèrement.

— La mère, lui dit mon hôte, voici un jeune homme qui a besoin de voir l'abbé Velay.

— Eh! grand Dieu! dit la vieille, où voulez-vous que

Digitized by Google

nous trouvions notre cher curé, traqué comme il l'est par les loups à deux pieds?

— De grâce, la mère, répartit le vieillard, parlons franchement. Vous me connaissez, n'est-ce pas, et vous savez que ce n'est pas ici qu'on trouverait un vendeur de chair humaine et surtout un assassin de prêtre. Eh bien! vous pouvez avoir confiance en ce jeune homme comme en moi-même, et si vous savez où est actuellement l'abbé, conduisez l'y sans crainte et sans redouter aucun reproche.

— Ma bonne femme, dis-je à la vieille, remettez-lui simplement ceci; j'attendrai sa réponse.

Et je traçai mon nom sur une feuille de papier que je remis à la vieille.

Le lendemain soir, la vieille vint me dire de la suivre. Elle m'obligea à quitter mon uniforme et mes armes et à revêtir une blouse grise comme les roches calcaires de la contrée. Puis elle me conduisit dans cet effroyable dédale de roches cubiques, mêlées de chênes, d'oliviers et de ronces, qu'on appelle le bois de Païolive. Il faisait heureusement un beau clair de lune, et la vieille avait, d'ailleurs, une lanterne sourde pour les passages sombres.

Après force tours et détours dans les innombrables couloirs formés par les retraits des couches calcaires, elle s'arrêta à un endroit pour siffler un air. Un homme armé d'un fusil se dressa sur une roche voisine. Elle répéta son signal.

— C'est bien, dit l'homme. Tu peux filer, la Marcelle!

Le profil et l'allure de l'homme m'avaient frappé. Je crus avoir reconnu mon chasseur d'autrefois.

— Est-ce ici? dis-je à la vieille.

— Non, mais il eût été dangereux, au moins pour vous, de passer sans crier gare, près de la retraite d'un chouan.

Après une nouvelle heure de marche, nous arrivâmes au

Digitized by Google

sommet de l'énorme muraille calcaire, taillée à pic, au bas de laquelle coule le Chassezac. Nous descendîmes d'une hauteur d'environ vingt mètres par une crevasse obstruée d'arbustes et de plantes grimpantes, jusqu'à une sorte de terrasse, entièrement recouverte par un énorme figuier sauvage, sur laquelle une dizaine de personnes auraient pu trouver place.

C'est ici l'église, dit la vieille, depuis trois ans; on y dit rarement la messe, mais voici la place où l'on baptise, où l'on marie, où l'on confesse.

— Et le presbytère, où est-il?

— Attendez! je vais en chercher la clé.

La vieille s'approcha d'une fissure du rocher, écarta les branches et les feuilles mortes qui la remplissaient, et en retira une corde au bout de laquelle fut suspendu son panier de provisions, après toutefois qu'elle eût prévenu l'abbé de notre présence au moyen de quelques cailloux jetés en bas. Le panier remonta bientôt vide avec ce mot tracé sur la feuille où j'avais écrit mon nom : *l'échelle.*

— Oh! le pauvre cher homme, dit la vieille, voilà bien des fois qu'il fait cet exercice périlleux; il est vrai qu'il n'a guère amassé de graisse et que la vie sauvage qu'on l'oblige de mener l'a rendu singulièrement agile.

La vieille creusa plus profondément les branchages et les feuilles sèches de la fissure de rocher, et en tira une échelle de corde, terminée par un gros et solide crochet en fer qu'elle passa à la base du figuier. Elle jeta ensuite l'échelle et quelques instants après nous vîmes un véritable spectre surgir de l'abîme. C'était l'abbé. Comme il avait blanchi, le digne homme! Mais l'expression de son visage exprimait uniquement à cette heure le plaisir de revoir un ami. Il m'embrassa avec effusion, me demanda des nouvelles de

Digitized by Google

ma famille, s'informa de la situation générale du pays et reçut, d'ailleurs, avec beaucoup de calme l'assurance que je lui donnai de l'apaisement des passions révolutionnaires et de la prochaine cessation des persécutions religieuses.

— Il en sera, dit-il, ce qu'il plaira à Dieu. Les épreuves que nous subissons ne sont pas imméritées et la lutte est souvent moins dangereuse que le triomphe.

— Préféreriez-vous donc, lui dis-je, ce presbytère rocheux, disputé aux chauves-souris et dont l'accès nécessite une si dangereuse gymnastique ?

— Les vices et les tentations y entrent aussi plus difficilement et la paix du cœur y est moins troublée que dans la société humaine.

La vieille étant remontée au sommet de la crevasse pour faire sentinelle, j'abordai avec l'abbé le sujet de mon voyage. Je lui racontai toute mon aventure de Vals, sans lui cacher l'affection profonde que j'avais vouée à Jeanne — affection qu'une longue absence n'avait pu effacer, et la preuve, ajoutai-je, c'est que je suis venu ici pour elle autant que pour vous.

L'abbé m'écoutait avec un étonnement mêlé d'une sorte de satisfaction. Sa figure prit tout à coup une expression de gravité et de tristesse qui me frappa douloureusement.

— Mon jeune ami, dit-il en me prenant les mains, je ne pensais pas qu'un sentiment, né de si courtes entrevues, eût survécu à cinq ans de vie militaire. J'espère, dans tous les cas, que cette longue absence vous donnera la force de supporter une triste nouvelle. Du courage, mon cher enfant ! La vie n'est qu'un tissu de déceptions et d'amertumes, et ceux qui s'en vont jeunes ne sont pas les plus à plaindre. Un poète grec l'a dit : Il meurt jeune celui qu'aiment les dieux.

Digitized by Google

— Elle est morte! m'écriai-je.

— Oui, dit le vieillard. Et il y a déjà trois ans. Attendez! J'ai été frappé à la même époque dans mes plus chères tendresses; c'est l'année ou j'ai perdu ma mère; c'est aussi l'année qui a suivi votre départ pour l'armée.

J'avais le cœur gros et les sanglots m'étouffaient. Les pleurs vinrent heureusement en abondance, et je crois que sans cela ma poitrine aurait éclaté.

Quand le calme fut un peu revenu, je voulus avoir des détails sur la maladie et la mort de ma bien-aimée.

— Oh! mon cher enfant, répondit-il, je vous les donnerai volontiers, car ils auront, je l'espère, une salutaire influence sur tout votre avenir et, si vous n'étiez pas venu, je me proposais d'aller tôt ou tard à votre recherche pour remplir une commission sacrée. Écoutez-moi!

— Vous savez que j'étais depuis quelque temps curé à Banne quand vous êtes parti pour l'armée. Mme et Mlle Durand, parmi mes paroissiennes, m'avaient déjà inspiré un intérêt tout particulier, tant à cause de leurs rares qualités que de l'état maladif de l'une d'elles. La mère m'apporta les simples recueillis pour sa fille, sur les conseils du Grand-Pâtre, en disant qu'elle avait été déterminée à cette démarche par l'estime dans laquelle, d'après ce qu'on lui avait assuré, je tenais les connaissances médicales du sorcier. Elle ne me parla de vous que fort vaguement et jamais devant sa fille. Et c'est d'une façon assez singulière que je fus mis sur la trace des incidents de votre séjour à Vals. Un jour qu'on m'avait appelé auprès de la pauvre enfant, dont la santé déclinait de jour en jour, je remarquai sur une table, dont elle avait fait un prie-dieu, un bouquet de feuilles et de fleurs fanées, dont la composition bizarre devait frapper mes yeux de botaniste. J'y retrouvais toutes nos fleurs pré-

Digitized by Google

férées d'autrefois. Vous seul pouviez avoir fait ce bouquet, et le soin avec lequel on l'avait conservé éclaira subitement le caractère et les résultats de votre rencontre à Vals.

— Comment! m'écriai-je, Jeanne avait rapporté chez elle le bouquet du Tanargue!

— Ce bouquet, continua le prêtre, ou du moins les tiges desséchées qui en formaient le débri, sont restées sur la table de l'angélique enfant jusqu'à sa dernière heure, avec un autre plus petit où je reconnus des branches d'airelle, et je crois même que, sur sa prière, la pauvre mère les mit l'un et l'autre dans son cercueil.

— O mon Dieu! m'écriai-je.

— J'étais, dit l'abbé, le confesseur de la chère malade, et ce n'est pas trahir ses secrets que de vous les dire, puisqu'elle m'en a prié elle-même, si je vous revoyais. D'ailleurs, ils sont de ceux qui ne craignent ni le grand jour du monde ni l'œil de Dieu, et si jamais amour humain brûla dans un cœur de vierge avec une pureté divine, c'est bien celui dont j'ai été le témoin attendri et sur lequel j'ai bien souvent appelé la bénédiction d'en haut.

Jeanne vous avait donné son cœur dès le premier jour : c'était assez romanesque, sans doute, mais une candeur sans pareille et l'absence de tout calcul la font excuser. Vous le comprendrez mieux quand vous saurez qu'elle ne se faisait pas illusion sur son état; qu'elle avait le pressentiment très net de sa mort prochaine, en quoi malheureusement elle ne se trompait pas; qu'elle ne comptait pas vous revoir et que, dans tous les cas, l'idée d'une union terrestre n'est jamais entrée dans son esprit. Elle avait vu en vous le préféré de son cœur, l'époux de son âme, son compagnon futur pour l'éternité — se sont ses propres expressions. Elle pensait vous avoir enchaîné à son souvenir, lequel devait,

Digitized by Google

suivant son espoir, vivre toujours en vous, comme une lampe sainte pour vous éclairer, comme un ange gardien pour vous protéger.

Voilà, mon fils, ma commission faite. Vous êtes le mari d'une sainte qui est au ciel depuis trois ans et qui vous a sauvé dans les combats. Que cette pensée vous garde toute votre vie!

Et, entraîné par son amour des citations latines, qu'il ne pouvait guère satisfaire dans sa grotte, le digne prêtre ajouta :

Perfer et obdura, dolor tibi proderit olim.
Sæpe tulit lassis succus amarus opem.

— Mon père, lui dis-je, quand il eut fini ce triste récit, je vous remercie et je ne crois pas pouvoir mieux payer ma dette envers Elle et envers vous qu'en faisant ici le serment solennel de ne jamais oublier la sainte et de rester toujours digne d'elle.

— Nous sommes deux, répondit l'abbé, pour recevoir votre promesse : un pauvre prêtre ici-bas et une belle âme dans le ciel.

Je me mis à genoux et il me donna sa bénédiction que je reçus en pleurant.

Tu sais, neveu, que je n'ai jamais été ce qu'on appelle un dévot, mais il y a des moments dans la vie où le sentiment humain et le sentiment religieux ne font qu'un, où il faudrait être dépourvu de cœur et d'âme pour ne pas sentir qu'il y a autre chose que la terre, la chair et le plaisir grossier dans ce monde.

Nous nous séparâmes très émus l'un et l'autre, moi surtout.

Quand l'abbé fut redescendu par l'échelle de cordes flottant sur l'abîme et que la vieille eut tout remis en place,

Digitized by Google

en effaçant soigneusement la trace de notre présence, nous repartîmes avec les mêmes précautions et par les mêmes sentiers que nous étions venus.

Devant le rocher du chouan, la vieille répéta son air et l'homme reparut. Cette fois, j'allai à lui. Il me reconnut aussitôt.

— Ah! ah! s'écria-t-il, nos rencontres sont moins fréquentes que ci-devant. Il est tombé, depuis, bien des illusions, encore plus que de feuilles en automne. Il a coulé beaucoup d'eau dans l'Ardèche, et, sur la terre, beaucoup de sang. Vous comprenez maintenant le sens de la consultation que je demandais au Grand-Pâtre pendant cette fameuse nuit d'orage à la ferme du Tanargue.

— Je me rappelle fort bien, lui dis-je, vos paroles et sa réponse. Est-ce que, par hasard, oubliant son conseil, vous auriez pris une part active aux mouvements contre-révolutionnaires du pays?

— Pas le moins du monde, répondit-il; je savais trop que les raisons et les torts étaient réciproques, et d'ailleurs, que si l'homme propose, Dieu dispose. J'ai donc joué autant que possible, mais sans succès, un rôle modérateur et comme cela ne m'a pas empêché d'être compromis et traqué à la façon des bêtes fauves, j'ai pensé, depuis, que j'avais eu aussi ma folie spéciale et que l'ellébore du sorcier me convenait tout comme aux autres. En tout cas, ajouta-t-il, que dites-vous de mes théories grises sur l'inanité du bonheur en ce monde? Vous paraissent-elles toujours aussi pessimistes qu'avant l'avènement de la reine Guillotine?

— Je viens d'apprendre, lui répondis-je, la triste fin du roman dont vous avez vu les débuts à Vals et sur le Tanargue.

Digitized by Google

Mon émotion lui fit tout comprendre et nous nous serrâmes silencieusement la main.

— Avez-vous revu le Grand-Pâtre? lui dis-je.

— Mort.

— Et la gentille Airelle?

— Morte aussi. Les Sœurs de Valgorge la recueillirent à la mort du sorcier, mais vous savez que cette plante ne vit pas dans les bas fonds.

Le jour commençait à se lever. Le chasseur m'accompagna jusqu'à un mamelon d'où l'on apercevait au loin toute la plaine de Jalès. En cet endroit, il s'arrêta et dit :

— Si le bonheur est le repos du corps et la paix de l'esprit, je ne sais qu'un endroit où on peut le trouver en ce monde.

Et il me montrait au loin avec son fusil un carré vert émergeant des roches grises de Païolive. Je reconnus le cimetière du village à sa bordure de cyprès.

— C'est là, dis-je, que je vais prier sur le tombeau de Jeanne la Morte — bien morte cette fois.

J'ai su depuis que ce brave homme avait été tué quelque temps après dans une battue organisée par les gardes nationaux de tous les villages voisins.

*
* *

Nous rentrâmes au village de grand matin. Mon hôte m'attendait avec impatience. Il me mena au cimetière où je m'agenouillai tristement à la place où Jeanne reposait sous l'herbe à côté de sa mère. J'y plantai un arbuste et je l'entourai de la plupart des plantes qui figuraient dans le

Digitized by Google

bouquet du Tanargue, au moins celles que je pus trouver dans le pays. La fosse entière fut bordée de myosotis ; une personne de confiance se chargea d'entretenir ce bouquet vivant et j'ai toujours veillé à l'exécution de ce pieux devoir.

La religion, neveu, est la philosophie de celui qui souffre. Je puisai en elle une résignation que les arguments les plus savants eussent été impuissants à me procurer. Je priai avec ardeur la vierge qui avait quitté ce monde en pensant à moi et qui avait voulu me servir d'ange gardien. Je baisai la terre qui recouvrait son corps, en promettant de la rejoindre bientôt au pays des affections éternelles.

Voilà, neveu, mon histoire. Nous avons tous dans notre existence un clou qui fixe la destinée, une impulsion décisive qui en détermine la direction. Le souvenir de Jeanne la Morte a dominé ma vie. Mes compagnons d'armes s'étonnaient d'une sauvagerie rare à mon âge et d'une bravoure qui dépassait les bornes du devoir militaire : ils ne savaient pas que je voyais Jeanne dans mon âme et que je voulais hâter le moment de notre réunion. Ce sentiment subit sans doute plus tard quelque transformation ; il finit par atteindre le calme que le temps seul amène, mais sans rien perdre de sa force. La gracieuse image de Jeanne, après m'avoir suivi dans toute ma carrière militaire, n'a pas voulu m'abandonner et je la vois encore, comme un brillant feu follet, illuminant le crépuscule de la mystérieuse nuit où je vais bientôt m'endormir.

*
* *

Voilà, dit mon oncle en terminant, et comme s'il s'efforçait de se plaisanter lui-même, une singulière histoire pour un vieux soldat.

A. Mazon.

Digitized by Google

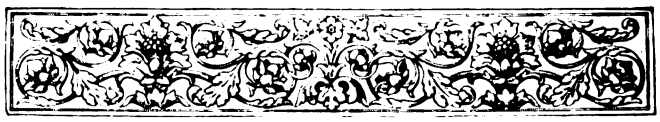

La Belle Aude

Quand l'Empereur, laissant aux Sarrazins l'Espagne,
Au fond de son palais ploya son étendard,
Aude devant son trône arriva, l'œil hagard,
Et lui dit : « Qu'as-tu fait de Roland, Charlemagne? »

Charlemagne courba la tête : « La campagne
Nous a coûté sa vie ! » Elle eut un long regard :
« Tu perds par son trépas ton plus ferme rempart,
Mais, par delà la mort, mon amour l'accompagne ! »

Et l'Empereur reprit : « J'ai plus d'un fier soldat
Qui de te consoler briguerait le mandat.
Choisis dans leur élite autour de moi groupée. »

— La belle Aude étendit le bras d'un geste lent,
Prit un fer, le plongea dans son sein. — Une épée
Pouvait seule habiter son cœur après Roland !

Georges de LYS.

Digitized by Google

CHANSONS

I

CHANSON DE LA MARGUERITE

La marguerite va s'ouvrir
Dans les prés moites de rosée,
Et comme une blanche épousée,
Dire tout bas : Viens me cueillir !

Du cœur s'exhale maint soupir ;
Plus d'une main chère est baisée,
Car la fleur d'argent va s'ouvrir
Dans les prés moites de rosée.

Je ne cherche plus l'avenir
Auprès de la fleur courtisée :
Qu'importe à la branche épuisée,
Qu'au souffle attiédi de Zéphyr,
La marguerite aille s'ouvrir ?

Digitized by Google

II

CHANSON DE LA SAUGE

Petite sauge parfumée,
Qui croissais dans l'enclos natal,
Et dont l'effluve cordial
Enivrait ma tête charmée ;

Quand me vient ta senteur aimée,
Humble et vulgaire végétal,
Petite sauge parfumée,
Qui croissais dans l'enclos natal ;

Tenant ma paupière fermée,
Je vois dans un ciel de cristal,
De notre vieux toît inégal
S'élever la blanche fumée,
Petite sauge parfumée !

Digitized by Google

III

QU'IL FAUT AIMER TOUS LES HUMAINS

Il faut aimer tous les humains,
Mais de les fuir on a licence ;
Je fuis les sots par répugnance,
Et par prudence les trop fins.

Quelques livres, petits jardins
Font compagnie à suffisance ;
Il faut aimer tous les humains,
Mais de les fuir on a licence.

Les rossignols et les jasmins
Ne disent pas de médisance ;
Dans tous les êtres sans défense
Je cherche mes cousins germains.
Il faut aimer tous les humains.

PUITSPELU.

Digitized by Google

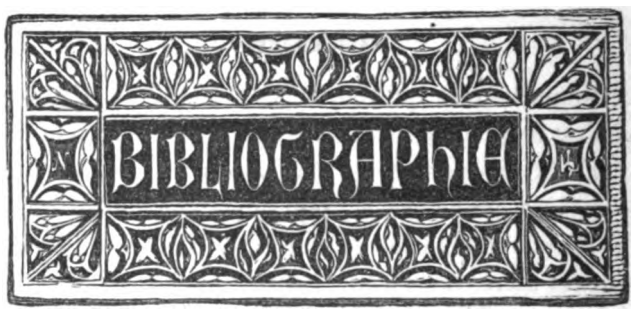

LE GRAND JUBILÉ SÉCULAIRE DE SAINT-JEAN DE LYON, par l'abbé SACHET. Un volume grand in-8, orné de plus de cent gravures. Lyon. 1886.

PARLER de cet ouvrage aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*, c'est parler d'un livre que tous, ou à peu près, ont lu. N'eût-on que du bien à dire de l'auteur et de l'œuvre, un compte rendu, dans ces conditions, n'est point une tâche aisée, chaque lecteur cherchant à retrouver, dans un article bibliographique, ses propres impressions.

Dans le travail de M. Sachet, il faudrait à la fois louer une érudition remarquable, beaucoup de conscience dans les recherches, l'amour profond de l'auteur pour son sujet et un sentiment de foi communicative : le tout servi par un véritable talent d'écrivain et présenté en un volume qui est une des belles œuvres sorties de nos presses lyonnaises.

Or, pour nous — il ne nous en coûte rien de l'avouer — sans refuser notre juste tribut d'admiration aux qualités que nous venons d'énoncer, ce qui nous plaît surtout, c'est cette saveur si lyonnaise, ce parfum d'un autre temps qui, d'un bout à l'autre, se dégagent du livre.

Digitized by Google

Comme tout ce qui touche au Précurseur, le Jubilé de Lyon est empreint d'un caractère spécial. Dans son histoire, M. l'abbé Sachet prend ces fêtes séculaires à leurs origines. Le mystère dont reste entouré le premier jubilé présumé (1451) sied bien à celui qui en est l'objet, à ce héros que les textes sacrés nous laissent entrevoir plus qu'ils ne nous le montrent, personnage mystérieux, ceint d'une auréole qui lui donne un rang à part dans l'humanité : *Nemo surrexit major Joanne Baptistâ.*

Nos pères avaient une dévotion particulière à saint Jean; ils aimaient l'apôtre des humbles et des petits, remontrant les rois et les puissants, ce pasteur des foules qui se fit une popularité en prêchant l'austérité et la pénitence. Son culte, héritier de certains rites anciens, et sa fête, placée au solstice d'été, formaient comme un lien entre le monde nouveau et les âges antiques.

Le héros, son nom, son culte, tout était populaire; tout s'imposait, sans qu'il fût besoin de ces déductions subtiles, de ces commentaires quintessenciés qui président trop souvent à l'établissement de nos dévotions modernes.

Aussi semble-t-il que ce soit la voix du peuple lyonnais qui ait décrété la célébration d'un jubilé, chaque fois qu'il y aurait occurrence de la fête du Précurseur avec celle du Corps de Dieu. En vain M. Sachet a cherché quelque acte antérieur au XVIe siècle et, pour ce, compulsé les archives, interrogé les chancelleries; il a fallu conclure qu'en 1546, époque de la deuxième rencontre, l'autorité ecclésiastique n'avait fait qu'enregistrer une tradition.

L'aveu aurait pu être pénible à tout auteur d'un esprit moins solide et moins large. Un écrivain ne se résout pas volontiers à diminuer son sujet, et, d'autre part, on sait que le désir d'édifier les fidèles a plus d'une fois induit des

Digitized by Google

plumes pieuses à recevoir sans contrôle des documents un peu hypothétiques, comme aussi à user de réticences. Notre auteur n'a aucune de ces hésitations et présente les faits tels qu'ils ressortent de ses consciencieuses recherches.

Mais si la célébration du premier jubilé n'a pas laissé de preuves écrites, les documents abondent à partir du second, et c'est plaisir de suivre l'auteur dans le tableau qu'il nous offre de ces fêtes séculaires.

Voici d'abord, pour 1546, une sorte de manifeste — comme nous dirions maintenant — par lequel le Chapitre de Saint-Jean « dénonce à tous bons fidèles le grand et général pardon d'icelle Eglise. » Pièce curieuse à plus d'un titre, qui nous montre l'autorité du Chapitre s'identifiant à celle de l'archevêque et, de plus, un jubilé publié sans aucune intervention de la cour romaine, sans même que le pape y soit nommé. Voilà, certes, qui est bien lyonnais!

L'auteur nous initie par le menu à tous les préparatifs de la fête, nous donnant jusqu'aux noms des citoyens qui, en cette circonstance, prêtèrent leurs tapisseries pour orner la cathédrale. Jadis, nos bonnes maisons lyonnaises possédaient toutes de ces nobles tentures qu'on exhibait encore aux dernières processions de la Fête-Dieu et qui, restées sans emploi, ont été l'objet de razzias répétées de la part des marchands parisiens.

L'affluence des pèlerins fut considérable. Rubys a laissé sur ce sujet une page intéressante que M. l'abbé Sachet reproduit, tout en notant que le brave historien lyonnais a parfois des exagérations de plume et que ses pèlerins nourris « de pain trempé qu'on jetait par les fenêtres » semble un fait à ne point admettre sans quelques réserves.

Il est, cependant, à présumer qu'autrefois les foules, moins façonnées et moins disciplinées que les nôtres,

Digitized by Google

devaient plus souvent causer de l'encombrement. Aussi sommes-nous de ceux qui croient que le concours des visiteurs a pu ne pas être moindre aux solennités de juin 1886, bien que tout s'y soit passé sans tumulte et sans accident.

La tradition du jubilé de Saint-Jean était restée si vivace, qu'aux approches de 1666 ce fut « la voix du peuple qui réveilla la vigilance des ministres du Seigneur. » Aux fêtes accoutumées vint s'ajouter un feu d'artifice, suivant une mode italienne qui s'était établie en France. Ce divertissement était d'autant plus de circonstance que, de temps immémorial, il se faisait un feu de joie pour l'anniversaire de saint Jean-Baptiste.

Il faut voir dans l'ouvrage de M. Sachet la reproduction des nombreuses pièces et devises qui décoraient le *Temple de la Gratitude*, construction éphémère destinée à un embrasement général, ainsi que le fac-simile de la médaille frappée à cette occasion.

En 1734, nouvelles médailles, nouveau feu d'artifice; il y eut même deux feux, celui des Comtes, derrière l'église, et celui de la ville, sur le Pont de pierre. L'affluence des fidèles fut, comme précédemment, remarquable. A une bénédiction du Saint-Sacrement, donnée à Bellecour, le dimanche après la clôture du jubilé, quarante mille personnes emplissaient la place et les avenues.

Tout ce récit, établi sur des documents authentiques et accompagné d'innombrables dessins, vues et plans, nous donne, de siècle en siècle, la physionomie de notre vieux Lyon, fait renaître à nos yeux les institutions religieuses et municipales de la cité, nous montre nos aïeux dans leur vie privée et publique. C'est, en un mot, une œuvre lyonnaise, écrite par un enfant de l'église de Lyon. Ce livre restera pour les jubilés à venir un Mémoire du plus haut intérêt,

Digitized by Google

comme il sera un dernier écho des générations qui auront encore connu, avant leur complète disparition, les antiques rites et cérémonial de la primatiale des Gaules.

P. A. B.

LYON EN 1794. Notes et documents publiés par Albert Metzger et révisés par Joseph Vaesen. — Lyon. A. Storck. 1886. — Un vol. in-12.

Ce volume est le huitième d'une précieuse collection de documents sur la Révolution à Lyon, et ce choix judicieux de pièces historiques, offre aux curieux de notre histoire locale des pages d'un grand intérêt.

La Révolution est trop près de nous pour qu'elle ait besoin de nous être expliquée, il suffit qu'elle nous soit montrée et prouvée; tel est le but des auteurs de ces élégants petits livres.

C'est qu'en effet l'histoire de cette époque semble parfois tellement invraisemblable que les esprits modérés accuseraient volontiers l'écrivain de parti-pris et d'exagération; l'on ne peut faire ce reproche à un document.

Pour croire à la gaieté féroce de certains acteurs de ces saturnales sanglantes, il faut avoir lu la lettre de l'agent national Achard à son ami Granier. Il badine avec l'autel de la patrie (l'échafaud), qu'il appelle tour à tour dame Guillotine, la croisée salutaire, la chatière et le rasoir national.

Il faut lire aussi une décision du Conseil municipal concernant l'entretien dudit autel de la patrie, il y est question de sable renouvelé, de chaux-vive, de cadavres et de

Digitized by Google

cimetières encombrés. Voilà quelques lignes qui valent des chapitres.

Cependant l'on peut se reposer de ces tristesses en lisant le rapport sur la fête de l'Egalité et surtout l'arrêté des représentants Charlier et Pocholle pour la fête de J.-J. Rousseau, c'est là un beau monument qu'ils ont élevé à la sottise humaine.

Félicitons donc M. A. Metzger de cette utile publication qui porte avec elle les graves enseignements de l'histoire. Il ne pouvait mieux choisir son collaborateur M. Joseph Vaesen. Ce savant auteur d'une étude très estimée sur notre ancienne juridiction commerciale est un garant d'authenticité et d'exactitude.

F. B. L.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 2 mars 1886.* — Présidence de M. Caillemer. — M. Pariset donne lecture d'un fragment d'un travail historique sur la Chambre de commerce de Lyon. La première création d'une Chambre de commerce, à Paris, remonte à l'année 1604. D'abord, des magistrats du Parlement et de la Cour des Aides, seuls, en firent partie. Colbert y fit entrer des négociants et institua trois conseils provinciaux, dont l'un pour Lyon, le Languedoc et la Provence. La Chambre de commerce de Lyon fut constituée par un arrêt du Conseil d'État du 20 juillet 1702. — M. Caillemer lit l'introduction d'une étude qu'il prépare sur les officialités. L'official était un clerc chargé d'exercer la juridiction réservée à l'évêque. A partir du XIIe siècle, on trouve presque partout des officiaux.

Séance du 16 mars 1886. — Présidence de M. Locard. — M. Belot communique un rapport sur les thèses de M. Bazin, directeur du petit lycée de Saint-Rambert, et spécialement sur la *République des Lacédémoniens,* de Xénophon. L'intérêt de ce travail n'est pas limité à une simple étude de texte; il résulte surtout de la méthode par laquelle l'auteur détermine la date de l'ouvrage et démontre qu'il est bien de Xénophon. — M. Vachez lit un compte rendu de l'ouvrage de M. Henri Schliemann, intitulé : *Ilios,* et dans lequel sont exposés les résultats des fouilles exécutées par cet archéologue sur l'emplacement de Troie. — M. Belot fait observer, au sujet de cette lecture, que les caractères figurés sur quelques-uns des monuments retrouvés à Troie appartiennent à un alphabet cypriote, distinct de l'alphabet phénicien.

Séance du 23 mars 1886. — Présidence de M. Locard. — A la suite de la communication de plusieurs demandes de candidats au prix

Digitized by Google

Lebrun et au prix Lombard de Buffières, M. Bonnel donne lecture d'une étude sur Copernic. Ce savant fut un investigateur patient et prudent, qui n'arriva à sa théorie qu'après 36 ans de recherches. Après avoir été reçu docteur à Cracovie, à l'âge de 23 ans, en 1495, il occupa, à Rome, une chaire de mathématiques, de 1499 à 1502. Ce que Copernic a démontré, c'est la rotation diurne de la terre sur son axe et sa translation annuelle autour du soleil. Mais cette idée de faire du soleil le centre du monde avait déjà été soutenue, au moyen-âge, par le cardinal de Cusa. Aussi l'Église, quoi qu'on en ait dit, eut dans cette question une attitude pleine de réserve et, en plein XVIe siècle, le pape Paul III fut favorable aux idées de Copernic, qui furent combattues, au contraire, par le célèbre astronome Tycho-Brahé.

Séance du 30 mars 1886. — Présidence de M. Locard. — M. Charvériat lit un travail sur les difficultés que rencontra, dans l'empire allemand, l'adoption du calendrier grégorien. C'est à la suite des erreurs qui résultaient du calendrier Julien, que le pape Grégoire XIII soumit la question à une Commission en 1578 et prescrivit l'observation du calendrier qui porte son nom, par une bulle du 24 février 1582. Mais ce ne fut qu'en 1775 que ce calendrier fut adopté dans tous les États de l'Empire. — Au sujet de cette lecture, M. Caillemer fait observer qu'à la fin du XVIIe siècle, les protestants étaient si hostiles à l'introduction du nouveau calendrier, que Leibnitz n'exprimait qu'avec la plus grande réserve ses préférences pour la réforme de Grégoire XIII. — M. Locard signale à l'Académie un fait géologique fort curieux. Un assez grand nombre de boulets de pierre ont été retrouvés enfouis dans un champ des environs de Feurs. L'existence de ces boulets ne se rapporte à aucun fait historique connu, et ne peut être expliquée que par un fait géologique remarqué par Fournet et que les naturalistes appellent ségrégation. D'après cette explication, les parties les plus résistantes du granit en fusion ont pris, en se solidifiant, la forme sphérique qu'elles ont gardée jusqu'à nos jours.

Séance du 6 avril 1886. — Présidence de M. Locard. — M. Caillemer lit un rapport sur un travail de M. Ravarin, sur l'Assistance publique. Avec l'auteur, il étudie successivement l'action de la charité individuelle, celle des Sociétés libres, et enfin la charité officielle, à laquelle on a reproché de multiplier les pauvres, mais qui est indis-

Digitized by Google

pensable pour certains services, tels que ceux des enfants trouvés et des aliénés. Après avoir constaté la nécessité des hôpitaux, il aborde les questions relatives à l'assistance hospitalière, la laïcisation contre laquelle il se prononce, les bureaux de bienfaisance et leurs conditions d'autorisation. Il examine enfin, en terminant, les opinions qui inclinent vers la décentralisation absolue de la charité et celles des socialistes d'État, qui ne songent qu'à la charité officielle. — M. le docteur Bouchacourt prend ensuite la parole pour compléter cet exposé au point de vue spécial de l'administration hospitalière lyonnaise. L'organisation de notre grand Hôtel-Dieu fut d'abord tout laïque. Plus tard, le soin des malades fut confié à des filles repenties; et c'est par une assez longue transition que se sont formées ces quasi religieuses, qui n'appartiennent à aucun ordre, et qui vivent sous la direction de l'administration laïque des recteurs des hôpitaux. L'orateur fournit d'intéressants détails sur les trois Ordres des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui constituent un corps peut-être unique, ayant tous les avantages de la vie religieuse et ceux d'une vie quasi-laïque. — M. le docteur Delore ajoute quelques mots sur les avantages de cette organisation. — M. André entretient l'Académie des perturbations magnétiques importantes, qui ont été observées à Saint-Genis-Laval, le 8 mars jusqu'au 3 avril suivant, et dont le maximum s'est produit vers le 31 mars. La cause de ces perturbations, attribuée par un astronome suisse, M. Rudolf Wals, à un déplacement des taches du soleil, est encore inconnue.

Séance du 13 avril 1886. — Présidence de M. Locard. — Au sujet du procès-verbal, M. le docteur Bouchacourt ajoute quelques nouveaux détails sur les sœurs hospitalières de Lyon, et signale ce fait, que ce fut dans le but d'embrasser une règle religieuse plus étroite que des sœurs dissidentes se séparèrent pour fonder la maison des sœurs de Bon-Secours. — M. le docteur Delore et M. Rougier ajoutent à cette communication des renseignements sur l'œuvre des sœurs de l'Assomption, gardes-malades gratuites des pauvres. — M. Caillemer, après avoir signalé un article de la *Nouvelle Revue*, qui rend pleine justice à l'organisation hospitalière de Lyon, rend compte des nouvelles découvertes faites dans les fouilles de Trion, où on a retrouvé un puits de 17 mètres de profondeur, qui était rempli de 60 pierres épigraphiques, déposées à dessein, comme le démontre leur parfait état de conservation. Un certain nombre de ces inscriptions portent des noms

Digitized by Google

adoptés par les premiers chrétiens, quoique ce lieu ne fût pas affecté à des sépultures chrétiennes.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 7 avril 1886.* — Présidence de M. Bleton. — M. le Président communique une lettre de M. l'abbé Relave, professeur de rhétorique au petit Séminaire de Saint-Jean, qui sollicite son admission au nombre des membres de la Société. — Une Commission, composée de MM. Vachez, Vettard et Conil, est chargée de l'examen de cette candidature. — M. Grillet lit une poésie intitulée : *Collines lyonnaises.* — M. le baron Raverat communique une étude historique sur les Pères Augustins de Crémieu, d'après un Mémoire local de 1737. — M. Beauverie lit un poème évangélique intitulé : *La Samaritaine.* — M. l'abbé Conil donne lecture d'une esquisse historique sur l'orgue et l'application de l'électricité aux nouvelles orgues de Saint-Nizier.

Séance du 5 mai 1886. — Présidence de M. Bleton. — M. Breghot du Lut continue la lecture de son étude historique sur la famille Dutillieul. — M. le baron Raverat communique le récit d'une excursion pittoresque dans la vallée de la Brevenne et notamment à Bessenay et à Brussieux.

Séance du 19 mai 1886. — Présidence de M. Bleton. — Sur un rapport présenté par M. Vachez, M. l'abbé Relave, professeur au petit Séminaire de Saint-Jean et auteur d'un livre récent sur la vie et les œuvres de Toppfer, est nommé membre titulaire de la Société. — M. l'abbé Conil communique une étude historique sur la relique de la sainte Épine, conservée dans l'église de Notre-Dame, à Saint-Étienne (Loire). Cette précieuse relique, donnée par le roi saint Louis, à l'église du Puy, fut sauvée heureusement pendant la Révolution, par un pieux ecclésiastique qui l'apporta à Saint-Étienne, où il vint passer les dernières années de sa vie. Depuis cette époque, de vaines démarches ont été faites par l'autorité ecclésiastique du Puy pour recouvrer la possession de cette relique, qui est renfermée, aujourd'hui, dans un magnifique reliquaire sorti des ateliers de M. Armand-Calliat, de Lyon. — M. Breghot du Lut donne lecture d'un chapitre des Mémoires historiques de la famille Dutillieul. — M. Beauverie lit un poème biblique, intitulé : *Abigaïl.*

Digitized by Google

Chronique de Juillet 1886

6 Juillet. — Sont nommés chevaliers de l'ordre de la Légion d'honneur : M. le docteur Diday, doyen des chirurgiens des Hôpitaux de Lyon; M. Chivot, vice-président au Tribunal civil, et M. Ulysse Pila, ancien juge au Tribunal de commerce de Lyon et fondateur d'un comptoir important de commerce au Tonkin.

7 Juillet. — M. Chabrières-Arlès, trésorier payeur général du Rhône, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

9 Juillet. — Grande fête de bienfaisance donnée par les Concerts Bellecour, au bénéfice de l'Œuvre des Fourneaux de la presse. La recette s'élève à 987 fr. 25.

— M. Raulin, professeur de la Faculté des Sciences de Lyon, ancien préparateur de chimie de M. Pasteur, et créateur d'un cours de chimie industrielle, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

10 Juillet. — L'Académie des Beaux-Arts décerne le prix Delalande-Guérineau (études orientales), à M. Paul Regnaud, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lyon.

11 Juillet. — Proclamation du résultat du dernier recensement de la ville de Lyon. Sa population s'élève à 400,410 habitants.

— Distribution des prix du grand Concours de la Société de Tir, au Stand, sous la présidence de M. Bouvier, vice-président de la Société.

— Mort de M. Jean-Baptiste Chatigny, peintre. On doit notamment à cet artiste distingué le tableau des *Lyonnais célèbres*, qui figure au

Digitized by Google

Musée des Peintres lyonnais, et la décoration de plusieurs églises de la région lyonnaise.

12 Juillet. — M. Hermann Sabran, président du Conseil d'administration des Hospices civils de Lyon, avocat à la Cour d'appel, est nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

— Sont nommés officiers de l'Instruction publique :

M. Lépine, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon;

M. Bernard, avoué, professeur de droit commercial au Lycée de Lyon;

M. Guigue, archiviste en chef du département du Rhône;

M. Beaudun, secrétaire de l'Académie de Lyon.

— Sont nommés officiers d'Académie :

M. Regnaud, professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Lyon;

M. Soulier, professeur à la Faculté de Médecine;

M. Devillebichot, professeur au Lycée de Saint-Rambert;

M. Roche, instituteur à Lyon;

M. Chassigneux, chimiste à Fontaines-sur-Saône;

M. Castex-Desgranges, professeur à l'École des Beaux-Arts de Lyon;

M. Dubuisson, directeur d'école municipale de dessin à Lyon.

13 Juillet. — Ouverture au public du Diorama, installé au rez-de-chaussée du Panorama de la bataille de Reischshoffen, cours Vitton.

14 Juillet. — Fête Nationale.

18 Juillet. — Seconde réunion des Courses fondées par la Société hippique au parc de Bonneterre. La prochaine réunion aura lieu le 3 octobre prochain.

21 Juillet. — Clôture du Concours, ouvert à Paris, pour l'agrégation des sciences physiques et chimiques. Sont nommés à Lyon : MM. Hugauneg, Florence et Didelot.

22 Juillet. — Distribution des prix de l'école de la Martinière, sous a présidence de M. Bouffier, adjoint.

25 Juillet. — Sacre de Monseigneur Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, dans l'église primatiale de Lyon, par Mgr Thibaudier, évêque de Soissons, assisté de Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, et de Mgr Gonindard, évêque de Verdun.

Digitized by Google

— Distribution solennelle des récompenses, par la Société de Patronage, aux enfants pauvres de la ville de Lyon, dans la cour de l'école de la Martinière.

— Régates internationales, données à Neuville-Villevert, par le Club nautique de Lyon.

27 Juillet. — Distribution solennelle des prix du Petit séminaire de Saint-Jean, sous la présidence de Monseigneur le cardinal Caverot, archevêque de Lyon.

28 Juillet. — Me Jules Dulac est nommé bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel.

Sont nommés membres du Conseil de discipline : MMe Brac de la Perrière, Mathevon, Guerrier, Genton, Bonnet, Vachon, Desprez, Vachez, Dubreuil, de Villeneuve, Perrin (Gabriel), Munet, Jacquier et Morin.

— Distribution solennelle des prix aux élèves de l'Institution Notre-Dame des Minimes, sous la présidence de Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, ancien professeur des Minimes.

29 Juillet. — Distribution solennelle des prix aux élèves de l'Institution des Chartreux, sous la présidence de NN. SS. les évêques de Soissons et de Verdun, anciens professeurs et directeurs de l'établissements. M. l'abbé Rivoire, professeur de rhétorique, prononce un discours remarquable sur l'*utilité de l'enseignement de la langue grecque.*

31 Juillet. — Concours annuel organisé par la Société de géographie, entre les élèves des Écoles primaires, municipales ou libres de la ville de Lyon, dans les salles de l'École supérieure de commerce, rue de la Charité, 34.

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

SULLY-PRUDHOMME

ET

LA POÉSIE PHILOSOPHIQUE

LE poète peut-il se plaindre que la nature soit moins grande et moins belle pour lui depuis que les sciences l'ont fait mieux connaître ? Boileau et les critiques du XVIIe siècle se seraient évidemment prononcés pour l'affirmative; ils n'auraient pas renoncé sans d'amers regrets aux Faunes et aux Nymphes qui tenaient tant de place en leurs vers et dont le grand roi avait peuplé les jardins de Versailles. Les gracieuses fictions de la mythologie grecque leur paraissaient l'indispensable ornement de toute description des phénomènes de la nature. Notre siècle abandonne résolument ce décor poétique. Les découvertes de nos savants sont si bien devenues l'un des éléments habituels de notre pensée que nous ne pouvons plus souffrir ce qui nous les dérobe. La science envahit tout dans notre temps; il est naturel qu'elle veuille s'emparer aussi de la poésie. C'est une autre attaque

Digitized by Google

des Titans contre l'Olympe; il est certain que cet assaut aboutira à une victoire et que le vieux Jupiter hellénique sera détrôné.

Mais la victoire sème toujours des ruines autour d'elle. A la place des ingénieux symboles créés par le plus artiste de tous les peuples, oserons-nous mettre les formules sèches et arides des sciences exactes ? La poésie de l'avenir ressemblera-t-elle à ces traités didactiques du Moyen-Age où la forme du vers latin n'était plus qu'un système de mnémotechnie ? Quelques pessimistes soutiennent que la poésie ne peut plus convenir à un siècle tel que le nôtre, qui recherche avidemment la vérité et se défie de l'idéal. Je lisais dernièrement, dans un article de critique, cette prédiction qu'en l'an 2000 on ne ferait plus de vers. Nos poètes réalistes contemporains ont leur réponse toute faite. En attendant cette date, qu'on peut débattre (1), comme le disait Béranger, ils prouvent la perpétuité de la poésie par sa fécondité. Jamais école n'a produit davantage; mais jamais école n'a plus résolûment proposé pour but à la poésie la simple description de ce qui frappe nos sens. Quelques-uns de ses adeptes ont poussé jusqu'au prodige leurs tours de force descriptifs. Mais c'est une poésie évidemment fort secondaire que celle qui se borne à charmer l'oreille par la richesse des rimes, à contenter l'imagination par l'éclat d'une image réussie, à faire converger tout l'artifice d'une petite pièce à mettre en relief un mot heureux. Cette poésie vise à décrire le monde exté-

---

(1) Qu'en l'an 2000, date qu'on peut débattre
De la médaille on verrait le revers.

Béranger, *Le dernier de nos rois.*

Digitized by Google

rieur, comme la photographie reproduit un paysage, sans qu'on puisse démêler dans ces reproductions la pensée créatrice qui donne un sens à toute la scène en interprétant librement quelques-uns de ses effets. Cette réponse du réalisme ne peut avoir qu'un succès éphémère. C'est une mode dont on reviendra.

La vraie poésie a fait de tout temps une autre réponse. Il y a eu, même dans l'antiquité, de grands esprits qui ont tenté non seulement de réconcilier, mais d'unir la poésie et la science. C'est ce que Lucrèce faisait avec l'audace du génie en exposant dans son *De Natura Rerum* les formules ardues de la doctrine d'Epicure. Dès le XVIIIe siècle, combien d'esprits ont rêvé d'écrire le *De Natura Rerum* des temps modernes. C'était l'inspiration fondamentale de ce grand poème d'*Hermès* que méditait André Chénier, et dont il nous reste quelques beaux fragments. C'était le rêve de Gœthe, et le *Second Faust,* sous sa forme symbolique et souvent si étrange, n'est qu'une demi-réalisation de cette pensée à laquelle un poème grandiose, toujours entrevu et jamais composé, devait servir d'organe. Que de poètes plus obscurs ont fait quelques pas dans cette voie, et se sont arrêtés, découragés par les difficultés de l'exécution ! C'est que pour mener à bonne fin une tentative aussi hardie, il ne suffit ni de cette souplesse d'esprit qui se révèle par l'heureux choix des termes et la facture habile des vers, ni de cette richesse d'imagination qui voile sous une image la sécheresse d'une formule, ni de cette universalité de connaissances qui sache embrasser dans les limites d'une conception poétique les horizons toujours plus vastes de la science. Il faut avoir du génie, et les forces colossales d'une intelligence comme celle de Gœthe seraient à peine égales à un tel effort.

Cependant un poète contemporain, chez lequel la force

Digitized by Google

procède d'une disposition méditative de l'âme et d'une élévation naturelle de la pensée plutôt que cette magie de l'expression, dont Victor Hugo a si merveilleusement usé et abusé en notre siècle, s'est risqué à cette périlleuse entreprise. La poésie philosophique et scientifique a trouvé en M. Sully-Prudhomme un digne interprète. Il est moins populaire peut-être pour avoir ouvert aux muses françaises cette voie nouvelle que pour avoir écrit ces courtes pièces de vers, d'une facture si fine et d'un sentiment si délicat, dont le *Vase brisé* reste, pour un grand nombre de lecteurs, le modèle le plus parfait et le plus souvent cité. La réputation a ses caprices et ne dispense pas toujours l'honneur en proportion de la peine. A quelque rang, d'ailleurs, que l'avenir classe les poèmes scientifiques de Sully-Prudhomme, ils constituent l'une des œuvres les plus originales de ce siècle, et méritent, à ce titre, la plus sérieuse attention.

Le poète avait été préparé à ce rôle. Élevé au temps de la fameuse bifurcation imaginée par le ministre Fortoul, il avait suivi la section des sciences et s'était sérieusement préparé à l'École polytechnique. Une maladie interrompit, dit-on, son travail. Le jeune étudiant, qui avait rêvé d'être ingénieur ou officier, se rejeta vers la Faculté de Droit. Mais il lui est resté de ses premières études un goût pour les sciences exactes, qui perce jusque dans les plus poétiques de ses conceptions. L'abstraction lui est familière; les formules n'ont point le don de l'effrayer. Il y a de la géométrie et de l'algèbre dans ses vers, et l'une de ses plus intimes jouissances est d'exposer avec la précision du savant et l'élévation du poète quelque grande loi de la nature. Son droit terminé, avant de se consacrer aux lettres, il passa un an environ dans la grande usine du Creusot, en face des merveilles de l'industrie moderne. Poète par le cœur, il est

Digitized by Google

resté ingénieur et savant par instinct de naissance. La poésie l'a conquis, mais ne l'a point dérobé à la science vers laquelle la pente naturelle de son esprit le ramène.

C'est par une traduction du premier livre de Lucrèce que le poète a préludé à ses œuvres philosophiques. Il ne pouvait se mettre à plus forte école. Laissons de côté la désolante doctrine d'Épicure et les grossières conséquences que les matérialistes de tous les temps en ont tirées. Mais, si nous ne regardons que la mise en œuvre, quel poète a abordé avec plus de témérité et surmonté parfois avec un plus rare bonheur les difficultés de l'exposition d'un système philosophique? La critique ne sait dans quelle catégorie ranger cette œuvre magistrale, qui a la précision du poème didactique sans en avoir la monotonie, qui a le grand souffle et l'intérêt de l'épopée, sans exclure les retours mélancoliques sur les misères humaines, ces accents du cœur qui font songer aux élégiaques anciens, et aux *Méditations* du plus grand de nos poètes modernes. D'ailleurs, depuis Lucrèce, les données du problème ont moins changé qu'on ne le suppose. Dès qu'on exclut du monde la Providence créatrice, dès qu'on laisse l'homme face à face avec l'inexorable nécessité, qu'importe que l'Univers procède d'une combinaison fortuite des atômes ou de l'agglomération en forme sphérique et du refroidissement de la matière en ignition? Question de procédé et de système! Le monde n'en est pas moins vide; l'âme ne se heurte pas à un problème moins douloureux; la solution reste la même. L'homme est toujours jeté ici-bas sans savoir d'où il vient, sans pressentir où il va. Contre cette cruelle incertitude, qui fait de lui le jouet du hasard, il entend toujours protester dans son cœur, au temps de Lucrèce comme au siècle de Darwin, la vieille et irrésistible croyance en un Etre

Digitized by Google

suprême qui veille sur lui ; ce que l'Écriture sainte appelle d'un mot sublime : L'Esprit qui fait crier : mon Père. « *Et spiritum clamantem : Pater* (2). »

Mais, s'il est peut-être bon de traverser l'école de Lucrèce, il est sage de ne point s'y attacher. Notre siècle honore les traductions en vers d'un de ces éloges qui impliquent l'estime, mais excluent l'admiration. Qui lit aujourd'hui la traduction des Géorgiques de Delille, si vantée et si digne de l'être ? On répète la louange, mais on se dispense d'en vérifier les titres. Lucrèce lui-même a trouvé dans l'académicien de Pongerville un traducteur correct, élégant, souvent heureux. Je ne sache pas que beaucoup de lecteurs aient eu la tentation de comparer la traduction de Pongerville à celle de Sully-Prudhomme. Il en est de ces essais comme d'un exercice d'escrime où l'on n'a qu'un seul but : faire montre de sa force. La preuve faite, il est superflu de la prolonger.

Et, cependant, il y aurait un petit problème littéraire à soulever par la comparaison de ces deux traductions de Lucrèce. Toutes deux sont de l'excellent français et n'appartiennent pas cependant à la même langue. La version de Sully-Prudhomme peut servir à mesurer l'espace franchi par notre vocabulaire poétique. Quoi donc ! en notre siècle, où tout se transforme, la langue elle-même, non seulement dans son audacieuse initiative d'expression des pensées nouvelles, mais encore dans le travail de traduction des pensées d'autrui, a-t-elle donc parcouru une odyssée dont les étapes puissent être constatées ? Cela est incontes-

(2) *Ad Galat.*, IV, 6.

Digitized by Google

table. La traduction de Sully-Prudhomme est plus littérale, se dérobe moins au terme technique, recourt plus rarement aux périphrases. On sent qu'une foule de termes, que nul n'aurait osé jadis faire entrer dans les vers, y ont reçu droit de cité. C'est le résultat des libertés conquises par l'école romantique; c'est même la conséquence des efforts purement descriptifs des réalistes modernes. Poètes à courte inspiration, ils n'ont pas, comme nos grands classiques, sondé les dernières profondeurs de l'âme humaine, mais ils ont admirablement fouillé le vocabulaire. Pour varier les effets, pour multiplier les mesures, pour exprimer l'infinie variété de cette écorce de toutes choses au-dessous de laquelle ils ont si rarement pénétré, ils ont cherché dans notre langue toutes les combinaisons qu'elle était susceptible de fournir, et ils en ont découvert plus d'une qui avait échappé à leurs devanciers. Ils n'ont pas enrichi, mais ils ont assoupli notre idiôme, et qui sait s'ils ne l'ont pas inconsciemment préparé à cette vaste exposition des merveilles de la science qui sera peut-être l'œuvre de notre prochain grand siècle?

La traduction du premier livre de Lucrèce est précédée d'une introduction en prose sur laquelle il faut s'arrêter quelques instants; car elle pose fort nettement la question de doctrine, et, sans elle, il est difficile de comprendre le système philosophique de l'auteur. En avons-nous, même, l'exposition complète dans cette préface? Il est disséminé un peu partout dans l'œuvre du poète, dans les pièces fugitives comme dans les œuvres de longue haleine, dans la prose qui veut être dogmatique comme dans les rimes où le doute et la souffrance morale lui arrachent des accents douloureux.

Digitized by Google

La foi de l'enfance s'est éteinte :

Je voudrais bien prier, je suis plein de soupirs!
Ma cruelle raison veut que je les contienne.
Ni les vœux suppliants d'une mère chrétienne,
Ni l'exemple des saints, ni le sang des martyrs,

Ni mon besoin d'aimer, ni mes grands repentirs,
Ni mes pleurs n'obtiendront que la foi me revienne.
C'est une angoisse impie et sainte que la mienne;
Mon doute insulte en moi le Dieu de mes désirs.

Pourtant, je veux prier, je suis trop solitaire.
Voici que j'ai posé mes deux genoux à terre :
Je vous attends, Seigneur; Seigneur, êtes-vous là ?

J'ai beau joindre les mains, et le front sur la Bible,
Redire le *Credo* que ma bouche épela,
Je ne sens rien du tout devant moi, c'est horrible (3) !

A la place de ce Dieu qui s'est évanoui, le poète ne trouve que l'univers avec ses lois inexorables et sa froide majesté. Cependant, c'est ce monde admirable dont le Psalmiste a dit : « Que les cieux montrent la gloire de Dieu. *Cœli enarrant gloriam Dei* (4). » Mais le penseur moderne, dans ces lois astronomiques sur lesquelles ont compté jusqu'à ce jour les apologistes pour démontrer jusqu'à l'évidence l'intervention d'une intelligence créatrice, ne voit que la résultante fatale de bouleversements dont l'histoire nous échappe. J'emprunterais volontiers à nos annales du monde moderne une comparaison pour faire comprendre cette théorie. De même qu'après les luttes sanglantes du XVIe siècle et les horreurs de la guerre de Trente ans, s'est

(3) *Épreuves*, p. 22. *La Prière.*
(4) *Ps.*, XVIII, 2.

Digitized by Google

établi entre les grands États de notre Occident un système de pondération réciproque, qui résultait des vicissitudes de tant de luttes, et qu'on aurait pu croire préconçu par la prudence humaine, vu qu'il a sauvegardé les nations, pendant un siècle ou deux, des invasions sans prétexte ou des conquêtes brutales; ainsi dans l'univers, après des chocs qui ont dû pulvériser plus d'un monde, s'est établie une loi d'équilibre dont la fixité nous ravit parce qu'il nous est impossible d'en prévoir et d'en constater les déviations. Ses bienfaits nous saisissent, parce que nous avons perdu la trace des maux qui l'ont précédée. C'est une sorte de *trève de Dieu* imposée à l'univers, qui durera jusqu'à ce qu'une cause plus forte en suspende les effets. Il faut en jouir sans remords, de même qu'on peut l'accepter sans reconnaissance; car l'univers qui nous enchante n'a pas conscience de sa splendeur, pas plus que la terre qui nous nourrit ne sait qu'elle est notre bienfaitrice.

Vous êtes ignorants comme moi, plus encore,
Innombrables soleils? La raison de vos lois
Vous échappe, et soumis, vous prodiguez sans choix
Les vibrantes clartés dont l'abîme se dore.

Tu ne sais rien non plus, rose qui vient d'éclore :
Et vous ne savez rien, zéphyrs, fleuves et bois!
Et le monde invisible, et celui que je vois,
Ne savent rien d'un but et d'un plan que j'ignore.

L'ignorance est partout, et la divinité,
Ni dans l'atôme obscur, ni dans l'humanité,
Ne s'élève en criant : « Je suis et me révèle ! »

Étrange vérité, pénible à concevoir,
Génante pour le cœur, *comme pour la cervelle*,
Que l'Univers, le Tout, soit Dieu sans le savoir (5).

(5) *Les épreuves*, p. 12. *Scrupule.*

Digitized by Google

Vérité gênante, en effet, même pour la vraie poésie ! Ce n'est pas sans dessein, qu'au milieu de tant de vers artistement ciselés, je détache ce sonnet où la sécheresse de la pensée aboutit à ce dernier tercet prosaïque, dont l'effet manqué contraste avec la grâce des premiers quatrains. Comme chez Lucrèce, les doctrines désolantes aboutissent à des vers durs, à des développements arides, et ici à une expression à demi-triviale. Mais l'âme ne va-t-elle point réclamer au nom de ces phénomènes intellectuels dont le scalpel de l'anatomiste est impuissant à saisir la trace, et que l'observation intime nous montre cependant aussi certaines et plus indiscutables mêmes que ceux qui frappent nos regards? Le poète ne peut incliner au matérialisme d'un Lamettrie; les jouissances intellectuelles comme les souffrances morales lui ont trop bien appris à distinguer le monde de l'esprit du monde des sens. « Le mysticisme, dit notre poète, en pouvoir de philosophe, voudrait prouver positivement qu'il y a un monde distinct et supérieur, et la science ensuite avance le caractère mystérieux de la vie et de la pensée..... Rien de plus arbitraire que l'hypothèse de la matière, telle qu'elle se définit dans les théories scientifiques, et rien de moins légitime que la prétention du spiritualisme à scinder l'homme en deux substances dont la relation devient inintelligible..... Le mieux serait, sans doute, de bannir des discussions philosophiques les mots *matière* et *esprit*, en tant qu'ils désignent des substances, et de les employer seulement pour désigner deux ordres évidemment distincts de phénomènes..... On arriverait bientôt à reconnaître que l'abîme qui séparait ces choses n'était qu'une lacune de la science, leur incompatibilité, une apparente contradiction de deux analyses incomplètes,

Digitized by Google

opérées à des degrés inégaux de réflexion (6). »

Ainsi, l'auteur semble se prononcer pour une sorte de panthéisme assez analogue à celui de Spinosa (7). Les êtres de toute nature ne sont que des modes d'une substance unique et la diversité des apparences, au lieu de supposer des causes différentes, ne fait qu'attester les procédés encore rudimentaires d'une science incomplète. Cette substance unique, n'est-ce pas le Dieu qu'on cherche en vain à découvrir et à définir.

Dieu n'est pas rien, mais Dieu n'est personne; il est Tout (8).

Mais, d'une manière assez inattendue, de Spinosa nous passons à Kant. Le haut sentiment moral du poète proteste contre sa métaphysique. Il se trouve à l'étroit dans ce monde occupé tout entier par ce Dieu inconscient,

---

(6) *Trad. de Lucrèce*. Préface, p. 72-74.

(7) La prédilection secrète, toute naturelle, d'ailleurs, étant donné le cours de ses idées, de notre poète pour Spinosa, s'est attestée par le sonnet suivant, intitulé *Un bonhomme* et inséré dans les *Épreuves :*

C'était un homme doux, de chétive santé,
Qui, tout en polissant des verres de lunettes,
Mit l'essence divine en formules très nettes,
Si nettes que le monde en fût épouvanté.

Ce sage démontrait avec simplicité
Que le bien et le mal sont d'antiques sornettes,
Et les libres mortels d'humbles marionnettes,
Dont le fil est aux mains de la nécessité.

Pieux admirateur de la Sainte Écriture
Il n'y voulait pas voir un Dieu contre nature;
A quoi la synagogue en rage s'opposa.

Loin d'elle, polissant des verres de lunettes,
Il aidait les savants à compter les planètes.
C'était un homme doux, Baruch de Spinosa.

(8) *Les Épreuves*, p. 30. *Les Dieux*.

Digitized by Google

auquel Voltaire appliquait si justement, par la bouche de Spinosa, le ver ironique si connu :

> Je crois bien, entre nous, que vous n'existez pas.

Il reste, en effet, trop peu de place pour les grands sentiments de l'âme humaine, pour l'amour, pour le dévouement, pour la science elle-même; car à quoi bon deviner une énigme, dont le dernier mot est l'ignorance absolue à moins que ce ne soit le pur néant. Le sentiment qui faisait retrouver un Dieu à Kant, lorsque son impitoyable critique avait fait litière de toutes les preuves de raisonnement, affirme de nouveau à notre poète l'idéal que sa philosophie anéantit. De là ce duel, fort curieux, qui remplit toutes ses œuvres. La lutte dure encore; mais le lutteur aspire au repos, à la certitude, à la paix. Il le dit éloquemment, à propos d'un autre tourment :

> Puissé-je ainsi m'asseoir au faîte de mes jours
> Et contempler la vie, exempt enfin d'épreuves,
> Comme du haut des monts on voit les grands détours,
> Et les plis tourmentés des routes et des fleuves (9) !

L'enthousiasme pour la science, pour la vérité, tel est le grand sentiment qui réchauffe cette froide métaphysique. Nous lui devons un véritable fragment d'épopée, c'est le poème intitulé le *Zénith*. C'était le nom d'un ballon qui emportait trois aéronautes, dont deux trouvèrent la mort pour avoir atteint imprudemment, dans leur ascension, les limites où la raréfaction de l'air ne permet plus la respiration et la vie. La langue du poète, avec sa précision scien-

---

(9) *Les Solitudes*, p. 188. *La Vieillesse.*

Digitized by Google

tifique, sans tour de force, en termes rigoureux et exacts, célèbre la hardiesse de la tentative et en décrit les moyens :

Ils montent, épiant l'échelle où se mesure
L'audace du voyage au déclin du mercure,
Par la fuite du lest au ciel précipités ;
Et cette cendre éparse, un moment radieuse,
Retourne se mêler à la poudre odieuse
De nos chemins étroits que leurs pieds ont quittés (10).

Mais la mort bravée par amour de la science, plus encore que les vérités conquises, révèle, au nom de l'héroïsme qu'elle atteste, un monde supérieur. Une foi, passagère peut-être, s'éveille dans l'âme du poète en face du sacrifice des aéronautes, et lui inspire des strophes qui sont parmi les plus belles qu'il ait écrites :

Mais quelle mort ! La chair, misérable martyre,
Retourne par son poids où la cendre l'attire ;
Vos corps sont revenus demander des linceuls ;
Vous les avez jetés, dernier lest, à la terre,
Et, laissant retomber le voile du mystère,
Vous avez achevé l'ascension tout seuls.

Pensée, amour, vouloir, tout ce qu'on nomme l'âme,
Toute la part de vous que l'infini réclame,
Plane encor, sans figure, anéanti ? Non pas !
Tel un vol de ramiers que son pays rappelle
Part, s'enfonce et s'efface en la plaine éternelle,
Mais n'y devient néant que pour les yeux d'en bas.

(10) *Le Zénith*, III, p. 254.

Digitized by Google

Mourir où les regards d'âge en âge s'élèvent,
Où tendent tous les fronts qui pensent et qui rêvent !
Où se règlent les temps graver son souvenir !
Fonder au ciel sa gloire, et dans le grain qu'on sème
Sur terre propager le plus pur de soi-même,
C'est peut-être expirer, mais ce n'est pas finir (11) !

Le poème des *Destins* se rapproche de la préface du premier livre de Lucrèce plus que ces nobles strophes où l'âme, dégagée de son enveloppe mortelle, semble entonner le bel hymne de Longfellow, *Excelsior*, pour s'élancer aux cieux. Le Bien et le Mal, dans les *Destins*, se disputent et notre terre et toute planète qui émane à la vie du sein du chaos où bouillonnaient ses premiers éléments. L'un et l'autre rêvent d'en faire la conquête, et la conclusion de cette lutte, c'est que le bien et le mal ne sont que deux faces, aussi l'on veut deux alternances d'un même développement.

Je repousse à dessein le mot de progrès ; car je voudrais que ce terme impliquât toujours l'idée de liberté, et ce n'est qu'à regret que je le vois employé, je suis tenté de dire profané, par ceux qui nient ce qu'il y a de plus essentiel à notre âme, le pouvoir de choisir librement le bien. Le poète recule un peu devant cette conclusion. On dirait qu'il laisse à l'âme une ombre de liberté ; comme celle du prisonnier de Chillon, dont lord Byron décrit les mouvements autour de la colonne où sa chaîne est rivée. C'est en ce sens qu'il dit à la nature :

Eh bien j'imiterai ta sagesse sacrée,
Et puisque tes arrêts, pour moi respectueux,
M'ont laissé le vouloir qui choisit et qui crée,
Je veux que mon effort se concerte avec eux...

(11) *Le Zénith*, III, p. 260.

Digitized by Google

Ne mesurant jamais sur ma fortune infime
Ni le bien, ni le mal dans mon étroit sentier,
J'irai calme, et je voue, atôme dans l'abîme,
Mon humble part de force à ton chef-d'œuvre entier (12).

Mais cette résignation stoïque à un ordre implacable, cette coopération plus illusoire qu'effective à la marche de l'univers, ne reçoivent-elles pas des événements les plus cruels démentis ? On a dit quelquefois qu'il n'y a pas de matérialiste au lit de mort d'une personne aimée. Il n'y a pas non plus de fataliste pleinement résigné en présence des humiliations et des douleurs de cette autre mère qu'on appelle la Patrie. Nos terribles épreuves de 1870 avaient profondément ébranlé l'âme de notre poète. La loi du plus fort est-elle donc l'*ultima ratio*, la raison dernière de toutes choses ici-bas, et dans ces transformations du monde, dans ces déchéances soudaines des êtres individuels comme des nations, n'y a-t-il rien qui puisse défendre le faible ou venger l'opprimé ? La justice, en un mot, est-elle, suivant le mythe antique d'Astrée, remontée aux cieux, dans le domaine de l'invisible, en délaissant à jamais notre horizon ? Tel est le sujet de la plus importante des œuvres philosophiques de Sully-Prudhomme, de son poème de *la Justice*.

A ce problème de la souffrance, de la transformation du monde physique comme du monde politique par une série de catastrophes, la philosophie de l'histoire n'a opposé jusqu'ici que des réponses discutables, et la poésie s'est bornée à en exposer les divers aspects sans conclure. Ce qu'a fait par exemple Voltaire dans son poème sur le

(12) *Les Destins*, p. 244.

Digitized by Google

désastre de Lisbonne. Sully-Prudhomme n'a point reculé devant les périls, et il semble les avoir compliqués encore par la difficulté du mètre qu'il a choisi. Son poème de la *Justice* est une sorte de traité de mathématiques ou de géométrie, où les propositions, rigoureusement déduites, à la façon des théorèmes, s'appellent l'une l'autre, et forment comme les anneaux d'une chaîne. Rien ne rappelle mieux la succession de syllogismes qui constituent l'*Ethique* de Spinosa. Gœthe trouvait que l'impression de grandeur qui se dégageait de ce puissant édifice, élevé par le philosophe hollandais, avait quelque chose de souverainement poétique. A ce titre, l'œuvre de Sully-Prudhomme aurait pu lui plaire, et si notre poète avait vécu trois quarts de siècle plus tôt, nous trouverions son éloge dans quelque fragments des *Entretiens de Goëthe et d'Eckermann*. Mais ce n'est pas assez que de parler de syllogismes. Parmi toutes les formes de raisonnement chères à la scolastique, il en est une où la conclusion du raisonnement, servant de transition naturelle à l'idée suivante, forme l'une des prémisses du syllogisme qui succède au premier; de telle sorte que les preuves s'accumulent, trouvant dans ce qui les précède et les soutient leurs points de jonction, et les supports où elles s'appuient. Elles forment ainsi un amoncellement, et d'un mot grec qui signifie *monceau*, on a dérivé le terme qui sert à désigner ce procédé de raisonnement qu'on nomme le *sorite*. Or ce poème de la Justice est une succession de sorites. On ne s'attendait guère à voir le sorite en poésie, et surtout à lui voir prendre pour vêtement les formes poétiques réservées jadis à la poésie légère ou amoureuse : le sonnet et le quatrain.

L'ombre de Pétrarque en a dû frémir dans l'autre monde. Ces rimes accouplées, ces tercets qui reviennent sur les

Digitized by Google

mêmes sons comme pour réciter, en l'honneur de sa dame, je ne sais quelles litanies de l'amour et de la beauté, condamnés à exprimer des doutes, à raconter les angoisses d'une pensée qui cherche l'idéal et ne le trouve nulle part, au premier abord, quelle profanation ! Et cependant, en y réfléchissant, pourquoi pas ? C'est un emploi nouveau du sonnet, mais il se justifie. Dans sa forme brève, dans ses limites si étroitement définies, il convient tout aussi bien à une question qu'à un élan d'amour. Il donne à un problème la forme précise de ses contours si nettement arrêtés.

Pour enfermer en ce peu de vers toute une alternative philosophique, il faut la réduire à ses éléments les plus essentiels. C'est comme une feuille métallique qu'on veut faire passer au laminoir. Il faut en bien calculer les dimensions et la résistance.

Ainsi s'établit une sorte de dialogue, on dirait presqu'à l'imitation des anciennes disputes de Sorbonne, entre deux interlocuteurs qui représentent, l'un les objections du doute, l'autre les réponses du sentiment. L'incertitude, l'ironie, la négation remplissent les sonnets qui sont l'œuvre du premier personnage que Sully-Prudhomme appelle le *Chercheur*. A ce sonnet une voix mystérieuse oppose, en trois quatrains et demi, ces vieilles raisons que le cœur alléguera toujours et que l'humanité croit encore, parce que le besoin de croire et d'aimer dominera toujours les arguments du scepticisme. Mais, dans les deux derniers vers du dernier quatrain, le Chercheur reprend la parole, et en deux vers froids, incisifs, détruit l'œuvre commencée, pose un nouveau doute, et ces deux vers appellent le sonnet suivant, où ce nouveau doute prend corps et se développe ; voilà le sorite. Ces deux vers sont souvent d'une force remarquable. Ils font penser au mot de Démosthènes

Digitized by Google

sur Phocion : « Voilà la hache de mes discours qui se lève. » Ils ont, en effet, bien souvent le tranchant du fer pour anéantir toute cette éloquence émouvante et confuse de nos sentiments. Mais à la différence des mots brefs et sensés de Phocion, ils ne sont pas toujours les arguments d'un vrai sage.

Le style de la *Justice* est souvent fort vigoureux. Il est un remarquable exemple de ce qu'il peut y avoir parfois de poésie véritable au sein d'idées abstraites, et de relief dans un style où manque la couleur. C'est un dessin au simple trait, un crayon, si l'on veut, mais un crayon manié par un maître, et sous mainte esquisse on sent la passion qui a fait vibrer la main de l'artiste. Par contre, cette force trop régulière est monotone; cette précision confine parfois à la sécheresse, à la manière ou à l'obscurité. Ce n'est point évidemment un livre fait pour la foule, pas plus que les syllogismes de Spinosa auxquels il nous fait songer.

Dans la première partie, intitulée *Silence au cœur*, l'auteur cherche en vain la Justice; il ne la trouve ni dans les espèces où une guerre implacable sacrifie aux pousses les plus vigoureuses, aux animaux les plus forts tout ce qui est faible et impuissant; où la nutrition de l'un est la destruction de l'autre; où la mort de ce qui disparaît est la condition unique et fatale de l'existence de ce qui survit. Il en est de même entre individus, il en est de même entre Etats. Les civilisations luttent entr'elles comme les plantes; les races s'entretuent comme les animaux s'entredévorent, et ce que nous nommons le progrès est l'accumulation féconde d'un nombre incalculable de morts et de misères, comme l'*humus* qui nous nourrit est l'entassement des cadavres des animaux et des débris des plantes.

Et qu'opposer à ce fatalisme ? La liberté de l'âme. Qui

Digitized by Google

sait si ce n'est point la plus décevante de nos illusions?

Seul le plus fort motif peut enfin prévaloir;
Fatalement conçu pendant qu'on délibère,
Fatalement vainqueur, c'est lui qui seul opère
La fatale option qu'on appelle un vouloir.

En somme se résoudre aboutit à savoir
Quelle secrète chaîne on suivra la dernière.
Toute l'indépendance expire à la lumière
Puisqu'on saisit l'anneau sitôt qu'on l'a pu voir.

Tout ce qu'un être veut, son propre fond l'ordonne.
Mais l'ordre, irrésistible, à son insu lui donne
Le sentiment flatteur qu'il est sollicité;

Ainsi la liberté, vaine horreur de tutelle,
N'est que l'essence aimant le dernier joug né d'elle,
L'illusion du choix dans la nécessité.

Voilà bien le sonnet purement philosophique, véritable pari de difficulté vaincue, aboutissant à un dernier vers heureux qui le résume en une formule, tout en gardant un mouvement de vraie poésie. La voix qui fait la contre partie s'indigne, et les vers plus faciles semblent nous prouver que le cœur inspire mieux que la géométrie :

Debout, debout, ô Macchabées,
O Léonidas, ô Brutus,
O Christ, ô victimes tombées,
Pour le droit ou pour les vertus!

Debout, grands saints et grands-stoïques,
Et de toute votre hauteur
Laissez vos linceuls héroïques,
Descendre sur cet imposteur!

Qu'il sente sur sa tête infâme
Leur poids grossir comme un remords!
Qu'il entende sourdre en son âme
L'anathème indigné des morts!

Digitized by Google

J'irai sans lui, d'un seul coup d'aile,
Droit au cœur de la vérité.

Mais le Chercheur reprend aussitôt :

Sous l'anathème immérité,
J'y rampe, explorateur fidèle.

Mais la *Justice* se termine par une seconde partie intitulée *Retour au cœur*. La cité humaine, fruit de tant de souffrances, arrosée de tant de larmes et de sang, se relève par l'amour du vrai, du beau, surtout par le patriotisme. C'est le sentiment, chose noble, mais chose fugitive et fragile, qui lui donne sa consistance plus que le droit, dont le scepticisme du poète se refuse à admettre le fondement divin.

Quand défilent dans la grand'rue
Clairons levés, chevaux piaffants,
Aux cris de la foule accourue,
Les vieux escadrons triomphants.

Ou quand passent les funérailles
D'un illustre et pur magistrat,
Un frisson court jusqu'aux entrailles.
Du plus lâche et du plus ingrat.

Les âmes sont dans l'air. Il semble
Que de longs fils Eoliens,
Rattachant tous les citoyens,
Tressaillent ébranlés ensemble ;

Et le douteur indifférent,
Le railleur même aux froids sarcasmes,
Suivent, poussés par le torrent
Des civiques enthousiasmes (13).

Retour au cœur ! C'est bien d'ailleurs le mot de toute poésie. La réponse aux doutes, l'élan vers l'infini, vers

(13) La *Justice*, xe veille, p. 257.

Digitized by Google

l'idéal, tout cela se trouve, non seulement dans la conclusion assez vague de ce poème philosophique, mais dans ces pièces détachées si nombreuses, plus connues, sur lesquelles plus que ces œuvres si originales, s'est fondée la réputation de Sully-Prudhomme. Envolons-nous vers ces horizons moins extraordinaires, mais plus sereins. Une jolie poésie intitulée l'*Hirondelle*, charmant appel allégorique aux sentiments élevés et purs, nous servira de transition :

Toi qui peux monter solitaire
Au ciel sans gravir les sommets,
Et dans les vallons de la terre
Descendre sans tomber jamais;

Toi qui, sans te pencher au fleuve
Où nous ne puisons qu'à genoux,
Peux aller boire, avant qu'il pleuve,
Au nuage trop haut pour nous;

Toi qui pars au déclin des roses
Et reviens au nid printanier,
Fidèle aux deux meilleures choses,
L'indépendance et le foyer.

Comme toi mon âme s'élève,
Et tout à coup rase le sol,
Et suit avec l'aile du rêve
Les beaux méandres de ton vol.

S'il lui faut aussi des voyages,
Il lui faut son nid chaque jour.
Elle a tes deux besoins sauvages :
Libre vie, immuable amour (14).

G.-A. HEINRICH.

(*A suivre.*)

(14) *Stances et poèmes. La Vie intérieure*, p. 21. *L'Hirondelle.*

Digitized by Google

LE GREC CLITOPHON

Premier Historien de Lyon (*)

II

L'ÉTYMOLOGIE DE LUGDUNUM

Si le texte du vieil historien des Gaules est d'une autorité décisive à l'égard de l'origine de Lyon, il n'en a pas moins en ce qui concerne l'étymologie si contestée de *Lugdunum*. Après deux siècles d'oubli, cette étymologie a reconquis, le rang auquel elle a droit, grâce à MM. Frœhner, de Witte et A. Allmer, (14), et je ne reviendrais pas sur cette question, si cette étymologie n'avait pas été contestée ici même, dans la *Revue du Lyonnais*.

Ce n'est pas que j'aie la prétention de rien ajouter aux arguments décisifs développés par notre éminent épigraphiste avec le savoir et la judicieuse critique qu'on lui

(*) Suite et fin. — Voir le numéro de juillet de la *Revue du Lyonnais*.

(14) *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 35, juillet à septembre 1886, pp. 143 et 144; *Lyon-Revue*, n° 64, avril 1886, pp. 206 et 207 avec figure.

Digitized by Google

connaît ; je veux seulement compléter et rectifier ce que j'ai essayé de dire précédemment (15) à ce sujet.

Le témoignage de Clitophon est péremptoire, il est le fidèle écho de l'opinion admise chez les Celtes. Que l'on ait, comme il arrive souvent, brodé une légende sur une dénomination de lieu, cela n'empêche pas que *Lugudunum* ait signifié originairement *Colline des corbeaux*. Des monuments figurés, médaillons de terre cuite et monnaies (16) viennent, d'ailleurs, confirmer cette étymologie et lui apporter des preuves telles, que bien peu d'autres noms de ville pourraient en produire de semblables.

C'est même l'un de ces monuments, un médaillon, qui, le premier, a éveillé l'attention et remis en honneur auprès des archéologues, l'interprétation de l'antique historien grec.

---

(15) *Revue du Lyonnais*, mars 1886, pp. 164 et 165.

(16) A ces deux sortes de monuments M. de Witte (*loc. cit.*, p. 259, pl. 34, fig. III) en ajoute un troisième, dont M. E. Récamier, l'éminent collectionneur lyonnais, lui a donné communication. C'est un plomb trouvé dans la Saône et sur lequel on remarque, de chaque côté, une tête, l'une entre deux étoiles, l'autre sommée d'un croissant, en bas un lion couché et, en haut, un oiseau dont on a fait un corbeau. Il suffira de mettre sous les yeux du lecteur le fac-simile du dessin publié par la *Gazette archéologique*, pour reconnaître que cet oiseau est, non pas un corbeau, mais une colombe portant au bec le rameau symbolique. Je n'ai pas vu l'original et ne puis dire s'il ne porte pas les caractères de nos plombs antiques de douane ; mais, à coup sûr, les figures dont il est chargé n'ont aucun rapport avec Clitophon et la légende lyonnaise. Nous avons là un talisman de l'époque chrétienne, se rattachant à la secte des gnostiques si répandue à Lyon au IIIe siècle, et dont la Saône nous a conservé d'autres monuments du même genre, non moins caractéristiques et non moins curieux.

Digitized by Google

Signalé pour la première fois en 1871, il a été publié, l'année suivante, par M. Frœhner (17), à qui il appartient.

Fac-simile de la lithographie des *usées de France* (18).

Ce petit monument représente un personnage à tête rasée, imberbe, vêtu de la toge, tenant de la main gauche un

(17) Dans un article écrit dès les premiers mois de 1871, *Les Musées de France* (Paris, 1872, in-fol., pp. 59 et 60). Le dessin a été reproduit en 1877, par le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France;* puis, en 1884, dans la *Gazette archéologique*, pl. 34, nº 1; en 1885, par M. Desjardins, *Géographie des Gaules*, t. III, p. 73; enfin, il a servi à la restitution très élégamment gravée par M. C. Tournier, habile artiste lyonnais, et qui accompagne l'article de M. Allmer dans *Lyon-Revue*, avril 1886.

(18) C'est à l'obligeance de M. Frœhner que je dois de pouvoir offrir aux lecteurs de la *Revue* cette reproduction de la planche de son

Digitized by Google

volumen roulé et, de la droite, un vase d'où sortent deux épis de blé, qu'il paraît offrir à un autre personnage placé en face de lui. Celui-ci est un jeune homme nu, également imberbe, aux cheveux longs, coiffé d'une couronne murale, s'appuyant, de la main droite relevée, sur une haste et soutenant, de la gauche abaissée, une corne d'abondance ; une chlamyde repliée pend de son épaule gauche et, du même côté, un parazonium est suspendu à son flanc par un baudrier. En bas, entre les deux figures, apparaît un corbeau, perché sur un rocher, les ailes semblant prêtes à s'ouvrir et la tête tournée du côté du jeune homme. Au dessus se lit le mot : FELIC·IT·E·R (19) séparé en quatre par la haste, la couronne murale et la corne d'abondance.

La publication de ce médaillon mutilé latéralement fit remarquer d'autres fragments. L'un, trouvé à Sainte-Colombe, fait partie de la riche collection de M. E. Récamier; il a été publié, en 1882, par M. Florian-Valentin (20); le second se trouvait depuis longtemps conservé au Musée de Lyon (21). Il ne présente que

---

livre, que je n'avais pu me procurer. Le moule avait de nombreuses soufflures, qui ont produit des points ronds sur la pièce.

(19) Ce mot est une formule de félicitation ou de consécration (M. de Witte, *loc. cit.*), une réponse du génie à Plancus (M. Allmer) ; ne pourrait-on pas y voir également un souvenir de la légende, une allusion au corbeau de bon augure, posé aux pieds des deux personnages et qui regarde le génie comme s'il dictait à celui-ci ce mot, présage de prospérité : *Feliciter ?*

(20) *Bulletin épigraphique de la Gaule,* 1882, pl. XV.

(21) Il est à propos de remarquer que ces divers fragments ne proviennent pas du même moule, quoique étant la reproduction d'un même modèle. Ce fait vient encore à l'appui de l'étymologie indiquée par Clitophon et prouve combien elle était accréditée à l'époque ro-

Digitized by Google

Fragment perdu du médaillon du Musée de Lyon Fac-simile du dessin de M. F. Payan, exécuté à la moitié de la grandeur du monument original.

Fragment du médaillon du Musée de Lyon, dessiné d'après l'original (22).

la partie inférieure du même sujet, mais il complétait celui de M. Frœhner par la présence d'une sorte de pioche placée derrière le personnage romain, et par les premières syllabes

---

maine, longtemps après Plutarque. Les médaillons de ce genre, reproduisant des portraits ou des motifs tirés de la mythologie et de l'histoire, faisaient partie d'un système de décoration de vases, sur lesquels ils étaient disposés au nombre de trois. Le fait que l'allégorie de la fondation de Lugdunum, symbolisé par le corbeau, était figurée sur des ustensiles usuels, a été souvent reproduite et a occupé la main de plusieurs ouvriers, atteste que la légende et l'étymologie de Clitophon étaient populaires chez les Gallo-romains à une époque où la langue celtique était encore couramment parlée.

(22) On remarque à cet exemplaire deux soufflures du moule, qui ont formé deux saillies rondes, l'une sous le bec, l'autre sous la queue du corbeau.

Digitized by Google

de deux mots OPTI..... AVI... (23) disposés en deux lignes perpendiculaires. Encore est-il à remarquer que ce fragment ne nous est pas parvenu entier; il manque ces derniers détails, mais on les connaît par une gravure exécutée par les soins d'Artaud, le fondateur et le premier conservateur de notre Musée. Il l'avait fait graver pour illustrer un ouvrage intitulé la *Céramie*, dont on a le manuscrit, resté inédit ainsi que les planches (24).

M. Frœhner détermina le sens de ces figures, en signalant la ressemblance parfaite qui existe entre le jeune homme et le génie de Lyon représenté sur certaines mon-

---

(23) Ces syllabes ont été interprétées différemment. M. J. de Witte accepte (*Gazette*, p. 260), la lecture *Optime Segusiavis*, proposée par M. E. Récamier. Elle n'est pas admissible : les Ségusiaves n'avaient rien à voir dans un acte de consécration au génie de Lyon; la colonie de Lugdunum était absolument étrangère à la tribu Celte, *Civitas*, sur le territoire de laquelle elle avait été établie. Elles différaient toutes les deux, la cité ségusiave et la colonie romaine par l'origine, la race de leurs habitants, par le régime, la constitution et les droits politiques. M. Allmer, au lieu d'un I, voit la haste d'un E dans le dernier caractère et lit : *Optime ave*, salutation adressée par Plancus au génie qui lui répond *Feliciter*.

(24) Les auteurs qui ont cité cette reproduction l'ont désignée sous le nom de *dessin;* c'est une gravure occupant le n° III de la planche 96 destinée à la publication d'Artaud. Ce savant, du reste, n'avait pas reconnu le sujet qu'il représente; il le décrit ainsi dans son manuscrit : « Le IIIe (n°) où l'on voit les jambes de Mercure et un empereur romain à mi-corps a été déterré à Lyon. » (Communication de M. Allmer.) Le même fragment, dessiné par M. F. Payan, figure aussi à la pl. II du troisième volume de la *Description du Musée de Lyon*, préparé par Martin-Dausigny, pour faire suite à ceux de Commarmond, mais qui est resté inédit; il a été reproduit par la *Gazette archéologique*, *loc. cit.*, pl. 34, n° 2; et a également servi à la restitution de M. C. Tournier (*Lyon-Revue*).

Digitized by Google

naies d'Albin. M. de Witte a complété l'attribution en reconnaissant Plancus, le fondateur de la colonie de Lyon, dans le personnage vêtu à la romaine (25).

Ces explications sont incontestables et ont été admises par les savants et, entre autres, M. Allmer (26), qui les a confirmées à l'aide de nouvelles observations.

Il est hors de doute que le jeune homme du médaillon soit le génie de Lugdunum des monnaies d'Albin; la ressemblance est en effet complète : même type, même costume, mêmes symboles, mêmes attributs, même pose, même attitude. Il est certain, également, que l'oiseau perché sur un rocher (27) est un corbeau, très reconnaissable à son bec allongé, à ses ailes pliées, à ses pattes grêles et

---

(25) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1877, pp. 108 à 112; article reproduit avec quelques modifications et une addition, dans la *Gazette archéologique*, 1884, pp. 257 à 264, planche.

(26) *Revue épigraphique* et *Lyon-Revue*, *loc. cit.*

(27) Pour mieux confirmer l'attribution on a (auteurs cités) cru remarquer que le rocher sur lequel le corbeau est perché, affectait ici la forme d'un lion accroupi, là, celle d'un mufle de lion, rappelant ainsi le lion de Marc-Antoine, le véritable édificateur de la colonie. C'est pousser un peu trop loin la démonstration d'une vérité suffisamment établie; il ne faudrait pas appliquer à l'archéologie la méthode d'observation qui fait voir un homme dans la lune et des baleines dans les nuages. En réalité, ces rochers, exécutés avec la maladresse naïve des graveurs gallo-romains de ce temps-là, sont formés d'un assemblage incohérent de mamelons coniques creusés dans le moule à des profondeurs inégales. L'effet obtenu et peut-être cherché par l'artiste, donne une sorte de plan en relief. Cet effet, que l'on perçoit très facilement quand on a la pièce entre les mains, est évident sur le fragment de Lyon. M. Frœhner, dont la compétence est d'autant plus certaine qu'il a l'original entre les mains, n'admet pas non plus cette ressemblance.

Digitized by Google

dénudées, et c'est bien le même oiseau qui figure sur le denier d'Albin, rappelant ainsi sur ces divers monuments le nom de Lugdunum et peut-être aussi la légende de Clitophon, comme l'ont constaté excellement MM. Frœhner, de Witte et Allmer.

Dans la note trop rapide que j'ai consacrée (*loc. cit.*) à l'étymologie de Lugdunum, j'avais contesté la présence du corbeau sur les monnaies d'Albin (28). J'avais été trompé en cela par les gravures qui en ont été publiées. Grâce aux soins obligeants de M. Alph. Michoud, dont la compétence en numismatique m'a été précieuse en cette occasion, j'ai pu obtenir d'excellentes empreintes des deux exemplaires des monnaies au génie de Lyon, conservés à la Bibliothèque nationale, et j'ai dû y reconnaître, sans doute possible, le corbeau des médaillons (29).

---

(28) M. Allmer a déjà relevé mon erreur dans *Lyon-Revue* (*loc. cit.*), je me permettrai seulement de faire observer que je ne suis pas aussi coupable que l'on pourrait le croire à la lecture de sa critique, fort bienveillante du reste. Je n'ai pas dit *qu'aucun des monuments que l'on a cités* en faveur de l'étymologie *ne représentait un corbeau* (*Lyon-Revue*, *loc. cit.*, p. 206) ; j'ai parlé uniquement des monuments « que *j'avais pu voir* » (*Revue du Lyonnais*, *loc. cit.*, p. 165). M. Allmer voudra bien me rendre aussi cette justice que j'ai reconnu l'exactitude de son observation à première vue d'un moulage qu'il a eu l'obligeance de me communiquer.

(29) Répondant au fait de la représentation de l'aigle sur le denier d'Albin que je lui opposais, M. Allmer le niait en se basant sur ce que Lyon n'était pas une colonie impériale. Je croyais pouvoir, néanmoins, expliquer ce détail par la circonstance qui avait fait de Lugdunum la capitale momentanée d'Albin. La présence du corbeau, dûment constatée sur les monnaies d'Albin, réduit à néant mon explication. Cet incident si concluant en faveur de la sagacité de M. Allmer, montre la supériorité de son savoir et la sûreté avec laquelle, à travers les erreurs et les obstacles les plus embarrassants, il sait parvenir à la découverte de la vérité.

Digitized by Google

L'une de ces pièces est un aureus unique trouvé à la montée de Balmont, près de l'un des deux champs de bataille d'Albin et de Sévère, et cédé à la Bibliothèque par M. Vaganay, antiquaire (30); l'autre est le denier si connu.

Un doublement de frappe ne permet pas de distinguer le bec de l'oiseau sur la pièce d'or, mais sur celle d'argent, il est suffisamment visible. Quant aux autres caractères, ils sont reconnaissables sur les deux types; l'aureus surtout, d'une gravure très finie et d'un état de conservation admirable, montre très nettement les pattes du corbeau.

Ces caractères diffèrent sensiblement de ceux que les artistes anciens ont attribués aux aigles. Ceux-ci sont représentés généralement le corps à peu près droit, posé presque de face, les ailes à demi-ouvertes avec les pointes en bas. Quand ils sont de profil et les ailes pliées (sur les enseignes militaires, elles sont toujours relevées), on les reconnaît à leur port droit, au bec crochu, à la pose de la tête qui n'est jamais détournée, mais affecte une attitude fière et menaçante, et enfin au manchon de plumes qui tombe à moitié de leurs pattes.

Le corbeau est figuré de profil dans une pose rasante, le bec long, la tête tendue en avant comme dans les monnaies consulaires de la famille Æmilia (31) et de Marc-Antoine (32), ou bien retournée, comme dans la pièce d'Albin, les pattes grêles et entièrement dénuées de plumes,

---

(30) Cette pièce offre cette particularité, que la tête d'Albin est adextrée, comme disent les héraldistes, tandis que sur les autres monuments du même genre, elle est tournée dans l'autre sens.

(31) Ernest Babelon : *Les monnaies de la République romaine*. Paris, Rollin et Feuardent. 1885. T. I, p. 130, 131.

(32) *Ibid.*, p. 162.

Digitized by Google

les ailes collées au corps ou à peine entrouvertes, ainsi que dans la monnaie au génie de Lyon, où ce détail se rapporte peut-être au διαπτερυξάμενοι de Clitophon.

Toutes ces particularités sont, du reste, conformes à la nature et à l'aspect de ces deux oiseaux, et ne permettent pas de les confondre même dans les figurations les plus exiguës. C'est ainsi que l'on peut, sans la moindre hésitation, reconnaître le corbeau du médaillon dans l'oiseau minuscule de la monnaie d'Albin, de même aussi que l'on est forcé d'admettre l'identité des deux génies, dont l'un est évidemment la copie de l'autre (33). Mais pour constater cette ressemblance, il faut avoir vu les originaux ou des moulages. La reproduction donnée dans Cohen est inexacte en ce qui concerne le corbeau. C'est cette gravure qui m'a trompé. Les caractères donnés à l'aigle par les artistes romains se retrouvent dans cette gravure, notamment le mouvement des ailes. Je supposais que les figures d'un ouvrage de cette valeur ne devaient pas être inférieures au texte, et je m'y fiais absolument; c'était une erreur. Je

Revers du denier d'Albin, exemplaire de la Bibliothèque nationale. Dessin d'après l'original. Fac-simile de la gravure de Cohen (34).

mets ici en regard une copie scrupuleuse de l'original et le

(33) M. Witte attribue ces médaillons au IIIe siècle et M. Allmer au Ier. Dans le premier cas, la monnaie aurait été le modèle, dans le second, la copie.

(34) *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, Paris, Rollin et Feuardent, 1883. T. III, page 329,

Digitized by Google

fac-simile de la reproduction donnée par Cohen ; on pourra juger du peu d'exactitude de cette dernière. Cet exemple montre quelle fidélité minutieuse on doit apporter aux figures archéologiques : tel détail négligé ou interprété librement par le dessinateur acquiert de l'importance à un moment donné, et peut occasionner, comme dans le cas présent, des erreurs scientifiques d'une portée sérieuse. Aussi, me suis-je appliqué à mettre en œuvre tous les moyens pour rendre avec une exactitude, pour ainsi dire mathématique, les figures qui accompagnent cet article. Les différences que l'on pourraît remarquer entre elles et les reproductions antérieures doivent être retenues pour des corrections et acceptées avec confiance.

A ces renseignements déjà exposés, il m'est permis, grâce à la sagacité et à l'obligeance de M. Dissard, d'en joindre un autre, nouveau et inconnu. L'intelligent conservateur de notre musée des Antiques a eu la pensée de consulter les monnaies qui sont attribuées aux Ségusiaves d'avant la conquête. Comme pour la monnaie d'Albin on s'accordait à y reconnaître un aigle; mais M. Dissard, après un examen attentif, y a vu un corbeau, très reconnaissable à son bec pointu et effilé.

Voilà donc des monuments officiels, de deux époques différentes, à plus de deux siècles de distance, qui s'accordent pour justifier le témoignage d'un historien. Je le répète, combien peut-il se trouver de textes du même genre, aussi bien établis ?

En résumé, comme l'a prouvé M. Allmer, avec son savoir et son autorité habituels, il est définitivement démontré, par les textes et par les monuments de l'antiquité, que Lugdunum signifie la colline des corbeaux. Cette interprétation, donnée longtemps avant Jésus-Christ et même

Digitized by Google

avant l'établissement de la colonie de Plancus, était encore admise au IIIe siècle de notre ère; par conséquent toutes les autres étymologies imaginées depuis plus de deux cents ans par les modernes, jusques et y compris celle de M. d'Arbois de Jubainville, aussi savamment développées qu'elles puissent être, sont de pures hypothèses, des erreurs dont il faut enfin débarrasser le champ de la science historique.

A. STEYERT.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DEUX ANTOINE

ET DU

Vieux Pont Morand sur le Rhône

A LYON

Imprudentia cœpit ridente Rhodano. 1771
Impavidum ferient ruinæ 1789

IL y a quelque temps, j'ai reçu d'un libraire le billet suivant : « Vous m'obligerez beau-« coup Monsieur, en me remettant deux « exemplaires de votre brochure : *Histoire* « *des vieux ponts de Lyon*. Dans l'espérance « de les recevoir bientôt, agréez, etc. »

Au premier moment je fus très étonné; je n'avais rien publié de semblable, et je n'y avais même pas songé.

On disait autrefois noblesse oblige; aujourd'hui c'est la spécialité qui paraît imposer des obligations (1).

Donc on croyait à ma spécialité, puisqu'on admettait *à priori* que j'avais fait cette histoire de nos anciens ponts.

En y réfléchissant, j'ai dû me ranger à l'idée de faire ce qu'on supposait déjà fait. Ma vie active s'est passée à cons-

(1) Les notes formeront un autre article, qui paraîtra dans la livraison suivante (Septembre 1886).

Digitized by Google

LE PONT MORAND. 1774-1886.

Digitized by Google

Digitized by Google

truire des ponts, et encore aujourd'hui, je me repose en donnant à l'occasion sur ce sujet et sur d'autres, des avis désintéressés, qui paraissent avoir quelque succès auprès des conseils compétents, et même sur la masse du public que le bon sens finit par convaincre, non sans peine cependant.

Je me suis donc mis à l'œuvre sérieusement, pour répondre à l'empressement qu'on me témoignait de me lire, avant que j'eusse la pensée d'écrire.

Je venais de trouver le titre de ma brochure, lorsqu'un incident nouveau s'est présenté : Messieurs de la *Revue du Lyonnais*, sont venus me demander, toujours à cause de ma spécialité, une histoire du pont Morand.

Cette étude rentrait dans le cadre général du travail que j'allais commencer; j'ai donc fait la promesse que je tiens aujourd'hui.

Voici le titre général que j'avais trouvé :

Histoire des vingt-cinq ponts de la ville de Lyon, par un ingénieur contemporain de vingt-quatre, qui en a vu tomber cinq, et démolir quatre (2).

Au commencement du siècle dernier, la ville de Lyon, entièrement située sur les rives droites de la Saône et du Rhône, n'avait que l'ancien pont de Pierre sur la Saône et le pont de la Guillotière sur le Rhône (3).

Les autres, au nombre de vingt-trois, sont d'origine moderne, puisque je les ai vu tous bâtir; quelques-uns, il est vrai, sont des reconstructions d'ouvrages un peu plus anciens.

Le pont de Pierre a été reconstruit; j'ai vu naître son successeur de Nemours. Le vieux pont Morand a vécu; le nouveau est encore dans l'œuf, comme celui de la Faculté, et j'espère les voir au jour.

Digitized by Google

Le pont de la Guillotière est le seul maintenant plus ancien que moi. Pour ceux qui ne me connaissent pas, j'ajoute qu'il est de beaucoup, mais de beaucoup mon aîné, car il a 622 ans de plus.

L'auteur peut donc dire en toute vérité, que sur les vingt-cinq ponts de Lyon, il est ou sera contemporain de vingt-quatre, si Dieu lui prête vie.

J'étais indécis pour savoir par où commencer; fallait-il suivre l'ordre chronologique de leur naissance? Fallait-il suivre le cours des eaux, en descendant le Rhône et remontant la Saône, ou bien faire le contraire? La gracieuse demande de la *Revue du Lyonnais* a tranché la question; c'est par le pont Morand que je commence, sans savoir quand et comment je finirai.

L'histoire du pont Morand serait bientôt faite, si je me bornais à dire comme les guides du voyageur à Lyon :

Que le vieux pont de bois sur le Rhône, commencé en 1771 et terminé en 1774 par l'architecte Morand, était peint en rouge;

Qu'il avait dix-sept travées, une longueur de 209 mètres sur 13 mètres de largeur;

Qu'il a parfaitement résisté au choc des glaces en 1789 et à toutes les crues et débacles qui ont eu lieu depuis;

Qu'il fut préservé de l'incendie en 1793, et qu'il n'éprouva qu'une avarie partielle en 1825, par suite de l'amoncellement de radeaux échoués contre deux de ses piles.

Et qu'enfin en 1886, après une existence de 112 ans, heureuse au physique, mais au moral fortement panachée, il va être remplacé par un autre, dont l'enfantement fut pénible, sans qu'on puisse faire autre chose au moment où

Digitized by Google

j'écris, que de souhaiter au nouveau-né, ou plutôt à naître, une longue et heureuse vie, ainsi qu'aux générations de nos descendants qui le traverseront.

Il me paraît autrement intéressant, d'étudier l'histoire de notre ville, à l'époque où ce pont a été construit, en rendant hommage à la mémoire des hommes, promoteurs bien inspirés des grandes améliorations de la cité, qui suspendues pendant la révolution, reprises faiblement sous Napoléon Ier, continuées avec plus d'entrain sous la Restauration et la monarchie de 1830, ont enfin reçu une si grande impulsion sous Napoléon III (4).

Au milieu du siècle dernier, Lyon était limité à l'est par le Rhône, et au sud par le confluent, situé non loin de l'église d'Ainay. L'état des lieux n'avait pas changé depuis les premiers temps de l'ère chrétienne, puisque l'église se trouve sur l'emplacement du temple élevé par les Gallo-Romains à Rome et Auguste (5).

Toutes les communications avec la rive gauche du Rhône et le midi de la France, se faisaient par le pont de la Guillotière, toutes les relations avec l'ouest et le sud-ouest avaient lieu par Saint-Just.

Barrée au nord et à l'ouest par les coteaux de la Croix-Rousse et de Fourvière, au sud et à l'est par les eaux profondes et torrentielles du Rhône et de son confluent, la ville étouffait dans ces limites, considérées pendant dix-huit cents ans, comme infranchissables.

Deux hommes se présentèrent en même temps, pour proposer deux solutions différentes, qui donnèrent lieu à

Digitized by Google

de grandes discussions, entre les partisans intéressés et exclusifs de chacune d'elles.

Ces deux hommes, Morand et Perrache, ont laissé des noms impérissables qui survivront dans les quartiers qu'ils ont créés, et seront répétés de bouche en bouche par nos arrière-neveux, dont le plus grand nombre les diront tous les jours, sans rien savoir de leur existence, à l'inverse du singe de Lafontaine qui prenait le Pirée pour un homme.

Malgré toute la magnificence de nos écoles et l'argent qu'elles nous coûtent, les lettrés seront toujours l'exception; eux seuls sauront qu'avant d'être des noms de places et de rues, ces noms étaient portés avec honneur, par des hommes de science, de talent et de génie.

Avant de parler de leurs œuvres, disons quels étaient ces hommes.

Antoine Morand est né à Besançon en 1727, ses goûts d'artiste contrariés par sa famille, qui voulait d'abord en faire un abbé, puis un avocat, le décidèrent à venir à Lyon étudier le dessin; toujours inquiété par ses parents, il se rendit à Paris.

Attiré par la réputation de Servandoni, célèbre décorateur florentin, membre de l'Académie française depuis 1731, architecte du roi, auteur de la façade de Saint-Sulpice, il se fit son admirateur et son élève, avant de devenir bientôt après, l'élève et l'ami du grand Soufflot.

Lyon n'avait point de théâtre; quand Molière joua l'*Étourdi*, en 1653, on fut obligé de transformer en salle de spectacle le jeu de paume de la rue de Flandres, aujourd'hui le quai de Bondy.

Soufflot consentit à faire le projet du théâtre demandé

Digitized by Google

sur l'emplacement du jardin de l'Hôtel-de-Ville, mais absorbé par la construction de Sainte-Geneviève, il ne put se charger de l'exécution; il confia la direction de ce travail à Morand alors âgé de trente ans (6).

Cet ouvrage fut terminé en 1757; parmi les peintures dont il le décora, on admirait surtout le rideau, qu'il avait peint lui-même; il représentait les noces d'Amphitrite conduite à Neptune sur une immense coquille, entraînée par deux dauphins (7).

La construction du théâtre de Lyon fut un triomphe pour Morand; sa réputation s'étendit au loin; la ville de Parme le demanda pour construire un théâtre à machines, à l'occasion du mariage de l'archiduc d'Autriche, celui qui fut empereur en 1765, sous le nom de Joseph II.

Tous les artistes italiens, sans jalousie de métier, chose rare, proclamèrent bien haut son succès; encouragé encore plus que flatté, Morand se rendit à Rome, pour étudier encore, à cette merveilleuse école de l'art antique.

Mais de là, rappelé bientôt à Lyon, pour la construction du quai Saint-Clair, il fut l'architecte de sa maison (le n° 16) et de plusieurs autres.

Nous avons parlé assez longuement de ces travaux dans notre histoire spéciale du quai Saint-Clair (1884), pour ne pas y revenir ici.

Passant ses journées sur le bord du Rhône, tout naturellement l'idée lui vint de le franchir autrement qu'en bateau.

C'est alors qu'il produisit son projet si connu sous le nom de *Ville circulaire*, qui consistait à porter l'extension

Digitized by Google

de Lyon au-delà du Rhône, sur des terrains incultes et souvent inondés, couverts de broussailles d'où leur vient le nom de Brotteaux; à moins qu'on préfère le dériver de brouter; ces lieux servant de pâturage, quand ils n'étaient pas sous l'eau.

La pensée d'augmenter la ville d'un côté, fit naître, ou plutôt réveilla un contre-projet dans une autre direction, par le prolongement de la presqu'île, entre le Rhône et la Saône.

Cette idée avait pour champion Antoine Perrache, fils de Michel, comme son père sculpteur de talent. Michel Perrache était né à Lyon en 1685 et mort en 1750, laissant un assez grand nombre d'ouvrages remarqués. Entre autres le retable de l'autel et toutes les sculptures de la chapelle des Pénitents de la Croix, qui fut consacrée sous le vocable de Notre-Dame de Lorette en 1717, par Paul de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon.

Antoine Perrache présenta pour la première fois, en 1766, son projet pour *l'agrandissement et l'embellissement de la ville de Lyon dans sa partie méridionale.*

Il consistait : dans la réunion de l'île Mognat au terre-plein de la presqu'île, dans l'établissement d'une chaussée en prolongement du quai du Rhône, jusqu'à la Mulatière (8).

Il comprenait encore un pont sur la Saône au nouveau confluent, un quai sur la rive gauche de la Saône, l'assainissement de tout l'espace conquis; enfin un grand bassin entre le Rhône et la Saône, là où se trouve maintenant le le cours du Midi.

Cette idée du reste n'était pas nouvelle; on peut dire qu'elle appartenait à tous, puisqu'elle n'était que la conti-

Digitized by Google

nuation de ce qui s'était fait à l'origine de Lyon, et depuis.

Le confluent, primitivement aux Terreaux, avait été successivement repoussé par les Gallo-Romains jusqu'au territoire d'Ainay, en construisant sur les îles et laissant les bas fonds submersibles.

Pendant longtemps cette partie de la ville, au moment des hautes eaux, ressemblait un peu aux lagunes de Venise. Aussi en 1490, voit-on le jeune Bayard prendre une barque pour aller chez son oncle l'abbé d'Ainay, lui demander des habits convenables à un chevalier se présentant au Tournoi devant Charles VIII.

Bellecour a été le dernier quartier remblayé ; il y a moins de deux siècles, que nos arrières grands-pères s'y livraient encore au plaisir de la chasse.

En 1840 on s'y est promené en bateau; il est vrai que cette fois ce n'étaient pas des promenades d'agrément, comme les parties de chasse de 1700.

On doit probablement attribuer les pestes nombreuses du Moyen-Age à l'insalubrité de ces quartiers, facilement submersibles; ce qui peut confirmer dans cette idée, c'est que la Croix-Rousse fut souvent préservée.

Déjà sous Louis XIV on avait convoité l'île Mognat, mais le propriétaire tenait à son île, on sait qu'en flattant le grand roi il l'avait conservée (9).

A l'origine, les prétentions de Perrache ne parurent pas avoir plus de succès. Présenté à l'assemblée des notables, le projet fut repoussé dans la séance du 6 juin 1766, la commission, nommée pour l'examiner, avait fait de nombreuses objections.

Comme tous les hommes de génie qui ont la foi, Perra-

Digitized by Google

che ne se laissa pas décourager; il partit pour Paris, où les idées saines ont plus de chance d'être examinées froidement, loin des passions locales.

Après quatre ans de démarches, aidé par Soufflot et Coustou (10), il obtint, le 13 octobre 1770, des lettres patentes du roi, autorisant son entreprise.

Leur préambule mérite d'être cité, quand ce ne serait que pour indiquer dans quelle estime était à Paris l'Académie de Lyon; puisque que le seul titre donné à Perrache, est celui de membre de cette compagnie. Nous donnons le texte dans les notes (11).

Malgré toute l'activité de Perrache, les lettres patentes ne furent enregistrées que le 24 décembre 1771.

Ce qui avait fait naître et entretenu l'opposition contre le projet Perrache, c'était en grande partie le projet Morand, qui pour beaucoup de bons esprits paraissait préférable.

Par lettres patentes du 4 janvier 1771, Antoine Morand avait obtenu la concession d'un pont sur le Rhône, en face de l'Hôtel-de-Ville, et le *droit d'établir primativement à tous autres des bacs et trailles, entre la porte Saint-Clair et le pont de la Guillotière*, la durée de la concession était de 99 ans (12).

La construction d'un pont en pierre sur le Rhône avait effrayé le consulat; il avait fini par donner la préférence au projet Perrache et les travaux commencèrent du côté du confluent.

L'ambition de faire grand, en établissant un pont de pierre sur ce point, n'était donc pas une idée neuve chez nos édiles de 1883, mais la simple reprise d'une vieillerie, antérieure à 1789! qui déjà n'avait pas eu de succès. Ce

Digitized by Google

qui tendrait à prouver, que le bon sens est indépendant de la forme du Gouvernement.

Morand, qui de son côté, avait aussi la foi, ne se considéra pas comme battu. Voyant qu'il fallait renoncer à son pont de pierre, il fit un nouveau projet de pont en bois, réduisant ainsi la dépense de plus des deux tiers.

Il n'avait pas alors à sa disposition le fer, la fonte et l'acier comme nous les avons aujourd'hui; il n'avait pas non plus la concurrence des usines aux abois, acceptant les plus grosses responsabilités, pour obtenir des travaux à des prix jusqu'à ce jour inconnus.

La question du pont était accessoire; son but n'était pas d'élever un monument; la chose importante pour Morand était la conquête des Brotteaux, et l'élargissement de la ville, dont le projet Perrache aurait fait un boyau.

Il suffisait donc de pouvoir traverser le Rhône d'une manière sure et commode; la plus économique lui parut bientôt la meilleure.

La proposition du pont de bois fut l'objet de nombreuses objections : on se moquait d'un peintre décorateur qui avait la prétention de résister au Rhône avec quelques piquets, on fit même des caricatures, où l'on parodiait la médaille du pont de Neuilly, avec cette devise : *Imprudentia cæpit ridente Rhodano* (*l'imprudent s'attaque au Rhône, qui se moque de lui*).

Le grand pont de pierre de Neuilly était alors en construction; commencé en 1768, il ne fut terminé qu'en 1774.

Les Hospices de Lyon, propriétaires d'une grande partie

Digitized by Google

des Brotteaux, et jouissant du privilège d'un passage d'eau sur le Rhône, se mirent du côté des opposants.

L'administration d'alors était aussi peu clairvoyante que la ville; l'exécution du projet Morand, a été la plus grande cause de l'augmentation considérable de la fortune des Hospices, par l'énorme plus-value apportée à leurs terrains.

Le talent de Morand lui donnait une certaine autorité; une société se forma, et la construction du pont fut décidée.

Le projet, parfaitement étudié, reçut l'approbation du corps des Ponts-et-Chaussées, à la tête duquel se trouvait alors le grand Perronnet, ingénieur du pont de Neuilly que nous venons de citer.

On a écrit partout que les travaux durèrent trois ans, c'est une erreur; le pont tout en chêne fut élevé dans l'espace de deux années.

On le connaît assez pour que nous soyons dispensé de le décrire; nous dirons seulement, parce qu'on ne les voit pas, que les pieux de fondation, au nombre de plus de 200, furent enfoncés à une grande profondeur.

Cela résulte d'un marché passé par Morand, le 22 mars 1772, dont nous donnons plus loin la copie (13).

La moitié des pieux livrés devaient avoir dix mètres de longueur et l'autre moitié près de sept mètres; leur diamètre en tête était de cinquante centimètres.

Cet ouvrage terminé dans le courant de 1774, n'a donc pas été commencé avant le milieu de 1772.

Le succès du pont fut complet. Monsieur, frère du roi, (qui devint plus tard Louis XVIII) passant à Lyon en 1775

Digitized by Google

décora l'architecte de l'ordre de Saint-Michel; mais je n'ai trouvé aucun document qui me permette de dire qu'il l'appela, son cher et bien aymé Morand, comme Louis XV avait désigné Perrache, dans le préambule de ses lettres patentes.

En même temps la chaussée se construisait sur le bord du Rhône et l'on remblayait ce qui forme la place Perrache, en laissant les eaux dans le grand bassin, remplacé aujourd'hui par le cours du Midi. La valeur du terrain conquis devait payer la dépense des travaux; on comptait les vendre 24 livres la toise en moyenne, c'était beaucoup pour l'époque.

A partir de 1771 Perrache chercha des capitaux; Soufflot et Coustou qui dans le principe étaient ses associés, eurent la prudence de changer leur position contre celle de simples créanciers; nous dirions aujourd'hui, de changer leurs actions contre des obligations.

La société composée de vingt-cinq personnes, avec des intérêts inégaux, ne se forma pas sans peine; elle était attaquée de tous côtés, surtout par des écrits anonymes.

Perrache y répondit par une brochure intitulée : *Réponse de M. Perrache à un financier de Paris.* (Imprimerie Chavanne, Lyon 1771).

Elle finit ainsi : « J'ai dit la vérité, j'ai cherché à persuader, parce que je suis persuadé moi-même. Je sollicitais depuis longtemps la vérification de mes nivellements, j'ai obtenu qu'elle serait faite de la manière la plus capable de rassurer tous les intéressés. »

Cette vérification fut faite, et confondit ses contradicteurs.

Digitized by Google

Devenu adjudicataire des travaux, Perrache commença la chaussée qui porte son nom.

Les opérations languirent d'abord faute d'argent; enfin un emprunt de 1,500,000 livres contracté à Gênes, permit de la terminer presque complètement en 1776.

Encouragé par le succès du pont Morand, on s'occupa d'un pont de bois sur la Saône à la Mulatière; le projet et les travaux furent confiés à l'ingénieur Lattier.

Perrache fut beaucoup moins heureux que Morand; les crues du Rhône et de la Saône lui causèrent de graves dommages; il fut abreuvé de chagrins.

Heureusement sa sœur, femme capable et dévouée devint dans son infortune, son aide et son soutien.

Au milieu de ses travaux, en octobre 1779, Antoine Perrache termina tristement sa laborieuse carrière, son œuvre étant à peine commencée; il devait avoir plus de 60 ans.

Mlle Perrache accepta son héritage, elle se mit très courageusement à la tête de l'entreprise, dont elle conserva la direction jusqu'en 1782; mais de toute manière elle avait pris une tache au-dessus de ses forces, n'ayant pas auprès d'elle son frère pour la soutenir, comme elle l'avait soutenu.

Les associés reprirent l'affaire, et Mlle Perrache se retira avec une rente viagère des plus modestes; elle mourut dans l'isolement en 1784.

La compagnie à bout de ressource, se tourna vers le Roi. Pour tous les malheureux, c'était encore une délégation de la Providence.

Digitized by Google

Sur sa cassette, Louis XVI prêta 300,000 livres, sans intérêts; et quelques mois plus tard, il prit à sa charge l'emprunt génois, sans demander aucun remboursement. Cette intervention la sauva temporairement.

A cette protection toute paternelle, succédèrent bientôt la Révolution et l'anarchie; les travaux inachevés furent complètement suspendus pendant plusieurs années.

Par le décès naturel ou tragique du plus grand nombre de ses membres, à cette époque néfaste, la compagnie s'était presque évanouie. Elle ne se réveilla qu'avec l'Empire.

En allant à Milan pour se faire couronner roi d'Italie, Napoléon Ier s'arrêta quelques jours à Lyon.

On lit dans l'histoire de Monfalcon page 1,081 :

« Le 12 avril 1805, Napoléon sortit à cheval à six heures du matin, parcourut la rive droite du Rhône jusqu'au confluent, fit un examen attentif de la presqu'île, dont il désirait le prompt assainissement, passa sur le pont de la Mulatière et rentra à Lyon par les hauteurs, etc. »

Dans sa promenade matinale, Napoléon avait beaucoup admiré cette position, ayant d'un côté la vue des Alpes et de l'autre le gracieux coteau de Sainte-Foi.

Je tiens ce récit, de l'officier lui-même qui, ce jour-là, commendait son escorte (14).

A son retour à l'archevêché, où il avait été reçu, car c'était alors la seule résidence municipale un peu présentable, Napoléon offrit à la ville de faire élever un palais impérial à Perrache.

Ce fut pour réaliser ce projet, qui la déchargeait d'un

Digitized by Google

lourd fardeau, que la ville racheta la concession en 1806, au prix de 300,000 francs, et fit cadeau de la presqu'île à Napoléon, à la condition d'y bâtir un palais entouré de vastes et magnifiques jardins (loi du 10 mai 1806).

Malheureusement c'était un rêve, dont le mirage ne fut qu'un leurre, Napoléon avait trop besoin d'argent pour l'entretien de ses armées.

C'est peut-être à cet avortement des jardins impériaux de Perrache que nous devons le parc de la Tête-d'Or, dont la pensée première vient de Napoléon III, s'inspirant bien souvent des idées du chef de sa dynastie. Une fois de plus le malheur de Perrache aurait fait le bonheur des Brotteaux.

Pendant de longues années, la presqu'île fut un vaste marécage; en 1815 on y chassait encore le gibier d'eau, je sais par expérience, qu'en 1825 on allait y patiner sur les grands délaissés du Rhône, très bien disposés pour cet usage.

Dès 1816, la ville en réclama la rétrocession; ce n'est qu'en 1823, qu'une nouvelle loi la lui rendit d'une manière régulière.

De 1818 à 1826, pendant la mairie de M. le baron Rambaud, petit-fils par sa mère de M. Briasson, un de nos anciens échevins, on acheva presque complètement le quai de la rive gauche de la Saône, auquel, avec justice, on donna le nom de cours Rambaud.

En 1830, les remblais des rues intérieures étaient à peine commencés, l'opération était difficile; on n'avait que deux moyens fort dispendieux.

Digitized by Google

On pouvait prendre les remblais dans la montagne, sur la rive droite de la Saône, où les terrains ont une grande valeur, comme emplacements à bâtir et comme jardins; ou bien draguer des graviers dans le Rhône, et les monter sur les berges.

On commença par le premier système, lorsque la ville traita avec M. Chazourne, qui établit pour ces transports, un pont provisoire sur la Saône, à la Quarantaine, un peu en aval du pont actuel du chemin de fer.

L'entreprise Chazourne dura peu; elle ne fut pas prospère. Aux journées d'avril 1834, un bateau de foin sur lequel un obus était tombé, vint s'échouer contre le pont et l'incendia.

Lorsque la Compagnie du chemin de fer P.-L. construisit la gare de Perrache, en 1852, on employa les draguages du Rhône.

Cette opération était devenue plus pratique, par suite de l'invention des dragues et machines élévatoires à vapeur qui avaient déjà fonctionné avec succès, pour l'énorme terre-plein de la gare de Vaise, dont les remblais sortent tous de la Saône.

La première construction de quelque importance sur la chaussée Perrache, fut un grand bâtiment que l'on voit encore, après l'embarcadère primitif du chemin de fer de Saint-Étienne; cette grande maison qui ne manque pas d'originalité, a servi pendant longtemps et sert encore de caserne; j'ai toujours entendu dire que c'était l'ancien hôtel de Perrache, où il avait placé la direction des travaux.

La ville étant propriétaire de grandes surfaces, on y transporta de 1830 à 1840, la prison et les abattoirs;

Digitized by Google

puis vers le cours Rambaud, l'arsenal et l'usine à gaz.

L'empressement que l'on mettait à éloigner du centre ces établissements, donnait au prolongement de la presqu'île une spécialité dont le voisinage ne fut pas recherché, aussi la ville ne vendait pas ses terrains.

A la fin du règne de Louis-Philippe, on eut l'espérance de réaliser enfin toutes les illusions de Perrache.

Le chemin de fer de Paris à Lyon venait d'être concédé à une première Compagnie; au moment où elle se mettait sérieusement à l'œuvre, était arrivé la Révolution de 1848, qui avait compromis son existence; on ne soupçonnait pas alors l'avenir réservé à ces entreprises, les capitaux manquaient de confiance; la Compagnie avait demandé et obtenu la résiliation de son marché, l'Etat était forcé de se charger de l'exécution des travaux déjà commencés (15).

La traversée de Lyon avait donné lieu à de grandes discussions. Jullien, l'ingénieur en chef de la Compagnie, proposait de quitter la vallée de la Saône en amont de l'Ile-Barbe, de traverser la montagne sous Caluire (ce qu'on fait aujourd'hui), de franchir le Rhône par un pont (là où nous avons placé celui de Genève) et d'aller à la Guillotière en traversant derrière les Brotteaux.

En arrivant au cours Lafayette, une courbe d'un grand rayon aurait conduit dans une belle gare de voyageurs, placée en face de Hôtel-Dieu, sur le quai du Rhône.

La gare des marchandises devait être derrière, sur la ligne directe; les trains de marchandises n'auraient point eu de rebroussement.

Ce tracé fort exécutable alors, vu l'absence de constructions importantes sur tout son parcours, était un projet

Digitized by Google

magnifique, parfaitement rationnel et relativement peu dispendieux; il souleva de grandes difficultés administratives.

A cette époque la ville de Lyon, proprement dite, ne s'étendait pas sur la rive gauche du Rhône; les Brotteaux faisaient partie de la commune de la Guillotière.

On prétendait que la ville de Lyon *devait* avoir une gare sur son territoire, le contraire était *une insulte*.

Les députés de Lyon, l'illustre Sauzet en tête, obtinrent que l'État fit étudier d'autres projets que celui de la Compagnie.

On envoya spécialement à Lyon deux ingénieurs MM. Belin et Martin; ils présentèrent divers tracés, entre autres celui qui fut exécuté et dont nous jouissons :

Gares à Vaise, à Perrache et à la Mouche, souterrain de Saint-Irénée, ponts sur la Saône et sur le Rhône à Perrache.

Sous la pression administrative, ce projet fut approuvé par le Conseil municipal, à l'unanimité moins une voix, celle de M. Étienne Gauthier, qui soutenait le projet Jullien, (Il est toujours bon de rendre hommage aux caractères indépendants, qui ont le courage de voter suivant leur conscience.)

(On savait si peu ce que devait être un chemin de fer de cette importance, que l'on avait proposé sérieusement une ligne qui traversait Lyon, au moyen d'un viaduc, sur les places de Bellecour et de la Charité; la gare devait être portée par des arcades, au-dessus de la promenade. Bien qu'il fut signé de l'ingénieur en chef du département, ce projet fut heureusement écarté.)

Digitized by Google

Les arguments que l'on fit valoir à la Chambre des députés et auprès du Ministre furent ceux-ci :

Située entre le Rhône et la Saône, la gare de Perrache devait faciliter beaucoup les échanges de marchandises entre le chemin de fer et les voies fluviales ! on ne se préoccupait pas le moins du monde du manque d'espace entre les deux ponts, qui s'opposait à l'établissement d'une gare de marchandises, et l'on ne pensait pas non plus à la grande différence de niveau qui se trouverait entre les vagons et les bateaux.

La ville patronnait très chaudement ce projet, qui devait donner disait-on une grande valeur à ses terrains de Perrache.

Pour engager l'État et la Compagnie à adopter ce tracé, elle consentait à donner l'emplacement nécessaire, au prix réduit de vingt francs le mètre ; le cadeau était minime, car sur ces terrains bas, il fallait apporter douze ou quinze mètres de hauteur de remblai.

On voit aujourd'hui combien ces prévisions étaient fausses, puisque l'adoption du projet préféré a produit précisément l'effet contraire de ce qu'on espérait.

La ville brusquement coupée par le massif de la gare, ne pouvant plus aller librement de ce côté, a pris son extension aux Brotteaux. Les faits ont ainsi donné raison à Morand.

Le grand Jullien comme on l'appelait, plus pour son talent que pour sa taille, fut outré de cette décision du Gouvernement imposée par les députés de Lyon qui voulaient donner une gare à chacun de leurs collèges électoraux comme on disait alors.

Digitized by Google

Ils en voulaient trois, lorsqu'une seule plus centrale, aurait beaucoup mieux fait l'affaire.

Jullien était si furieux qu'il annonça ne jamais vouloir attacher son nom à cet absurde tracé. Aussi quand la nouvelle Compagnie se présenta en 1852, pour avoir la concession, la construction de la traversée de Lyon fut réservée à l'État, qui du reste avait déjà commencé les travaux de la gare de Vaise (ce fut mon premier service à Lyon en 1851).

Ce n'est que plus tard, quand il fut bien démontré qu'il n'y avait pas à revenir sur le tracé, que la Compagnie obtint de Jullien, malgré son serment, de reprendre les grands travaux de la traversée de Lyon, que ses jeunes ingénieurs n'auraient pas vu sans peine exécutés par leurs camarades au service de l'État. (La Compagnie se chargeant des travaux, je devins ingénieur du contrôle.)

Après cette longue digression sur la presqu'île Perrache, revenons au pont Morand et aux Brotteaux.

Nous avons laissé le pont en 1775, lorsque Morand venait d'être décoré de l'ordre de Saint-Michel.

La crue de 1789 n'ébranla ni le pont ni la confiance des actionnaires. Nous rappelerons que l'un d'eux dans son enthousiasme et pour se venger des quolibets de 1771, fit mettre en grandes lettres en tête du pont ces vers d'Horace :

Si fractus illabatur orbis, inconcussum ferient ruinæ.

La suite des temps a prouvé la vérité de cette confiance ; jamais les crues du Rhône ne lui ont causé le moindre dommage ; c'est donc avec raison que nous avons pris pour épigraphe de son histoire : la fausse prédiction de 1771, et le chant de triomphe de 1789, que sa vie entière a justifié.

Digitized by Google

Des dangers d'un autre genre le menacèrent bientôt. Pendant le siège de Lyon, le pont était resté compris dans les travaux intérieurs.

On l'avait fortement protégé par une redoute et des chemins couverts sur la rive gauche, qui avaient à se défendre contre les feux de l'ennemi, dont les batteries se trouvaient à la Ferrandière et à la Tête-d'Or.

Tenant beaucoup à couper ce passage, ce qui lui aurait livré immédiatement les Brotteaux, Dubois Crancé, du château de la Pape, où était son état major, lança contre le pont des bâteaux chargés d'artifices destinés à l'incendier.

En sa triple qualité de lyonnais, de royaliste et d'ingénieur, Morand prenait une part des plus actives aux travaux, surtout à ceux destinés à protéger son ouvrage.

Il fit établir et surveilla lui-même, jour et nuit, avec le plus grand soin et le plus grand courage, les chaines placées en travers du Rhône, en face de la rue Dauphine, pour arrêter ces brulots; son succès fut complet et le pont fut sauvé.

Mais après une lutte mémorable de cinquante trois jours, pendant lesquels personne n'était venu à son secours, Lyon fut forcé de se rendre et de subir la loi cruelle du vainqueur. Elle s'exerça particulièrement contre tous ceux qui avaient pris une part quelconque à la défense, directe ou même indirecte, en donnant de l'argent.

Les travaux et les opinions de Morand étaient trop connues, pour qu'il ne fut pas une des premières victimes désignées à la vengeance; du reste bien loin de nier sa participation, il s'en fit gloire.

Son exécution était fixée au 24 janvier 1794; le 21 janvier, lorsque les portes s'ouvrirent pour l'appel des con-

Digitized by Google

damnés, Morand demanda la faveur de les suivre, afin de mourir le jour anniversaire de la mort de son roi.

Etonnés d'abord de cette demande, à laquelle ils ne comprenaient absolument rien, et qui dérangeait leurs écritures très sommaires, les bourreaux n'y virent qu'une victime de plus, qu'ils s'empressèrent d'accepter.

Ainsi périt Antoine Morand, à l'âge de 67 ans, d'une manière encore plus triste que Perrache, qui n'avait pas vu les horreurs de cet affreux temps.

Pendant la Révolution le pont Morand a rempli de tristes offices. Dans la nuit du 5 au 6 février 1793, Chalier, l'homme de la convention et de la commune, plus puissant que le maire de Lyon, Chalier avait convoqué les membres du club central; il proposa la création d'un tribunal révolutionnaire pour juger les suspects; dans cette séance il fut décidé qu'on placerait la guillotine au milieu du pont Morand, et que par le Rhône on se débarasserait des sépultures.

Les sections réunies avaient déclaré qu'elles résisteraient à l'oppression de la commune; le 29 mai 93, sous la direction militaire de Fréminville, elles s'emparèrent de l'arsenal, et trois colonnes se dirigèrent sur l'Hôtel-de-Ville.

Celle du quai du Rhône, commandée par Gingenne, fut arrêtée par l'artillerie du pont Morand, qui tua le cheval de Gingenne; dispersé un instant, le bataillon se reforma bientôt et marcha résolument contre le canon.

En même temps la colonne du quai de la Saône, sous la conduite de Madinier, arriva au pas de charge par la Feuillée, s'empara de la batterie des Terreaux, et assura le succès de la journée.

Le lendemain 30 mai, Madinier prit l'Hôtel-de-Ville, et

Digitized by Google

Chalier fut arrêté; après une procédure régulière, il fut condamné par le jury; la délibération avait duré vingt heures. L'exécution eut lieu le 16 juillet et le 10 août suivant, Kellermann, commençait le siège de Lyon.

Après le siège, la guillotine de la place des Terreaux ne fonctionnant pas assez vite pour la rage des bourreaux, le pont Morand servit de passage aux nombreux convois des victimes, qu'on allait fusiller en masse aux Brotteaux, à l'endroit où nos pères leur ont élevé un monument.

Lorsque Morand construisait et défendait son pont, il était bien loin de se douter qu'il le mènerait à la gloire, après l'avoir conduit à son dernier supplice.

De nos jours encore, pendant l'insurrection socialiste d'avril 1834, un boulet lancé par une batterie du pont Morand, est arrivé jusqu'au fond de l'appartement de César Jordan (le frère de Camille), à l'angle du quai de Retz et de la rue Basse-Ville, sans autre dommage que des glaces brisées. Ce qu'il y a de curieux, et ce qu'on peut appeler la malice des choses, ce boulet qu'on pouvait croire anonyme, lui était adressé, bien involontairement, par son cousin de Gérando, artilleur de cette batterie.

Cette guerre d'avril fut singulière : les lyonnais en général n'y étaient à peu près pour rien, les propriétaires encore moins que les autres, et l'on faisait spécialement le siège de leurs maisons, avec des pétards et des coups de canon. (Voir Monfalcon).

Quand des jours meilleurs revinrent pour la France, l'utilité du pont Morand se fit de plus en plus sentir.

Pendant toute la durée de l'Empire, l'esprit public, n'était pas aux spéculations. Tout le monde à Lyon était à peu

Digitized by Google

près ruiné; les gens riches faisaient une très petite exception. On éleva très peu de constructions aux Brotteaux, toujours submersibles aux moindres crues.

Le pont Morand n'était fréquenté que les dimanches et fêtes; mais alors la foule y passait à flots continus, la population tout entière le traversait, pour aller se promener dans les saulaies, puis se reposer dans les nombreuses guinguettes qui s'y étaient établies.

Tous nos contemporains ont encore le souvenir des montagnes russes, joujou de bonne compagnie, qui préludait d'une manière dangereuse à l'établissement sérieux des chemins de fer. Ils ont aussi dans leurs oreilles le refrain populaire, alors dans toutes les bouches :

Allons aux Brotteaux, ma mie Jeanne, allons aux Brotteaux, car il fait beau (16).

Un des bras du Rhône connu sous le nom de la grande Lône, à l'emplacement du lac actuel, attirait pendant l'été les amateurs de natation, qui préféraient ses eaux vives à celles de la Saône; c'est pour moi un bon souvenir.

En 1826 seulement, de véritables constructions commencèrent, lorsque le cours Morand fut relevé à son niveau actuel. On fit sous la Restauration le tracé de toutes les rues; leurs noms primitifs indiquaient parfaitement l'époque de leurs baptêmes.

Sans vouloir faire de la politique, je crois pouvoir dire qu'on a eu tort d'effacer ces anciens noms, présentant un intérêt historique; les nouveaux ne disent rien, ou disent des mensonges.

Les rues nouvelles furent remblayées peu à peu; enfin après 1830 fut établie la première digue de la Tête-d'Or.

Digitized by Google

Les grandes eaux de 1856 ayant surmonté et rompu cette digue, les Brotteaux furent submergés et ravagés; plusieurs maisons s'écroulèrent, ce fut un vrai désastre. Napoléon III vint à Lyon et prit l'initiative de tous les grands travaux contre les inondations, qui sont une des gloires de son règne.

La grande digue actuelle fut construite, en même temps que le parc; elle a rendu toute sécurité à ce magnifique quartier, qui depuis s'étend et s'embellit tous les jours.

Le pont Morand, déjà centenaire, n'aurait soulevé aucune objection, si l'on n'avait pas poursuivi l'idée un peu chimérique de rendre le Rhône sérieusement navigable dans la traversée de Lyon et au-dessus.

La petite dimension des travées était incontestablement un obstacle, aussi fut-il d'abord décidé qu'on établirait, au milieu du pont, une ou deux arches marinières, les travaux furent commencés, on en voit encore les traces.

L'ingénieur Bonnet avait alors reconnu, que le pont pouvait vivre longtemps, s'il était convenablement entretenu.

L'idée de faire quelque chose de grand ayant prévalu dans le Conseil municipal, affranchi de la tutelle de l'État, la condamnation du vieux pont fut prononcée, et nous avons vu depuis dix ans, se succéder une série de projets, en fonte et en pierre, qui alternativement demandés, présentés, mis aux enquêtes, combattus, ballotés, abandonnés, repris et approuvés, par beaucoup la mort dans l'âme, ont fait place définivement, il faut l'espérer, à celui que l'on commence aujourd'hui. (La mort dans l'âme est, depuis Jules Favre, l'excuse consacrée d'une faiblesse et d'un vote contre sa conviction.) (17).

Digitized by Google

Ce beau projet, avec trois arcs en tôle d'acier de grandes dimensions et très surbaissés, n'ayant que deux piles dans le Rhône, paraît satisfaire à toutes les conditions exigées par la voirie urbaine, la navigation et les riverains dont les maisons ne sont plus menacées ni par les inondations ni par les remblais.

Pour les piles, on doit employer le système des caissons à air comprimé, dernier perfectionnement apporté dans l'art de fonder les ponts à de grandes profondeurs.

Pour les arcs métalliques, on appliquera de même les inventions les plus récentes expérimentées déjà pour les travaux de ce genre.

Le nouveau projet paraît donc cette fois résumer tous les progrès de l'art moderne (18).

Avant de souhaiter la bienvenue au nouvel arrivant, qui se présente hardiment sous le patronage de nos jeunes camarades Girardon et Tavernier, faisons nos sympathiques adieux à notre vieux voisin, qui pendant plus d'un siècle a transporté, sans accident notre génération, celles de nos pères et grand-pères, et pour nous se trouvait lié au souvenir des bons et des mauvais jours de notre histoire.

Avant qu'il soit démoli on s'en dispute les restes ; on prétend que les amateurs de meubles en vieux chêne, ont déjà spéculé sur le bon parti que l'on pourrait tirer de ses pilotis séculaires bien conservés, en les transformant en bahuts du temps de Henri II.

La jeunesse est une si belle chose, que plus on s'en éloigne, plus on y pense. Or donc quand j'étais très jeune, on me lisait les contes de Mme d'Aulnoy, où de bonnes fées se présentaient au berceau d'un jeune prince, et faisaient des

Digitized by Google

souhaits nombreux pour son bonheur; cependant quelquefois, une méchante fée se cachant dans la foule, jetait à la dérobée, un mauvais sort sur le pauvre petit.

En pensant aux cinq ponts neufs, que j'ai vu tomber à la fleur de l'âge, j'ai toujours cru à la visite clandestine et malencontreuse de la méchante fée, au moment de leur naissance (19).

Aussi je voudrais, à l'entrée du quai Saint-Clair, autour de l'image de l'illustre Morand, pouvoir évoquer toutes les aimables et bonnes fées d'autrefois, et leur demander les meilleurs souhaits pour le nouveau pont, en les conjurant d'écarter de lui tout maléfice (20).

Mais aujourd'hui je ne les retrouve pas, je n'en connais plus qu'une; fort heureusement, elle est la plus puissante de toutes : la prière.

Prions donc que le ciel protège le nouveau pont Morand, le préserve à tout jamais d'assister comme son ancien, aux sanglantes saturnales de révolutions nouvelles, et qu'il lui permette aussi de conserver contre les crues du Rhône et contre tous, sa fière et antique devise (21) :

Le monde s'écroulerait, que le pont toujours tiendrait.

CONCLUSION

Antoine Morand et Antoine Perrache sont deux belles figures de l'histoire de Lyon. Quand on voit tout ce qu'on fait naître au milieu de nous, les pensées premières et les travaux de ces deux grands artistes du siècle dernier, on s'étonne de ne pas rencontrer leurs statues sur nos places publiques.

Digitized by Google

Nos ancêtres les Gallo-Romains, avaient plus de vénération pour leurs grands citoyens, comme l'attestent les nombreux débris antiques retrouvées chaque jour.

Ce qui n'a pas été fait peut se faire encore :

A la mémoire de ces deux hommes de génie, on devrait élever un monument dans la plus belle de nos rues, entre les noms de Stella et de Jean de Tourne, au milieu du bassin qui attend depuis longtemps une décoration sérieuse.

Sur le même piedestal, Morand et Perrache, tenant dans leurs mains gauches le dessin du Pont et le plan de la Presqu'île, leurs mains droites fraternellement unies, oubliant leur ancienne rivalité, se féliciteraient mutuellement de leur double succès, en souriant aux nombreux voyageurs des tramways, transportés mollement tous les jours pour deux sous des Brotteaux à Perrache, sans se douter à quels dieux ils doivent les quartiers qu'ils habitent.

Deus nobis hæc otia fecit.

Si quelque jour, dans des temps, plus calmes et plus justes, nos descendants lisant cette histoire, se décident à couler en bronze cette idée que je leur laisse, comme Horace et comme les deux Antoine, mon opuscule aussi pourrait dire :

Exegi monumentum.

Lyon, le 20 juillet 1886.

L'Inspecteur général honoraire des Ponts-et-Chaussées,

Théodore AYNARD.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA

MARCHANDE D'ORANGES

A M. Nizier du Puitspelu

Ni le pélican symbolique qui, sur la porte de l'église, partage éternellement, — pauvre régal ! — ses flancs de pierre à ses fils affamés; ni les tranquilles pigeons qui, de temps à autre, traversent la place et tournent d'un vol lent autour du clocher, comme pour mieux voir l'heure à ses quatre cadrans ; ni les moineaux criards combinant dans la rigole et presque sous les talons de l'autorité, personnifiée par un jeune et débonnaire sergent de ville, quelque plan de rapine effrontée, ne pourraient, quand bien même il nous serait donné de comprendre leur langage, vous dire d'où vient chaque matin, où va chaque soir la vieille marchande d'oranges immobile à l'angle du trottoir.

C'est en vain aussi que vous interrogeriez à ce sujet le jeune sergent de ville lui-même, perdu en ce moment dans une contemplation pleine d'extase à l'égard des fenêtres de l'hôtel d'en face, où une bonne robuste secoue sur la tête

Digitized by Google

des malheureux passants, en dépit de toutes les ordonnances du monde, la poussière de ses tapis.

Et ni l'essaim des facteurs qui sortent en bourdonnant de la poste de Bellecour et s'éloignent dans toutes les directions, semant sur leur passage et dans chaque maison, comme de bons et de mauvais génies, la joie, la douleur, l'espérance, la fortune, le découragement, la ruine; ni le vieux commissionnaire abrité sous sa guérite roulante, et embarrassé, sans pouvoir s'y reconnaître jamais, dans l'écheveau embrouillé de la politique que lui dévide jour par jour un mauvais journal d'un sou; ni le conducteur de tramway qui fait quotidiennement vingt-trois fois le trajet de Perrache aux Brotteaux et vingt-quatre fois, ni une de plus ni une de moins, le trajet des Brotteaux à Perrache; ni rien enfin de ce qui passe ou stationne chaque jour sur l'immense place Bellecour, ne pourrait enlever la moindre épaisseur de l'obscurité qui entoure tout ce qui concerne la petite vieille, à la peau jaune et ridée comme ses oranges, que personne ne se rappelle avoir vue manquer un jour, un seul, de se tenir à cette même place, à l'entrée de la rue de la Charité, près de la porte de l'église, offrant d'un geste lent et muet sa pauvre marchandise aux passants.

Les fillettes qui dansent en rond autour du Grand Roi pensif et fier sur son cheval de bronze, tandis que la musique militaire secoue sur la foule l'harmonie de la valse de Klein :

« Mon bien-aimé, tu veux donc que je pleure?... »

Et les mères de ces fillettes, plongées en de graves discussions sur le relevage d'un pouf ou l'ampleur d'un bas de jupe; et les grand'mères de ces mêmes fillettes absorbées dans la contemplation intérieure des beaux jours qui ne

Digitized by Google

sont plus, dans l'évocation mélancolique de l'époque heureuse où les rossignols chantaient si bien; et peut-être encore les mères de ces grands'mères elles-mêmes, si elles ne dormaient leur sommeil éternel sous l'herbe pâle des cimetières, toutes, fillettes, mamans, grand'mères et aïeules pourraient se souvenir que, depuis le jour où elles sont venues s'ébattre enfants sur la grande place, elles ont toujours vu la vieille marchande d'oranges, aussi vieille, aussi ridée, offrir d'un geste aussi lassé sa pauvre marchandise aux passants.

Toutes pourraient se souvenir d'avoir tendu leur main mignonne à la vieille pour lui donner une petite pièce de monnaie, le sou des enfants sages, et recevoir en échange un de ces beaux fruits couleur d'or qui mûrissent là-bas, aux bords de la mer bleue, sous les rayons du soleil plus chaud des pays latins.

Et par tous les temps, dans toutes les saisons, elle est là à son poste, l'étrange et mystérieuse petite vieille.

Parfois, en ces jours tristes d'hiver, si exactement semblables les uns aux autres, embrumés et ternes, défilant comme une longue procession de moines gris, la vapeur lourde, montée pesamment des bords de la Saône et du Rhône, s'étendant jaunâtre sur le sol boueux, l'enveloppe tout entière, et les passants la croient disparue, absorbée, devenue vapeur elle-même. Mais bientôt, sous un coup de vent, dans une déchirure du brouillard, elle apparaît encore, son fichu défait, une mèche de ses cheveux blancs débordant de sa coiffe, — immobile.

Parfois l'autan furieux qui fait grincer les girouettes, s'acharne aux portes mal closes, agite comme une liasse défaite de vieux parchemins, pour les disperser ensuite aux quatre coins du ciel, les dernières feuilles jaunes des pla-

Digitized by Google

tanes, et ride d'un coup, en remontant le courant, toute l'eau verte du large fleuve ; parfois l'autan entreprend autour d'elle une ronde affolée, puis tout à coup s'engouffre avec un brusque « ahan ! » sous sa vieille robe qu'il ballonne, essayant vainement d'enlever marchande et oranges, de les emporter dans les airs, là-haut, tout là-haut, pardessus les tours inachevées de Notre-Dame de Fourvière.

D'autres fois encore, les chaleurs venues, le soleil brûlant semble concentrer sur cette ombre grêle, noire sur la terre blanche de lumière, toute l'ardeur de ses rayons et menace de la consumer en une seconde, aussi aisément qu'un brasier consume un fétu. Mais malgré les menaces du vent et de la pluie, malgré le brouillard glacé, la petite vieille marchande d'oranges reste là du matin au soir, sans que nul puisse la voir arriver ou partir, immobile à la même place.

A la porte de l'église, devant laquelle elles stationnent un instant, défilent tous les jours, mais surtout le samedi, de longues suites de voitures. Par les portières ouvertes descendent des jeunes filles très rouges dans la blanche robe de noce, suivies de jeunes gens trop bien peignés, gauches et confus sous l'embarrassant habit noir. — Plus modestes, mais non moins joyeuses, d'autres noces arrivent à pied, et tous entrent dans l'église, l'amour aux yeux, l'espoir au cœur. — Indifférente, la vieille, sans retourner même la tête, continue à laisser errer dans le vide son regard sans expression, son regard mort.

Rêve-t-elle ? Se voit-elle jeune, loin dans le passé, oh ! si loin ! joyeuse fiancée au bras d'un robuste et beau garçon, honnête ouvrier dont elle reçut le premier aveu, un soir d'amour, un soir de mai, tiède et sombre ? — Là-bas, au bord du Rhône, sous les grands aulnes de la route, ils

Digitized by Google

allaient et venaient, lentement, se parlant bas, tandis que les lumières des quais comme des fleurs d'argent plongeaient frémissantes dans l'eau calme, leurs longues racines grêles? Qui sait?

A pas lents, affaissés à demi sous le poids, quatre hommes passent, remontant la rue de la Charité, une civière sur les épaules. Ils vont lentement, évitant les secousses. La civière est couverte; des enfants la suivent sans pousser les cris habituels à leurs jeux, et les passants se retournent.

Pour souffler un peu, les hommes s'arrêtent un court instant; on les entoure, et dans le groupe qui se forme autour d'eux, on entend des exclamations, des phrases de pitié murmurées à mi-voix : « Oh! quel malheur!..... Un couvreur qui est tombé, madame!..... Il n'arrivera peut-être pas à l'hôpital..... tous les membres brisés..... Une veuve, trois enfants..... Tout jeune encore, trente-deux ans..... Oh! c'est affreux! »

Les porteurs ont repris leur route, et tandis qu'ils passent devant la vieille toujours immobile, un soupir douloureux et faible s'échappe de la civière.

L'a-t-elle entendu ce faible soupir, la vieille marchande? Qui pourrait le croire? Et cependant si son regard atone plongeait dans le passé, ne pourrait-elle pas voir aussi une civière pareille arrêtée à sa porte? Des hommes, de durs ouvriers aux manches retroussées, se faisant tendres pour monter jusque chez elle, sur leur bras robustes, avec mille précautions, un pauvre corps moulu, quelque chose d'informe d'où sortent des gémissements.....

Que de telles images sont loin! Que de jours, de semaines, de mois, d'ans, ont passé depuis! Non, pas même la veuve en deuil, les yeux rougis de larmes, chassée par le propriétaire si classiquement impitoyable qu'on doute

Digitized by Google

de son existence réelle, et qu'on s'attend à le voir se replacer entre les pages du roman fantaisiste dont il semble échappé ; pas même encore la pauvre femme âgée déjà, plus vieillie pourtant par les malheurs que par les années, qui conduit en remontant la côte le dernier de ses fils au cimetière, la vieille marchande ne se rappelle rien.

Fiancée heureuse, veuve désolée, mère inconsolable, tout cela s'est fondu, s'est transformé chez elle en un pauvre être inconscient qui ne sait rien, ne se rappelle rien, qui n'a plus ni désir d'action ni but dans la vie, qui ne vit même pas ; pour qui la volonté, la sensibilité, l'intelligence, toutes les facultés qui font de nous des êtres pensants, tendent à cela seul : rester du matin au soir dans toutes les saisons, par tous les temps, immobile à l'angle d'un trottoir, tendant aux gens qui passent un panier où l'on voit quelques pauvres oranges.

Où va-t-elle le soir ? Elle n'a nul abri, nul logement fixe. Ne va-t-elle pas errer sur les bords du fleuve, dans les maisons en construction, parmi les marbres du cimetière ? On ne sait. Nul ne s'en inquiète.

Vieille, oh ! si vieille, la vieille marchande d'oranges ! Si vieille que nul ne se souvient de l'avoir vue moins vieille ; si vieille qu'elle-même en cherchant dans les temps passés, — si quelque lueur pouvait poindre en son cerveau, — la trace de sa route, n'y verrait qu'une longue, une innombrable suite de jours parcourus par une seule figure, une figure de vieille. Telle une fraction périodique mixte qu'un écolier se serait amusé à conduire depuis la première page de son cahier jusqu'à la dernière, présentant après un premier groupe de chiffres, un groupe différent indéfiniment reproduit.

Et si quelque matin le jeune sergent de ville qui se décide

Digitized by Google

à regret à quitter des yeux les fenêtres de l'hôtel d'en face, enfin refermées, ne la rencontre roide et glacée sous les mains de la Mort à l'angle de quelque porte, il sera bien vrai, comme le disent depuis longtemps les vieux pensionnaires de l'hospice de la Charité, — des vieux en costume bleu, l'uniforme de la vieillesse pour les soldats, — quand ils causent entre eux en se promenant dans la grande cour, que Dieu ayant rappelé depuis longtemps à lui l'âme de la pauvre créature, a oublié son corps sur la terre, où il accomplit mécaniquement, sans paix ni trêve, éternellement la même action, et reste, attendant le repos, toujours à la même place, vieille marchande d'oranges posée à l'angle d'un trottoir, tendant d'un geste lassé sa pauvre marchandise aux passants.

J.-Irénée Avias.

Digitized by Google

LES

COLLINES LYONNAISES

Ceux que le soleil favorise
Ne savent point la grâce exquise
Du retour de notre printemps.
Sa douceur leur est inconnue,
Quand la terre, blonde ingénue,
S'éveille avec les nids chantants.

Sur notre rive familière,
S'il tombe une douce lumière,
C'est du ciel léger de chez nous.
Vienne Pâque et qu'il soit en fête,
Le ciel que la Saône reflète
Toujours nous sera le plus doux.

La blonde aubépine est éclose,
Et le printemps tout vert, tout rose,
A rajeuni le gai coteau.
La chère colline frissonne,
Car voici qu'avril la couronne
Et lui refait un frais manteau.

Manteau formé d'étoiles blanches
Se suspendant aux jeunes branches
Des amandiers et des pommiers,
Ces fleurs exquises mais si brèves
Qui s'envolent comme des rêves
Aux vents qui soufflent les premiers.

Digitized by Google

Et dans la gaîté printanière,
Tout en cotoyant la rivière,
Cherchant des rimes, nez au vent,
Je regarde passer tranquille
Le flot sous les ponts de la ville,
Heureux de m'en aller rêvant....

Fenêtres, balcons refleurissent ;
Tes vieilles maisons rajeunissent
Et le long du quai font tableau.
Le feuillage monte et s'accroche
Autour de l'Homme de la Roche
Qui doit se plaire au bord de l'eau.

Sur l'autre bord de la rivière
Voici la colline ouvrière
Et ses toits serrés en gradins ;
Puis dans ce gentil coin d'ombrage,
Tranquille comme un ermitage,
Des Chartreux voilà les jardins.

Mais en face, c'est dans les arbres,
Dressant la blancheur de ses marbres,
Fourvière émergeant dans l'azur,
Et Saint-Michel levant sa lance
Entre chaque tour qui s'élance
Plane là-haut dans le ciel pur.

Ce pendant que dans la soirée,
De bleu, de vert toute moirée,
La Saône heureuse s'attardant
Coule, et son flot presque immobile
Emporte un souvenir d'idylle
Vers le grand Rhône qui l'attend.

Avril 1886.

Marius GRILLET.

Digitized by Google

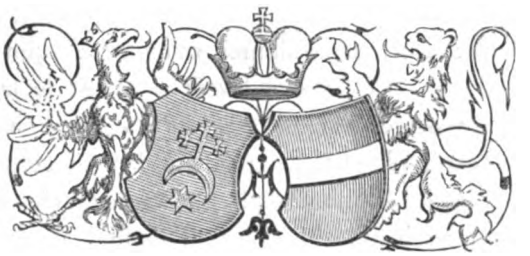

BIBLIOGRAPHIE

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, REINE DE POLOGNE, par Mme la comtesse de Charpin-Feugerolles, née de Saint-Priest. — In-8°. — Imp. Théolier et Cie, rue Gérentet, 12, à Saint-Etienne. 1885.

Si on a souvent la douleur de rencontrer, dans les vitrines des libraires, des livres dont les auteurs sont tombés assez bas pour spéculer sur la dépravation des mœurs, du moins on éprouve, parfois, la consolation de voir surgir des ouvrages où la morale reçoit un juste hommage par les plus beaux enseignements. C'est ainsi que vient de paraître, non pas une œuvre nouvelle, mais une nouvelle édition d'un livre écrit en 1866, édité à Paris, chez Albanel, et dans lequel se rencontrent les sentiments les plus nobles, exprimés avec la plus rare élégance. Son titre est « *Éléonore d'Autriche, reine de Pologne* » et il a pour auteur Mme la comtesse de Charpin-Feugerolles, née de Saint-Priest. Dieu ne lui a pas permis de donner cette seconde édition, ainsi qu'elle en avait formé le projet ; il a brisé sa plume avant l'heure ! C'est son mari qui, comme il le dit lui-même, dans son avant-propos, « ayant eu la

Digitized by Google

mission d'exécuter ses volontés, et même d'accomplir ses simples désirs, s'est fait un devoir de cœur de la représenter auprès de ses lecteurs. »

Ais-je besoin de dire ce qu'a été Mme la comtesse de Charpin ? Sa vie, si bien remplie, a été racontée déjà par un éminent écrivain, M. Henri Théolier, directeur du *Mémorial de la Loire*. La province Forézienne s'honore de la compter parmi ses meilleurs auteurs ; et quels sont les pauvres et les malheureux qui ne prononcent pas toujours son nom avec la plus profonde reconnaissance ? Car sa charité était inépuisable et sa main gauche a ignoré toujours les bienfaits que, de la droite, elle répandait autour d'elle. Née d'une grande race, elle appartenait aux Saint-Priest, aux La Guiche, aux Clermont-Tonnerre. Son père fut le comte de Saint-Priest, admis à l'Académie française à quarante trois ans. Comme je l'ai déjà dit ailleurs, le goût des lettres était aussi inné dans elle. Les études les plus sérieuses ont toujours eu un charme particulier pour son esprit élevé et richement orné. L'histoire, spécialement, avait toutes ses préférences ; surtout lorsqu'elle pouvait y puiser quelque grand enseignement et aider à l'amour de la religion. Aussi la voit-on prendre le sujet de sa première œuvre dans les annales de la Lorraine, et écrire la vie d'Eléonore d'Autriche, duchesse de Lorraine et de Bar, l'une de ces femmes d'élite qui a eu le don d'être une courageuse chrétienne, une reine habile au milieu des événements les plus cruels, une épouse accomplie quoiqu'unie d'abord, par exigence des nécessités politiques, à un homme repoussant et grossier. Elle fut aussi la meilleure des mères. Ce début fut un succès et, en même temps, un acte de charité ; car les pauvres en firent leur profit, sur le conseil du marquis de Virieu, l'un des parents de l'auteur.

Digitized by Google

En 1878, Mme la comtesse de Charpin puise encore, dans l'histoire, le sujet d'une nouvelle étude, et écrit « une Notice historique sur le château de Feugerolles et sur les familles qui l'ont possédé. » En composant cette notice elle obéit à la pensée la plus pieuse; car voici ce qu'on lit à ses premières pages : « Souvent, dit-elle, j'ai été tristement frappée de la facilité avec laquelle les traditions de famille se perdent dans l'oubli. Chacun aime le nom qu'il porte, le nid qui a vu naître plusieurs générations, si on a le bonheur de le posséder encore; mais l'histoire de ce nom, de ce nid, combien peu la connaissent véritablement. C'est dans cette pensée que j'ai voulu recueillir les traditions éparses se rapportant à notre vieux Feugerolles. Ce n'est pas ici un travail littéraire, mais une œuvre de foyer domestique, une sorte de lien qui retiendra pour toujours en faisceau, je l'espère, tous les souvenirs de famille. C'est pourquoi parallèlement à l'histoire des lieux mêmes, j'ai joint celle des races qui se sont succédées sous notre toit, et en particulier, de celles qui nous tiennent par les liens du sang. » Puis, avec une grâce et une modestie parfaites, Mme de Charpin ajoute : « Je le dirai non seulement sans peine, mais avec grand plaisir : j'écris, pour ainsi dire, sous la dictée de M. de Charpin, et je m'approprie, sans scrupule, ses nombreuses notes si pleines d'érudition et de méthode. »

M. le comte de Charpin, est, en effet, un érudit des plus distingués. En cela, d'ailleurs, il ne fait que suivre les traditions de sa famille, l'une des plus anciennes du Forez et bien connue aussi dans les annales historiques et religieuses de Lyon. Le P. Jacob, Quincarnon, La Mure, Severt, Pernetti, lui ont consacré plus d'une page. C'est aussi aux études historiques que M. le comte de Charpin, après avoir représenté son pays à la Chambre, a consacré ses études et

Digitized by Google

sa belle fortune, en publiant tant de documents originaux, véritables monuments bibliographiques, sans le secours desquels on ne saurait sérieusement écrire l'histoire, et pour la mise en lumière desquels il s'est assuré la collaboration de M. Guigue, archiviste du département du Rhône.

Mais revenons à Éléonore d'Autriche. C'est bien à regret que je ne puis donner qu'une rapide analyse de ce beau livre et je voudrais, surtout, suivre l'auteur, pas à pas, dans le récit qu'elle a fait de la vie de son héroïne. Avec quel talent elle a su montrer les grandes qualités dont peut faire preuve une femme placée sur les marches du trône, entourée des hommages d'une des plus grandes cours de l'Europe, et que ces hommages n'enivrent pas; puis jetée dans les bras d'un mari abject, frappée par les plus durs revers, menacée même de périr dans les événements les plus cruels, lorsque la foi l'anime et que la religion la soutient. Telle a été, en effet, l'existence d'Éléonore d'Autriche, reine de Pologne. L'imagination n'a été pour rien dans cette œuvre ; Mme la comtesse de Charpin, historien véridique et consciencieux, a pris les éléments de son récit dans la volumineuse correspondance de la reine, dans Dalayrac ou chevalier de Beaujeu, dans les mémoires du marquis de Chavagnac, dans ceux du marquis de Beauvau, dans l'histoire du duc de Lorraine et dans les lettres de Sobieski. On ne pouvait puiser à de meilleures sources.

C'est à ces mêmes sources qu'elle a pu étudier aussi, comme elle l'a dit dans sa préface « les mœurs et coutumes anciennes de cette noble et malheureuse nation polonaise qui fut jadis, on ne devrait jamais l'oublier, l'épée, le bouclier, le rempart et le sauveur de l'Europe chrétienne et

Digitized by Google

politique. » Dans ce livre il n'y a qu'une seule fiction : Mme la comtesse de Charpin s'est effacée pour céder la parole au secrétaire de la reine Eléonore; idée ingénieuse qui ne donne que plus de charme au récit, sans lui rien enlever de sa véracité, et que M. le comte de Charpin a respectée scrupuleusement, dans la nouvelle édition sortie des presses de M. Théolier, de Saint-Etienne, auquel elle fait le plus grand honneur par les soins qu'il y a apportés.

Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, juillet 1886.

Léopold NIEPCE,
Ancien conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

Digitized by Google

Chronique d'Août 1886

1er Août. — Elections au Conseil général. Sont nommés : à Lyon, 2e canton, M. Rebatel. — 4e canton, M. Grinand. — 6e canton, M. Causse. — 8e canton, M. Guichard. — A Givors, M. Bonnand. — A Villeurbanne, M. Garapon. — Au Bois-d'Oingt, M. Lassalle. — A Anse, M. Carriez. — A l'Arbresle, M. Ponteille. — A Vaugneray, M. Ferrouillat. — A Thizy, M. Champalle. — A Lamure, M. du Sablon. — A Saint-Laurent-de-Chamousset, M. Boiron.

Le même jour, élections au Conseil d'arrondissement. Sont nommés : à Lyon, 2e canton, M. Guillermier. — 4e canton, M. Guicher. — 6e canton, M. Poncet. — 8e canton, M. Anstett. — Au Bois-d'Oingt, M. Perigeat. — A Anse, M. Duperray. — A l'Arbresle, M. Cornaton. — A Vaugneray, M. Perret. — A Beaujeu, M. Héron. — A Lamure, M. Sapin. — A Saint-Laurent-de-Chamousset, M. Faurax.

2 Août. — Ouverture de la 3e session des Assises du Rhône, sous la présidence de M. Darrigrand, conseiller à la Cour d'Appel.

— Distribution des prix aux élèves du Petit Lycée de Saint-Rambert, dans la grande salle de la Bibliothèque de la Ville, et sous la présidence de M. le docteur Gayet, professeur à la Faculté de médecine. M. Bazin, directeur du Petit Lycée, prononce un discours sur les origines du Lycée de Lyon.

Digitized by Google

3 Août. — Distribution des prix aux élèves du Grand Lycée, sous la présidence de M. Millaud, sénateur du Rhône. Le discours d'usage est prononcé par M. Jarrige, professeur d'histoire.

6 Août. — M. Montagnon, avocat et juge suppléant au Tribunal civil de Lyon, est nommé substitut du procureur de la République à Montbrison, en remplacement de M. Vallet, nommé substitut à Saint-Etienne.

M. Léon Durand, avocat, docteur en droit, est nommé juge suppléant au Tribunal civil de Bourg (Ain).

7 Août. — Décès, à Orliénas (Rhône), de M. Louis-Adolphe Fabre, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, à l'âge de 67 ans. Jurisconsulte distingué et magistrat très expérimenté en affaire, M. Fabre était, en outre, un écrivain et un archéologue d'un grand mérite. On lui doit un grand nombre de publications, dont les principales sont : 1° *Etudes historiques sur les clercs de la Bazoche*, suivies de pièces justificatives, avec planches et sceaux. Vienne. Timon frères. 1856. In-8°. Ouvrage qui obtint une médaille d'or de l'Académie des Inscriptions et belles Lettres, au concours des Antiquités nationales en 1857; 2° *Recherches historiques sur le pèlerinage des rois de France à Notre Dame d'Embrun*. Grenoble. 1860. In-8°; 3° *Trésor de la chapelle des ducs de Savoie aux XVe et XVIe siècles*. Etude historique et archéologique. Vienne. 1868. In-4°; 4° *Notice historique sur Alfred de Terrebasse*. Sa vie et ses écrits. Vienne. 1873. In-8°. Collaborateur de la *Revue du Lyonnais*, M. Fabre a publié aussi dans la 2e série de notre Recueil, les articles suivants : 1° *De la ville de Vienne, à propos de son histoire par Mermet* (T. VIII, p. 247); 2° *Girard de Roussillon* (T. XIV, p. 366)..

— M. Testu, professeur d'anatomie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille, est nommé professeur d'anatomie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon, à partir du 1er novembre 1886.

M. Fochier, docteur en médecine, est nommé professeur de clinique obstétricale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon, à partir du 1er novembre 1886.

M. le docteur Parizot, interne des Hospices de Lyon, est nommé professeur titulaire de chirurgie à l'Ecole de médecine de Dijon.

Digitized by Google

8 Août. — Clôture du Concours général entre les Etudiants des diverses Facultés de droit de l'Etat. — M. Couturier, élève de la Faculté de Lyon, obtient le second prix. — La première mention honorable est décernée à M. Moyne, élève de la même Faculté.

— Scrutin de ballotage au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement. Sont nommés :

Au Conseil général, à Beaujeu, M. Sornay.

Au Conseil d'arrondissement, à Villeurbanne, M. Fays. — A Givors, M. Michel. — A Thizy, M. Pétrus Martin.

9 Août. — Distribution des prix aux élèves de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon et des Ecoles municipales de dessin au Lycée de Lyon, sous la présidence de M. Albert Kaempfen, directeur des Beaux-Arts, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Des discours sont prononcés par le Président de la réunion et par M. Edouard Aynard, au nom du Conseil d'administration.

— Réunion annuelle du Comice agricole de Tarare, sous la présidence de M. Gabriel de Saint-Victor.

10 Août. — Mort, à Bas-en-Basset (Haute-Loire), de M. Bousquet, membre du Conseil général et président de la Commission de permanence du département du Rhône.

11 Août. — Arrivée à Lyon, de 600 pèlerins venant d'Autriche et se rendant à Lourdes.

12 Août. — Ouverture de la première session du Conseil d'arrondissement de Lyon. Le Bureau est ainsi constitué : Président, M. Pierron. — Vice-Président, M. Poncet. — Secrétaires, MM. Anstett et Fillon.

13 Août. — Premier grand festival Verdi, aux Concerts-Bellecour.

14 Août. — Décès de M. Louis-Pierre-Hippolyte Keisser, docteur en médecine.

— M. Thurieu, est nommé notaire à Odenas (Rhône), en remplacement de M. Pine-Desgranges, démissionnaire en sa faveur.

Digitized by Google

16 Août. — Promulgation de la loi, qui autorise la cession du canal de Givors, faite à l'Etat par la Compagnie de ce canal, moyennant le prix principal de deux millions.

— Première séance du Conseil général du département du Rhône. Son Bureau est ainsi composé pour l'année 1886-1887 : Président, M. Ferrouillat. — Vice-Présidents, MM. Clapot et Nolot. — Secrétaires, MM. Grinand et Sornay.

17 Août. — Décès de M. Louis Gros, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Lyon, à l'âge de 72 ans. Ses obsèques ont lieu, le 19, à Neuville-les-Dames (Ain), où il est décédé. Ce magistrat distingué est l'auteur d'un mémoire intéressant intitulé : *Recherches sur les droits de succession des enfants naturels*, qui a été édité à deux reprises et qui appela vivement l'attention des jurisconsultes, au moment de sa publication. On lui doit aussi un travail intitulé : *De l'étude des coutumes* (Lyon, imp. Mougin-Rusand, 1843, in-8°).

19 Août. — Commencement de la démolition du vieux pont Morand.

20 Août. — M. Chevillard, adjoint au Maire de Lyon, est nommé membre de la Commission administrative des Hospices civils de Lyon, en remplacement de M. Bousquet, décédé.

— Deuxième et dernier festival Verdi, donné par les Concerts-Bellecour.

22 Août. — Réunion annuelle, à Neuville-sur-Saône, sous la présidence de M. Chassaignon, du Comice agricole de Lyon, comprenant les cantons de Neuville, de Villeurbanne et de Limonest. M. Massicault, préfet du Rhône, assiste à cette réunion.

Réunion, au Bois-d'Oingt, sous la présidence de M. Perras, sénateur, du Comice agricole du Beaujolais, comprenant les cantons d'Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt et Villefranche.

Réunion, à Vaugneray, du Comice agricole des cantons de Vaugneray, l'Arbresle, Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise, sous la présidence de M. Charles de Saint-Victor.

— Courses d'ânes à Charbonnières, au bénéfice des pauvres de cette commune.

23 Août. — Réunion, à Givors, sous la présidence de M. Rolland,

Digitized by Google

du Comice agricole des cantons de Givors, Saint-Genis-Laval, Mornant et Condrieu.

24 Août. — Premier grand festival Gounod, donné par les Concerts-Bellecour.

26 Août. — Première représentation, donnée au théâtre des Célestins, par M. Coquelin aîné, sociétaire de la Comédie française, avec le concours de plusieurs artistes dramatiques du Théâtre-Français, de l'Odéon, du Vaudeville, et du Conservatoire de Paris. Ce premier spectacle se compose de l'*Etourdi*, comédie de Molière, créée à Lyon, en 1653.

27 Août. — Dernier grand festival Gounod.

— Deuxième représentation de M. Coquelin ainé, *Le Tartufe*, comédie en 5 actes de Molière.

28 Août. — M. Roux, vice-président au Tribunal civil de Saint-Etienne, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Fabre, décédé.

29 Août. — Ouverture de la chasse dans le département du Rhône.

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DEUX ANTOINE

ET DU

Vieux Pont Morand sur le Rhône

A LYON

NOTES ET DOCUMENTS

N° 1. — *Noblesse oblige.*

Lorsqu'on dit noblesse oblige, ce qui se passe aujourd'hui fait penser naturellement à l'obligation qu'avait l'ancienne noblesse, de s'exposer à mourir pour son pays, en suivant le métier des armes, sa vie durant.

Maintenant on veut appliquer ce privilège à tous, en le réduisant il est vrai à trois années; en dépit des mouvements tournants et de l'indiscipline inculqués par Gambetta aux bataillons scolaires, les Français comme toujours, sauront bien se faire tuer; mais ils n'auront plus le temps d'apprendre à se défendre, en tuant leurs ennemis; considération qui ne manque pas d'importance, au point de vue de la victoire.

Digitized by Google

N° 2. — *Ponts tombés et ponts démolis.*

Les ponts que j'ai vu tomber !

Le pont suspendu en face du Palais du Justice, qui avait moins de dix ans, fut emporté par les inondations de novembre 1840.

Les mauvaises langues disaient que ce pont était trop bas; son auteur, prétendait que la Saône était montée trop haut. Quoiqu'il en soit ce fut l'affaire de quelques minutes ; soulevé et roulé par les flots toujours croissants, le tablier se tordait comme un énorme serpent; les colonnes s'écroulèrent avec fracas, et le pont n'était plus.

Sous prétexte que son frère, homme sérieux, avait incontestablement inventé une des merveilles de notre époque, J. S. fit construire beaucoup de ponts suspendus ; quelques-uns sont parvenus, sans encombre, à leur majorité. Il avait la spécialité des travaux dits : *trompe-l'œil* ; ce n'est point une médisance de le dire, puisqu'il le disait lui-même à tout venant.

Il soutenait ouvertement qu'un entrepreneur de travaux publics avait assez fait, quand il avait fait juste recevoir ses travaux par l'État; pour lui, leur avenir n'allait pas au-delà du jour de l'inauguration. Ce qu'il y a de triste, c'est qu'il fit école et que ses élèves ont quelquefois réussi... à faire fortune ; cela ne lui était pas le moins du monde arrivé.

Ce pont du Palais n'était pas né viable : dans mon journal de mission d'élève des Ponts-et-Chaussées en 1834, je l'avais admiré pour son ensemble extérieur et la hardiesse de ses gracieuses colonnes ; en même temps je me faisais l'écho de tous les ingénieurs qui l'avaient vu construire et doutaient de sa durée. Mais incertitude des prévisions

Digitized by Google

humaines ! on pensait qu'il périrait par les pieds, c'est par la tête qu'il est tombé ; peut-être, cependant par tous les deux.

Toute autre fut la ruine du viaduc en pierre du chemin de fer à la Quarantaine, qui s'est écroulé le 30 novembre 1854 d'une manière tout à fait imprévue, par une crue ordinaire de 2 m. 50.

Il avait été construit avec tout de luxe extra fort de l'école Jullien ; rien n'avait été épargné, son aspect était imposant, la hauteur des rails au-dessus des quais avait permis de lui donner une grande élévation ; il paraissait bâti pour des siècles, il n'a vécu que huit jours.

Cependant les vieux Lyonnais savaient que ce pont était fondé sur le sol de l'ancien confluent ; ils disaient souvent que la place était dangereuse, et qu'on éprouverait des mécomptes.

Qu'est-il arrivé ? Personne ne le sait. A peine le pont terminé, la pile gauche s'affaissa, la première arche croula, les deux autres suivirent bientôt, et tout s'abîma dans un affreux désastre ; la consternation fut générale.

Le temps pressait, le tunnel et la gare étaient presque achevés ; il était impossible de changer la direction du pont. Au lieu d'un superbe monument nous avons dû subir l'affreuse machine qui le remplace ; elle satisfait à toutes les convenances de service, mais les yeux d'artistes en sont offusqués.

J'ai raconté déjà, dans l'histoire du quai Saint-Clair, la chute du beau pont Egyptien de l'ingénieur Garella, qui fut emporté par un moulin en 1854 ; ainsi que la démolition du pont de la Boucle par un bateau à vapeur en 1874.

Digitized by Google

Quant au pont du Collège construit aussi par Garelia, le tablier seul tomba tout entier au moment de l'épreuve, le 7 décembre 1844; ses superbes portiques n'ont jamais bougé, et feront longtemps, j'espère, l'admiration des connaisseurs.

Une secousse imprévue avait fait écarter les câbles, et toutes les tiges de suspension avaient manqué à la fois. Vingt-cinq ouvriers furent précipités dans le Rhône, et huit périrent malheureusement.

Depuis ce triste accident le système d'attache aux câbles a été modifié dans tous les ponts suspendus.

J'ai vu démolir, parce qu'ils étaient gênants au point de vue de la navigation et des inondations, ou simplement démodés :

L'ancien pont de pierre de la Saône, en 1845;
L'ancien pont Tilsitt de l'ingénieur Carron, en 1857;
Le pont Morand et le pont Lafayette, en 1886.

N° 3. — *Les Frères pontifes.*

A propos du pont de la Guillotière et du vieux pont de pierre il me paraît intéressant de rappeler ici, pour les lecteurs qui ne les connaissent pas, les origines de ces ouvrages dont j'ai parlé dans une lecture à l'Académie en 1866 :

Nous sommes à l'époque des Croisades; à la voix de Pierre l'Ermite, des populations entières se lèvent et se mettent en route pour traverser la France et l'Europe. Ceux qui ne peuvent pas entreprendre le voyage de la Terre-Sainte font des pèlerinages moins éloignés.

Le passage des grandes rivières était particulièrement une

Digitized by Google

des difficultés de la route. Le plus souvent on n'avait que des barques insuffisantes et dangereuses dans les grandes eaux. Aussi voyait-on sur les rives une quantité considérable de voyageurs attardés, et exposés à toutes les fatigues et à toutes les privations.

Ces souffrances, endurées dans un but pieux, attirèrent sur les voyageurs les mêmes sentiments de commisération que sur les pauvres et les malades; des confréries se formèrent sur le bord des fleuves dans le but de prêter main forte aux voyageurs, de bâtir des ponts pour leur passage, et de les recevoir dans des hôpitaux.

Ces confréries, connues sous le nom de Frères Pontifes, eurent pour fondateur saint Bénezet. C'est à eux que l'on doit, aux XIIe et XIIIe siècles, les constructions des ponts d'Avignon, de Saint-Esprit, de la Guillotière sur le Rhône, de Bonpas sur la Durance, et d'autres encore sur la Loire. A côté d'eux s'établissaient quelquefois des confréries de femmes pour soigner les malades. Les Frères Pontifes se répandirent en Allemagne et même en Angleterre.

Les bâtisses des ponts sont citées au XIIe siècle comme bonnes œuvres dans les écrits de Pierre le Chantre et de Robert de Flammebourg, pénitencier de l'abbaye de Saint-Victor à Paris.

Au Moyen-Age, la construction d'un pont sur le Rhône ou sur la Saône, n'était pas comme aujourd'hui une affaire de quartier; c'était une œuvre internationale, intéressant toute la chrétienté; de même que de nos jours le percement du Mont-Cenis ou de l'isthme de Suez.

Comme nous annonçons dans nos journaux l'ouverture d'un emprunt, les évêques montaient en chaire, pour engager les fidèles à contribuer à ces grandes constructions, et faire œuvre sainte devant mériter le pardon de leurs fautes.

Digitized by Google

Nous voyons ainsi Humbert, archevêque de Lyon, commencer de sa bourse le pont de pierre sur la Saône et le prêtre Tédin construire une arche à ses frais ; la dame Aldegarde donnant ce qu'il fallait pour en construire deux, nous montre que la générosité pour les œuvre pies n'est pas une vertu nouvelle dans le cœur des Lyonnaises (1076).

Le pont de la Guillotière, commencé en 1190, après le passage de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lion, dont les équipages avaient ruiné le pont de bois, fut construit par les Frères Pontifes, avec des subsides envoyés par les évêques d'Angleterre, sur la demande de leur roi.

Le pape Innocent IV, pendant son séjour à Lyon en 1245, ouvrit libéralement son trésor, et promit des indulgences à tous les souscripteurs ; on a longtemps conservé le souvenir d'Innocent IV par cette inscription gravée sur une des pierres : *Pontifex animarum pontem fecit petrarum.*

Cinq papes ont successivement encouragé et subventionné la construction de ce pont, qui n'était pas encore achevé sous François Ier ; il ne fut terminé qu'en 1572. Ainsi l'on a mis plus de trois siècles à le bâtir, et s'il vit encore, c'est qu'on a mis trois siècles à le réparer.

(C'est peut-être le souvenir de ce passage de mon discours qui a fait supposer que j'avais écrit l'histoire des vieux ponts de Lyon).

N° 4. — *Grands travaux de Lyon sous Napoléon III.*

Nous pensons qu'il est juste de conserver dans un tableau sommaire la désignation des grands travaux de Lyon, sous le règne de Napoléon III, et les noms des ingénieurs qui les ont fait exécuter.

La rue Impériale, la rue de l'Impératrice, le boulevard

Digitized by Google

de la Croix-Rousse, le cours des Chartreux, les égouts, le service des eaux, le pavage des places et des rues en pavé cubique, le jardin de l'ancien séminaire, les squares de Bellecour, de la place Impériale et autres, enfin le beau parc de la Tête-d'Or et les serres, qui s'appeleront, j'espère un jour, le *Parc Bonnet*, par M. Bonnet, ingénieur en chef, directeur du service municipal (1853 à 1870).

Tous les quais du Rhône et de la Saône élargis, relevés et plantés, le nouveau pont Tilsitt, l'enlèvement des roches du pont de Nemours, la grande digue de la Tête-d'Or, etc., par MM. Kleitz, Jacquet et Gobin (1857 à 1865).

Tous les travaux de la traversée de Lyon, pour le chemin de fer de Paris à Lyon, gare de Vaise, tunnel de Saint-Irénée, pont de la Saône, gare de Perrache, etc., par MM. Jullien, Chaperon et Jacquemin (1852 à 1855).

Travaux de la Compagnie de Lyon à Marseille, pont sur le Rhône à Perrache, gare de la Mouche, etc., par MM. Talabot, Thirion et Duhout (1853 à 1856).

Travaux du chemin de fer de Lyon à Genève, viaduc du Rhône à Saint-Clair, gare des Brotteaux, traversée des Brotteaux et de la Guillotière, etc., par MM. Jordan, Th. Aynard et Gaduel (1853 à 1858).

Chemin de fer funiculaire de Lyon à la Croix-Rousse, par MM. Molinos, Pronier et Dubois (1859 à 1862).

Restauration de l'Hôtel de Ville, grand séminaire de Saint-Just, fontaines monumentales, etc, par M. Desjardins, architecte (1855 à 1870).

Palais de la Bourse, par M. Dardel, architecte (1855 à 1860).

Digitized by Google

N° 5. — *Ainay ou Esnay.*

De toutes les étymologies du nom d'Ainay la plus probable et la plus rationnelle est Esnaon (en grec ες ναον), qui veut dire près du temple (de Rome et d'Auguste). Au XVIe siècle, on écrivait encore Esnay, circonstance négligée par ceux qui le font venir d'Athanacum.

Je viens d'apprendre que cet emplacement du temple, considéré jusqu'à présent comme un axiome, est aujourd'hui contredit par quelques savants ; ces gens-là sont capables de tout !

L'étymologie que j'en donne paraît trancher définitivement la question ; voici sur qu'elle autorité je m'appuie :

Je suis certain, car c'est mon docte ami, Frédéric Ozanam, qui me l'a dit plusieurs fois, dans sa chambre de la rue des Fossés-Saint-Victor, chez son cousin le grand Ampère, auquel notre ville aura élevé deux monuments, celui de la place Henri IV et l'histoire de M. Valson, je suis certain, dis-je, que mon nom vient incontestablement d'Eginhard.

Or, s'il a suffi de 1000 années pour changer quatre des premières lettres du nom du secrétaire de Charlemagne, en deux lettres de celui d'un simple ingénieur, qui ne fut jamais que son propre secrétaire, on peut admettre avec certitude, qu'en 1800 ans les deux dernières lettres d'*Esnaon* se sont changées en *y* pour faire *Esnay*.

Les grands noms que je viens de citer font à mon opinion une auréole qui rend toute discussion inutile.

N° 6. — *Place de la Comédie.*

Sur un plan de Lyon de 1747, on voit encore le jardin de l'Hôtel de Ville qui occupe la place actuelle de la Comé-

Digitized by Google

die et la surface du théâtre. Des constructions existaient déjà sur le massif de la maison Auriol; probablement ce terrain avait été vendu, lorsqu'on avait comblé le canal de communication entre le Rhône et la Saône, pour construire l'Hôtel de Ville de 1646-55 ; cette faute coûtera cher.

N° 7. — *Théâtre actuel.*

Le théâtre Morand devenu trop petit et trop bas pour les exigences de l'opéra moderne fut remplacé de 1828 à 1830 par le Grand Théâtre construit sur les dessins de MM. Chenavard et Pollet. Malgré quelques critiques qui s'adressent au genre et au goût de l'époque, plus qu'au monument lui-même, c'est une œuvre remarquable.

N° 8. — *La Mulatière, la Guillotière, la Carrette.*

Le nom de Mulatière, donné à cette partie de la rive gauche du Rhône, vient de la maison de campagne de Clément Mulat, notaire de Lyon, comme le nom de Rome vient de Romulus, fils du dieu Mars.

Comme la Guillotière vient de Guillot, qui avait établi sur ce point la première auberge de renom.

Le quartier de la Carrette au-dessus du cours d'Herbouville, a pris de même le nom de Jean Carrette, échevin de Lyon en 1670, qui le premier a transformé une métairie en maison de plaisance.

Noble Jean Carrette était petit-fils de Martial Carrette, marchand à Lyon, ne sachant pas signer son nom, quand il avait acheté cette ferme en 1620. Ce qui prouverait en passant, qu'avant 1789, le Tiers État était bien quelque

Digitized by Google

chose, puisqu'il pouvait facilement arriver à la noblesse, qui, disait-on, était tout.

Ces exemples, entre beaucoup d'autres, me font remarquer que les anciens donnaient aux lieux encore innommés les noms des hommes plus ou moins distingués qui les habitaient; tandis que de nos jours nous voyons beaucoup de gens quitter des noms bien connus, pour prendre les noms, souvent ignorés, des lieux qu'ils habitent. Il me semble que nos anciens étaient plus raisonnables.

N° 9. — *L'île Mognat.*

Tous les Lyonnais qui aiment l'histoire de Lyon connaissent le quatrain devenu célèbre :

Qu'est-ce pour toi grand monarque des Gaules,
Qu'un peu de sable et de gravier ?
Que faire de mon île ? Il n'y croît que des saules,
Et tu n'aimes que le laurier.

Le grand roi avait souri sous son immense perruque et l'île Mognat fut sauvée pour cent ans.

La poésie aurait aujourd'hui moins d'empire sur le jury d'expropriation. L'exproprié malgré lui a pour toute consolation de faire sculpter sur le mur de sa propriété envahie, un bas-relief représentant la fable du pot de fer et du pot de terre, comme peuvent se le rappeler les voyageurs de 1828, qui passaient sur la route de la Mulatière, près du souterrain du chemin de fer de Saint-Etienne, à côté de la villa de M. de Laperrière.

N° 10. — *Coustou fils.*

Coustou, l'ami de Perrache, était sculpteur comme son

Digitized by Google

père et s'appelait Guillaume comme lui. Les deux frères Coustou, Nicolas et Guillaume, de la fin du XVIIe siècle, ont produit des œuvres remarquables : La Seine et la Marne aux Tuileries sont de Nicolas; les chevaux des Champs-Elysées sont de Guillaume; Guillaume le fils, a fait le tombeau du Dauphin, père de Louis XVI.

N° 11. — *Lettre patente de Perrache (extrait).*
13 oct. 1770.

« Notre cher et bien aimé Perrache, l'un des quarante de l'Académie de Lyon, nous a fait exposer qu'il aurait en l'année 1766, présenté dans une Assemblée des notables de cette ville, un projet pour l'établissement d'un cours qui servirait en même temps de grand chemin, pour la communication avec les provinces du Forez, du Vivarais et du Languedoc. Dans l'exécution de ce projet, la ville de Lyon trouvera l'avantage d'avoir une route commode et aisée pour conduire à l'extrémité de la ville au lieu appelé la Mulatière. Ce chemin qui sera construit en ligne droite sur la rive du Rhône, avec un plan d'arbres de haute futaie, formera une promenade agréable. »

« Il y aura des ports d'une étendue immense; le Rhône sera fixé dans son véritable lit; la ville sera terminée par un grand bassin, offrant aux bateaux chargés de marchandises, un asile sûr et commode, etc. »

N° 12. — *Concession du pont Charles X.*

Par suite de la concession du pont Charles X, donné le 22 décembre 1824 à une Compagnie fusionnée avec celle du pont Morand, l'expiration des privilèges des deux ponts fut porté à 1923.

Digitized by Google

La Compagnie avait le droit de percevoir 2 centimes 1/2 (2 liards) par personne à pied et des prix divers pour les voitures et bêtes de somme. Les péages ont été supprimés par le rachat des ponts sous Napoléon III, après un de ses voyages à Lyon.

N° 13. — *Traité entre Morand et Pabot pour la fourniture du bois de chêne nécessaire à la construction du pont.*

Les soussignés Jean Antoine Morand, architecte à Lyon, quay Saint-Clair, et Denis Pabot, négociant, demeurant à Talmet sur Vingeane, et ci devant à Auxonne, logé à Saint-Jacques en Serin, sont convenus de ce qui suit :

Que moy Denis Pabot, promet et m'oblige de fournir et livrer à Mondit sieur Morand, la quantité de bois de chêne pour le pont qu'il fait construire sur le Rhône, sçavoir :

Deux cents pilotis, depuis vingt pieds de longueur jusqu'à trente, autant des uns que des autres, à proportion, de dix-huit pouces de diamètre en tête, bois maintenu, et dix pouces au moins au petit bout, à raison de dix livres pièce.

Six mille pieds de moises débitées à vive arête, depuis douze pieds de longueur jusqu'à vingt pieds et vingt-quatre pieds de longueur, d'un pied de largeur sur huit pouces d'épaisseur, à raison de douze sols le pied.

Douze mille pieds de platteaux de quatre pouces d'épaisseur sur neuf à dix pouces de largeur, de la longueur de six pieds, neuf pieds, douze pieds, et quinze pieds, toujours de trois pieds en sus de six pieds, pour se remontrer sur les traversiers, à raison de six sols le pied courant.

Deux cents pièces de douze pouces sur treize d'équarrissage, de la longueur de dix, onze, douze, treize, quatorze,

Digitized by Google

quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, et jusqu'à vingt pieds de longueur, à raison de vingt-cinq sols le pied.

Cent pièces de douze pouces sur treize d'équarrissage, de la longueur depuis vingt pieds, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et jusqu'à vingt-cinq pieds de longueur à raison de trente sols le pied.

Toutes lesdits mesures supposées pouvoir être travaillées de douze pouces sur treize d'équarrissage, bon bois, qualité loyale et marchande, sans vermoulures, gélissures ni bois tranché. Le tout rendu au port du Temple ou d'Ainay, et tiré à terre aux frais dudit sieur Pabot, à la charge seulement par le sieur Morand de fournir un cordage et son cabestan. La totalité de ladite fourniture sera faite et livrée dans l'espace de dix-huit mois, à compter de ce jour, de trois mois en trois mois. A la charge expresse de livrer soixante des plus beaux pilotis d'ici au courant de may prochain au plus tard, et moy Morand, m'oblige aux payement desdits à fur et mesure de délivrance qu'il me fera, et à payer en outre six louis de vingt-quatre livres par forme de gratification à la dernière délivrance, audit terme de dix-huit mois, comme aussy de payer ce jourd'huy six livres à son fils.

Fait double et promis réciproquement d'observer à peine de droit. A Lyon, *ce dix-sept mars mil sept cent soixante et douze*. Pabot.

J'ai reçu de M. Morand, la somme de douze cents livres à-compte et imputé sur les conventions cy-dessus. A Lyon *ce dix-sept mars mil sept cent soixante et douze*. Pabot.

Je reconnais que la susdite somme de douze cent six livres cy-dessus, a été fournie par M. Guyot et de ses deniers. A Lyon, le 18 mars 1772. Morand.

Digitized by Google

N° 14. — *Garde d'honneur de Napoléon Ier.*

« On lit dans *Monfalcon*, p. 1080 :

« A leur arrivée à Lyon par le faubourg de Bresse, Napoléon et l'impératrice Joséphine furent reçus à la Boucle où l'on avait élevé un arc de triomphe magnifique sur les dessins de Chinard, Blanchard et Perlet; les vers des inscriptions avaient été composés par Antonin Rieussec.

« Ce beau monument était entouré d'un corps nombreux de jeunes lyonnais organisés en garde d'honneur de la plus belle tenue, leur uniforme était d'une grande élégance. »

Je puis ajouter quelques détails précis à cette description sommaire de l'historien de Lyon.

Cette garde d'honneur à cheval était composée de trente cavaliers volontaires, pris dans la société lyonnaise, elle était commandée par un chef d'escadron, M. Michou, un capitaine, M. Sériziat, un lieutenant, M. Alphée Aynard, un sous-lieutenant, M. Piaget.

Comme dit Monfalcon, son costume était des plus élégants : des bottes à la Souvarow, en maroquin rouge, avec glands d'or; vestes blanches avec brandebourgs d'or, sabretaches et gibernes en maroquin rouge et or.

Je ne peux citer que ces parties de l'uniforme, que j'ai vues bien souvent dans mon enfance; elles m'ont servi de jouets il y a plus de soixante ans, quand on le tirait du vestiaire de mon père; je vois encore tous ces objets si brillants, comme si c'était hier.

Dans sa course du 12 avril 1805, l'empereur n'avait pas d'autre suite que la garde d'honneur et son mamelouk Roustan, qui l'accompagnait toujours. Mon père, de service

Digitized by Google

ce jour-là, était à cheval à côté de lui, et dut répondre à toutes ses questions faites à brûle-pourpoint.

Il nous racontait, qu'ils avaient traversé un grand fossé plein d'eau sur un petit pont de bois fort peu solide. A leur passage ce pont s'était rompu et n'avait pas pu porter le reste de l'escorte. Napoléon et mon père seuls avaient passé; les autres obligés de faire un grand détour furent même forcés de se mettre dans l'eau, au grand dommage de leur équipement, et de la propreté de leurs chevaux.

S'étant retourné, et voyant son escorte réduite à un seul cavalier, l'empereur eut un premier moment de surprise, qui passa bientôt, quand il aperçut, dans le lointain, Roustan arrivant au galop, suivi de tous les autres dans un pitoyable état.

En expliquant ce qui était arrivé, Roustan s'excusa de son mieux, pour répondre aux reproches assez vifs de son maître.

Dans sa vieillesse, quand il racontait cette aventure, mon père ne pouvait pas oublier son plaisir de jeune homme, d'avoir franchi seul avec l'empereur, ce passage difficile, sans s'être couvert comme les autres, de beaucoup de boue et d'un peu de ridicule.

Garde d'honneur sous la Restauration.

Les Lyonnais avaient reçu avec enthousiasme Napoléon apportant avec lui l'ordre, la religion et la victoire. Quelques années plus tard, après le blocus continental, les appels incessants d'hommes et d'argent, et nos affreux désastres, ils reçurent avec plus d'enthousiasme encore les Bourbons leur apportant la paix avec l'Europe, la liberté du commerce et la reprise des affaires.

Digitized by Google

En 1814 et 1815, la même garde d'honneur fit son service d'escorte pour les princes et princesses qui vinrent à Lyon. Dans l'uniforme on n'avait changé que les aigles en fleurs de lis.

Cette tradition d'escorter les princes, s'est maintenue dans les familles lyonnaises, jusqu'à la fin de la Restauration.

La garde d'honneur en uniforme, s'était dissoute, faute d'emploi régulier; mais à chaque passage de princes, une escorte d'honneur s'improvisait, pour aller les attendre et les accompagner au premier relai.

En avril 1830, pour l'escorte du duc d'Angoulême, qui allait présider à Toulon l'embarquement de la flotte, partant pour la conquête d'Alger, nous étions cent quarante cavaliers (Monfalcon nous a comptés), plus ou moins bien montés, quelques uns sur de bons chevaux de selle leur appartenant, d'autres sur les carossiers de leur famille, d'autres enfin sur l'élite des chevaux du père Collin, qui ce jour-là étaient fort étonnés d'être emportés en train de poste et de prince, comme ils ne l'avaient jamais été de leur vie.

Le duc d'Angoulême, arrivé à la préfecture, s'empressa de nous recevoir, je ne peux pas dire au débotté, car il était en costume de général, avec de grandes bottes à l'écuyère, et nous apportions en descendant de nos chevaux 280 bottes couvertes de poussière, dans les salons brillants où nous étions reçus et remerciés, avec la grâce et l'affabilité proverbiales de la maison de Bourbon. (C'est probablement la dernière marque de sympathie qu'il a reçu avant de partir quelques mois après pour l'exil.)

Le soir nous étions éreintés, mais contents, et sous la présidence de M. de Tauriac, un vétéran de l'armée de

Digitized by Google

Précy, nous buvions à la santé de l'armée, de la France et de ceux qui l'avaient faite. (En 1815 et 1870 les Napoléon et la République l'ont défaite.)

N° 15. — *Commission administrative de P.-L.-M.*

Lorqu'en 1848, l'état reprit les travaux de la Compagnie de Paris à Lyon, la haute direction en fut confiée à une commission administrative composée de MM. Dufaure, Daru, Victor Lefranc, Didion, etc.

J'ai eu l'occasion de les voir de près plusieurs fois sur la ligne; c'est un de mes agréables souvenirs, car tous étaient des hommes remarquables, comme on n'en rencontre pas tous les jours. Victor Lefranc, entre autres, avait une conversation des plus spirituelles et des plus intéressantes.

Dans un de ces voyages, avec une amabilité toute chevaleresque, puisque le chemin de fer allait détrôner la navigation si florissante de la Saône, M. Oscar Galline, avait offert un de ses meilleurs bateaux à la Commission, y compris son célèbre cuisinier Grimaud, qui a continué à s'illustrer dans les buffets de P.-L.-M., quand la voie d'eau lui a manqué; comme la belle Mme Schimper, qui, partie en 1851 de son magasin de comestibles de la place des Terreaux, a fait pendant 30 ans la réputation du buffet de Tonnerre. (C'est à Grimaud que les jeunes ingénieurs télégraphiaient de leur préparer le même *dossier* que la dernière fois, pour ne pas voir le prix de la dépêche figurer sur la carte du dîner.)

Au retour, le bateau fit stop à Trévoux; avec une amabilité qui pour être moins chevaleresque, n'en était pas moins écossaise et gracieuse, M. Valentin-Smith nous avait

Digitized by Google

offert un excellent déjeuner dans sa villa sur la Saône.

Ce déjeuner parfaitement digéré depuis 36 ans, m'est revenu à la mémoire par la rencontre que je viens de faire de M. Valentin-Smith, qui, avec ses 90 ans, vaillamment portés, se promène encore en tramway et prend toujours intérêts aux séances de l'Académie, sans avoir perdu son entrain juvénile d'autrefois.

Si Grimaud et Mme Schimper sont des types légendaires de notre génération d'ingénieurs (Berchoud et Mme Sévigné ont bien immortalisé Vatel), M. Valentin-Smith est une figure presque historique de notre région, car pendant 60 ans il a toujours été sur la brêche.

En 1830, procureur du roi à Saint-Etienne, il était déjà remarqué; de 1836 à 1840, je l'ai connu conseiller à Riom, où son intimité avec Rouher et de Morny lui ont donné plus tard de hautes relations alors imprévues; conseiller à Lyon, puis à Paris dans les sommités de la magistrature, il s'occupa toujours avec ardeur de son pays d'origine : Il fut un des promoteurs du dessèchement de la Dombes; secrétaire de la grande Commission générale des chemins de fer sous le ministre Dufaure dont il était l'ami; il fut aussi collaborateur érudit et zélé de Napoléon III pour l'histoire de César. Cette collaboration lui fit donner l'importante mission, dans des conditions spéciales *missi dominici*, d'aller à Londres étudier la *Détention préventive* que l'Empereur voulait supprimer.

La Commission pour proposer la loi fut brusquement dissoute par les événements de 1870.

(Les prévenus détenus n'ont donc pas lieu de s'en féliciter, comme beaucoup d'autres, du reste.)

Enfin, M. Valentin-Smith, ancien conseiller général de l'Ain, voyait toujours ses services très recherchés.

Digitized by Google

Dans toutes ces positions, j'ai eu occasion de le rencontrer et de l'apprécier. Je suis heureux de lui donner ce témoignage de cordiale sympathie.

C'est à cette époque aussi qu'on a essayé de faire un service de nuit par les bateaux à vapeur de la Saône entre Lyon et Châlon; quand j'ai fait cette première course, il y avait un beau clair de lune, mais l'astre capricieux n'a pas permis d'en faire plus de deux (c'est de lune que vient lunatique).

N° 16. — *Allons aux Brotteaux, etc,*

De ce chant populaire dont mon enfance a été bercée, je ne me rappelle que ces vers :

Allons aux Brotteaux
Ma mie Jeanne,
Allons aux Brotteaux
Car il fait beau.

Nous y mangerons une salade,
Nous y danserons un rigodon,
Toi-z-en bazin moi-z-en nankin
Nous nous amus'rons bien.

J'ai appelé ça des vers, parce qu'on chante ce qui ne peut pas se lire, et qu'ordinairement les chansons sont en vers.

N° 17. — *Le pont Lafayette.*

En même temps que le Conseil municipal condamnait le pont Morand, il prononçait une autre condamnation, qui a fait moins de bruit et qui paraît à première vue moins motivée.

Digitized by Google

Bien qu'il eut changé le nom de son royal parrain contre celui d'un marquis plus avide de popularité que sincèrement démophile, ce travestissement n'a pas sauvé le pont Lafayette.

Lorsqu'en 1825, MM. Favier et Lagarenne l'ont construit, ils ont toujours pensé que les arcs en bois devraient être changés au bout de leur temps de service ; il paraîtrait donc plus simple et plus économique de s'en tenir là. On dit il est vrai que les piles sont fondées trop haut; à cela on peut répondre que depuis 60 ans il en est ainsi, et qu'elles n'ont jamais bougé.

Il est donc très probable, même certain, qu'elles tiendraient encore longtemps, si elles étaient convenablement entretenues, ce qui serait beaucoup moins dispendieux qu'un pont tout neuf (2,500,000 fr. et l'imprévu).

Il y a peu de temps, on a changé les arches du pont d'Ainay et plus anciennement au pont de Serin, les arches en bois ont même été remplacées par des arcs en pierre, sans rien changer aux piles.

La dépense d'un grand pont sur le Rhône ne serait-elle pas plus utile pour remplacer le pont suspendu du Midi, qui ne peut plus suffire à la circulation ?

Et par dessus tout, cette somme de près de 3,000,000 fr. ne serait-elle pas plus utilement dépensée, en dégageant les abords du pont Morand, du théâtre et de la place de la Comédie, par la démolition du massif de la maison Auriol ?

Pour le Conseil municipal et la Voirie lyonnaise, cette question doit être ce qu'était Carthage pour le Sénat romain, où tous les discours arrivaient à cette conclusion : *Delenda est Carthago. Il faut démolir la maison Auriol.*

Digitized by Google

N° 18. — *On peut traverser le Rhône avec une seule travée.*

Sans rien rétracter de l'éloge que nous avons donné aux grands arcs métalliques du nouveau pont Morand, nous croyons cependant qu'on pourrait faire mieux encore, et voici pourquoi :

Depuis la note que nous avons publiée en 1883, les tôles d'acier ont fait leurs preuves. Nous pensions être très hardis en proposant pour franchir le Rhône trois travées de soixante-huit mètres.

Si nous avions à traiter aujourd'hui cette question, il est probable que nous proposerions une seule travée de deux cents mètres sans aucune pile.

Dans ce moment les anglais construisent en aval d'Edimbourg pour traverser le Forth, un pont destiné à un chemin de fer, ce pont a des travées de cinq cents mètres d'ouverture, sans appuis intermédiaires !

N° 19. — *La méchante Fée.*

Aujourd'hui la méchante fée qui jette un sort se nomme prosaïquement, en style de procureur, le vice de construction, caché sous la négligence d'un employé maladroit, la cupidité d'un entrepreneur peu délicat, les occupations trop nombreuses d'un ingénieur ou d'un architecte, donnant leur confiance à des agents qui ne la méritent pas.

Enfin si l'on ne trouve pas le coupable, on accuse la fatalité, qui n'est pas autre chose, en définitive, que la méchante fée dont nous avons changé le nom, nous disant esprits forts; pour faire croire aux naïfs que nous n'avons plus la crédulité de nos aïeux.

Digitized by Google

Cela me rappelle certains progrès de la médecine qui consistent à changer le nom des maladies, sans trouver de nouveaux remèdes meilleurs et plus sûrs que les anciens.

N° 20. — *Suchet, duc d'Albuféra.*

On peut voir par l'idée que je donne de placer la statue de Morand, non pas sur la place Tolozan, mais au milieu du bassin, qui n'a conservé aucune trace de sa république provisoire, que je ne veux déranger personne, Suchet moins qu'un autre; (son fils, pair de France sous Louis-Philippe, était mon camarade de promotion à l'école polytechnique).

Cependant le duc d'Albuféra est assez mal placé dans ce quartier qu'il n'a jamais habité; on dit que des campagnards arrivés à Lyon par train de plaisir, ont remporté dans leur village le souvenir de la statue équestre de Louis XIV et du portrait en bronze de M. Tolozan, prévôt des marchands. C'est aussi ce qui a fait dire : *Que fais-tu là d'Albuféra? J'attends le tramway pour la place Suchet, toujours complet.*

Je profite de cette circonstance pour rectifier une erreur historique, que j'ai longtemps partagée : Suchet n'a pas commandé l'armée faisant le siège de Lyon.

Comme officier, il a dû marcher là où il était envoyé. Mais, avant le commencement des hostilités, quand il a vu que tout espoir de traiter était perdu, il a saisi, ou fait naître, la première occasion de s'éloigner, en se portant sur les Alpes contre l'armée piémontaise, qui cherchait, disait-on, à pénétrer en France. Il n'a donc pas bombardé Lyon, où il avait beaucoup de parents et d'amis.

Digitized by Google

Parti de Lyon comme engagé volontaire, Suchet se distingua rapidement. Devenu maréchal et duc d'Albuféra sous Napoléon Ier, il fut nommé pair de France sous Louis XVIII. Il est mort encore jeune en 1826; il ne devait pas avoir plus de cinquante trois ans.

La duchesse d'Albuféra, lyonnaise comme lui, appartenait à la famille Mayeuvre ; restée veuve pendant 58 ans, elle est morte à Paris presque centenaire. J'ai assisté à ses funérailles à la Madeleine, en 1884. C'est elle qui a donné à la ville la statue en bronze de la place Tolozan, sans condition relative à son emplacement.

N° 21. — *Péroraison de 1886.*

Je voulais d'abord prendre pour péroraison celle de mon discours de réception à l'Académie, qui me paraissait tout à fait de circonstance ; puis j'ai réfléchi qu'il n'était pas convenable pour la *Revue du Lyonnais* de rééditer une vieillerie de vingt ans. Cependant pour que le lecteur puisse comparer la voici :

Après avoir parlé des inventions modernes, je disais :

Nous ne devons pas nous enorgueillir de nos découvertes; chaque siècle a vanté son audace et ses succès; Horace disait déjà : *Audax omnia perpeti gens humana, etc.*

Qui sait si les ouvrages fondés par nous, avec toutes les ressources de l'art moderne, vivront aussi longtemps que les constructions naïves des Frères Pontifes, qui ont déjà plus de six siècles.

Tant que les fleuves rouleront à la mer des torrents de sable et d'eau, les ponts seront soumis à des causes inces-

Digitized by Google

santes de destruction, qu'un entretien continu peut seul combattre.

Espérons que de longtemps notre pays ne sera pas détourné par d'autres préoccupations, des soins à donner aux travaux publics; ce n'est qu'à cette condition que nos œuvres pourront servir à nos descendants.

Enfin n'oublions jamais, que si l'homme fonde les ponts comme les royaumes et les empires, Dieu seul les protège, et couronne nos efforts en leur donnant la durée (3 juillet 1866).

Le lecteur pourra choisir entre les deux textes; s'il trouve celui de 1866 préférable à celui de 1886, qu'il ne le dise pas, on pourrait croire que l'auteur a baissé; la charité commande de le laisser dans son illusion.

Lyon, le 20 juillet 1886.

L'Inspecteur général honoraire des Ponts-et-Chaussées.

Théodore AYNARD.

Digitized by Google

MICHEL DUMAS

Peintre Lyonnais (1812-1885)

L'AMITIÉ qui nous unit à Dumas pendant quarante et quelques années nous imposait le devoir d'écrire sa biographie. A ce devoir se joignait le désir de rectifier plus d'une erreur dans les publications récentes où l'on s'est occupé de notre ami et de ses œuvres. Peut-être notre qualité d'artiste nous autorisait-elle plus particulièrement à le faire.

Le droit de parler, sans doute, ne donne pas le talent de bien dire, mais nous nous sommes souvenu que Charles Blanc, ce maître critique, était tout oreilles à l'Institut, lorsqu'un artiste, souvent inhabile dans l'art d'écrire, lisait le rapport sur les prix de Rome. Sa modestie affirmait y trouver souvent quelque leçon. Nous demandons au lecteur la même indulgence.

Notre sincérité, du moins, sera absolue. Dumas était de ceux, d'ailleurs, qui n'ont rien à cacher. En lui l'homme et l'artiste se confondaient, tous deux d'une inaltérable dignité.

Digitized by Google

I

Dumas (Michel), est né à Lyon, le 19 juin 1812, dans la rue Écorche-Bœuf, aujourd'hui rue du Port-du-Temple. Son père était bosselier sur cuivre, sa mère, blanchisseuse. Le ménage vivait péniblement, à force d'ordre et d'économie. Michel fut mis à l'école des Frères. Encore tout enfant, il montrait pour le dessin une inclination qui contrariait souvent le père. Celui-ci aurait voulu faire de son fils un bon et brave ouvrier comme lui. Cependant, sur les instances d'amis, il consentit, non sans regret, à le laisser débuter dans les classes de dessin du Palais Saint-Pierre. C'était en 1826.

Michel se montra élève studieux. Il avait pour condisciples (et ce n'était pas un mince stimulant) les deux Flandrin, Pillard, Lavergne, Frénet, Compte-Calix, qui sont devenus tous des artistes distingués, et parmi lesquels on compte un maître. Les professeurs de dessin étaient Lepage et Rey. Bonnefond enseignait la peinture, et Legendre-Héral la sculpture.

Pendant toute la matinée, chacun étudiait de son côté, qui la bosse, qui le modèle vivant, de beaucoup préféré. Le soir nous retrouvait souvent au parterre du théâtre des Célestins, où, comme à des enfants, tout nous était sujet de rire, depuis le nez de Mme Herliska ou la bonne grâce de Mme Adam, jusqu'aux froncements de sourcils du « traître » Prudent et aux grimaces du bon vieux Célicourt. Tout au présent, nous ne songions guère à l'avenir. Celui-ci, en dépit des différences de destinée, nous gardait en réserve nos mêmes camaraderies à Paris, puis à Rome, puis encore à Paris.

Digitized by Google

Les Flandrin avaient quitté Lyon pour Paris. Dumas continuait ses études avec ténacité. Il obtint plusieurs récompenses, mais non le laurier d'or (1) si convoité. Pour réussir, en effet, dans les concours des écoles, il faut faire vite et bien, et Dumas avait besoin de temps pour faire bien.

Il avait appris avec joie le beau succès d'Hippolyte Flandrin, qui venait de remporter le prix de Rome. Le désir lui vint de suivre, au moins de loin, les traces de son camarade. Il partait pour Paris en 1834, la tête et le cœur pleins, mais les poches à peu près vides.

Il entra aussitôt à l'atelier de M. Ingres, où se trouvaient plusieurs jeunes Lyonnais. Il fut bientôt cité comme un des élèves les plus laborieux. Il a toujours dignement apprécié l'honneur et le bonheur d'être l'élève de M. Ingres, qui lui prodiguait de son côté les plus chaleureux encouragements.

Mais, dans cette même année 1834, le maître fut nommé directeur de l'Académie de France à Rome, où Hippolyte Flandrin habitait, déjà depuis un an, la villa Médicis comme pensionnaire.

Dumas, qui avait épuisé ses faibles ressources, se voyait à la même époque obligé d'entrer comme aide chez M. Orsel, avec lequel il contracta un engagement de trois ans, à soixante francs par mois. Orsel avait alors plusieurs jeunes artistes, chargés de l'aider dans sa décoration de la chapelle de la Vierge, à l'église de Notre-Dame de Lorette.

Donc, pendant le cours des années 1835 et 1836, Dumas se désolait, tout triste de perdre sa jeunesse à copier d'éternels plis, plus souvent d'après le mannequin que d'après la nature, et à recommencer vingt fois le même morceau,

(1) Le laurier d'or était le prix de la classe de peinture (*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

tellement Orsel était difficile. Il aspirait à faire un tableau, et ses occupations quotidiennes semblaient l'en éloigner chaque jour davantage. Il se trompait, car il puisait sous la discipline d'Orsel les fortes et saines notions du beau, du grand et du simple. Il y puisait aussi et surtout cette habileté de crayon et de pinceau qui a été le côté saillant de son talent.

Enfin, si peu croyable que cela soit, Dumas était parvenu à réaliser quelques économies! Vers 1837, il entreprit son premier tableau, *Agar renvoyée par Abraham*, qui figura à l'Exposition de 1838. Une petite gravure de Butavand le reproduisit pour le journal l'*Artiste*.

Cette première tentative valut à Dumas de justes éloges, et ce qui était encore à préférer, un peu d'argent. Le tableau fut acheté par M. Alexandre Monnier, d'une honorable famille lyonnaise, et dont l'amitié pour Dumas ne s'est jamais démentie.

De même que les premières toiles de Raphaël rappellent visiblement celles de son maître le Pérugin, de même l'*Agar* reflète le talent grave et archiconsciencieux d'Orsel. On y sent un peu l'école et un peu l'écolier. Le geste d'Abraham est théâtral et plus dur que ne le comporte la situation. Le manteau sur la tête ne drape pas la figure, et ses plis, trop perpendiculaires, se confondent avec ceux de la tente. Abraham est le personnage le plus important, et pourtant il est le moins intéressant. D'ailleurs, beaucoup de sentiment, beaucoup d'expression dans le groupe d'Agar et de son fils Ismaël; dans le costume une consciencieuse recherche historique, qui fait penser au *Moïse sauvé des eaux* d'Orsel, que possède le Musée de Lyon. Déjà les têtes et les mains sont dessinées avec finesse et précision. Le groupe de Sara et d'Isaac forme un heureux équilibre au précédent. Sara,

Digitized by Google

tenant son fils entre ses genoux, poursuit sa rivale d'un regard où la haine est mal dissimulée. Tout cela est juste, bien compris.

M. A. Monnier avait fait incruster cette toile dans une boiserie de son salon de la rue de Lille. Cet hôtel fut brûlé pendant le siège et le tableau avec lui (2).

M. Monnier demanda à Dumas plusieurs tableaux, ce qui permit enfin à l'artiste de quitter sa pauvre rue des Quatre-Vents pour aller à Rome!

II

Après l'Exposition de 1838, au mois d'octobre, il partit allègrement. A son arrivée, il prit gîte *via Capo-le-Case*, chez la signora Rosa, une descendante du grand Salvator Rosa. Il retrouve à Rome ses anciens amis, notamment les Flandrin et Bonirote. M. Ingres le reçut avec joie, et lui

(2) Cette perte nous en rappelle une autre irréparable, arrivée le même jour et dans la même rue de Lille, au n° 41. Je veux parler de l'incendie de l'hôtel Gatteaux, toujours ouvert aux artistes, et dont les richesses artistiques étaient mises constamment à leur disposition. Chaque jeudi soir, on accourait de tous les quartiers de Paris, pour se serrer la main et applaudir de l'excellente musique. Le maître de céans, M. Gatteaux, artiste lui-même, jouissant d'une grande fortune dont il faisait un généreux emploi, accueillait tout le monde avec la même bonne grâce et la même cordialité. Il s'employait à obliger chacun en particulier, et nous ne connaissons pas d'artiste qui n'ait reçu de lui quelque bienfait. Dumas était un des familiers de la maison, et M. Gatteaux lui portait le plus vif intérêt. L'hôtel était à la lettre rempli, des caves aux greniers, d'objets d'art de toute sorte et du plus haut mérite. Plusieurs générations avaient employé tout leur goût artistique, tout leur discernement à rassembler ces précieuses richesses, que M. Gatteaux destinait au Louvre. Rien ne fut sauvé.

Digitized by Google

conseilla de ne pas se remettre trop vite à la peinture, mais auparavant de visiter et d'étudier les maîtres : « Allez d'abord rendre hommage, lui dit-il, à Raphaël et à Michel-Ange, ces portions de Dieu. »

Dumas fit ces visites avec une sorte de piété. Pourtant il n'était pas d'une nature à extases. Son enthousiasme, si réel, était sérieux et, si j'ose dire, calme, bien que l'expression semble contradictoire. Il était alors dans la fleur de la jeunesse, élégant, bien pris, et tel qu'on peut le voir dans le portrait qui, grâce à la générosité de M. Monnier, est actuellement au Musée de Lyon. Ceux qui l'auraient seulement connu vieillard ne pourraient croire que ce jeune homme qui, en dépit des différences de costume, fait songer vaguement à un Italien détaché d'un tableau du XVIe siècle, soit le même personnage.

C'était ce qu'il fut toujours, un cœur chaud et fidèle en amitié, envers et même contre tous. Sa bonté le retenait toujours sur la pente de la médisance ; jamais on n'a entendu de lui un mot méchant ou seulement désobligeant. Aussi je ne lui ai jamais connu d'ennemi. Ces qualités lui valurent à Rome de solides et précieuses amitiés. Un ancien camarade des Bonnefond, des Orsel, des Léopold Robert, M. Bodinier, artiste non sans talent, mais surtout homme de bien, offrit à Dumas les moyens d'exécuter son grand tableau des *Adieux des apôtres Pierre et Paul*, auquel il rêvait déjà.

En attendant, l'artiste commença l'*Ange en deuil* (3), le premier de ses ouvrages datés de Rome. Un ami qui habite

(3) Ce tableau parut à l'Exposition de la Société des Amis des Arts, en 1841 ou 42, sous le titre de l'*Ange de la terre*. A la mort de Dumas le tableau était encore dans son atelier. (*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

Rome nous raconte à ce propos une singulière méprise de l'artiste. Il avait placé les ailes à l'envers. Son excuse est sans doute que les anges ne descendent pas pour poser. Sur l'observation qui lui fut faite, il retourna les ailes, non sans fureur contre lui-même de son lapsus.

L'ouvrage accuse du progrès sur *Agar*. Il y a plus de largeur dans le faire, plus de franchise dans la lumière. On y voit poindre un défaut dont Dumas ne s'est jamais complètement dégagé. Les extrémités de la toile, les accessoires les plus éloignés, sont traités avec le même soin et la même exactitude que les parties essentielles. Ce manque de subordination dans les diverses parties du tableau est la faute d'un excès de conscience.

De la même époque date le portrait de la jeune comtesse Elie de Gontaut. Ce portrait, au visage ovale et raphaëlesque, est très noble, très distingué, d'un dessin très cherché, d'une ressemblance heureuse et sereine; la pose est aisée et naturelle. Quoi qu'il en soit de ces rares qualités, on a pu reprocher à cette toile de manquer quelque peu de grâce et de lumière.

Dumas peignit par la suite plusieurs autres portraits de jeunes dames, sans pouvoir jamais, malgré la plus forte application, réussir complètement. Son dessin serré et précis ne convenait pas à la reproduction de la jeunesse féminine, qui exige de la vivacité, beaucoup de grâce et une souplesse infinie. Les sujets graves, religieux, rentraient beaucoup mieux dans ses moyens. Là, il était à son aise, tout à fait dans son élément.

Jacob devant Laban, tableau destiné à faire pendant à l'*Agar*, fut peint à la même époque et figura à l'Exposition de 1841. Il se trouve aujourd'hui dans le Jura, chez

Digitized by Google

M. Marcel Monnier. Nos souvenirs datent de trop loin pour que nous puissions l'analyser ici.

Sur les conseils de M. Ingres, Dumas fortifia son talent par plusieurs copies dans les Musées et à la Farnésine. Je citerai celle du portrait de Michel-Ange, peint par lui-même, au Musée du Capitole. Elle est tout simplement merveilleuse. La comtesse de Menou, qui l'avait commandée, en fut si ravie qu'elle demanda à l'artiste plusieurs autres copies. Nous possédons de ce portrait un dessin remarquable, dont nous fit don notre excellent ami.

Un peu plus tard, Dumas peignait son tableau de *Fra Angelico da Fiesole méditant sur une couronne d'épines*, figure de grandeur naturelle. C'est un bon tableau, plein de sentiment et d'une douce expression. J'oserai dire que lui aussi est presque angélique. Il fut exposé au salon de 1843 avec le portrait de la jeune comtesse de Gontaut.

Comme pour se reposer de son incessant labeur, Dumas faisait de nombreux croquis d'après nature sur les places publiques, sur les marches de l'église de la Trinité-des-Monts et aux pieds des madones, où venaient si souvent s'agenouiller des familles des environs de Rome.

Ces croquis représentent les scènes les plus variées. Ici, ce sont des groupes aux poses souples et mobiles; des femmes travaillent attentivement; une borne-fontaine, surmontée d'un gamin, est entourée de folles jeunes filles. Plus loin, un *pifferaro* boit avidement à une fontaine. Des *contadini* assis, repliés, couchés sur le ventre ou sur le dos, offrent les postures les plus bizarrement pittoresques.

Ailleurs, ce sont des groupes où l'on cause avec animation. Ici, une femme sommeille. A côté, deux hommes sont debout, et la noblesse de leurs attitudes contraste avec leur accoutrement. Ces fiers mendiants portent leurs haillons

Digitized by Google

comme des manteaux de roi. Voilà des vaches, des chèvres couchées avec la même nonchalance que leurs gardiens. Une jeune fille remplit sa *fiaschetta* à une fontaine rustique. Un *contadino* porte son *faraiolo* sur l'épaule, suivant l'usage accoutumé. A côté, un rude gaillard, assis sur des gradins, la main appuyée sur un bâton, le chapeau pointu sur les yeux, attire l'attention par sa fière tournure. C'est l'Italien poétisé. On peut le comparer aux plus belles figures de Léopold Robert.

Mais voici des croquis d'un autre genre. Pour bien en apprécier l'exactitude, il faudrait avoir habité Rome et surtout fréquenté ses nombreuses églises. Le laisser-aller n'y est guère moindre que sur la place publique. Ces groupes de peuple sont mêlés de religieux. L'un de ceux-ci est prosterné, l'autre appuyé contre une colonne. Un officiant se rend à l'autel. Un moine, entouré de ses acolytes, lit l'évangile. On comprend tout ce que ces scènes offraient de curieux modèles.

Sans vouloir accorder à ces croquis plus d'importance qu'ils n'en méritent, nous croyons que cette moisson, recueillie au jour le jour, fut très fructueuse pour Dumas. C'est ainsi qu'il s'est exercé à dessiner vite, à saisir une attitude au vol, pour ainsi dire, pour la fixer instantanément sur le papier, en la dépouillant cependant de certaines trivialités. Ce genre d'études exige une prodigieuse facilité et une grande sûreté de main, la naïveté et la science.

Ces études ne seraient plus possibles aujourd'hui. Avec le nouvel état de choses, Rome est devenue une ville comme toutes les autres. Les chemins de fer, le gaz, les omnibus, il n'est pas besoin d'aller si loin pour en voir. Adieu les modèles involontaires. Adieu même les modèles de profession.

Digitized by Google

III

Pendant les quatorze années que Dumas passa à Rome, il visita tous ses environs dans tous les sens. Nous ne citerons qu'une de ces curieuses excursions, celle que Dumas, Pillard, Girodon et le brave Mehier, firent à pied, le sac au dos, le *cartable* sous le bras dans la chaîne de montagnes qui, de Tivoli à Albano, forme un quart d'amphithéâtre dont Rome occupe le centre. Ils allaient par monts et par vaux, un peu à l'aventure, faisant vingt-cinq milles par jour (4), sans négliger, bien entendu, de prendre toutes sortes de croquis au passage. Du haut de ces monts, ils assistaient aux splendides effets d'un coucher de soleil dont les derniers rayons s'éteignaient dans la brune. Et le lendemain matin les retrouvait à saluer le même soleil radieux, émergeant d'un nuage d'or.

Sur ce parcours, que de sites, que de souvenirs ! Le pied foule les obscurs vestiges des villas habitées par des sénateurs de l'ancienne Rome ou d'illustres poètes. Et pour contraste, nos jeunes artistes, harassés, affamés et pourtant toujours joyeux, arrivaient le soir dans de misérables villages, où ils pouvaient enfin manger... quand il y avait de quoi. C'est l'inflexible Girodon qui conduisait la petite caravane et faisait l'office d'officier-payeur, sans se laisser intimider par les hôteliers rapaces et vociférateurs. Nos voyageurs firent halte à Tivoli, et poussant jusqu'à Subiaco, ils virent les restes du fameux couvent de Saint-Benoît, et non

(4) Le mille romain vaut 1481 mètres.

Digitized by Google

loin de là, les ruines de la communauté de sainte Scholastique, sa sœur. Ils s'arrêtaient de même à Albano, pour aller admirer le riant village de l'Aricia ainsi que

Le beau lac de Némi, qu'aucun souffle ne ride,

et ses rivages enchanteurs.

Ces promenades dans les montagnes avaient lieu surtout en automne, alors que la nature, au moment de s'endormir, semble tenir à se parer de ses plus riches colorations. L'hiver venu, nous allions quelquefois au théâtre prendre des leçons de prononciation, et du même coup, applaudir Goldoni, le Molière italien. Mais le plus souvent, c'étaient les marionnettes que nous honorions de notre présence. C'était beaucoup moins cher et l'on y riait bien davantage.

Les artistes français disséminés dans Rome se réunissaient pour dîner à la *tratoria Leppre, via Condotti*, et le soir au cercle, où s'élevaient chaque jour des discussions bruyantes et passionnées sur la politique, la religion, sur le monde évidemment trop vieux et qu'il fallait régénérer, etc., etc. Comme toujours, plus on discutait, moins on s'entendait.

Au milieu de ces disputes interminables, Dumas, toujours maître de lui, savait conserver sa modération habituelle. Il n'intervenait qu'avec une telle mesure qu'il était aimé et estimé de tous les partis, même les intolérants et les plus extrêmes. Mais ces querelles, au fond, l'attristaient, comme aussi tous les esprits sérieux. Elles semblaient présager de grands malheurs.

En effet, les destinées de Rome s'assombrissaient. Le trouble envahissait la rue. Le ministre Rossi est assassiné

Digitized by Google

aux portes de son palais; Pie IX est obligé de fuir.

Dumas, ainsi que la plupart des artistes français résidant à Rome, se réfugia à la villa Médicis. Le directeur, M. Alaux, les accueillit comme ses enfants.

Mais l'émeute, alimentée, comme en 1871 à Paris, du rebut de toutes les nations, gronde de plus en plus. L'Académie de France est envahie et ses habitants violemment expulsés. Heureux qu'on n'attentât pas à leurs personnes !

Les situations extrêmes ne durent jamais bien longtemps. Elles s'émoussent par leur acuité même. L'épée de la France vint bientôt rétablir l'ordre, et le Pape put rentrer au Vatican.

A la suite de ces événements, Dumas revit avec bonheur son atelier de la *Porta Pinciana*, et il ne tarda pas à se remettre courageusement à son grand tableau. Il avait tant rêvé à ce beau sujet des *Adieux de saint Pierre et de saint Paul allant à la mort*, que c'était chez lui une idée fixe, qu'il avait tournée et retournée par la pensée et par le crayon. Il voulait absolument terminer ce tableau avant de quitter Rome et comptait sur lui pour faire sa trouée à Paris. Même avant de commencer, il avait choisi et retenu tous ses modèles pour les saints et pour les soldats. Il avait accoutumé de tout prévoir et de tout fixer ainsi à l'avance, afin de n'être jamais arrêté en route.

Comme diversion à sa tâche principale, il continuait de donner des leçons de dessin dans quelques familles françaises qui n'avaient pas quitté Rome. Il peignit aussi la tête martiale du général Cabrera, toile qui figura au Salon de 1852. C'est vers ce temps-là, croyons-nous, que notre jeune peintre rencontra à Rome son compatriote, M. Paul Chenavard, qui vient d'être élu membre correspondant

Digitized by Google

de l'Institut en remplacement même de Dumas (5).

A cette époque, Dumas, grâce aux libéralités de Bodinier, terminait enfin son œuvre capitale, *Les apôtres Pierre et Paul allant à la mort*. Jusqu'à son dernier jour, il garda pour Bodinier la plus filiale reconnaissance.

La composition de ce tableau est bonne et mûrement réfléchie. L'action est bien rendue. Il y a de la noblesse dans cette scène dramatique mais non théâtrale. Les apôtres se serrent la main en se disant adieu. Les têtes sont belles et expriment une résolution virile. Leurs yeux sont tournés vers le ciel, où ils se donnent rendez-vous; la foi qui les anime se communique au spectateur. Tout est grave dans cette vaste toile..... On pourrait seulement regretter, peut-être, quelques sécheresses dans certaines parties et un peu d'insuffisance de lumière sur les deux saints.

Enfin, si notre ami n'a pas encore complètement atteint les maîtres, il est dans leur voie et marche visiblement sur leurs traces. Cette œuvre marque un pas décisif dans la carrière de Dumas; son talent a pris de l'ampleur et de l'aisance. Encore quelques efforts et nous aurons un grand peintre, comme nous avons déjà un grand dessinateur.

Pie IX ayant désiré voir ce tableau, il fut porté au Vatican. Le Pape non seulement donna à l'artiste ses plus gracieuses félicitations, mais encore la croix de Saint-Sylvestre.

---

(5) L'amitié de Chenavard et de Dumas ne se démentit jamais. Pendant les dernières années de la vie de celui-ci, ils se voyaient tous les jours. Chenavard avait fait les croquis d'une décoration très complète du grand escalier de notre Musée. Son grand âge ne lui permettant pas de peindre, il se proposait, si son projet se réalisait, de confier l'exécution à Dumas. Mais, entre temps, Puvis de Chavanne avait été chargé de la décoration (*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

La toile figura ensuite à l'Exposition de la Porte-du-Peuple, où elle eut un succès éclatant. Journaux et public acclamèrent l'artiste.

IV

Dumas et ses amis désiraient voir Paris ratifier le succès de Rome. Mais, depuis quatorze ans, chez nous la mode avait changé. Peinture religieuse, composition noble, exécution sévère, on n'en voulait plus. L'œuvre, exposée en 1853, n'eut qu'un succès d'estime. Il fallut l'appui de M. Ingres pour obtenir l'acquisition, au prix dérisoire de quatre ou cinq mille francs, d'un tableau auquel Dumas avait travaillé pendant cinq grandes années.

Placée d'abord au Musée du Luxembourg, cette toile en a été enlevée depuis. Nous ignorons complètement ce qu'elle est devenue (6).

Dumas, qui avait suivi son tableau en France, fut contristé, mais non découragé. M. Ingres, qui l'avait reçu de nouveau à bras ouverts le réconforta par ses encouragements. M. Duban, joignant l'action aux paroles, lui demanda des cartons pour la chapelle du château de Blois, qu'il restaurait à cette époque.

Dumas habitait alors rue des Saints-Pères, 10. Il avait là sa chambre et son atelier, où il a peint tous ses tableaux, et qu'il n'a quitté qu'au moment de son départ pour Lyon. Sa vie était d'une extrême simplicité, toute au travail. Il

(6) Dumas l'ignorait lui-même et ne fit aucune démarche pour le savoir. Elle a probablement été donnée à quelque église (*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

ne s'occupait que de son art, et il s'en occupait avec la ténacité qui lui était particulière.

Quelque temps après, sur la proposition de son ami Lavergne, il fut nommé professeur au collège Rollin. Il donna rapidement une bonne impulsion à sa classe, tant par ses conseils, par son esprit de suite, que par le choix des modèles. Nous nous rappelons l'avoir plus d'une fois accompagné chez les mouleurs de la rue Monsieur-le-Prince, pour choisir les plâtres qui nous paraissaient les plus appropriés.

Dumas, très attaché à ses élèves, pour rien au monde n'aurait manqué une leçon. Il était, d'ailleurs, né professeur. Lorsqu'on songea à lui pour l'école des Beaux-Arts de Lyon, nous lui avons entendu dire qu'il n'irait jamais comme professeur seulement. Ce n'était certes pas vanité ni ambition; c'était ambition pure d'améliorer l'école, qu'il aimait passionnément.

Vers ce même temps, de concert avec ses amis Paul et Raymond Balze, Dumas s'occupa d'une copie de l'*Apothéose d'Homère*, le superbe plafond de M. Ingres, au Louvre, dans la salle des vases grecs. Cette copie, exécutée sous la direction du maître, remplace la toile originale qui, jusqu'à sa mort, fut au Musée du Luxembourg, d'où elle est revenue au Louvre. La copie est signée *Balze frères et Dumas*.

Ce long travail fut divisé en trois parts. Dumas eut le centre, les frères Balze chacun un côté. Les principaux personnages du lot de notre ami sont incontestablement les plus beaux de cette vaste page, trop connue pour la décrire ici. Il eut ainsi à peindre Homère, où converge toute la composition, la Gloire aux ailes déployées, et les deux admirables figures de l'Iliade et de l'Odyssée.

Dumas avait retrouvé à Paris ses chers et anciens condis-

Digitized by Google

ciples de l'atelier de M. Ingres, tous dévoués corps et âme à leur illustre maître : les frères Flandrin, Claudius Lavergne, lyonnais, les frères Balze, Romain Cazes, Auguste Pichon et Armand Cambon.

Cependant de nouvelles commandes arrivaient à l'atelier de la rue des Saints-Pères.

Au Salon de 1857, Dumas exposa une *Scène de dévouement de l'abbé Bouloy, curé d'Oussoy (Loiret)*, *Les Saintes femmes au tombeau*, *Mater purissima*, *Mater dolorosa* et le *Portrait d'Alphonse Balleydier*. Cette importante exposition valut à Dumas une médaille de 2e classe.

Comme nous l'avons dit, c'est dans les portraits d'hommes que Dumas excellait. Aussi en a-t-il peint un grand nombre, tous remarquables. Deux surtout dépassent tous les autres, et nos plus grands artistes ne sauraient faire mieux.

Dans le portrait d'Alphonse Balleydier, la ressemblance est frappante. Le modèle vous regarde; pour employer la locution populaire, on dirait qu'il va parler..... Il éclate de vie et de relief; c'est un vrai tour de force. La place de ce portrait est dans le Musée de Lyon, où il perpétuera, avec la gloire du peintre, le souvenir de l'historien lyonnais.

L'autre portrait, qui a été exposé en 1861, est celui de M. Emmanuel d'Assier. C'est plus qu'un portrait, c'est un tableau de famille, digne d'un beau nom et digne d'être l'ornement d'un grand château forézien. Notre cher compatriote est représenté de profil, noblement et simplement posé. Il a de l'aisance, de la distinction; la ressemblance est aimable et complète; le modelé ferme et précis; la couleur bonne et solide, comme il convient à une œuvre de cette importance. En somme, c'est de la belle et grande peinture. Nous ne diminuerons en rien le mérite de l'artiste, en disant qu'il avait eu la bonne fortune de rencon-

Digitized by Google

trer le plus beau modèle. Ce portrait valut à Dumas un rappel de médaille.

Deux portraits d'enfants de la famille de Gontaut figuraient au même Salon.

Puisque nous en sommes aux portraits, citons celui de la jeune comtesse Ed. de Fleurieux, exposé en 1868. Il y a un peu de raideur dans la pose et de sévérité dans la physionomie. Ce portrait manque peut-être de charme et de jeunesse, mais on y retrouve toutes les qualités maîtresses du peintre ; un modelé habile et soigneux, un fini scrupuleux jusque dans les détails de l'ajustement.

Nous avons dit qu'avec le portrait d'Alphonse Balleydier figurait au Salon de 1857 *les Disciples d'Emmaüs*.

La composition en est fort simple. Au premier plan, une table, un disciple à chaque bout. Au milieu, le Christ, vu à mi-corps. Il bénit le pain..... Soudain transfiguré, il est reconnu. Les figures sont de grandeur naturelle.

Le sujet est ainsi clairement exprimé, mais le tableau, arrondi par le haut, semble, à distance, avoir poussé au noir. Au premier abord, on n'aperçoit guère que le Christ et la table ; fond et disciples disparaissent. Le Christ, largement drapé d'étoffe blanche, est un peu herculéen, et d'ailleurs se confond trop avec la nappe étendue sur la table. On voudrait aussi que celle-ci laissât voir les pieds, pour qu'on pût, par la pensée, construire la figure dans son entier. Ce tableau montre que l'on peut même faire abus de cet excellent principe qui veut que le principal personnage d'une scène attire surtout l'attention.

BONNASSIEUX,
Membre de l'Institut.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LETTRE

D'UN LYONNAIS D'ALGÉRIE

A UN

LYONNAIS DE LYON

Au sieur NIZIER DU PUITSPELU

De l'Académie du Gourguillon.

X*....., Algérie (Afrique).

MONSIEUR,

L'AN dernier, l'un des miens m'envoya, pour mes étrennes, vos *Oisivetés*. Cette année, il vient de m'envoyer votre *Essai de phonétique*. Je suis si frappé et si aise de cette lecture, que je ne puis me tenir de vous le faire savoir.

Ce m'est, par surcroît, l'occasion de vous mander de tardives nouvelles d'un ancien collaborateur, ou plutôt disciple, dont vous avez peut être égaré le lointain souvenir, mais qui a conservé, lui, la fidèle mémoire de ce temps et de cette feuille publique, disparue depuis dans une quasi-révolution, où nous soutenions le bon combat pour la liberté contre les radicaux blancs et les réactionnaires rouges. Je dis *nous*, comme la bonne de M. le curé. La vérité est que vous étiez au premier rang de l'état-major

Digitized by Google

— les lecteurs de *Lugdunensis*, de *Muller*, de *Girard*, de *Valère*, et de tant de pages modestement anonymes, vous y virent briller, — tandis que moi, chétif, je m'exerçais avec les recrues. Cette obscurité fut du moins traversée par un rayon, quand *Valère* daigna encourager un premier effort littéraire par des louanges trop faciles, qu'il m'est doux aussi de remémorer.

Elle a remué en effet, cette lecture de vos livres, toute sorte d'impressions d'enfance qui me sont remontées dans le cœur. Les plantes transplantées ont toujours quelques fines radicelles, quelques ligaments ténus, sans cesse renaissants, qui s'agitent et tendent, par un instinct confus, vers le terroir natal. Moi, rejeton repiqué parmi des espèces exotiques, je sens ma pensée intérieure, cette conscience en quelque manière organique, que les savants, dans leur jargon, nomment la cœnesthésie, je la sens se tendre à l'amour filial de la vieille cité embrumée et spumeuse où se rattachent des souvenances qui la poignent délicieusement : si je vous disais que sous notre ciel de lapis, j'ai la nostalgie du brouillard !

Que vous avez bien expliqué et détaillé, Monsieur, toutes ces choses que j'éprouve comme vous, et par où je me découvre tant de points d'accord avec vous qu'il faut que je vous remercie de m'en avoir fait apercevoir : car cela me donne presque l'ambition de vous ressembler par quelques côtés, à vous et à ceux, dont vous êtes l'un des derniers, qui n'ont point perdu le sens du beau nom d'*honnête homme*.

D'abord, vous aimez la province et vous chérissez les traditions, qui sont le culte même de la province. Voilà la moitié du secret de la sagesse propre à notre temps.

Il se fait présentement un grand mouvement d'individua-

Digitized by Google

lisme qui met en branle les anciennes idées de franchises provinciales, de libertés communales, de coutumes locales, lesquelles tentent de se fondre et de se concilier dans le grand rêve fédéraliste des girondins.

J'en attends tout au moins, pour ma part, qu'il nous délivre de cette usurpée tyrannie qui pèse sur la belle France au profit d'une seule commune, et, dans cette commune, au profit de quelques plaisants qui ne sont même pas des bourgeois de la ville, mais bien des étrangers ou des provinciaux comme nous. C'est ce que, de son temps, le bon Nodier nommait déjà « l'exécrable esclavage de de Paris ».

Je le hais, leur Paris! Oui, Monsieur. J'ai la vanité de mon provincialisme, et je le pousse si loin que je peux. Je suis de mon département par rapport à la capitale de ma province; je suis de mon canton, je tiens rigueur à mon chef-lieu; je suis de ma commune, et, dans ma commune, je me fais, comme l'anglais, une citadelle de ma maison; et dans ma maison j'affectionne encore une place familière, bien acagnardée : *in angulo cum libello*, c'est mon rêve. N'allez point en prendre idée que je sois misanthrope. Je suis seulement un particulariste entêté, ou un particulier entêté, si vous voulez.

Vienne donc notre émancipation! nous nous sommes émancipés de tant d'autres choses : celle-là ne sera pas plus difficile. Voici déjà, comme vous le marquez, que la mode est aux résurrections de patois. Ceci est au mieux, et j'y applaudis, quoique sans pouvoir m'empêcher de faire néanmoins quelqu'une de ces distinctions qui sont si bien dans le goût de notre province, comme il convient à des gens rassis qui mesurent tranquillement ce qui doit être mesuré. Je n'aime point, d'aventure, la pompe de certaines

Digitized by Google

résurrections qui sentent leur Midi d'une lieue, et qui semblent bien plutôt une entreprise de conflagornerie mutuelle qu'un compagnonnage qui se veut consacrer au soin des ancêtres.

Je vous le dis, je suis bien de chez moi ! Ni leur Paris, ni leur Midi. Pas plus haut que Villefranche et pas plus bas que Serrières : l'île de la Pape et la Mulatière serait encore mieux !

Parlez-moi au moins de votre *bon parler lyonnois !* Voilà qui est sain, voilà qui est savoureux et de fine bouche ! Après lui, si le français de l'Ile-de-France ressemblait davantage au parler de la Croix-Rousse, ce serait le second des langages. Aussi bien, j'entends la chose comme vous l'entendez vous-même, comme l'ont entendu nombre de braves et francs Provinciaux, tels que M. Guerrier de Dumast pour sa Lorraine (et aussi M. Theuriet), George Sand pour son Berry, M. Ferdinand Fabre pour ses Cévennes, Erckmann-Chatrian pour leur Alsace, M. Pouvillon pour son Quercy, M. Gabriel Vicaire pour sa Bresse, et d'autres que j'oublie ; mais non point, en revanche, Balzac pour sa Touraine, Flaubert pour sa Normandie ou M. Daudet pour sa Provence : ceux-là sont des Parisiens.

Comme vous, quoiqu'avec moins de fruit, j'aime les vieilleries et je les collectionne dévotieusement : vieux bouquins, vieux vocables, bribes menues de l'histoire des petites actions et des petites gens, que rebutent les grands confrères. Mes amis, ne vous moquez point de l'abbé Trublet : c'est avec les matériaux longuement amassés par des manœuvres, qui sont souvent de maîtres-ouvriers, que les Voltaire bâtissent leur panthéon. Ainsi, voyez cette subite faveur qui vient de ramener à la lumière, et d'illustrer, ces jours derniers, un recueil de deux artistes lyon-

Digitized by Google

nais du temps de Charles IX, les sieurs Tortorel et Périssin. Tout se retrouve à son heure et finit par aboutir à sa fin. Sans m'embarrasser des causes finales, j'articule qu'il n'y a collection si vaine ou si bizarre qui ne serve à quelque chose. Je parle des collections que nous faisons, nous et nos amis; car celles des autres, naturellement, ne sont que des amusettes.

J'abonde donc dans votre vue sur toutes ces affaires.

Maintenant, il faut que je vous en dise un peu de plus sur ce sujet, à côté, ou plutôt en le prolongeant : car ce point où j'en viens, en tirant de longueur, me tient fort aussi à l'âme.

J'espère ne vous point donner d'un coup une moindre opinion de moi, en vous confessant que les anciennes choses du passé ne sont point les seules qui me touchent, et que je ne collectionne point que des vieilleries... Mais une telle aposiopèse est inconvenante. Le souvenir de cet esprit large et ouvert en avant et en arrière, dans tous les sens, sur tout le domaine de l'intelligence, de cet esprit éveillé à toutes les sensations propres à augmenter la nature humaine, de cet esprit qui, tout en affectant avec un air de bonhomie une prédilection pour les choses du passé, n'y voit que le réservoir de l'avenir, de cet esprit enfin qui est le vôtre, aurait dû tenir ma plume.

Ici encore, je le parierais de reste, nous serons d'accord : je veux dire que j'aurai le bonheur d'avoir votre approbation.

Je ne suis point Lyonnais : il faut bien le dire, Monsieur. Et si je suis contraint de vous parler de moi, c'est que cet exemple est encore le meilleur que j'aie sous la main.

Je ne suis point Lyonnais de naissance, si je le suis d'éducation et presque de tempérament. Je suis né *en Algère*,

Digitized by Google

comme on dit encore chez vous, ou plutôt chez nous, puisque je suis tout à la fois d'ici et de là-bas. Je suis, comme Sabine, écartelé entre deux patries, que j'aime également. Je suis bien malheureux, Monsieur, et voilà qui dérange diablement mon particularisme de ci-dessus. Et mêmement, je ne suis point né en Alger par hasard, par un coup de coude du Sort qui m'y envoya naître d'occasion. Mon père y était établi depuis longtemps; il y vint des premiers et y resta. Moi, je fus pour faire mes classes là-bas, au Lyonnais; puis je revins ici, où je suis encore, faisant nouvelle souche dans ce nouveau pays. Après tout, comme dit Brid'oison, ou à peu près, il faut bien être de quelque pays. Ici, nous sommes tous de deux pays à la fois : j'entends les anciens, ceux qui sont arrivés de bonne heure, avant que l'Afrique eût fait des petits. Elle en a fait depuis, avec ceux-là mêmes dont je parle, et les fils ne seront plus que d'un pays, d'en Alger. En sorte que, pour conclure, étant Algérien, on peut être Lyonnais quand même. Vous comprenez ?... Voilà toute l'histoire,

Sachez au reste, tout en passant, que depuis quelques temps c'est miracle que le nombre de Lyonnais qui nous arrivent. Je présume que ce sont en partie ceux chassés par l'horrible *krach*, qui viennent sur cette terre libérale tenter une nouvelle fortune. C'est un indice pour vous autres, cela. Le vieil esprit lyonnais subit aussi une transformation, dont ledit *krach* est un manifeste résultat. Ce vieil esprit casanier, méfiant un peu, très serré sur les principes de fond, qui puisait ses racines dans l'ancien commerce de l'argent, dont Lyon fut le grand comptoir, puis dans l'échevinage professionnel, s'émancipe, hélas! sacrifie aux faux dieux, et quitte, pour courir aventure, le quartier héréditaire.

Eh bien, Monsieur, je prends un goût singulier à pré-

Digitized by Google

parer ici, par avance, sur ce jeune pays, le travail que vous faites là-bas, par après coup, sur un pays ancien. Ma tâche est plus facile, puisque je n'ai qu'à recueillir, à collectionner, avec un peu de soin et de méthode, des matières que d'autres plus tard mettront en œuvre; tandis que vous, vous êtes obligé de rechercher les débris de ces matières péniblement, avec une sagacité de Bas-de-Cuir, avant de les pouvoir comparer et utiliser. Je pense que vous seriez bien content si quelqu'un, autrefois, en avait amassé une provision dans un coin, que vous vinssiez à découvrir. Vous le dites vous même, c'est grand pitié que les érudits des siècles passés n'aient point pris ce souci.

Ici, nous sommes à temps de le prendre, érudits ou simples scribes. Et même observez que nous sommes placés au meilleur rang pour voir des choses qu'on ne voit plus guère, et que ce que nous voyons ouvre un jour précieux sur tous les temps et tous les pays, une échappée de regard sur des évènements que l'histoire ne nous a que malaisement conservés. Nous assistons, ni plus ni moins, à la naissance d'une race.

D'une race, oui, Monsieur !

A Dieu ne plaise que je laisse entendre par ces mots de coupable arrière pensée, des desseins criminels ! Il en est comme ça qui ont voulu faire accroire qu'un certain mot avait été prononcé chez nous, un mot qui est plus qu'une sottise et plus qu'un crime, qui est un barbarisme : celui de *séparatisme*. Cela n'est pas. Grâce au ciel, nous sommes d'assez bons fils, assez épris de la famille et autres vertus, pour ne point renier le sein qui nous a portés; et nous disons toujours, en parlant de la France, la *mère-patrie*, un joli mot, bien doux, et qui réchauffe le cœur.

Mais enfin, il est certain que nous faisons, comme je

Digitized by Google

l'exprimais ci-contre, souche nouvelle. C'est la destinée des familles que de se dédoubler ainsi, comme chez quelques colonies animales, par une sorte de scissiparité. Chaque fils forme un nouveau foyer, qui s'élève et s'appuie contre le foyer paternel. Nous, nous faisons en ce moment une nouvelle province à la France; une province avec ses mœurs à elle, son langage particulier, ses origines spéciales, son tempérament propre : une race enfin. Bien sûr que je ne prends pas ce mot comme les anthropologistes, je ne parle ni d'espèces, ni de classement naturel, ou du moins je réserve ce point; mettons que je le prends en son sens littéraire, comme Don Diègue quand il crie que le soufflet qu'il a reçu fait rougir le front de sa race, comme Labruyère ou Pascal quand ils raillent la race des faux dévots, ou, plus sérieusement, comme Hippocrate mentionnant le race de Scythes et celle des Éthiopiens.

Or, n'est-ce point un spectacle précieux, je vous le demande, que d'assister à la naissance d'une race?

En nous voyant naître et nous développer, on peut se faire une idée de la formation des Empires disparus, aussi bien que des Etats modernes. C'est merveilleux.

Telle Rome s'est fondée par le moyen de quelques poignées de poussière apportée des quatre coins du monde sur le champ sacré, ainsi notre pays est un champ d'asile ouvert à tous les hommes de bonne volonté, d'où qu'ils viennent, qui nous aident à y bâtir nos villes. D'aucuns même craignent que ces pérégrins, trop nombreux, finissent par nous mettre hors de chez nous, et que notre bâtisse tourne en une tour de Babel : et ce n'est point là l'un des objets les plus indifférents de ces spéculations.

Et s'il est vrai que l'Idée de Patrie, selon la fameuse et belle conférence de M. Renan, dont je suis loin, au reste,

Digitized by Google

de faire miennes toutes les conclusions, ait pour origine et pour essence un universel *consensus*, qui serait dans l'état ce que le pacte social est à la société, alors nous offrons au naturel le tableau de l'enfantement de ce *consensus* et de cette idée.

Et remarquez que, comme disait l'autre, il en est de tout comme de tout. On peut retrouver ici, dans le détail, en puissance, virtuellement, tous les caractères qui sont là-bas développés en grand.

Il ne s'agit point seulement, en effet, d'instituer la physiologie et la psychologie d'une race qui naît, avec ses formes sociales dans l'ordre de la famille, de la propriété, etc., et son évolution organique ; pas même de dresser une savante monographie dans le goût de M. Le Play. Ce sont là de graves problèmes, abstrus, où je n'oserais m'essayer. Mais il y a des côtés moindres par où l'on peut aborder plus facilement ces problèmes, et ce sont ceux que je tente. Comme fait ce monde naissant par rapport au vieux monde, je fais moi en petit ce que vous faites en grand. Je n'ambitionne même point le mérite des abeilles de Virgile : *tenuis labor, tenuis gloria.*

Je m'amuse à suivre la formation de l'esprit local, des traditions qui commencent à se fonder. Je vois naître chez nous un diminutif de provincialisme qui ressemble au vôtre par toutes ses qualités et par tous ses défauts aussi : vous ne sauriez croire combien nous sommes déjà jaloux de notre indépendance, dans *l'intérieur* (c'est ainsi qu'on nomme ici la province) au regard de notre capitale, et combien notre capitale affiche au regard de nous des airs de désinvolture et d'autorité tout à fait réjouissants. Je recueille pour nos historiens futurs tout ce qui me tombe sous la main qui puisse servir à notre histoire littéraire et anecdotique. Je collec-

Digitized by Google

tionne, si je peux dire, des vieilleries neuves : mais qui peut savoir si ma collection n'aura point de valeur, plus ou moins, quand elles seront devenues vieilles ?

Les *propos de gueule* eux-mêmes, tenez! m'offrent ici des applications et des recherches inattendues. Sans parler de la cuisine arabe, que j'ai approfondie, et dont je veux faire un chapitre en forme d'appendice à la *Cuisinière poétique* de Charles Monselet, nous avons notre propre cuisine, où je suis avec ardeur la genèse de la gastronomie. Comme notre race, elle est un peu cosmopolite ; et elle réalise, sinon l'accord si longtemps cherché, au moins la paix ou la trêve, de la cuisine au beurre et de la cuisine à l'huile. Souvent, c'est de beurre rance et d'huile odorante : alors le combat est autre, entre le cœur et les lèvres.

Ainsi que vous, monsieur, c'est sur le langage que je porte le plus amoureusement mes investigations : le langage, qui est comme la fleur de la race, le vrai miroir de ses vertus et de ses penchants, l'expression la plus sensible et la plus exacte de ses moindres mutations.

— Eh! quoi, me direz-vous, de quelle langue se peut-il agir ? Parlez-vous donc là-bas la langue moresque, ou bien si vous parlez bravement le français comme nous?

Non, nous ne parlons point la langue moresque, si ce n'est quand nous avons affaire aux mores : et encore! Il en est peu qui soient en état de le faire couramment : nous n'eûmes jamais, Français, la bosse des langues. Nous parlons, bien sûr, le français. Mais, encore un coup, distinguons! il y a une *nuyance*, comme dit le Guignol de la rue du Port-du-Temple, ou celui de la Galerie de l'Argue. Parle-t-on, je vous prie, le même français à Tours en Touraine qu'à Toulouse en Languedoc? J'entends le français même, et

Digitized by Google

non le patois ou l'idiome natif. Et, grâces aux dieux, parle-t-on, dans la province, qui se respecte, le même langage que dans cet affreux Paris ? Là, dans ce Paris, on dégoise, sous le nom d'argot, une sorte de logodiarrhée (le mot est de Voltaire !) faite pour écorcher les oreilles chatouilleuses sur le chapitre de ce bon parler français, qui est la probité même de la nation, comme le dessin est la probité de la peinture. Chaque milieu, chaque état social, moule son langage dans la forme de ses besoins et de ses habitudes : telle que la vérité, la langue est affaire de longitude et de latitude.

Ainsi, nous avons chez nous déjà, plaqués dans les flancs de la langue française, comme les parasites du chêne sur le tronc, jusqu'à deux ou trois dialectes, panachés et composites, et qui se sont fait leur littérature et leur glossaire, leurs adeptes et leurs curieux.

L'un, c'est le *sabir*, ce parler, dont les titres de noblesse remontent jusqu'à l'époque où Cervantès illustrait les pontons d'El Djezaïr. Fait de langue franque, de grec et de sicilien, de maltais, de maugrebin, d'espagnol du temps de Barberousse et de langue verte moderne du quartier Mouffetard, il répond si bien aux nécessités de la situation que les mores eux-mêmes l'entendent, quoiqu'il leur soit aussi étranger, en somme, que l'iroquois ou le provençal. Les campagnes de Bonaparte en Égypte avaient contribué à le populariser avant la conquête du Nord de l'Afrique. Certains, même, voudraient y voir des vestiges des compagnons de saint Louis : mais je crois que ceux-là nous veulent imposer. Ce qu'il y a d'indéniable, c'est que c'est une langue presque toute militaire, qu'ont enrichie les turcos et les zéphyrs, les zouaves et les joyeux, les légionnaires et les spahis, les réguliers d'Abd-el-Kader, les irréguliers de l'armée d'A-

Digitized by Google

frique, et autres lascars. Ses vocables les plus usuels sont *fourbi*, *frichti* et *chaparder*.

Un autre baragouin — mais je passerai vite, car il me donne sur les nerfs — c'est le *zraïlîte*, *moun âmi*, dialecte franco-sémite, qui jouit chez nous d'une faveur incroyable, surtout dans le style polémique. De graves personnages, des hommes publics et politiques le cultivent avec succès, paraît-il, et on lui doit des fantaisies assez divertissantes. En temps d'élection, c'est une fureur : on en fait une arme pour le pamphlet. Dans les heures de trouble, c'est pis : ceux qui le parlent, mais qui le parlent pour de bon, et non par moquerie, sont rossés. Tout de même qu'aux Vêpres Siciliennes, on donnait à prononcer le mot *ciceri* aux gens qui étaient trouvés dans la rue, et qu'on égorgeait quiconque le prononçait avec un certain accent, ainsi, dans ces heures que nous traversons quelquefois, celui qui prononce ces mots de *zraïlîte*, *moun âmi*, avec une certaine intonation nasillarde et pointue, bien connue par ici, voit la porte de sa maison enfoncée et reçoit de fameux horions. Tout cela, bien entendu, au nom de la fraternité des terres libres.

Il y a encore le charabia imité de l'anglo-maltais et des vendeurs de sardines, qui ne manque pas d'une manière de ragoût pour les initiés. Il y a encore des sous-genres et des succédanés, des vocabulaires et des gloses, qui font le bonheur de quelques-uns. Et tous ces parlers ont leurs légendes et leurs morceaux célèbres, leurs procédés et leur règle du genre; ils ont quelquefois leurs journaux et leurs théâtres; ils ont leurs types populaires, comme Chaloum, fils de Mardochée; comme Paolo Hanza, comme Salvo Batata, comme Dache : — Dache, le perruquier des zouaves, vous connaissez bien ?

Pour ce qui est de la langue moresque proprement dite,

Digitized by Google

je n'en parlerai point. Je noterai seulement, entre deux parenthèses, qu'elle obéit à la commune loi, et qu'elle s'avachit dans notre capitale comme le français dans Paris. Nulle part on ne parle un plus mauvais arabe, plus efféminé, plus entortillé, plus dérivé, plus quintessencié, plus affecté, plus impertinent, plus émasculé par une prononciation dédaigneuse et mignarde, qu'en Alger. Un mien ami, more indigène de la province de l'Est, un lettré, un savant dans sa partie, me contait qu'ayant mené sa femme voir des parentes qu'elle avait à la capitale, c'est à grand'peine si elle les pouvait suivre dans la conversation : — Elle n'était pas *fichue* de les comprendre, me disait mon ami, qui était aussi lettré en français qu'en arabe.

Mais, pour en revenir à nos argots, ce ne sont après tout que des phénomènes externes à la vie de la race, et des phénomènes plus amusants que suggestifs. Il en est un autre, m'est avis, qui mérite plus d'attention : il se forme chez nous, dans le langage, *un accent !*

Son évolution commence seulement. Il en est à la période d'intégration : rien en lui n'est ordonné, fixé. A peine sensible chez les hommes de ma génération, il se révèle déjà chez les jeunes hommes, s'accuse chez les adolescents, saute aux yeux, — non, à l'oreille, — chez les petits gones. Voire, je prétends distinguer, moi qui vous parle, l'accent des gens de l'Ouest de celui de l'Est. Mais cela, c'est le fin du fin, qui n'est pas donné à tout le monde.

En quoi consiste cet accent ? Voilà, par exemple, qui est difficile à expliquer, surtout sur le papier. Comment vous le marquer ? Cela ne se note point par des signes ou des indices, par des sigles ou des tildes, par des points diacritiques, ni comme de la musique. Vous vous êtes plaint vous-même de l'insuffisance des moyens de transcription

Digitized by Google

phonétique : pourrais-je être plus versé que vous? Me voilà fort empêché, et ma gnose, vous voyez, tourne court. Je le connais bien, cependant, allez! Si vous étiez là, je pourrais vous l'imiter, et vous comprendriez tout de suite. Mais voilà le diable! vous êtes loin de moi, et j'en suis doublement fâché.

Vous supposez peut-être que cet accent n'est point, à proprement parler, un accent particulier, *sui generis*, mais simplement un bâtard des autres accents, fils de plusieurs pères, fait de pièces et de morceaux, comme un manteau de pauvre : un amalgame saupoudré d'une pointe de castillan, d'un zeste de calabrais, d'une bonne pincée de sabir, d'un soupçon de maltais, de rognures de *zraïlite*, et lié d'un abondant coulis fait de narquoiserie franc-comtoise, de prudence normande, de faconde toulousaine, d'honnêteté savoyarde, de menterie gasconne, que sais-je ? Voire de malignité lyonnaise?

Que non! c'est un phénomène vraiment topique, essentiel à la vie de la race. C'est une entité, un phénomène idiosyncrasique : ce n'est pas une déformation consécutive ni un épiphénomène. Il se développe par une virtualité propre, conformément aux lois générales de l'espèce, et sans se laisser influencer par les contingences concomitantes. Ainsi, un gone de la province du centre, issu, en troisième génération, de bourguignon et de catalan, et élevé en voisinage italien, se trouvera avoir le même accent qu'un gone de la même province issu, par origine, de toulousain et de champenois, et élevé en milieu espagnol. Il y a moins de différence entre l'accent d'un gone de la province de l'Est et celui d'un gone de l'Ouest, qu'entre l'accent respectif de ces gones et celui de leur grand'papa, basque ou alsacien.

Tant il y a, pour dire juste, que les éléments premiers

Digitized by Google

de cet accent sont bien empruntés un peu à gauche et un peu à droite. Il faut être le fils de son père, comme nous le remarquions tantôt; et je ne vous célerai point, si vous me poussez, que notre accent ne soit un peu composite comme notre cuisine. La cuisine et l'accent, du reste, cela va de pair : il y a des accents qui ont des goûts d'ail, d'autres des goûts de poisson, d'autres des parfums de miel.

En essayant de débrouiller comme il faut, et en s'appliquant, les filaments de cet embryon, on y trouverait même — il m'en coûte de l'écrire — on y trouverait du marseillais et du parisien. Hélas! il me faut être sincère. Ce Paris et ce Midi, voyez-vous, avec leur légèreté fleurie et sceptique, avec leur fougue vantarde et leur fatuité qui les fait adorer des gobe-belues et des femmes, c'est les deux tentations de l'esprit national. J'en retrouve partout et toujours le subtil relent..... Le relent d'une tentation, c'est peut-être hasardé comme trope : tant pis, c'est écrit; je ne corrige jamais mes phrases, par économie de synonymes.

Ce qui saillit, pour sûr, de cette phonologie, c'est une double tendance contraire et bien marquée. Comme nous sommes tous de deux pays à la fois, ainsi que je vous l'ai fait saisir, et que nous sommes sans relâche écartelés entre ces deux pays, il y a dans notre accent un mélange surprenant et risible de fanfaronnade et de candeur, de feinte brutalité et de sensiblerie, d'outrance à la Tartarin et de pratique à l'américaine, un air tout en même temps délibéré et timide. Vous avez bien vu un jeune garçon qui se veut donner des airs d'homme? Pour nous, jeune pays, c'est tout à fait cela.

Pas moins vrai que cet accent existe comme je le dis. Il se caractérise de jour en jour, fond de plus en plus ses origines, se différencie des autres, et aspire, lui aussi, à son indivi-

Digitized by Google

dualité. Voilà pourquoi il faut se hâter de l'étudier durant qu'il en est encore temps, en y appliquant les méthodes embryologiques. Il offre un exemple remarquable de mimétisme ou, mieux, des lois transformistes. C'est affaire aux habiles d'en déterminer scientifiquement (si j'ose m'exprimer ainsi, comme dit M. Ferdinand Brunetière) les caractères et le processus : moi, j'y tâche.

Et il n'intéresse pas seulement une monographie : il peut être fécond, j'ai idée, en généralisations intéressantes.

Selon mon jugement, les sciences modernes qui se sont donné pour tâche l'histoire naturelle de l'homme n'ont point assez pris de garde à cette question de l'accent, de l'intonation, dans l'évolution du langage. Il y a là des découvertes à chercher. Que produiront-elles ? Je n'en sais rien. L'accent est au langage ce que l'expression est à la physionomie. En admettant que ces recherches ne nous puissent amener qu'à des comparaisons plus ou moins ingénieuses et piquantes, mais plus littéraires que scientifiques, je ne me plaindrais pas qu'elles nous donnassent sur le langage un livre aussi agréablement disert que celui de M. Eugène Mouton sur la physionomie.

Pour un tel ouvrage, il faudrait encore plutôt un psychologiste qu'un linguiste, ou quelqu'un qui fût les deux : j'entends un vrai psychologiste de profession, et non point un amateur comme, si vous voulez, M. Paul Bourget. Naguère, dans sa belle leçon d'ouverture, en Sorbonne, M. Th. Ribot s'étonnait « que la plus précise entre toutes ces études, celle qui se rapproche le plus des sciences naturelles, la linguistique, n'ait pas été plus souvent mise à profit par des hommes à la fois compétents et doués du sens psychologique ». Ceci me confirme dans ma proposition, sans que je sois empêché toutefois de reconnaître, en y

Digitized by Google

revenant, que, par la réciproque, cela ne ferait pas de mal à certains psychologistes aussi d'être compétents en sciences naturelles, — comme M. Paul Bourget, pour changer.

Mais, monsieur, je m'arrête, tout inquiet. Pensant vous faire un court billet, pour vous remercier du plaisir que m'ont causé vos ouvrages, j'ai noirci plusieurs pages de papier à lettre. C'est l'histoire même de mon pays que je vous conte là, sous couleur de vous parler du vôtre — du nôtre, puisque j'en suis aussi. Je touche à tout sans rien creuser : c'est une besogne facile pour laquelle je me sentis toujours du goût. C'est aussi, par malheur, un métier de pédant, dont j'ai confusion.

Il ne me reste donc plus qu'à vous prier de me pardonner ces longueurs. Ce sera me combler, si vous daignez à ce pardon joindre l'assurance que vous avez accepté les marques sincères de ma rare estime et mon respectueux devoir.

Stephen DANIEL.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

CHATIGNY

C'EST au crayon de M. Villard, un jeune et habile élève de M. Chatigny, qui a paru, non sans distinction, à nos Expositions, qu'est dû le portrait, d'une extraordinaire ressemblance, que nous avons la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs.

Chatigny, qui depuis longues années, était l'hôte assidu de notre Salon, est mort le 11 juillet dernier, à l'âge de cinquante-deux ans seulement, après une cruelle maladie, qui depuis deux années l'avait empêché de rien produire. Il était élève de notre école de Saint-Pierre, où il avait étudié la gravure, qu'il délaissa pour la peinture. Après avoir obtenu le prix au Concours de peinture d'histoire, qu'ouvrait

Digitized by Google

autrefois la Société des Amis des Arts, il fit un voyage en Italie, où il étudia, de façon profitable, les maîtres de l'École vénitienne.

De là, il fut à Paris, où il passa douze années, travaillant d'abord dans l'atelier de Picot, puis dans celui de Couture. L'influence de ce dernier est très apparente dans les peintures de Chatigny.

Appelé à Lyon pour des travaux de décoration, il s'y maria et s'y fixa définitivement, non cependant sans un nouveau séjour de deux années en Italie.

Il a fait un assez grand nombre de peintures monumentales, parmi lesquelles nous citerons la chapelle du Sacré-Cœur dans l'église de l'Hôtel-Dieu. Il y a peint deux vastes panneaux. L'un d'eux représente la communion donnée à un malade dans une des salles de l'hôpital. Nous croyons que c'est l'œuvre la plus forte de Chatigny. A l'exemple des maîtres vénitiens, la scène est toute d'après la réalité, et cependant, soit par la tonalité, soit par le caractère, ce n'est point un tableau de genre agrandi. Les figures sont de dimensions naturelles. Le prêtre qui donne la communion est le portrait, frappant de vérité, de M. l'abbé Flachy, alors aumônier; la vieille sœur debout et de profil est la digne sœur Charlet, si dévouée aux malades et d'eux si aimée. L'autre sœur est également peinte d'après nature. Le malade est le portrait de M. le comte de Soultrait, qui posa pour la circonstance. Dans le haut de la composition et pour l'ennoblir, le peintre a représenté une scène céleste qui se mêle à la scène terrestre.

Cette page, outre sa valeur artistique, aura pour l'avenir le mérite de transmettre fidèlement une action réelle, historique, et cependant sans trivialité. La couleur est harmonieuse et appropriée aux conditions de la peinture monumentale.

L'œuvre est peinte sur l'enduit même. Ce n'est point une toile marouflée, qu'on exécute commodément à l'atelier. Pour mieux assurer la conservation au moins de la composition dessinée, le peintre a légèrement creusé avec un poinçon dans l'enduit la silhouette de toutes les figures.

En somme, c'est une œuvre bien personnelle, de vraie valeur, qui sort du thème ordinaire des peintures d'église.

L'autre panneau, au-dessus de l'autel, est conçu davantage dans les données traditionnelles. Il représente saint Jean couché sur le sein de Jésus. La peinture, largement, mais sommairement faite, est d'une heureuse couleur, fondue dans des tons dorés bien décoratifs.

Digitized by Google

Chatigny décora d'autres monuments : la chapelle de la Visitation, à Paray-le-Monial; une chapelle de la cathédrale de Châlons et trois coupoles de l'église de Chênelette. Nous ne connaissons pas ces morceaux. Il peignit aussi dans la chapelle des fonts baptismaux, de l'église de N.-D. des Marais, à Villefranche, un *Baptême de Clovis* dont on dit du bien.

Il a fait beaucoup de tableaux de chevalet, mais peut-être sa vraie vocation était-elle la peinture décorative. Ses tableaux ne forment pas, en général, de compositions agencées. Ce sont des études gracieuses, arrangées avec goût. C'est un *Fauconnier*, qui se sent de l'atelier de Couture, une *Médora* dans une charmante tonalité blonde, une *Marguerite*, une *Lesbie*, un peu frêle, une jeune fille avec des fleurs, une autre portant un vase de laurier-rose, je crois, etc., etc. Couleur toujours agréable, exécution facile, mais peu poussée et dessin parfois peu serré. Il y manque peut-être de ces fortes et austères études que l'on faisait sous la discipline de fer du père Ingres. Un de ces plus aimables morceaux est un *Rousseau endormi sous la grotte des Étroits*, qui figura avec honneur au Salon parisien de 1877.

Le seul tableau que nous connaissions de lui où la composition soit multiple, c'est celui des *Célébrités lyonnaises* au Musée de Lyon. C'est une sorte de Panthéon lyonnais où se trouvent représentés, comme dans *l'École d'Athènes*, les personnages des époques les plus diverses. Ces compositions abstraites ont besoin d'être vivifiées par une grande fantaisie d'imagination. Il semble que c'eût été le cas pour le peintre de mettre à profit ses études sur les maîtres vénitiens, dans une composition où la grande architecture, les riches draperies, les belles perspectives auraient tenu une place importante, et où les figures se seraient étagées, laissant voir dans le fond un paysage lyonnais. L'auteur, au contraire, a disposé ses figures en groupes divers sur un plan horizontal, qui est la place Bellecour, au milieu de laquelle s'élève la statue fictive de la Ville de Lyon. Au fond, passe la procession des martyrs. Sur ce plan uni et blanc, il ne pouvait y avoir de jeux de lumière ni de riches effets de coloration. De plus, cette réalité, un peu terre à terre, laisse sentir la disparate des éléments, et la procession des martyrs du IIe siècle passant devant les façades de Bellecour actuelles ne laisse pas que d'étonner. Les rapprochements qu'exige une composition de ce genre ne se peuvent bien faire tolérer que si l'on nous transporte dans le monde de l'imagination pure.

Digitized by Google

Il serait d'ailleurs souverainement injuste de ne pas reconnaître l'effort considérable que représente un tel travail.

Si l'on considère les groupes séparément, on retrouve les qualités ordinaires de l'artiste, dont la palette est toujours séduisante. Chaque personnage est bien saisi dans l'esprit du type à exprimer. Mais soit lassitude dans la mise en œuvre d'un si grand nombre de figures, soit que l'auteur eût conçu principalement son tableau sous le rapport décoratif, l'exécution en est assez peu serrée.

Chatigny était le beau-frère d'un graveur très distingué, M. Miciol, professeur de notre enseignement municipal.

C'était une nature généreuse. Lorsque mourut l'architecte X., sans aucune fortune, Chatigny, qui n'avait pas beaucoup plus que son pinceau, n'hésita pas, quoique père de famille lui-même, à servir de père aux deux filles que laissait l'ami, avec lequel il s'était lié par relations de voisinage.

Il était né à Lyon, le 19 janvier 1834.

P.

Digitized by Google

L'EMPEREUR D'ARLES

Drame en vers

De M. Alexis MOUZIN

Je suis de ceux que n'a pas encore conquis la littérature néo-provençale. Un idiome qui, au frottement des âges, a perdu les grâces de sa jeunesse, sans se mûrir en même temps que le peuple qui le parle; une langue qui, dans ses besoins, en est réduite à emprunter non seulement des vocables, mais des locutions entières, à une langue sœur : c'est, pour porter la pensée moderne, un instrument insuffisant. Si des essais heureux ont pu réussir à montrer que ce n'est point encore une langue morte, un prochain avenir prouvera que le néo-provençal est au moins une littérature stérile; le talent d'Aubanel, le génie même de Mistral resteront, je le crains, impuissants à la féconder.

Aussi faut-il applaudir, lorsque, du sol enchanté de la Provence, il nous vient quelque œuvre écrite tout bonnement en français, mais empreinte de verve méridionale comme les écrits de Méry et de Daudet, ou exhalant le parfum de terroir comme les vers de Jean Aicard.

A dire vrai, l'*Empereur d'Arles,* de M. Alexis Mouzin,

Digitized by Google

n'est peut-être pas une œuvre aussi « provençale » que le titre semble le promettre. La donnée en est empruntée à l'histoire locale; l'auteur y témoigne d'une filiale tendresse pour ce coin de terre que Méry a nommé « l'Italie des Gaules; » mais la langue que parlent ses héros est celle du théâtre moderne, trahissant par endroits quelques ressouvenirs de Corneille.

C'est, en effet, auprès de ce maître que M. Mouzin paraît avoir cherché les types de ces divers personnages. Je me hâte d'ajouter qu'il n'entre nullement dans ma pensée d'insinuer que le jeune poète avignonnais a commis un pastiche. En proposant de le rattacher à la lignée de l'illustre Rouennais, je traduis une impression personnelle et je crois adresser un compliment à M. Mouzin.

Il est un point, d'ailleurs, par lequel il diffère complètement du maître : une teinte de mysticisme enveloppe tous ses personnages, et seul, Maximien, beau-père de Constantin, s'offre comme une nette incarnation du vieil esprit de la Rome conquérante et païenne.

Car — à peine est-il besoin de le dire — l'Empereur d'Arles, c'est Constantin. L'auteur a choisi, pour nous présenter son héros, cet épisode de sa vie, où l'ex César-Maximien fait courir le bruit de la mort de son gendre qui aurait été tué à l'armée, sur le Rhin. Maximien s'empare du trésor impérial laissé dans Arles et soulève les troupes de la Province. Constantin, revenu en hâte, fait grâce de la vie à l'usurpateur et l'exile. Mais, à la suite d'une nouvelle conspiration, Maximien se tue de sa propre main.

Disons d'abord que Constantin — du moins, tel que M. Mouzin nous le montre — est une nature indécise et peu sympathique. Pour épouser Fausta, la fille de Maximien, il a répudié Minervine, jeune grecque à laquelle il

Digitized by Google

était uni par ce que les Romains appelaient un *connubium inæquale*. Celle-ci est venue à Arles, non pour le détacher de son second hymen, mais pour le décider à embrasser franchement la foi chrétienne :

J'eus tes premiers élans, il suffit. Désormais,
Je porte mes désirs à de plus hauts sommets.
Ce que je veux de toi, c'est l'éternelle flamme,
C'est ton âme à jamais, épouse de mon âme,
C'est l'union qui n'a ni fin, ni temps, ni lieu,
L'extase où l'on se fond, où l'on s'abîme en Dieu!

Mais Constantin, qui consentirait à changer de religion comme il a changé de femme — en vue de faire une bonne affaire — est un néophyte assez tiède, et, parlant du Christ :

S'il allait, comme vont tous nos dieux, au désastre?
Où voir le Dieu réel? . . . . . .
. . . . . .
. . . Chacun de nous en dispose à son tour,
Moi pour ma politique, elle pour son amour.
Le vrai, tout révélé soit-il, chacun le change;
Pontifes, peuples, rois, nous pétrissons de fange
Quelque idole qu'encense, au gré de quelque erreur,
Celle-ci, pauvre femme, ou moi, pauvre empereur!

Autre est Maximien, qui se croit sur le point de ressaisir l'empire :

Je ne suis pas
De ces Césars hantés par des caprices bas,
Et tels que Dioclès, qui rendent leur couronne.
Vingt nations, voilà mes jardins de Salone!
Je cultive et je fauche à travers les partis.
Vous dont le chef n'est plus, tenez-vous avertis,
Et votre Christ, couché dans l'oubli par ce glaive,
S'il est plus fort que moi, devant moi qu'il se lève!

Digitized by Google

Son dernier mot, lorsque, arrêté, il se frappe de son épée, respire le même orgueil farouche :

> Vois ce char triomphal, vois le peuple romain
> Unanime à m'offrir dans son deuil grandiose,
> Ce que tu n'auras pas, chrétien, l'apothéose !.....
> A genoux, tous! Reçois mon dédain pour adieu
> Et règne en paix! Tu n'es qu'empereur.....
> Je suis dieu!

La pièce n'ayant pas encore été imprimée, il est difficile, après une simple audition, de porter sur l'œuvre un jugement définitif. Aussi serai-je sobre dans mes critiques.

De son propre aveu, l'auteur s'est proposé pour thèse : « L'idéal grec transmis à la Gaule devenue chrétienne, à travers et malgré la tyrannie des Césars romains. » Or, si un drame tiré de l'histoire peut et doit même apporter un enseignement, il est presque toujours dangereux de vouloir le transformer en pièce à thèse. Et, dans le cas présent, il y a ceci de fâcheux que le représentant de l'idée païenne et du césarisme montre un caractère plus haut et fait preuve de plus de logique que l'indécis Constantin.

Une seconde remarque, c'est que l'auteur a voulu donner une égale importance à tous les rôles. Ce procédé, contraire aux règles de l'art scénique et de l'art en général, et que ne justifie nullement ce qui se passe dans la réalité, produit parfois des effets contraires à ceux qu'en attendait le poète. Il aurait dû surtout, pour le rôle de l'eunuque Glabérius, se souvenir que Shakespeare n'accorde aux bouffons qu'une place très accessoire dans ses tragédies.

Quant aux vers de M. Mouzin, ils appartiennent, je l'ai dit, à l'école moderne : rimes recherchées et riches, enjambements voulus, avec un certain respect, toutefois, pour la

Digitized by Google

césure. Il m'a bien semblé saisir au passage quelques images un peu osées. Mais il se peut que l'oreille m'ait trompé ; il est fort possible aussi que l'auteur fasse disparaître ces imperfections, avant de livrer sa pièce à l'imprimeur.

Ce bref compte-rendu serait tout à fait incomplet si je ne disais quelques mots de la façon dont l'*Empereur d'Arles* a été représenté, les 28 et 29 août, sur le Théâtre antique d'Orange.

Toute la Provence et tout le Comtat s'étaient mis en mouvement pour cette solennité littéraire, et à chacune des deux soirées, sept mille spectateurs se pressaient dans l'immense hémicycle. C'était déjà un spectacle sans pareil que ce flot humain descendant, sans solution aucune, des gradins supérieurs et venant jusqu'à la scène.

Malheureusement, les appareils électriques, disposés pour éclairer la scène et l'amphithéâtre, fonctionnaient mal, et la lumière faisant défaut à tout moment, il s'ensuivait les incidents les plus étranges. Ainsi, au premier acte, lorsque défile le cortège impérial au son d'une marche triomphale, l'obscurité s'est faite tout à coup. Au contraire, pendant le deuxième acte, qui se passe aux Alyscamps d'Arles et qu'il avait fallu commencer à jouer à la clarté de quelques lampes, au moment où un des personnages annonce que la nuit tombe, les quatre foyers électriques se sont rallumés subitement et ont inondé le théâtre de lumière.

Je viens de parler d'une marche triomphale. Il y a aussi, en manière de prologue, un hymne à Minerve, chanté par deux cents voix d'hommes, de femmes et d'enfants, avec simple accompagnement de harpes tenues par notre compatriote, M. Forestier, ses deux filles et deux artistes de Marseille; la musique est de M. de Bricqueville. Pendant tout le temps qu'a duré le chœur, une des lampes élec-

Digitized by Google

triques, avec une persistance déplorable, produisait un crépitement qu'un mauvais plaisant eût pu prendre pour un chant de cigale destiné à contribuer à la couleur locale.

Mais auteur et acteurs avaient affaire à un public robuste et convaincu. On sentait une cohésion particulière entre la scène et l'auditoire, intimité résultant des conditions mêmes où cette représentation avait lieu. La pièce était, d'ailleurs, interprétée par des sujets de choix et la diction des artistes servie par une acoustique vraiment merveilleuse. Chose étonnante, pas une parole, pas un effet ne se perd dans cet immense amphithéâtre à ciel ouvert.

M. Silvain, de la Comédie-Française, et Mlle Caristie Martel, de l'Odéon, ont magnifiquement tenu les rôles de Maximien et de Minervine. Si l'ouvrage de M. Alexis Mouzin doit un jour aborder la scène à Paris, je lui souhaite d'y retrouver ces deux interprètes émérites.

Pour lui, qu'il ne s'en tienne point à ce début; que, soutenu par l'éclatante ovation dont il a été l'objet et faisant son profit de bienveillantes critiques, il nous donne bientôt une seconde œuvre de sa plume. En ce qui me concerne, et si la représentation devait avoir le même cadre que la première, je me sens tout disposé à faire encore cinquante lieues pour aller applaudir l'auteur au théâtre romain d'Orange.

P.-A. Bleton.

Digitized by Google

UNE

Ville du Moyen Age

Il y a des villes que leur destinée condamne à servir de plastrons aux plaisants de dix générations. Quimper, Brives, Pontoise, Carpentras, Carcassonne, jouissent à l'envi de cet inexplicable privilège. Leurs noms appellent forcément le sourire. Avouer qu'on est né dans leur enceinte est un trait de courage moral. Pourquoi? Par la même raison, sans doute, que les noms de Malborough et de La Palisse ont conservé un indestructible parfum de grotesque. Il faut être au moins bachelier pour ne pas ignorer que le duc de Malborough, un assez vilain personnage d'ailleurs, a gagné sur nous les batailles de Ramillies, d'Hochstedt, de Malplaquet, et mis, un moment, en assez piteux état la puissance de Louis XIV; et je ne suis pas bien sûr que tous ceux de mes concitoyens qui ont fait leurs humanités sachent exactement quel homme fut Jacques de Chabannes, maréchal de La Palisse, qui pourtant se couvrit de gloire à Marignan et mourut super-

Digitized by Google

bement à Pavie. Mais, par exemple, le plus ignare des français a su, dès sa nourrice, et aime à répéter dans son âge mûr, que le premier fut « *porté-z-en terre par quatre-z-officiers,* » et que, « *un quart d'heure avant sa mort,* » le second « *était encore en vie* ».

Une chanson a suffi pour vouer ces deux rudes soldats à un ridicule éternel. C'est aussi à une chanson que Carcassonne doit l'auréole burlesque dont est couronné son nom. Sûrement, l'auteur de cette chanson « *n'avait jamais vu Carcassonne* ». Autrement, il eût choisi Montauban ou Narbonne pour en amuser ses contemporains. Car, si jamais ville prêta peu à rire, c'est la vieille citadelle des Visigoths, que ses douze siècles si robustement portés et ses inestimables beautés archéologiques auraient peut-être dû préserver de la caricature.

N'étant ni parent, ni allié à aucun degré de M. Prudhomme, je ne crierai pas « au sacrilège! » La chanson a des droits imprescriptibles, que je respecte. Je crois ne pas les méconnaître en prouvant à ceux de mes concitoyens qui n'ont jamais vu Carcassonne qu'ils ont grand tort et que, s'ils ont la fibre artistique tant soit peu sensible, ils trouveront dans cette visite des jouissances dont les jolis vers de Nadaud n'ont pu leur donner qu'une idée très lointaine.

Plus heureux qu'eux, j'ai vu cinq fois Carcassonne, et je me promets bien d'y retourner à mon premier loisir. Si l'on en excepte Pierrefonds, je ne pense pas qu'il existe en France un plus extraordinaire spécimen, plus vaste, plus complet et mieux conservé, de la ville forte du moyen âge. Encore Pierrefonds n'est-il qu'un château; Carcassonne est une cité.

Je dois expliquer tout de suite, pour l'édification du lec-

Digitized by Google

teur qui, comme le héros de la chanson, n'a jamais vu Carcassonne, qu'il existe deux villes de ce nom.

La première, que l'on rencontre en descendant du chemin de fer, est un vulgaire chef-lieu de département, bâti en damier dans un pays plat, sur les bords d'une rivière fade qu'on appelle l'Aude. On n'y peut guère montrer, comme monument digne de mémoire, qu'une fontaine en marbre blanc, du plus pitoyable style Louis XV, surmontée d'un Neptune armé d'un trident et vêtu d'un mouchoir de poche agité par le vent des Pyrénées. Localité, d'ailleurs, laide et maussade, mais industrieuse. On y fabrique des quantités considérables de drap et la plus grande partie du bordeaux de différents crus, qui nous vient des bords de la Gironde. En matière politique, les habitants, à ce qu'on assure, ont la tête assez près du bonnet; aussi radicaux, dit-on, que cela peut être compatible avec les intérêts de leur négoce et de leur industrie; au demeurant, les meilleurs fils du monde et les plus honnêtes qu'on puisse trouver dans le commerce du faux Médoc.

Voilà pour la ville « neuve, » que le touriste, s'il n'est ni commis-voyageur en draps, ni marchand de vins, doit franchir les yeux fermés. Si c'est celle-là que M. Nadaud a voulu caricaturer, je la lui abandonne du pavé aux cheminées; c'est encore beaucoup d'honneur pour elle.

Mais il y a, plus loin, vers le midi, séparée d'elle par la rivière d'Aude, une autre ville moins comique. Elle est plantée, celle-ci, fière et farouche, sur le sommet d'une colline, dont les flancs rocailleux et nus descendent en pentes escarpées jusqu'aux faubourgs de l'autre. Pas une habitation, pas un pan de mur, pas une cheminée d'usine, pas même un vestige de culture n'en déshonore les approches. On l'aperçoit d'en bas, triste, sombre, recueillie,

Digitized by Google

perchée comme un nid d'aigle au faîte de cette éminence stérile, séparée par un désert brûlé de tout ce qui fait la vie contemporaine; silencieuse et grave, ainsi qu'il convient à une ville douze fois centenaire.

Cinq fois déjà j'ai gravi le sentier pierreux, tracé en lacets qui, des dernières maisons de la ville basse, conduit à la Porte Narbonnaise, la principale entrée de la *Cité;* vaste et menaçant amas d'édifices pourvu de tous les appareils de défense qu'exigeaient les guerres d'alors, et la cinquième fois, l'admiration et le respect qu'impose ce colosse ont été plus vifs encore que la première. Une véritable orgie de couleur locale. Je ne me suis pas vu, sans un peu de honte, en complet de voyage, chapeau mou sur la tête, franchissant ses ponts-levis et m'enfonçant sous ses voûtes ténébreuses. Je me trouvais monstrueusement ridicule en cet accoutrement, au milieu des formidables vestiges d'un temps, dont certainement, je ne souhaite pas voir refleurir les férocités, mais dont la poétique grandeur m'émeut toujours et me rapetisse.

Les fortifications de la cité de Carcassonne défient toute description. Admirablement et religieusement restaurées par Viollet-le-Duc, elles sont, je crois, le seul spécimen qui reste intact des appareils défensifs employés par l'époque qui précède immédiatement le moyen âge. L'aspect en est, à la fois, redoutable et élégant. Si l'on en fait le tour à l'extérieur (2 kilomètres environ), on est moins frappé peut-être de leur puissance que de leur extrême variété, qui semble faite pour le plaisir des yeux. Je n'essaierai point d'en faire le tableau; il faudrait, pour s'en tirer décemment, une autre plume que la mienne; et puis, ce sont choses que l'on ne doit pas voir par les yeux des autres.

Si l'on en parcourt les aménagements intérieurs, l'éton-

Digitized by Google

nement s'accroît encore. Là, le savant raccommodeur des édifices du moyen âge s'est absolument surpassé. Pas une note qui détonne, pas une pierre qui n'ait sa tournure archaïque. C'est une interminable enfilade de pièces immenses, pittoresquement dissemblables, malheureusement vides. Si l'on pouvait, comme on l'a fait il y a deux ans à ce *Borgo-Medioaevo* de l'Exposition de Turin (que, grâce au choléra, peu de Français ont vu), restituer à ces logis belliqueux leur mobilier et leur attirail de guerre, il n'y aurait certainement pas au monde une merveille semblable. Salles d'armes, cuisines avec cheminées à rôtir un éléphant, dortoirs pour les reîtres et chambres blasonnées pour les officiers; réfectoires voûtés en arc de cloître d'un appareillage exquis; charpentes admirables de hardiesse et d'élégance; guérites de pierres accrochées le long des murs d'enceinte, comme des cages à leur clou; chemins de ronde crénelés où la vue s'étend des sommets sombres des Cévennes aux pics neigeux des Pyrénées; tout cela restauré et remis au point avec une exactitude historique, un respect des moindres détails qui, bon gré malgré, vous rajeunissent de huit siècles. Il m'a fallu le spectacle des longues cheminées d'usines qui vomissaient leur fumée noire sous mes pieds, pour me rappeler que j'étais un sujet de M. Grévy, débarqué tout à l'heure du chemin de fer, et non un soldat de Simon de Montfort guettant l'apparition des Albigeois.

C'est beau, c'est d'un saisissant inouï, et ce n'est pas tout. Ce riche collier de pierre entoure un joyau plus précieux encore : l'église de Saint-Nazaire, la cathédrale de la *Cité*.

Pour aller de l'enceinte fortifiée à la cathédrale, il faut traverser quelque chose comme une petite ville, sordide, gluante, humide, où se reproduisent quinze ou seize cents

Digitized by Google

êtres approximativement vivants, tisserands de leur état, qui subsistent dans cette agglomération de masures comme les animaux à sang froid grouillent au fond d'un puits. Ce qui leur tient lieu de voie publique est un réseau de ruelles tortueuses, pentueuses, malpropres, ne connaissant du soleil que sa lumière diffuse. Quelques-unes sont passées à l'état de tunnels; les maisons, qui se font vis-à-vis, s'appuyant l'une sur l'autre comme deux ivrognes qui sortent de chez le liquoriste. Ces ruelles sont généralement désertes; sauf le bruit des métiers qui battent, de l'aurore au couvre-feu, elles demeurent silencieuses. De loin en loin, vous y croiserez quelques passants moisis; eux, ou leur ombre, je ne sais; mais, à peine rencontrés, vous les verrez disparaître dans des trous noirs qui sont les portes de leurs logis; la seule approche de ces ombres visqueuses réveille les rhumatismes. Cet amas de maçonneries délabrées et puantes, enchâssées dans cette ceinture magnifique, ressemble à une ordure qu'on aurait, par mégarde, enfermée dans un coffret d'or rehaussé de pierreries.

Mais ce ne serait rien encore que cette saleté et ce délabrement, si une vue plus écœurante encore n'en venait accroître le pénible contraste. Les rares maisons de la Cité qui ne sont pas noires, lézardées, disloquées, vermoulues, avachies, affaissées sur elles-mêmes comme autant de vieillards ramollis, sont des maisons neuves et, chose plus douloureuse encore, des maisons peintes en jaune. Ce sont, pour la plupart, des estaminets; les queues de billard en croix dessinées sur les façades et la bouteille de bière dont la mousse projetée en forme de geyser retombe dans un verre voisin, ne laissent aucun doute à cet égard. Du reste, les enseignes le confirment : « Café du Globe »; « Café de l'Univers »; « Café des mille Colonnes »; avec ce sous-

Digitized by Google

titre invariable : *Blanquette de Limoux*. La blanquette de Limoux est un petit vinaigre mousseux récolté dans les environs, avec lequel ces cloportes s'enivrent.

C'est au haut d'une de ces ruelles, au pavé mérovingien, infestée de ces choses odieusement modernes, que l'on aperçoit, étincelant, le bijou inestimable qui s'appelle Saint-Nazaire.

L'aspect extérieur n'en est pas précisément jovial. La façade principale, qui domine de sa haute stature les tours les plus élevées de l'enceinte, est elle-même un admirable morceau d'architecture militaire. Point de flèches, aucun clocheton, un simple rectangle de granit, crénelé; au lieu de vitraux, de minces meurtrières dont les filets noirs strient çà et là une surface lisse, brunie par le hâle des siècles; on voit tout de suite que les clercs et chapelains de ce temple-ci ne devaient pas avoir froid aux yeux, et que du haut de cette muraille rébarbative, il a dû pleuvoir plus de boulets de pierres et de traits d'arbalète que de bénédictions.

On pénètre dans la nef par une petite porte dérobée derrière un contrefort où il est assez difficile de la deviner. Cette nef est romane ; du roman le plus sévère et le plus pur. C'est dans un pareil décor que durent se jouer les terribles scènes de famille des premières races : Jean-Paul Laurens s'en est sûrement inspiré pour écrire sur la toile, d'une façon si farouche, les sombres tragédies mérovingiennes et carlovingiennes dont il a fait sa spécialité.

Ce style dramatique et puissant sert admirablement de transition entre l'architecture obsidionale de la façade et les éblouissantes clartés du chœur. Je ne crois pas que nulle part,—et je ne fais exception pour aucune de nos plus belles cathédrales gothiques, — l'art ogival se soit élevé à

Digitized by Google

une plus surprenante hauteur que dans cette prodigieuse abside. Nulle part le maître de l'œuvre n'a mêlé plus de science à plus de témérité, plus de vigueur à plus de grâce. On dirait qu'il s'y est appliqué à renverser toutes les règles de la statique et qu'il s'est moqué à plaisir des lois de résistance des matériaux. L'ingénieur se demande, stupéfait, par quels artifices diaboliques les voûtes peuvent se tenir en l'air sans autres appuis que de frêles faisceaux de colonnettes, à peine visibles dans le torrent de lumière multicolore tamisée par les baies immenses. Certes, les proportions de cette partie de l'édifice ne sont pas fort correctes; il y a bien un peu de fantasmagorie dans le *truc* architectural qui consiste à rejeter au dehors, derrière les vitraux, les véritables appuis, pour ne laisser voir que des supports invraisemblables de légèreté; la débauche de lumière qui vous attend au sortir des sévères pénombres de la nef romane a quelque chose de théâtral; à la réflexion, cette antithèse choque par sa violence même, mais l'impression générale est absolument saisissante : la sensation est unique.

L'ornementation de détail est à l'avenant, les « folliagiers » et les « tailleurs d'images », s'en sont donné à cœur-joie. Ce sont des motifs exquis, rencontrés dans tous les coins; on y retrouve avec moins d'abondance, mais plus de goût et de modération, le même coup de ciseau qu'à notre église de Brou; le XVIe siècle a évidemment cherché à y corriger par sa touche gracieuse le brutal coup de pouce du XIIe.

Je m'arrête, de peur de me laisser choir dans d'impossibles descriptions; il me suffit — et je ne serais pas d'ailleurs habile à faire mieux — d'avoir croqué en quelques lignes cette curieuse épave des siècles passés, recueillie, restaurée, presque ressuscitée par un architecte amoureux de son

Digitized by Google

art, et devenue en ses mains l'une des merveilles de la France pittoresque. Celui qui aime à quitter quelquefois l'époque lumineuse des chemins de fer, du téléphone, du suffrage universel et des journaux à un sou, pour voyager dans ces temps ténébreux des premiers jours de la France, celui-là doit aller voir Carcassonne et braver la chanson. S'il se couvre de ridicule aux yeux d'une partie de ses concitoyens, je lui garantis qu'il sera largement dédommagé de cette infortune.

Léon Malo.

Digitized by Google

Chronique de Septembre 1886

3 septembre. — Décès de M. Salasc, directeur des Postes et Télégraphes du département du Rhône.

6 septembre. — Décès de M. Salveton, ancien conseiller à la Cour d'appel de Lyon, dans son château de Nonette (Puy-de-Dôme).

7 Septembre. — Deuxième et dernier festival Ambroise Thomas, aux Concerts-Bellecour.

— Arrivée à Lyon de 500 pèlerins belges, se rendant à Lourdes.

— Décès de M. Joseph-Hugues Fabisch, statuaire, ancien directeur et professeur de l'Ecole des Beaux-Arts et membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. M. Fabisch était un artiste d'un grand mérite. Indépendamment de quelques bustes de Lyonnais célèbres, on lui doit un grand nombre d'œuvres d'art, qui ornent les églises de Lyon et des environs. Toutes ces œuvres se distinguent à la fois, par la perfection du modelé, la grâce de l'expression et un caractère essentiellement religieux.

9 Septembre. — Inauguration, sur le cours du Midi, de l'Exposition d'horticulture et de viticulture, de l'Association horticole lyonnaise.

10 Septembre. — Grand festival français extraordinaire, donné par les Concerts-Bellecour, pour la clôture de la saison des Concerts.

11 Septembre. — M. Marcel Perussel, ancien avoué près la Cour d'appel de Lyon, est nommé avoué près le Tribunal civil de Mâcon, en remplaeement de M. Molière, démissionnaire.

Digitized by Google

12 Septembre. — Clôture de l'Exposition d'horticulture et distribution des récompenses aux divers exposants.

14 Septembre. — Décès de M. Louis-Hector Allemand, artiste-peintre, l'un des paysagistes les plus distingués de l'École lyonnaise.

16 Septembre. — Election des membres de la Chambre des Avoués, près le Tribunal civil de Lyon, pour l'année judiciaire 1886-1887. Sont nommés : Président, M. Trillat ; syndic, M. Robin ; rapporteur, M. Balloffet ; trésorier, M. Goutorbe ; membres, MM. Nérard et Pondeveaux ; secrétaire, M. Prelle.

19 Septembre. — Séance d'ouverture du Congrès des Sociétés coopératives de consommation dans la salle du Théâtre des Variétés. Les travaux du Congrès sont ouverts par un discours remarquable de M. Gide, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Montpellier, sur le but essentiel de la coopération, qui est de faciliter aux ouvriers la constitution d'un capital et la possession de leurs outils. — Le Congrès se réunit les trois jours suivants au Palais des Arts. Soixante-huit sociétés coopératives sont représentées à ces réunions.

— Inauguration des groupes scolaires de la Croix-Rousse, sous la présidence de MM. Burdeau et Thévenet, députés du Rhône.

20 Septembre. — Elections des membres de la Chambre des Avoués, près la Cour d'appel de Lyon, qui est composée, comme il suit, pour l'année judiciaire 1886-1887 : Président, M. Rombau ; syndic, M. Dérieux ; rapporteur, M. Pommier ; trésorier, M. Gignoux ; secrétaire, M. Garcin.

— M. Rey (Marie-Henri-Claude-François), est nommé agent de change, près la Bourse de Lyon, en remplacement de M. Waldemann, démissionnaire.

25 Septembre. — Représentation au Théâtre-Bellecour, des artistes illusionistes, sous la direction du capitaine Satan, accompagné de Miss Edith, de senora Bénita et du nègre Domingo.

27 Septembre. — Décès de M. Antoine-Fleury Horand, docteur en médecine, et médecin titulaire au Dispensaire général de Lyon.

Digitized by Google

— Première réunion de la Chambre syndicale de la meunerie, sous la présidence de M. Vachon.

29 Septembre. — Service annuel pour les victimes du siège de Lyon, dans la chapelle expiatoire des Brotteaux.

30 Septembre. — Mort de M. Emile Belot, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Lyon, membre correspondant de l'Institut, et membre titulaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. M. Belot était né à Montoire (Loir-et-Cher), le 24 septembre 1829. On lui doit une remarquable *Histoire des Chevaliers romains*, qui fut couronnée par l'Académie française, en 1867. Son discours de réception à l'Académie de Lyon, qu'il prononça dans la séance du 22 décembre 1885, et dans lequel il prit pour sujet *Benjamin Franklin et la démocratie américaine*, renferme de curieux aperçus sur la situation des États-Unis, au moment où éclata la guerre de l'indépendance.

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

LES
PEINTURES DÉCORATIVES
DE
PUVIS DE CHAVANNES
AU
PALAIS DES ARTS

CELUI qui aime vraiment les arts, n'aime pas à en discourir; il préfère s'abandonner simplement, dans un silence ému, à son admiration et à son enthousiasme. L'esthétique est un des sujets sur lesquels il est le plus facile de ne pas se comprendre. Il est douteux que ses commentaires subtils, qui découvrent dans les œuvres d'art surtout ce que ceux qui les ont faites n'y ont pas mis, aient beaucoup servi les artistes et contribué à l'éducation générale. Un amoureux n'éprouve que rarement le besoin de disséquer l'objet de sa passion et le critique, fut-il de rencontre, est un anatomiste de ces sentiments qui ne se trouvent pas au bout d'une plume ou d'un scalpel. Mais enfin il faut bien parler de quelque chose; il est convenable d'écrire sur les œuvres d'art, ne serait-ce que pour

Digitized by Google

leur rendre hommage et afin de les signaler au public. A ce titre, il serait difficile de laisser passer sans quelques fanfares un évènement aussi considérable pour les arts lyonnais, que celui de l'installation récente des peintures de Puvis de Chavannes, au Palais Saint-Pierre. C'est dans cet état d'esprit respectueux et résigné, envers l'art et l'artiste, que sont présentées les impressions et digressions qui suivent (1).

Quand on gravit péniblement, car les degrés en sont raides, l'escalier neuf du Palais des Arts, qui est d'un imposant caractère, on passe graduellement de l'obscurité où il est plongé jusqu'au premier étage, à un jour de plus en plus franc, tombant de la petite coupole qui le couronne; on s'initie peu à peu à la lumière, et lorsqu'elle est complète, elle dévoile sur les quatre murailles du sommet une foule de figures, d'abord indéterminées, qui semblent se mouvoir dans toutes les nuances d'un azur prédominant. Tel est le premier effet saisissant des compositions de Puvis de Chavannes. Puis l'œil caressé, aime à se reposer un instant dans ce vague et à goûter tout d'abord la

---

(1) C'est sur la proposition du Conseil d'Administration des Musées, que M. le maire de Lyon a confié à M. Puvis de Chavannes, au mois d'août 1883, la décoration du nouvel escalier du Palais des Arts. L'artiste ne s'est pas écarté du programme qui a été formulé par lui-même à cette époque. Le prix des peintures a été fixé à 40,000 fr.; comme on peut évaluer à 10,000 fr. au moins les frais de tout genre incombant à l'artiste, on voit qu'il a reçu à peine 30,000 fr. pour plus de trois années de travail exclusif et sans relâche, c'est-à-dire 10,000 fr. par an. C'est ce que demande un aquarelliste en vogue pour une seule de ses rapides productions.

L'Etat, par la bienveillante entremise de M. Kaempfen, directeur des Beaux-Arts, a contribué pour moitié à la dépense.

Digitized by Google

sensation de rêve, qui est une de celles que l'œuvre apporte. Ce sont nos songes les plus doux et les plus nobles, qui sont là flottants sur l'édifice, et qui s'y fixent sans avoir l'air de le heurter. Muses que nous avons invoquées au moins une fois, antiquité sublime qui soutient notre esprit et lui conserve les vestiges de sa grandeur, christianisme tendre qui a sauvé le monde en parlant si doucement et si tristement au cœur, souvenirs du pays natal qui nous rappellent la religion moderne de la patrie, tout se confond dans une synthèse peinte de la vie spirituelle.

Quelque vaste que soit cette synthèse, les développements en sont très clairs et très simples. Les Muses représentent le mystérieux et inconnaissable esprit inspirant l'art, qui prend ses deux grandes expressions : la forme et le sentiment. L'idée de forme qui engendre la beauté suprême est associée à l'art antique; l'idée de sentiment à l'art chrétien. L'art antique, c'est la tête; l'art chrétien, c'est le cœur. Et pour relier la patrie lyonnaise à ces lois d'en haut, comme pour reprendre par elle le grand chœur de l'ensemble, l'artiste symbolise l'union du Rhône et de la Saône; le Rhône étant la force, qui est encore antique, et la Saône étant la grâce, la grâce féminine dont l'exaltation est moderne et chrétienne.

C'est pourquoi les trois grandes compositions s'appellent : le *Bois sacré cher aux arts et aux Muses*; *Vision antique*; *Inspiration chrétienne*.

Le Bois sacré, placé sur le mur du fond, semble projeter de ses profondeurs l'art antique et l'art chrétien, qui déroulent leur histoire sur les murs latéraux; et la figuration du Rhône et de la Saône, brisée par la porte de la galerie des peintres lyonnais, fait face au *Bois sacré*.

Digitized by Google

Cette première composition a l'aspect mystérieux qui lui convient. Au bout d'un lac qui reflète un ciel d'or fluide, dont on ne voit qu'une bande, car il est masqué par une montagne d'un bleu sombre aux flancs couverts d'un bois dont on pressent l'épaisseur, sont assemblés les Arts et les Muses. Les Muses initiatrices devisent de choses sublimes, avec la simplicité, le calme, et la hauteur sereine qui siéent aux immortels; deux figures ailées, d'un mouvement charmant, traversent l'espace et l'animent. Arts et Muses sont groupés autour d'un petit temple d'ordre ionique, sur un rivage de ton extrêmement doux, crépusculaire, parsemé d'arbustes, de fleurs à la fois réelles et rêvées, comme les êtres humains entre ciel et terre qui peuplent le séjour sacré. Aux deux extrémités de la composition, formant retour sur la muraille et comme les volets d'un tryptique, d'un côté la Muse tragique vêtue de deuil est assise au pied d'un saule; c'est Desdémone sans doute; de l'autre côté, et pour former opposition à l'éternelle plainte humaine, un bel éphèbe, d'une élégance fine et svelte, quelque peu androgyne, prépare, dans toute la joie de sa jeunesse, les couronnes de laurier pour les futurs vainqueurs de la vie. Il est malaisé de rendre en quelques mots l'impression poétique de cet harmonieux ensemble, l'effet émouvant de ce paysage élyséen, peuplé des créatures de l'esprit qui indiquent aux hommes qu'elles seules goûtent la vie glorieuse et tranquille. C'est bien là, dans ce paysage de visionnaire bien éveillé, tout vibrant d'or et de sombre azur, que doit s'accomplir la génération à jamais incomprise de l'art, qui va s'épanouir ensuite en notes plus claires et plus visibles, dans ses filiations païennes et chrétiennes.

La Vision antique se présente avec une puissance simple.

Digitized by Google

Au pied d'un promontoire couronné par un temple de marbre, le temple, la Muse invite à l'action, en lui tendant un ciseau d'or, le statuaire couché à ses pieds. Au-dessous d'eux s'étale la vie heureuse et simple de l'antiquité, tout près de la nature et l'embrassant : berger jouant de la flute, femmes dans le délicieux repos offrant au soleil leur inconsciente nudité, cueillant le fruit, puisant l'eau ou lutinant le bouc; un peu plus loin au bord de la mer d'un azur méditerranéen, la frise de Phidias, s'est détachée du Parthénon et galope sur la plage aveuglée de lumière; la cavalcade des jeunes hommes qui se rendent aux Panathénées se détache en blanc pur sur le bleu profond de la mer. Cette évocation est d'un merveilleux effet; qui eût pensé qu'on pourrait encore obtenir quelque chose d'original en s'appropriant les cavaliers de Phidias ?... Tout au fond de la scène immense, une haute montagne aux parois abrupts, d'un rouge violacé, barre l'horizon et la mer. La *Vision antique* est fermement peinte; le ton profond de la montagne et des flots soutient et fait valoir les robustes assises de granit rose du promontoire sacré.

La vie grecque se répand dans l'immense campagne, que l'air et la lumière inondent. L'*Inspiration chrétienne* se réfugie dans le monastère fermé dont la porte ne s'ouvre que pour les pauvres et les souffrants, envers lesquels on voit des moines pratiquer les œuvres de miséricorde. Au-delà de la porte, s'étend un préau que nul pas mondain n'a jamais dû fouler; puis le cloître, sorte de *campo santo*, sous lequel les religieux et les artistes sont réunis et se pénètrent mutuellement (l'un de ces derniers rappelle les traits d'Hippolyte Flandrin); d'autres religieux entretiennent le feu d'une lampe devant la Vierge et l'Enfant, qui sont la grande découverte de l'art chrétien, pendant qu'un artiste

Digitized by Google

ascète, d'une maigreur et d'une longueur extrêmes, tenant du Dante et de Don Quichotte, vient de peindre sur la muraille des fresques de l'Ecole angélique sur fond d'or, et se recule pour juger de l'effet. Au centre de la composition, un grand lys, placé dans un vase de bronze, raconte la pureté et le courage de ces hommes; toute chair est proscrite. Chasteté, charité, art d'amour doux et douloureux, qui consume et qui répare, scission avec le monde barbare qui avait succédé au monde antique, paix du cœur, retraite pour les purs et les brisés, voilà ce que nous montre la délicieuse et mélancolique page de l'*Inspiration chrétienne*. Le fond de la toile seulement s'ouvre sur la vie du dehors; c'est pour faire entrevoir le paysage caractéristique de l'Italie. Les colonnes funèbres des cyprès en pyramide s'enlèvent en noir sur le ciel d'or verdissant du soir. Là encore la poésie simple de l'artiste nous remue par le contraste; n'est-ce pas le *memento mori* du chrétien que ce triste feuillage plaquant sa tache opaque sur la lumière glorieuse et impassible? C'est la note suggestive de l'*Inspiration chrétienne*, comme l'apparition de la cavalcade du Parthénon est celle de la *Vision antique*.

Enfin le cycle de ces peintures est fermé par une image de Lyon. Le Rhône et la Saône vont s'unir au sein de notre nature. D'un côté, le Rhône est au bout de sa course à travers la ville; on le voit sur l'arrière-plan décrire la courbe superbe de son entrée dans Lyon; on aperçoit, comme indication du lieu, deux des moulins vénérables, bossués et moussus du quai d'Herbouville, que le beau coteau surplombe, paré des couleurs de nos automnes. Quant à la rivière, elle arrive au confluent en épandant avec lenteur ses eaux à travers les saulées. Le Rhône, auquel M. Puvis de Chavannes a enlevé l'appareil classique des

Digitized by Google

vieux fleuves à barbe, pour le représenter sous les traits peu compliqués d'un robuste marinier de Givors ou lieux circonvoisins, s'apprête à jeter ses filets sur une molle et blonde Saône qui, légèrement renversée sur un arbre pourri, les pieds dans les fleurs, semble prête à toutes les soumissions. Malgré la rude puissance de son futur seigneur, on peut encore redire :

.....Elle se fait aimer.
Sa grâce est la plus forte.....

Ainsi se présente, dans son ensemble, cette œuvre qui fait penser et qui émeut. La facture en est variée; on peut ajouter qu'elle est inégale. Le *Bois sacré*, qui paraîtra à plusieurs, supérieur en poésie et en invention, donne la sensation juste, par son paysage brillant et obscur, par ses figures à l'état d'apparition, qu'il récèle le germe ignoré de l'art; c'était une tâche audacieuse que de rajeunir, sans l'aide de ces indications allégoriques si banales et si faciles, l'histoire usée des Muses. Dans la *Vision antique*, l'exécution prend la force et la santé morale et physique des temps héroïques de la Grèce. Les terrains, dans leurs reliefs accentués, la couleur par ses oppositions plus décidées, semblent montrer que c'est l'architecture et la sculpture qui sont les modes d'expression antique. La peinture au contraire est l'art moderne par excellence, elle sort passionnée et informe du cloître chrétien. Aussi le faire de l'*Inspiration chrétienne*, est-il par intention, moins énergique et un peu effacé. Quant à l'exécution purement matérielle de l'œuvre, il faut concéder qu'elle est parfois irrégulière, à condition qu'on ait la volonté d'y prendre garde. Car le caractère invariable des grandes choses d'art, c'est de se

Digitized by Google

présenter au spectateur comme de toutes pièces et coulées d'un seul jet; on ne trouve les défauts que par réflexion. Qui songe tout d'abord à l'adorable gaucherie de la statuaire du Moyen-Age, ou que les personnages de l'Angelico, sont tout âme et sans corps? ou bien que le grand Donatello est souvent d'une rudesse barbare?

Assurément, il y a des écarts dans le procédé de Puvis de Chavannes. Quand on étudie le bel adolescent qui cueille le laurier dans le *Bois sacré*, dont le torse est d'un modelé si souple et si serré, le dos superbe de la femme qui joue avec la chèvre dans la *Vision antique* et plusieurs parties de la figure de la Saône, on s'inquiète de ce que la même main ait pu avoir, dans les travaux énormes auxquels elle s'est livrée, certaines défaillances ou certains oublis. Oui, il y a de l'inachevé dans Puvis de Chavannes, sans cela il ne serait pas lyonnais. C'est peut-être d'une profonde philosophie que de ne point achever ce qui doit finir. Qu'entend-on au reste par achevé? Ce que l'artiste a voulu vous dire, est-il dit? Tout est là. *Un artiste*, a dit Diderot, *est plus grand par ce qu'il laisse que par ce qu'il exprime.* On comprendrait mieux ce que veut dire achevé en sculpture, car c'est l'art de la forme complète et réelle; il n'y a point en elle de tricherie pour ainsi dire. La peinture est au contraire fictive; fictive dans le trait qui cerne les contours, dans la couleur douteuse que nul œil ne voit de même, dans sa perspective de convention. Elle nous paraît terminée, lorsque le peintre nous paraît avoir été jusqu'au bout de sa fiction.

Les amis de Puvis de Chavannes constatent au reste, sans aucun déplaisir, qu'on ne peut parler de lui sans colère ou sans amour. Ici on a déjà entendu quelques discours enflammés auprès de ses peintures; c'est dommage qu'on

Digitized by Google

ne s'y soit pas battu comme aux *Burgraves*, car il a quelque chose de pire que le mauvais goût, c'est l'indifférence. Au reste cette discussion vive à laquelle est soumis cet artiste n'a rien qui puisse étonner; elle flatterait plutôt quand on se rappelle que des maîtres, tels que Géricault, Eugène Delacroix, Rude, Courbet, Corot, Théodore Rousseau et Millet, sans compter les autres, ont été ou méconnus ou violemment contestés, ou refusés au Salon, ou même souffrants de la faim comme J. F. Millet. Puvis de Chavannes a le malheur d'être plus heureux; tout critique d'art rendant compte d'une Exposition, commence à parler de lui avant tout autre; les plus hautes récompenses lui ont été décernées par les artistes eux-mêmes; il fait école sans avoir d'élèves, et ses œuvres trouvent la magnifique hospitalité des monuments publics; après Lyon, c'est l'amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne qu'il va décorer.

L'indignation bourgeoise, car il y a beaucoup de bourgeoisie dans les arts, qui persiste contre lui, vient de ce que la plupart se mettent, pour forger leur appréciation, dans un moule traditionnel que rien ne peut entamer. Pour ceux-là, quand on ne dessine pas d'une certaine façon, on ne dessine point; quand on n'accommode pas sa peinture à de certains effets, on ne sait peindre. Ceux qui aiment notre maître, sont ceux qui sont indifférents aux langages, aux recettes et aux écoles, qui pensent que l'art est un produit de l'esprit, infiniment varié et qui doit varier comme lui, que l'art se propose surtout de traduire le sentiment à l'aide des moyens sans nombre fournis par la nature, et lorsqu'un artiste, quel qu'il soit, s'appuyant vraiment sur cette nature, leur dit de vraies paroles et de nouvelles paroles, qu'il se livre tel qu'il est, ils veulent l'admirer sans

Digitized by Google

s'inquiéter s'il ressemble aux hommes consacrés qui l'ont précédé.

Il leur est permis de la sorte de trouver que Puvis de Chavannes est original, tellement sincère qu'on le traite de primitif, paysagiste et harmoniste incomparable, restant le seul des contemporains à connaître le magnifique secret de la composition sur la muraille, du mariage de l'architecture et de la peinture, le secret de la fresque sereine et limpide, qui est le poème homérique dans l'art (2). Ce sont les promenades au Panthéon qui ont conquis à Puvis de Chavannes le plus grand nombre de ses admirateurs; par ce qu'on y compare les pages radieuses et fraîches de l'histoire de sainte Geneviève aux pauvretés de certains voisins, aux violences éclatantes de Jean-Paul Laurens qui secouent les murs et semblent les désagréger, ou bien aux banalités savantes de Cabanel qui ne dépareraient pas les galeries de Versailles. On dit une pauvre chose lorsqu'on avance que Puvis de Chavannes dessine peu et n'exécute guère. Cependant l'artiste déterre de temps en temps de ses cartons des dessins d'exécution rigoureuse, témoins certains de sa science; on a pu les voir l'an dernier à l'Exposition des dessins et portraits du siècle à l'Ecole des Beaux-Arts, et à l'Union des arts décoratifs; de plus, il glisse malicieusement dans toutes ses compositions quelque morceau parfait, à titre d'air de bravoure.

Mais, encore une fois, si formes et couleurs sortent en grande partie de l'esprit humain, ou sont à tout le moins

(2) Les peintures de Puvis de Chavannes ne sont pas à proprement parler des fresques, puisqu'elles sont marouflées sur le mur; nous voulons seulement dire qu'elles suivent les lois de la fresque et en ont absolument l'effet.

Digitized by Google

profondément modifiées par lui, si nous sommes les artisans de nos sentiments, que peuvent bien signifier les qualités souvent conventionnelles d'exécution de l'œuvre d'art, lorsque le but est atteint, c'est-à-dire lorsque l'expression est obtenue ? Que de langages différents, pour traduire l'éternel sentiment humain puisé dans l'éternelle nature ! C'est une sorte de blasphème des yeux que de regarder quelque réaliste grossier après un Léonard de Vinci ; malgré les abîmes de pensées et de sensations qui les séparent, ils n'en sont pas moins peintres l'un et l'autre. Le tout est de faire servir la nature à dire ce que nous sommes, ce qu'est notre *moi sentimental* ; voilà ce qui est intéressant. La représentation du corps humain est le plus haut but de l'art et s'obtient par des procédés bien divers, qui, en les comparant les uns aux autres paraissent contradictoires. En examinant quelques manières différentes de rendre les objets naturels inférieurs, il sera encore plus facile de s'expliquer.

Ainsi l'art égyptien dégage d'un seul trait impérieux l'essence de l'animal, lion, bœuf ou chat; au contraire quand Albert Durer, peint son fameux *Lièvre*, il le fait avec une minutie telle qu'on peut compter les poils de la bête, palper ses muscles et ses os; on l'entend souffler, mais on ne voit rien de tout cela, tant l'œuvre est pénétrante, tant le type de l'espèce est fixé en pleine vie. Un Chinois imitera tout aussi bien; son lièvre aura peut-être encore plus de vérité plate, de vérité de procès-verbal; mais cela ne disant rien, ne restera qu'une curiosité. Corot et Ruysdael sont deux grands lyriques du paysage. Le tableau de Corot semble un brouillard lumineux où quelques notes piquées çà et là accusent seules les formes; Ruysdael rend ce qu'il voit avec une précision incomparable, et tous les deux chantent avec

Digitized by Google

des instruments différents leur hymne à la nature. La lumière de Rembrandt est tellement supra-naturelle qu'on a été bien longtemps à découvrir que sa *Ronde de nuit* était une Ronde de jour; il aime à parer ses portraits de perles et de pierres précieuses sur lesquelles se projette ses feux magiques au milieu d'une ombre épaisse et invraisemblable; on distingue de loin la forme précise des joyaux, de près ce ne sont que d'audacieux empâtements de couleur. Van Eyck a le même goût; il couvre ses personnages d'une vie, si intense, de brillantes orfèvreries et de gemmes exécutées avec une patience inouie, en trompe-l'œil, dirait-on ; on n'est cependant frappé comme chez Rembrandt, que d'une majestueuse unité. De part et d'autre, qu'il y ait profusion de détails et luxe d'exécution ou bien comme une vue à distance des objets, l'effet produit peut être égal sans être semblable, lorsque l'idée et le sentiment de la nature ont soutenu le maître.

De même, et sans vouloir outrer les rapprochements, l'exécution sommaire de Puvis de Chavannes n'est qu'un bref langage qui simplifie l'expression, mais ne la voile pas, parce qu'il est profondément naturel. C'est encore un préjugé solidement assis qu'un idéaliste ne peut être naturel. Quand donc voudra-t-on délaisser l'antithèse, le choc stérile des mots ? Pas d'idée sans forme, pas de traduction vraiment supérieure de la forme sans idée. En Angleterre, il s'est constitué une école dite préraphaélite, vouée au culte de l'idée pure, tellement brûlante de cette idée que la forme s'en est volatilisée. Dante Rossetti était le prophète de cette école que Burn Jones soutient encore ; où n'y a manqué ni de poésie, ni d'imagination, ni de surecxitation religieuse ; faute de forme on est tombé dans

Digitized by Google

l'hallucination (3). N'est pas séraphique qui veut. Quoi de plus naturel au contraire que la peinture de Puvis de Chavannes? Dans ses personnages l'attitude et le geste sont toujours d'une parfaite vérité, point de ces tournures de poseurs d'atelier ou d'acteurs qui nous viennent d'Italie, de Bologne surtout, et que nos artistes dits classiques se transmettent d'âge en âge. Ses arbres sont réels; le saule sous lequel se lamente Desdémone dans le *Bois sacré* est le saule par excellence; les cyprès de l'*Inspiration chrétienne* sont des cyprès vivants et non des végétaux du paysage appelé historique; comme les boucs et les chèvres de la *Vision antique* donnent l'idée de l'espèce autrement que les mêmes animaux automates de Brascassat par exemple, qu'on peut voir à deux pas de là dans les Musées. Enfin Puvis de Chavannes, loin de copier les primitifs avec lesquels il n'a de commun que la sainte simplicité, est de son temps, car à tout prendre ses réelles supériorités se trouvent dans le paysage, qui est la gloire et la nouveauté de la peinture de ce siècle, et dans l'harmonie, qui rattache la peinture à la musique, c'est-à-dire à l'art préféré et inférieur de l'époque. Puvis de Chavannes, tout en restant très personnel, tient de Corot, de Laprade, et du meilleur musicien qu'il vous plaira de nommer.

---

(3) Dante Rossetti, qui est mort il y a quelques années, a encore ses fanatiques; une de ses toiles s'est vendue récemment à Londres, trois mille livres sterling, soit soixante quinze mille francs. Burn Jones, le chef présent de l'Ecole, n'a pas de moindres prétentions. Les *esthetics*, ainsi qu'on appelle d'un autre nom les préraphaélites, ont fait révolution jusque dans la mode. Les femmes de la secte s'habillent à la Botticelli ou à la Lippi; tout cela a souvent excité la verve du journal satirique *Punch*, mais tend à disparaître.

Digitized by Google

S'il fallait cependant choisir la qualité qui captive chez ce maître et déterminer la vraie raison de son influence, c'est que ce qu'il fait a toujours été fortement et poétiquement pensé auparavant; il suit ainsi le précepte de Léonard disant que la peinture est chose mentale.

C'est ici enfin qu'on doit éprouver le plus de sympathie pour Puvis de Chavannes, car il est de la famille des hauts esprits lyonnais par son goût pour les rêves grandioses, sa conscience à ne dire que ce qu'il éprouve, sa ténacité dans le travail, par sa probité (4). On a souvent eu l'occasion de remarquer la nature contrastée du lyonnais (5), homme du nord égaré dans le midi, cœur chaud et tête froide, qui allie le rêve au réel, le mysticisme à l'activité, le chimérique au positif, le désintéressement de l'idée et la charité à l'âpreté de l'intérêt.

Comme tout est dans tout, nos artistes se sont trempés dans ce double courant; les uns s'enivrent de l'idéal, les autres se confinent dans une observation savante, délicate, mais étroite de la nature. On ne s'attend pas à trouver en ces réflexions hâtives une histoire de la peinture lyonnaise; cependant on pourrait la faire courte. Avant notre siècle, point de grands artistes, hormis Philibert de l'Orme. Au début de la Renaissance Jean Perréal, dont on ne connaît rien mais auquel on prête beaucoup, et Corneille de Lyon dont on a quelques fins portraits qu'on peut

---

(4) *Natus Rhodani lac probitatis habet*, disait déjà au VIe siècle, le poète Ennodius en visitant notre cité.

(5) Celui qui écrit ces lignes l'a observé à son tour dans quelques études d'œuvres et d'hommes qui nous sont chers : les *Poésies de Barthélemy et de Jean Tisseur*, les *Vieilleries lyonnaises* et les *Oisivetés* de Clair Tisseur, le *Pèlerinage au Cayla* d'Alexandre Tisseur.

Digitized by Google

confondre avec ceux de Clouet, méritent d'être cités; puis les Coustou et Coysevox, Jacques Stella, assez pauvre élève du Poussin, et c'est tout. Mais Lyon a pris une plus large part au beau mouvement artistique de ce siècle. Ceux qui s'y sont illustrés se divisent nettement en deux groupes; l'un conduit par l'idéalisme ou par le mysticisme qui n'est que l'état suraigu d'idées particulières, l'autre, rasant la terre de près comme les Hollandais et peignant comme ces peintres des peintres. Hippolyte Flandrin, Paul Chenavard et Puvis de Chavannes sont en tête du groupe de l'idée, Janmot qui a eu ses belles heures (6), Orsel (7), qui a eu de très hautes prétentions, ferment la marche. Les réalistes, ou bien si ce mot effraie, les observateurs exclusifs, les supérieurs dans la technique, sont représentés par Meissonier avec sa science infinie et son œil incomparable, Grobon et son *Petit rémouleur* (8) qui rivalise avec Gérard Dow, Berjon dont le *Cadeau de fruits* (9), peut supporter victorieusement le voisinage de David de Heem, et enfin par Vollon, le maître-peintre des armures, des chaudrons et des potirons. Quelle séparation nette et tranchée,

---

(6) Pour apprécier à toute sa haute valeur le talent de Janmot, il faut revoir sa fresque de la chapelle de l'Antiquaille.

(7) L'Etat vient de donner à la ville de Lyon le tableau d'Orsel, le *Bien et le Mal*, qui faisait partie de la galerie du Luxembourg. Il est exposé dans la galerie des Peintres lyonnais. Il est impossible de ne pas être frappé de l'insignifiance de cette peinture, au moins dans le sujet principal; les médaillons qui l'entourent sont meilleurs et d'un dessin serré et délicat; mais comment s'imaginer qu'on a pu y voir un moment l'œuvre d'un rénovateur, et que le pauvre Vibert ait employé vingt années de sa vie à graver le *Bien et le mal* !

(8) Galerie des peintres lyonnais.

(9) Galerie des peintres lyonnais.

Digitized by Google

entre ceux de ces artistes qui pensent plus qu'ils ne voient, et ceux qui voient plus qu'ils ne pensent, et quelle folie serait-ce de vouloir les opposer les uns aux autres!

De même parmi les champions de l'idée, parmi ceux qui répondent dans l'art à Ampère, à Ballanche et à Laprade, la diversité s'établit. Hippolyte Flandrin, rêveur et tendre, mais un peu timide, cantonné dans une seule expression, est soutenu par une foi véritable dont il célèbre l'histoire et les cérémonies en des compositions bien rythmées. Paul Chenavard, pur païen, n'a rien trouvé de nouveau dans le monde du sentiment, parce qu'il a tout et trop compris. Il est resté, qu'on souffre la barbarie du terme, purement intellectualiste. Il aurait pu faire quelque magistral livre d'histoire ou de philosophie, aussi bien que ses cartons du Panthéon, qui resteront un des monuments magnifiques d'enseignement général et artistique, d'enseignement par les yeux, qui aient été produits. Puvis de Chavannes participe moralement de ses deux illustres devanciers. Est-il païen? Est-il chrétien? Son art ne nous le dit pas. Sa *Vision antique* et son *Inspiration chrétienne* nous montrent seulement, que dans le miroir de son sentiment, les deux âges se sont représentés clairement. Son imagination n'a pas été bornée par une foi exclusive comme celle de Flandrin, elle a moins sondé le fond de tout que celle de Chenavard, elle a pu ainsi se répandre avec plus de liberté et d'abondance; il chante, les autres racontent. C'est une œuvre colossale et riche que celle qui comprend le *Ludus pro patriâ*, l'*Ave Picardia nutrix* et les dix-sept compositions d'Amiens, la *Sainte-Radegonde de Poitiers*, *Marseille porte de l'Orient*, le *Doux pays*, la *Sainte-Geneviève*, la grande synthèse artistique du Musée de Lyon, et enfin la décoration de la Sorbonne qui retracera l'histoire des sciences et des lettres. Puvis

Digitized by Google

de Chavannes est de ceux qui ont été touchés par l'invisible *mens* et c'est pourquoi on peut compter qu'il vivra, tandis que Bouguereau et tant d'autres, qui n'ont rien à dire, tout en tenant des discours retentissants, iront rejoindre dans l'oubli définitif les artistes qui ont été chéris de Louis-Philippe.

Peut-être faut-il, en terminant, s'excuser de quelque fanatisme; les artistes de ce temps se soucient si peu de nous toucher et de nous élever, que lorsqu'on en rencontre un qui n'a jamais voulu demander son succès qu'à cette tâche vaillante, l'enthousiasme peut légèrement déborder. Dans toutes les directions, nous avons un impérieux besoin d'être soutenus par les hauts sentiments. Le monde retentit de mauvaises paroles; on dit à la face des civilisés que la force prime le droit, et les races sans idées et sans humanité, celles qui nous feront périr, proclament sans cesse que le bonheur et le but sont l'argent. La société démocratique, qui est un fait inéluctable, prête l'oreille à tout cela et est bien disposée à en faire sa loi. Sans être de ceux qui la maudissent, tout en pensant qu'on doit l'accepter et la servir, il est impossible de ne pas craindre qu'elle s'allie aux ennemis de l'esprit humain. La tendance à rabaisser l'esprit, c'est le virus qu'il faut éliminer, sous peine de mort, de la société nouvelle. L'art, pour cela, a son rôle et sa moralité. La poésie, le temple antique, la peinture chrétienne, ont eu plus d'action secrète sur les âmes que les textes de lois, les grands principes ou même les maximes de morale. Les véritables hommes d'Etat, les vrais sauveurs du peuple, seraient ceux qui, tout en n'entravant point sa marche, donneraient à la démocratie le sens de la beauté, de la vénération de l'esprit, du respect de tous les sentiments et de toutes les traditions. Si les arts peuvent jamais contribuer à former l'intelligence de cette jeune, et à la

Digitized by Google

fois très naïve et très positive société démocratique, ce ne sera point à l'aide des gens qui font des tableaux correctement ennuyeux selon de vieilles formules, ou bien de ceux dont le talent tout de métier n'en appelle qu'aux sens les plus bas, mais bien par les artistes qui proclament la puissance souveraine de l'idée, qui dirigent et excitent notre sensibilité sur ce qui est beau et digne d'amour, qui relèvent ainsi nos cœurs fatigués. En se plaçant à ce point de vue, on se réjouira de voir fixée sur la muraille d'un de nos édifices publics l'œuvre noble du lyonnais Puvis de Chavannes.

Ed. AYNARD.

Digitized by Google

FOUILLES

DANS LA

VALLÉE DU FORMANS

EN 1862

I

HISTORIQUE DES FOUILLES

En 1861, Napoléon III, qui avait déjà fort avancé son étude sur la vie de Jules César, commencée en 1858, voulut s'éclairer sur le lieu où les Helvètes avaient été défaits au passage de la Saône. Pour cela, il exprima le désir que des recherches fussent faites dans le but de constater ce détail par l'archéologie, s'il était possible.

Pour des raisons que j'ai eu l'occasion d'exposer dans un autre travail, l'Empereur, ne voulant plus s'adresser à la Commission de la carte des Gaules en cette circonstance, chargea le Ministre des Travaux publics, M. Rouher (1),

(1) Rouher (Eugène), né à Riom, (Puy-de-Dôme), le 10 novembre 1814, nommé au Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics en 1855, et, le 23 juin 1863, Ministre présidant le Conseil d'État; mort le 3 février 1884.

Digitized by Google

de faire opérer des fouilles dans la Saône, par les ingénieurs, et lui écrivit, à cet effet, une lettre le 1er décembre 1861.

M. Rouher donna, en conséquence, des ordres à M. de Franqueville (2), directeur général des Ponts-et-Chaussées, et celui-ci, dès le 2 décembre, adressa à M. Thiollière, ingénieur en chef du service de la Saône à Châlon, une lettre (Pièces justificatives, n° 1), par laquelle, lui transmettant les ordres du Ministre, il lui exposait les deux systèmes émis au sujet de l'événement qu'il s'agissait de vérifier. « Est-ce à Mâcon, disait-il, comme le pensent quelques personnes (allusion à M. de Saulcy), ou vers Trévoux, comme le disent d'autres savants, tels que Gœler, colonel de l'armée badoise ? »

L'Empereur penchait évidemment pour cette dernière hypothèse, car suivant les termes de M. de Franqueville, il « désirait que sur ce point... on fit des dragues dans la Saône, afin de chercher si l'on ne trouverait pas dans le fond de la rivière quelques armes ou quelques indices qui éclairciraient la question. »

Ce ne fut pas sans un certain émoi que M. Thiollière reçut cette mission un peu en dehors de ses attributions habituelles. Il transmit d'abord immédiatement la lettre administrative à M. Cadot, ingénieur ordinaire de la Saône, en résidence à Mâcon ; et, en même temps, le 3, il adressait à M. de Franqueville deux lettres, l'une par laquelle il lui faisait part de son embarras et lui demandait la marche à suivre; la seconde lui annonçant qu'il venait de faire

(2) Franqueville (Alfred-Charles-Ernest Franquet de), né à Cherbourg, le 9 mai 1809, conseiller d'État, nommé, en 1855, directeur général des Ponts-et-Chaussées; mort à Aix-les-Bains, le 20 août 1875.

Digitized by Google

jouer une drague qu'il se proposait de porter à Mâcon, suivant les indications fournies par M. de Saulcy dans son étude sur les campagnes de Jules-César (3).

Le 5, M. de Franqueville lui répondait (P. J., 2), en le priant, au nom du Ministre, de continuer les travaux et d'en rendre un compte fréquent. Il l'engageait également à se mettre en rapport avec moi. Cette invitation venait de l'initiative personnelle de M. Rouher, avec lequel j'étais particulièrement lié et qui avait connaissance de mes études archéologiques.

M. Thiollière s'empressa de se conformer à ce désir et m'écrivit le 6, pour s'entendre avec moi à ce sujet et me demander une note sur le pays et sur la manière dont les recherches devaient être conduites (P. J., 3). Ma réponse (P. J., 4) renfermait un exposé sommaire des divers systèmes émis au sujet de la marche de César et de sa rencontre avec l'arrière-garde des Helvètes au passage de la Saône ; rejetant la théorie de M. de Saulcy que j'avais autrefois admise (4), j'émettais cette opinion que des fouilles dans la Saône ne produiraient rien, cette rivière ayant été déjà draguée dans le lieu désigné, et ce que l'on en avait retiré ayant été dispersé entre différentes mains. J'insistai spécialement sur la nécessité de rechercher d'abord les routes gallo-romaines superposées aux routes celtiques, et je finissais en signalant, comme un précieux auxiliaire, M. Guigue, qui déjà s'adonnait aux études archéologiques avec l'intelligente ardeur dont il n'a depuis cessé de faire preuve.

---

(3) *Guerre des Helvètes, première campagne de César dans les Gaules.* in-8°, Paris, 1860, pp. 39, 41 et 44.

(4) *Monographie de la Saône.* Lyon, 1852, in-8°, p. 56.

Digitized by Google

Entre temps, M. Vaïsse, préfet du Rhône, avait lui-même été invité, par une lettre du Ministre de l'Intérieur, à fournir à MM. les ingénieurs de la Saône tous les documents qu'il pourrait leur procurer et à leur faciliter, autant que possible, les moyens d'élucider la question du passage des Helvètes sur la Saône.

Dans ce but, M. Vaïsse mit MM. Thiollière et Cadot en rapport avec M. Martin-Daussigny, conservateur du Musée des Antiques du Palais Saint-Pierre et des Musées du département du Rhône. Des conférences, auxquelles je participais au titre officiel de vice-président du comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Lyon, eurent lieu entre M. Martin-Daussigny et les ingénieurs. De ces conférences préalables sortirent les conclusions préliminaires suivantes :

César arrivant d'Ocelum à Vienne, se transporta de cette ville non loin du confluent du Rhône et de la Saône, traversa le Rhône probablement vers la Pape et posa son camp à peu près vers Sathonay, passant ainsi des Allobroges chez les Ségusiaves qui occupaient en ce point un territoire sur la rive gauche de la Saône, suivant l'usage des Gaulois d'avoir toujours quelques possessions sur les deux rives d'un fleuve : *ab Allobrogibus in Segusiavos exercitum ducit ; hi sunt extra Provinciam trans Rhodanum primi* (César, I, 10).

Si César avait posé son camp à Sathonay, comme il était parti vers le 8 juin, à la troisième veille, c'est-à-dire entre minuit et trois heures du matin, pour attaquer les Helvètes, qu'il surprit en désordre et défit, il en résultait que la bataille avait dû se livrer entre Trévoux et Villefranche, sur les bords de la Saône : *De tertia vigilia cum legionibus tribus è castris profectus, ad eam partem pervenit quæ nundum flumen transierat. Et impeditos et inopinantes aggressus*, etc. (I, 12).

Digitized by Google

On avait d'abord pensé que le camp de César avait pu être porté à Trévoux, et la bataille livrée à Montmerle. Cette opinion ne tarda pas à être abandonnée par cette raison que Trévoux étant situé entre deux Ambérieux, Ambérieux d'Anse et Ambérieux en Dombes, devait nécessairement appartenir aux *Ambarres*, et qu'il résulte positivement du texte de César qu'il avait posé son camp chez les Ségusiaves, et dès lors non à Trévoux, qui faisait partie des Ambarres. *Ab Allobrogibus in Segusiavos exercitum ducit* (1, 10).

Cette appréciation était conforme à l'opinion du colonel de Gœler, qui avait placé la défaite des Tigurins entre Trévoux et Villefranche (5) et justifiait cette position.

L'opinion de M. de Saulcy qui plaçait cette défaite au-dessus de Mâcon (6), n'étant pas admise par nous, il fut arrêté que le draguage de la Saône serait porté au-dessus de Trévoux. Mais, en même temps et comme je l'avais écrit moi-même à M. Thiollière, M. Martin-Daussigny faisait observer que le draguage de la Saône ne pourrait amener aucun résultat.

Il insistait donc pour que des fouilles fussent faites sur les berges de la rivière, entre Trévoux et Montmerle, MM. les ingénieurs répliquaient qu'ils ne pouvaient adopter cette proposition ; que leur seule mission et leur seule compétence était de faire opérer des draguages et qu'ils ne pouvaient pas aller au-delà.

L'Empereur avait affecté à ces draguages vingt-cinq mille francs sur sa cassette, et si MM. les ingénieurs venaient

---

(5) *Cæsar's Gallischer Krieg in den Iahren 58 bis 53 vor Christus;* Stuttgart, 1858, in-8, pp. 15-16.

(6) *La guerre des Helvètes, etc*, in-8°, Paris, 1860, p. 39, 41, 44.

Digitized by Google

à faire quelques découvertes répondant au désir du Souverain, ils n'avaient pas moins fort à cœur d'utiliser la somme, dont ils avaient l'emploi, au draguage de la Saône, là où, dans l'intérêt de la navigation, la drague n'avait pu, jusque-là, être portée.

Enfin, le 13 décembre eut lieu, conformément aux intentions exprimées par M. Vaïsse, une séance du Comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Lyon, auquel j'assistais en qualité de vice-président (7) en même temps que MM. les ingénieurs avec lesquels on avait à s'entendre.

Dans cette séance, M. Martin-Daussigny, faisant observer qu'en qualité de conservateur des Musées archéologiques, il avait été invité à fournir tous les renseignements nécessaires à MM. les ingénieurs chargés d'opérer les recherches ordonnées par l'Empereur. Il insista de nouveau sur la nécessité de pratiquer des fouilles sur les berges de la Saône. A son avis, il devait exister encore quelques armes et des ossements dans les terrains sur lesquels s'est livrée la bataille, et ce n'était pas par le draguage de la Saône qu'on pouvait espérer les trouver. En conséquence, il déclarait qu'il lui semblait indispensable, pour la solution de cette question, de faire des fouilles et de pratiquer des tranchées sur les points qui paraissaient promettre un résultat; par exemple, entre Trévoux et Montmerle (8).

---

(7) Le vice-président du Comité en était le président effectif; mais ce corps, dépendant de l'Académie, avait naturellement pour président en titre celui de cette Société.

(8) Voir le procès-verbal de la séance du 13 décembre 1862, dressé par le Comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Lyon. — Lyon, 1862, in-8°., p. 218 des *Mémoires* de cette Académie et p. 9 de l'*Extrait*.

Digitized by Google

Après M. Martin-Daussigny, j'exposai les principales questions qui se rattachent à l'émigration des Helvètes : l'emplacement d'un retranchement établi par César le long du Rhône; la marche des Helvètes de Genève à la Saône; la marche de César d'Ocelum à Vienne et de Vienne à la Saône; la position de son camp chez les Ségusiaves placé par moi à Neuville ou à Sathonay; le lieu de la défaite des Tigurins que je mettais vers Riottiers, Frans, Jassans et, j'ajouterai aujourd'hui, Fareins; la route suivie par les Helvètes poursuivis par César; enfin le lieu de la bataille définitive, qui fut, à mon avis, vers Montmort, Laboulaye et le Montcenis (9).

Mes conclusions, que je soumis à M. Alfred Maury et à M. Amédée Thierry, obtinrent l'approbation de l'un et de l'autre (P. J., nos 5 et 6).

Les dissentiments, qui s'étaient manifestés dès le début entre MM. les ingénieurs et les membres du Comité, persistaient. Il ne fut pas fait droit à la réclamation de M. Martin-Daussigny. Quant à la question du passage des Helvètes à Trévoux ou près de Mâcon, M. Thiollière restait hésitant; cependant, sur ce que je lui assurais que l'Empereur ne partageait pas, à cet égard, l'opinion de M. de Saulcy et quoiqu'il n'eût pas reçu la réponse de M. de Franqueville, il se décida à porter la drague à Saint-Barnard au lieu de l'envoyer au nord de Mâcon, comme il en avait eu d'abord l'intention.

Dès le 16 décembre, la drague commença à fonctionner sur la Saône, vis à vis de l'embouchure du Formans, en

(9) *Mémoires de l'Académie de Lyon*, 1861-62, pp. 220-226. — *Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon*, in-8o, Lyon, 1862, pp. 9-19.

Digitized by Google

présence de M. Cadot, du colonel Stoffel et de M. Guigue, que j'étais parvenu à faire adjoindre à MM. les ingénieurs.

Le lendemain, M. Thiollière recevait de M. de Franqueville une lettre (P. J., n° 7) confirmant ce que je lui avais annoncé relativement à l'opinion de l'Empereur. Elle contenait la copie d'une Note de la main de Napoléon III et était conforme aux indications fournies par le colonel de Gœler; elle justifiait la détermination à laquelle nous nous étions arrêtés. Ce curieux document inédit, qui montre à la fois l'intérêt et la part directe que Napoléon III prenait à ces recherches, mérite d'être reproduit intégralement ici :

« Les Helvètes voulant traverser la Gaule pour se rendre « en Saintonge, s'étaient dirigés de Genève sur la Saône, « en passant par le pas de l'Écluse.

« César avait établi son camp probablement vers la partie « nord de Lyon (10) ; il apprend par ses éclaireurs que les « Helvètes ont déjà, aux trois quarts, passé la Saône sur « des radeaux ou des bateaux joints ensemble; il ne restait « donc plus qu'environ 28,000 combattants sur la rive « gauche. Il part à minuit, avec trois légions, de Lyon et « arrive le lendemain matin. Où se trouvaient les Helvètes ?

« Sans aucun doute à une petite journée, ce qui nous

---

(10) Napoléon III suivait pour ces deux faits l'opinion du baron de Gœler qui avait écrit : *Es blieb den Helvetiern nur der eine durch das Gebiet der Sequaner führende Weg zu nehmen übrig, der heutigen Tags von Fort de Cluse in das Semine-Thal..... nach Lyon und Macon führt.* (*Cæsar's Gallischer Krieg*, p. 11), et plus loin : *Auf dessen* (*Lugdunum*) *Nordseite zwischen dem Rhone und der Saone er* (*Cæsar*) *ein Standlager schlug.* (*loco dicto*, p. 14).

Digitized by Google

« conduit à Trévoux ou tout au plus à Villefranche (11).

« Voici le texte de César :

« Les Helvétiens passaient la Saône sur des radeaux et « sur des barques jointes ensemble, César averti par ses « éclaireurs que les trois quarts de leurs troupes avaient « déjà traversé le fleuve, et que le reste était encore sur « l'autre rive, part de son camp à la troisième veille (vers « le milieu de la nuit) avec trois légions et atteint ceux qui « n'avaient pas encore passé le fleuve, et les trouve en dé- « sordre, les attaque à l'improviste et en tue un grand « nombre; les autres prennent la fuite et se cachent dans « les bois. » (*Guerre des Gaules*, livre I, ch. XII.)

« Plusieurs personnes placent le passage des Helvètes « plus haut, vers Mâcon et même Châlon; mais d'abord « César n'aurait pas eu besoin de partir à minuit de Lyon « pour atteindre les ennemis qui auraient été à plusieurs « journées de marche de lui, et ensuite, comme à partir « du point de passage de la Saône, les Helvètes ont mis « quinze jours pour se rendre à 18 milles d'Autun, il « est clair qu'ils ne pouvaient pas être aussi avancés vers « le nord.

« Signé : N. »

Le 20 décembre, M. Thiollière, convaincu par le raisonnement et aussi par l'autorité de l'Empereur, de l'erreur de M. de Saulcy (12), m'écrivit (P. J., n° 8), pour me

---

(11) C'est encore Gœler qui est ici mis à contribution : *Dort, also nur wenige Stunden von Lyon, in der Nähe des heutigen Trevoux, wenigstens zwischen dieser Stadt und Villefranche, waren die Helvetier* (*locodicto*, p. 15).

(12) «..... l'hypothèse *qui me paraît inintelligible*, par laquelle M. de Saulcy fait traverser le Rhône à Vienne et la Saône au-dessus de Lyon. » (*Lettre de M. Thiollière.*)

Digitized by Google

donner communication de cette note et me demander des explications sur différents points dont la connaissance lui était nécessaire pour diriger ses recherches. Je répondis (P. J., n° 9) le surlendemain et, comme M. Thiollière, dans sa lettre, me rappelait l'opinion par laquelle j'avais admis que les Helvètes avaient passé la Saône à Montmerle, César ayant son camp à Trévoux, je convins que le texte des Commentaires démontre que César campa chez les Ségusiaves, et que Trévoux, étant situé sur le territoire des Ambarres, le camp romain n'aurait pu s'y trouver. J'indiquai aussi comme élément important pour déterminer le lieu du passage de la Saône par les Helvètes, la recherche du champ de bataille où ils furent définitivement défaits, à 27 kilomètres de Bibracte, je supposais que ce champ de bataille avait dû être à Blanzy; cela étant, il suffisait de calculer la distance de ce lieu à un point sur la Saône coïncidant avec les données fournies par César, pour avoir le lieu précis du passage.

La lettre de M. Thiollière m'apprenait que, depuis quatre jours d'action, la drague n'avait rien donné. C'était la confirmation de nos prévisions avec M. Martin-Daussigny. Aussi, dans les conférences, qui eurent lieu dans les mois de janvier, février, mars et avril, entre nous et MM. les ingénieurs, insistâmes-nous, l'un et l'autre, de plus fort pour que des fouilles fussent opérées sur les berges de la Saône, notamment à Saint-Barnard et à Riottiers.

Je possédais, dans ma collection archéologique, plusieurs objets trouvés en ces lieux et à Trévoux, vers 1840, notamment au territoire de Corcelles, et appartenant soit à l'époque préhistorique, soit à l'époque romaine; entre autres une hache en pierre polie, des fibules, des bracelets, des lampes, des tessons de poterie et un *spiculum* ou pique

Digitized by Google

de fer, recueilli fixé dans un crâne qui, malheureusement, n'avait pas été conservé. A la même époque et sur le même territoire de Corcelles, dans la propriété actuelle de M. de Ruolz, on avait mis à découvert une fosse commune renfermant un grand nombre de squelettes humains.

J'avais appris de M. Guigue qu'il existait, dans les terres, à Saint-Barnard, de petites éminences, nommées par les habitants des *tola*, terme qui me paraissait une corruption du mot *tomola*, souvent employé dans les inscriptions tumulaires du Moyen-Age.

Dans une excursion dans la vallée du Formans, MM. Cadot et Guigue avaient vu des restes de fours où l'on pouvait peut-être reconnaître des fours de campement.

J'exposai tous ces faits à M. Thiollière, qui consentit enfin et sans hésitation, à ordonner des fouilles.

Il faut dire que depuis près de trois mois, du 16 décembre au 11 mars, la drague avait fonctionné vers Saint-Barnard, puis vers Grelonge, et n'avait rien produit, sauf quelques objets des époques mérovingiennes et carlovingiennes, trouvés à Grelonge, où avait existé une île qui fut emportée en 1268 par une inondation.

Ce fut le 12 mars 1862 que ces fouilles commencèrent : d'abord à Riottiers, commune de Jassans, puis sur le plateau de Saint-Barnard, sous la direction de M. Cadot, à qui fut adjoint M. Gautherot, conducteur des Ponts-et-Chaussées. M. Thiollière engagea M. Cadot à s'entendre avec M. Guigue, comme j'en avais témoigné le désir.

Le fait que l'Empereur avait ordonné des recherches archéologiques excitait un vif intérêt dans les hautes sphères du monde officiel. Le maréchal de Castellane, entre autres, ayant appris que je m'occupais de ces recherches, me fit dire, par mon collègue de la Cour impériale, M. Valois, et

Digitized by Google

par M. le comte de Soultrait, membre du Comité d'histoire et d'archéologie, qu'il désirait beaucoup s'entretenir avec moi à ce sujet. Je lui écrivis le 22 janvier 1862 (P. J., n° 10), pour me mettre à sa disposition, en le priant de me faire connaître le jour et l'heure où je pourrais le voir, en dehors de nos audiences, à l'exception aussi du samedi prochain, jour ou je serai à Bourg, comme membre de la commission du chemin de fer de Sathonay à Bourg.

Dès le même jour, il me répondit : « J'aurai grand plai-« sir à causer avec vous, le jour qui vous conviendra, sauf « le dimanche ; tous les jours, de 9 heures et demie à « 10 heures et demie du matin, je serai à votre dispo-« sition. » (P. J., n° 11.)

Il me priait, en même temps, de lui remettre un exemplaire de la lecture que j'avais faite, le 13 décembre précédent, au Comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie, et dont M. de Soultrait l'avait entretenu.

Tout marchait à merveille, mais bientôt des difficultés allaient surgir, et mettre en péril une entreprise si bien commencée.

Le premier incident désagréable fut assez singulier. M. Cadot, inspiré par son zèle, avait écrit une *Note sur l'invasion des Helvètes dans les Gaules et la première campagne de Jules-César*. Il la fit imprimer (Lyon, Chanoine, in-4°,) et le 1er février 1862, il m'en envoya quelques exemplaires, dont quatre pour MM. Rouher et de Franqueville (P. J., nos 13 et 14) ; mais, dès le lendemain du second envoi d'exemplaires corrigés, il m'écrivait (P. J., n° 15) en me recommandant de ne pas expédier ces exemplaires, car M. Thiollière venait de le prévenir qu'il ne voulait pas que cette Note fut livrée à la publicité, même la plus restreinte, avant qu'il eut causé avec lui. Je répondis à M. Cadot en

Digitized by Google

l'engageant à se tenir sur la plus grande réserve en cette délicate circonstance (P. J., n° 16). Le lendemain 6, M. Cadot, vivement affecté, vint m'apporter des explications sur ce fâcheux incident.

Voici ce qui s'était passé : M. Cadot avait dédié sa *Note sur l'invasion des Helvètes dans les Gaules et la première campagne de Jules-César* (P. J., n° 12) à M. Thiollière, son chef, sans lui demander son autorisation. Celui-ci, par un sentiment de prudence administrative, n'avait pas accepté cette dédicace, toutefois sans refuser à M. Cadot de livrer sa Note à la publicité, mais en l'engageant à demander cette permission au Ministre des Travaux publics. Le conseil de M. Thiollière était sage et amical, inspiré par le fait qu'en cette affaire le nom du Souverain et celui du Ministre se trouvaient mêlés aux travaux que M. Rouher faisait exécuter par les ingénieurs de l'État.

M. Cadot était fort peiné. Cet incident me causa à moi-même de vives préoccupations pour prévenir des froissements entre deux camarades, hommes de grand mérite, très unis, avec lesquels j'avais d'excellents rapports, rendus agréables par leur aménité.

Le 4 février 1862, M. Cadot m'écrivait : « M. Thiollière « me semble avoir mal compris et mon travail et la qualité « *non officielle* que j'ai prise en l'écrivant, et j'espère que « l'explication que j'aurai avec lui dissipera les craintes « exagérées, à mon avis, qu'il a conçues. »

N'ayant pu vaincre les scrupules de son chef, motivés par une sage réserve, il vint me trouver et me prier de vouloir bien envoyer moi-même au Ministre des Travaux publics sa *Note sur l'invasion des Helvètes dans les Gaules*, avec la demande qu'il lui adressait d'en distribuer quelques exemplaires (P. J., n° 17).

Digitized by Google

Le 8 février, j'adressai cette demande et la Note (13) à M. Rouher, en y joignant une lettre personnelle dans laquelle je lui expliquais aussi discrétement que possible le refus qu'avait fait M. Thiollière de la dédicace de M. Cadot (P. J., n° 18).

Le 11 du même mois, M. Rouher me fit adresser une lettre purement administrative contenant ces seuls mots : « Je ne fais, pour ma part, aucune opposition à la publica- « tion de la *Note* de M. Cadot *sur l'invasion des Helvètes*. Je « m'empresse de vous l'annoncer. » (P. J., n° 20).

Tout cela n'était qu'un simple dissentiment personnel, qui n'eut d'autre résultat qu'un malentendu momentané entre l'ingénieur en chef et l'ingénieur ordinaire de la Saône. Mais il survint bientôt après une difficulté d'un caractère bien plus grave et qui intéressait le sort de l'entreprise elle-même.

Dans l'entourage intime de l'Empereur, également dévoué au pays et à sa personne, on ne l'avait pas vu sans déplaisir se livrer à ces recherches ; on craignait qu'absorbé par des études qui le passionnaient, il n'en vint à perdre de vue les intérêts politiques de la France. Un petit complot se forma pour l'en détourner, complot créé et fomenté surtout par le secrétaire intime et chef du cabinet de l'Empereur, M. Mocquard, dont le seul mobile était son amitié et son vif dévouement pour Napoléon III.

L'insuccès des draguages opérés pendant trois mois dans la Saône et la circonstance que le résultat des fouilles entre-

(13) J'adressai en même temps, à M. de Franqueville, les exemplaires qui lui étaient destinés, en les accompagnant d'une lettre de recommandation (P. J., n° 19).

Digitized by Google

prises dans les mois de mars et d'avril n'avait pas encore été communiqué à l'Empereur, permettaient de lui faire croire que les recherches n'avaient pas abouti. Pour assurer la réussite de ce plan, il fallait arrêter brusquement les fouilles, en alléguant aux explorateurs que l'Empereur se trouvait suffisamment éclairé.

Au moyen de cette double combinaison on espérait dégouter le Souverain de ces études, en lui persuadant que l'insuccès de cette première tentative présageait l'inutilité de celles qu'il faisait poursuivre ailleurs.

M. Mocquard (14), qui, dans sa sollicitude patriotique, s'était fait l'âme de cette petite conspiration, adressait le 21 avril 1862, au maréchal de Castellane (15) une lettre (P. J., n° 21) l'invitant, au nom de l'Empereur, à me transmettre, avec des remerciements, l'avis que ma mission était terminée; la copie de cette lettre me fut, dès le lendemain, transmise par le maréchal (P. J., n° 22). En même temps, M. Thiollière recevait de M. de Franqueville une lettre (P. J., n° 23) renfermant avec les mêmes témoignages de satisfaction, le même ordre de cesser les recherches.

Le coup était rude et nous surprenait en pleine phase d'activité et d'enthousiasme. Heureusement que nos efforts n'avaient pas été stériles. Neuf *tumuli* sur onze ayant été

---

(14) Mocquard (Jean-François-Constant), né à Bordeaux, le 11 novembre 1791, secrétaire intime et chef du Cabinet de l'Empereur Napoléon III, nommé sénateur en 1863. Mort le 10 décembre 1864.

(15) Castellane (Esprit-Victor-Élisabeth-Boniface, comte de), né à Paris, le 21 mars 1788. En 1852, il fut nommé sénateur et maréchal de France. Appelé au commandement de Lyon avant 1851, il fut nommé, en 1859, commandant de cette ville. Il est mort le 16 septembre 1862.

Digitized by Google

fouillés, avaient fourni des cendres, des fragments de silex, des débris de charbons, des poteries, des ossements humains et des ornements de bronze : anneaux et fragments de bracelets et de colliers, etc.

Tous les objets furent adressés au cabinet de l'Empereur, et M. Cadot les accompagna d'un rapport sommaire (P. J., n° 24) dans lequel il faisait ressortir l'importance de ces découvertes, les preuves qu'elles apportaient à l'opinion qui fixait, dans le voisinage de Trévoux, le premier combat contre les Helvètes; il faisait aussi remarquer incidemment que ces résultats avaient été obtenus à très peu de frais.

Cet envoi et le rapport de M. Cadot étaient une réplique indirecte, mais concluante, à l'ordre inexplicable et inopportun qui venait de nous être donné.

En réalité, la décision qui nous avait été notifiée était incompréhensible; les termes mêmes des lettres de MM. Mocquard et de Franqueville portaient tous les caractères de l'invraisemblance. Dans celle de M. Mocquard, il était parlé d'une *offre* prétendue que j'aurais faite à l'Empereur et on ajoutait qu'elle devenait inutile, parce que *les points sur lesquels devaient porter les renseignements demandés sont établis.* Dans celle de M. de Franqueville, il était dit que « le Ministre avait donné connaissance à l'Empereur des *renseignements intéressants que MM. Cadot et Thiollière avaient fournis sur la question du passage des Helvètes ;* tandis que l'Empereur n'avait absolument rien reçu.

Nous nous trouvâmes donc dans les plus singulières perplexités. J'avais bien écrit à M. Mocquard pour essayer de l'intéresser à l'entreprise et obtenir que l'on revint sur les ordres donnés; ce fut sans succès; mais une circonstance particulière me permettait d'éclaircir ce mystère.

Investi par le Gouvernement d'une mission officielle

Digitized by Google

ayant pour but d'aller étudier en Angleterre la question de la détention préventive, je devais passer à Paris en me rendant à Londres. Dès mon arrivée dans la capitale, au commencement de mai, j'allais voir M. Rouher et lui demander s'il avait été satisfait du rapport de M. Cadot sur les fouilles de la vallée du Formans, et ce qu'en pensait l'Empereur. M. Rouher n'avait pas reçu cette pièce, il crut que je faisais confusion avec la *Note* imprimée de M. Cadot; j'insistai en précisant la date du rapport, envoyé le 25 avril; j'ajoutai que MM. Mocquard et de Franqueville avaient écrit pour faire discontinuer les travaux. Le Ministre, de plus en plus surpris, se refusait à croire ce que je lui annonçais. Il n'est pas possible, me dit-il, que M. de Franqueville ait pu écrire quelque chose de semblable à ce que vous me dites sans m'en prévenir et autrement que par mon ordre; seul j'ai le droit de faire cesser des recherches que j'ai ordonnées et dont l'Empereur m'a parlé, il y a peu de jours encore, pour me demander si les ingénieurs ne m'avaient rien écrit à cet égard.

J'affirmai de nouveau le fait et offris à M. Rouher de lui faire envoyer de Trévoux les lettres mêmes qui m'avaient été adressées par le maréchal de Castellane et par M. Thiollière, me transmettant : le premier, copie de la lettre de M. Mocquard; le second, copie de la lettre de M. de Franqueville, donnant ordre de cesser les fouilles.

M. Rouher me répondit que, dès le jour même, il voulait tirer au clair toute cette affaire, et me recommanda de ne pas manquer de venir dîner chez lui le lendemain.

Le lendemain, je me rendis à son invitation et, pendant le repas, il m'apprit qu'après mon départ, il était allé voir successivement M. de Franqueville, M. Mocquard, enfin l'Empereur, et que tout était, désormais, éclairci et arrangé.

Digitized by Google

L'ordre de cesser les fouilles était, me dit-il, le résultat d'un malentendu de la part de M. Mocquard. Il avait cru que telle était l'intention de l'Empereur, comme il l'avait écrit au maréchal de Castellane; puis, le lendemain, il avait vu M. de Franqueville et lui avait fait écrire dans le même sens à l'ingénieur en chef de la Saône.

Recevant cet ordre du chef du Cabinet de l'Empereur, M. de Franqueville a pensé qu'il était d'accord avec moi et et n'avait pas cru devoir m'en parler, et le rapport de M. Cadot étant arrivé sur ces entrefaites, avait été classé dans les cartons des affaires *à non suivre*.

Maintenant, répéta M. Rouher, tout est arrangé; j'ai porté le rapport à l'Empereur; il en a pris connaissance et en a paru très satisfait : il est court et démontre que « c'est sur le plateau de Riottiers que César défit les Tigurins. » En conséquence, l'Empereur a ordonné que les fouilles suspendues fussent immédiatement et activement reprises.

Mais l'Empereur, me dit en terminant M. Rouher, craint qu'il y ait conflit et dissidence entre l'ingénieur en chef et l'ingénieur ordinaire, M. Thiollière, qui a refusé la dédicace de la Note de M. Cadot; il désire, en conséquence, que la pleine direction des fouilles soit remise entre vos mains, ce dont j'ai prévenu M. de Franqueville.

Je déclinai formellement cette proposition, en faisant observer à M. Rouher que M. Thiollière, ingénieur de grande valeur, était bien plus compétent que moi en ces matières, et que lui et M. Cadot, contrairement aux prévisions de l'Empereur, vivaient en parfaite intelligence comme de bons camarades. Le Ministre approuva mes raisons et se chargea de les faire agréer par l'Empereur.

Les explications qui venaient de m'être fournies ne me paraissaient pas suffisamment claires; mais ce fut en vain

Digitized by Google

que je questionnai M. Rouher; malgré notre vieille intimité, il ne me répondit que d'une manière évasive. Dans les hautes régions du pouvoir, il y a parfois une réserve et une circonspection qui s'imposent. M. Mocquard, l'ami de la maison impériale, était alors une puissance qui guidait et dominait souvent l'Empereur.

Malgré ce silence obligatoire, il n'en restait pas moins certain que la tentative de faire cesser les fouilles était le résultat d'un petit complot tramé dans l'entourage de Napoléon III et ourdi à l'insu du Ministre des Travaux publics; il est certain aussi que, sans la circonstance fortuite qui m'avait amené à Paris, il aurait abouti; que les ordres donnés par M. Mocquard auraient été exécutés comme émanant de M. Rouher; que les objets et les rapports expédiés par M. Cadot ne seraient jamais parvenus à leur impérial destinataire, et que celui-ci serait resté persuadé que les fouilles n'avaient rien produit. Voilà pourtant comment un Souverain tout puissant, auquel on n'osait résister pas plus à l'étranger que dans ses États, aurait pu être déçu dans ses volontés pour des questions personnelles qui l'intéressaient vivement; comment un Ministre d'une clairvoyance et d'une habileté hors ligne, était l'instrument involontaire de mesures qu'il n'avait pas prescrites et contraires à ses volontés. Au fond, M. Rouher, malgré son indifférence calculée, était vivement piqué d'avoir été joué en cette circonstance. Il ne laissa pas de le faire paraître en me témoignant le désir d'être débarrassé de cette affaire et en me priant avec instance de m'entendre avec M. de Franqueville et de faire en sorte que le Ministère des Travaux publics n'eut plus à s'occuper de cette question archéologique qui n'était pas de son domaine, étant personnellement peu apte et peu disposé à s'occuper de vieux ossements et de vieux débris préhistoriques.

Digitized by Google

Enfin, les fouilles durent être reprises, par ordre de l'Empereur. Le 21 mai j'écrivis, à cet effet, à M. Thiollière (P. J., n° 26) pour lui rappeler la lettre que M. de Franqueville lui avait adressée et que nous avions concertée ensemble. Dans cette lettre, je le priais, comme je l'avais obtenu du Ministre, d'assurer à M. Guigue une part plus large et une situation mieux définie. La réponse de M. Thiollière, (P. J., n° 27), qui avait été précédée d'une lettre de M. Cadot (P. J., n° 28), témoignait, en même temps, d'un zèle prononcé pour la reprise des recherches. Toutefois, les récoltes étant dans un état très avancé, il ne fut pas possible de reprendre immédiatement les fouilles; il fallut attendre jusqu'au mois d'août, après la levée des moissons.

Pratiquées d'abord sur le plateau de Saint-Barnard, elles furent, le 4 septembre, portées dans la vallée du Formans, et menées avec le plus grand soin sous la direction de M. Cadot, secondé par MM. Gautherot et Guigue.

Les résultats en furent si fructueux, que je n'eus pas de peine à obtenir qu'elles fussent portées sur un autre point éloigné, à Cormoz en Bugey, commune de Château-Gaillard, canton d'Ambérieux, arrondissement de Belley.

Dans la séance du 13 décembre 1861, du Comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Lyon, j'avais émis l'opinion que les Helvètes, pour se rendre de Genève à la Saône, avaient passé par la vallée de l'Albarine, où est située la commune de Château-Gaillard, dans une plaine circonscrite par les eaux de la Cousance, de l'Albarine et de l'Ain. Je priai donc M. Cadot de diriger les fouilles sur ce point où je connaissais l'existence de plusieurs *tumuli;* car je possédais dans ma collection plusieurs objets qui en provenaient, notamment une épée de bronze, une faucille de même métal, un fragment d'épée de fer, etc.

Digitized by Google

M. Cadot se rendit d'autant plus volontiers à ma demande que lui-même, dans sa *Note* sur l'invasion des Helvètes (p. 5), avait fait marcher leurs bandes sur la ligne de Saint-Rambert à Trévoux, en passant par la voie celtique d'Ambérieu-en-Bugey à Montmerle.

Depuis très longtemps déjà Cormoz, à qui les traditions locales donnent l'étymologie de *corps morts* avait été signalé par les antiquaires. Gabriel Siméoni fit graver, en 1558, la figure d'un camp romain qu'il place en ce lieu, dont il attribue l'origine à Sergius Galba, lieutenant de César. M. Désiré Monnier (16) a compté, en 1841, quarante-six tumuli à Cormoz. MM. Sirand et Paul Guillemot avaient également parlé de ces *tumuli* dans leurs ouvrages.

Les fouilles, qui durèrent sur ce point du 6 au 9 octobre, donnèrent des résultats fort intéressants.

Le 22 novembre, M. Cadot m'écrivit pour m'apprendre qu'il avait été avisé du désir exprimé par l'Empereur concernant l'envoi des objets recueillis (P. J., n° 29). En conséquence, il vint à Trévoux, le 25, accompagné de MM. Lacroix et Morin, de Mâcon. Avec MM. Cadot, Guigue et Gautherot, nous disposâmes tous les objets soigneusement annotés par ce dernier, et l'envoi en fut fait au Cabinet de l'Empereur. Je conservai pour ma collection un spécimen de ce qui était en double, comme j'y avais été autorisé par le Ministre et par l'Empereur.

L'envoi des objets fut accompagné de deux rapports, l'un de M. Cadot (P. J., n° 30), l'autre de M. Guigue (P. J., n° 31). Celui-ci fut annoté par M. Thiollière et M. Guigue répondit par une note complémentaire

(16) *Etudes archéologiques sur le Bugey*. In-8°, Bourg, 1841, p. 82.

Digitized by Google

(P. J.,. n° 32.) M. Cadot dut aussi fournir des explications aux scrupules de M. Thiollière (P. J., n° 33). A ces pièces était joint le catalogue détaillé des découvertes, dressé par M. Gautherot (P. J., n° 34), qui avait conduit toutes les fouilles et en avait consigné les résultats avec une conscience d'autant plus sincère qu'il était à peu près étranger aux connaissances archéologiques,

Les travaux étaient définitivement clos; ils avaient duré près de dix mois, du 16 décembre 1861 au 9 octobre 1862, mais interrompus à diverses reprises et divisés en trois phases : les draguages, du 16 décembre 1861 au 11 mars 1862; les fouilles de Riottiers, du 12 mars au 22 avril, reprises le 21 août, et celles de la vallée de Formans, du 4 au 10 septembre et enfin trois jours de fouilles supplémentaires à Cormoz, du 6 au 9 octobre. Les draguages de la Saône étaient restés infructueux, mais les fouilles avaient produit une riche moisson archéologique. Sur le total de soixante fouilles, sur une étendue de deux kilomètres carrés, quarante-une avaient donné, en plus ou moins grande quantité, des cendres, des ossements humains, des fragments de silex et de charbons, des poteries confectionnées à la main; la plupart de ces objets étant renfermés dans des urnes cinéraires, dont deux seulement, l'un dans l'autre, ont pu être retirés entiers.

Les fouilles ont aussi produit divers objets en bronze : bracelets, fragments de colliers, etc. Mais on remarqua surtout une scie et un poignard en silex, rares objets de l'époque préhistorique, recueillis sur le plateau des Bruyères de Saint-Barnard.

Les recherches, ayant été dirigées souvent d'après les indications assez vagues des habitants, le hasard avait joué un grand rôle et, pour produire les résultats heureux que l'on

Digitized by Google

avait obtenus, il avait fallu que le nombre de points sur lesquels les inhumations avaient eu lieu ait été vraiment considérables, comme le faisait observer M. Cadot, dans son rapport du 25 octobre.

Tel est l'historique des fouilles de la vallée du Formans, établi entièrement sur des pièces justificatives que le lecteur pourra lire à la fin de ce travail, et où il trouvera de nombreuses particularités intéressantes qui, néanmoins, ne pouvaient trouver place dans une narration aussi sommaire.

J.-E. VALENTIN-SMITH.

Digitized by Google

LACORDAIRE

D'APRÈS UNE NOUVELLE CORRESPONDANCE

LETTRES

DU

R. P. H.-D. Lacordaire à Théophile Foisset

Toute publication qui, en dehors des œuvres mêmes du P. Lacordaire, peut nous renseigner authentiquement au sujet d'un orateur et d'un écrivain, dont l'influence sur l'opinion de son temps fut plus considérable que l'état actuel des esprits ne nous porte à l'imaginer, offre toujours un intérêt incontestable. On avait plusieurs volumes de ses lettres mais datées de sa maturité et ne renfermant pour la plupart, — sauf celles à Mme Swetchine, — que des règles de conduite ou des conseils spirituels.

On ne pouvait donc que se réjouir à l'annonce d'une nouvelle correspondance. Les deux volumes qui la contiennent ne répondent peut-être pas à toutes les espérances; les lettres qui par avance piquaient la curiosité, celles de

(1) Librairie Poussielgue frères, rue Cassette.

Digitized by Google

la première jeunesse, occupent à peine la moitié du premier. Hâtives, écourtées, semble-t-il, elles disent plutôt les incidents extérieurs de cette vie en formation qu'elles n'en laissent voir les mouvements profonds. Pourtant à mesure qu'on avance, le jeune correspondant, moins fermé, entr'ouvre sur sa nature intime des jours sinon réellement nouveaux ou inattendus, du moins par où s'éclairent quelques coins obscurs. Ses confidences nous aident à saisir dans le vif les élans spontanés et les efforts réfléchis, et nous prémunissent contre certains jugements de parti-pris qui, dans un sens ou dans l'autre, ont tenté d'altérer une noble et sainte physionomie. Le jeu de cette destinée ressort sous des aspects plus humains, par conséquent plus vrais, qui l'expliquent, mais l'élèvent, loin de la déprécier.

Les lettres seules de la jeunesse de Lacordaire, c'est-à-dire écrites avant la chaire de Notre-Dame et la restauration des Frères Prêcheurs, vont nous arrêter un instant.

Il en ressort d'abord la foi, point aveugle, mais entière, fervente, agissante, de celui qui avait traversé une phase de pensée incrédule. Lui-même, en plus d'une circonstance, a fait allusion à sa conversion, évènement dont il ne faut pas grossir l'importance.

Issu de cette petite bourgoisie du XVIIIe siècle, qui, en Bourgogne comme ailleurs, était demeurée fermement attachée aux croyances d'un christianisme austère, quoique nullement indifférente aux droits de la raison, les leçons d'une mère à piété forte, dès le plus jeune âge ne lui avaient pas manqué. Mais une sorte de forfanterie voltairienne courait les lycées. Élève de celui de Dijon, Lacordaire ne fut qu'un incrédule de collège. A cet âge, l'impiété, toute d'épiderme, ne naît pas de tendances essentielles, pas plus que la piété, dans un milieu opposé, ne

Digitized by Google

donne une promesse sûre de vie chrétienne. Les grandes modifications morales ne s'engendrent que plus tard; il faut avoir vu, médité et souffert. Les passions, pas même l'orgueil, ne furent cause de cette émancipation précoce. Sa transformation commença dès l'École de droit, ainsi qu'il le dit, tout simplement, dans une lettre où ne se décèle aucun signe d'orage. Ce jeune homme de vingt ans, « isolé à Paris comme dans un désert », à mesure que son âme se mûrissait et s'agrandissait, souffrait davantage du vide. Dévoré par une soif « de vérité et de béatitude », il voulut regarder dans son fond même cette religion qu'il n'avait vue que par le dehors, à travers des dénigrements sans portée. L'idéal moral du christianisme le ravit. Il sentit un soulèvement extraordinaire de son être vers celui qui a enseigné aux hommes la justice et l'amour. Les raisons de l'esprit ne tardèrent pas à s'accommoder aux raisons du sentiment, et la vérité de l'Église lui parut essentiellement liée à la vérité de Jésus-Christ. Il ne semble pas que, depuis, l'ombre d'un doute ait jamais voilé « la clarté de sa certitude invincible ».

S'il fut subjugué à ce point, c'est que lui-même était une conscience supérieure, conscience non seulement d'honnête homme, ce qui est beaucoup, mais qui avait l'enthousiasme de la beauté morale. Ses lettres montrent suffisamment que si déjà au collège, il buvait avec délices le souffle moral des grands auteurs de l'antiquité, que s'il « aimait le vieux monde avec ses côtés sublimes », le christianisme seul pouvait répondre à ses aspirations; il lui est impossible de penser et de sentir, sinon noblement. Le subterfuge, même pour servir une cause sainte, lui est odieux. A travers ce rejeton d'une bourgeoisie éclairée court la sève d'un chevalier sans peur. On pressent que s'il fût resté dans le

Digitized by Google

monde, il n'eût pas été insensible à quelque rêve de gloire, ce qu'il appelle « la plaie des âmes nobles ».

Mais il n'entrait pas en sa complexion la moindre fibre féminine. Dans ces lettres écrites au commencement de la vie, la note magistrale domine la libre détente. On y voudrait sentir davantage l'abandon, la chaleur familière, qui, par exemple, caractérise les confidences de Perreyve à Charles Perraud; ces frémissements dont parlait Mme de Beaumont, que suscite la sensibilité dans ses mille nuances; en un mot l'élément tendre. Mais gardons-nous de confondre cette sensibilité, apparentée au nervosisme, avec la bonté, la générosité, qui dépendent beaucoup plus de la conscience. Du jour où Lacordaire devint chrétien, qui le connaissait put prédire, comme une conséquence naturelle, son désir irrésistible du sacerdoce. Peu après, en effet, il entrait à Saint-Sulpice.

On pouvait s'attendre à ce qu'il s'y sentirait un peu dépaysé, non à cause de la règle ou de la claustration, mais de l'esprit du séminaire. Sa connaissance du siècle, la liberté de ses jugements, tendaient à l'isoler. En somme, il avait le sentiment irraisonné de sa supériorité; mais ni la bonne volonté, ni la défiance de ses propres lumières, ne lui faisaient défaut. « Je suis content de mes maîtres, écrivait-il; s'ils ne satisfont pas toujours mon esprit, c'est que je suis en avance de plusieurs années sur mes confrères. » Pourtant, plus loin, il ne peut contenir un aveu : « J'ai de fortes raisons pour garder l'incognito de mes pensées. » Comme on est touché ensuite en lisant cette simple phrase qui lui échappe du sein de ce milieu aride, *terra inaquosa* : « Quand je me rappelle deux ou trois vers de Racine, les larmes me viennent aux yeux. »

Ce n'est pas que l'étude de la théologie lui fût à charge,

Digitized by Google

au contraire. Seulement, sans qu'il eût, à proprement parler, l'esprit métaphysique, il cherchait d'instinct les hauteurs et les horizons. Désireux d'étudier les questions sous toutes leurs faces, de les relier par des aperçus généraux, il lui en coûtait de trop séparer la théologie de la philosophie. A peine il a quitté Saint-Sulpice que, grâce aux loisirs d'une humble aumônerie, le voilà revenu à ses études préférées. Par un discernement peu ordinaire pour cette époque où le souci littéraire l'emportait dans la plupart des imaginations, il reconnaît que « tout aujourd'hui est dans l'histoire ». et il continue : « Je n'écris rien, c'est mon tour du monde que je fais une première fois, mes mains dans mes poches, et pour voir un peu, en fumant, ce que c'est que ce ciel, que cet océan, comment est l'orage, ce que disent ces vieux rivages après avoir tant vu de choses. » Cinquante ans plus tard, les conditions pour exécuter ce grand voyage, eussent été singulièrement meilleures.

De quelle manière répondrait-il à sa vocation ? Lui qui avait passé par les écoles du siècle et le séminaire, constatait que le clergé n'avait pas une intelligence suffisante des besoins nouveaux : « Que font les prêtres dans la pratique ordinaire de leurs fonctions ? Ils maintiennent la connaissance et la pratique des vérités chrétiennes dans les femmes, quelques hommes, quelques jeunes gens ; la masse de l'impiété échappe à leur action. » Et ailleurs : « Il faudrait insinuer au clergé bien des vérités de ce temps, qu'il a besoin de connaître. » On dirait qu'il entrevoit en philosophie et en théologie « une révolution dont ces deux sciences ont besoin pour ne pas perdre d'autres races ». Ses idées, du reste, ondoyaient sous des souffles très divers. « Quelque chose d'énergique et de soudain » faisait succé-

Digitized by Google

der, comme d'un jour à l'autre, dans son esprit, l'ombre à la lumière. « Mes doctrines n'étaient pas claires », dit-il plus tard, parlant de ce temps où il se cherchait. Ses résolutions de conduite éprouvaient les mêmes fluctuations. Tantôt la Pologne l'attire, tantôt New-York, dont l'archevêque lui offre un poste de grand-vicaire, tantôt l'ordre des Jésuites, tantôt la vision d'un Port-Royal catholique. Les divinations de la sensibilité ne lui venant que peu en aide, son sens admiratif, ce privilège de la jeunesse, surtout de la jeunesse de ce temps-là, joua plus d'un mauvais tour à sa candeur. Ce ne fut pas seulement par Lamennais, le plus grand de tous ceux vers lesquels il s'inclina, que Lacordaire connut l'amertume de la déception après l'ivresse de l'enthousiasme.

Sa pensée enfin se dégagea d'autant plus nettement que l'indépendance de l'esprit, le désintéressement de soi-même, une incomparable loyauté de cœur, l'aidaient à mieux discerner la vérité dans la mêlée des idées et le poussaient à la dire, en dépit des critiques et des malveillances qu'il prévoyait. « L'ordre de foi posé, la liberté de conception reste entière », écrit-il, à cette époque où l'antique *in dubiis libertas* était encore franchement appliqué par tous les écrivains catholiques, et il se lançait en avant avec une hardiesse qui n'était pas sans rappeller ces complexions mystérieuses qu'attirent les précipices et les tempêtes.

Travailler à la réconciliation de l'Église avec la société pensante était sa grande soif. Elle lui inspira les vues directrices de son apostolat, ce qu'on a appelé son rationalisme et son libéralisme. Mais il faut s'entendre sur ces mots qui ont suscité contre lui tant de dénigrements injustes.

Il estimait qu'un ministère adressé à l'élite sociale ne devait plus se contenter d'enseigner d'autorité la doctrine

Digitized by Google

chrétienne. Les besoins de l'esprit public exigeaient qu'on l'exposât « dans ses rapports avec les lumières de la raison, en montrant comment elle est irréprochable, sublime, dans les divers ordres de la pensée humaine ». Laissant de côté les opinions qui ne tiennent pas aux entrailles mêmes du christianisme, il fallait découvrir sa base dans l'histoire, dans la conscience, dans la société, et par là « résoudre le problème du concours de la religion avec la raison, et de la société spirituelle avec la société matérielle », ces questions toujours traitées « dans un esprit conciliateur ».

Tel était le soi-disant rationalisme du futur conférencier.

Son libéralisme consistait, — sans prétendre faire intervenir la théologie pure, — dans l'acceptation convaincue, loyale, des institutions et des libertés que possédait et qu'aimait passionnément la France d'alors. Lacordaire, considérant que, par un concours de faits et de lois supérieur à toutes les puissances politiques, la direction des forces sociales n'appartient plus à l'Église, trouvait urgent d'affranchir celle-ci des entraves qui gênaient encore son action dans le monde. Or, cet affranchissement n'était évidemment possible et légitime qu'au nom de la liberté.

Le vieux gallicanisme ne cessait pas d'être enseigné même à Saint-Sulpice, mais il n'avait plus de sens; et la doctrine ultramontaine était appelée à devenir le complément de la doctrine libérale. Dans son zèle de rénovation, le jeune prêtre oubliait trop peut-être la situation intermédiaire admirablement adaptée par le concordat aux convenances de l'état moderne; il oubliait que le gallicanisme, ce n'est pas uniquement la lettre morte des articles de 1682, mais aussi un ensemble de traditions et d'usages en rapport avec l'histoire comme avec le génie de notre race dont,

Digitized by Google

sans considérer les réclamations du patriotisme, les intérêts de la religion parmi nous demandaient le maintien.

Lacordaire vit la Révolution de 1830 comme un coup providentiel pour la propagation de ses idées. C'est alors que s'abouchant avec Lamennais, le fougueux absolutiste tout à coup retourné, et de concert avec Montalembert, il fonda l'*Avenir*, dont nous n'avons pas à raconter ici le destin. Et cependant, peu d'années auparavant, Lacordaire, à présent journaliste, écrivait à Foisset une boutade contre le journalisme, chef-d'œuvre de bon sens et d'esprit, d'une vérité plus navrante encore pour nous qui avons vu grandir, avec ses vices, le rôle fatal de cet agent de dissolution.

Mais l'*Avenir* fut-il vraiment un journal ? N'était-il pas plutôt une tribune dressée aux quatre vents de l'Europe ? Les rédacteurs, hommes de doctrine et de passion encore plus que de parti, ne rêvaient pas de devenir ministres : combattants sincères, bientôt vaincus parce qu'ils ne voulurent pas quitter leurs sommets « pour se jeter dans le torrent bourbeux des affaires les plus humaines ».

Lacordaire sortait de la crise en fils dévoué de l'Église, mais brisé et enveloppé d'odieuses défiances. La Providence ne l'abandonna point, et l'heure approchait où il pourrait enfin accomplir sa vraie mission. A Stanislas d'abord, puis à Notre-Dame, il commença ce ministère auquel le prédisposaient ses plus géniales facultés. Son éloquence n'était pas pour les foules populaires ni féminines, mais pour les foules instruites et jeunes; convenant moins aux chauds croyants ou aux froids incrédules qu'aux hommes prévenus, hésitants, en proie au doute, alors légion innombrable. L'orateur se révèle déjà dans cette correspondance de jeunesse et dans laquelle abondent les passages de haut style. La pensée est originale, le coloris éclate de vie. Ce n'est

Digitized by Google

pas une réthorique d'académicien, mais de poète, comme celle de Châteaubriand. Par exemple : « La philosophie ressemble au firmament, elle en a l'étendue, les étoiles et les nuages. » Ou encore, à propos d'un séjour qu'il vient de faire dans un château du duc de Rohan : « Non, je n'envie point ces demeures superbes, non, ce n'est pas là que l'on trouve ce que l'on aime toujours; non, le ciel n'est point un palais, mais une cabane où l'on sait et où l'on aime. » Qui parle dans ce ton, à cette hauteur ? Un étudiant de vingt-quatre ans écrivant à un ami, ou le P. Lacordaire suspendant à sa bouche l'auditoire de Notre-Dame ?

S'il produisit des effets extraordinaires, ce n'est pas tant à cause de sa grande éloquence et de son grand art que parce que dans cette grande âme vibrait l'âme de sa génération. Parmi les lettrés de tout ordre lui surgissaient des disciples enthousiastes. Chaque jour croissait le nombre de ceux qui n'envisageaient plus le catholicisme en ennemi, et beaucoup, qui ne s'en doutaient pas encore, s'engageaient sur la voie qui les conduisait à une fin chrétienne.

Ce courant puissant, c'est lui qui l'avait créé, une orthodoxie et un libéralisme également inflexibles venant en aide à son génie oratoire. Le rêve de sa jeunesse et de son âge mûr allait s'accomplir; que d'espérances !

Hélas, qui n'espérait pas, en ces années d'optimisme et d'illusions ! Ce qui arriva, nul ne l'ignore.

Croirait-on que dernièrement il a paru un livre pour établir que Lacordaire ne fut jamais libéral : Curieux phénomène psychologique, offert par un écrivain respectable, sincère, raisonnable et niant l'évidence. Non, le P. Lacordaire n'a jamais démenti un libéralisme qui n'était pas seulement le fruit de ses réflexions, mais de sa hauteur

Digitized by Google

morale. Les âmes basses ne peuvent jamais devenir franchement libérales. Voilà pourquoi le rédacteur de l'*Avenir* et l'orateur de Notre-Dame, répondit un jour à nous ne savons plus quelle députation de jeunes gens : « Je mourrai catholique pénitent et libéral impénitent. »

Aux dernières lignes de ce testament qu'il dicta de son lit de mort, les pages les plus émues et à la fois les plus sereines qui soient sorties de son âme, il a dit, parlant de ceux qui, après avoir semblé partager son esprit et ses doctrines, travaillèrent avec un violent acharnement à détruire son œuvre de conciliation : « Ce schisme, que je n'ose point appeler une apostasie, a toujours été pour moi un grand mystère et une grande douleur. L'histoire dira quelle en fut la récompense. »

Que l'on compare la situation religieuse actuelle avec celle que nous venons d'exposer. Cette récompense est un châtiment, l'histoire aujourd'hui ne le dit pas, elle le crie.

A. Lexandre.

Digitized by Google

VIEILLES CHOSES

ET

VIEUX MOTS LYONNAIS

LES ARPELLEURS

ON lit dans les procès-verbaux du Consulat, 1542, 5 décembre : « Ordonné à Humbert Paris de chasser certains *arpelleurs*, qui *arpellent* sur Saone du costé devers Fourvières, et font de gros trous et pertuis en Saone, et quand l'eau croist, les chevaulx allant à l'abreuvoir tombent ès dits pertuis en danger de eux noyer et ceux qui les abreuvent (1). »

Ce texte définit très clairement ce que faisaient les arpelleurs. Ils tiraient du sable ou de la vase de la Saône à l'aide d'un outil, aujourd'hui encore nommé *arpayou*, dont nos sablonniers se servent sur le Rhône. C'est une sorte de large pelle, d'un pied de longueur environ, emmanchée d'un très long manche, incliné dans le sens de la pelle comme pour un râble. Cette pelle a des rebords de façon à former cuiller, et lorsque l'outil est destiné, comme pour le curage des puits, à retirer du gravier, il est armé de dents et percé de trous pour laisser échapper l'eau. C'est ce que l'on appelle alors un *arpayou de puisatier*. Pour ce dernier

(1) Texte communiqué par M. Vermorel.

Digitized by Google

outil, le manche est fixé d'équerre sur la pelle afin qu'elle puisse se retirer verticalement.

Les arpelleurs dont il est question dans notre texte retiraient-ils du sable? C'est peu probable. On devait, d'ailleurs, sur les points indiqués, rencontrer de la vase plutôt que du sable. Il est donc à croire qu'ils recherchaient dans la Saône les monnaies antiques, les fragments de vieux métal, surtout les plombs, qui s'y trouvaient en si grand nombre que, de notre temps même, un fournisseur de pierres de taille, bien connu dans notre ville, M. Derriaz, a pu, à l'aide de semblables recherches, former toute une belle collection de plombs de douane et de sceaux, qu'il fut dans le temps question d'acquérir pour le Musée.

Mais ce mot est curieux en ce sens qu'il doit être identifié avec celui d'*orpailleur*. L'orpailleur est celui qui recueille, au moyen du lavage, les paillettes d'or qui se trouvent parfois dans le sable des fleuves. Il n'est pas de Lyonnais ayant dépassé l'âge mûr, qui ne se rappelle comme moi avoir vu, dans son enfance, à Saint-Clair ou même au cours d'Herbouville, de pauvres diables qui retiraient du sable du Rhône, qu'ils lavaient pour y trouver quelques parcelles d'or. Mon père me disait qu'à la fin du siècle dernier, ils étaient encore en assez grand nombre. Il y a de longues années que l'industrie est abandonnée, les recherches étant devenues improductives. Je n'ai pas entendu dire que de semblables recherches fussent effectuées dans la Saône, qui à ma connaissance n'a jamais charrié de l'or.

Littré tire *orpailleur* de *or*, plus *paille* ou *paillette*, mais l'étymologie est erronée, car *orpailleur* a été formé de *arpailleur* sous l'influence de *or*. La forme ancienne était *arpailleur*, ainsi qu'en témoigne Cotgrave, qui le définit : *A seller of old trinkets, or, of old iron, or gold finer*, mot à mot un ven-

Digitized by Google

deur de vieilles babioles, ou de vieux fers, ou un affineur d'or. Rabelais dit *harpailleur*, probablement au même sens, et Monet, pour ouvrier qui fouille dans les mines.

L'origine de notre *arpelleur* et de notre *arpayou* est claire. Ce sont des dérivés de *arpa*, griffe, croc, objet qui saisit. *Arpa* vient lui-même du nordique *harpa*, vieux haut allem. *harfa*, selon Diez, qui pense que le grec ἅρπη n'explique pas l'*h* aspirée des formes françaises (*harper*). C'est pourquoi M. Baist suppose que les formes provençales (*arpa*) peuvent n'avoir pas la même origine que les françaises. Mais l'alpha d'ἅρπη a un esprit rude qui pourrait expliquer l'*h* des dernières. Dans ce cas, *arpa* serait venu par un intermédiaire latin, sur lequel a été fait *harpagare*.

Quoi qu'il en soit, *arpa* a donné le verbe *arpa*, saisir, aujourd'hui *arpô*, et celui-ci donne un fréquentatif *arpaillî*, comme le français *harper* un fréquentatif *harpailler*. *Arpaillî*, comme quantité de verbes en *ll* mouillées, a passé à *harpayî* (comp. *cramaillî* devenu *cramayî*). *Arpayî*, plus suff. *ou* (= *orem*) donne régulièrement *arpayou*, qui est le nom de notre outil (comp. lyonn. *broyou* de *broyî*) et a dû s'appliquer aussi à l'ouvrier. De même, en français, où *orem* = *eur*, *harpailler* a donné *harpailleur*. Mais le rédacteur des procès-verbaux du Consulat, qui écrivait en oïl, ou a francisé le mot lyonnais, ou a estropié le mot d'oïl. Par confusion avec *pelle*, il a écrit *arpelleur*.

Il est maintenant facile de suivre les dérivations de sens qui, de *harpailleur*, celui qui harpaille dans les rivières, puis qui harpaille dans les mines, ont fait l'expression péjorative de *harpailleur*, marchand de vieux fers, de vieux bibelots, puis de vieux bijoux. *Harper* a été pris au figuré, la plupart des vieux objets, des vieux bijoux, vendus de cette sorte, provenant de prêts sur gages par des usuriers qui les ont

Digitized by Google

harpés sur des malheureux (2). Notre lyonnais en a conservé le souvenir dans l'expression pittoresque de *revendeur de gages*, qui est le seul nom sous lequel nous connaissions les marchands de vieux meubles, vieilles ferrailles, vieux bijoux, etc.

Remarquer que l'*h* aspirée qui existe dans la forme française *harpailleur* (sauf dans Cotgrave) n'existe pas dans le lyonnais, chaque dialecte dérivant le mot de son primitif particulier.

Quant à la corruption en *orpailleur*, de même que *ar* est devenu *or* parce que les *arpelleurs* ou *harpailleurs* recherchaient l'or dans le lit des rivières, de même on a vu dans *pailleur* un dérivé de *paillette*, sans songer qu'on aurait dû avoir *orpailleteur*.

L'ALNA

Alna, en vieux lyonnais, signifie aune, comme le vieux français *alne*. Toutefois, il a un sens différent dans le texte suivant :

Tarif du péage de Lyon, 1277-1315 : « Aussi o deyvont li banc deuz ecofers à la festa Sant Michel davant Sant Nisies, toit li banc qui issont senz czois qui deyvont *alnes*, chacons II d. (3) », aussi ce doivent les bancs des cordonniers (ou marchands de cuir) à la fête de saint Michel devant [l'église de] Saint-Nizier, tous les bancs qui s'y mettent, outre ceux qui doivent *alnes*, chacun II deniers.

---

(2) Comparez ces vers d'un vieux Noël :

Libera no de l'*arpe*
De cettoz usuri.

(3) *Cartulaire municipal* de M. Guigue, page 407.

Digitized by Google

Il paraît évident qu'*alna* signifie ici redevance, taxe, comme qui dirait un « droit d'aune ». Mais la brièveté du texte ne permet guère une définition plus complète. Faut-il y voir un droit d'emplacement, à raison de la superficie, *mesurée à l'aune*, occupée par le banc du marchand sur la voie publique, c'est-à-dire quelque chose d'analogue à nos taxes de voirie ? Faut-il y voir au contraire une taxe pour droit de *vente à l'aune*, dont l'application se serait ensuite étendue aux marchandises qui ne se vendent pas à l'aune, comme les cuirs et souliers ? — C'est une question que la découverte de quelque autre texte résoudra sans doute.

L'ANINA

On lit dans le *Tarif du péage de Lyon* (1277-1315) (4) : « Li chargi de les moutonines ne d'*anines*, I d. »

Les *anines* ce sont les peaux d'âne, comme les *moutonines*. sont les peaux de mouton. *Ne* signifie *et*.

Anina a été formé sur *asinus*, plus un suffixe *inus* = *in*. On a ainsi un type fictif *asininus*, *asinina*, qui donne *aninin*, *anina*, comme *asinus* a donné *asne*, âne.

LE MELIN

Dans le *Recueil des plus excellents Noëls vieux*, à Lyon, chez Mathieu Chavance, rue Mercière, sans date, on lit le couplet suivant d'un noël composé peu après 1525 :

Christe, sauva la Sepa
De *melin* et gela,

(4) *Cartulaire d'Etienne de Villeneuve*, édité par M. M.-C. Guigue.

Digitized by Google

Fai que Volen et Serpa
Se possen affana.

« Christ, sauve le cep — Du *melin* et de la gelée, — Fais que la faucille et la serpe — Se puissent louer (5). »

M. Ph. Leduc trahit *melin* par brouillard, et M. Philipon le rapproche de *mildew*. Bien que ce rapprochement puisse surprendre, puisque le *mildew* est, dit-on, d'importation récente, il est cependant exact.

Le nom de *melin*, qui existe encore en patois, s'applique à deux maladies de la vigne : 1° à une sorte d'anémie du cep due probablement au manque de potasse ou d'acide phosphorique dans le sol. Les feuilles sont en partie rouges, en partie crispées et recouvertes d'un duvet grisâtre. Il n'y a pas à douter qu'à l'origine le mot ne s'appliquât à la rouille des céréales, puis ne se soit étendu à une maladie de la vigne qui offrait quelque analogie apparente avec celle des céréales. Il est identique au bolonais *melume* que le dictionnaire de la Crusca traduit par *rubigo* (6) et à l'italien dialectique *meligine*. L'origine est germanique : allem. *mehlthau*, vieux haut allem. *militou*, rouille du blé, littéralement *rosée farineuse*. L'anglo-saxon *meledeaw* qui est, phonétiquement, le *mildew* actuel, signifie *miellat*, exsudation sucrée qui quelquefois couvre les plantes pendant l'été

(5) Parce que moissonneurs et vendangeurs se louent à la journée. *S'affana* peut aussi signifier ici se fatiguer.

(6) Voici la traduction du texte : « Il arrive assez souvent qu'au temps des chaleurs, il tombe avec les rayons brûlants du soleil une petite pluie vénéneuse, en forme de poussière, qu'à Bologne on appelle vulgairement *melume*, et qui épuise les pousses de la vigne de telle manière que le fruit est réduit à rien. »

Digitized by Google

(littéralement *rosée de miel*). Le grec moderne à ἀέρομέλι, même sens.

Le radical de la plupart de ces mots a la signification de farine : holland. *mael*, *meel*, anglais *meal*, anglo-saxon *melu*, allem. *malen*, du gothique *malan*. Il se trouve dans le celtique : kymri *malu*, qui peut l'avoir emprunté du saxon. Le mot de *melin* contient ce radical avec un suffixe *in* = *inus* latin. Le nom tient évidemment à ce que le duvet grisâtre a quelque analogie avec la farine. Quant à ceux dans lesquels le radical signifie *miel*, ce radical peut être le produit d'une confusion euphonique avec celui du gothique *milith*, miel, ou simplement d'une fausse analogie avec le phénomène du miellat.

La deuxième maladie à laquelle nos paysans donnent le nom de *melin* est tout uniment le *mildew*, dont le nom a été importé par M. Planchon à son retour d'Amérique. M. Planchon a cru à une maladie nouvelle, tandis que celle-ci, suivant des viticulteurs pratiques, était ancienne. Seulement elle n'avait pas été étudiée de près, ses ravages étant moins considérables qu'aujourd'hui. On prétend qu'elle se manifestait autrefois à la fin des étés chauds et pluvieux. D'accidentelle qu'elle était, elle se déclare aujourd'hui d'une manière générale.

Nos paysans attribuent le *melin* à l'influence des brouillards du printemps. *Lo melin a passô par iqui*, le brouillard a passé par là. De là vient que M. Leduc a pu, sans inexactitude, traduire *melin* par brouillard. Dans certains pays d'usines, comme Givors, les paysans nont pas manqué d'attribuer la maladie à l'influence de la fumée. De même pendant longtemps attribuèrent-ils l'oïdium à la fumée des locomotives.

P.

Digitized by Google

NOTES

POUR SERVIR

A l'Histoire du Commerce à Lyon.

JE n'entreprends pas ici une histoire détaillée du commerce, il me faudrait pour cela ce que je n'ai pas, des documents précis et des connaissances spéciales. Je dois donc me borner à des notes éparses; peut-être seront-elles de quelque utilité pour un ouvrage complet.

Les ouvrages à consulter sont d'abord :

1° *Le Recueil des actes consulaires*, trésor de documents authentiques, dont la publication est commencée grâce au zèle de quelques érudits;

2° *Les Règlements* imprimés des différentes corporations;

3° *La Description physique et politique du département du Rhône*, par le citoyen Verninac, préfet de ce département, Lyon, an IX, page 61, chapitre traitant des manufactures et du commerce;

4° *Mémoire sur les moyens qui ont fait prospérer les manufactures de Lyon*, par l'abbé Bertholon. Paris, 1782;

Digitized by Google

5° *Histoire de Lyon*, par M. Monfalcon. — *Passim*, ainsi que les autres histoires de la ville;

6° *Voyage à Lyon*, de M. Fortis. Lyon 1821;

7° *Nouvelles archives du département du Rhône*. 1832, page 129, article de M. Grognier;

8° *Observations sur le commerce*, par M. Vouty, an IX;

9° *Histoire du commerce, de l'industrie et des fabriques de Lyon*, par Beaulieu. Lyon 1838;

10° *Etienne Turquet et les origines de la fabrique lyonnaise*, par V. de Valous. Lyon 1868;

11° *Les médailles et les jetons de la Chambre de commerce de Lyon*, par L. Charvet. Lyon 1878;

12° *La fabrique lyonnaise, son passé, son présent*, Lyon. — Perrin. 1873, in-12, etc., etc.

L'établissement de la manufacture de draps de soie à Lyon, date de lettres de cachet du 29 mars 1469.

En 1503, Louis XII abolit par lettres patentes en faveur des marchands qui fréquentoient les foires de Lyon, les peages et autres impositions établis sur le Rhône et la Saône.

Des lettres patentes de François Ier, du 14 mars 1516, accordèrent des privilèges aux marchands des villes impériales d'Allemagne qui fréquentoient les foires de Lyon.

Lettres patentes du 27 avril 1562, qui exemptent les marchandises sortant de la ville dans le temps des quatre foires, des droits de *Rève* et de *traite-foraine* dans toute l'étendue du royaume.

La banque de Lyon remonte à l'année 1543.

En 1554, se firent les premiers règlements pour la police de la fabrique des étoffes de soie. Ils furent arrêtés par les maîtres-gardes sous les yeux des Conseillers de ville, pour

Digitized by Google

prévenir les abus et statuer sur les contraventions qui pourroient s'y commettre de la part des ouvriers. Ces règlements furent homologués par arrêt du Conseil du 4 décembre.

En 1691, vu la grande multiplicité des agents de change, le Consulat arrêta que le nombre en seroient de douze pour les changes, et de douze pour les marchandises.

Le 20 mai 1666, le Consulat donna un consentement au sieur Bourgey, pour l'établissement d'une fabrique de crèpes.

Molière né à Paris en 1620, étoit fils de Pocquelin, tapissier du roi et donna avec sa troupe des représentations à Lyon, en 1653. Or, en 1670, on trouve à Lyon un teinturier en laine du même nom de Pocquelin. Seroit-il de la famille de l'illustre comique, ou ne faut-il voir là qu'une similitude de noms due au hazard? Question à résoudre.

En 1674, un nommé Briscito, vénitien, apporta à Lyon la manière de mouliner les soies à la *Bolonoise*. Le 15 janvier suivant, le Consulat lui alloua la somme de six cents livres pour sa fabrique.

Le 17 juillet 1677, consentement donné par le Consulat à l'établissement que le sieur *Glug* prit à Lyon de teintures de couleur d'écarlate.

En 1719, plus de cent personnes notables allèrent à Paris acheter des actions du *Mississipi*. Il sortit environ douze cent mille livres de Lyon.

Edit du Roi du 18 mai 1720, supprimant tous les droits établis sur les soies, tant originaires qu'étrangères, et ordonnant que la ville préleveroit à son profit, vingt sous par quintal de soies étrangères et du Comtat d'Avignon.

A cette époque, les merciers dont le commerce avoit une grande importance étoient presque tous des environs

Digitized by Google

de Gap et leurs boutiques dans la rue Tupin et les rues environnantes : on leur donnoit le sobriquet de *Bizouards*.

On trouve dans les notes manuscrites d'Adamoli 1738 (à la bibliothèque du palais Saint-Pierre), que Camille Perrichon, prévost des marchands recomposa les règlements sur la fabrique des étoffes de soie et les fit passer par arrêt du Conseil en 1737, malgré de vives oppositions. Cette nouvelle refonte des anciens règlements, élevoit extrêmement la petite fabrique pour écraser la grande. Mais en 1744 M. Claret de la Tourette, prévost des marchands depuis 1740, à la pressante sollicitation des fabricants d'étoffes riches, fit réformer les règlements de 1737 et obtint un autre arrêt du Conseil qui élevoit trop les gros marchands et écrasoit absolument les petits. C'est ce qui les fit révolter au mois d'aoust 1744 et occasionna de fâcheuses suites en 1745. Cette année le comte de Lautrec vint commander dans la ville avec sept bataillons et douze escadrons. Il y eut environ trente banqueroutes.

Environ trois cents ouvriers taffetatiers furent en députation implorer la protection de MM. les Comtes de Saint-Jean. A leur arrivée on assembla le Chapitre et M. le comte de Dortans (1), fut chargé de leur dire sur le parvis de l'église où ils étoient assemblés, que son noble Chapitre écriroit au Roi en leur faveur et feroit son possible pour leur faire rendre justice, les ouvriers par reconnaissance vouloient le faire échevin.

« Ceci n'est point une plaisanterie (dit Adamoli), je m'y trouvai presque par hazard, il est vrai que ces ouvriers

(1) Jean-François de Dortans, chanoine, comte de Lyon, de 1712, fils de Jean-François de Dortans et de Marie de Condray.

Digitized by Google

s'écrièrent tous : Nous le voulons pour notre échevin, il règlera bien les contraventions. Et ensuite ils s'en allèrent gais et contents. »

LETTRE DU COMTE DE DORTANS A CE SUJET

« Le Chapitre de MM. les Comtes de Lyon, prie MM. les maîtres ouvriers en soie, s'ils veulent bien qu'ils leurs rendent services, d'être persuadés qu'ils agiront comme ils ont fait pour eux jusqu'à présent, mais qu'il est impossible, attendu que le Roi est à l'armée, que l'arrêt que l'on a demandé pour eux avec la dernière instance à M. le Contrôleur général, puisse arriver avant un mois, qu'il faut attendre tranquillement jusqu'à ce temps, parce qu'il est impossible qu'on puisse le recevoir avant le dit mois, et par conséquent le courrier qu'a envoyé M. le Prévost des marchands ne sauroit l'apporter, ils obligeront leur serviteur.

Ainsi signé : DORTANS, chantre et comte de Lyon, et sur l'original fait apposer le sceau de nos armes, à Lyon le 11 aoust 1744.

L'original de ce que cy-dessus resté ès mains de Pierre *Monsizerand* maître dudit art. »

QUELQUES NÉGOCIANTS CÉLÈBRES

Dominique et François ADAMOLI, natifs de Varrèse en Milanois, s'établirent à Lyon comme négociants en soierie dans le XVIIe siècle. Dominique figure en 1664 comme

Digitized by Google

Piedmontois, à l'entrée du cardinal Chigi. (Voir M. Péricaud, *Almanach de Lyon en 1826*).

Pierre AGNIEL, originaire d'Uzez en Languedoc, drappier, place du Change, puis échevin en 1724 et 1725, il avoit établi en 1727 à Neuville une manufacture d'étoffes d'or, de ratines et de droguets. Il mourut en 1736. Son fils Pierre Agniel, trésorier de France, épousa Mlle Ferrari, fille du receveur général du clergé.

Fulcrand DAUDÉ, d'une famille noble des Cévennes, né en 1652 à Saint-André de Majencoules, vint à Lyon fonder une maison de commerce pour le tirage d'or. Son fils, échevin en 1759, reçut des lettres de confirmation de noblesse d'extraction.

Les GAYOT établirent au XVIe siècle une manufacture d'étoffes de soie à Saint-Chamond, puis ils vinrent se fixer à Lyon et les membres de leur nombreuse lignée éteinte aujourd'hui, furent revêtus des charges les plus honorables. Louis Gayot de la Bussières, fut prévost des marchands et son fils, mort en 1736, président des trésoriers de France. Leurs armoiries sont dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

César LAURE, célèbre teinturier, fut père de Claude-César Laure, échevin en 1649 et seigneur de Cruzol, près de Limonest. Les Laures, originaires du Milanois avoient été amenés à Lyon par Vincent Laure, cardinal, qui vint en France avec le cardinal de Tournon.

Melchior PHILIBERT, mort en 1725 à Charly, laissa une fortune considérable qui fut perdue par son fils et son petit-fils. (Voir sur l'immense crédit dont il jouissoit dans toutes les places d'Europe, l'article de Pernetti, l'*Histoire de M. Monfalcon*, et le *Catalogue des Lyonnois dignes de mémoire*, de M. Péricaud; de même que pour les noms suivants : SIMONNET, Philippe de LASALLE, BONI, MAILLÉ,

Digitized by Google

BEAUVAIS, PERNON, GUESTON, MAZARD, MEY, NARIZ, NEYRET, TURGUET, ORLANDINI, Baboin de la BAROLLIÈRE, BALMONT, BERNA, COUDERC, DANGON, MAYET, PAGANUCI), etc.

René-François AURIOL, condamné à mort par la Commission révolutionnaire, le 9 novembre 1793. Son nom est resté à une magnifique maison du quai de Retz.

Jean-Baptiste BONAFOUS, né à Turin, condamné à mort par la Commission révolutionnaire le 8 décembre 1793. (Voir *Revue du Lyonnais,* 1860.)

HUGALIS, teinturier et sous-lieutenant de la Compagnie du Guet, mort en 1735. D'une ancienne famille originaire d'Italie.

Joseph DAINVAL, né à Lyon, condamné à mort par la Commission révolutionnaire, le 8 décembre 1793.

Blaise DENIS, tige de la famille de Cuzieu, fabricant de taffetas, échevin en 1733. Venu sans ressources de Montrotier en Lyonnois; il laisse une grande fortune à sa mort. Dieu, dit un chroniqueur contemporain, avoit béni son labeur et ses bonnes œuvres.

Joseph REVERONI, originaire d'Italie, fabricant d'étoffes de soie, échevin en 1723.

Antoine TOLOZAN, originaire de Gap, d'abord commis chez M. Gesse, puis négociant en soieries; il avoit, dit-on gagné beaucoup à la banque de Law; un de ces descendants fut le dernier prévost des marchands. (Voir la *Revue du Lyonnais* où j'ai mis une note plus complète sur lui.)

Le 17 septembre 1784, la dame veuve PALLOUIS, artiste lyonnoise, présenta à leurs majestés une étoffe de son invention.

M. Morel de VOLEINE.

Digitized by Google

LE

MONUMENT EXPIATOIRE

DES BROTTEAUX

Nos anciennes familles Lyonnaises, qui comptaient presque toutes des victimes du siège de 1793, sont en grand émoi.

Un projet vient d'être mis à l'enquête pour le prolongement de la rue de Créqui et de la rue Fénelon, au travers du terrain concédé pour le monument des Brotteaux, sur l'emplacement de la chapelle qui serait démolie !

L'utilité de ces nouvelles rues est si contestable, qu'on a cherché le véritable motif de cet acte barbare et profanateur.

La vente de ce terrain faite à nos pères, pour servir de sépulture à nos aïeux victimes du siège, porte qu'il doit faire retour aux Hospices, dans le cas où il changerait de destination.

On a supposé que quelques personnes étrangères à la ville, indifférentes à son histoire et à ses traditions, avaient eu la pensée de faire révenir cette propriété aux Hospices,

Digitized by Google

si elles pouvaient obtenir l'expropriation de la chapelle sous un prétexte d'alignement.

A peine l'enquête a-t-elle été publiée, que de nombreuses protestations se sont élevées de tous les quartiers.

Les journaux ont donné des détails historiques rappelant l'origine du monument et ils ont prouvé que les Lyonnais, en luttant courageusement contre l'armée de la Convention, n'avaient eu d'autre motif que de résister à la tyrannie sanguinaire de ces temps néfastes, qui ont conservé le nom de Terreur, sans avoir eu la pensée de changer la forme du gouvernement.

De nombreuses signatures contre le projet, ont été déposées à l'enquête, et pendant les trois jours où les registres sont restés ouverts, on dit que plus de trois mille personnes ont demandé la conservation du monument et la modification du projet proposé.

La Commission déléguée par les concessionnaires a fait une protestation motivée, rappelant que la concession aux familles des victimes, en outre du droit de sépulture, mentionne l'établissement d'un service religieux.

Dans une note écrite, l'honorable M. Ducruet, ancien notaire et ancien administrateur des Hospices, avec toute l'autorité qui lui appartient, a contesté le droit de retour aux Hospices, dans le cas où l'expropriation des rues nouvelles serait prononcée.

De nombreuses adhésions ont été données à la proposition d'isoler le monument au milieu d'un jardin, pour satisfaire les habitants du quartier, en supprimant l'aspect un peu triste des grands murs autour du terrain concédé.

Enfin, on dit que des significations par huissier ont été faites à l'administration par des descendants d'anciens défenseurs de Lyon, qui morts longtemps après le siège

Digitized by Google

ont régulièrement acheté de la ville l'autorisation d'être inhumés dans ces caveaux, à côté de leurs anciens compagnons d'armes.

Il nous paraît donc de toute justice que la ville, tenant compte de toutes ces protestations, décide la conservation du monument, le respect des traditions et le maintien d'une concession que l'Administration des Hospices, elle-même, considère comme inviolable.

Enfin, nous pouvons dire comme M. Ducruet :

Tant que la ville conservera dans ses armoiries l'épée commémorative du siège de Lyon, peut-elle porter atteinte au monument élevé à la gloire de ceux qui en ont été les victimes?

Th. A.

Digitized by Google

CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

L'AUTOMNE a chez nous, cette année, des effets bizarres. Tandis que dans les bois, il fait tomber les feuilles des grands arbres, il les fait pousser sur l'asphalte des trottoirs, avec une énergie féroce, aux vitres de nos kiosques.

Le mois qui vient de s'écouler n'a pas vu éclore moins de trois journaux.

Trois! sans compter le *Torpilleur*, organe hebdomadaire des revendications sociales, et d'autres peut-être encore, qui par leur spécialité nous échappent.

Je ne parle que de ceux qui nous intéressent ici : les journaux littéraires.

Les *Annales lyonnaises* ont les premières vu le jour. Elles paraissent deux fois par mois, par numéros de seize pages, grand in-4°; les articles écrits sur trois colonnes, serrés de texte, sont coupés de petits dessins en charge gentiment exécutés. Revues de la quinzaine, Causeries littéraires, Chroniques théâtrales, Visites aux peintres, Études musicales, Romans, Nouvelles, Poésies, Échos mondains..... Vous voyez d'ici le programme obligatoire des rédacteurs des *Annales lyonnaises*. Avec l'audace des jeunes, et sans se laisser décourager par les insuccès de ceux qui l'avait tenté avant eux, ils marchent bravement à l'assaut du réfractaire public. Leurs premiers engagements avec l'ennemi, je veux dire leurs premiers numéros, ont été heureux.

Bonne chance aux *Annales lyonnaises*!

Digitized by Google

La *Discussion* est venue ensuite.

C'est un journal hebdomadaire de grand format, politique, littéraire et mondain. Sa devise, suffisamment large : *De omni re scibili et quibusdam aliis*, indique son programme. A côté d'études sur Lyon, elle paraît vouloir donner une large place à la Revue des Théâtres, des Cafés-Concerts et des Cirques.

Bonne chance aussi à la *Discussion !*

Le dernier-né de la saison, le *Tout-Lyon*, hebdomadaire aussi, de format et d'allures plus modestes, s'intitule simplement : *Gazette mondaine*. Il va sans dire que tout en recueillant par ci, par là, des échos du vrai monde, c'est surtout aussi le monde des spectacles qu'il entend exploiter. Le *Tout-Lyon* me paraît encore avoir été fondé pour lancer et patronner l'idée de la création, à Lyon, d'un Cercle, dit des Familles, où les papas qui ne trouveraient pas assez amusant pour eux et leurs enfants le foyer domestique, iraient avec leurs épouses, leur progéniture..... (et leurs bonnes, sans doute; on ne le dit pas, mais cela va de soi), passer la soirée. Le projet ne vous semble-t-il pas un tantinet,.... utopiste? *Tout-Lyon* n'en a que plus de courage.

Bonne chance donc encore à *Tout-Lyon !*

Et si, cette année, les artistes ne font pas de progrès chez nous, ce ne sera pas faute d'encouragements ni de critiques.

*
* *

A lire, dans les trois premières livraisons de 1886 de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, un très intéressant article de M. Henri Bouchot restituant à Etienne Martellange deux gros volumes in-f° de dessins catalogués au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale sous le nom de F. Stella.

Martellange est né en 1569, à Lyon, où son père, Etienne Martellange, peintre, fût maître des métiers de cette corporation. Il fut l'architecte attitré des Jésuites, depuis leur rentrée en France jusqu'à la mort de Louis XIII, et collabora à la construction de tous les collèges qu'ils élevèrent en France pendant cette période. Ce fut lui, notamment,

Digitized by Google

qui édifia leurs maisons du Puy, de Vienne, de Moulins, de Vesoul, de Dijon, de la Flèche, de Paris et de Roanne.

M. Charvet lui a consacré, en 1874, une minutieuse et très savante étude (Lyon, Glairon-Mondet, éditeur, in-8o, 240 p.). On savait qu'il avait laissé un grand nombre de dessins. Caylus, dans ses *Antiquités*, parle de deux volumes de dessins in-fo, de Martellange, que lui avait communiqués le duc de Luynes, mais on en avait perdu la trace. Ce sont ceux que M. Bouchot vient de découvrir. Pendant la Révolution, ils avaient passé en Angleterre, dans la bibliothèque de Sir W. Astle, puis ils furent rachetés par M. Hennin, de qui la Bibliothèque nationale les acquit.

Comment un titre rapporté au XVIIIe siècle en tête du premier de ces volumes, les mit-il sous le nom de Stella ? La question reste encore à résoudre. Mais leur restitution à Martellange ne saurait être combattue ; leur date, les vues qu'ils reproduisent, et qui sont, années par années, celles des villes où passa Martellange et des maisons auxquelles il travailla en font foi. Tous les doutes, au surplus, s'il pouvait s'en élever encore, seraient détruits par la comparaison de ces dessins avec ceux qu'exécuta à la même époque Martellange, pour la collection des plans des diverses maisons des Jésuites. Cette collection, également au Cabinet des Estampes, forme cinq gros volumes in-fo, rachetés à Rome en 1773 par M. de Breteuil, après la suppression de l'Ordre des Jésuites.

Les deux volumes restitués à Martellange par M. Henri Bouchot sont intitulés : *Recueil contenant plusieurs vues de villes, bourgs, abbayes, châteaux et autres endroits particuliers de France, dessinés d'après nature par F. Stella.*

Ces vues sont au nombre de 175. Plusieurs se rapportent à Lyon, notamment, dans le second volume, les nos 117 (colline de Fourvière) ; 118 (Sépulcre des deux amants, date de 1619) ; 119 (la maison des Carmélites, 1616) ; 120 (l'église des Chartreux) ; 121 à 125 (l'église et les environs de l'Isle-Barbe). La plupart sont consacrés à des villes de notre région : Mâcon, Cluny, Autun, Tournus et Vienne. Le Roannais surtout, où Martellange fit un long séjour pour la construction du collège de Roanne, qui fût une de ses œuvres principales, y est particulièrement bien traité. Un de nos amis, M. Louis Monery, dans une lecture récente à la Diana, a fait la description de ces vues Roannaises, qu'il se propose, je crois, de publier, avec l'aide du *Roannais illustré.*

Digitized by Google

Peut-être y aurait-il utilité à faire sur les vues lyonnaises de Martellange un pareil travail. Nous tenions, en attendant qu'un de nos collaborateurs l'entreprenne, à signaler à nos lecteurs cette curieuse collection, et l'étude très érudite que lui a déjà consacrée M. Bouchot.

*
* *

Près d'un berceau. C'est le titre d'une gracieuse plaquette de 86 pages, éditée avec le plus grand soin typographique par la maison Vitte et Perrussel. L'auteur a gardé l'anonyme, et je ne chercherai pas à soulever son voile. L'œuvre me suffit.

Ce n'est pas à la foule indifférente, ni même aux heureux de ce monde que Mme de X... la présente; elle-même prend le soin de le déclarer dans sa dédicace; c'est à ceux qui ont souffert et qui ont aimé. Et ceux-là seuls, en effet, apprécieront ces pages où se déroule avec ses ambitions, ses rêves et ses joies, mais surtout avec ses craintes, ses peines et ses désespoirs, toute la vie d'une mère.

Si je ne craignais d'user d'un mot qui flaire trop son école naturaliste, je dirais que toutes les pièces de ce petit recueil sont vécues. Ce serait en faire à la fois l'éloge — et la critique. Mme de X... parfois pèche par l'imagination, et parfois aussi sa forme est banale, mais toujours le sentiment est vrai. Ce que ses poésies perdent en richesse, elles le gagnent en vérité.

G. S.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 2 juin 1886.* — Présidence de M. Bleton. — M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. l'abbé Relave, membre admis dans la dernière séance. Il donne ensuite lecture d'une lettre par laquelle M. Prosper Donot, sollicite son admisson comme membre titulaire de la Société. Une Commission composée de MM. Vingtrinier, baron Raverat et abbé Conil, est chargée de l'examen de cette candidature. — M. le Président félicite aussi M. Clair Tisseur de son élection récente à l'Académie de Lyon. — M. Tisseur lit deux poésies : Le *Cueillleur d'olives* et le *Printemps*. — M. Pallias donne lecture d'une étude sur le pont Morand et son constructeur. — M. Beauverie communique les vers dits au banquets de Francheville, à l'occasion de l'inauguration du nouveau pont de cette commune. — M. Dissard fait part de la découverte archéologique faite récemment, dans la rue de la Fromagerie, d'un sarcophage de l'époque carlovingienne, et d'une inscription romaine, qu'on peut attribuer au 1er siècle de l'ère chrétienne.

Séance du 16 juin 1886. — Présidence de M. Bleton. — M. Grillet lit une notice littéraire et historique sur Henri Heine, destinée à servir de préface à la traduction du *Retour*. — M. l'abbé Relave communique une étude critique sur la Brouette de Pascal. — M. Clair Tisseur donne lecture d'une étude historique et étymologique sur les *arpelleurs*, ouvriers qui s'occupaient d'extraire le sable ou la vase des eaux du Rhône et de la Saône. On a souvent confondu à tort, dit l'orateur, l'étymologie de ce mot avec celui d'*orpailleurs* (chercheurs de paillettes d'or). — M. Dissard donne, à ce sujet, quelques explications sur les

Digitized by Google

monnaies extraites de la Saône par les arpalleurs, monnaies qui n'étaient le plus souvent que des pièces de plomb et d'étain. — M. C. Tisseur clot la séance par la communication d'une note scientifique sur la maladie de la vigne, appelée le *Melin*.

Séance du 30 juin 1886. — Présidence de M. Bleton. — Sur la lecture d'un rapport, présenté par M. l'abbé Conil, M. Prosper Donot est nommé membre titulaire de la Société. — Sous ce titre : *Une édition d'Hippocrate, annotée par Rabelais,* M. Vingtrinier lit une étude sur un volume possédé par la bibliothèque de Lyon. — M. le baron Raverat donne lecture d'une étude sur l'étymologie du nom de *Lugdunum,* qui, d'après l'orateur, aurait le sens de *montagne* ou de *ville des marais*.

Séance du 21 juillet 1886. — Présidence de M. Bleton. — Sur la proposition de M. Vingtrinier, mention est faite au procès-verbal de la présence de M. Valentin-Smith, doyen d'âge de la Société. — M. le Président souhaite la bienvenue à M. Prosper Donot, nouveau membre nommé dans la précédente séance. — M. Bleton communique une étude, dans laquelle il résume les diverses opinions émises au sujet de l'origine du nom de *Lugdunum*, et conclut en proposant que la Société littéraire se mette en communication avec les Compagnies savantes des villes qui ont porté aussi, autrefois, le nom de *Lugdunum*, telles que Laon, Leyde, etc., afin de connaître le résultat des recherches faites dans diverses contrées. — M. Beauverie lit un poème évangélique intitulé : *La Tentation*. — M. Grillet communique la traduction en vers du *Retour* d'Henri Heine. — M. Bréghot du Lut continue la lecture du livre de raison de J. Dutillieu. — M. l'abbé Conil communique le récit d'un voyage dans le Val d'Aoste et donne quelques détails archéologiques sur les monuments romains de l'antique cité d'Aoste (*Augusta Prætoria Salassorum*).

Digitized by Google

Chronique d'Octobre 1886

1er Octobre. — Publication du premier numéro des *Annales lyonnaises*, revue bi-mensuelle, artistique et littéraire.

4 Octobre. — M. George (Joseph-Alfred-Edmond), est nommé agent de change près la Bourse de Lyon, en remplacement de M. Babuty, démissionnaire.

6 Octobre. — Mort de M. l'abbé Servant, chevalier de la Légion d'honneur, chanoine honoraire et curé de la paroisse de Saint-Georges de Lyon, à l'âge de 83 ans.

8 Octobre. — Mort de M. Pierre-Paul Bié, chevalier de la Légion d'honneur, président honoraire du Dispensaire général de Lyon, ancien juge au Tribunal de Commerce et ancien maire de Cuire-Caluire et du 6e arrondissement.

10 Octobre. — Election au Conseil général du Rhône, pour le 5e canton de Lyon. M. Terver est élu par 1,670 voix contre M. Poncet, ancien maire du 5e arrondissement, qui n'obtient que 736 voix.

Election au Conseil d'arrondissement pour le 3e canton. M. Boudet est élu par 2,716 voix, sur 13,420 électeurs inscrits.

11 Octobre. — Ouverture, au théâtre des Variétés, du Congrès ouvrier, organisé par la fédération des syndicats lyonnais. Près de 150 Chambres syndicales sont représentées au Congrès.

13 Octobre. — Publication du premier numéro de la *Discussion*, journal hebdomadaire, satirique, littéraire et mondain.

15 Octobre. — Arrivée à Lyon de M. Turquet, secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui visite, pendant deux jours consécutifs, différents établissements, dépendant de

Digitized by Google

son ministère : le musée Guimet, le musée industriel du Palais du Commerce, les écoles de tissage et de dessin de la Croix-Rousse, l'école de la Martinière, etc.

— Clôture du concours de l'Internat des Hospices civils de Lyon Sont nommés : MM. Audry, Tellier, Chabannes, Maucorgé, Chabalier, Rossigneux, Pic, Barbier, Cuilleret, Dolard, Lacroix, Durand et Michon. Le prix de la fondation du docteur Bonnet est décerné à M. Audry à cause de son admission au premier rang.

— Mort, à l'âge de 63 ans, de M. Jacques Letourneur, ancien directeur du Crédit Lyonnais, membre du Conseil presbytéral de l'Église réformée de Lyon. Plus de 2,000 personnes assistent à ses funérailles, qui ont lieu le 17 octobre.

16 Octobre. — Rentrée solennelle de la Cour d'appel et du Tribunal de première instance. M. Roullet, avocat général, prononce le discours d'usage : *Sur les devoirs des Magistrats.*

17 Octobre. — Courses au parc de Bonneterre, organisées par la Société hippique du Rhône.

18 Octobre. — M. Marguerite, directeur des Postes et Télégraphes à Alger, est nommé directeur des Postes et Télégraphes à Lyon.

25 Octobre. — Mort de Mgr Léopold Pagnon, prélat de la maison de Sa Sainteté, premier vicaire général du diocèse de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, à l'âge de 77 ans. Mgr Pagnon était supérieur du petit Séminaire de Montbrison, quand il fut appelé, en 1856, aux fonctions de vicaire général, par le cardinal de Bonald. Ses funérailles ont eu lieu le 28 octobre, à l'église primatiale de Saint-Jean.

30 Octobre. — Publication des noms des lauréats du concours général entre les Facultés de Droit. M. Couturier (Jules-Romain), étudiant de la Faculté de Lyon, obtient le 2e prix. La première mention honorable est accordée à M. Moyne (Victor-Amédée), étudiant de la même Faculté.

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

MICHEL DUMAS

Peintre lyonnais (1812-1885)

Digitized by Google

Digitized by Google

MICHEL DUMAS

Peintre Lyonnais (1812-1885) (*)

V

Depuis longtemps déjà, Dumas nourrissait, caressait la pensée de peindre un *Christ en croix*, sujet difficile, sinon impossible à traiter. Tout modeste qu'il était, il se sentait de taille à mener à bien une tâche aussi ardue. Il aborda l'œuvre avec sa ténacité coutumière, et prépara tout avec la prévoyance et les soins qu'il apportait à chacune de ses entreprises. Après avoir, à force de recherches, rencontré un modèle approprié, il commença courageusement cette grande œuvre et, procédant par gradations, il débuta par une esquisse, poursuivit par un dessin très cherché et enfin passa à une étude d'après nature, étude qui résumait tout, et à laquelle il ne manquait guère que les dimensions.

L'étude entièrement achevée, Dumas pria M. Ingres d'aller la voir. Le maître, toujours bienveillant, vint immédiatement. Après un court examen : « C'est bien, dit-il.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de septembre 1886.

Digitized by Google

Bonne étude, mais c'est un premier échelon. Il faut regarder plus haut, bien haut, et sans perdre de vue votre étude, la diviniser. Ce n'est qu'à ce prix que ce sera un Christ. » Et le quittant, Ingres répétait : « courage ! »

Ce n'était certes pas le courage qui manquait à Dumas! Il se remit au travail, et cette fois sur une grande toile, l'effort fut immense. Il ne s'interrompait que pour aller admirer au Louvre les chefs-d'œuvre des anciens maîtres. C'était sa manière de retremper son énergie.

Dumas, qui n'a jamais brillé par la rapidité de l'exécution, peignit cependant très vite cette belle figure. Il désirait vivement une nouvelle visite du maître. Il vint. Après avoir promené sur la toile ce regard dominateur qui n'appartenait qu'à lui, il poussa une de ces exclamations qui n'étaient aussi qu'à lui seul. Il faut l'avoir vu dans ces moments : il grandissait !... Dumas était inquiet, tremblant. Tout à coup Ingres se retourne, lui dit que son tableau est beau, superbe, et suivant son habitude, quand il ne trouvait pas le mot sur-le-champ, c'est dans le geste, un geste enthousiaste et puissant, qu'il acheva sa pensée en embrassant Dumas et en murmurant le mot « sublime ».

On a dit sans raison qu'Ingres était un païen égaré dans notre siècle. Il comprenait tout admirablement, et particulièrement les grandes œuvres religieuses. Nous en trouverons une autre preuve dans l'enthousiasme où le jeta une certaine *Mater dolorosa*.

Le *Christ* de Dumas fut exposé en 1863, et lui valut la médaille de première classe. Il épuisait ainsi d'un coup le pouvoir du Jury.

C'est bien là, du reste, le chef-d'œuvre de notre ami.

Ce Christ en croix, la tête baissée, se détache sur un fond sombre et calme, le calme de la mort. La figure du

Digitized by Google

Sauveur, en pleine lumière, remplit la toile à elle seule. Il n'y a, en plus, au pied de la croix qu'une pierre, sur laquelle viennent de tomber quelques gouttes de sang, et qui porte la signature. Dans cet excellent ouvrage le peintre s'est sagement abstenu de tout détail plus ou moins pittoresque. Rien ne vient détourner l'attention de la figure aux contours si purs et si grandioses, et où la simplicité est alliée à la haute science. C'est à la fois attrayant et imposant.

Après l'exposition, cette toile, acquise par l'État, fut transportée au palais des Tuileries, où elle resta quelque temps. Plus tard le tableau fut trouvé trop grand pour la place qu'il occupait dans la chapelle, et le Gouvernement le céda à l'église de Saint-Cloud, où il est encore, mais sous un jour très défectueux.

Après nos deux sièges et la paix enfin signée, désireux de connaître le sort de la plus belle œuvre de notre ami, nous nous dirigeâmes vers Saint-Cloud, que l'on nous avait signalé comme l'un des points les plus éprouvés. En arrivant, nous fûmes surpris et effrayé ! L'église, si bien entourée jadis, était complètement isolée, tout avait disparu autour d'elle; la coquette ville de Saint-Cloud n'existait plus. Seule, l'église restait debout au milieu de ruines. Elle surgissait intacte des débris encore fumants. Nous entrâmes, et avec une vive satisfaction, nous revîmes le *Christ* dans sa calme et radieuse beauté. En revenant, nous songions à la bizarrerie du sort. Si le tableau était resté aux Tuileries, il serait anéanti; nous devons son salut à sa relégation, j'allais dire à son oubli, dans une église de campagne.

Au Salon de 1866, parut le *Martyre de saint Denis*, commandé par la préfecture de la Seine, pour l'église de Notre-Dame de Clignancourt. Cette œuvre importante affermit

Digitized by Google

la marche de l'artiste dans la voie où il était entraîné par ses convictions religieuses et la gravité de son talent.

Les peintures sont sur toile maroufflée. Elles comprennent quatre grandes compositions, où les figures sont de grandeur naturelle.

Au milieu, *Glorification de saint Denis*. Le saint, ressuscité avec sa tête, est emporté dans le ciel par les anges. Deux d'entre eux sortent du groupe et portent triomphalement, l'un, la hache du bourreau, l'autre, la palme du martyr. Ce groupe unique est bien composé, bien condensé, et forme une heureuse silhouette. Pourtant, nous goûtons peu la figure de l'ange qui baise la main du saint. L'action nous paraît trop humaine.

A droite, *Martyre de saint Denis*. Le saint est à genoux. Sa tête vénérable annonce une douce résignation ; il attend le coup fatal. Le bourreau qui va le frapper est vigoureusement coloré, et fait contraste avec le saint vieillard, vêtu de laine blanche. Dans le bas de la toile est le trépied renversé sans doute par le saint en refusant de sacrifier aux idoles. Dans le haut, une statue d'empereur romain, nu et les jambes croisées : figure très habilement dessinée.

Plus à droite, *Ensevelissement de saint Denis*. Une pieuse chrétienne tient la tête du martyr, dont on entrevoit le profil sous le linge blanc qui l'enveloppe. Dans la partie inférieure du tableau, des fidèles ensevelissent le saint; ils le font glisser doucement dans la fosse par le haut du corps; les épaules ne se voient presque plus. Par une délicatesse de l'artiste, la vue du col tranché est ainsi épargnée au regard du spectateur. Quelques-uns des assistants ont des vêtements très foncés qui font ressortir la blancheur du cadavre, sans aucune brusquerie cependant.

A gauche, *Apostolat de saint Denis*. Le saint arrive sur un

Digitized by Google

navire, la croix d'une main; de l'autre il montre le ciel à une foule avide de l'entendre. Le saint paraît un peu court, à cause du navire qui cache le bas de son corps. L'enfant qui se campe au beau milieu du tableau est une fort jolie étude. Il en est de même de la jeune femme ravie, — et l'on peut ajouter ravissante, — qui est à droite, admirant le saint, vêtue d'une tunique jaune et d'un petit manteau bleu de ciel, rejeté en arrière. Les proportions de cette figure sont élégantes; la tête, très belle et bien plantée sur les épaules. Le bras nu, beau de forme et de contours, a le cachet de l'artiste.

Ces quatre pages de l'histoire de saint Denis sont éminemment décoratives. L'aspect en est frais, léger et calme. Point de tapage; rien non plus d'escamoté dans ce long travail. Les têtes, les mains, les pieds, tout est étudié, rendu avec une profonde sincérité, un grand savoir et une remarquable sobriété. Rien ne vise à l'effet, et l'effet n'en est que plus grand.

La composition du milieu est certainement la plus belle, la plus expressive et la plus harmonieuse. Il s'en exhale comme un souffle religieux, céleste.

Aussi ne sommes-nous point étonnés de l'admiration manifestée par Mme Oppenheim à leur vue. Ce fait, du reste, a trop heureusement marqué dans la vie de notre ami, pour que nous ne disions pas quelques mots de la façon, extrêmement honorable, dont la commande des peintures de la Trinité est arrivée à Dumas.

Mme Oppenheim, épouse du banquier bien connu, avait rapporté d'Allemagne le souvenir d'une *Pieta*, qu'elle désirait rappeler dans l'église de la Trinité, son église paroissiale. Elle alla trouver dans ce but le directeur des Beaux-Arts, qui était alors Charles Blanc, lui exprima son désir

Digitized by Google

et le pria de lui envoyer l'artiste le plus capable de traiter convenablement le sujet qu'elle avait à cœur de voir reproduire. Charles Blanc lui adressa M. M., qui venait de peindre le plafond de la salle des Empereurs romains, au Louvre.

M. M. se présenta chez Mme Oppenheim, mais celle-ci commençait à peine à lui expliquer sa pensée, la nature et le caractère de l'œuvre qu'elle désirait, que le peintre l'interrompit brusquement, en s'écriant qu'il était inutile d'en dire davantage et qu'il avait parfaitement compris. Mme Oppenheim, un peu choquée, rompit l'entretien en s'excusant d'avoir dérangé l'artiste, et s'adressa à l'architecte de l'église de la Trinité, M. Ballue. Celui-ci répondit qu'il avait son homme, et qu'il s'empresserait de le lui envoyer. Mais Mme Oppenheim, craignant quelque nouveau mécompte, le pria de lui indiquer seulement d'abord quelques travaux de l'artiste, qui pourraient la renseigner. L'architecte répondit que M. B., l'artiste en question, venait précisément de terminer la décoration de la chapelle de la Vierge, qui se trouve au fond de l'église de Clignancourt.

Mme Oppenheim s'empressa de se rendre à Clignancourt, une nouvelle déception l'attendait. Cette décoration ne répondait nullement à la pensée élevée qu'elle avait si religieusement conservée dans son souvenir. Elle se retirait, fort découragée, lorsque, traversant l'église, sa vue tomba sur les grandes peintures de Dumas. Prise d'enthousiasme, elle fut aussitôt à la sacristie demander son nom et son adresse, et le lendemain, Dumas fut prié de venir chez Mme Oppenheim.

Très flatté de la bienveillance qu'on lui témoignait, il ne put cependant cacher sa crainte que sa demande ne fût mal accueillie. Il avait déjà une commande, et l'on n'était

Digitized by Google

pas dans l'usage de commander au même artiste deux ouvrages à la fois. L'objection fut facilement levée. Mme Oppenheim faisait elle-même les frais de cette peinsure, et ce n'était pas au choix de Dumas que le ministère pouvait faire objection.

En effet, huit jours à peine écoulés, la commande arrivait à l'atelier de la rue des Saints-Pères. Cette circonstance de la vie de Dumas nous a remis en mémoire les paroles qui terminaient le beau et touchant discours que M. Aynard, président du Conseil d'administration de l'École des Beaux-Arts, a prononcé sur sa tombe : « Sa grande joie a été sa direction. Nous avions été le chercher, car, dans sa modestie, il ne se serait pas offert. »

Les peintures murales de la Trinité occupent deux parois, et représentent la *Pieta* et la *Vierge consolatrice*. Les figures sont de proportions au-dessus de nature.

La Pieta. — C'est une peinture d'une grande et belle tournure, qui présente un ensemble harmonieux et grave, digne du sujet. La composition, d'un aspect clair et tranquille, est largement et heureusement disposée. Les deux têtes sont fort belles, et peintes avec beaucoup de soin. La Vierge est d'une pâleur et d'une expression navrantes. Le corps de son fils, qui conserve encore toute sa souplesse, est étendu sur ses genoux. Ce corps présente de belles lignes, très habilement suivies, et ménagées avec beaucoup d'art; on reconnaît là l'auteur du *Christ en croix*. De sa main gauche, la Vierge soutient le corps de son fils; de l'autre elle tient, comme machinalement, la couronne d'épines. Le manteau, d'un bleu pâle, donne à la figure quelque chose de limpide, qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans une *Pieta*. La plupart des artistes qui ont traité ce sujet, la fin du grand drame de la rédemption, ont

Digitized by Google

employé des couleurs sombres. Dumas s'est heureusement affranchi de cette convention; et sa couleur, quoique claire, produit d'autant plus d'effet qu'il ne semble pas l'avoir cherché.

Cette peinture non seulement décore parfaitement la muraille sans la trouer, mais elle présente encore réunies l'ampleur et la finesse de l'exécution. Dumas a réussi à rajeunir un sujet si rebattu. Il nous l'a montré sous un aspect nouveau et plus vrai.

Au-dessus de ce groupe unique, on aperçoit un ange qui s'envole en pleurant; et sur un plan assez rapproché, le calvaire avec les trois croix.

La *Vierge consolatrice* fait face à la *Pieta*, placée au-dessus de l'autel. La Vierge, assise sur des nuages, lève les mains vers le ciel, intercédant en faveur des affligés. L'artiste a peint ces affligés accroupis sur le sol et divisés en trois groupes dont chacun présente un caractère différent et un intérêt particulier. C'est d'abord une jeune mère, qui dans un élan de foi, élève son enfant vers la Vierge; puis un jeune guerrier, qui meurt en pressant son drapeau sur sa poitrine; enfin, et plus à gauche, des femmes aux têtes belles et expressives, provoquent l'attention (7). Il nous a semblé que ces trois groupes qui, pris isolément, sont très bien réussis, divisent trop l'intérêt, et par cela même, l'affaiblissent. Leur mérite, ainsi, tourne fatalement au détriment de l'œuvre. Nous savons bien qu'en réunissant deux groupes on aurait perdu les bouts de figure qu'on voit dans l'intervalle, et auxquels l'artiste tenait beaucoup;

(7) Il est aisé de voir, par le drapeau et les costumes, que Dumas a voulu symboliser nos désastres de 1870 et la perte de nos provinces (*Notes de la Rédaction*).

Digitized by Google

mais nous sommes persuadé que le résultat général aurait largement compensé ces petits sacrifices. Peut-être aussi que la Vierge est placée trop haut, et qu'elle est trop effacée... Elle manque par là même de l'importance qui lui était naturellement due.

La *Vierge consolatrice* n'a pas ainsi la précieuse unité de la *Pieta* (8); mais elle a les mêmes qualités de grandeur et de dignité. En un mot, ce sont deux pages superbes, digne d'un artiste parvenu enfin au premier rang.

Quelques-uns de nos peintres, dont la haute compétence est incontestable, tiennent dans la plus haute estime les peintures de la Trinité et croient qu'elles sont, la *Pieta* surtout, le *capo d'opera* de l'artiste. Évidemment ces deux pages sont les plus considérables de l'œuvre de Michel Dumas, mais nous n'en persistons pas moins à considérer le *Christ en croix* comme le véritable chef-d'œuvre de notre ami. L'élévation du style, la distinction qui rayonne, si l'on peut employer l'expression, sur le corps du Sauveur, en font une œuvre complètement hors de pair. Nous avons du reste pour nous, dans cette appréciation, le témoignage d'Ingres.

Depuis l'exposition de ce *Christ*, qui avait si vivement

---

(8) Notre très éminent collaborateur nous permettra-t-il de différer légèrement d'avis avec lui sur ce point ? La *Vierge consolatrice* nous semble homogène, et surtout destinée, par son caractère encore plus historique que religieux, à faire la plus heureuse opposition à la *Pieta* placée au-dessus de l'autel. Le choix des places répond ainsi au caractère particulier de chaque œuvre. L'une représente une scène purement d'ordre divin, l'autre une scène humaine, et ce dernier caractère a permis au peintre, à notre avis, d'être plus personnel dans la *Vierge consolatrice*, quoique, ainsi que le dit M. Bonnassieux, l'exécution de la *Pieta* soit plus parfaitement souple. (*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

impressionné le monde des Arts, Dumas fut constamment porté sur la liste du Jury de peinture à l'École des Beaux-Arts, et sauf le roulement obligatoire, il y fut constamment maintenu. Là, comme ailleurs, il ne se fit que des amis. Il avait l'esprit essentiellement juste, et se tenant soigneusement à l'écart de toutes les coteries d'école, il n'écoutait jamais que sa conscience.

L'Académie des Beaux-Arts lui témoigna en même temps la haute estime en laquelle elle tenait son talent et sa personne : elle le désigna comme juré-adjoint pour le jugement du prix de Rome. Le choix que l'Académie fait chaque année des meilleurs artistes pour l'aider dans cet important jugement est toujours grandement apprécié. On y voit la plus honorable récompense et le plus puissant encouragement qu'un artiste puisse recevoir.

A l'Institut, comme au Conseil supérieur de l'École des Beaux-Arts, lorsque le nom de Dumas fut prononcé pour la première fois, quelques membres demandèrent s'il s'agissait de l'auteur du *Christ*. Sur la réponse affirmative, il fut admis d'acclamation.

Le 14 janvier 1867, Ingres mourait. Hippolyte Flandrin avait succombé trois années auparavant. L'élève chéri avait devancé le maître vénéré. Aussi Ingres disait-il que la mort s'était trompée et avait pris l'un pour l'autre.

Ces deux pertes furent extrêmement sensibles à Dumas, celle d'Ingres, surtout. Il perdait à la fois et les tendresses de la plus chaude amitié, et les excellents conseils qui l'encourageaient et le soutenaient dans tous ses travaux. Il lui semblait qu'il était comme privé de la chaleur et de la lumière. Mais, nous l'avons déjà dit, le travail de l'artiste est un baume pour toutes les blessures. Au besoin il nous sauve de nous-mêmes.

Digitized by Google

La *Tentation*, commandée par l'État, parut au Salon de 1872. Ce fut le dernier tableau de notre ami. Le sujet imposait une opposition franche. Dumas n'eut garde de l'oublier. Autant le Christ est noble et tranquille, autant Lucifer est haletant et anxieux. Le Sauveur, parfaitement drapé et dans une belle attitude, se voit en pleine lumière. Satan, d'un ton bronzé, est encore assombri par ses grandes ailes noires. Même contraste dans le geste. Le Christ, digne et grave, montre le ciel; le Diable est tourmenté dans la pose et dans l'expression. Malgré le bras qui cherche à cacher le visage, on entrevoit un œil infernal et l'on croit entendre des grincements de dents...

Un sceptre et une couronne déposés sur les rochers symbolisent la tentation.

VI

On a dit quelque part qu'il fallait être au-dessus du parfait pour résister à l'amour. Dumas, qui cependant ne prétendait nullement à la perfection, n'a payé qu'un très faible tribut à ce dominateur universel.

Nous lui avons pourtant connu deux passions sérieuses qui ont remué profondément son être, sans néanmoins l'absorber complètement. Toutes deux, hâtons-nous de le dire, sont toujours restées à l'état platonique.

A Rome, Dumas fut appelé à donner des leçons de dessin à la fille du comte de S., comte ruiné, qui venait de passer quelques années en Italie par mesure d'économie. La jeune fille était brune, petite, vive, spirituelle et fort gentille. Nous avons déjà dépeint la personne de Dumas. Une intimité s'établit vite entre le professeur et l'élève, et il est

Digitized by Google

certain que Mlle de S. faisait plus de progrès en amour qu'en dessin. Malheureusement, on ne pouvait songer au mariage, auquel n'aurait certainement pas fait défaut le consentement du père; mais le comte n'avait pas de dot à donner, et Dumas ne possédait rien. Avec si mince bagage, comment s'aventurer dans une vie à deux, à plusieurs, probablement, dans l'avenir? Dumas était trop loyal, trop honnête pour abuser de la confiance de la jeune fille; et d'un autre côté, il était trop amoureux, il trouvait trop de délices dans cette liaison pour la rompre brusquement.

C'était donc bien en pure perte qu'en qualité de confident, nous lui donnions le conseil de résister à cet entraînement, de ne pas gâter sa paisible vie et de ne pas s'exposer à briser une carrière si bien commencée.

Le retour en France du comte et de sa fille mit fin à ce gracieux roman. Les amoureux se quittèrent du moins sans remords sinon sans souffrance.

Mais un second roman attendait Dumas à Paris.

Il avait été chaudement recommandé à M. D., membre de l'Institut. Reçu tout d'abord avec une bienveillance marquée, il devint bientôt l'ami de la maison. Son couvert était toujour mis.

M. et Mme D. avaient une fille, leur unique enfant. Elle était grande, distinguée, et très bonne. Une sympathie réciproque s'établit promptement entre les jeunes gens. Un amour partagé, vu de bon œil par les parents, vint ainsi faire à la fois le charme et le tourment de la vie de notre ami. Hélas! la jeune personne n'avait qu'une faible santé! De là inquiétudes sur inquiétudes, émotions sur émotions. Ces raisons de santé, jointes à des circonstances majeures, indépendantes de toute volonté, firent constamment obstacle à une union dans laquelle notre ami eût

Digitized by Google

certainement trouvé le bonheur. Les années s'écoulèrent ainsi, rapides, lui demeurant toujours l'hôte et l'ami de la maison, le fils qu'on aurait voulu se donner, et qu'on ne put jamais se donner.

VII

Dumas n'avait point eu de peine à se créer les plus agréables et les plus sûres relations. Pour toutes les personnes qui avaient une fois eu l'occasion de recourir à son talent, il devenait un ami. C'est ainsi qu'ayant eu à exécuter à Rome le portrait de la jeune comtesse Élie de Gontaut-Biron, il resta toujours l'ami intime de cette honorable famille. Chaque dimanche il déjeunait à l'hôtel Gontaut. C'était la loi, et il n'eût pas fallu que l'*ami Dumas* tentât de s'y soustraire une seule fois. Tous les mercredis il dînait chez Lavergne et tous les jeudis chez M. Gatteaux. L'amitié comblait ainsi, autant que cela se pouvait, les vides causés par l'absence de famille.

Cette famille, il ne l'avait certes pas oubliée ! Il était loin de rougir de l'humble condition dans lequel il était né, mais il n'affichait non plus aucune vanité en regardant d'où il était parti et où il était arrivé.

Lorsque, plus tard, la démarche de notre ami vieillissant devint plus pénible, lorsque son dos devint un peu courbé, son regard vif et clair, indiquant suffisant que rien n'était diminué dans sa belle intelligence, et son sourire, toujours bienveillant, nous remettaient en mémoire son digne père, que nous avions vu à notre retour de Rome, en 1843. Il travaillait dans sa boutique, au rez-de-chaussée, toujours dans la même rue Écorche-Bœuf. Comme on doit le pen-

Digitized by Google

ser, au seul nom de son fils, il devint tout joyeux. C'était un homme d'assez haute taille, mais déjà voûté, grisonnant fortement, marchant avec beaucoup de peine. Aussi nous disait-il avec ce fin sourire, que nous aimions tant chez Michel, que ses jambes étaient de *grandes paresseuses*. Le père et le fils n'avaient pas de commun que le regard. Ils avaient tous les deux cette bonne humeur, cette affabilité qui doivent provenir d'une belle âme et d'une paix profonde de la conscience.

Pour nous, comme nous l'avons dit, nous avions retrouvé Dumas à Paris lors de son retour de Rome. Nous ne nous étions d'ailleurs jamais perdus de vue. Notre affection réciproque alla toujours grandissant. La mort même n'a pu l'éteindre, et nous avons voulu en porter un dernier témoignage dans cette notice.

VIII

En 1873, Dumas exposait un portrait de femme; en 1876, peu de temps avant son départ pour Lyon, *Notre-Dame des Sept Douleurs*, simple tête de beaucoup d'expression. La dernière fois qu'il a exposé, en 1879, il avait envoyé de Lyon le portrait de Mme L.

Le Gouvernement venait de le nommer professseur de peinture et directeur de l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon, pour une période de six années (9).

---

(9) Le Conseil d'administration de l'Ecole, à la date du 15 juillet 1878, avait pris, sur l'initiative de M. Aynard, son président, une délibération proposant à l'administration municipale la nomination de Dumas à ces deux fonctions. Le ministre confirma ce choix à la date

Digitized by Google

C'était un digne couronnement à une belle carrière. Il était d'ailleurs né professeur. Formé par de grands maîtres, il était maître à son tour. C'était par goût, avec un réel bonheur qu'il allait transmettre à ses élèves les leçons qu'il avait reçues.

Ce n'est pas qu'il fût absolument sans inquiétude. Il n'avait pas d'ambition, et en quittant ses amis il voyait clairement tout ce qu'il allait perdre, sans savoir au juste ce qu'il trouverait en échange. L'amour de l'École fut la raison qui triompha de toutes ses hésitations. Il lui semblait qu'il y avait là pour lui un impérieux devoir à remplir.

Pendant un intérim inévitable, la discipline n'avait pu moins faire que de perdre quelque peu de ses droits. Il s'appliqua à la relever sans violence (10), et il devint promptement aussi aimé que respecté de ses élèves. Grâce au Conseil d'administration il put faire recouvrir les parois des salles d'étude, de photographies, de bas-reliefs, de gravures, qu'il engagea ses élèves à étudier dans les loisirs forcés que leur créait le repos du modèle. Il leur montra le double enseignement à tirer simultanément de la nature vivante et de la nature interprétée. Il dirigea son enseignement dans la voie des études sérieuses où il s'était élevé si haut. Il devait à l'École de lui avoir fourni, au début de sa carrière, des principes excellents. Il lui rendait avec usure

---

du 26 du même mois. Avant la délibération du Conseil, M. Aynard avait pris soin de visiter les peintures de Dumas à l'église de la Trinité. Leur valeur supérieure le détermina, et il pensa qu'on ne pouvait remettre l'École en de plus dignes mains.

(10) Il fut puissamment secondé dans cette tâche par la nomination d'un censeur en remplacement du classique « surveillant », jadis chargé de la police de l'École.

Digitized by Google

ce qu'il en avait reçu. Son plus grand plaisir était d'ailleurs de se consacrer à sa chère École.

Le Tribunal de commerce s'était adressé à Dumas pour former une galerie des portraits de ses divers présidents. Il peignit d'après nature ceux qui étaient encore vivants, et ceux qui n'existaient plus, d'après d'anciennes peintures ou des dessins. De M. Dolbeau il ne restait ni dessin ni peinture, Dumas dut le peindre d'après les seules indications orales de ceux qui l'avaient connu. Il réussit cependant à faire une image telle que le modèle fut immédiatement reconnu par les personnes qui avaient vécu dans son intimité (11).

Dumas avait été aussi chargé, par la municipalité de Lyon, des deux portraits d'Henri IV et de Louis XIII, qu'on destinait aux deux salles qui portent les mêmes noms, à l'Hôtel de Ville, mais les évènements politiques ne permirent pas de donner suite à cette commande.

IX

La carrière artistique de notre ami était terminée; celle du professeur se trouvait bien avancée. Il pouvait cepen-

(11) Cette suite de portraits fut commencée, croyons-nous, plusieurs années avant la nomination de Dumas à la direction de l'École. Nous n'hésitons pas à considérer ces portraits comme de premier ordre. Voyez, par exemple, ceux de MM. Empaire et Lyonnet, dans lesquels la ressemblance le dispute au magistral de l'exécution. Après avoir vu ces portraits, nous osons dire qu'avec Dumas s'est éteint le dernier peintre qui sût « exécuter » absolument un morceau, à la façon des maîtres, tel qu'on apprenait à le faire à l'École d'Ingres. (*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

dant rendre encore bien des services et surtout compléter ceux qu'il avait déjà rendus, grâce à son dévouement et à ses sages et tendres conseils. Cette école était devenue part intégrale de son existence. En 1884, il avait été nommé de nouveau pour une période de six années.

Nous avions le plaisir de nous serrer la main à Lyon, chaque année, au moment des vacances, et nous nous délections à évoquer les vieux souvenirs de notre jeunesse, à refaire pas à pas, délicieusement, quelquefois douloureusement, le chemin que, depuis plus de quarante ans, nous avions parcouru presque toujours ensemble. A chaque étape nous saluions le jalon dont nous avions marqué notre passage. Quel bonheur, lorsque, à cette heure tardive, en regardant derrière soi, on ne découvre rien qui ait pu blesser la conscience ni laisser de remords! Nous pouvons rendre hautement cette justice à Dumas qu'il avait pleinement mérité ce bonheur. N'avait-il pas, toujours et partout, cheminé droit dans le bon chemin, sans défaillir jamais?

Enfin les récompenses arrivaient, bien méritées, tardives, mais pouvait-il en être autrement? Notre ami, dans son extrême modestie, n'avait jamais rien demandé. Il est nommé d'abord membre correspondant de l'Institut, puis bientôt, sur la demande du Conseil d'administration de l'École, officier d'Académie et chevalier de la Légion d'honneur. Il reçoit le brevet de chevalier de l'ordre royal d'Isabelle la catholique. Nous avons vu qu'il avait déjà reçu à Rome, des mains du Pape, la croix de saint Silvestre.

Ces distinctions honorifiques, qui lui arrivaient spontanément de toutes parts, étaient le suprême hommage rendu à son talent et à sa haute valeur intellectuelle et morale.

C'est au sein de cette sympathie unanime et respectueuse

Digitized by Google

que la mort est venue le surprendre, le 27 juin 1885, après cinq ou six jours seulement de maladie, et l'enlever à ses chers élèves et à ses nombreux amis (12). Il avait soixante-treize ans exactement, étant mort dans le même mois qu'il était né.

X

On a dit et on a répété à maintes reprises que notre ami n'était pas coloriste. C'est là une assertion sur laquelle il est bon de s'expliquer et de s'entendre. Non certainement, Dumas n'était pas coloriste au sens d'une peinture chatoyante et tapageuse, mais selon nous il avait toujours la couleur la mieux appropriée au sujet qu'il traitait, et il est évident que ces sujets auraient moins de valeur et de convenance s'ils étaient peints avec une coloration plus vive. Les peintures de notre ami sont en général claires et fort agréables à la vue et très sagement décoratives. Que veut-on demander de plus?

D'autre part Dumas dessinait incontestablement beaucoup mieux que la plupart des coloristes les plus en renom. Or le dessin passe avant tout.—N'est-il pas « la probité de l'art » ? — Le dessin, à lui seul, peut constituer une œuvre artistique; il peut toujours être gravé, tandis que le coloris n'est saisissable ni pour le graveur ni même pour le photographe. Il plaît comme un rayon de soleil, mais comme lui il n'a pas de suite. Lorsqu'un peintre a dans sa main une qualité maîtresse dont il sait tirer habilement parti, peut-

(12) Ayant fait appel, pour cette notice, à ces mêmes amis, il n'est que juste de les remercier ici des renseignements que quelques-uns nous ont fournis, et de la bonne volonté de tous.

Digitized by Google

on raisonnablement lui en demander davantage? Il suffit au dessinateur, pour être parfait, de ne pas être *anti-harmoniste*. C'était le cas pour Dumas.

Pour résumer la carrière de Dumas, nous dirons que, s'il n'a laissé qu'un petit nombre d'ouvrages, ces ouvrages groupés en faisceau, forment le total d'un grand talent. Quelques-unes de ces toiles, le *Christ*, la *Pieta*, *saint Denis montant au ciel*, sont des œuvres absolument à part et de premier choix.

Enfin ses tableaux les moins heureux présentent encore le rare mérite d'être sérieusement composés et supérieurement dessinés. Ils sont, en plus, empreints d'honnêteté, de dignité, et n'offrent jamais rien de négligé ni rien de trivial.

Il faut également mettre dans la balance ses nombreux portraits, qui tous possèdent les qualités du maître, et dont quelques-uns doivent prendre rang parmi les mieux réussis et les plus beaux.

XI

Dumas a pris part à vingt Salons. Voici la liste des ouvrages et des années où ils furent exposés :

1838. — *Agar renvoyée par Abraham.*
1841. — *Jacob.* — *l'Ange en deuil.* — *Portrait d'homme.*
1843. — *Souvenir de Rome.*
1845. — *Fra Angelico.* — *Portrait de la comtesse de G.*
1852. — *Portrait du général Cabrera.* — *Tête de Christ.*
1853. — *Les Apôtres Pierre et Paul allant au supplice.*
1857. — *Dévouement de l'abbé Bouloy.* — *Mater purissima.* — *Mater dolorosa.* — *Les Saintes Femmes au tombeau.* — *Portrait de Balleydier* (médaille de 3e classe).

Digitized by Google

1859. — *Les Disciples d'Emmaüs. — Portrait d'homme.*
1861. — *Trois portraits*, entre autres celui de Mlle E. d'A.
1863. — *Le Christ en croix. — Tête de domino* (médaille de 1re classe.)
1864. — *Portrait de M. E. D.*
1865. — *Portrait de l'auteur de cette notice.*
1866. — *Martyre de saint Denis. — Portrait de feu Mme la comtesse A. de G.-B.*
1867. — *Le Christ en croix* reparaît à l'Exposition universelle.
1868. — *Portrait de Mme ***.*
1869. — *Portrait de M. L. M.*
1872. — *Tentation du Christ.*
1873. — *Portrait de Mme R. M.*
1878. — *Notre-Dame des Sept Douleurs.*
1879. — *Portrait de Mme L.* (13).

BONNASSIEUX,
De l'Institut.

---

(13) Dans son travail si complet, M. Bonnassieux n'a pu cependant énumérer minutieusement l'œuvre de Dumas, et a dû négliger les morceaux trop secondaires. C'est ainsi que vers 1860, il parut à l'exposition de la Société des Amis des Arts une petite étude de femme, coiffée de feuillage. Sera-t-il, à son propos, permis de rappeler une petite aventure personnelle à celui qui écrit ces lignes. Il fut tellement épris de la beauté de cette tête et de son admirable exécution, qu'il se résolut à en tenter l'acquisition. Après avoir pesé sa bourse dans tous les sens, il reconnut qu'en faisant une grosse folie, il pouvait aller jusqu'à 300 fr. Ayant demandé le prix au Secrétariat, il lui fut répondu 500 fr. Ne pensant pas que les arts se pussent marchander comme un porc à la foire, il se retira chagrin. Peu de jours après parut la pancarte : « Acquis par la Société. » Il sut que la toile avait été payée 300 fr. O désespoir !

Digitized by Google

FOUILLES

DANS LA

VALLÉE DU FORMANS

EN 1862

II

RÉSULTAT DES FOUILLES (*)

Les recherches avaient, comme il a été dit, porté sur trois points : le plateau de Saint-Barnard, la vallée du Formans et le hameau de Cormoz.

Je ne m'occuperai pas des secondes : le catalogue complet et détaillé qu'en a donné M. Gautherot ne laisse rien à dire sur ce sujet et je ne pourrais qu'en donner une reproduction inutile et fastidieuse. J'y joins des notes et des figures fort intéressantes (P. J., n° 34 bis), que je dois, pour la plupart, à une gracieuse communication de M. Guigue. Je me bornerai donc aux deux autres fouilles.

Les tumuli qui firent l'objet des premières et plus longues recherches, formaient un groupe considérable occupant sur le plateau de Saint-Barnard et ses pentes une superficie de

(*) Voyez la *Revue du Lyonnais* d'octobre 1886.

Digitized by Google

plus de 3,200 mètres carrés, sans compter quelques groupes isolés à 258, 400, 700 et même 1,300 mètres de distance de la masse principale. Une douzaine seulement de ces sépultures étaient encore apparentes entièrement, la plupart ayant été nivelées depuis l'époque (1813) où ces terrains, anciens communaux, avaient été livrés à la culture. Celles qui étaient encore visibles se présentaient sous l'aspect de mamelons circulaires de dimension et de hauteur à peine sensibles; seul le tumulus de Riottiers formait un massif conique d'environ 3 mètres de hauteur et 100 mètres de superficie (P. J., n° 24). Ces dimensions qui le distinguaient des *tola* du plateau, lui avait valu le titre de poype, terme employé dans notre région pour désigner des éminences comme on en trouve fréquemment dans le département, et qui sont soit de vastes tumuli, soit des buttes ayant été autrefois fortifiées.

Les quarante et un tumuli qui ont donné des résultats ont mis au jour des sépultures de deux genres différents : les unes les plus nombreuses, 37, par incinération, les autres, 4, par inhumation; une, enfin, indiquait l'emploi des deux modes.

Cette dernière, d'un caractère tout à fait distinct des autres et située presque à l'extrémité du groupe principal (n° 29 du plan), se composait d'une fosse creusée à 2 mètres 75 au-dessous du sol; elle était longue de 6 mètres, large de 3 mètres 40, et se trouvait divisée en deux compartiments distincts et inégaux, séparés par de longues, larges et minces pierres brutes dites de molasse, posées sur champ; des pierres semblables et posées de même garnissaient les parois intérieures, de manière à former une sorte de caisse s'élevant jusqu'à 0,35 c. au-dessous du sol. Dans le plus petit des compartiments, tourné du côté du sud-est et

Digitized by Google

n'ayant que 2 mètres 80 de large, on ne trouva que des cendres dont le volume fut évalué à 1 mètre cube. A trois des angles on reconnut les traces de trois piquets carbonisés qui parurent avoir servi à soutenir le bûcher. L'autre compartiment, plus grand, était rempli d'une masse d'ossements humains, parmi lesquels quelques-uns de femmes et d'enfants, enterrés à 1 mètre 75 du sol; ils avaient été recouverts par une couche de pierres de molasse et de gros cailloux que l'on retrouva mêlés avec eux. Calculé d'après l'espace que devait occuper chaque corps, le nombre des squelettes fut estimé avoir été de 150 à 200 (1). Au reste, cette fosse commune ne fournit ni poterie, ni aucun objet de métal ou de silex (P. J., nos 34, 35, etc.).

Les autres sépultures étaient ordinairement formées d'une aire en terre battue ou d'un pavé en cailloux (les dix premières qui furent fouillées étaient de ce genre) (P. J., n° 24), sur lesquels les corps ou les cendres avaient été déposées (P. J., n° 31). On a même rencontré en trois endroits (tumuli n° 4, 12 et 13), des cailloux disposés régulièrement et d'une manière intentionnelle (P. J., n° 34).

Dans presque toutes les tombelles à incinération, recon-

(1) Comme tout ce que produisirent les fouilles était déposé chez moi, on y apporta deux brouettées des ossements du tumulus n° 29. Ce n'était que des fragments. Il n'y avait pas un seul crâne entier, ce que j'aurais surtout désiré obtenir. J'ai conservé dans une vitrine de mon musée quelques-uns de ces fragments. Jugeant inutile de faire reporter le surplus au lieu d'où il avait été extrait, j'ai fait faire une fosse dans mon jardin de Trévoux, au fond de l'allée à gauche, dans laquelle j'ai placé les ossements provenant des fouilles, avec une grande quantité de tessons de poteries et quelques fragments de marbre de même origine, le tout recouvert d'une grande dalle de pierre taillée.

Digitized by Google

naissables à la présence de cendres, de charbons et de faibles restes d'ossements humains à demi calcinés (2), on a constaté l'existence de vases ayant servi à contenir les cendres. Neuf de ces sépultures, sans compter la fosse commune n° 29, n'ont pas montré traces de poteries, ce sont les nos 6, 10, 15, 17, 25, 26, 31, 36 et 41. Les 28 autres ont fourni 23 vases dans dix-sept sépultures (nos 2, 3, 7, 11, 12, 13, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 33, 37 et 38). Les tumuli 3 et 38 en renfermaient deux, le n° 19 trois, et les nos 12 et 37 deux placés l'un dans l'autre; mais ceux du n° 12 ont pu seuls être retirés entiers; tous les autres ont été brisés. Quant aux autres sépultures (nos 1, 5, 8, 9, 14, 28, 32, 34, 35, 39 et 40), on n'a trouvé que des débris de poterie.

Ces vases ne renfermaient pas toujours les cendres, mais les recouvraient parfois comme au n° 3, où ils affectaient, du reste, la forme aplatie de véritables couvercles (P. J., n° 24), et abritaient non seulement les cendres, mais, l'un le plus grand un collier, l'autre une pendeloque de bronze. Quelquefois aussi (n° 12), les couvercles étaient remplacés par des pierres plates (P. J., n° 31); en cette circonstance, il y avait surabondance de cendres qui étaient, comme aussi au n° 20, rassemblées auprès du vase, ou à une certaine distance et couvraient même un espace considérable comme dans le tumulus n° 1 où elles occupaient 45 mètres carrés sur une épaisseur moyenne de 7 centimètres (P. J., n° 34).

Les mêmes sépultures par incinération ont presque toutes également produit des éclats de silex, treize particulière-

(2) Treize tumuli ont donné des débris d'ossements humains; ce sont les nos 2, 3, 7, 8, 9, 10, 12, 19, 20, 21, 22, 23 et 37.

Digitized by Google

ment (nos 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 19, 30, 32, 33 et 40) (P. J., n° 31), parmi lesquels des pièces entières (nos 14, 40) et deux objets, une scie (n° 19) et un poignard (n° 32) du plus haut intérêt. On rencontra aussi un caillou grossièrement taillé comme une sorte de hache incomplètement ébauchée (n° 26).

Les autres objets découverts étaient de métal. Le bronze dominait (nos 3, 12, 15, 25, 28 et 30) sous la forme de bracelets, de colliers, de pendeloques, de petites perles, etc. on ne rencontra du fer que dans trois sépultures (nos 1, 15 et 25). C'était de longues tiges, des sortes de clous ou de dards. Au surplus, aucune arme nettement caractérisée n'a été tirée des fouilles du plateau de Saint-Barnard et de Riottiers, ni de la vallée du Formans (3).

Les quatre tumuli à inhumation (nos 4, 27, 30, 36), non compris la fosse n° 29, ne renfermaient aucun vase, et deux d'entre eux (nos 27 et 36) n'ont même produit aucun objet.

Il ne parut pas que l'on eût suivi un système spécial pour l'orientation des corps, des deux squelettes dont on a pu constater la direction ; l'un (n° 4) avait la tête dirigée au nord-ouest, l'autre (n° 27) au sud.

Ce n'est que dans les tumuli nos 4 et 30 que l'on a trouvé des ornements de bronze ; dans le premier, un fragment de collier formé d'anneaux et la moitié d'un bracelet ; dans le second, cinq bracelets disposés d'une façon singulière, formant une sorte de croix dont l'un occupait le sommet, l'autre le centre, le troisième les pieds et les deux derniers les bras (P. J., n° 34).

---

(3) Cependant, j'ai possédé une épée fort curieuse décrite plus loin et provenant du plateau de Saint-Barnard, mais elle avait été découverte à une autre époque.

Digitized by Google

Cette analyse sommaire peut être facilement complétée par l'examen du plan. Grâce à une disposition ingénieuse et nouvelle de figures et de couleurs, le dessinateur en a fait comme une sorte de tableau synthétique où l'on reconnaît, d'un seul coup d'œil, le mode de sépulture, la nature des objets et la matière dont ils étaient formés. Nous pouvons donc, sans nous attarder davantage à l'examen de ces généralités, aborder l'examen détaillé des objets classés méthodiquement par catégorie. J'ai cru devoir y joindre, à titre de complément, quelques pièces trouvées sur le même sol, mais à d'autres époques. Depuis de longues années que ce terrain a été livré à la culture (P. J., n° 24), il a été si profondément remué, qu'il restait de ses richesses archéologiques des débris bien minimes lors des fouilles de 1862. Il est donc à propos d'y rattacher tout ce que j'ai pu recueillir des objets mis au jour en d'autres temps par le soc ou la pioche du cultivateur.

Mais avant de procéder à cet examen détaillé, je dois exposer le tableau d'ensemble des objets trouvés à Cormoz. Comme à Saint-Barnard, les sépultures par incinération dominaient : sur 17 tumuli ayant donné des résultats (on en a fouillé 18) un seul corps avait été inhumé (n° 5). La plupart du temps, les corps avaient été consumés soit par le feu soit par le temps ; huit tombes seulement (n°s 1, 2, 4, 8, 9, 10, 11 et 14) avaient gardé des débris d'ossements ; les cendres se trouvaient partout et souvent très abondantes, par exemple, dans le tumulus n° 1, où elles formaient une couche de 70 centimètres d'épaisseur, répandues sur une circonférence de 32 mètres carrés (P. J., n° 34). L'usage des vases cinéraires était néanmoins aussi répandu qu'à Saint-Barnard. Sauf dans quatre sépultures (n°s 4, 9, 10 et 11) on en a constaté l'existence, soit en les reconnaissant

Digitized by Google

quoique brisés (nos 2, 3, 6, 7, 8, 17), soit par la présence de fragments de poteries (nos 1, 12, 13, 15 et 18).

Ces tumuli présentaient, d'ailleurs, certaines particularités. Ainsi, le corps non incinéré reposait sur une couche de 50 centimètres d'épaisseur, de gros cailloux et de pierres provenant de l'Albarine et avait été recouvert d'une autre couche semblable. D'autre part, le tumulus n° 1 était intérieurement délimité par une enceinte de 59 mètres 69 de circonférence, formée de pierres tirées de l'Albarine (P. J., n° 34).

La seconde particularité consistait dans la découverte, outre des bracelets et ornements de bronze (nos 4, 5, 6, 8), d'une épée de bronze dans son fourreau (n° 1) et d'armes de fer : une épée (n° 3) et un fer de lance (n° 3). Les fouilles de Cormoz ont ainsi comblé une lacune regrettable de celles de Saint-Barnard et fournissent dès lors un ensemble complet.

Abordons maintenant la description détaillée des objets les plus remarquables.

Poteries. — Elles étaient de deux sortes, les unes noires, fines et travaillées au tour; les autres jaunâtres, mal pétries, mal cuites et mêlées de fragments siliceux. Parmi les poteries noires, M. Guigue a signalé 17 vases qui mesurent de 20 à 30 centimètres de diamètre sur une hauteur moyenne de 40 et dont la forme, dit-il, rappelait celle des vases trouvés dans les tombes celtiques de l'Alsace. M. Arcelin, de son côté, s'est attaché à l'examen de ces poteries dans les intéressantes lettres qu'il m'adressa plus tard et que je reproduis intégralement dans l'Appendice (nos 9 et 11) à la suite des Pièces justificatives. Il a recueilli à la poype de Riottiers des débris de poteries grises à bandelettes qu'il

Digitized by Google

attribue à l'âge du fer (App. n° 13); il a, d'autre part, jugé que les poteries de Saint-Barnard offraient les caractères de l'âge du bronze, qu'il reconnaît à la couleur brune, rougeâtre ou noire (cette dernière couleur était celle de nos poteries) à l'emploi du polissoir destiné à effacer la trace des mains, le tour étant inconnu à cette époque; enfin, à la décoration qui se compose d'impressions grossières faites avec les doigts ou au moyen d'instruments, taillée en rond, en pointe ou en triangle. A la même époque appartiennent les pâtes jaunes, épaisses et grossières mêlées de grains de quartz dont j'ai parlé plus haut.

Les deux vases conservés intacts (tum. n° 12) seraient aussi de l'époque du bronze et M. Arcelin signale leur analogie de forme avec ceux que M. Desor a reproduits dans ses Palafittes du lac de Neufchâtel (Paris, 1865, in-8, p. 33 et 34). Ils sont d'une terre sans vernis, noire et fine, travaillés au tour. La panse en forme de cône tronqué renversé, surmonté d'une calotte hémisphérique, supportant un col de 8 centimètres de haut sur 18 de large à rebords plats. Trois cannelures très adoucies ornent la face supérieure de la panse (Pl. I, fig. 1). Le plus petit n'a que les deux cinquièmes de la hauteur du grand, il présente la même décoration et la même forme, sauf que la base repose sur un pied qui rappelle les *torches* (4) des palafittes et que le col est d'une proportion relativement plus forte, égalant presque la hauteur du grand (Pl. I, fig. 2). Ces deux pièces intéressantes sont aujourd'hui

(4) On a donné le nom de *torches* à des anneaux de terre cuite qui servaient de supports aux vases à bases coniques, découverts dans les palafittes (V. Desor, p. 34).

Digitized by Google

conservées au Musée de Saint-Germain-en-Laye sous le n° 1441.

Les poteries formant couvercle de la tombe n° 3, ne sont parvenues qu'en débris; on a pu reconstituer, à l'aide de sept morceaux, un quart seulement de la circonférence de l'un d'eux, qui devait mesurer 44 centimètres de diamètre, d'une terre rougeâtre et mal cuite (Pl. I, fig. 4). Le second n'avait guère plus de 14 centimètres de diamètre; il a pu être mesuré exactement, les débris recueillis ayant permis de le rétablir sur deux points opposés. Il offrait des traces visibles du polissoir. Sa forme ne manquait pas d'élégance et sa décoration, composée d'un bouton sphérique central d'où partait une bande ornée d'un zigzag et aboutissant au bord, était d'une originalité toute particulière (Pl. II, fig. 1). Le profil reproduit dans la planche me dispense d'une description compliquée et toujours obscure, indiquant la forme des rebords; il la montre très exactement (Pl. II, fig. 2). On peut juger aussi par les figures, que ces deux objets témoignent d'un goût pur et élevé chez nos ancêtres de ces époques reculées.

Silex. — Trois pièces en silex ont été retirées presque entières de nos fouilles. L'une provenant du tumulus n° 14, mesurait 83 millimètres; la nervure médiane était interrompue par un méplat qui allait en s'élargissant jusqu'à la base. Si l'on admet que l'autre extrémité se terminait en pointe comme la direction des lignes latérales l'indique, on aurait ici une pointe de lance et le méplat aurait eu pour objet de faciliter l'emmanchement de cette arme (Pl. III, fig. 3). Elle a été lithographiée dans les *Etudes paléoethnologiques* de M. Chantre (Paris et Lyon, 1867, in-4, pl. III), par suite d'une erreur d'indication, sous le n° 4 au lieu

Digitized by Google

de 3, énoncé dans le texte. Le savant auteur lui donne le nom de grattoir, mais, si l'on considère que la pièce est brisée vers la pointe, la restitution proposée par notre dessinateur ne manque pas de vraisemblance. Il est bon d'ajouter que M. Chantre a parlé d'après un dessin. La planche reproduit aussi deux silex (fig. 3 et 4) de provenances diverses et qui ont beaucoup d'analogie avec le nôtre. L'un appartient à la riche collection de M. Lacroix, de Mâcon, qui me permit de le faire dessiner par M. Cadot, ainsi que plusieurs autres pièces de son musée ; l'autre provient de la Grotte des Fées du Sail-sous-Cousan (Loire), décrite par M. Eleuthère Brassart (5) dans les *Mémoires de la Diana* (1881, t. VII, p. 207 et suiv. et tirage à part).

Le second silex paraît intact et complet. Il provient du tumulus n° 19. C'est une véritable lame avec le dos plat et allant en s'élargissant jusqu'au tranchant; mais celui-ci par une disposition toute particulière se creuse dans sa partie moyenne qui est habilement et intentionnellement taillée en dentelures (Pl. III, fig. 2). Aussi cette pièce a-t-elle été classée sous le titre de *scie* dans le musée Saint-Germain, où elle porte le n° 1407. M. de Mortillet en a, dans son *Musée préhistorique* (Paris, 1881, in-4) reproduit la figure (Pl. XXXV, n° 272) et donné la description que voici :

« Scie à manche, plaquette de silex. Saint-Barnard (Ain). Fouilles Valentin-Smith. Les retouches qui forment la dentelure de la scie existent des deux côtés de la plaque, dont le bout de droite a été laissé plus allongé pour servir de manche ou poignée. »

---

(5) Notre dessin est copié d'après la belle héliogragravure exécutée sur les photographies de l'auteur.

Digitized by Google

A considérer les différents spécimens figurés dans la planche de ce bel ouvrage, la scie de Saint-Barnard est certainement le plus parfait de tous (6).

La troisième pièce découverte dans nos fouilles est aussi de premier ordre. C'est un poignard long de 185 millimètres. Plat d'un côté, en dos d'âne de l'autre, il se compose de deux parties distinctes; le manche plus large, le dos d'âne en méplat, la lame étroite et s'amincissant graduellement, le dos d'âne triangulaire (Pl. III, fig. 1 et 1 *bis*). Une arme absolument semblable, mais incomplète d'un quart environ, avait été découverte par M. Desor. N'ayant rien rencontré d'analogue, il y vit une pointe de lance et prit la lame pour une scie (*Les Palafittes*, p. 16, fig. 3 et p. 17).

Notre poignard, qui est d'une perfection exceptionnelle, est conservé au Musée Saint-Germain sous le n° 1417; il a été reproduit pour la première fois en 1867 par M. Chantre (*Op. cit.*, pl. XIII, fig. 1), avec la scie et le grattoir (7), en second lieu, par M. de Mortillet (*Musée préhistorique*,

---

(6) Quatorze ans avant M. de Mortillet, M. Chantre en avait donné la figure lithographiée de la grandeur originale (*op. cit.*, pl. XIII, 2), mais c'est par erreur que le texte lui attribue 12 centimètres de long, elle n'en a que 11.

(7) Outre ces trois pièces capitales produites par les fouilles de 1862, M. Chantre a reproduit sur la même planche et par le crayon habile de M. Falsan, trois autres objets recueillis par M. Guigue. Un couteau trouvé aux Bruyères de Saint-Barnard en 1865 (n° 4) et deux grattoirs (n°s 5 et 6), trouvés l'un dans les berges, l'autre dans les graviers de la Saône. La pl. IV, fig. 1 et 2, reproduit le couteau et l'un des grattoirs. Outre cela, le savant archéologue a consacré à nos fouilles une page de son Introduction (p. 50, 51). Son livre étant rare et précieux, j'ai cru devoir reproduire ces lignes intéressantes dans l'Appendice (n° 17).

Digitized by Google

pl. XLI, fig. 344), qui l'a accompagné de la note suivante (8) :

« Poignard à poignée plus large que la lame, en silex du Grand-Pressigny (9) un peu transparent. Saint-Barnard (Ain). Récoltes Valentin-Smith, a été cassé en deux. »

Au sujet de la cassure et de la découverte, il faut consulter le Catalogue de M. Gautherot (P. J., n° 34).

Bronze. — C'est le bronze qui s'est trouvé le plus abondant à Saint-Barnard et à Cormoz. Les seules fouilles de 1862 ont donné : une épée, une cuillère, deux épingles, deux pendeloques, trois colliers, neuf bracelets, sans compter de nombreux fragments. Des autres découvertes, je puis citer un bracelet, deux poignards, deux épées, deux fibules, deux haches et une faucille.

Il ne m'est resté ni dessin ni photographie de la cuillère.

Des deux épingles, l'une, celle de Cormoz, était la plus longue et se terminait par une boule surmontée d'un petit disque (Pl. VII, fig. 5); l'autre (tumulus n° 3), était ornée d'une tête cylindrique composée d'anneaux juxtaposés (Pl. VII, fig. 6); elle a beaucoup d'analogie avec celle qui a été découverte dans le tumulus de la Combe-Bernard, à Magny-Lambert (Côte-d'Or), et que l'on croit avoir été la

(8) M. de Mortillet comme M. Chantre classe nos silex dans l'époque Robenhausienne, période néolithique ou de la pierre polie, dernière de l'âge de la pierre.

(9) Le silex n'existe pas dans la Dombes ; il est plus vraisemblable de croire que ceux-ci provenaient du Mont-d'Or lyonnais en face de Neuville-sur-Saône et de Trévoux.

Digitized by Google

sépulture d'une femme. (Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 278 (10).

Les pendeloques étaient formées l'une d'un anneau (Saint-Barnard, n° 3) (Pl. V, fig. 1), l'autre de deux (Cormoz, n° 4) concentriques entourés d'autres anneaux plus petits rayonnant autour de la circonférence (Pl. V, fig. 2). Des débris d'anneaux indiquaient l'existence d'une seconde pendeloque qui avait été brisée (*Ibid.*, fig. 4). Ce genre d'ornements paraît avoir été spécial à notre région, car M. de Mortillet en reproduit un troisième (*Musée préhistorique*, pl. LXXXVI, n° 990) qui provient de la collection de Mme Febvre, de Mâcon, et se trouve actuellement au Musée Saint-Germain, n° 17722. Je l'ai fait reproduire ici (Pl. V, fig. 3).

On ne découvrit aucun *torques* ou anneau de cou, mais de nombreux colliers qui devaient être formés de perles de métal, retrouvées éparses, les cordons qui les maintenaient ayant été détruits. M. Cadot a essayé la restitution de celui du tumulus n° 3, la planche ci-jointe (V. fig. 5) donne le *fac-simile* de son dessin. A Cormoz, dans le tumulus n° 4, se trouvaient les restes d'un « collier formé de plaques de bronze très minces et très bombées de manière à imiter des perles... quelques-unes étaient percées d'un trou rond (Pl. V, fig. 6). Des plaques très minces de bronze, informes, dont la destination n'a pu être déterminée, se sont rencontrées avec ces perles. Sur deux d'entre elles on voit des cercles concentriques (Pl. V, fig. 7) produits par le repoussé ou l'estampage (Notes communiquées par M. Guigue; P. J., n° 34, 34 *bis* et Appendice, n° 11).

---

(10) La planche VIII de cet ouvrage donne la figure de cette épingle qui, longue de 40 centimètres, était beaucoup plus grande que la nôtre.

Digitized by Google

Les bracelets de bronze se sont trouvés en grand nombre dans les tombelles de Saint-Barnard (nos 3, 4, 5, 25 et 30) et de Cormoz (nos 4 et 8) (11). A eux seuls les tumuli nos 8 et 30 en contenaient l'un 4, l'autre 5 disposés en derniers trois n'étaient que de simples fils de métal, et croix. Ceux-ci n'avaient pour décoration que de petits traits circulaires. Les deux autres, formés d'une lame de bronze légèrement creusée dans son épaisseur, sont ornés de compartiments gravés en losange et remplis de stries parallèles ou contrariées (Pl. VI, fig. 1). La Bruyère-Saint-Barnard a donné, à une autre époque, un bracelet massif plano-convexe et orné sur les deux tiers de sa surface extérieure d'une série de moulures transversales et arrondies. (Pl. VI, fig. 2). Un autre était composé d'une lame repoussée se terminant en deux petites volutes et décoré d'une façon très originale, de triples stries transversales reliées par des lignes obliques, disposées alternativement en sens contraire, de manière à figurer des triangles. Deux petits cercles remplaçaient en deux endroits les stries transversales et avec l'ouverture divisaient la circonférence en trois parties égales (Pl. VI, fig. 3).

A Cormoz, des quatre bracelets du n° 8, le premier était ovale, formé d'une tige cylindrique assez épaisse, gravée extérieurement; les bouts terminés en aplatissements à crètes évasées, « véritable forme de l'âge de bronze », dit le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (Appendice, n° 18). Les deux autres étaient en tout semblables, sauf que la tige était un peu aplatie intérieurement. J'ai fait reproduire l'un

(11) Pour le nombre des bracelets du tumulus n° 8, il y a contradiction entre le Catalogue Gautherot et les notes de M. Guigue, celui-ci en indique un de moins (P. J., n° 34 et 34 *bis*).

Digitized by Google

de ces deux derniers qui fait partie de ma collection (Pl. VI, fig. 4). On remarquera sa décoration aussi simple qu'élégante formée de zigzags et de stries transversales symétriquement disposés. Quant au quatrième, on s'en fera une idée en se figurant un cercle replié en double, de manière à ne former qu'un demi cercle formant à une de ses extrémités une boucle et à l'autre un crochet (12). »

En dehors des fouilles de 1862, je mentionnerai encore deux fibules trouvées également à Saint-Barnard. La première, de bronze, est semblable à celle du lac de Neufchâtel, qui figure sous le n° 84 dans l'ouvrage de Desor (p. 94). C'est absolument le modèle imité de nos jours et que l'industrie moderne a remis en usage sous le nom d'épingles anglaises (Pl. VII, fig. 1).

La seconde, avec un ressort à boudin, du même genre que la précédente, en diffère complètement sous le rapport artistique. Au lieu de la simple tige recourbée en trois replis, s'étalant en une feuille mince, creusée pour recevoir et maintenir fixe la pointe, et assujettie à son extrémité par un simple manchon de métal, on a une agrafe composée de deux pièces distinctes : l'aiguille et la plaque décorative derrière laquelle est soudé le crochet, mutilé dans la pièce originale. Les dessins de la planche (fig. 2, 3 et 4), qui reproduisent ce curieux objet sous ses principaux aspects, remplacent avantageusement une description qui ne serait jamais bien claire.

---

(12) *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, Paris, Imprimerie nationale, 1875, in-4, t. Ier, p. 272, article *Château-Gaillard*. Voir aussi *Appendice*, n° 18. Le *Dictionnaire* a fait erreur dans le classement de ces bracelets, après avoir décrit les trois premiers, il place le quatrième dans un autre tumulus avec les pendeloques.

Digitized by Google

Les fibules de cette forme ne sont pas communes. M. Sirand en avait cependant recueilli quelques-unes du même style, découvertes en 1840 à Montmerle, dans un cimetière gallo-romain (*Courses archéologiques dans le département de l'Ain*, Bourg, 1848, in-8, p. 184, pl. IV, fig. 16, 17 et 18).

Je possède aussi, dans ma collection, deux haches de bronze trouvées à Saint-Barnard vers 1850; l'une (Pl. VIII, fig. 1) du genre de celles que l'on désignait sous le nom de *Celt* ressemble beaucoup de forme et de proportions à l'une des *haches à ailerons* du Musée de Saint-Germain (n° 8104), que M. de Mortillet a publié dans son *Musée préhistorique* (pl. LXXIV, n° 765). La seconde (Pl. VIII, fig. 2), de la classe des *haches à bords droits* comme on les a dénommées, parce qu'elles n'ont pas comme les haches à talons un arrêt transversal ou une cavité destinée à asseoir le manche, se rapproche assez des types figurés dans le même ouvrage de M. de Mortillet, pl. LXVI, n°s 664, 673.

Saint-Barnard n'a pas fourni une seule arme de bronze. Cormoz, au contraire, en a donné une riche récolte.

Le tumulus n° 1 renfermait une grande épée de bronze à lame renflée, longue de 60 centimètres, 48 pour la lame et 12 pour la poignée (13).

Celle-ci plate, ovoïde, terminée par un disque, avait été recouverte de deux plaques de bois, fixées par douze rivets et arrêtées tout autour par de légers rebords qui contournent la poignée (Pl. IX, fig. 1). Cette pièce est incomplète de la pointe. Une autre épée (Pl. IX, fig. 2) de même forme, dont la pointe extrême et la poignée sont brisées, a été trouvée au même lieu de Cormoz dans un autre tumulus et

(13) Il restait des fragments de son fourreau qui était de bois (*Catalogue Gautherot*, P. J., n° 34).

Digitized by Google

en d'autres circonstances; sa longueur totale est de 56 centimètres. Elle fait partie de ma collection (P. J., n° 34; App., n° 18. Je l'ai acquise en 1855. Le Musée de Lyon possède une troisième épée de même provenance, de forme différente, trouvée avec son fourreau (Pl. IX, fig. 3 et 4).

Fer. — Ce métal ne s'est montré à Saint-Barnard et à Cormoz que dans 5 tumuli. Cormoz a fourni (tum. n° 10) un fer de lance (Pl. IX, fig. 3). Le tumulus n° 3 contenait une grande épée de fer et un collier de même métal (P. J., n° 34; App., n° 18) composé de disques très minces et très petits (Pl. IX, fig. 4). L'épée (Pl. X, fig. 1), à laquelle il manque la pointe et la majeure partie de la poignée, mesure encore 53 centimètres, ce qui annonce des dimensions plus grandes que celles des deux autres, et en effet, elle est, en outre, plus large que les deux précédentes. La poignée est plate comme dans celles-ci, mais la lame, au lieu d'être légèrement bombée, était munie d'une nervure médiane. Cette arme, de même que l'épée du tumulus n° 1, est conservée dans le Musée de Saint-Germain, salle Gauloise.

M. Bertrand a consacré plusieurs lignes de son *Archéologie celtique et gauloise* (p. 291), à cette épée, à laquelle il attribue un sérieux intérêt et qu'il cite comme étant le onzième exemplaire de la grande épée de fer gauloise. « L'arme, dit-il, est trop altérée pour que l'on puisse affirmer ce qui paraît cependant probable, que les nervures particulières à ce type s'y retrouvent, mais la scie plate et à rivets (de fer) est très reconnaissable. »

A Saint-Barnard, trois tiges aiguës à l'une de leurs extrémités et qualifiées pointes de flèches (14) dans le Catalogue

(14) L'une, celle du tumulus n° 1, est reproduite (Pl. X, fig. 1) d'après un dessin de M. Cadot.

Digitized by Google

des fouilles, sont les seuls objets de fer que nous ayons rencontrés. Ils se trouvaient dans les tumuli n°s 1, 15, 25 et (P. J.,n°s 34, 35). Mais plus tard, en 1864, un paysan trouva aux Bruyères un glaive de fer (Pl. X, fig. 2) long de 61 centimètres, dont 13 pour la scie et 48 pour la lame. Celle-ci, longue et large de 33 millimètres, se termine par une forte pointe. Devenu acquéreur de cette pièce, j'en fis don à l'Empereur qui la remit au Musée de Saint-Germain. Elle fut classée (15) comme étant un exemple de l'épée ibérique, arme des soldats romains, décrite par Polybe (VI, 23) et par Tite-Live (XXII, 46).

Email et verroteries. — A ces objets de métal il faut ajouter la mention d'une « petite pierre cristallisée, » comme s'exprime M. Gautherot (P. J., n° 34), trouvée dans le tumulus n° 30, et des « perles en pâte de verre » rencontrées à Cormoz, avec l'épée et le collier de fer, dans la tombelle n° 3 et dont l'une (Pl. IV, fig. 11), « très bien conservée, est à fond vert, ornée au pourtour de ronds avec points au milieu d'émail jaune » (P. J., n° 34 *bis*); *Dict. archéol. de la Gaule*; App., n° 18). M. l'abbé Béroud a trouvé dans le cimetière gallo-romain de Toussieux (commune de Reyrieux), une perle du même genre beaucoup plus grosse, de verre noir à incrustations d'émail blanc cerclées de jaune. Je conserve, en outre, dans mes collections, deux petits morceaux de cristal de roche trouvés, en 1850, dans un tumulus à Cormoz.

L'examen de ces tombes et des objets qu'elles contenaient

(15) *Promenades au Musée de Saint-Germain-en-Laye*, par M. Gab. de Mortillet. Paris, 1869, in-8, p. 47.

Digitized by Google

n'a pas inspiré aux archéologues un jugement unanime ; il provoqua, au contraire, entre eux, des divergences absolues d'opinion et des systèmes tout à fait opposés.

MM. Cadot et Guigue qui avaient suivi les fouilles jour par jour et avaient assisté à toutes les découvertes, se trouvèrent d'accord pour décider que ces tombes étaient un témoignage d'une grande bataille et attestaient que là César avait défait les Tigurins.

Dans son rapport du 25 avril, quand l'ordre de suspendre les fouilles venait d'arriver, M. Cadot, après avoir énuméré les conditions topographiques du plateau de Saint-Barnard, qu'il jugeait favorable à l'opinion qui plaçait la bataille en ce lieu, poursuivait en disant : « Mais il y a plus, ce plateau est couvert de *tumuli*..., ces tumuli présentent, d'ailleurs, les mêmes caractères d'une construction rapide... Il a pu même être constaté que tous les ossements mis à nu par la culture et le minage du sol appartenaient à des hommes jeunes et de grande taille. En résumé, il paraît démontré que le plateau de Riottiers et des Bruyères de Saint-Barnard a été, à l'époque gauloise, le théâtre d'une lutte à la suite de laquelle une grande quantité de Celtes ont été inhumés ou incinérés à la hâte. Rapproché des considérations développées plus haut, ce fait établit nettement, selon nous, que c'est sur le plateau de Riottiers que César surprit et anéantit les Tigurins. » (P. J., n° 24).

Quand il écrivait ces lignes, M. Cadot n'avait fouillé que onze tombelles. Six mois plus tard, après que trente et un autres tumuli eurent apporté de nouveaux éléments, il y trouvait la confirmation de ses précédentes conclusions et jugeait que les preuves à l'appui de son opinion étaient « aussi complètes que celles sur lesquelles reposent les

Digitized by Google

opinions les moins contestées de la vie de César. » (P. J., n° 30).

M. Guigue, dont l'ingénieur ordinaire de la Saône invoquait d'ailleurs l'opinion, avait émis des appréciations semblables. Il faisait remarquer (P. J., n° 31) que les cadavres de la fosse commune « avaient été entassés pêle-mêle, qu'ils appartenaient, pour la plupart, à des hommes de haute stature et qu'aucun de ces hommes n'avaient dépassé l'âge de cinquante ans. » A son avis « les résultats produits par les fouilles faites sur les plateaux de la Bruyère de Saint-Barnard... établissent de la manière la plus positive l'existence sur ce point de nombreuses sépultures, les unes gallo-romaines, les autres celtiques... Le caractère si tranché des objets celtiques et romains retrouvés dans les mêmes lieux (la vallée du Formans) et en quelque sorte dans les mêmes sépultures. Le nombre considérable de ces tombelles disséminées sur une surface d'environ 6 kilomètres carrés; la hâte avec laquelle toutes paraissent avoir été simultanément pratiquées, exclut toute idée d'un cimetière ordinaire et implique conséquemment celle d'une lutte entre les soldats Celtes et Gallo-Romains, qui auraient été inhumés ou incinérés à la place même où ils étaient tombés. »

Comme nouvelle preuve, M. Guigue citait « les fours de campagne qui jalonnent, en quelque sorte, la route suivie par les troupes celtiques » et dont il avait constaté les traces depuis la sortie du défilé de Saint-Rambert jusqu'aux pieds des coteaux de Trévoux, de Saint-Didier, etc. S'exprimant d'une façon plus explicite dans une note complémentaire (P. J., n° 32), il ajoutait : « Nous pensons que toutes les inhumations du plateau de la Bruyère indiquent les tombes des vaincus, et que les incinérations, à part celles où les

Digitized by Google

armes en silex ont été recueillies, indiquent les tombes des vainqueurs. »

La décision formulée par MM. Cadot et Guigue parut concluante à l'Empereur. Des conclusions si nettement et unanimement exprimées par deux hommes éclairés et instruits qui avaient *de visu* pu juger des choses; ces conclusions, si conformes, d'ailleurs, à l'opinion qu'il s'était formée *à priori*, lui semblèrent hors de doute et il les adopta dans son livre, de même qu'il accepta, pour la marche des Helvètes, le tracé que j'avais indiqué (16), comme on peut le voir sur la carte n° 3 de son ouvrage. A l'égard du lieu de la bataille, il fit même valoir expressément les arguments allégués par MM. Cadot et Guigue. Au livre III, chapitre III, de la *Vie de César*, il écrivait ainsi, en copiant des phrases textuelles du rapport de M. Guigue : « Nulle part (dans ces sépultures) la crémation n'a été complète, ce qui prouve qu'elles ont été faites à la hâte et exclut toute idée d'un cimetière ordinaire. » Et plus loin : « De nombreux fours de campagne jalonnent en quelque sorte la route suivie par les Helvètes. Ces fours, très communs au pied des coteaux abrupts de Trévoux, Saint-Didier, Frans, Jassans et Mizérieux, se retrouvent sur la rive gauche de l'Ain et jusques dans le voisinage d'Ambronay. » (*Histoire de la Vie de César*, 1866, t. II, p. 54, note 1 de l'édition in-folio; *App.*, n° 1, P. J., n° 31).

Ce résultat était assurément des plus flatteurs spécialement pour M. Guigue, dont la prose, contresignée par Napoléon III, avait été insérée dans un ouvrage d'un

(16) Procès-verbal de la séance du 13 décembre 1861, dressé par le Comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Lyon. — *Mémoires de l'Académie de Lyon*, in-8°, Lyon, 1862, p. 218.

Digitized by Google

retentissement universel non seulement à cause du rang de son auteur, mais aussi parce qu'il était considéré comme l'expression du dernier mot de la science sur cet important sujet.

Le succès obtenu était complet et le jugement sur la question des Helvètes allait être admis par le monde érudit de tous les pays; l'Allemagne savante l'adoptait, et avec ce zèle de vulgarisation qui la caractérise, le répandait dans le public lettré et dans l'armée. Le célèbre écrivain militaire, Wilhem Rüstow, popularisait les idées émises par l'Empereur ,dans un petit Atlas (17) contenant une carte reproduisant exactement notre tracé de la marche des Helvètes, l'emplacement de la bataille au même lieu, le nom du Formans très bien indiqué quoique le ruisseau fut réduit à 4 millimètres, le nom de Trévoux et celui de Dombes.

Cependant le problème ne me semblait pas aussi complètement résolu; la solution ne me paraissait pas aussi claire, aussi certaine qu'on se plaisait à le croire. Je cherchais à m'entourer de lumières; j'écrivis pour recueillir des avis autorisés et pour obtenir des échantillons d'objets analogues à ceux que nous avions découverts (18). Peu après, en 1867, M. Arcelin, ancien élève de l'Ecole des Chartes, jeune archéologue de beaucoup de savoir, qui terminait un travail sur les antiquités préhistoriques des bords

---

(17) *Atlas der Cœsar's Gallischen Krieg in 15 karten und Plœnen für studierende und militœrs*, von Wilhem Rüstow. — *Atlas de la guerre des Gaules de César en 15 cartes et plans pour les étudiants et les militaires*, par Guillaume Rüstow. Stuttgart, in-8. — C'est à M. A. Steyert que je dois la connaissance de cette publication.

(18) Voir ma correspondance avec MM. Fazy, Halley, Thomann, Bulliot, Quiquerez (P. J., nos 2 à 8).

Digitized by Google

de la Saône, s'adressa à moi pour se renseigner (App., n° 9). Je l'engageai à venir étudier ma collection, ce qu'il accepta.

Je ne puis dire avec quel plaisir je reçus ce charmant jeune homme d'une grande érudition et plein d'une noble ardeur pour le travail. Il passa quelques jours chez moi où il prit force notes.

Le dernier jour de février 1868, il m'adressa un travail d'un très grand intérêt dans lequel il combat l'opinion de MM. Cadot et Guigue, et de Napoléon III (App., n° 10), en ce qu'ils attribuent à l'époque de César les tombelles de nos plateaux et où il émet cette conclusion que « les fouilles de Saint-Barnard ont mis au jour des sépultures pouvant se rapporter à l'âge de la pierre polie, à l'âge de bronze, au premier âge du fer, appartenant par conséquent aux temps celtiques bien antérieurs à la conquête. »

La théorie de M. Arcelin était basée sur le caractère des poteries classées d'après une échelle qu'il avait créée au moyen d'une méthode dont il était l'auteur. Elle résultait de l'étude des alluvions successives de la Saône et des poteries que chacune d'elles contient. Il avait ainsi trouvé que l'âge de bronze apparaissait à 1 mètre 50 de profondeur; l'âge de la pierre polie à 2 mètres, et l'âge du renne à 4 mètres cinquante. Le sol romain se trouvant à 1 mètre au-dessous du sol actuel, lui donnait une unité chronologique de 1800 ans. Partant de là, il retrouvait que nos tumuli remontaient les uns à l'âge du bronze, les autres à celui de la pierre, soit à 700 et 1800 ans environ avant Jésus-Christ. Les Tigurins n'étaient pas prêts de venir se faire battre par César.

Je répondis, le 3 mars, à M. Arcelin pour lui exprimer combien j'appréciais son travail par lequel il élucidait par-

Digitized by Google

faitement plusieurs points archéologiques obscurs, en déterminant à quel âge géologique appartenaient plusieurs objets recueillis dans les fouilles de 1862. Mais, en même temps, je lui témoignai mes regrets de ce qu'il se fût borné, pour déduire les conclusions qu'il avait tirées, à porter exclusivement son attention sur ces fouilles qu'il n'avait, d'ailleurs, pu juger que par ma collection très insuffisante, laquelle ne comprend que quelques doubles. Je lui faisais observer que certains objets, quoique en petit nombre, il est vrai, dataient certainement de l'époque de César, et qu'ils devaient se lier à d'autres de la même date, recueillis aux mêmes lieux dans des fouilles postérieures en 1863, 1864 et 1865, tels que, entre autres, le glaive de fer trouvé en 1864 et considéré comme romain par les hommes compétents.

Une seconde lettre de M. Arcelin, en date du 6 mars (App., n° 12), admettait quelques réserves à ses premières conclusions tout en les maintenant néanmoins dans leur ensemble.

M. Guigue, à qui j'avais communiqué le travail de M. Arcelin, y répondit de son côté (App., n°s 13 et 13 *bis*) en abordant de front les doctrines sur lesquelles il s'était appuyé. Il opposait à la théorie déduite de l'étude des berges de la Saône, des arguments positifs ; il soutenait que les poteries noires ou grisâtres, classées aux âges du bronze ou du fer, avaient persisté pendant plusieurs siècles après ; ce qu'il prouvait, en attestant qu'une monnaie gauloise en caractères grecs, des médailles consulaires et jusqu'à un moyen bronze de Domitien avaient été recueillis avec ces poteries que M. Arcelin plaçait à des époques si reculées.

Dans une nouvelle communication de M. Arcelin, du 5 avril (App., n° 14), il persistait dans ses premières opinions, en s'autorisant d'observations qu'il venait de faire

Digitized by Google

dans les berges de la Saône près de Trévoux et d'Anse et aussi en invoquant le jugement de M. Desor, lequel lui affirmait que nos sépultures de Saint-Barnard appartiennent, les unes à l'âge de bronze et peut-être de la pierre polie, les autres au premier âge du fer.

En présence d'une autorité si imposante, je n'osais pas répliquer moi-même; je soumis le débat à M. Castan, bibliothécaire de la ville de Besançon. Le savant archéologue, tout en applaudissant à l'idée d'explorer les couches d'alluvion des berges de la Saône, formulait des réserves expresses aux conclusions trop hâtives qui en avaient été tirées. Se retranchant derrière le doute scientifique qui est la condition la plus essentielle d'une saine critique, il signalait la méfiance que l'on devait avoir à l'égard de cette méthode, sujette à égarer l'observateur. Il formulait même une critique sévère contre les classifications du Musée de Saint-Germain et la doctrine qui en était l'expression, doctrine dont M. Arcelin lui paraissait être l'adepte trop convaincu et trop docile (App., n° 15).

Le 28 juillet, je recevais de M. Arcelin (App., n° 16) l'annonce d'envoi de différents échantillons préhistoriques et d'un travail fort intéressant sur les fouilles de Saint-Barnard. Epris seulement de la vérité historique, il m'invitait à lui communiquer mes observations et à soumettre à M. Guigue son travail, qu'il désirait soumettre ensuite à M. de Mortillet. Il s'excusait avec trop de modestie de revenir sur cette question et disait que « les gisements de Saint-Barnard sont si importants pour l'archéologie des bords de la Saône, qu'on ne saurait les étudier de trop près ni trop longtemps. »

Pour moi, j'ai jugé cette observation si vraie et les communications de M. Arcelin si intéressantes, que je les ai

Digitized by Google

toutes insérées intégralement dans l'Appendice avec les figures dont il avait accompagné son travail.

Il y a bientôt vingt-cinq ans que les fouilles de la vallée du Formans ont été opérées; les révéler aujourd'hui dans tous leurs détails ne peut être chose inutile; elles constituent un document des plus précieux pour l'examen de l'épisode de César et des Helvètes, premier acte du drame émouvant de la conquête de notre pays par les Romains. Depuis un quart de siècle la science a fait des progrès et, en mettant aujourd'hui sous les yeux des hommes compétents des éléments importants de ce problème, je ne crois pas, je le répète, faire une œuvre sans utilité pour la connaissance de notre histoire nationale.

J.-E. VALENTIN-SMITH.

Digitized by Google

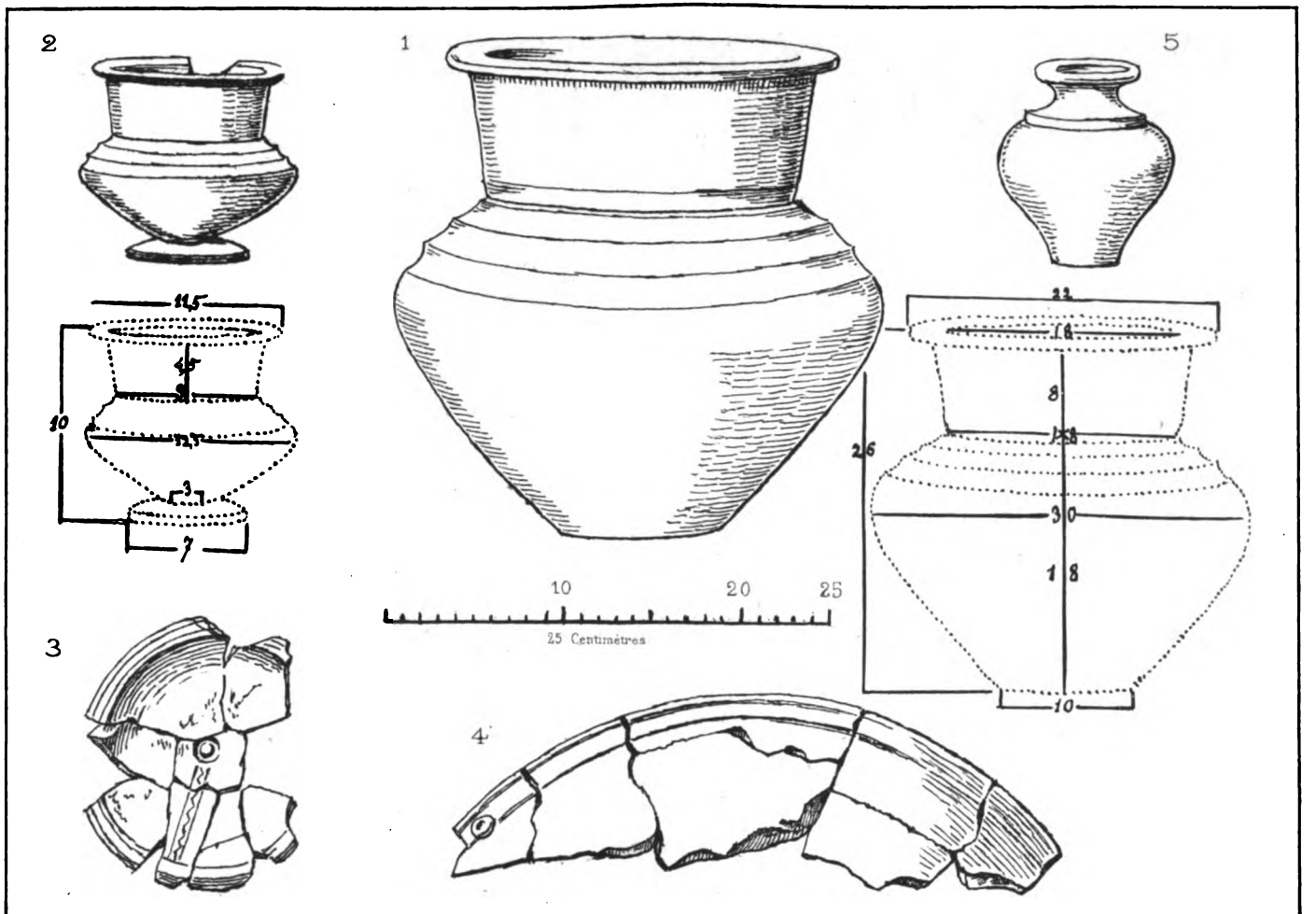

A Steyert d'après M M. Cuigue et Cadot

Réduction au quart

Digitized by Google

Digitized by Google

VASE PLAT

Planche II

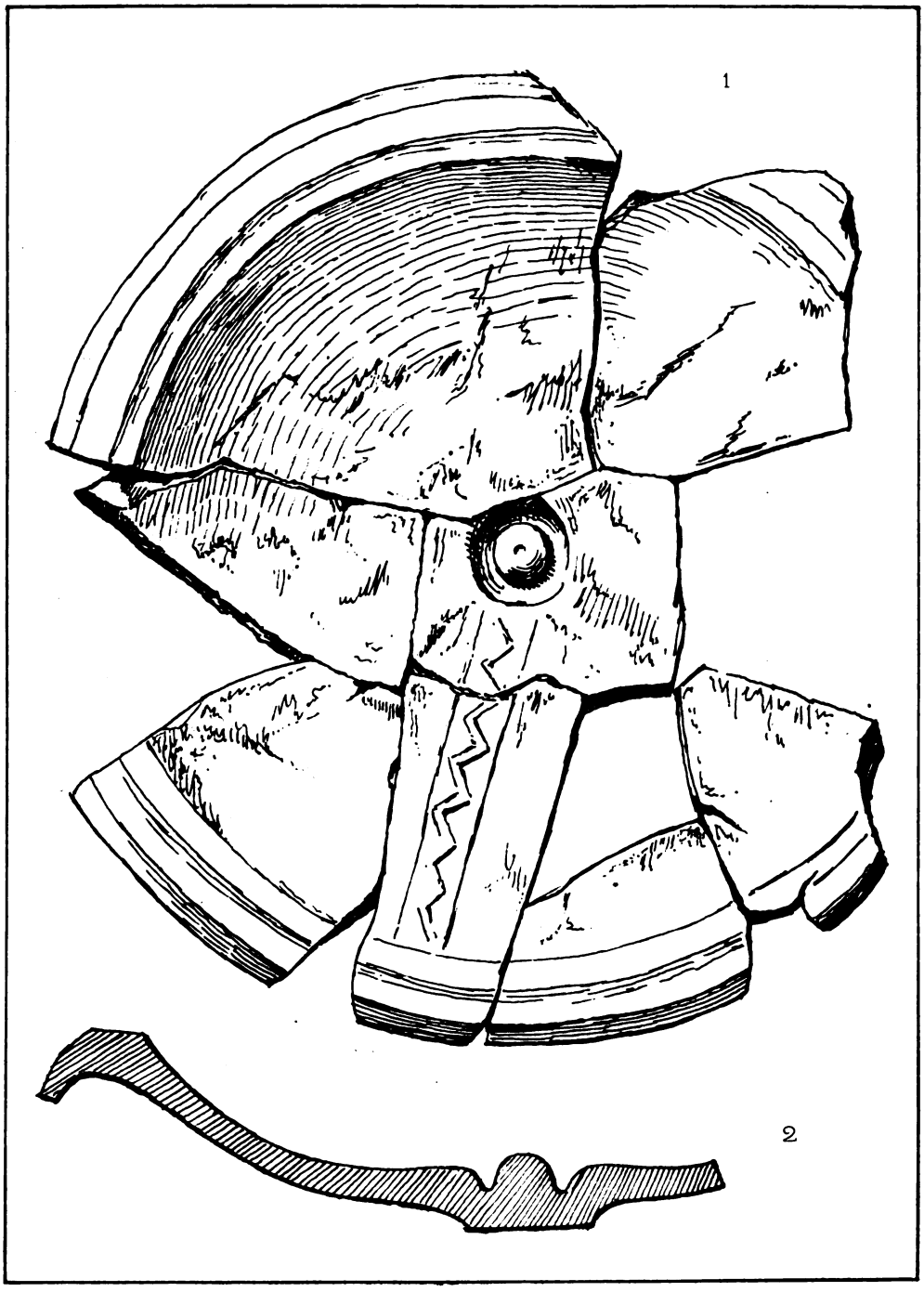

A. Steyert d'après une photographie et Mr Cadot

grandeur réelle

Digitized by Google

Digitized by Google

SILEX Planche III

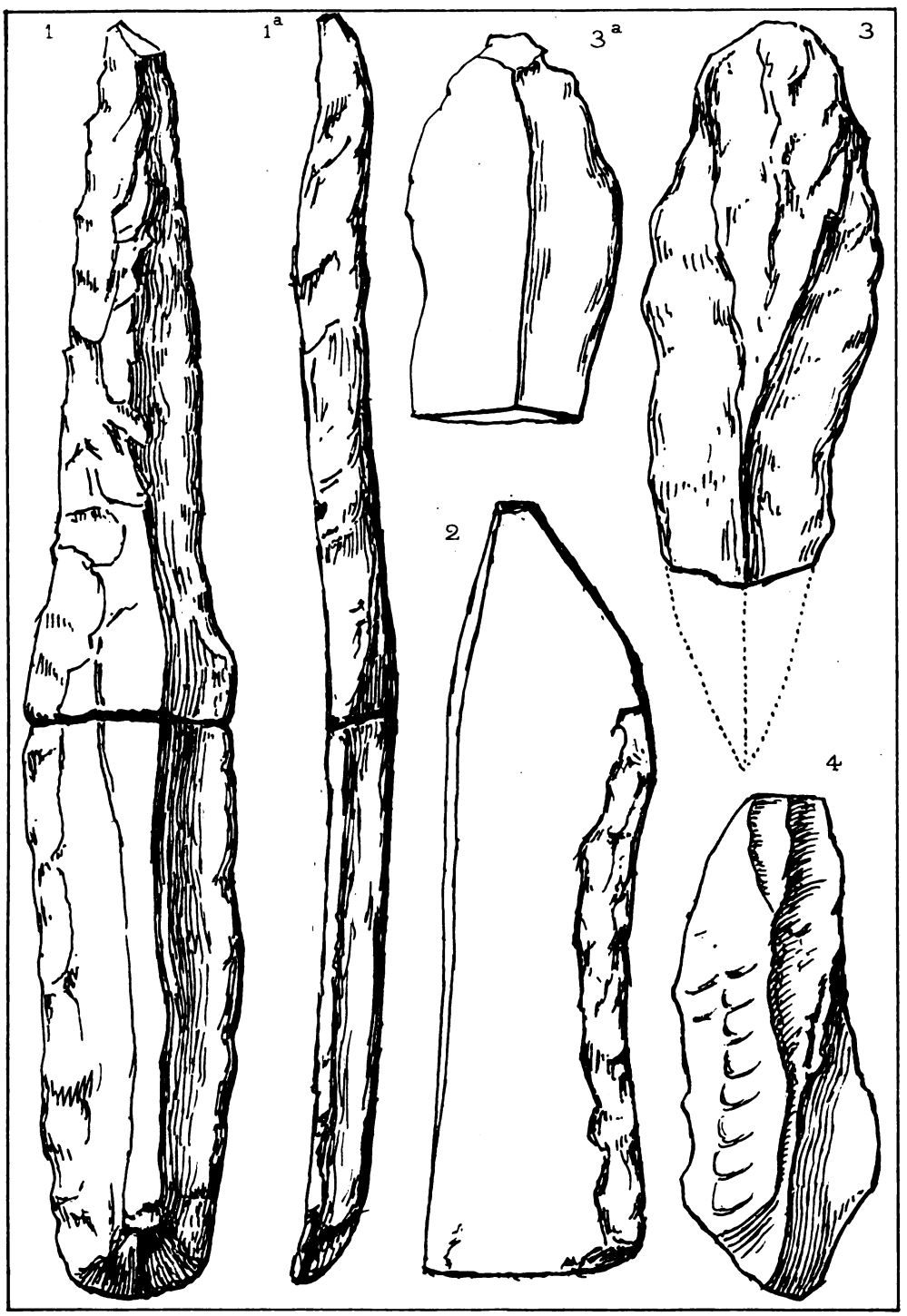

A Steyert d'après M.M. Cadot et Eleuthère Brassart

grandeur réelle

Digitized by Google

Digitized by Google

SILEX ET OBJETS DIVERS

Planche IV

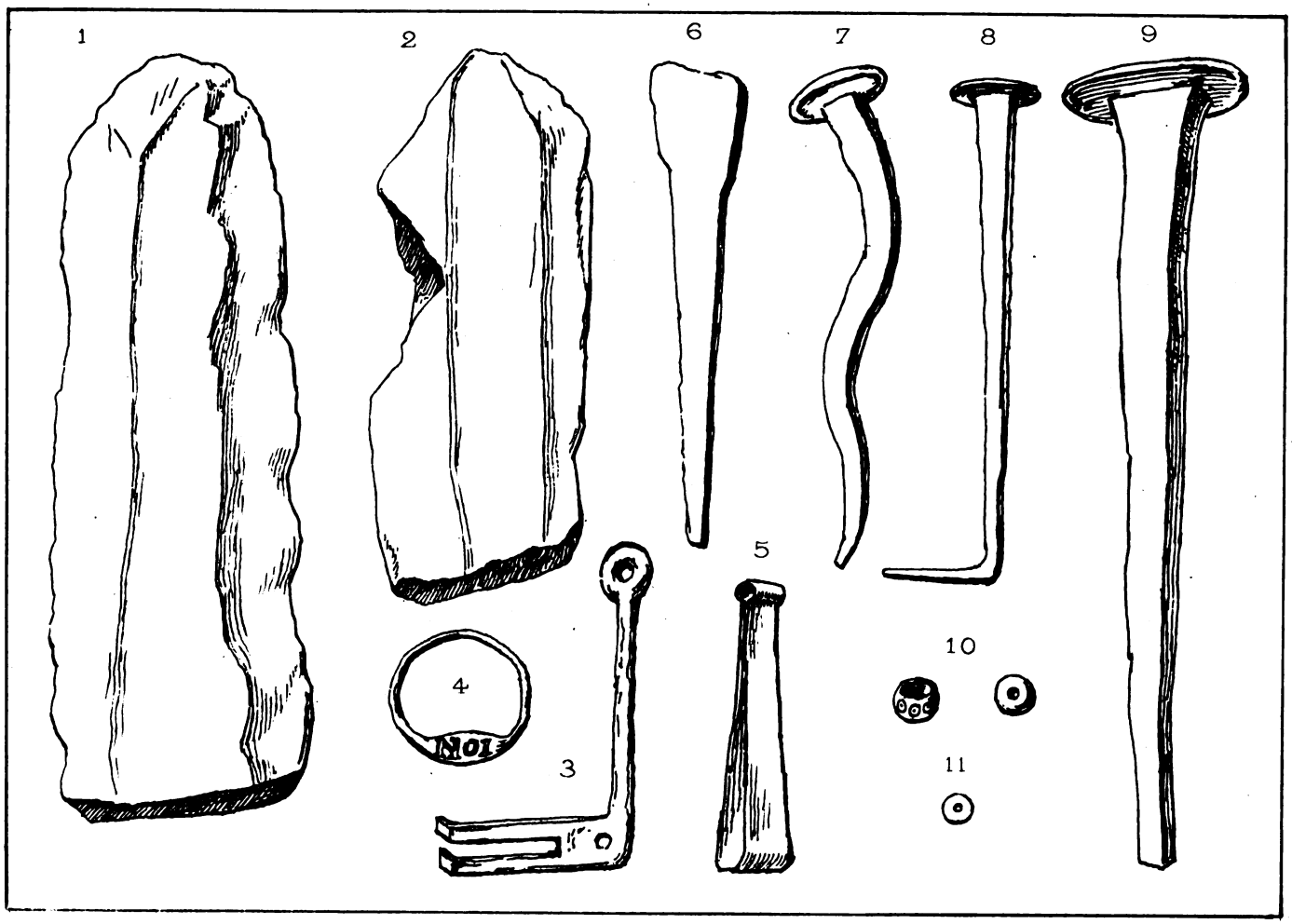

A Steyert d'après Mr Guigue.

Grandeur réelle

Digitized by Google

Digitized by Google

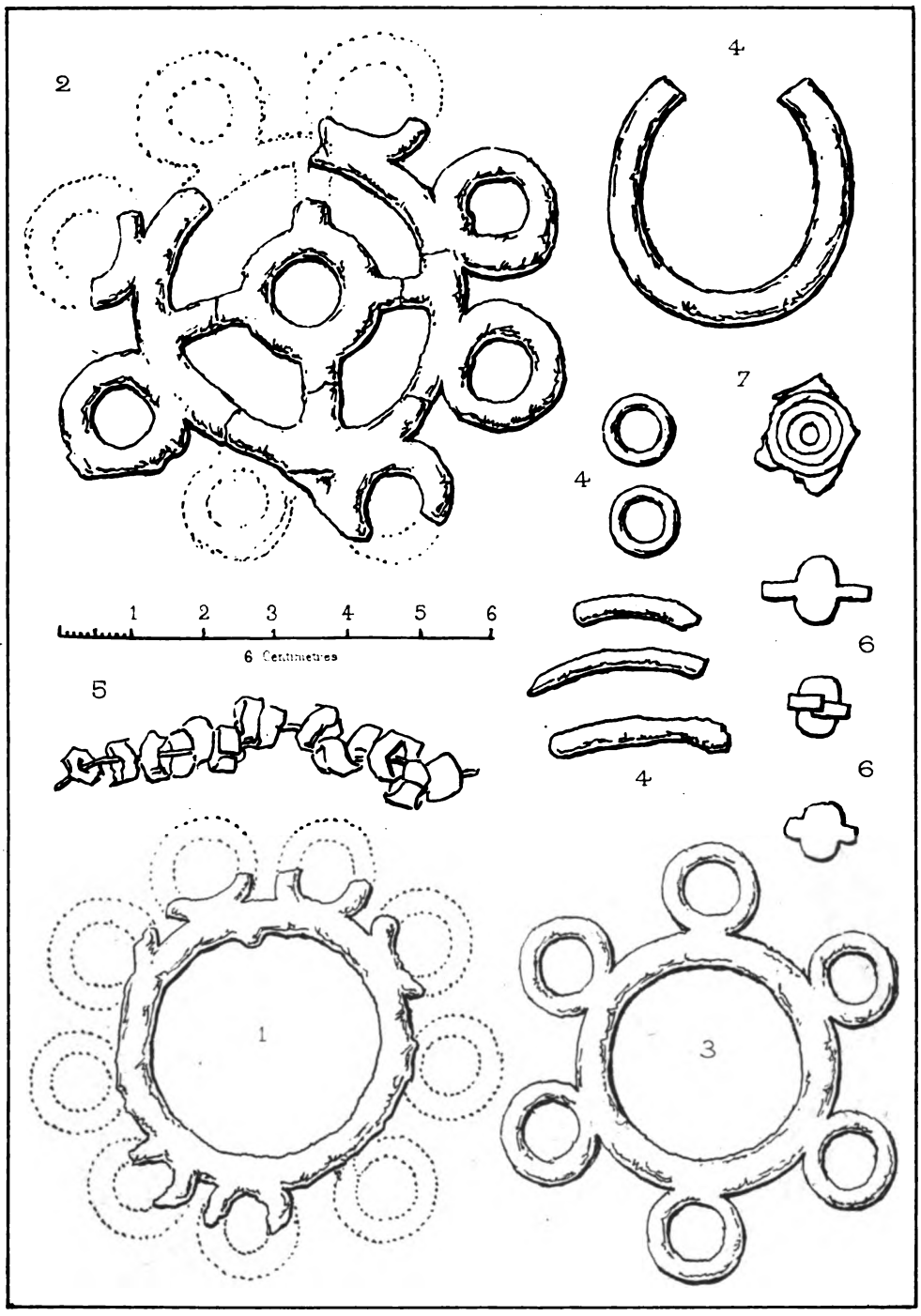

A. Steyert d'après M.M. Guigue Cadot et A. de Mortillet.

Grandeur réelle.

Digitized by Google

Digitized by Google

BRACELETS

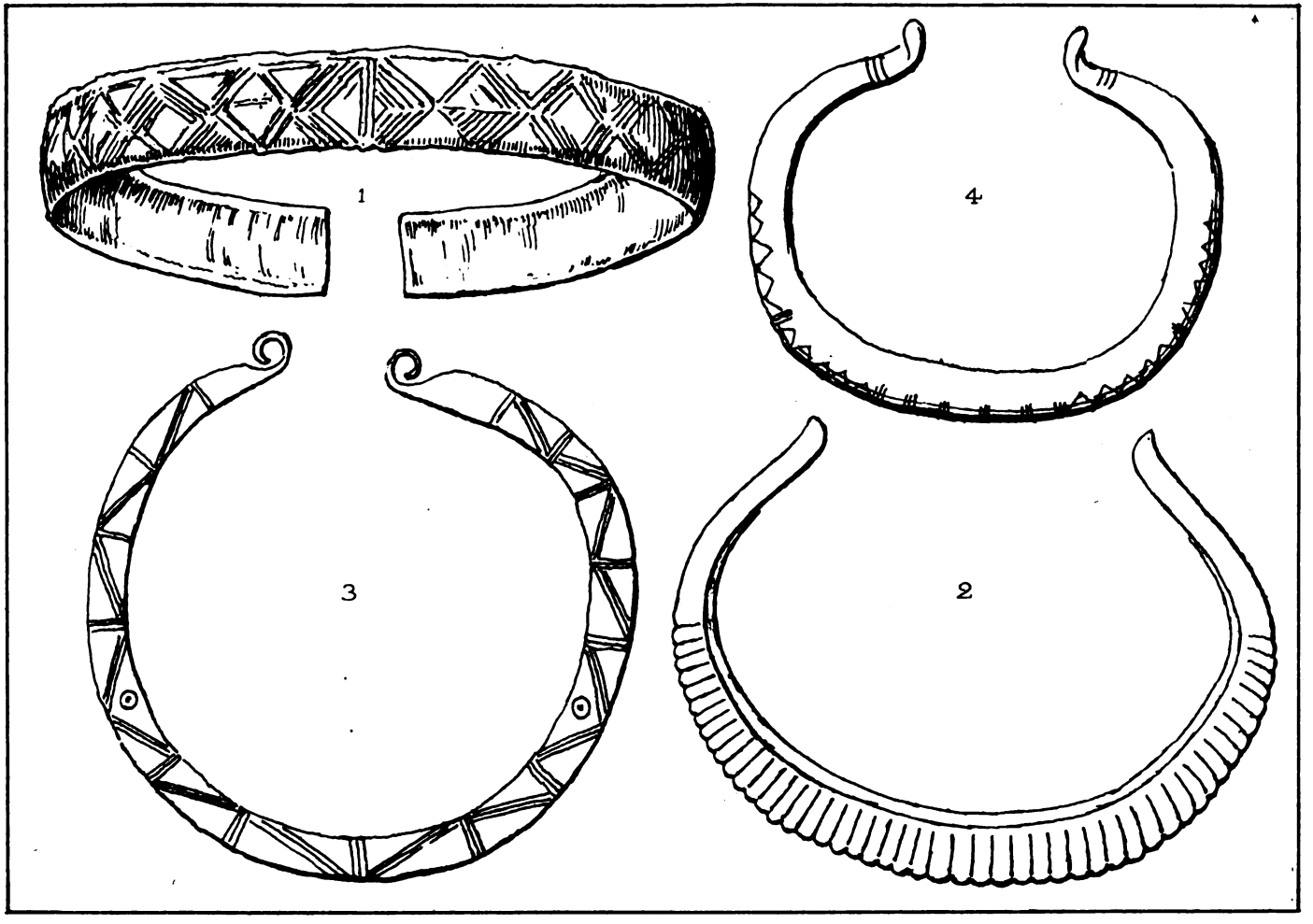

A Steyert d'après Mr Cadot

Grandeur réelle

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉPINGLES ET FIBULES

Planche VII

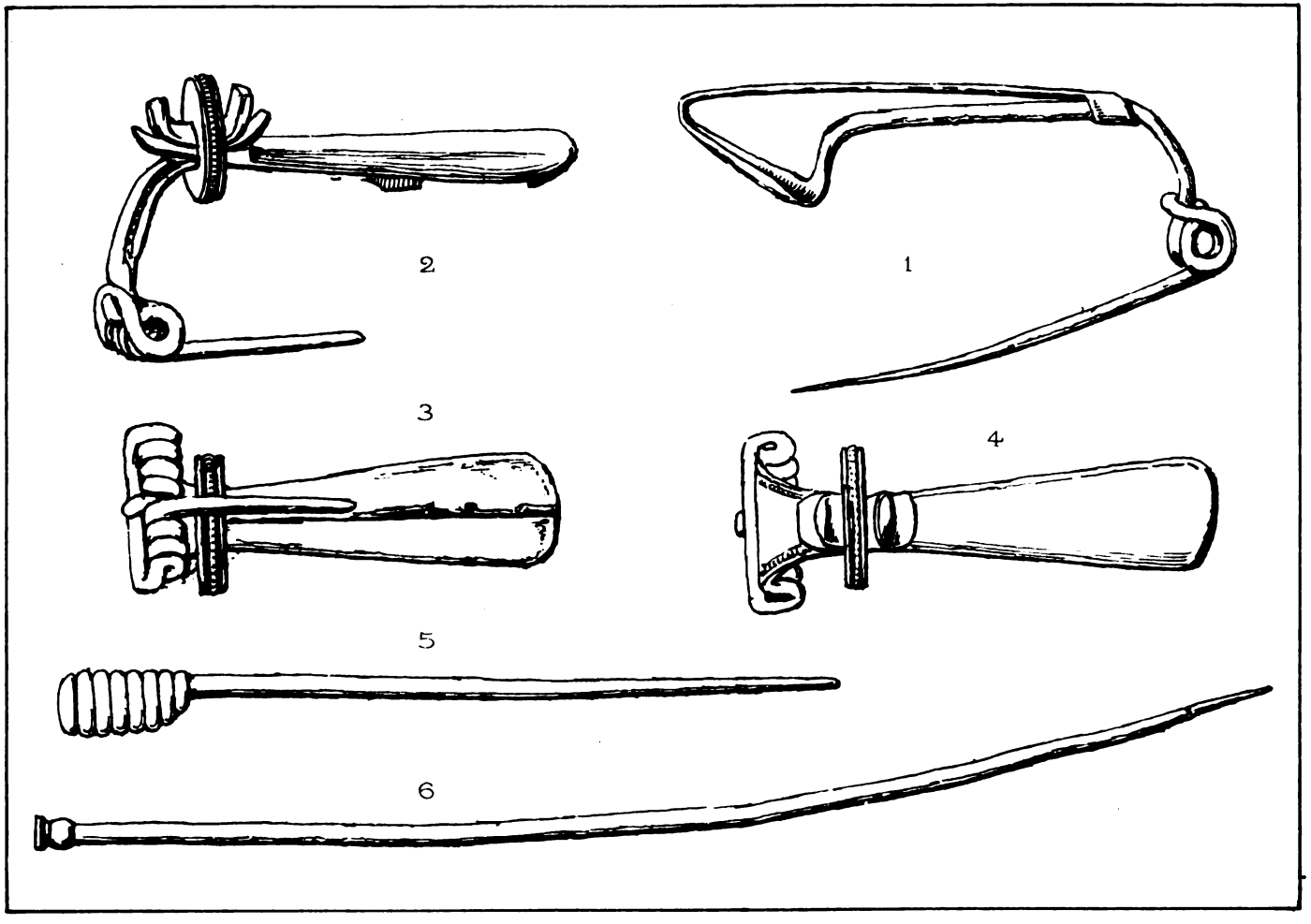

A Steyert d'après les originaux, une photographie et Mr Guigue

Grandeur reelle

Digitized by Google

Digitized by Google

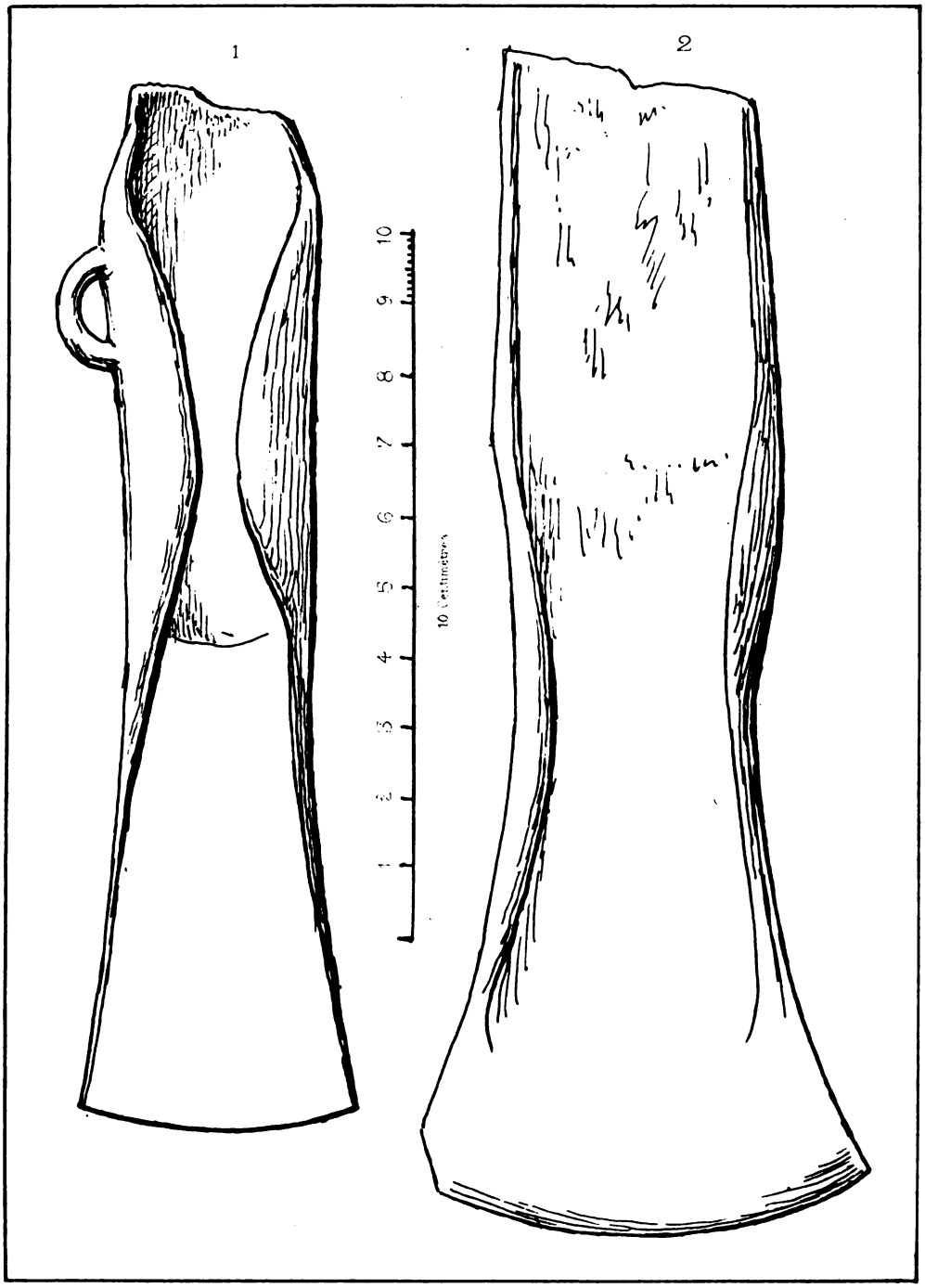

A Steyert d'après MM Guique et Cadot

Grandeur réelle

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉPÉES DE BRONZE

Planche IX

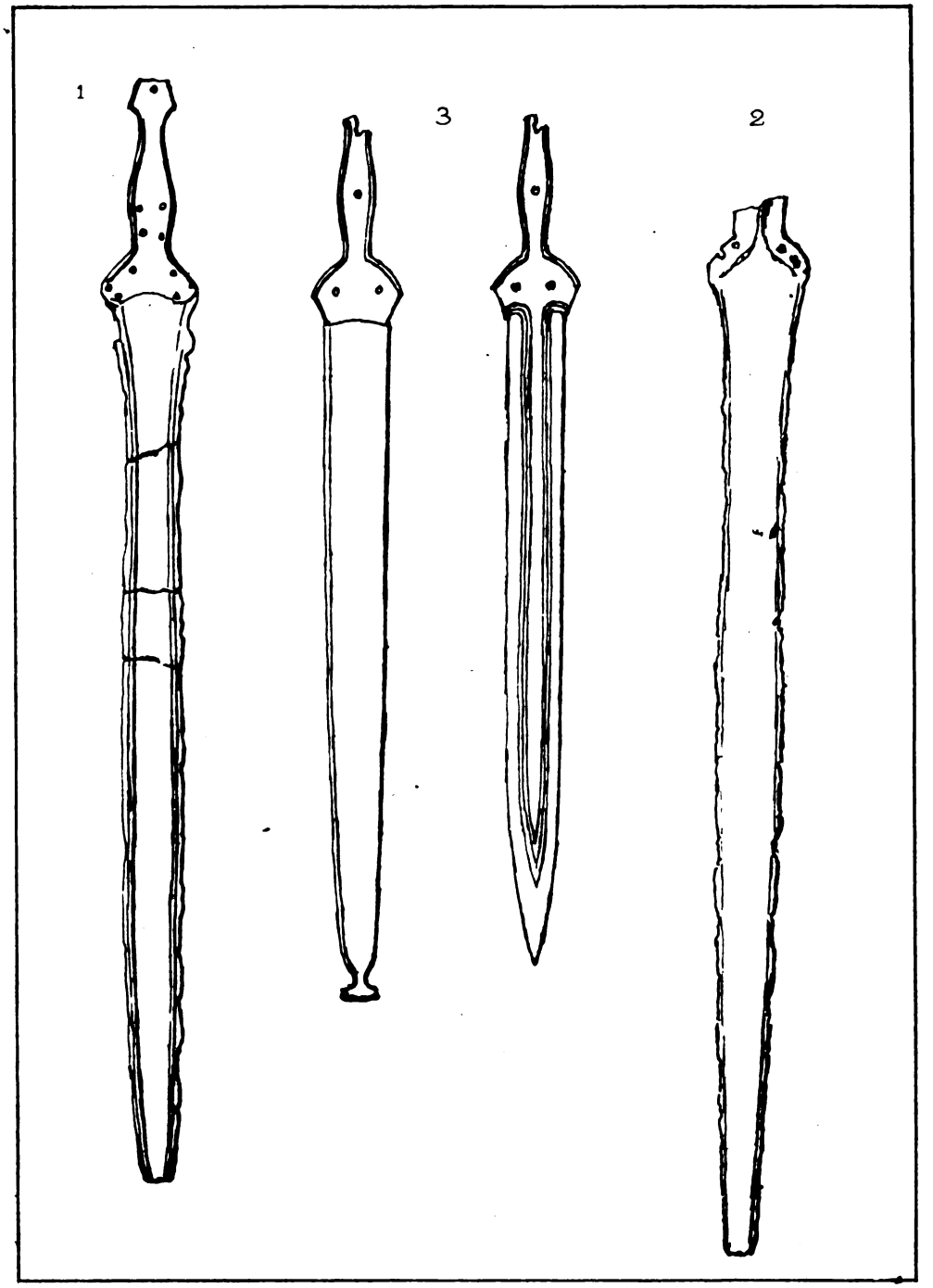

A Steyert d'après M.M. Cadot et Martin-Daussigny

Digitized by Google

Digitized by Google

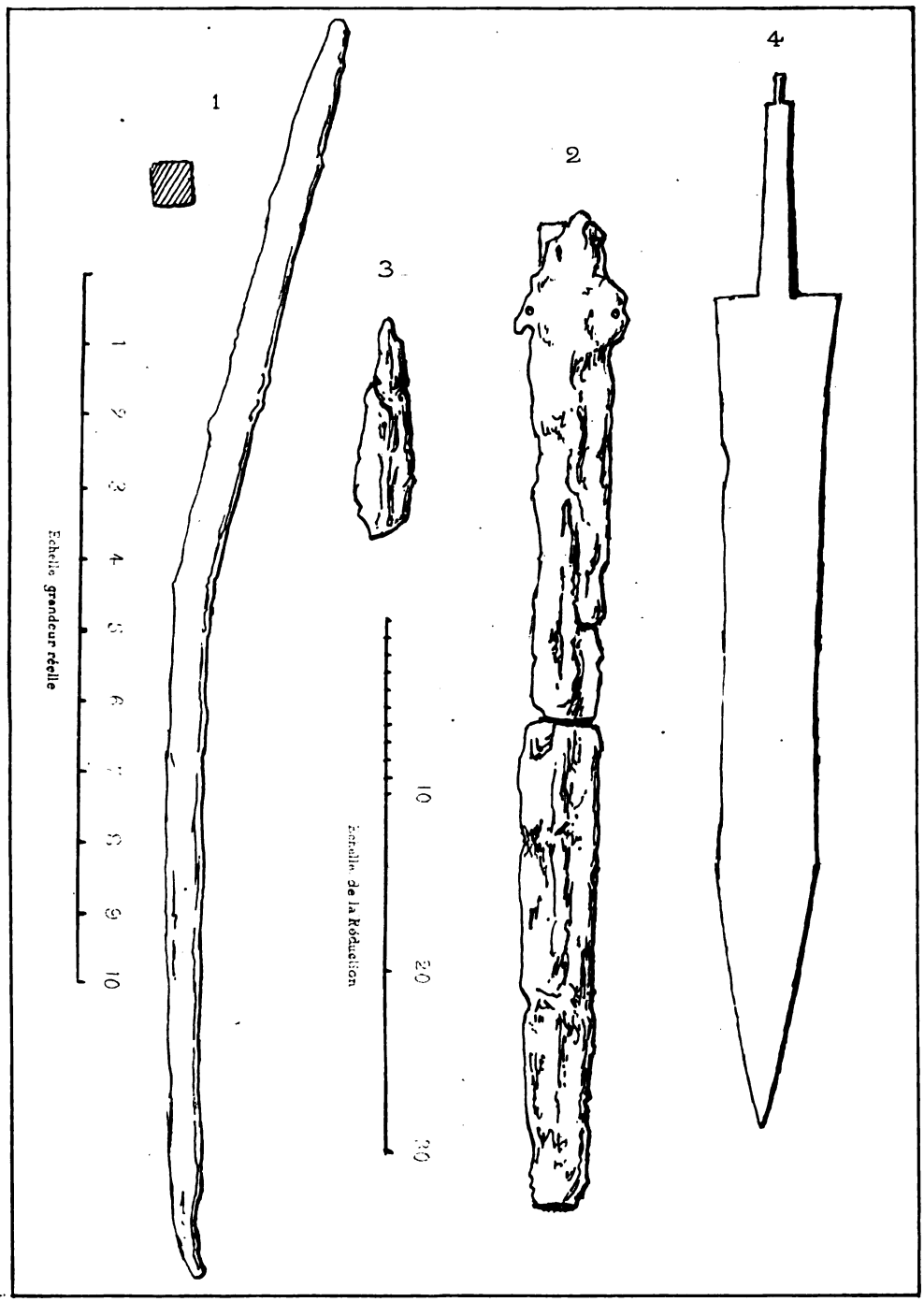

Grandeur réelle. A Steyert d'après MM Guigue et Cadot Réduction au quart

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT EUCHER II

Évêque de Lyon

Parmi les plus illustres et les plus vénérés de nos évêques lyonnais du VIe siècle, il en est un à qui les erreurs de l'histoire ont fait — au point de vue purement humain, bien entendu — la plus singulière destinée.

Issu d'une famille patricienne, possesseur d'immenses richesses, le pieux sénateur Eucher, deuxième du nom et parent sans doute de son glorieux homonyme, s'était, lui aussi, du consentement de Galla son épouse, retiré au fond d'une de ses vastes propriétés, sur une montagne voisine de la Durance, pour y mener, loin du commerce des mortels, une vie toute de mortification et de prière. C'est là que l'archidiacre de l'église métropolitaine de Lyon vint notifier au solitaire le choix que tous les ordres de la cité avaient fait de lui pour succéder, sur la chaire de saint Pothin, à Viventiol récemment décédé. On dut, après avoir

Digitized by Google

détruit le mur qui fermait l'entrée de la caverne où le reclus habitait, l'en arracher de force; et comme, aux plus pressantes supplications, il répondait obstinément qu'il faudrait, pour le conduire à Lyon, l'y traîner pieds et poings liés, il fut effectivement garrotté avec toutes les marques du plus profond respect. C'est en cet état qu'il arriva dans sa ville épiscopale, au milieu des acclamations enthousiastes du peuple et du clergé.

Le croirait-on? Ce même pontife appelé par des vœux si ardents, enlevé par la violence aux douceurs de sa chère solitude, a disparu du catalogue de nos évêques. Trompés par des ressemblances qui n'étaient qu'apparentes, nombre d'historiens ont confondu, l'un avec l'autre, deuxp rélats séparés par un intervalle de soixante-dix ans; ils ont faussement identifié le successeur de Viventiol avec le grand homme dont l'éloquence et les vertus avaient déjà consacré, par tout l'univers catholique, le nom immortel d'Eucher.

L'erreur que nous signalons commença dès le IXe siècle. Un religieux bénédictin, Adon, depuis archevêque de Vienne, composait alors son martyrologe. Rencontrant, vers la même époque, parmi les saints de notre ville deux évêques de même nom, revêtus dans le monde du même titre, et dont l'élection était accompagnée de circonstances à peu près semblables, il mêla le tout, les deux fêtes, les deux histoires, les deux familles : il ne resta qu'un seul Eucher. Les martyrologe d'Usuard, moine célèbre de Saint-Germain-des-Prés, le martyrologe romain, d'autres encore, reproduisirent la version de l'archevêque de Vienne, et, malgré des réclamations d'un grand poids, presque tous nos écrivains l'ont adoptée dans la suite des temps, sans que rien permette d'espérer un retour de l'opinion à la

Digitized by Google

vérité historique. M. Meynis, par exemple, omet le second Eucher sur la liste des successeurs de saint Pothin par laquelle il termine ses *Grands souvenirs de l'Eglise de Lyon*; et ce qui est autrement grave, le même pontife ne reçoit parmi nous aucun culte; il ne compte plus parmi les saints lyonnais.

Le but de cet article serait de restituer à nos annales une gloire trop facilement répudiée. Mais, avant de fournir des preuves directes de l'existence d'Eucher II, il m'a semblé utile de débarrasser la question des doutes qui l'obscurcissent. Commençons par distinguer l'une de l'autre deux époques, deux vies, qu'un sérieux examen n'a peut-être pas, jusqu'à cette heure, assez nettement démêlées.

I

Premiers éclaircissements.

Le lecteur connait la cause première de la confusion où sont tombés plusieurs de nos écrivains. De prime abord, en effet, il paraissait incroyable que Lugdunum eût vu coup sur coup deux sénateurs gallo-romains du nom d'Eucher, de haute naissance, mariés avant d'avoir reçu le sacerdoce, fuir la société des hommes pour vivre au désert; qu'ensuite, contraints de céder aux vœux de leurs concitoyens, tous deux fussent montés sur le siège social épiscopal, et qu'après leur mort on leur eût également décerné les honneurs du culte public.

Ce jugement précipité égara autrefois, nous l'avons dit, la plume de saint Adon; et quel est, de nos jours encore, l'argument capital des auteurs qui nient l'existence d'un

Digitized by Google

second Eucher ? L'impossibilité que la vie des deux prélats homonymes offre un certain nombre de situations analogues, sans que cette double histoire soit la répétition maladroite d'une biographie unique. Ainsi raisonne, pour n'en citer qu'un, M. Monfalcon, au tome V de son *Histoire monumentale de Lyon* : « La plupart des circonstances de la vie d'Eucher II se rencontrent, dit-il, dans celle d''Eucher I. La femme et *les filles* (*sic*), portent le même nom; les deux saints renoncent au monde, se retirent dans un ermitage et n'acceptent pas leur nomination. Il y aurait eu quatre-vingt-deux années de distance entre les épiscopats; mais il s'agit évidemment du même personnage. »

Reprenons une à une ces prétendues difficultés.

En premier lieu, la retraite où les deux sénateurs allèrent s'ensevelir, n'est nullement identique. Eucher l'ancien se fixa, près de Lérins, dans l'île nommée aujourd'hui Sainte-Marguerite, où l'on pense qu'il avait un domaine. Cent fois dans ses ouvrages le saint rappelle avec attendrissement la paix qu'il a goûtée dans sa délicieuse île de Léro. « Je me souvenais, lui écrit aussi Paulin de Nole, de ce que m'avaient dit l'année dernière vos envoyés, que vous habitiez tout près de notre vénérable seigneur Honorat, vous dans l'île de Léro, lui dans celle de Lérinum, voisines par le nom comme par leur position dans la mer (*Hagiologium Lugd.* p. 55). Quant à Eucher II, voici d'après les actes de sa fille, sainte Consorce, en quels termes il communique à sa vertueuse femme son projet d'abandonner le monde : « Si vous ne me désapprouvez pas, j'ai pris la résolution de raser ma chevelure et de mener la vie érémitique dans une caverne que Dieu m'a désignée conformément à mon désir. Elle est située au territoire d'Aix, dans notre

Digitized by Google

propriété des bords de la Durance que nous appelons Mont-de-Mars. »

On trouve étrange, en second lieu, que les Lyonnais soient allés deux fois, en moins d'un siècle, chercher leur pontife dans la solitude : aurait-on oublié qu'alors, en France, la solitude était peuplée d'hommes illustres et de saints ? Assurément, ces vocations sans nombre à la vie contemplative avaient la foi pour mobile principal; mais la foi elle-même était puissamment aidée par le dégoût que le spectacle des ruines sociales inspirait à l'élite des Gallo-Romains. A la vue de tant d'humiliations, d'injustices, de désordres sans remède, fruits amers de l'invasion des Barbares, bien des âmes généreuses prenaient en aversion les vanités d'ici-bas, et se faisaient dans le sein de Dieu un asile contre l'infortune des temps. Ligugé, Marmoutiers, Saint-Victor de Marseille, Lérins, Ainay, l'Ile-Barbe et Grigny près de Lyon, Saint-Germain d'Auxerre, Condat dans le Jura, Agaune dans le Valais, ne suffisaient plus à ce besoin universel de silençe et de prière. Tandis que saint Ebredulfe établissait dans la Neustrie quatorze monastères, on voyait naître les abbayes fameuses de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Sur tous les points de la Gaule les fondateurs d'Ordres se multipliaient : saint Marculphe, saint Fridolin, saint Eusice, saint Calais, saint Junien, saint Léonard, et bien d'autres, ouvraient des refuges à ces multitudes de chrétiens qui ne voulaient plus, suivant le langage de Bossuet, « respirer que du côté du ciel. » Qui donc, après cela, se croirait le le droit de rejeter les récits contemporains parce qu'ils affirment qu'en trois quarts de siècle, deux riches lyonnais lassés du monde se retirèrent, l'un dans un coin sauvage de la Provence, l'autre dans une île de la Méditerranée ?

Digitized by Google

« Les deux saints, dit-on encore, n'acceptent pas leur nomination. » Ceci manque d'exactitude, et l'on a eu tort d'appliquer aux deux pontifes les détails donnés plus haut sur l'accueil que fit aux propositions de l'archidiacre le solitaire du Mont-de-Mars. Ces particularités ne regardent en aucune manière le retour du grand Eucher dans sa patrie.

Soit, répondra-t-on; mais comment se fait-il que les deux vénérables ermites sur qui se réunissent les suffrages des Lyonnais se trouvent être d'anciens sénateurs, que l'un et l'autre s'appellent Eucher, que l'un et l'autre aient, dans leur jeunesse, épousé une femme nommée Galla? A qui fera-t-on croire que les mêmes honneurs et dans le monde et dans l'église, que les mêmes noms soit pour l'époux soit pour l'épouse, puissent deux fois se rencontrer ainsi à point nommé? — On le fera croire à ceux qui voudront se donner la peine d'étudier les coutumes du temps où vivaient les personnages dont il est ici question.

Si le siège épiscopal de Lyon compte deux Eucher — et le fait ne me paraît pas douteux — il est infiniment probable que les deux évêques appartenaient à deux branches d'une même famille. Cette hypothèse dont la vraisemblance frappe dès l'abord, une fois admise, on voit s'évanouir aussitôt des difficultés purement imaginaires. Que répondre, en effet, quand il sera démontré qu'au ve et au vi^e^ siècle, les mêmes noms se transmettaient de l'aïeul au petit-fils, de l'oncle aux neveux ou petits-neveux; quand on saura que, dans les familles gallo-romaines dites sénatoriales, la dignité ou, pour parler plus exactement, le titre honorifique de sénateur semble avoir fait partie de l'héritage, tout comme les maisons et les propriétés?

Parmi les grandes familles gauloises de cet âge, il en est

Digitized by Google

une qui nous est connue, celle de Grégoire de Tours, et l'exemple sera d'autant plus concluant que, notre premier historien descendant par sa mère aussi bien que par son père de saint Grégoire de Langres, tous les personnages que nous allons citer tiennent les uns aux autres par les liens d'une double parenté. Eh bien, parcourez la généalogie du pieux écrivain, vous y trouvez des noms constamment répétés, et des sénateurs, des évêques, à chaque génération. Grégoire de Tours eut le sénateur Florentius pour père, et son grand-oncle maternel, saint Nicetius ou Nizier, était pareillement fils d'un sénateur Florentius. Un neveu de l'auteur s'appelait aussi Nicetius (*Hist. Franc.* l. V, c. 14). L'historien lui-même avait emprunté le nom de Florentius à son père, celui de George à son grand-père, celui de Grégoire à son bisaïeul. Quant aux évêques, on peut ajouter à saint Grégoire de Langres, à saint Nizier, à saint Grégoire de Tours, saint Tetricus de Langres, fils du premier Grégoire, et saint Gallus ou Gall de Clermont. Est-il donc si étonnant que l'histoire mentionne dans une famille non moins illustre et sous le même nom d'Eucher, deux hommes remarquables portés par l'admiration publique à l'épiscopat, après avoir honoré dans le monde par leur mérite le titre de sénateur ? Et les deux Galla, est-il nécessaire encore d'en parler? Plus d'une supposition très acceptable expliquerait cette identité de nom; je ne prends pas la peine d'y recourir, et je demande seulement si, de nos jours, un critique oserait repousser comme inconciliables deux faits, par cette seule raison qu'on verrait dans chacun deux figurer une Geneviève, une Louise, une Marie ?

Ce n'est pas tout; d'un examen plus attentif on aurait vu ressortir dans les deux pontifes bien des contrastes; en

Digitized by Google

particulier, une opposition très marquée de goûts et de caractères. On ne peut nier que la physionomie d'Eucher II ne soit empreinte d'une grande austérité. En fuyant le commerce des hommes, il se cacha dans un désert, et, dans ce désert, il se choisit pour demeure un antre que son amour de la mortification transforma en un véritable tombeau. Quand on lui eut annoncé que l'église de Lyon l'avait élu pour évêque, sur le refus obstiné du saint ermite, il fallut, comme je l'ai raconté, démolir un mur, s'emparer de sa personne, l'assujettir avec des liens, et, tout le long du chemin, le garder à vue, afin de prévenir une évasion. Bien différente est la piété d'Eucher l'ancien. Dans son île riante d'où ses regards se perdaient sur l'immensité d'une mer azurée, il ne vaquait pas seulement à la contemplation; il écrivait, il lisait les Pères, il étudiait ces divines harmonies du dogme chrétien qu'il devait plus tard interprêter si merveillement dans les savantes conférences dont Claudien Mamert, un des hommes les plus éminents de cette époque, nous a vanté l'éloquence et la profondeur. Toutes les fois que la nécessité ou la charité l'obligeaient à sortir du silence de ses méditations, le solitaire de Léro se montrait doux et plein d'affabilité. Séparé de Lérins par un bras de mer, il échangeait d'assez fréquentes lettres avec saint Honorat, supérieur du monastère avant d'être élevé sur le siège de saint Trophime. Saint Hilaire, ami d'Eucher et disciple d'Honorat, a cité de cette correspondance quelques traits de l'esprit le plus délicat.

Enfin, mieux étudiés, les documents contemporains auraient empêché de transporter au foyer du premier Eucher les enfants de son homonyme, et, par là, de fondre en une seule deux familles parfaitement distinctes.

Le second Eucher, comme nous l'apprennent les pièces

Digitized by Google

que nous produirons bientôt, eut deux filles, Consortia et Tullia. Or, nous en aurons la preuve, sainte Tulle mourut très jeune au Mont-de-Mars où son culte s'est maintenu jusqu'aujourd'hui; et nous verrons sainte Consorce recourir dans la suite à la protection, d'abord de Clotaire I, souverain unique des Gaules en 558, puis de son fils Sigebert, roi d'Austrasie en 561. Comment a-t-on pu donner ces deux saintes pour filles au grand Eucher dont l'épiscopat est compris entre les années 433 et 454? Les écrits de ce pontife, les lettres de ses amis, n'ont jamais parlé que de ses deux fils, Salonius et Veranus, élévés presque sous l'œil paternel dans le monastère de Lérins. L'heureux père eut la consolation de voir ses fils promus au premier rang de la hiérarchie ecclésiastique, et reconnus de tous dignes d'en remplir les sublimes fonctions. Salonius fut évêque de Gênes; Véran, évêque de Vence. Très probablement, celui-ci régit le diocèse de Lyon après la mort d'Eucher jusque vers l'an 460, où l'entrée dans notre ville des rois burgondes annonça la chute immense de l'Empire d'Occident aux malheureux lyonnais tombés sans retour sous le joug détesté des envahisseurs germains.

On avait prétendu que les divers traits attribués par les chroniqueurs à deux saints nommés Eucher se rapportaient « évidemment au même personnage. » Il n'en est rien; le partage s'est fait sans beaucoup de peine entre les deux pontifes, les deux familles, les deux épiscopats. Faisons maintenant un pas de plus, et cherchons s'il existe des documents authentiques où soit mentionné un second Eucher, évêque de Lyon.

Digitized by Google

II

Reste-t-il des traces historiques de l'épiscopat d'un autre saint Eucher au VIe siècle ?

Si le nom d'Eucher II est omis dans l'histoire lyonnaise, nous le trouvons dans la Vie de saint Césaire d'Arles, mort en 542. Je détache de la biographie de ce Thaumaturge des Gaules une page dont voici la traduction littérale :

« Césaire, en traversant les Alpes, avait pour compagnon de route un personnage vénérable, saint Eucher, évêque de Lyon. Tout à coup se présente sur le chemin une pauvre femme dont les pieds et les mains étaient contractés, et qui se traînait vers eux en rampant. Le bienheureux Césaire l'aperçoit, et demande à saint Eucher pourquoi cette femme se traîne ainsi par terre. Eucher l'interroge, elle répond qu'elle a tous les membres noués depuis un grand nombre d'années. Le bienheureux Césaire dit à saint Eucher : Allez et faites sur elle le signe de la croix. Celui-ci s'excuse avec une sorte d'effroi; mais Césaire insiste et le presse vivement. Enfin Eucher va, fait un signe de croix sur elle, et dit : votre ordre est exécuté. Maintenant, continue Césaire, prenez-la par la main et redressez-la. — Commandez-moi toute autre chose, reprend son compagnon ; votre Eucher ne vous opposera jamais de refus : mais pour ceci, je n'y saurais consentir. C'est à vous de lui rendre la santé, vous à qui Dieu a conféré le don de guérir les âmes et les corps. — Pour cette fois, lui répond Césaire, faites comme je vous dis. — Eucher s'y refusa avec beaucoup d'humilité, en versant même des larmes, et comme il ne cédait à aucune instance : Quoi ! lui dit Césaire, vous assurez que,

Digitized by Google

par esprit d'obéissance, vous vous jetteriez au milieu des flammes, et la compassion pour les malheureux ne peut vous déterminer à faire ce que la charité vous conseille ? Etendez la main au nom du Seigneur, et redressez-la. — Eucher obéit alors; il prend l'infirme par la main et la soulève. Celle-ci recouvre en quelques instants l'usage de ses membres, et s'en retourne à sa maisonnette complètement délivrée de son mal. »

Parmi les Vies de saints, il en est peu qui méritent plus de créance que celle d'où nous avons tiré le récit de la cure merveilleuse opérée en commun par les évêques d'Arles et de Lyon. La Vie de saint Césaire, dit le savant abbé Rorhbacher (1), « fut, aussitôt après sa mort, écrite en deux livres, dont le premier eut pour auteurs Cyprien, évêque de Toulon, et deux autres évêques, Firmin et Viventius. Le prêtre Messien et le diacre Etienne écrivirent le second. Ils avaient tous été disciples de saint Césaire et témoins de ses vertus et de ses miracles ». Ira-t-on jusqu'à prétendre que cinq auteurs contemporains, témoins oculaires et témoins des plus judicieux, se sont trompés sur le siècle, sur les personnes, et qu'il est ici question du premier Eucher qui se rendait en Italie dans la société de quelque thaumaturge de son temps ? Baronius avait refusé d'abord d'admettre deux Eucher sur le siège épiscopal de notre ville; mais après avoir lu la vie de saint Césaire, il se rétracta. Au tome VII des *Annales ecclesiastici*, à l'année 529, il donne place parmi nos évêques à un autre Eucher, recommandable aussi par ses grandes qualités et par l'éclat de ses vertus.

---

(1) *Hist. Universelle de l'Egl. cathol.* par l'abbé Rorhbacher, liv. 45.

Digitized by Google

Le récit qu'on vient de lire prouve que l'humble reclus du Mont-de-Mars avait pris le gouvernement de notre Eglise avant l'année 542 où mourut saint Césaire : mais c'est là une date bien vague ; ne pourrait-on parvenir à la préciser davantage ? D'Achery et Mabillon l'ont fait ; ils n'hésitent pas à inscrire Eucher II immédiatement après saint Viventiol.

Viventiol élu à la place de saint Etienne vers l'an 508 tint à Lyon un concile en 516. En 517, on le voit encore siéger à celui d'Epaone, auprès de saint Avite son ami ; après quoi il disparaît, et saint Loup qui fait suite à Viventiol sur le catalogue de nos évêques, n'est mentionné qu'en 538 parmi les Pères du concile d'Orléans. Le silence de l'histoire à partir de 518 est une preuve que saint Viventiol mourut au plus tard en 520 : or, sans nul doute, le siège de Lyon n'est point alors resté vacant dix-huit ou vingt années consécutives. Si la chaîne de nos pontifes ne fut jamais interrompue sous les rois ariens Gundioc et Gondebaud, supposerait-on qu'elle l'ait été sous le règne de saint Sigismond, alors qu'un prince catholique venait de s'asseoir pour la première fois sur le trône des Burgondes, et qu'une entente parfaite règnait dans la cité entre l'autorité religieuse et le pouvoir civil ? L'énorme lacune laissée, grâce à l'inadvertance de nos historiens, entre saint Viventiol et saint Loup est donc inadmissible, et l'épiscopat du second Eucher comble très à propos un vide qui, certainement, n'a pas existé.

Cette induction corroborée par la certitude qu'Eucher II fut contemporain de saint Césaire d'Arles, est assez forte déjà pour convaincre un lecteur sans préventions ; toutefois Mabillon et d'Achery s'autorisaient d'un argument direct pour faire du père de Consorce et de Tullia, le successeur

Digitized by Google

de saint Viventiol. Sur la liste des vénérables signataires du second Concile d'Orange tenu en 529, au-dessous du nom de Césaire qui le présida, on lit : *Eucherius episcopus*. Ce prélat ne peut être, d'après les Bénédictins de Saint-Maur, Baronius, Théoph. Raynaud et beaucoup d'autres, que le compagnon de Césaire dans son voyage à travers les Alpes. Notez en effet qu'en 441, saint Hilaire d'Arles avait invité au premier Concile d'Orange Eucher l'ancien, bien que les Pères n'y dussent traiter que des questions de discipline. L'assemblée de 529 eut une tout autre importance, puisqu'il s'agissait de condamner le semi-pélagianisme, introduit à Marseille par Cassien, et qui avait fait de nombreux adeptes dans le clergé, soit dans la cité phocéenne, soit des provinces limitrophes. Un des moyens les plus efficaces de rémédier au mal était, sans contredit, la célébration d'un Concile au centre même des populations qu'une curiosité inquiète et la manie des disputes religieuses risquaient d'entraîner hors des limites. Dans ce but, le métropolitain convoqua au deuxième Concile d'Orange tous ses suffragants, et de plus, car leur nombre était fort restreint, quelques-uns du moins d'entre les évêques des diocèses voisins (1). Voilà comment Césaire dut, à l'imitation d'Hilaire son prédécesseur, adresser au pontife lyonnais une invitation que ni les lois de l'amitié ni les intérêts de l'Eglise ne permettaient à celui-ci de refuser.

Deux autres documents — je ne pourrai guère que les indiquer — n'attestent pas seulement l'existence d'Eucher II; sortis de sa plume, ils nous permettent de mesurer

(1) Quatorze évêques seulement et huit *Viri illustres* assistèrent à ce Concile (*Hist. de la civilisation en France*, par M. Guizot, t. IV, p. 206.)

Digitized by Google

la distance qui sépare ses écrits de ceux du grand pontife que Lyon pourrait appeler avec un juste orgueil le Bossuet du ve siècle.

A l'époque où les savants se croyaient obligés de lire les Pères de l'Église, un contemporain de Luther, très favorable aux Réformés et regardé de son temps comme un des oracles de la science, Erasme, appréciait en ces termes le mérite littéraire du premier Eucher : « Si mes jugements ont à vos yeux quelque prix, sachez que, parmi les hommes de notre religion qui s'illustrèrent le plus par leur éloquence, je n'en vois pas de supérieur à lui pour la perfection du style. Dans chacune de ses productions vous reconnaissez un maître; l'art de persuader n'a point de secret qu'il n'emploie avec bonheur. Son discours est ingénieux, et cependant plein de nerf; soigneusement travaillé, tout en conservant une clarté parfaite; neuf sans être jamais entaché d'affectation; attrayant sans rien perdre de son sérieux et de sa gravité; orné, et néanmoins tout empreint de piété chrétienne; d'une force, d'une ardeur si bien pondérées que, partout égal et soutenu, il arrive au terme avec une vigueur qui ne faiblit pas, marque non équivoque d'un esprit sage et puissant (1).

Les écrivains ecclésiastiques de tous les pays ont sanctionné de leur suffrage l'admiration d'Erasme pour le génie du solitaire de Léro. Aussi la critique moderne, lorsqu'elle n'a pas distingué les deux évêques homonymes du ve et du vi^e siècle, s'est-elle trouvée singulièrement embarrassée en

(1) Le texte latin d'Erasme se trouve avec quelques développements supprimés ici, en tête de l'*Epistola parænetica ad Vaterianum*, biblioth. de Lyon, 1006, in-f°. — Théoph. Raynaud le cite pareillement dans son *Hagiologium lugdun.* p. 53.

Digitized by Google

face d'une œuvre pleine, sans doute, de sagesse et de piété, mais dénuée de toute valeur littéraire, bien que le Moyen-Age l'ait constamment attribuée « à saint Eucher évêque de Lyon. » Je veux parler d'un récit du martyre de saint Maurice et des soldats de la légion thébaine, égorgés à l'entrée du Valais, près d'Agaune, par l'ordre de l'empereur Maximien. Cette relation ne saurait, assurent les meilleurs juges, provenir de la même source que le livre sur les *Attraits de la solitude, De laudibus eremi, et l'Exhortation à Valérien sur le mépris du monde.* Ainsi, un savant professeur de l'Université allemande de Fribourg, le docteur J. Alzog, auteur estimé d'une histoire de l'Église catholique, n'hésite point à dire dans son *Manuel de patrologie* : « On allègue des raisons décisives contre l'authenticité de l'histoire de la passion de saint Maurice et de ses compagnons (1). »

Ce jugement serait exact si, comme le pense le docteur Alzog, notre ville ne pouvait inscrire qu'un seul Eucher au catalogue de ses pontifes. Mieux instruit que le professeur allemand, le P. Théoph. Raynaud va nous donner le mot de l'énigme. L'histoire de saint Maurice, dit-il, « porte sur son titre même le nom d'Eucher, évêque de Lyon. Divers passages du livre démontrent qu'en effet un évêque de Lyon a dû l'écrire, et cependant on n'y aperçoit pas le moindre vestige de l'élégance, des grâces qui distinguent le style d'Eucher l'ancien; elle ne peut appartenir qu'à Eucher II (2). »

On n'aurait pas cherché l'auteur de ce récit au ve siècle, si l'on avait mieux connu l'âge où s'éveilla dans le Lyon-

(1) *Manuel de patrologie,* p. 458. Traduit de l'allemand par l'abbé P. Belet. Paris, Gaume frères, 1867

(2) *Hagiologium lugdunense, S. Eucherius prior,* p, 53.

Digitized by Google

nais la dévotion pour les martyrs d'Agaune, dont le promoteur fut, indubitablement, saint Sigismond, roi de Genève d'abord, puis de toute la Bourgogne à la mort de son père Gondebaud en 516. Le lieu où s'accomplit le martyre de saint Maurice, longtemps exposé aux incursions des Barbares de la Germanie, soumis ensuite à la domination des Burgondes ariens, n'était pas honoré comme le désirait l'ardente piété du jeune roi. Sigismond fit construire un monastère à Saint-Maurice, appela de l'Ile-Barbe un moine d'une haute vertu, saint Ambroise, et lui confia la direction de sa nouvelle communauté. Il voulut même que sa fondation et la règle des religieux fussent approuvées par un Concile tenu à Saint-Maurice en 515. Ce prince conserva toute sa vie la dévotion la plus tendre pour les saints dont il avait inauguré, ou du moins propagé le culte dans nos contrées. Par intervalles, il se retirait dans son cher monastère d'Agaune pour y prier en liberté devant l'autel des martyrs, et tout nous porte à croire que l'humble évêque n'écrivit qu'à la sollicitation du roi de Bourgogne cette *Histoire de saint-Maurice* qui rapproche une fois de plus les noms d'Eucher II et de Sigismond.

L'autre pièce qu'avec Théoph. Raynaud nous attribuons au père de Consorce et de Tullia, est une lettre adressée par « Eucher évêque à son saint maître, à son vénérable frère Philon, prêtre de Jésus-Christ. » On peut la lire en entier, ainsi que les notes historiques dont elle est accompagnée, dans l'*Hagiologium lugd.* p, 56 : l'abondance des matières ne nous permet pas de la transcrire ici, ni même d'en résumer le sujet.

Cette épître, dirons-nous encore, est admirable de charité, de pieuse simplicité ; on y sent battre le cœur d'un Vincent de Paul, mais les défectuosités du langage interdi-

Digitized by Google

ront, ce nous semble, à tout homme versé dans la littérature ancienne, d'admettre que l'élégant auteur des *Homélies* et de l'*Exhortation à Valérien* ait pu la signer. Comment se résoudre à mettre sur le compte du grand Eucher ce latin de la décadence qui s'accuse dès les premières lignes de la lettre à Philon ? « *Quæso caritatem et dilectionem tuam*, quam habes perfectam in domino, ut *digneris te fatigare ad monasterium* Insulæ Barbaræ, et videas et exhorteris fratrem nostrum Maximum abbatem qui præest ipsi monasterio : quia *pervenit ad nos quod* velit ex eo decedere et fratres suos deserere, et *quod* multi, propter metum gentium, oblationes suas subtraxerint, quas *pro dei intuitu* dare consuerant... (6). »

Nous voilà de nouveau, par conséquent, en face de la même alternative où nous a placés l'*Histoire des martyrs de la légion thébaine*. L'épître à Philon porte en titre le nom d'Eucher évêque de Lyon : *Epistola sancti Eucherii lugdu*

---

(6) Les Romains ne faisaient pas de *quæso* un verbe transitif, ils disaient : *Peto quæsoque ut...* — *A vobis quæso ut mihi detis*; c'est ainsi qu'aurait parlé Eucher I. On m'objectera peut-être qu'il a bien pu se servir d'une locution employée déjà par saint Ambroise dans ce verset si connu : *Te ergo quæsemus, famulis tuis subveni*. Mais il faudrait prouver d'abord que le *Te Deum* est l'œuvre de l'évêque de Milan ; or, comme l'expose très doctement M. l'abbé Martigny dans son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, cette croyance ne repose que sur une légende « unanimement rejetée par les critiques. » (Mabillon, *Analect. vet.*, t. I, p. 487.) Les Bénédictins, dans leur édition de saint Ambroise, dénient absolument à ce Père l'honneur d'avoir composé le *Te Deum* ; et divers historiens anglais d'une vaste érudition, Guillaume Cave (*Hist. litter. script. eccles.* T. II, p. 75), Stillingfleet (*Orig. Britan.*, c. IV, p. 221), ont embrassé le sentiment des Bénédictins français. L'opinion la plus commune aujourd'hui parmi

Digitized by Google

nensis episcopi ad Philonem patrem suum; et les nombreux détails qui la remplissent prouvent assez que nul autre qu'un évêque de Lyon n'a pu l'écrire. D'ailleurs, le document nous a été conservé à travers le Moyen-Age parmi les lettres du célèbre évêque de Vienne saint Avite; il offre donc toutes les garanties désirables d'authenticité. Et cependant, s'il n'avait existé qu'un seul Eucher, la dissonance absolue du style nous forcerait à confesser que la pièce est apocryphe. Que reste-t-il, sinon de conclure qu'elle est du VIe siècle, non du Ve, et qu'elle appartient à Eucher II?

L'abbé Florent DUMAS.

(*A suivre.*)

---

les savants, reconnaît l'auteur de l'hymne faussement appelée ambrosienne dans un contemporain d'Eucher II, saint Nicetius, qui occupait le siège de Trèves en 527. « Ce qu'il y a de très certain, remarque en finissant M. l'abbé Martigny, c'est que, peu après le temps où siégeait cet évêque, il est fait mention du *Te Deum* dans la règle de saint Benoît (c. XI), et dans celle de saint Césaire d'Arles, qui l'une et l'autre en prescrivent le chant... Dom Ménard, dont l'autorité en ces matières est si imposante, assure n'avoir trouvé aucune mention de cette hymne dans les écrivains antérieurs à ces deux saints. » (*Diction. des antiq. chrêt.*, p. 631). — Je ne crois pas nécessaire de relever ce qu'ont d'étrange ou de vicieux les autres expressions soulignées dans le texte : *Digneris te fatigare ad monasterium. Pervenit ad nos quod*, et *pro* Dei intuitu, au lieu de : *Dei intuitu.*

Digitized by Google

ÉTYMOLOGIE DE LUGDUNUM

Notes additionnelles et rectifications.

M. E. Récamier, au sujet de ma notice sur le texte de Clitophon, m'a fait l'honneur de m'opposer des objections dont j'ai à tenir compte, et m'a communiqué d'intéressantes observations que je m'empresse de transmettre aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*.

J'ai dit (*Revue du Lyonnais*, p. 103, note 16) que l'oiseau figuré sur le plomb, publié par M. de Witte, n'était pas un corbeau mais une colombe. M. Récamier m'a fait observer que le graveur n'a pas reproduit exactement la figure du sceau et que, dans l'original, c'est bien un corbeau qui est représenté; il a ajouté que le corbeau est souvent figuré dans l'antiquité romaine portant au bec un rameau de laurier.

Je sais cela; je ne conteste même pas qu'il y ait un corbeau sur le plomb en question; mais n'ayant pas vu l'original, je ne pouvais raisonner et conclure que d'après la reproduction qui montre une colombe dont mon fac-simile donne une image scrupuleusement fidèle. Il est possible qne le dessinateur de M. de Witte ait mal interprété

Digitized by Google

son modèle ; pour moi, j'aurais été un critique peu judicieux et peu sincère si je m'étais permis de mettre en doute son exactitude. Nous devons donc espérer que M. Récamier voudra bien mettre sous nos yeux une photographie de ce curieux monument. Mais, en attendant et quel que puisse être le résultat de l'enquête, je profite de cette circonstance pour faire remarquer que la figure du lion, gravée sur ce même sceau n'a, pas plus que les prétendues têtes de lion des médaillons de terre cuite, le moindre intérêt pour le sujet qui nous occupe. Le lion n'a jamais été l'emblème de notre cité avant le Moyen-Age et le Moyen-Age très avancé. Si cet animal paraît sur les premières monnaies frappées à *Lugdunum*, les quinaires de Marc-Antoine, c'est à cause de ce personnage et non comme symbole de la nouvelle ville. C'est, du reste, le seul exemple que l'on puisse citer, et ni la dénomination ni aucune circonstance ne pouvait motiver le choix de cet animal pour insigne de la colonie romaine ou de la bourgade celtique.

La seconde observation dont M. E. Récamier a bien voulu me favoriser, intéresse son interprétation *optime Segusiavis* que j'avais cru devoir repousser (loc. cit., p. 107, note 23). Il m'apprend, importante particularité, que de nombreux vases, analogues à ceux qui décoraient nos médaillons, ont été découverts portant des souhaits équivalents, adressés soit à des peuples *optime Hæduis* par exemple, soit à des particuliers. Cette révélation n'empêche pas que la distinction politique existant entre la colonie romaine et la cité des Ségusiaves, ne soit un fait constant et certain, mais elle ne me permet pas de maintenir mon refus d'admettre la version proposée par M. Récamier. Deux hypothèses peuvent concilier ces faits en apparence contradictoires. Il y eut un moment où la colonie romaine et la tribu gauloise

Digitized by Google

se fusionnèrent sous une même forme politique. Il est vrai qu'alors la nouvelle cité prit le titre de *Civitas Lugdunensis*. Mais, si le nom des Ségusiaves fut effacé de l'appellation politique officielle, il ne dut pas disparaître immédiatement; il se conserva longtemps dans l'usage vulgaire et l'on a pu formuler, sous le nom des Ségusiaves, un souhait en faveur des habitants de *Lugdunum* et de l'ancien territoire gaulois.

Cette interprétation implique l'idée d'une date relativement récente pour nos médaillons qui ne pourraient, dès lors, être plus anciens que le dernier quart du IIIe siècle, époque où existait encore la *civitas Segusiavorum*. J'énonce ce problème sans entreprendre de l'élucider ici. Dans le cas contraire, il faudrait recourir à une autre explication.

Il paraît fort vraisemblable que le corbeau ait été l'emblème non seulement de *Lugdunum*, mais aussi et par extension, de la tribu ségusiave, surtout si l'on admet que l'arrivée de Momorus et d'Atepomarus n'est rien autre qu'un épisode de l'immigration des Ségusiaves dans notre région. L'intervention du génie de *Lugdunum* n'aurait donc rien d'anormal; il devait exister une grande intimité entre les colons et les indigènes qui leur avaient permis de s'établir chez eux. Les Ségusiaves, comme les Eduens leurs suzerains, étaient, depuis longtemps, les alliés de Rome; ils avaient, aux premiers jours de la conquête, combattu avec les soldats romains; après l'annexion de la Gaule à l'empire, les privilèges dont ils avaient été dotés, l'agrandissement du territoire qui leur avait été accordé, doivent leur avoir inspiré de la reconnaissance pour le vainqueur. Déjà pour Strabon, Lyon était une ville Ségusiave, πόλις τῶν Σαιγοσιάβων, mieux que cela, leur chef-lieu, leur capitale, προσκάθηται δὲ τοῦ ἔθνους τῶν Σαιγοσιάβων ἡ πόλις

Digitized by Google

αὕτη. Plus tard, lorsque Caracalla eut étendu le droit de cité romaine à tous les Gaulois, cette confusion du célèbre géographe devint une sorte de réalité, en plaçant les colons et les Ségusiaves sur le même pied de condition politique et en introduisant dans la colonie, un élément indigène qui ne dut pas tarder à devenir prépondérant. A ces titres divers le génie de *Lugdunum* a pu être le génie tutélaire des Ségusiaves, il a pu présider à leurs succès et répondre par un souhait de prospérité, *feliciter*, aux acclamations en leur honneur : *optime Segusiavis*.

Cependant, après avoir allégué tout ce que je crois favorable à la théorie qui m'est opposée, je ne puis passer sous silence les observations contradictoires. M. Allmer, notre savant épigraphiste, qui a proposé la lecture *Optime Ave*, comme je l'ai rappelé (*Revue*, août, p. 107, note 23), établit une distinction entre les vases cités plus haut et ceux de *Lugdunum*; dans les premiers il faut lire : *Feliciter Hæduis*, par exemple, qui est une acclamation, tandis que, dans les autres, on a un véritable dialogue entre Plancus, le fondateur caractérisé par la pioche, et le génie de la colonie.

Je ne poursuis pas plus loin cet exposé non plus que mes conjectures et j'abandonne le tout au jugement des érudits plus versés que moi dans la connaissance si difficile des institutions gallo-romaines. J'ai voulu simplement porter à la connaissance des lecteurs de la *Revue du Lyonnais* les intéressantes objections qui m'avaient été opposées et remercier M. E. Récamier de m'avoir honoré de la faveur de ses précieuses communications.

Il me reste à signaler un détail moins important, mais assez curieux, se rattachant à la question de l'étymologie elle-même.

En feuilletant les *Monuments celtiques* de Cambry (Paris,

Digitized by Google

in-8, 1805, chez Mme Johanneau, libraire, Palais du Tribunal, n° 256), je tombai précisément sur les pages 362, 363, où Eloi Johanneau, son collaborateur, a proposé, le premier, pour *Lugdunum*, l'étymologie *Colline des marais*. Ce passage m'a paru curieux et digne d'être reproduit.

Après avoir dit que *Lutèce*, Paris, se disait, à une certaine époque, *Leucotecia* et dérivait du bas breton *louc'h*, marais, et *tek*, beau, et que le sobriquet *badauds* de Paris venait du celtique *bad*, bateau, Johanneau poursuit en soutenant que le même radical *louc'h* a donné naissance au nom de *Lugdunum;* puis il conclut par un examen du texte de Clitophon qui mérite d'être rapporté intégralement à cause de sa singularité. Il prouve aussi, comme je l'ai dit dans une récente brochure, que ce n'est pas à ce celtologue, mais à Bréghot du Lut que M. le baron Raverat a emprunté l'idée première de son étymologie.

« On a dit d'après Clitophon dans Plutarque, et tous les lexiques de le répéter (tels sont les termes de notre celtomane) que *Lougos*, en celtique, signifiait corbeau. Ce mot n'existe point, dans ce sens, dans aucun dialecte celtique. J'expliquerai ailleurs ce qui a donné lieu à cette erreur; je ferai voir qu'elle a été occasionnée par une mauvaise lecture ou une faute de copiste, et qu'il faut lire dans Plutarque χαρακα et non κορακα. »

Il serait curieux de savoir comment Johanneau a justifié une correction si imprévue; je n'ai pu me procurer le livre où il a donné l'explication annoncée. Je ne connais que le mot grec χάραξ, à quoi on ait pu faire allusion. Mais c'est seulement à l'accusatif singulier qu'il fait χάρακα, et il signifie un piquet, un pieu. Cette interprétation, cette forme grammaticale ne peuvent, en aucun point, s'accorder avec le texte de Clitophon.

Digitized by Google

Ce doit être quelque rêverie allant de pair avec son exhilarante interprétation de *badauds* de Paris et tant d'autres de même force, dont sont remplis ses ouvrages et ceux de ses confrères en études celtiques (1).

Mais il y a plus, c'est que, contrairement à ce qui a été affirmé dans *Lyon-Revue* et, primitivement par Eloi Johanneau, les dictionnaires celtiques donnent expressément à *Lug* le sens de *corbeau* en irlandais et en ancien breton!

En tout cas, je ne pouvais omettre ces contradictions et l'opinion bizarre de Johanneau, qui donnent, si à propos, le diapason de certaine science étymologique, toute faite d'un entassement d'hypothèses et d'à peu près, enchevêtrés dans un chaos inextricable, en dépit de tout bon sens et de toute logique.

J'aurais, du reste, beaucoup à ajouter encore pour combler les lacunes qui existent dans ma note. Ainsi, j'ai omis, dans l'énumération des auteurs lyonnais, le père de la science épigraphique en France, Jacques Spon, qui a donné du passage de Clitophon une traduction exempte des erreurs commises par le P. Ménestrier et qui n'a pas hésité à adopter la bonne étymologie.

Un jeune érudit, l'un de nos chercheurs les plus actifs et les plus judicieux, élevé d'ailleurs à bonne école, m'a également signalé, dans l'édition de Dion Cassius de Reimar

(1) Je saisis l'occasion pour régaler le lecteur d'une des belles inventions de cette école et qui concerne Lyon. On croit généralement que Fourvière vient de *Forum vetus*, par le français *Forviel* et la confusion si commune chez nous des liquides L R; pas du tout, les Celtisants nous apprennent que cette appellation dérive de *Forch*, confluent et *Vière*, hauteur! La montagne lyonnaise n'a rien à envier aux *bateaux* de Paris.

Digitized by Google

(in-f°, Hambourg, 1760, p. 286, note 246, l. 71) une annotation d'Albert Fabricius, où celui-ci accompagne le texte de Clitophon d'une traduction correcte et donne à l'étymologie de l'historien grec la préférence sur celles de tous les écrivains modernes.

De mon côté, j'ai rencontré une conclusion équivalente dans les dissertations de Méziriac et, de plus, une conjecture nouvelle à ce sujet. Il suppose que Momorus et Atepomarus étaient des princes de la Viennoise et que Séséromus était un chef allobroge qui les avait chassés de cette province.

Mais il me resterait à chercher longtemps, si j'entreprenais de réunir tout ce qui a été écrit à propos de cette primitive fondation de *Lugdunum*, et, n'ayant pas la prétention de fournir une étude complète, je m'en tiens à ces notes sommaires.

A. STEYERT.

P. S. — Je m'empresse de signaler le dernier n° de la *Revue épigraphique du Midi de la France*, qui vient de paraître et qui contient, sur la question dont il s'agit, un intéressant article de M. Allmer. Notre éminent épigraphiste apporte à l'appui de l'étymologie *Colline de corbeaux*, de nouveaux arguments, entre autres, l'existence de nombreuses pierres gravées sur lesquelles le corbeau figure accompagné d'une corne d'abondance; coïncidence remarquable qui justifie le surnom de *copia* (abondance) donné par les Romains à Lugdunum, la ville des corbeaux, les oiseaux prophètes d'abondance.

A. ST.

Digitized by Google

SONNET

A MESSIRE N. DU P.

Je viens à toy, Maistre en l'art de bien dire;
Docte mortel, qui nostre vieux Lyon
Si gentiment sçait narrer et descrire;
Je viens à toy, moy, vain tabellion.

Droict vers le but, lors je dresse ma vire :
Quel beau discours, quelle haulte action,
Debvons-nous faire ou debvons-nous escrire,
Pour avoir place au palais Gourguillon ?

Toy, le grand chief de cette académie,
Bien durs sont-ils à franchir les degrés ?
Si tu le veux, mes pas sont asseurés.

Donne ta main, sur elle je me fie :
Ou plutôt non ; point ne demande tant :
Une response, et trop serai content.

TABEL D'OR.

Digitized by Google

PHILOLOGIE LYONNAISE

Une revue qui fait autorité dans le monde philologique, la *Revue des langues romanes*, disait récemment : « La ville de Lyon contribue plus qu'aucune autre au progrès de nos études. » M. Léon Clédat, professeur à notre Faculté des Lettres, vient de justifier de nouveau cette flatteuse appréciation de notre ville, en publiant à la librairie Garnier un *Recueil de morceaux choisis des auteurs français du Moyen-Age*, accompagnés, suivant la coutume de notre savant auteur, d'une partie critique qui comprend ici, avec une introduction grammaticale, des notes littéraires et un glossaire. On n'a plus à faire l'éloge des travaux de M. Clédat, dont la *Grammaire du vieux français*, publiée il y a deux ans, a été couronnée par l'Académie française, et dont l'édition de la *Chanson de Roland*, parue il y a une année à peine, est déjà épuisée.

Un homme, qui a quelques lettres, ne peut plus aujourd'hui ignorer l'histoire de notre littérature du Moyen-Age. Or, ces vues générales, qu'il aurait fallu puiser dans la lecture pénible de textes épars, elles peuvent facilement s'acquérir par la lecture du livre de M. Clédat, qui mène depuis les plus anciens monuments de la langue française, aux IXe et Xe siècles, jusqu'à la Farce de *Maître Pathelin* au XVe siècle. Cette lecture n'est pas très pénible, grâce au glossaire et aux notes abondantes et substantielles au bas de chaque page.

Dans sa préface M. Clédat exprime le vif désir que son livre contribue à faire aimer et à faire connaître notre ancienne littérature. Son vœu sera accompli. Mais aux sentiments que ce livre aura fait naître se joindra celui de la reconnaissance envers l'auteur.

P.

Digitized by Google

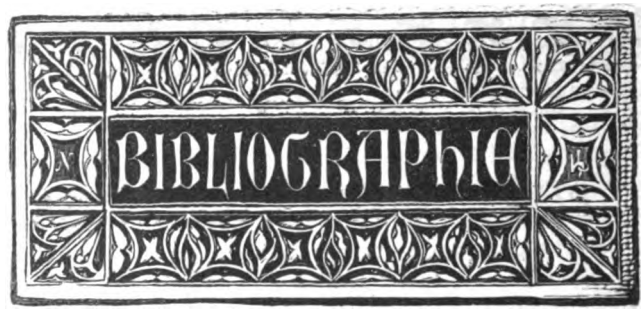

LA VIE ET LES ŒUVRES DE TOPPFER, d'après des documents inédits, suivies de fragments de littérature et de critique inédits ou inconnus, par M. l'abbé RELAVE, professeur de rhétorique au Séminaire de la Primatiale. — Paris. Hachette. In-12. 1886.

QUI de nous n'a lu les œuvres de Toppfer ? Le rang que l'auteur génevois tient parmi les écrivains que goûtent sans réserve les connaisseurs et les fins lettrés, personne, depuis un demi siècle, ne le lui a disputé. C'est, qu'en effet, l'esprit toujours dispos et pétillant de Toppfer nous réserve, à chaque page, quelque surprise nouvelle, et, dans le domaine de la fantaisie, aucun écrivain n'a su unir, à un degré supérieur, plus de sensibilité à plus de grâce et d'enjouement.

En dépit des frontières politiques, Toppfer nous appartient tout entier, par la langue aussi bien que par le tour vif et bien gaulois de la pensée. En France même, qui donc s'est inspiré, avec plus de bonheur, de la bonhomie apparente de notre vieux Montaigne et de la fine pointe de malice de Rabelais ? Aussi tous ceux qui ont lu Toppfer ont voulu le relire et les *Nouvelles génevoises* et le *Presbytère* demeureront toujours au nombre de ces livres, qui vous procurent, aux heures de loisir, les plus agréables délassements.

Or, rien ne saurait mieux nous faire comprendre les mérites si divers de l'œuvre de Toppfer, que le livre publié par M. l'abbé Relave, sur sa vie et ses travaux, et dans lequel il l'étudie successivement comme dessinateur, comme romancier, comme touriste, comme professeur et cri-

Digitized by Google

tique, comme publiciste, comme journaliste et comme critique d'art et esthéticien.

C'est même à cette dernière face du talent de Toppfer que M. l'abbé Relave a réservé l'examen le plus approfondi. Et, en effet, si ce n'est pas comme critique d'art que la renommée de Toppfer est la plus populaire, c'est bien peut-être dans son livre intitulé : *Réflexions et menus propos d'un peintre génevois*, qu'il a exprimé le plus d'idées nouvelles et que l'artiste et le philosophe surtout se plairont à étudier l'écrivain, qui savait donner aux questions d'art une forme si piquante et si différente de celle qu'elles prennent, d'ordinaire, sous la plume de nos professeurs d'esthétique et de nos critiques de salon.

L'étude que M. l'abbé Relave a consacrée à Toppfer et à ses œuvres est ainsi un travail qui restera, aussi longtemps qu'il y aura des lecteurs pour goûter l'œuvre si attachante de cet auteur. Car, on ne pouvait retracer sous une forme plus littéraire et avec une critique plus sûre d'elle-même, le tableau des productions diverses de Toppfer.

A. Vachez.

Digitized by Google

Chronique de Novembre 1886

1er Novembre. — M. Waddington est chargé du cours d'histoire à la Faculté des lettres, en remplacement de M. Belot, décédé.

3 Novembre. — Rentrée solennelle des Facultés de l'État dans le grand amphithéâtre des Facultés, quai Claude-Bernard. M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit, fait l'historique de la création et des transformations des diverses Facultés. M. Bayet, professeur à la Faculté des lettres, prononce un discours sur M. Belot, sa vie, ses ouvrages et son enseignement.

5 Novembre. — Séance de rentrée de la Société d'économie politique. Élection du bureau. Sont nommés : Président, M. Édouard Aynard; Vice-Présidents : MM. Perrin et Jacquand; Secrétaire-Général : M. Rougier; Questeur : M. Bleton ; Trésorier : M. Pinet. — M. Flotard, président sortant et non rééligible, est nommé président honoraire.

— M. Genevet est nommé syndic de la Compagnie des Agents de change, près la Bourse de Lyon, en remplacement de M. Steiner-Pons, démissionnaire. M. Albert Chaumont est nommé adjoint au syndic, en remplacement de M. Genevet.

6 Novembre. — M. Antonin Louvier, architecte départemental et professeur à l'École des Beaux-Arts, est nommé membre correspondant de l'Institut (section des Beaux-Arts).

8 Novembre. — Session extraordinaire du Conseil général du Rhône, à l'effet d'élire ses représentants au Conseil départemental de l'instruction primaire. Sont nommés : MM. Nolot, Sornay, Rebatel et Milleron.

Digitized by Google

— Inauguration du Grand Bazar dans les anciens magasins de la *Ville de Lyon*.

9 Novembre. — Séance solennelle de rentrée des Facultés catholiques dans la grande salle des Pas-Perdus de l'Archevêché. Un rapport concernant la Faculté libre de droit est lu par M. Brac de la Perrière, doyen.

10 Novembre.. — Conférence de M. Marius Vachon, dans la salle des réunions industrielles au Palais du Commerce. L'orateur traite de l'*Art dans les industries étrangères au point de vue lyonnais.*.

15 Novembre. — Ouverture de la quatrième session des assises du Rhône, sous la présidence de M. Jacomet, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Berger et Roux, conseillers à la même Cour.

— M. Rocault, conseiller de Préfecture de la Loire, est nommé conseiller de Préfecture du Rhône, en remplacement de M. Constantin-Forton, nommé secrétaire-général des Pyrénées-Orientales.

16 Novembre. — M. Gouriet, juge suppléant au Tribunal civil de Lyon, est nommé juge titulaire au même siège, en remplacement de M. Ribet, admis à la retraite.

— M. l'abbé Ducrost, curé de Solutré et professeur à la Faculté catholique des Sciences, commence ses conférences préhistoriques par des *Considérations générales sur l'âge du bronze.*

17 Novembre. — Ouverture du cours de géographie physique et commerciale, professé par M. Coumes, au siège de la Société de géographie de Lyon.

18 Novembre. — Conférence, faite au siège de la Société de Géographie de Lyon, par M. Théodore Westmark, membre de la Société d'anthropologie et de géographie de Stockholm, sur le sujet suivant : *Quinze mois chez les cannibales de Bangala* (Haut Congo).

20 Novembre. — Ouverture du cours de géographie historique et militaire, professé par M. Crescent, au siège de la Société de Géographie, sur la formation territoriale des petits Etats de l'Europe centrale : Suisse, Belgique, Pays-Bas, Italie.

23 Novembre. — M. Massicault, préfet du Rhône, est nommé ministre plénipotentiaire et chargé en cette qualité des fonctions de résident général de la République française, à Tunis.

Digitized by Google

25 Novembre. — Banquet offert par le barreau de Lyon, dans les salons Casati, à M. Brac de la Perrière, ancien bâtonnier, en l'honneur du cinquantième anniversaire de son inscription au tableau de l'ordre des avocats à la Cour d'Appel. Dans un discours aussi remarquable par la forme littéraire que par la finesse des pensées, Me Dulac, bâtonnier, rend hommage, au nom du barreau, à la carrière si digne et si bien remplie de M. de la Perrière. Ce dernier répond, en termes émus et d'une grande élévation, en évoquant le souvenir des grands avocats, contemporains de ses débuts, et en rappelant que la mission du barreau était de lutter toujours pour la vérité et la justice.

— Ouverture du cours d'égyptologie, professé à la Faculté des Lettres, par M. Loret, qui traitera pendant cette année le sujet suivant : *Champollion et la découverte de la lecture des hiéroglyphes.*

26 novembre. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres accorde une mention honorable à MM. le comte de Charpin-Feugerolles et C. Guigue, pour la publication des trois Cartulaires de l'*Abbaye d'Ainay*, des *Francs fiefs du Forez* et du *Prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue.*

27 Novembre. — M. Bayet est nommé doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, en remplacement de M. Heinrich, nommé doyen honoraire.

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

SAINT EUCHER II

Évêque de Lyon (*)

III

Nouvelle preuve tirée d'un antique missel de l'abbaye d'Ainay.

ON sait que, de l'incendie de leur monastère en 1562, les moines d'Ainay sauvèrent un missel précieux, imprimé en 1531 et qui renfermait, outre les messes à l'usage de l'Ordre, des annotations historiques d'une date très ancienne. Voici une de ces notes que je cite textuellement : *Ecclesia S. Martini athanacensis (puta major) cum suis altaribus consecrata est à Domino Paschali papa* II, *anno Christi* 1106, *quarto Kalendas februarii ; quæ destructa fuerat per Vandalos tempore Eucherii archiepiscopi hujus civitatis lugdunensis, et stetit in ruina* CCCLX *annis. Postea reparata fuit per Dominum Amblardum archiepiscopum hujus civitatis* (1). » L'argument que vont me

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de novembre 1886.

Digitized by Google

fournir ces lignes du chroniqueur bénédictin n'a jamais été produit : il m'a paru si décisif et en même temps si curieux que mes lecteurs voudront bien me permettre d'en fortifier ma démonstration, alors même qu'elle eût pu, rigoureusement, se passer de ce nouvel appui.

Remarquons, tout d'abord, que la note n'est point applicable au grand Eucher. Celui-ci ayant terminé sa vie en 454, et, d'autre part, l'archevêque Amblard étant mort peu avant 980, comme nous le dirons en son lieu, ce n'est pas à 460 que s'élèverait la somme des années écoulées entre la ruine et la réparation; ce serait à 540 et au-delà. Il est vrai que l'église abbatiale d'Ainay fut détruite, probablement par Attila, sur la fin de l'épiscopat d'Eucher I; mais, qu'on l'observe bien, elle n'était pas encore dédiée à saint Martin. Salonius, fils aîné d'Eucher, la reconstruisit vers 455, et c'est lui qui la mit sous le patronage de saint Martin de Tours. Le sanctuaire d'Ainay portant ce vocable et demeuré 460 ans à l'état de ruine, est, indubitablement, celui qu'avait relevé Salonius. L'annotation du missel n'est donc explicable que par l'existence d'un second évêque lyonnais du nom d'Eucher.

Ce point éclairci, il s'agit maintenant de préciser, à l'aide des 460 ans, l'époque où notre église était administrée par Eucher II. Cette supputation nous ramènera-t-elle entre saint Viventiol et saint Loup, de 520 à 538? Là est toute la question.

---

(1) J'emprunte cette note au P. Bullioud, ainsi qu'à la Mure qui tous deux ont eu dans les mains ce missel de 1531, où ils ont puisé plusieurs autres documents d'un grand intérêt. Ces mêmes annotations se trouvent à la fin de la *Chronique d'Ainay* de la Mure, que M. George Guigue vient de faire paraître.

Digitized by Google

Je dois prévenir mes lecteurs que la note du vieux missel a été jusqu'ici une pierre d'achoppement pour tous ceux de nos écrivains qui se sont hasardés à la commenter. La Mure a dit dans sa *Chronique de l'abbaye d'Ainay* : « Selon les remarques insérées au vieux missel ci-devant mentionné, imprimé à l'usage de cette abbaye, l'église de Saint-Martin-d'Ainay fut détruite par les Vandales qui ravagèrent la Bourgogne *sur le déclin du* v^e^ *siècle*... Ils abîmèrent l'église en ses propres ruines et en firent une démolition si étrange qu'elle demeura en cet état l'espace de 460 ans. » Brossette croit, lui aussi, que l'église élevée par Salonius, fils de saint Eucher, fut rasée *sur la fin du* v^e^ *siècle*, dans une invasion des Vandales qui auraient saccagé tout le pays (1). Par malheur, ni Vandales, ni Germains quelconque, ne franchirent le Rhin soit à la fin du ve siècle, soit dans le siècle suivant. Clovis, quand il vainquit à Tolbiac, avait dû marcher à la rencontre des Allemands jusqu'aux environs de Cologne, et, et tant qu'il vécut, sa redoutable francisque tint les Teutons en respect. Ses fils soumirent la Franconie, la Hesse, la Thuringe, la Bavière, les Frisons, les Saxons. Toutes ces contrées reconnaissaient la suzeraineté des rois d'Austrasie : il n'est pas un de ces peuples chez qui, depuis Attila, l'histoire de ces temps orageux ait signalé la moindre velléité d'invasion.

Le P. Bullioud n'invente pas un envahissement imaginaire, mais il n'en est que plus embarrassé pour aborder à une solution. Tantôt il arrête son choix sur l'irruption des Vandales en 407, et, de la sorte, allonge la période des ruines de 130 années; tantôt, mettant la destruction de

(1) *Nouvel éloge historique de Lyon*, par Claude Brossette, p. 90.

Digitized by Google

l'église abbatiale sur le compte des Sarrasins du VIIIe siècle, il propose de réduire à 200 ans le chiffre qu'il lui est impossible d'accorder avec les faits. De Rubys se persuade qu'il faut voir les Vandales de la note dans les Hongrois de l'an 936, et par suite les 460 ans sont abrégés de quatre siècles entiers. En un mot, l'annotation du missel met en pleine déroute nos historiens lyonnais.

Pour nous, à qui l'épiscopat d'Eucher II indique le but vers lequel doivent se diriger nos recherches, reprenons avec confiance la question regardée à tort comme insoluble; demandons-nous encore : Du jour où fut réparé Saint-Martin-d'Ainay, trouve-t-on dans le passé, à la distance de 460 années, des évènements historiques expliquant la destruction de cet édifice ?

Il nous faut déterminer, avant tout, la date qui doit servir de point de départ à notre calcul, c'est-à-dire le jour où la reconstruction entreprise par Amblard fut pleinement terminée. Cette date, nous la connaîtrions si le pieux archevêque avait pu mettre la dernière main à son œuvre : malheureusement, il n'en vit pas la fin. « Amblard, lisons-nous dans la *Chronique* de la Mure, ne rétablit pas si parfaitement sa chère église de Saint-Martin qu'on pût y célébrer la messe, ayant été prévenu par la mort, avant de pouvoir achever cette belle œuvre. Il avait tout d'abord mis ses soins à réparer les autres bâtiments de l'abbaye, avant de terminer la réédification de l'église qu'il laissa imparfaite. » Sa mort, on peut l'affirmer malgré la divergence des opinions, dut avoir lieu en 978 : car, d'un côté, il existe un acte signé par ce pontife en 976 (1); de l'autre,

(1) *Les Grands souvenirs de l'Eglise de Lyon*, par M. Meynis, p. 535.

Digitized by Google

son successeur Burchard II, ne fut élu qu'en 979. Burchard était fils de Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne, et frère puîné de Rodolphe III; il est à croire que, dans ces conditions, la vacance du siège fut de courte durée. Un fait, d'ailleurs, semble mettre hors de doute la spontanéité, la rapidité de l'élection, c'est le don que le souverain reconnaissant fit de la ville et du comté de Lyon à l'Eglise et au Chapitre métropolitains. Si les suffrages eussent été longtemps balancés, Conrad se fut-il montré aussi flatté d'un choix péniblement obtenu ? L'aurait-on vu poser, par un tel acte d'abnégation personnelle, les premières assises du pouvoir temporel de nos archevêques?

Amblard mourut donc en 978 ou dans les premiers mois de l'année suivante; après lui, les travaux ne furent poursuivis qu'avec une extrême lenteur. Les moines subirent en cela deux nécessités impérieuses : ils manquaient à la fois de ressources pécuniaires et de bons ouvriers. Privés pendant un siècle de leurs revenus par les décrets spoliateurs de Louis l'Aveugle, il leur fallait maintenant tout restaurer, tout créer à nouveau; mais surtout la complète décadence de l'art rendait alors d'une exécution très difficile les grands travaux d'architecture. Il y avait encore des maçons, il n'y avait en quelque sorte plus d'artistes. Les traces de cet âge de fer apparaissent visiblement à Ainay dans les parties intérieures de l'édifice qui n'ont jamais été remaniées, telles, par exemple, que les colonnes de la grande nef coupées de dés inégaux et surmontées de chapiteaux si lourdement, si grossièrement taillés. La décoration romane de la façade est pleine de goût, mais il n'est pas douteux qu'elle ne soit postérieure d'au moins quatre-vingts ans. A l'approche de la première croisade, les pèlerinages de plus en plus fréquents aux Saints-Lieux condui-

Digitized by Google

sirent d'Orient en France les habiles ouvriers qui ont opéré parmi nous la résurrection de l'art architectural, et c'est à eux que nous devons les dessins si purs que l'on admire au-dessus de la grande porte de Saint-Martin d'Ainay.

Toutes ces raisons nous autorisent à réclamer pour l'achèvement des grands travaux de maçonnerie et de char pente un espace de cinq, de dix, ou même de quinze années comprises entre 979 et 994. Eh bien, si nous revenons de 460 ans en arrière, veut-on savoir à quelle période ce calcul nous amène ? Je vais le dire en quelques lignes.

Après sa victoire sur Gondebaud, Clovis n'avait plus inquiété la Bourgogne; mais en 523, douze ans après la mort de leur père, ses fils reprennent les armes. Ils ont à venger, prétendent-ils, les injures de leur mère Clotilde, et tous ensemble fondent sur les Etats de Sigismond. Malgré l'infâme trahison qui leur livre cet infortuné prince, deux années de combats n'ont que des résultats douteux. Au bout de six ans, la lutte recommence plus furieuse. Cette fois, Gondemar, frère et successeur de Sigismond, résiste en vain aux forces réunies de Childebert, de Clotaire, de Théodebert; il succombe, et, l'an 534, la Bourgogne est définitivement conquise par les Francs. Ces points fixés, nous n'avons plus qu'à rapprocher les dates respectives. Suppose-t-on que les travaux ont duré de quatre à cinq ans après la mort d'Amblard, c'est-à-dire jusqu'en 983 ou 984 ? Les 460 ans retranchés, nous tombons sur la première expédition des fils de Clovis en 523 et 524. Dans le cas où la construction eût traîné pour diverses causes, et n'eût touché à son terme qu'entre 991 et 994, alors les chiffres correspondants, de 531 à 534, marquent précisément l'agonie et la fin du royaume des Burgondes. Cinq années d'une guerre impitoyable, c'est plus qu'il n'en faut,

Digitized by Google

sans doute, pour expliquer la démolition, par quelque horde barbare, d'un sanctuaire isolé et dont la vue irritait nombre de combattants, surtout dans l'armée des Bourguignons ariens.

Mais nous objectera-t-on, ces Vandales, destructeurs de Saint-Martin d'Ainay, d'où vinrent-ils ? Par quel hasard les trouvons-nous mêlés aux belligérants ?

Les Vandales ? On pourrait, à la rigueur, se dispenser de les rechercher ; Aug. Thierry va nous apprendre pourquoi. « Si l'on se place au XIIe siècle, dit le savant historien, et qu'on interroge la littérature de cette époque, on verra que toute tradition de la diversité des éléments nationaux, de la distinction primitive des conquérants et des vaincus, des Francs et des Gallo-Romains, avait alors disparu..... La destruction des villes, les pillages, les massacres, les martyres..... étaient mis sur le compte d'Attila, des Vandales ou des Sarrasins (1) » Or, le chroniqueur de l'abbaye rédigeait la note du missel peu après la consécration du sanctuaire par le pape en 1106. Alors même qu'il serait tombé sur ce point dans l'erreur commune, on concevrait une inexactitude qui ne porte, après tout, que sur un fait très secondaire.

Pourtant, je l'avouerai, faire gratuitement à un Bénédictin, fût-il du XIIe siècle, l'injure de supposer qu'il n'est pas, pour cause d'ignorance, responsable de ce qu'il a écrit, me paraît d'une équité fort douteuse ; d'autant plus que, sur ces champs de bataille du Lyonnais où les envahisseurs germains se heurtèrent tant de fois jusqu'à la pleine victoire des Francs, les Vandales ne me semblent nullement invi-

(1) *Considérations sur l'histoire de France*, ch. I.

Digitized by Google

sibles : je crois même en apercevoir dans les deux camps ennemis.

Les rois d'Austrasie avaient presque toujours, au milieu des contingents que leur fournissait la Germanie, des bandes considérables de soldats encore païens, les uns nés dans leurs Etats transrhénans, les autres accourus volontairement des rives de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule, mercenaires avides, dont l'unique pensée était de s'enrichir par le vol et la dévastation. Que Théodebert ait conduit en Bourgogne, parmi ces troupes mal disciplinées, des Vandales idolâtres, et que ces pillards aient profité d'un moment de confusion pour saccager et détruire l'église de Salonius, c'est là un de ces accidents de guerre que nul général n'avait alors le pouvoir d'empêcher. Dans le parti opposé, n'oublions pas que les Burgondes eurent avec les Vandales un berceau commun dans leur pays d'origine, et que, pour ce motif, ils sont nommés fréquemment par les historiens Burgondes-Vandales. Il y a plus : les deux peuples abandonnèrent ensemble les bords de la Vistule en 406, ensemble ils se mirent en marche vers les provinces romaines. La prudence bourguignonne s'arrêta aux frontières de la Gaule où Suèves, Alains, Vandales se précipitèrent comme un torrent. Il est permis de conjecturer qu'en cette circonstance un corps de Vandales préféra suivre la fortune des Burgondes et qu'il s'établit à leur suite dans le Lyonnais.

Ces différentes solutions n'ont rien que de plausible, et comme, en tout le reste, la note du missel est d'une exactitude irréprochable, pourquoi ferions-nous difficulté d'admettre que Saint-Martin d'Ainay, s'il ne fut pas renversé par des Vandales au service de l'Austrasie, dut l'être ou par des Bourguignons-Vandales ariens, ou par un bataillon de

Digitized by Google

Vandales proprement dits, incorporés à la nation burgonde et concourant à la défense du royaume contre les fils de Clovis ?

Si je ne m'abuse, l'annotation qui avait jeté nos annalistes dans un complet désarroi, est maintenant élucidée ; toutefois, il importe d'observer que ces mots : *Stetit in ruina quadringentis sexaginta annis*, excluent les cent et quelques années qui s'écoulèrent encore, depuis l'achèvement de la grosse maçonnerie jusqu'à la consécration du sanctuaire par le pape Pascal II. Nous avons indiqué tantôt les causes de ce long délai. En 980, l'art tombé dans la barbarie était dans l'impossibilité de reproduire les gracieux ornements de l'architecture latine, et les Bénédictins d'Ainay se virent forcés d'attendre l'arrivée à Lyon des architectes que, de temps à autre, les évêques et les seigneurs français amenaient d'Orient à leur retour de la Terre-Sainte. La note historique, témoignage de la reconnaissance des religieux pour le restaurateur de l'abbaye, n'avait à mentionner que les quatre siècles et demi de désolation pendant lesquels de tristes ruines avaient remplacé la riche basilique élevée autrefois par le fils d'Eucher I; elle devait s'arrêter au jour où, l'édifice étant rebâti de la base jusqu'au faîte, il fut permis de dire : l'église du monastère est enfin debout ! On comprend que, dans cet ordre d'idées, le chroniqueur ait laissé de côté la période entière des travaux décoratifs, étrangers à l'œuvre qui avait rendu chère aux enfants de saint Badulphe la mémoire du bienfaiteur d'Ainay.

Concluons. La guerre des Francs et des Burgondes, laquelle, en y comprenant une trève de six ans, dura de 523 à 534, est venue avec une précision mathématique s'encadrer dans les limites que nous avions, dès le principe,

Digitized by Google

assignées à l'épiscopat d'Eucher II, savoir de 520 à 538. Un seul point reste obscur, l'année même du désastre qu'on hésite à fixer d'une manière absolue. Deux dates également probables se présentent. L'une qui va du commencement de 523 à la fin de 524; c'est la première lutte sous le roi Sigismond : l'autre, de 531 à 534; c'est la suprême et inutile résistance de Gondemar. Quelle que soit, de ces deux solutions, celle qu'on adopte, il est parfaitement exact que l'église de Saint-Martin d'Ainay, relevée au xe siècle par Amblard, avait été, 460 ans plus tôt, « détruite par les Vandales, au temps d'Eucher, évêque de la cité lyonnaise, *Tempore Eucherii archiepiscopi civitatis lugdunensis.* »

IV

Les Actes de sainte Consorce.

Nous n'avons fait jusqu'ici que glaner çà et là dans les champs de l'histoire diverses preuves de l'existence du second Eucher; parlons enfin des *Actes de sainte Consorce*, principale source historique dans la question qui nous occupe, document capital qui suffirait, suivant nous, à éclaircir pleinement le débat, à lever tous les doutes, à porter une conviction entière dans l'esprit du lecteur. « Tous les historiens qui ne les ont pas connus et qui s'en sont écartés, remarque avec raison M. Robert dans son *Histoire de Sainte Tulle,* n'ont pu énoncer que des faits inexacts et apocryphes (1). »

(1) Nous ferons connaître bientôt cet ouvrage et son estimable auteur.

Digitized by Google

L'histoire sommaire de la famille d'Eucher II, savoir : la retraite du futur pontife au désert et son élection à l'épiscopat, la mort de Tullia survenue avant que l'austère sénateur eût quitté sa caverne du Mont-de-Mars, et les événements principaux de la vie de Consorce qui, bien plus tard, fonda un hôpital à Mocton où elle passa le reste de ses jours dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes, ce vaste ensemble de faits, embrassant trois quarts de siècle, fut recueilli par le prêtre Uranius et le sous-diacre Celsus que leurs saintes fonctions attachaient l'un et l'autre à la maison de Consortia. Ils eurent pour collaborateur Aurélien, prêtre qui desservait l'église de Saint-Etienne construite par la fondatrice à côté de son hôpital de Mocton. On sent que cette relation pleine d'une simplicité naïve émane des lèvres mêmes de la fille d'Eucher : les prêtres qui l'écoutaient ont écrit en quelque sorte sous sa dictée, et leur plume a reproduit fidèlement la candeur de son langage. Les Pères Mabillon et d'Achery ont jugé l'écrit d'Uranius digne de figurer dans les *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* (t. I, p. 235). C'est là, sans nul doute, la plus haute approbation qu'il fût possible de lui souhaiter.

Laissons le pontife lui-même; il nous est assez connu. Ses deux filles, Tulle et Consorce vont, chacune de leur côté, rendre, sur la contrée, sur le siècle où vécut leur père, un témoignage qu'il nous semble bien difficile de récuser.

Voici le passage des Actes relatif à Tullia : « Une fois entré dans la caverne dont il a été parlé, saint Eucher en fit clore toutes les issues pour que personne ne pût arriver jusqu'à lui. Chaque jour, vers le soir, la bienheureuse Galla lui remettait sa nourriture par une petite fenêtre, ainsi qu'elle l'avait demandé. Or, peu de temps après ce changement de vie, leur fille Tullia, demeurée vierge, passa au

Digitized by Google

repos du Seigneur. Une caverne à double fond située dans la partie de la propriété qu'on nommait Téta, lui servit de sépulture (1). En apprenant cette mort, saint Eucher dit : « Le Seigneur me l'avait donnée, le Seigneur me l'a ôtée ; « que son nom soit béni ! Rien n'est arrivé que ce qu'il lui « a plu d'ordonner. » Et il exhortait Galla à modérer l'excès de sa douleur.

« Mais rien ne pouvait consoler cette mère affligée. Un jour, après la récitation des psaumes de matines, elle s'endormit et, dans son sommeil, vit Tullia vêtue d'une robe blanche et d'un manteau tout brillant d'or. Elle s'arrêta devant sa mère et lui dit : « Pourquoi me pleurez-vous « comme perdue, quand Dieu m'a introduite dans la société « bienheureuse des vierges? Vous aussi, ma mère, sachez « que vous me suivrez dans la demeure du Seigneur; car « il vous a préparé une couronne, parce que vous avez « obéi à ses commandements. Mon père élevé sur la chaire « des pontifes ne viendra qu'après nous; il sera grand aux « yeux du Très-Haut. Pour ma sœur Consorce, elle persé- « vèrera dans la virginité, mais souffrira beaucoup pour la « conserver, jusqu'au jour où elle aussi recevra la couronne « de vie. »

Eh bien, près de la Durance, au point de jonction des trois départements de Vaucluse, des Basses-Alpes et des Bouches-du-Rhône, une commune porte de temps immémorial le nom de Sainte-Tulle, et, suivant le P. Théoph. Raynaud, originaire de ces contrées, le corps de la jeune

(1) Le texte dit : *Sepulta est in agro suo qui dicitur Tetæ, in spelunca duplici.* Pour qu'il n'y eût qu'une caverne, et que cependant cette caverne fût double, *duplex*, il devait, manifestement, y avoir bifurcation à l'intérieur, en d autres termes, double fond.

Digitized by Google

vierge vénéré dans une église de Manosque, attirait encore au XVIIe siècle une foule de dévots pèlerins : *Corpus sanctæ Tulliæ Manuascenses in Provincia asservant in æde B. Mariæ Virginis Romigerianæ, magno inibi populorum cultu frequentatæ* (Hagiol. lugd., p. 55). » Ce n'est pas tout. Sur la pente du Mont-Maur voisin de Sainte-Tulle, et « dominant le cours de la Durance, *fluvio Druentiæ imminens*, comme s'exprime la relation, s'ouvre une grotte où l'on retrouve le double fond signalé par l'écrivain du VIe siècle. Je tire ce dernier détail de l'*Histoire de sainte Tulle, fille de saint Eucher, évêque de Lyon*... par M. L. J. M. Robert, docteur en médecine de la Faculté de Paris (1). Il y a quarante ans que M. Robert, érudit des plus distingués et membre de plusieurs sociétés savantes, apportait à l'étude de la question présente les lumières d'un vrai critique, en même temps que le zèle d'un fervent chrétien. Il démontre jusqu'à l'évidence qu'Eucher II, lorsqu'il disparut de la société humaine, s'enferma dans une caverne qu'on voit encore sur le Mont-Maur, autrefois Mont-de-Mars, au pays qui, dans la suite, a toujours porté le nom de la seconde fille du saint reclus.

Si l'histoire de Tullia fixe avec certitude les lieux qui furent témoins des effrayantes austérités de son père, celle de sa sœur aînée fournit des dates historiques étrangement embarrassantes pour ceux qui ne veulent compter sur le siège épiscopal de Lyon qu'un seul Eucher. Je rouvre le récit d'Uranius.

« Après la mort de ses parents, poursuit le narrateur, Consorce, désormais en possession d'elle-même, construi-

(1) Digne, 1843.

Digitized by Google

sit dans une de ses propriétés, dont fait partie le bourg de Mocton, une église en l'honneur de saint Etienne, premier martyr, et consacra sa fortune à la fondation d'un hôpital. Le surplus, elle l'abandonna aux pauvres et s'en fit un trésor dans le ciel. Tous les serfs de ses domaines reçurent d'elle leur liberté. Quand elle eut pris toutes ces dispositions, elle résolut de se rendre auprès de Clotaire, roi des Francs, afin d'en obtenir l'autorisation de vivre dans les Etats de ce prince, tranquille et libre d'observer les saintes lois de la virginité. Elle avait surmonté les accablantes fatigues du voyage et n'était plus guère éloignée du palais royal ; à ce moment, Dieu daigna se manifester au roi dont la fille était depuis très longtemps malade, et lui dit pendant qu'il dormait : « Pourquoi t'affliger des souffrances de « ta fille ? Voici qu'une de mes servantes va se présenter à « toi ; son nom est Consortia. Par elle, ta fille recouvrera « la santé, à la condition toutefois que tu lui accordes libé- « ralement ce qu'elle te demandera. » La jeune princesse est guérie instantanément, et, continuent les Actes, Clotaire, « d'après le désir de la sainte, fait publier par ses « ministres un édit dans lequel il notifie à tous que si quel- « qu'un a la hardiesse d'attenter contre les droits et la per- « sonne de Consortia, il encourra l'indignation du souve- « rain. Quant à l'usage qu'elle fera librement de sa fortune, « les établissements qu'elle aura fondés doivent être res- « pectés à jamais. » Quelques années plus tard, Consorce dut encore entreprendre un voyage non moins pénible pour implorer le secours de Sigebert contre les poursuites importunes d'un puissant général franc. »

Mais, nous demandera-t-on, les rapports de Consorce avec les princes mérovingiens sont-ils conformes à l'histoire ? Au lieu de porter ses plaintes aux rois de Neustrie

Digitized by Google

et d'Austrasie, à Soissons et à Metz, pourquoi la fille d'Eucher II ne s'est-elle pas adressée, comme elle devait naturellement le faire, aux souverains du Lyonnais, à Childebert, frère de Clotaire, puis à Gontran, frère de Sigebert? Non, répondrons-nous, la noble gallo-romaine n'avait point à se présenter au tribunal de Childebert ni de Gontran, et c'est par là précisément que nous allons démontrer le parfait accord de la relation d'Uranius avec les historiens.

Lorsque, en 511, Clovis mourant divisa son royaume entre Thierry et ses trois autres fils nés de Clotilde, la Provence ne fut pas comprise dans ce partage; elle appartenait à Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths d'Italie. Mais Vitigès, un des successeurs de Théodoric, la céda, vers l'an 538, aux trois princes qui régnaient alors dans l'empire des Francs : ceux-ci firent trois parts de leur nouvelle possession. Arles échut à Childebert, Marseille à Clotaire, le reste du pays à Théodebert, roi d'Austrasie. Cette triple division dura peu; car, en 555, Théodebald, fils de Théodebert, étant mort, Clotaire se hâta de mettre la main sur l'héritage de son neveu : c'est donc lui que sainte Consorce eut pour souverain à dater de 555. Clotaire mort en 561, la Provence continue à être scindée en deux parts. Sigebert, roi d'Austrasie, gouverne Marseille, Aix, Avignon, tandis que la province d'Arles obéit au débonnaire Gontran, roi de Bourgogne. Ainsi parle l'histoire, et l'on est bien forcé d'avouer que la notice d'Uranius est à l'abri de tout reproche, en ce qui concerne l'intervention des souverains de Neustrie et d'Austrasie dans les affaires de la fille du second Eucher.

Ces notions déterminent la date des voyages de Consorce dans le nord de la Gaule. Au moment de la prise de possession par Clotaire du territoire d'Aix et des rives de la Durance, on comptait dix-sept années depuis qu'Eucher II

Digitized by Google

avait cessé de vivre. L'illustre vierge avait construit et organisé son hôpital de Mocton, elle était devenue la bienfaitrice et la mère des pauvres, des infirmes de la contrée. Par malheur, à cette époque, il n'y avait pas de légalité bien définie dans la société gauloise. En butte, sans doute, aux vexations soit des seigneurs francs qui administraient le pays, soit de quelques prétendants audacieux, encore plus avides peut-être des biens immenses dont on la croyait maîtresse qu'épris de sa rare beauté, la sainte, pour sauver sa charitable institution et garantir sa liberté personnelle, prit peu après l'an 555 la résolution héroïque de recourir directement à l'autorité de Clotaire; ce dont elle n'eut qu'à se féliciter. Sa démarche auprès de Sigebert eut lieu après 561.

Il est temps de nous arrêter. A cette question : A-t-il existé au VIe siècle un évêque de Lyon nommé Eucher? De nombreux témoins ont répondu successivement par l'affirmative; avec quelle netteté, avec quelle force, je n'ai pas besoin de le rappeler. Nos lecteurs ont dû remarquer comme tous les documents cités concourent à prouver que, malgré la ressemblance de certains détails, deux évêques de même nom se sont réellement succédé sur le siège de saint Pothin, comme tous concordent sur l'époque du second épiscopat, entre saint Viventiol et saint Loup.

Il nous est arrivé plusieurs fois d'appuyer nos raisonnements sur l'opinion de divers écrivains : nous tenons à compléter la liste de ceux qui, longtemps avant nous, avaient adopté les conclusions de notre étude historique. Le cardinal Baronius et son docte abréviateur Sponde, évêque de Pamiers; le bénédictin dom Ménard, le martyrologe gallican, Mabillon et d'Achéry; les auteurs de la *Gallia Christiana*, t. IV, p. 20; Théoph. Raynaud, *Hagiologium lugdunense;* Reverentius, *Histoire des évêques lyonnais;* La

Digitized by Google

Mure, *Histoire ecclésiastique de Lyon;* le P. Ménestrier, au tome deuxième du manuscrit qu'il nous a laissé sous le même titre; Labbe dans la *Collection des Conciles*, voilà, pour ne pas dépasser le XVIIe siècle et nous borner aux seuls écrivains ecclésiastiques, voilà des noms assez recommandables pour convaincre les Lyonnais qu'ils peuvent enfin, eux aussi, ajouter foi à l'existence d'Eucher II, sans mériter qu'on les blâme de précipitation et de témérité.

Le divorce qui règne depuis un millier d'années entre le pasteur et le troupeau doit-il avoir un terme? C'est là un problème que l'auteur de cet article n'a pas le pouvoir de résoudre. Heureuses les villes dont les annales sont tellement riches que, dans la foule de leurs gloires antiques, il en est qui peuvent s'effacer peu à peu de toutes les mémoires, sans que nul se soit aperçu du vide que cette perte a laissé dans l'histoire du pays. Pourtant, quand la lumière a lui, quand les faits sont constatés, la justice reprend ses droits : or, le second Eucher en possède, telle est du moins notre conviction, d'incontestablement légitimes. Ne fût-ce que pour l'honneur des lettres et de la critique lyonnaises, il serait bien à souhaiter que nos érudits, que notre clergé ne méconnaissent pas toujours le solitaire du Mont-de-Mars, l'ami de saint Césaire d'Arles, et qu'un retour équitable compense enfin l'injure d'un trop long oubli.

L'abbé Florent DUMAS.

ERRATA DU 1er ARTICLE

P. 367, au lieu de : *sur le siège social épiscopal*, lisez : *sur le siège épiscopal.*
P. 373, — *annonça la chute immense*, lisez : *la chute imminente.*

Digitized by Google

UN

EXEMPLAIRE D'HIPPOCRATE

Annoté par RABELAIS

AU moment de la Renaissance, une grande figure apparaît dans notre histoire, grimaçante pour les uns, sublime pour les autres, pour tous, un sujet de controverse et de discussions.

Puis, pendant que les esprits se précipitent vers un monde inconnu, que le Moyen-Age s'écroule, qu'on remonte au Paganisme, suivant les uns, qu'on court à la lumière et au progrès, suivant les autres, la grande figure se voile et s'éclipse; on l'oublie; on perd de vue son enseignement; on fausse outrageusement son caractère; et, au XVIIIe siècle, quand on daigne s'entretenir du bon curé de Meudon, c'est pour raconter sur lui les gaudrioles les plus triviales, faire courir des anecdotes apocryphes et le peindre comme un joyeux compère, faisant danser les filles sous l'ormeau, humant le piot, levant le broc, disant des riens ou des folies, sceptique en tout, railleur de tout, et aussi peu curé que possible.

Digitized by Google

C'est à peu près la légende qui a cours aujourd'hui.

En effet, que dit la foule? Que savent les esprits superficiels et badins, quand on les met sur le chapitre, si à la mode aujourd'hui, du grand Alcofribas? Que Rabelais fut un biberon, un adorateur de la purée septembrale, un sensuel, un égrillard, un facétieux qui a fait des livres plaisants, désopilants, et entre autres : « *Les horribles et espouvantables faicts et prouesses du tres renommé Pantagruel, roy des Dipsodes ou la pantagruélique prognostication certaine et infaillible composée au profit et advisement de gens estourdis et musars de nature ;* » un défroqué irrévérencieux, plus disposé à baiser les chausses du Pape que sa mule, et là-dessus, on est parti; on l'a loué, acclamé, glorifié, souvent sans l'avoir compris, plus souvent sans l'avoir lu, sans avoir *cassé l'os*, comme il le dit lui-même, et les mêmes innocents lecteurs, qui ont confondu Molière et Scapin, qui ont pris *Don Quichotte* pour un roman et *Gulliver* pour un amusant badinage, se sont esclaffé de rire aux lardons salés et aux farces de haute graisse, dont un philosophe railleur enveloppait ses leçons.

Excellent de rire, mais ce n'était pas une simple amusette que leur présentait l'immortel enfant de Chinon.

Demandez ce qu'en pensaient alors Sébastien Gryphe, ce savant de premier ordre, ce géant de l'imprimerie lyonnaise; Jean de Tournes, le typographe élégant; François Juste, Junte, Dolet, Marot, cette pléïade brillante qui fut la gloire de Lyon au XVIe siècle; les frères Vauzelles, malgré leur austérité, Symphorien Champier, Claude de Bellièvre, Aneau, du Choul, Maurice Sève, du Peyrat, Voulté, société charmante et savante qu'embellissaient des femmes comme on n'en voit plus : Louise Labé, Clémence de Bourges, Pernette du Guillet, Claudine et Sibylle Sève; consultez-es eux-mêmes, étudiez leurs écrits, et vous verrez si on

Digitized by Google

regardait le médecin de l'Hôtel-Dieu du Pont du Rhône, comme un baladin et un bouffon ou comme un des penseurs les plus profonds de cette époque privilégiée.

Interrogez surtout l'austère et implacable Calvin, car c'est surtout par ses ennemis qu'on est bien jugé.

Quel prosateur élégant, quel philologue sagace, quel philosophe, quel érudit universel ils trouvaient tous dans ce joyeux scribe dont vous n'avez aperçu qu'un côté!

Non, Rabelais n'est pas ce que prétend votre légèreté vantarde et c'est avec plus de respect qu'on ne lui en accorde qu'on doit prononcer son nom.

Arrivé à Lyon en 1532 (1), à sa sortie de Montpellier, où il avait été reçu bachelier, Rabelais vint prendre un modeste logis rue Dubois, près de Saint-Nizier, et il entra comme correcteur, tout près de là, dans la célèbre imprimerie de Gryphe, où son érudition et sa connaissance des langues anciennes en firent un auxiliaire précieux; mais, comme Dolet, son collègue, il ne resta pas longtemps attaché à cette place secondaire. Son savoir et ses amis lui firent obtenir bientôt la charge de médecin de l'Hôtel-Dieu, quoiqu'il ne fût pas docteur. Là, il donna carrière à toute son activité et non seulement il traita de nombreux malades, riches et pauvres, les amusa et les désopila par ses contes renversants, mais il publia plusieurs ouvrages de science, fit des traductions, approfondit la philosophie, la médecine, le droit, la philologie ancienne et moderne, et lança les premiers volumes de ces almanachs fameux, délices de nos

(1) La biographie de Rabelais, par MM. Roland, dit 1528 ou 1529; nous préférons la version de notre ami regretté Vital de Valous, qui avait étudié si sérieusement les archives lyonnaises.

Digitized by Google

pères, qui parlaient de tout et qui eurent une si brillante vogue, un si vibrant et si glorieux succès.

Ce ne fut pas tout : il donna une nouvelle édition d'Hippocrate et de Galien, et il prépara son œuvre avec un soin des plus sérieux. Ce fut son ami, Sébastien Gryphe, qui l'imprima.

Ce n'est cependant pas de ces livres rares et curieux que nous voulons nous occuper ici; les bibliophiles les ont suffisamment décrits; nous voulons signaler un autre ouvrage, autrement important pour nous, car il porte directement la marque des études, des préoccupations et des pensées intimes de notre écrivain.

Parmi les richesses que possède la Bibliothèque de Lyon, parmi les trésors dont elle est fière, on peut compter en première ligne un volume d'Hippocrate qui a certainement appartenu à Rabelais; que notre illustre docteur lisait, étudiait, dont il collationnait le texte, dont il soulignait les passages, et sur les marges duquel il jetait ses réflexions avec une ardeur fébrile et une rapidité qui font aujourd'hui le désespoir ou l'embarras des érudits et des curieux.

Il est intitulé :

« *Hippocratis medicorum omnium longe principis Epidemiorum liber sextus, jam recens latinitate donatus Leonardo Fuchsio interprete.*

« *Addita est luculenta universi ejus libri expositio, eodem Leonardo Fuchsio authore.*

« *Adjecta insuper sunt ad calcem graeco ut diligens lector hæc ipsa cum latinis conferre possit.*

« *Haganoae, ex officina Johannis Secer, anno millesimo quingentesimo trigesimo secundo* (M.DXXXII) *mense februario.*

« *Additus est et index commentarii.* »

Digitized by Google

Joli volume in-4, couverture du temps, veau brun, gaufré. Non cité par Brunet.

Cette édition avait paru la même année que Rabelais donna son *Hippocrate*.

Modifia-t-il son œuvre, dans les éditions suivantes ? Nous l'ignorons. Le texte des deux éditions de Hagueneau et de Lyon offre-t-il des variantes ? Les érudits seuls peuvent le dire; nous ne possédons pas l'exemplaire imprimé par Gryphe, en 1532.

A comparer les notes de notre ouvrage avec les *Autographes de Rabelais*, publiés par le docteur Gordon, en 1876, il n'y a pas de doute à émettre; c'est bien l'écriture de Rabelais que nous avons sous les yeux.

Et, témoignage plus sûr que le nôtre, c'est l'opinion d'un bibliophile de Tours, M. François Audiger (2), qui, venu à Lyon, au mois de juillet 1886, désira voir le volume précieux, dont il avait appris l'existence par le *Courrier de Lyon* du 2 juillet, le contempla, l'étudia, et déclara que les notes manuscrites étaient bien de Rabelais, ne fût-ce que d'après la manière toute bizarre dont celui-ci formait ses N et barrait ses T.

Ces notes semées sur les marges, sont courtes, rapides, difficiles à déchiffrer, et, à première vue, ressemblent à de l'allemand.

Mais non, c'est du latin et quelquefois du grec; le latin était si familier à notre auteur qu'il précipitait sa plume, comme si le temps lui eût manqué. Souvent, il n'achevait ni ses lettres ni ses mots; souvent aussi, dans sa fougue, il

---

(2) Vice-président de la Société : *les Amis de Rabelais*, auteur d'un travail intéressant : *les Héros de Rabelais*. Tours, 1886, in-8.

Digitized by Google

se sert de signes connus de lui seul. Le grec est plus calme et mieux posé. Les annotations, dans cette langue, ne dépassent pas une vingtaine. Ce sont, la plupart du temps, des mots détachés, des termes de médecine; le latin est employé pour des phrases. De nombreuses lignes du texte imprimé sont rapidement soulignées, au cours de la lecture, comme ayant mérité son attention. Parfois, le caprice l'entraîne; il lit : *Calculosis balneum* (3) et il écrit en marge : *balneum calculosis*, comme étant, sans doute, plus euphonique et plus digne de son oreille de prosateur fin, sensible et délicat.

Parfois, il répète la phrase ou le mot qui a frappé son imagination, soit pour témoigner de l'étonnement, soit pour graver le sens dans son esprit.

« *Quibus affectio inest*, lit-il, *quàm propriè Nephritin nominant...* » Il s'arrête, réfléchit et écrit en grec, dans la marge : *Nephritin*, comme s'il voulait rappeler une étymologie : *Nephros*, rein; et comme la finale *ite* indique une inflammation, la néphrite lui rappelle aussitôt une inflammation rénale.

Il lit : « *Secundum rectitudinem fiunt laterum dolor, praecordiorum distensiones, lienis tumores, sanguinis ex naribus eruptiones et quae juxta aures plaerumque etiam talia sunt, quae in oculos procumbunt.* » et il écrit en marge : « *Kat eutuôrian.* »

Il continue ainsi ses annotations jusqu'à l'index final et, si nous n'en exagérons point l'importance, qu'il nous soit permis, du moins, de proclamer combien il est émouvant, touchant, de se représenter le médecin de l'Hôtel-Dieu du

(3) Il faut des bains pour les gens atteints de la pierre; ou, plus brièvement : bains aux calculeux.

Digitized by Google

Pont du Rhône chez lui, étudiant, la plume à la main, à la lueur d'une lampe fumante, tandis que le fleuve mugit sous ses fenêtres; annotant du latin ou du grec, suivant avec attention la pensée et l'enseignement du plus grand médecin de l'antiquité; approuvant, doutant, niant et oubliant, dans une méditation profonde, les bruits du dehors, les inquiétudes si vives de l'humanité, Rome, Genève, Paris, la Cour, les idées nouvelles qui font craquer la vieille société, les querelles théologiques, philosophiques, sorbonniques, puis, à la fin, relevant la tête et souriant avec malice à l'idée insensée de faire noyer cinq cent mille Parisiens dans une inondation comme jamais on n'en avait entendu parler.

Que vaut la chaise de Calvin, à Genève? ou la robe traditionnelle du père de Panurge, à Montpellier? Rien par elle-même. On la conserve, cependant, on la montre, on la vénère comme une relique précieuse, un souvenir. Le livre annoté par Rabelais ne vaut pas davantage par lui-même; il n'a pas fait progresser la science, il ne nous apprend rien sur son annotateur. Il n'en restera pas moins du plus haut prix pour la ville de Lyon et il n'en sera pas moins visité avec respect par les penseurs, les philosophes, les hommes de lettres, par tous ceux qui suivent d'un œil avide la marche et la transformation de l'humanité.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

CARTE METODIQUE ET INTRODUCTION

SUCCINTE A LA COGNOISSANCE DES PREMIERES

REGLES DU BLAZON

Par Marc de Wlson, sieur de la Colombiere, Dauphinois.

Paris, P. Mariette, 1645-1647.
Texte et figures en 4 estampes gravées. Grand in-folio.

Le nom et les ouvrages de Vulson de la Colombière sont trop connus, pour qu'il soit nécessaire d'entrer, à leur sujet, dans des détails que l'on peut facilement retrouver dans les livres spéciaux. Le but de cette note est simplement de signaler aux bibliophiles une œuvre extrêmement rare de cet auteur héraldique. Grâce à une description exacte, il sera permis aux amateurs de rechercher et peut-être de rassembler ces quelques feuilles, oubliées dans les cartons d'estampes (1).

Vulson, dans son Recueil de plusieurs pièces et figures

(1) Collection de M. Steyert, 1 feuille.

Digitized by Google

d'armoiries (2), se dit l'inventeur des hachures distinguant les couleurs et les métaux des blasons, indiqués auparavant par des lettres. « Invention dont je m'asseure les généalogistes me scauront bon gré. » La Carte méthodique est certainement un mode de vulgarisation de ce procédé. Cependant le P. Ménestrier, tout en faisant justice de la prétention de notre auteur qu'il cite souvent, n'a parlé nulle part de cet ouvrage. Les nombreux écrivains qui, au XVIIe siècle, se sont occupés de la science héraldique, sont muets à son égard et les belles bibliothèques, du XVIIIe siècle n'en ont laissé aucune indication sur leurs catalogues.

Chorier, — De Dionysii Salvagnii Boessii vita (3), — A. de Terrebasse, — Relation des principaux événements de la Vie de Salvaing de Boissieu (4), — Rochas, — Biographie du Dauphiné (5), etc., — reconnaissent que l'illustre président de Boissieu est le véritable auteur des nombreux ouvrages généalogiques et héraldiques parus sous le nom de Vulson de la Colombière, éditeur responsable, dans le but de donner ainsi plus de créance aux orgueilleuses mais fictives prétentions de la maison de Salvaing qui s'y

---

(2) Recueil de plusieurs pièces et figures d'armoiries... Par le sieur Vulson de la Colombière,... et une nouvelle methode de cognoistre les metaux et couleurs sur la taille-douce. Paris, Melchior Tavernier. 1639. In-fol. Titre gravé, tableau généalogique de la maison de Salvaing. 13 ff. n. chif. pour la dédicace à Denis de Salvaing et la préface. 75 pp. d'armoiries.

(3) De Dionysii Salvagnii... Vita. Liber unus Nicolai Chorerii Viennensis. Gratianopoli, F. Provensal, 1680. In-12 de 175 pp.

(4) Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu..., par A. de Terrebasse. Lyon. L. Perrin, 1850, in-8.

(5) Biographie du Dauphiné..., par A. Rochas. Paris. Charavay, 1856. 2 vol. in-8.

Digitized by Google

épanouissent à l'aise. Aucun de ces auteurs ne parle de la Carte méthodique. Elle est également introuvable dans les bibliothèques de Paris, Lyon, Grenoble, etc.

Seul, M. J. Guiguard l'a indiquée, mais d'une façon insuffisante, dans sa bibliothèque héraldique (6), n° 41, d'après *Bibliotheca Mermanniana, sive catalogus librorum quos colleg.* G. et J. Meermann (7), Hagæ Comitis, 1824, in-8°. L'unique description qu'il en donne est : Paris, 1645, in-8°.

Grâce à l'obligeance de M. le docteur Campbell, le savant administrateur de la Bibliothèque royale de la Haye, il a été facile de retrouver ce précieux exemplaire et d'en établir exactement l'état.

Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

« La Haye, 10 juin 1886, »

« L'exemplaire de la Carte méthodique ne se trouve pas « dans la Bibliothèque du Musée Meermann, mais dans la « Bibliothèque royale, circonstance que je constate pour le « cas où vous voudriez citer cet exemplaire. »

« Les planches ont été découpées et forment huit feuillets « dans un volume in-folio, auxquels on a ajouté, au com- « mencement le portrait de l'auteur. »

Suit une longue et scrupuleuse description, permettant

---

(6) Bibliothèque héraldique de la France, par J. Guiguard. Paris. E. Dentu, 1861. In-8.

(7) Jean Meerman, directeur des Beaux-Arts et de l'Instruction publique, en Hollande, mort en 1815, laissa, à la ville de la Haye, la riche bibliothèque créée par son père, Gérard, et beaucoup augmentée par lui-même.

Digitized by Google

d'établir une parfaite similitude entre l'exemplaire de la Haye et celui qui sera décrit plus loin, seuls exemplaires complets connus jusqu'à ce jour.

« Les feuillets ont 0,43 de large (en dedans du filet noir « qui entoure la gravure), et 0,33 1/2 de hauteur. L'état « est de toute beauté, sans taches ni autres imperfections. »

« La Haye, 19 juin 1886, »

« ...Quant à notre exemplaire de l'*Opus rarissimum* de « Vulson de la Colombière, permettez-moi de vous dire « que, d'après une nouvelle inspection du livre, je crois « que quelque collectionneur de Hollande (la reliure indi- « que cette nationalité), a fait arranger ces cartes ou ta- « bleaux, de manière à les faire tenir dans la forme d'un « in-folio ordinaire. Si j'en crois l'empreinte de la planche « de cuivre dans le papier, il s'agit ici de quatre planches « qui dans le volume de cette bibliothèque royale, ont été « chacune coupées en deux. C'est pour cela que chacune « des huit feuilles, qui forment ce volume, porte ou un « intitulé, ou une souscription. »

« Le portrait ajouté est bien celui désigné par vous « comme se trouvant dans le Vrai Théâtre d'Honneur et « de Chevalerie (8). Les filets noirs qui entourent les « feuillets de notre exemplaire ont été ajoutés à l'encre,

(8) Le vray Theatre d'honneur et de chevalerie... Dédié à Monseigneur le cardinal Mazarin, par Marc de Wlson, sieur de la Colombière. Paris. A. Courbé, 1648. In-fol., en deux parties. Frontispices, portraits, planches, gravures dans le texte. Très beau portrait de Vulson dans un médaillon ovale, orné d'attributs héraldiques. F. Chauveau figur. A. Nantueil effigiem del. N. Regnesson sculp.

Digitized by Google

« pour donner au tout un air complet, qu'il n'aurait pas « eu, pour ceux qui se seraient aperçus que les planches « avaient été coupées. »

L'importance et la rareté de l'œuvre de Vulson de la Colombière nous engagent à en fournir une description complète (9). Les bibliophiles, il faut l'espérer, ne la trouveront ni trop longue ni trop minutieuse.

ÉTAT DES QUATRE FEUILLES.

Texte, blasons et figures gravés en taille-douce.

Papier fort, jaunâtre, non rogné. Hauteur, de 0,74 à 0,76; largeur, 0,55.

Empreinte de la planche de cuivre : Première feuille, haut. 0,55; larg. 0,43. Deuxième, haut. 0,61; larg. 0,43. Troisième, haut. 0,56; larg. 0,43. Quatrième, haut. 0,56; larg. 0,43.

FEUILLE I.

CARTE METODIQUE ET INTRODUCTION

SUCCINTE A LA COGNOISSANCE DES PREMIERES

REGLES DU BLAZON ET DES PRINCIPALES PIECES

Qu'on employe pour la conſtruction des — armoiries, avec les termes dont on — ſe ſert pour parler pertinemment de ceſte heroique — ſcience.

Frontispice : deux médaillons accolés. Dans l'un, Vulson présente son œuvre au jeune roi Louis XIV assis au

(9) D'après l'exemplaire de la bibliothèque du château de Terrebasse. Quatre feuilles interfoliées, en un grand in-fol. dem. rel. mar.

Digitized by Google

milieu de sa Cour; dans l'autre, il fait le même hommage à la noblesse française rassemblée, en armes, autour de deux riches tentes.

AU ROY

ET A LA NOBLESSE DE FRANCE

Par Marc de Vulſon ſieur de — la Colombiere gentilhomme ordinaire — de la Maiſon du Roy.

Deux hérauts d'armes soutiennent une pancarte où, sur neuf écussons, sont représentés par des hachures différentes, les couleurs, émaux et pannes du blason.

Huit chevaliers, combattant à pied, représentent au naturel les quatre partitions, ou tailleures de l'écu. Ces figures et bien d'autres ont été plus ou moins bien reproduites par Paillot dans *La Vraye & parfaicte ſcience des Armoiries*. Dijon. 1660, in-folio.

Un chevalier ancien à cheval et, sur la même ligne, en dix écussons, les pièces honorables de l'écu.

En deux lignes, vingt-deux armoiries composées, au nom des plus illustres familles. Les armes des Salvaing de Boissieu n'y sont point oubliées. A la fin :

Que ſi les curieux trouvent a leur gré ceſte carte, dans peu de temps je leur en donneray une autre qui traittera de tous les ornemens Exterieurs de l'Eſcu d'armes, comme des caſques, des lambrequins, du bourlet, des — couronnes, des cimiers, des ſuports, des tenans, des bannieres, de la deviſe & du cry de guerre, quoy que j'en aye traitté emplement dans mon livre de la Science Heroique. — A Paris, chez Pierre Mariette, rue Saint-Jacques. Avec privilege du Roy, 1645.

Sans nom ni marque de graveur.

Digitized by Google

Toutes ces figures héraldiques sont précédées et accompagnées d'un résumé explicatif, très court, gravé en petites lettres italiques sur toute la largeur de la planche et dans les intervalles restés libres.

L'exemplaire de la Haye a été coupé, après l'explication des émaux, couleurs, etc., et avant : *Les premieres figures qui ont eſté peintes ſur les boucliers...*

FEUILLE II.

Frontispice : dans un cartouche orné, soutenu par deux femmes, en forme de sirène, portant, l'une l'écusson de François de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, l'autre celui d'Antoinette Servien, sa femme, on lit :

MARQUES ET ORNEMENS EXTERIEURS
DE L'ESCU DE NOS ROYS, DE LEURS ENFANS
ET DES PRINCIPAUX OFFICIERS DE LEUR
COURONNE ET DE LEUR MAISON.

Au bas et à l'entour, dans un paysage très mouvementé, Minerve montre au jeune roi Louis XIV, vêtu à la romaine, une rencontre de cavalerie, au milieu de flots de poussière et plus loin, en mer, une bataille navale. Sur la gauche, une Renommée porte au temple de la Gloire, bâti sur un roc escarpé, le portrait d'Honorat de Saint-Aignan.

Suit une dédicace : A MONSIEUR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN et l'éloge de ce personnage et de son père.

Et c'eſt, Monſieur, ceſte eſperance qui m'a obligé a vous dedier ceſte Carte qui traite des Ornemens exterieurs des Armes des

Digitized by Google

Principaux — Officiers de France, pour vous montrer le but ou vous deves tendre, & vous faire cognoiſtre les vöeux que je fay pour voſtre gloire, comme eſtant.

MONSIEUR,

Voſtre tres humble & tres obeiſſant ſerviteur,

WLSON DE LA COLOMBIÈRE.

En quatre lignes, sont gravés vingt-quatre écussons vides, entourés des marques qui distinguent chacun des grands officiers de la Couronne. Un texte explicatif, très résumé, gravé en petites lettres italiques, précède chaque ligne de blasons. A la fin :

A Paris, ches P. Mariette, rue Saint-Jacques, à l'Eſpérance. Avec Privile. du Roy.

Sans nom ni marque de graveur.

L'exemplaire de la Haye est coupé sous la première ligne de blasons, avant :

7 *Le colonel général de l'infanterie...*

FEUILLE III.

Sans frontispice.

TABLE SUCCINTE DES ORNEMENTS EXTERIEURS DE L'ESCU D'ARMES SELON LES RÈGLES DES ANCIENS HERAUDS. A MONSEIGNEUR LE MARESCHAL DE VILLEROY GOUVERNEUR DU ROY.

La providance Divine vous ayant choiſi pour gouverner noſtre jeune Monarque..., j'ay creu que vous ne trouveries pas mal a

Digitized by Google

propos — qu'ayant pris la hardieſſe de luy dedier la Carte des premieres regles du Blazon, je vous ſuppliaſſe de permettre que celle des ornements... peut voir le jour ſous — la gloire de voſtre nom. .

Voſtre tres humble & tres obeiſſant ſerviteur.

WLSON DE LA COLOMBIÈRE.

Sur une seule ligne, huit figures montrent les différents casques propres aux gentilshommes, barons, comtes, etc.

Sur la suivante, deux chevaliers armés, à cheval, cinq écussons vides, un chevalier à cheval sont ornés de cimiers, mantelets, lambrequins et panaches variés.

Les supports et tenans sont représentés par huit écussons aux armes de divers rois et princes et du maréchal de Villeroy.

Les signes distinctifs propres au pape, aux cardinaux, archevêques, etc., son gravés en huit figures.

Sur la dernière ligne, huit écussons, aux armes des reines et princesses, indiquent les ornements réservés aux femmes, aux veuves et aux demoiselles.

A la fin, à propos du cry de guerre, de la devise et de la place qu'ils doivent occuper, l'auteur dit :

Toutes ces choſes ſont amplement deſcrites dans mon livre de la Science Heroique, ou je renvoye les curieux qui en voudront ſcavoir davantage.

Stef. de la Bella (10) *jnvent. S. Bernard* (11) *ſculp. avec privilege du Roy.*

---

(10) Stefano Della Bella, né à Florence en 1610, mort dans la même ville en 1664. Ses gravures, surtout celles à l'eau-forte sont fort estimées. Il excellait dans la composition des petites figures. Il travailla longtemps à Paris pour le cardinal de Richelieu et les marchands d'estampes.

(11) Samuel Bernard, peintre et graveur, né à Paris en 1615, mort en 1687, fut père du célèbre financier de ce nom.

Digitized by Google

A Paris, chez Pierre Mariette, rue S. Iacques a l'Esperance, 1647.

L'exemplaire de la Haye est coupé au-dessous des figures représentant les cimiers, avant :

Les supports & tenans n'estoient pas anciennement si communs...

Cette troisième feuille, devant être la dernière, comme l'indique Vulson, est la seule portant la signature des artistes. Mais il est aisé de reconnaître dans les quatre estampes la même main et le même savoir-faire. Le tout est élégamment dessiné, finement gravé et conçu dans un excellent style héraldique. Les lettres italiques gravées qui composent le texte sont d'une régularité et d'une netteté remarquables.

FEUILLE IV.

La Carte méthodique dut être accueillie avec un certain succès, puisque nous voyons Vulson, après avoir renvoyé à son livre de la Science Heroique pour l'étude de la Devise et du Cri de guerre, se décider, en compagnie de son imprimeur, à donner au public un dernier tableau à ce sujet.

Frontispice : deux Renommées soutiennent un cartouche ornementé sur lequel est écrit :

TABLE DU CRY DE GUERRE ET DE LA DEVISE

Par Wlson de la Colombiere, chevalier & gentilhomme ordinaire de la maison du Roy.

Puisque les Crys de guerre & les Devises sont ordinairement adioustées aux ornemens exterieurs des Escus..., — ... I'ay creu

Digitized by Google

devoir encore donner au public ceſte quatrieme & derniere Carte, pour achever de ſatisfaire les curieux.

Puis sont disposés, sur quatre lignes, seize chevaliers, à cheval, à des allures variées, armés de toutes pièces, parés de cimiers, de mantelets et de lambrequins, avec les boucliers et caparaçons ornés de leurs armoiries, devises et cris de guerre. La première figure représente le ROY CLOVIS, la dernière MONTMORANCY.

A la fin, quelques lignes sont consacrées à la description des devises d'un certain nombre des plus illustres familles du royaume. Celles de Salvaing de Boissieu, de son beau-père Déageant et de Vulson de la Colombière y sont indiquées.

Les figures sont précédées et suivies d'un résumé explicatif, gravé en petites lettres italiques.

A Paris, chez Pierre Mariette, rue St Iacques, à l'Eſpérance, avec Privilège du Roy.

L'exemplaire de la Haye est coupé après la seconde ligne de figures, avant :

Les Princes de la Royalle maiſon de Bourbon...

Cette dernière planche est un peu grise. Les figures son mal venues, quoique les traits et les contours soient très fins et très nets. Monsieur Steyert, expert en pareille matière, dit que cet état est dû, non point à un mauvais tirage, ni à l'usure, mais à l'eau-forte, qui n'a point suffisamment mordu sur le cuivre. Le texte est beaucoup plus noir.

La Carte méthodique de Vulson a subi le sort que le temps réserve souvent aux œuvres d'un trop grand format. Le carton protège moins que la reliure, et l'estampe que l'on confie à un verre tutélaire est, nombre de fois, la victime

Digitized by Google

de ce fragile protecteur. Les amateurs qui recherchent les belles thèses, si richement gravées aux siècles derniers, n'ignorent point qu'elles sont d'autant plus rares, qu'elles sont plus grandes. Et pour finir, à ce sujet, par un exemple aisé à contrôler ; il est très difficile de rencontrer aujourd'hui un chef-d'œuvre, récent encore, de l'imprimerie lyonnaise de Louis Perrin, le fameux tableau généalogique de la maison de Savoie, dont les vastes proportions contrastent avec la ténuité des caractères.

H. DE TERREBASSE.

De la Société des Bibliophiles lyonnais.

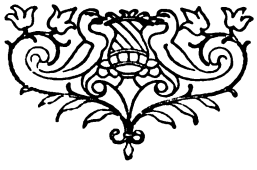

Digitized by Google

LE

FOLK-LORE LYONNAIS

NOUS ouvrons aujourd'hui dans la Revue du Lyonnais *une tribune à la science nouvelle du folk-lore.* Folk-lore, *au sens littéral, signifie :* savoir populaire. *On a défini la science à laquelle, il y a quelques années seulement, on a donné ce nom : l'ensemble des connaissances intellectuelles que le peuple a tirées de ses propres ressources. « De même, dit M. Lang, le savant auquel nous empruntons cette définition, de même que l'archéologie ramasse et classe les haches et têtes de flèches, restes matériels des anciennes populations, le folk-lore collectionne et classe leurs restes immatériels, les superstitions et les récits qui ont traversé les âges, les idées qui ne sont plus de notre temps, mais que l'on y retrouve encore. Il ne s'occupe, à proprement parler, que des légendes, coutumes et croyances du peuple, c'est-à-dire des classes que l'éducation a le moins modifiées et qui ont fait le moins de progrès. »*

Le champ du folk-lore est immense; il va des légendes, des chants populaires, des proverbes, aux coutumes, aux usages, aux superstitions, aux croyances des peuples. Il tend à réunir sous

Digitized by Google

son vocable tout l'ensemble des choses populaires négligées jusqu'ici par la science.

Quant à son but, car il en a un (il ne serait pas une science sans cela, et il n'amasse pas seulement pour le plaisir d'amasser ses matériaux si nombreux et si divers), c'est d'expliquer le développement de l'intelligence humaine et la marche de ses connaissances.

Par les faits auxquels elle s'applique, par le but auquel elle tend, la science nouvelle se rapproche à chaque pas de la science mythologique, et souvent se confond avec elle. Il aurait donc semblé que ces deux sciences sœurs eussent dû toujours se tenir par la main, et, pour grandir ensemble, se prêter un mutuel appui. Et cependant, dès le début, elles ont été des sœurs ennemies; c'est sur la méthode de classification et d'explication des faits étudiés que le désaccord s'est produit; l'une, voulant trouver dans tout récit populaire les traces d'une légende religieuse; l'autre, au contraire, repoussant de parti-pris le mythe, et cherchant toujours dans le récit des actions surhumaines, sous les amplifications des siècles, les faits réels et humains qui lui ont donné naissance.

Voici donc la guerre déclarée entre mythologues *et* folk-loristes. *Où est la vérité? Entre les deux écoles probablement. Les derniers numéros d'une Revue, un peu lyonnaise par son origine, et dont nous avons plusieurs fois déjà signalé ici même l'intérêt, contiennent, sur l'origine de cette lutte, les armes et les positions respectives des adversaires en présence, plusieurs articles importants. Nous y renvoyons nos lecteurs* (1).

En appelant aujourd'hui leur attention sur le folk-lore, nous

---

(1) V. dans la t. XII de la *Revue de l'Histoire des Religions*, p. 1, l'article de M. Ch. Ploix : *Mythologie et folk-lorisme, les mythes de Kronos et de Psyché.* et dans le même volume, p. 197, la réponse de M. Lang : *Folk-lore et mythologie.*

Digitized by Google

avons voulu surtout, en dehors de toute discussion, les inviter à folk-loriser *pour leur propre compte (on nous pardonnera ce barbarisme après tous ceux que la science nouvelle a déjà fait commettre). Quelques-uns déjà l'ont fait, sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose; mais leur œuvre, forcément incomplète, demande à être poursuivie d'une façon scientifique et méthodique.*

Il faudrait qu'on fît pour notre pays, ce que M. Paul Sébillot, par exemple, a fait pour la Bretagne, dans cette série de recueils (Contes populaires, Coutumes populaires, Contes des marins, Littérature orale, Traditions et superstitions,...) *où il a mis à nu, pour ainsi dire, suivant l'expression de M. Réville, la* psychologie historique *de cette intéressante contrée.*

Il faudrait que dans tous nos départements du centre, dans tous nos cantons, l'on recueillît, avant que le niveau unitaire qui passe en ce siècle sur la France les ait effacés et anéantis à jamais, les vieilles coutumes, les usages caractéristiques des fêtes, des repas, des travaux, que l'on écrivît et que l'on notât avec toutes leurs variantes, avant qu'elles aient disparu sous le flot envahissant des romances de cafés-concerts, ces refrains du temps passé, si naïfs, si poétiques, si originaux souvent, dans leurs mélodies et dans leurs rythmes.

Il y a là une œuvre intéressante à faire, utile, nécessaire même pour l'histoire de notre pays.

Et c'est une œuvre qui presse.

Nous y convions tous nos amis.

Et nous commençons aujourd'hui même notre folk-lorisation lyonnaise en publiant deux chansons recueillies par un de nos collaborateurs.

LA RÉDACTION.

Digitized by Google

CHANSONS POPULAIRES

DU

PAYS DE LYONNAIS

Nos vieilles chansons populaires si simples, si braves, si poétiques dans leur naïveté, qui ont bercé notre enfance, à nous tous, aujourd'hui vieux et moroses, ces chansons vont se perdant de jour en jour. Déjà, même dans nos campagnes, elles sont remplacées par ces refrains des cafés chantants, où l'obscénité le dispute à la bêtise. Il faut se hâter de recueillir ces vieilles chansons et de les déposer dans un livre comme une fleur de la jeunesse entre deux feuillets. On se propose d'en publier plusieurs dans cette Revue, soit en français, soit en patois, et autant que faire se pourra, avec la musique. Ce sera un petit monument funéraire dressé à l'esprit qui n'est plus, un souvenir mélancolique du passé.

Celles que nous donnons aujourd'hui sont, à notre humble avis, charmantes en leur genre. Nous en devons communication à l'aimable obligeance de Mme Henri Verne, qui les a recueillies à Chatanay, paroisse d'Échallas, humble village des dernières montagnes du Lyonnais au midi. Elle a bien voulu en recueillir et en noter aussi la musique à notre intention.

L'air de la première est vif, agréable, et, au rebours de la plupart de nos vieux airs, en majeur. Cela paraît être un air de danse, sur un mouvement de valse.

La chanson n'est pas une romance « sensible » et pastorale, comme nous en devons beaucoup au XVIIIe *siècle*,

Digitized by Google

mais c'est pourtant une chanson d'amour. Le sentiment est jeune, délicat. C'est l'éternelle histoire de la jeune fille qui fait d'abord semblant de refuser : une Rosine naïve, qui n'écrit pas de lettre, et pour cause. Pas de refrain, mais un entrelacement de vers qui se répètent et semblent choquer du pied comme des jeunes filles s'entremêlent en mesure dans une danse. Quand on entend la chanson, cette répétition frappe agréablement l'oreille. Bref, quoique la poésie ne soit pas savante et qu'il y ait deux vers sans rime à quatre couplets et au moins un aux deux autres, l'œuvre n'est pas sans art dans sa gaucherie, et l'on voudrait connaître le nom du poète populaire qui l'a composée. Le dernier vers couronne l'œuvre de la façon la plus aimable.

LES VOISINS

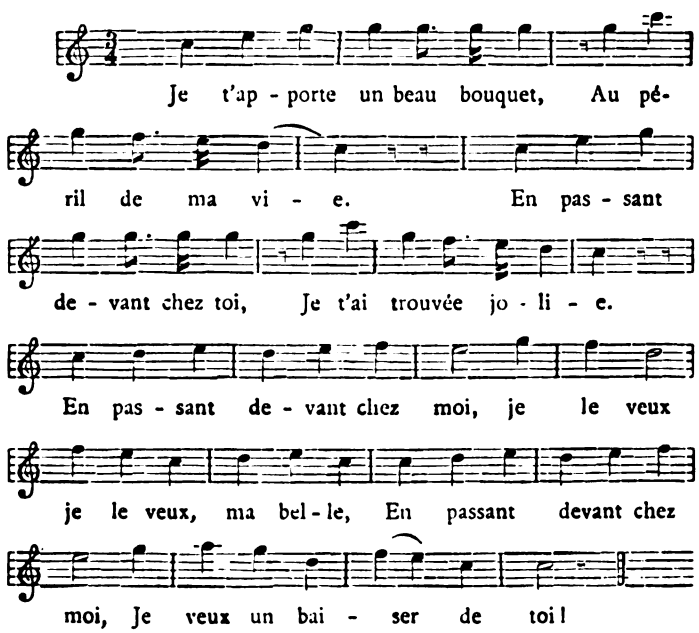

Digitized by Google

Je t'apporte un beau bouquet
Au péril de ma vie (1).
En passant devant chez toi
Je t'ai trouvée jolie.
En passant devant chez moi,
Je le veux, je le veux, ma belle,
En passant devant chez moi,
Je veux un baiser de toi!

— C'est en vain, pour m'embrasser,
Pierre, que tu me pries.
En passant devant chez moi,
Tu m'as trouvée jolie.
En passant devant chez toi,
Tu n'auras, tu n'auras, mon Pierre,
En passant devant chez toi,
Jamais un baiser de moi!

— Il faut donc que, devant toi,
Tout s'incline et tout plie.
En passant devant chez toi,
Je t'ai trouvée jolie.
Tu verras, tu verras, ma belle,
En passant devant chez moi,
Pierre à genoux devant toi!

— Tu veux donc que tous de toi
Et se moqu' et se rient.
En passant devant chez moi,
Tu m'as trouvée jolie!
En passant devant chez toi,
Je le veux, je le veux, mon Pierre,
En passant devant chez toi,
Te voir debout devant moi!

— Comment donc te contenter,
Ma très charmante amie?
En passant devant chez toi,
Je t'ai trouvée jolie.
En passant devant chez moi,
Tu verras, tu verras, ma belle,
En passant devant chez moi,
Des bijoux d'argent pour toi!

— Je ne veux rien que ton cœur
Et ton âme et ta vie.
En passant devant chez moi,
Tu m'as trouvée jolie.
En passant devant chez toi,
Je ne veux, je ne veux, mon Pierre,
Qu'être pour toujours à toi!

— Tu seras, dès aujourd'hui,
Ma promise chérie.
En passant devant chez toi,
Je t'ai trouvée jolie.
En passant devant chez moi,
Tu passes, tu passes, ma belle,
En passant devant chez moi,
Tu passes devant chez toi!

---

(1) Ces deux vers semblent indiquer que la chanson a été composée dans un pays de montagnes, et que le bouquet était formé de fleurs recueillies dans des endroits escarpés.

Digitized by Google

La deuxième chanson est encore une chanson d'amour ; c'est le sujet éternel. Il serait plus simple dire tout de suite : c'est toujours la même chanson.

En effet, c'est encore un jeune homme qui sollicite une jeune fille; la jeune fille qui le repousse, puis qui cède; puis tout se termine, honnêtement, par un mariage.

Toutefois cette chanson se distingue de la précédente par le trait railleur qui le termine. La littérature populaire s'est toujours plu à décocher des traits contre les femmes, depuis le poète rhodien qui s'écriait : « Heureuses les cigales! leurs femelles sont privées de la voix. »

Le refrain, d'une naïveté extrême, et où l'auteur dit une sorte de psalmodie amoureuse; la simplicité des idées; l'absence de deux rimes sur quatre vers; les *e* muets qui souvent ne comptent pas dans la prosodie, tout indique une pièce de formation tout à fait populaire. C'est pourquoi nous inclinons volontiers à la croire plus ancienne que la précédente.

L'air est aussi en majeur et sur le même mouvement.

LA BLONDE

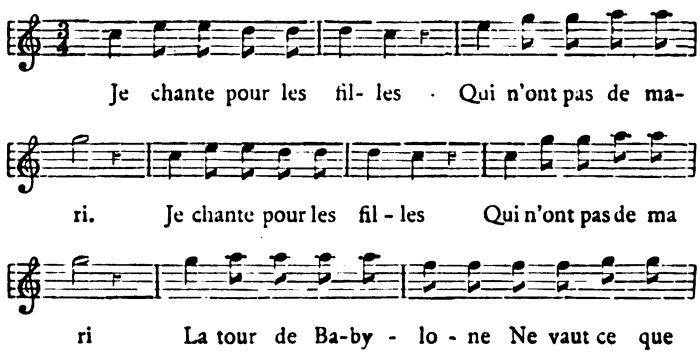

Digitized by Google

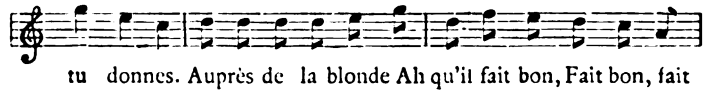

tu donnes. Auprès de la blonde Ah qu'il fait bon, Fait bon, fait

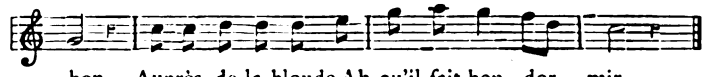

bon, Auprès de la blonde Ah qu'il fait bon dor - mir.

Je chante pour les filles
Qui n'ont point de mari,
Je chante pour les filles
Qui n'ont point de mari.
La Tour de Babylone
Ne vaut ce que tu donnes.

Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon,
Fait bon, fait bon,
Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon dormir !

Dans l'jardin de mon père
Y a-t-un oranger,
Y a-t-un oranger,
Qui porte des oranges
Au mois de février (1).

Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon,
Fait bon, fait bon,
Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon dormir !

— *Veux-tu que je t'apporte*
Des fleurs de l'oranger,
Des fleurs de l'oranger,
Pour t'faire une couronne
Et puis nous marier ?

Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon,
Fait bon, fait bon,
Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon dormir !

— *N'apport' pas de couronne*
Ni de fleur d'oranger,
Ni de fleur d'oranger,
Car je sais bien, mon drôle,
Tu n' veux pas te marier.

Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon,
Fait bon, fait bon,
Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon dormir !

---

(1) Dans une chanson populaire de la Vendée, deux vers ont quelque rapport à ceux-ci :

Dans l'jardin de mon père
Un oranger l'y a,
Liona ;
Il porte tant d'oranges
Je crois qu'il en rompra.

C'est du reste la seule chose que les deux chansons aient de commun.

Digitized by Google

Tu peux courir le monde,
Sans peur de m'affliger,
Sans peur de m'affliger,
A la cherche des filles
Plus facil' à tromper.

Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon,
Fait bon, fait bon,
Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon dormir !

Si tu reviens du monde,
Sans avoir rien dupé,
Sans avoir rien dupé,
Tu trouveras ta blonde
Sans doute mariée.

Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon,
Fait bon, fait bon,
Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon dormir !

— *Conduis-moi donc, ma blonde,*
Chez monsieur le curé,
Chez monsieur le curé ;
Qu'il m'écoute à confesse
Et puis nous marier.

Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon,
Fait bon, fait bon,
Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon dormir !

Il s'en fut à confesse
Et puis fut marié,
Et puis fut marié.
Depuis ce temps sa blonde
Le mène par le nez.

Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon,
Fait bon, fait bon,
Auprès de la blonde
Ah, qu'il fait bon dormir !

La plupart de nos chansons populaires se retrouvent avec des variantes sur les points les plus divers de la France. Je ne sache pas que celles-ci existent nulle part. Je ne les ai rencontrées du moins ni dans les *Chansons populaires de la France*, de M. E. Rolland, ni dans les *Chants populaires de la Provence*, de M. Damase Arbaud.

Ne quittons point le village d'Échallas sans signaler une prière à la lune, qu'on entendait encore il y a quelques années. Elle se disait après le *Pater* et l'*Ave* du soir, en se tournant du côté de la lune, si elle brillait au firmament :

Digitized by Google

O Luna, ô bona Luna,
De trè mau me definde !
Du mau de din,
Du chin fou,
Et de la sarpint !

« O Lune, ô bonne lune, de trois maux défends-moi ! Du mal de dents, du chien enragé et du serpent ! »

Cette invocation à Séléné paraît bien une dévotion antique, qui a traversé les siècles en dépit des anathèmes du clergé.

P.

Digitized by Google

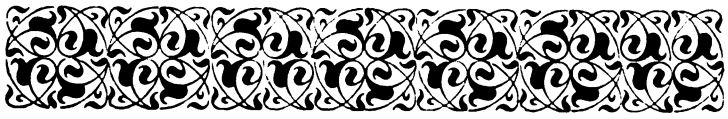

LE

PORT-SAINT-LOUIS

DU RHONE

AU moment où notre plus belle ligne navigable du Sud au Nord de l'Europe est rouverte de la Méditerranée à l'Océan, et voit revenir à elle un trafic qui l'abandonnait depuis plus de trente ans, l'heure est propice pour rappeler l'attention sur une œuvre vraiment lyonnaise, Port-Saint-Louis du Rhône, posé à la tête de cette ligne, comme notre poste avancé sur la mer, tel que le Havre l'est pour Paris.

L'histoire de cette voie de transit ne date pas d'hier; Strabon en écrivait la première page, il y a dix-neuf siècles : « on peut remonter le Rhône (1) bien haut, avec de grosses cargaisons qu'on transporte aux divers endroits du pays, par le moyen d'autres rivières navigables qu'il reçoit et qui peuvent également porter des bateaux lourdement chargés. Ces bateaux passent du Rhône sur la Saône, et ensuite sur le Doubs; de la Saône, les marchandises sont

(1) Le plus grand et le plus navigable au loin, « μέγιστός τε ὢν καὶ πλεῖστον ἀνάπλουν ἔχων Strabon, liv. IV).

Digitized by Google

transportées par terre jusqu'à la Seine (2), qui les rend à l'Océan par son embouchure éloignée de l'Angleterre de moins d'une journée. »

Jusqu'à l'avènement des chemins de fer, on sait quel rôle eut à jouer dans la vie sociale ce « grand chemin qui marche », suivant l'heureuse expression de Vauban, et son temps n'est pas fini, en dépit des coalitions qui le menacent ! L'établissement d'un port d'échange entre la navigation maritime et la navigation fluviale, du côté de la Méditerranée, préoccupa de bonne heure les générations qui se sont succédé, et la solution actuellement adoptée nous fournit l'occasion de redire au moins brièvement les difficultés du problème et de refaire en quelques mots l'histoire des efforts qu'elles ont provoqués.

Si, d'après la légende, les Phocéens conduits par Eumène et Protis fondèrent, 600 ans avant notre ère, Marseille (*Lacydon*), au hasard d'une crique naturelle, à 50 kilomètres de la voie de transit qui devait faire plus tard la fortune de cette ville, avec une bien plus grande intelligence de la situation, une colonie gréco-celtique avait fondé Arles sur le fleuve même, alors à 27 kilomètres seulement de l'embouchure, d'après Ammien Marcellin, et en communication plus directe qu'aujourd'hui avec la mer, en dépit des obstacles de la barre, moins graves pour les navires antiques au plus faible tonnage; c'était déjà un *emporium* important au temps de Strabon (3); César et Marius, et après eux

(2) Alors d'Auxonne à Saint-Seine; notre canal de Bourgogne a réuni les deux bassins, sans rompre charge, de Saint-Jean-de-Losne à l'Armançon.

(3) « Πρὸς δὲ Ῥοδάνῳ ἐμπορίον οὐ μικρὸν Ἀρίλατε » (Strabon, liv. V).

Digitized by Google

Constantin, pensèrent mieux comprendre l'avenir réservé à cette cité, et poussèrent de toutes leurs forces à son développement politique et commercial.

Malheureusement leurs prévisions et leurs espérances furent traversées et bouleversées par une circonstance naturelle avec laquelle on a eu à compter jusqu'à nos jours. L'obstacle qui de tout temps ferma le débouché direct du Rhône sur la mer et en rendit l'accès difficile aux navires de quelque tirant d'eau, est la présence de la *barre*.

Tandis que, dans les *mers à marée*, les embouchures des fleuves ont leur lit balayé chaque jour par les chasses puissantes du reflux, qui emportent au loin, dans les grands fonds de la mer, les alluvions et les apports charriés par les eaux, les fleuves débouchant dans les *mers sans marée*, comme le Rhône, le Pô, le Tibre, le Nil, le Danube, le Volga, sont soumis à une loi spéciale qui *barre* leur embouchure et forme les *deltas :* à la limite des domaines respectifs du fleuve et de la mer, à la rencontre des eaux plus tranquilles et plus denses, les apports amenés par les eaux courantes se précipitent et forment une barre, banquette relevée qui diminue notablement le tirant d'eau, et se déplace à tout instant suivant la prépondérance relative des crues du fleuve ou des coups de mer.

La profondeur de la passe se trouve sur la barre brusquement réduite à 2 ou 3 mètres, et même à moins, ce qui ne permet plus l'entrée en rivière qu'aux navires de très faible tonnage.

Déjà, pour le ravitaillement de ses troupes campées au N. d'Arles, dans sa campagne contre les Teutons et les Ambrons (102 ans avant notre ère), Marius rencontra devant lui la barre qui fermait l'entrée du Rhône à ses vaisseaux de charge (*naves onerariæ*) ; il dut leur ouvrir un

Digitized by Google

passage artificiel (4) : profitant d'une série d'étangs laissés au pied de la Crau, il les relia par un canal, des Fosses Mariennes au Rhône, en tournant l'obstacle des embouchures sur une partie du parcours actuel suivi par le canal d'Arles à Bouc. Il donna ce passage en récompense aux Marseillais qui en tirèrent de grands revenus, en imposant un droit de transit assez lourd aux navires qui l'empruntaient.

C'est à cette solution indiquée et réalisée par Marius à vingt siècles en arrière, recommandée de nouveau par Vauban en 1665, qu'il a fallu, après d'autres tentatives peu heureuses, revenir toujours, en 1802 par la création du canal latéral d'Arles à Bouc, et, de nos jours, par celle du canal Saint-Louis; en cela, comme en tant d'autres choses, l'expérience de l'antiquité romaine nous fournit des exemples et des conseils que nous ne pouvons toujours dédaigner impunément.

L'œuvre de Marius semble avoir subsisté jusqu'au VIe siècle, attestée par les rapports successifs de Pomponius Méla, de Pline, par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger, et surtout par la prospérité assez durable du port qui commandait l'entrée de ce canal sur le golfe de Fos, les *Fosses Mariennes*; peut-être même, bien qu'obstruée faute

---

(4) « Τὰ γὰρ στόματα τοῦ Ῥοδανοῦ, προς τὰς ἀποκοπὰς τῆς θαλάσσης, ἰλύν τε πολλὴν λαμβάνοντα καὶ θῖνα, πηλῷ βαθεῖ συμπεπιλημένην ὑπὸ τοῦ κλύδωνος, χαλεπὴν καὶ ἐπίπονον καὶ βραχύπορον τοῖς σιταγωγοῖς ἐπιόντι τὸν ἔσπλουν, » etc. (Plutarque, *Marius*, c. XV) — « Μάριος δε..., ὁρῶν τυφλόστομον γινόμενον ἐκ τῆς προχώσεως καὶ δυσείσβολον, καινὴν ἔτεμε διώρυχα, καὶ ταύτῃ διεξάμενος τὸ πλεὸν τοῦ ποταμοῦ Μασσαλιώταις ἔδωκεν ἀριστεῖον κατὰ τὸν πρὸς Ἀμβρωνας καὶ Τωυγενοὺς πόλεμον; » etc. (Strabon, liv. IV.)

Digitized by Google

d'entretien, marqua-t-elle longtemps encore, comme semblent l'indiquer de vieilles cartes du littoral et les *portulans*, la voie moins variable et plus volontiers suivie par les navires pour l'entrée en rivière, pendant tout le cours du Moyen-Age, pendant que le fleuve et ses embouchures se déplaçaient et variaient sans cesse à l'Ouest, ouvrant et refermant de nouveaux lits et de nouveaux *graus* (embouchures), dans une sorte d'archipel souvent remanié d'îles qui, reliées entre elles par les atterrissements et les colmatages successifs du fleuve, ont fini par constituer sur quinze à vingt kilomètres de largeur toute la partie basse de la Camargue actuelle.

Soit que le tirant d'eau des navires se fût accru, soit que le canal des Etangs ou la passe orientale se fût colmaté, vers le milieu du XVIIe siècle, l'accès du fleuve était devenu presque impraticable.

En 1665, Vauban fut chargé d'étudier la question, et nous fournit dans ses « *Oisivetés* » une remarquable étude du problème; il propose le retour aux idées de Marius; les désastres et les difficultés financières de la fin du règne de Louis XIV ne permirent pas de donner suite à sa proposition.

Pendant le siècle dernier, la ville et le commerce d'Arles continuèrent à souffrir étrangement de cet état de choses, qui avait déjà si gravement compromis l'avenir de cette cité; on proposa, vers 1780, de créer une passe plus profonde en fermant toutes les embouchures du fleuve, sauf une qu'on devait resserrer entre des digues et faire constamment balayer et recreuser par la masse des eaux totales. La Révolution ne permit pas encore de tenter l'emtreprise. En 1802, Napoléon Ier fit reprendre la question et, séduit par la solution plus grandiose de Marius, décréta le canal d'Arles à Bouc, qui ne fut achevé qu'en 1835.

Digitized by Google

A peine fut-il ouvert que la navigation à vapeur survint avec ses longs bateaux pour lesquels la voie nouvelle se trouva immédiatement impraticable. Bientôt, devant les exigences croissantes de ce service, on dut, dès 1849, étudier à nouveau le problème et lui trouver une solution plus large; on perdit dix années, de 1852 à 1862, à poursuivre vainement l'effacement, sinon la suppression de la barre par la chasse des eaux réunies dans une branche unique à lit resserré : la barre se refermait toujours entre les musoirs des digues latérales, qu'il eût fallu pousser et plus loin et toujours.

Il fallut bien se résigner, en 1863, au parti le plus héroïque et le plus efficace, à la solution antique d'un *canal latéral* ouvrant un passage artificiel sur le flanc du delta, entre deux points bien fixés et hors de la portée des alluvions et des apports.

La réalisation de ce projet, à l'encontre de l'hostilité puissante de Marseille et du chemin de fer, fut le résultat d'une longue et pénible croisade, vaillamment conduite par un de nos compatriotes, M. Hipp. Peut, énergiquement soutenu par la Chambre de commerce de Lyon, dans une campagne qui n'a pas duré moins de vingt ans !...

Le magnifique ouvrage du *Canal Saint-Louis*, livré à la circulation depuis le 15 août 1870, comprend :

Une écluse d'accession au Rhône, de 185 mètres de longueur, avec un sas de 154 mètres de longueur utile, 22 mètres de largeur entre les bajoyers et une profondeur de 7 m. 50 au-dessous des basses mers; elle est de taille à livrer un passage facile et sûr aux navires de plus de 12,000 tonneaux; elle fait communiquer le Rhône avec un bassin rectangulaire, aux murs de quai verticaux, de 12 hectares

Digitized by Google

de superficie (deux fois la surface totale de notre place de Bellecour).

De ce bassin, part en ligne droite, pour gagner l'excellente rade du golfe de Fos, le canal de 3,300 mètres de longueur, de 63 mètres de largeur au plan d'eau de basse mer et de 6 mètres de tirant d'eau; c'est la section même du canal de Suez.

L'entrée du Canal, du côté du golfe, est protégée par une longue jetée qui s'avance de 1,600 mètres en mer et couvre un avant-port de 120 hectares.

L'ensemble de ces ouvrages a coûté 25 millions.

L'accès de ce port est plus facile aux voiliers et plus sûr que celui de Marseille. Depuis seize ans, malgré les prophéties les plus malveillantes de détracteurs intéressés, l'envasement et les obstructions n'ont pas fait de progrès qui dépassent les conditions absolument normales de l'entretien imposé à tous ces ouvrages; et, dans l'avenir, on pourra les diminuer encore, si, au lieu de laisser toutes les eaux du fleuve se déverser à portée du golfe de Fos, par la bouche unique de l'Est, on se décide à rouvrir les graus de l'Ouest fermés en 1852, et à rejeter les eaux et leurs apports dans cette direction plus rationnelle.

L'entreprise avait été menée parallèlement à celle de Suez, et terminée en même temps, sur les mêmes données et à la même section transversale. Par là, Lyon pouvait compter tendre la main à Marseille, et les deux villes devaient, dans une puissante étreinte, embrasser et dominer le marché de la Méditerranée. Mieux placés que tous autres pour profiter de l'œuvre française de Suez, nous devions rêver de poursuivre ensemble une plus grande entreprise : ravir au marché anglais au moins la part qui

Digitized by Google

revient à notre consommation nationale; entamer profondément le monopole tyrannique de ses importations, réserver à nos vaisseaux et à nos ports notre approvisionnement en soies, en cotons, en céréales, en graines oléagineuses, en produits de l'Inde et de la Chine; renvoyer en retour nos soieries, nos huiles, nos savons, nos papiers, nos fers, nos verreries, nos chaux, nos sels, nos cuirs, nos vins, et atteindre là-bas 300 millions de consommateurs !...

On pouvait espérer, au moins, voir se renouveler quelque chose du miracle qui, au prix de travaux moins considérables, avait, en moins de douze ans, fait surgir d'une bourgade de 400 pêcheurs, la cité de Saint-Nazaire avec ses 18,000 habitants.

Il n'en fut rien ! Une fois terminée, l'œuvre du Canal Saint-Louis est restée, le croirait-on, plus de dix ans oubliée, ignorée, stérile; on avait ouvert au Rhône une entrée magnifique, mais l'on n'y passait pas; une tonne de marchandises jetée sur les quais de Saint-Louis, ne pouvait poursuivre plus loin sa route, faute d'une voie fluviale toujours praticable, ou d'un embranchement de chemin de fer (de 45 kilomètres) qui la doublât !

Sous la pression d'influences funestes liguées contre elle, on a mis quatorze ans à terminer les travaux complémentaires qui devaient permettre d'utiliser l'œuvre entreprise, notamment l'amélioration de la navigation du Rhône.

Cette création a eu contre elle l'indifférence d'un public ignorant, pour lequel le Rhône et la batellerie semblaient avoir fait leur temps ! Que pouvaient donc tenter contre les chemins de fer, ces outils surannés et hors d'usage ? C'est qu'on ne se doute guère que, dans le trafic général de la France, nos 16,000 kilomètres de voies navigables trans-

Digitized by Google

portent 20 millions de tonnes, contre 82 millions livrés aux 30,000 kilomètres de nos voies ferrées; soit, que le kilomètre de voie d'eau transporte encore la moitié du tonnage que reçoit le kilomètre de voie ferrée. La navigation n'est donc pas une concurrence méprisable, une quantité négligeable; et c'est à elle surtout que le pays est redevable des tarifs *minima* à 2 cent. 2 et 2 cent. 5 consentis par les chemins de fer dans les zones concurrencées par leur rivale; c'est là le seul régulateur qu'il nous reste contre les fantaisies des Compagnies de chemins de fer; et l'on s'explique bien pourquoi la Compagnie de Lyon n'a rien fait, au contraire, pour aider le Rhône et sa batellerie à se transformer et à se relever...

Marseille n'a pas fait meilleur accueil au nouveau port : avec son excluvisme de clocher, elle n'a pas vu le parti qu'elle pourrait tirer de cette annexe placée à deux heures de distance, lui permettant d'envoyer ses navires se décharger directement dans un bateau du Rhône, en supprimant une nouvelle rupture de charge et un double transbordement; c'était un dérangement à une routine séculaire, c'était la suppression d'intolérables tributs payés aux corporations parasites qui se partagent tyranniquement les opérations du port de Marseille !

On n'épargna rien pour compromettre ou ruiner la création naissante; mais cette hostilité, plus ou moins habile, de Marseille a trouvé sa récompense : Saint-Louis ne s'est pas, il est vrai, promptement développé ; mais le commerce extérieur a eu le temps de se lasser des exigences marseillaises; il a pris, en conséquence, un peu le chemin de Cette, ce qui n'est pas un très grand malheur, mais bien davantage celui de Gênes, de Trieste et d'Anvers, ce qui est un désastre complet ! Et finalement, nous ne sommes

Digitized by Google

même pas parvenus à tirer de l'Asie et de notre voie française de Suez les profits directs que les Américains, les Allemands, les Italiens et les Belges ont réussi à en obtenir : en 1882, sur les 4 millions de tonnes du trafic annuel entre l'Inde et l'Europe, Marseille n'arrivait péniblement à attirer à elle que 213,000 tonnes, dont 15,000 seulement par navires français, contre 22,000 aux italiens, 14,000 aux américains, allemands et belges, et 142,000 aux anglais !

Cependant, en dépit de toutes ces coalitions, avec les améliorations réalisées sur le Rhône, par la force des choses, par les avantages indéniables de sa situation, Port-Saint-Louis commence à faire une sérieuse figure dans le mouvement de nos ports français, et son trafic va grandissant désormais sans arrêt et sans entrave, comme l'atteste la progression des statistiques annuelles :

Années	Nombre des navires	Tonnages de jauge	Tonnages effectifs
—	—	—	—
1881	508	223.390 t.	108.500 t.
1882	638	253.244	98.800
1883	662	305.200	144.600
1884	822	377.600	162.500
1885	990	474.668	222.400

Et ce mouvement ascendant ne va pas manquer de s'accentuer davantage, avec la concurrence de plus en plus active que la navigation fait au chemin de fer, et dont celui-ci commence à s'inquiéter, au plus juste titre ; c'est ainsi qu'il n'a pas tardé à prendre l'exploitation de l'embranchement de 45 kilomètres, actuellement ouvert entre Arles et Saint-Louis, pour poursuivre de plus près sa rivale, venir sur les quais du nouveau port lui disputer les

Digitized by Google

chargements, offrir en somme au commerce une ressource de plus.

Quoi qu'il en soit, Saint-Louis s'est déjà classé en quelques années comme notre *troisième port* dans la Méditerranée. Il est devenu la tête de la ligne fluviale de la *Compagnie générale de navigation*; les grandes Compagnies maritimes, Transports maritimes, Cyp. Fabre, N. Paquet, Morelli, Fraissinet, Florio, etc., y envoient leurs navires; la marine nationale y a établi pour son service les appareils de chargement les plus puissants; des commissionnaires avisés y ont fondé des agences qui prospèrent sans effort.

Pour apprécier exactement les avantages du nouveau passage, on peut se rendre compte que, le frêt étant le même pour Saint-Louis que pour Marseille, le transit, par le port du Rhône, se trouve affranchi de toutes les charges parasites qui grèvent de 3 à 5 fr. par tonne le débarquement à Marseille, bénéfice auquel viennent s'ajouter les économies du transport fluvial; de Saint-Louis à Lyon, par exemple, les blés paient 12 fr. par tonne, au lieu de 16 fr. 60, de Marseille à Lyon; les vins 13 fr. au lieu de 18 fr. 50; les pétroles 14 fr. 50, au lieu de 27 fr. 75!...

A l'heure présente, pour certaines marchandises lourdes et encombrantes, comme les minerais, les fontes, les fers, les rails, les charbons, etc., de telles différences de 4 à 5 fr. par tonne sur le transport, suffisent à constituer tout le bénéfice réalisable dans la détresse qui étreint notre industrie. Et, pour mesurer d'un coup-d'œil ce que vaut, dans l'économie générale des transports, de pareilles réductions, qui représentent, à 3 ou 4 cent. par tonne kilométrique, un raccourci moyen de 150 kilomètres, il faut se rappeler que le Saint-Gothard a réussi à battre, de Calais à Plaisance,

Digitized by Google

le Mont-Cenis avec moins de 100 kilomètres de longueur; pour lui faire échec à son tour, on est réduit à rêver le percement du Simplon, du Mont-Blanc, du Saint-Bernard; ainsi, pour un bénéfice infiniment moindre qu'on ne le rencontre au transit de Saint-Louis, on songe à dépenser des centaines de millions pour percer de nouveau les Alpes! Dans ces conditions, avec des avantages qui s'imposent, l'instrument que nous avons sous la main, ne saurait demeurer sans le plus fructueux emploi.

Ce sera l'honneur de Lyon d'avoir créé, soutenu, affirmé cette œuvre excellente, de l'avoir défendue contre tous ses ennemis, de l'avoir fait triompher, comme finissent encore, en dépit de tout, par triompher les pensées saines, utiles et fécondes; Port-Saint-Louis est vraiment un *port lyonnais*, et, à ce titre, nous ne marchanderons pas plus nos vœux que nos sympathies à sa prospérité et à son succès.

A. LEGER.

Digitized by Google

DENIS DE CUZIEU

Les journaux de Lyon du 26 décembre dernier, ont annoncé la mort de Mlle Aimée-Eugénie-Ovidie, Denis de Cuzieu, la dernière, croyons-nous, de ce nom. Voici donc une note sur cette famille qui a droit à quelques souvenirs des Lyonnais.

I. Blaise Denis, originaire de Montrotier en Lyonnais, acquit une certaine fortune dans le commerce et en fit un noble usage. Trésorier de la Charité, il fit des dons considérables à cet hospice et fut échevin en 1733 et 1734. D'un premier mariage, il eut un fils, Benoist Denis, et en secondes noces épousa la fille de M. Imbert, dont je n'aperçois pas de postérité.

II. Benoist Denis acheta, en 1735, le château et la terre de Cuzieu-en-Forez dont il prit le nom. Cuzieu appartenait, en 1441, aux de Layre, puis aux Crussol, fut acquis en 1716, par M. Pupil, président de la cour des Monnaies (voir les fiefs du Forez, par Sonyer du Lac, publiés en 1858 par M. d'Assier de Valenches).

Digitized by Google

Benoist Denis épousa Catherine Rousseau, inhumée à Ainay le 18 mai 1757 et fut père de :

1° Jean Blaise qui suit ;

2° Marguerite, qui épousa François Marie d'Arod, de Montmelaz ;

3° Marie, qui épousa, le 12 janvier 1740, Jean-Louis Marion de la Tour.

III. Jean-Blaise Denis de Cuzieu épousa, le 2 septembre 1760, Marie, fille de Pierre Dareste et de Geneviève Fuzetier, dont il eut :

1° Charles-Aimé qui suit ;

2° Arthémise, mariée en 1789 à M. Dupuis du Chatelard, major d'infanterie.

IV. Charles-Aimé Denis de Cuzieu, capitaine de cavalerie, épousa Christine-Suzanne d'Affaux, morte à Saint-Lager en Beaujolais, le 20 septembre 1825, dont il eut :

1° Charles Denis qui suit ;

2° Hector, mort sans alliance ;

3° N..., mariée à M. de Saint-Thomas.

V. Charles Denis de Cuzieu épousa Louise-Virginie Fougère, morte en avril 1884, dont il eut Mlle de Cuzieu, dont la mort récente est le prétexte de cette note.

Il existe un ex libris assez curieux de Charles-Aimé Denis de Cuzieu. Il represente un champ de bataille : au fond, un escadron de cavalerie, probablement le sien, poursuivant l'ennemi ; sur le devant, un chevalier debout tient une lance surmontée d'un drapeau fleurdelisé et s'appuie

Digitized by Google

sur un écusson double aux armes des Denis et des d'Affaux, posé contre un mortier qui part ; à ses pieds sont des bombes.

Benoist Denis de Cuzieu, l'échevin, avait fait bâtir le bel hôtel situé rue Sainte-Hélène, entre la ci-devant gendarmerie à pied et les sœurs de la Marmite. Cet hôtel passa ensuite à la famille Perret et appartient aujourd'hui à M. Peillon. J'y ai vu dans la cour un grand écusson en pierre aux armes de Benoist Denis. Je pense qu'il surmontait la porte cochère détruite par M. Perret, pour être remplacée par le mur de clôture actuel, à l'alignement de la rue et plus élégant avec sa grille et ses deux portes latérales que l'ancien mur.

L. M. de V.

Digitized by Google

FAMILLES LYONNAISES

BARAILLON

Dans les registres de la sénéchaussée, V° 82, on trouve mentionné noble homme et sage Monsieur, maître Jean Baraillon, conseiller au présidial, qui testa le 28 novembre 1582. Il avait épousé Marguerite Baronnat dont il eut :

1° Aimé;
2° Jean qui suit et qui fut son héritier;
3° Catherine;
4° Marguerite, mariée à Pierre Allard;

II° Jean Baraillon, seigneur de Nantas, reçu trésorier de France à Lyon, le 15 juin 1583, épousa Françoise Camus, fille de Claude Camus d'Arginy, échevin en 1568, et d'Anne Grollier. Il fut père de :

1° Antoine Baraillon, tué au siège de Montauban;
2° Aimé Baraillon, tué au combat de la porte Saint-Antoine;
3° Jean Baraillon de Nantas, qui épousa Marguerite Puget.

On trouve deux autres Baraillon du prénom de Jean.

Le 1er, trésorier de France, épousa, en avril 1587, Marie Austrein.

Digitized by Google

Le 2e, capitaine au régiment de Piedmont, gentilhomme ordinaire du Roi, fut tué au siège de La Rochelle.

Aimé Baraillon, conseiller du Roi, trésorier de France à Lyon en 1604, prévost des marchands en 1616 et 1618, épousa Magdeleine Perrin de Bénévent, dont il eut :

Gaspard Baraillon, chevalier, seigneur de La Combe, prévost des marchand en 1689, qui épousa N. Bernou de Nantas et fut père de Camille Baraillon de Saint-Didier, lieutenant général d'artillerie à Lyon, mort en aoust 1734 à 60 ans. Il avoit épousé en 1res noces N. Riti de Marsangues et en 2e noces, Corneille Vialis. Il eut un fils, capitaine au régiment de Normandie, il vendit la terre de Saint-Didier près de Trévoux à M. Hubert, ancien échevin, dont la famille subsiste et porte le nom de Saint-Didier.

BARONNAT

On trouve en Lyonnais un château et fief de ce nom, berceau probablement de cette famille que l'on retrouve plus tard en Forez et en Dauphiné. Voici les noms de ceux qui figurent à Lyon depuis Ennemond Baronnat, conseiller de ville en 1429.

Jean Baronnat, conseiller de ville en 1433, et autres années jusqu'en 1489.

André Baronnat, conseiller de ville, en 1435.

Phil... Baronnat, marchand, qui épousa Jeanne, fille de Jean Daussel, chirurgien, date incertaine.

Millé Baronnat, conseiller de ville, 1445.

Claude Baronnat, conseiller de ville, 1460.

Guillaume Baronnat, conseiller de ville en 1469 et autres

Digitized by Google

années jusqu'en 1495. Il épousa Sybille Le Charron, fille de Benoist Le Chafron, veuve en 1516.

Geoffrey Baronnat, conseiller de ville, 1525, marié à Catherine de Bourges, veuve en 1546.

Nicolas, conseiller de ville, 1545, procureur du Roi en la sénéchaussée. Il avait épousé Anne Poculot, qui se remaria à Claude Gaspard.

I. Jacques Baronnat, conseiller de ville, 1499, épousa Poncette Goberte, fille de Jean Gobert, dont il eut :

II. Claude Baronnat, eonseiller de ville en 1526, 27, 30, 31. Seigneur de Poleymieux et de Chalamont en Bresse, capitaine de Sainte-Colombe, près Vienne, en 1513. Il avait épousé Claude Dodieu, dont il eut :

III. Claude Baronnat, premier président au Parlement de Dombes, charge dont il se démit en 1571, juge d'appeaux en Beaujolais, un des cent gentilshommes de la Chambre, chevalier de Saint-Michel en 1558. Il épousa en premières noces Lucrèce Palmier et en deuxièmes noces, Huguette de Beauvoir, et fut père de :

1° Gaspard qui suit;
2° Claudine, mariée à Claude de La Chambre.

IV. Gaspard Baronnat, gouverneur de Moirans en Dauphiné, lieutenant de 50 hommes de la compagnie de Maugiron en 1588. Epousa en 1576 Laurence de Montaynard, et de lui descendait :

Michel Baronnat, marié à Suzanne de Sassenage, père de Pierre, qui épousa Marianne de Lescot.

(Voir Chorier, Le Laboureur, Pernetti, etc.)

Amédée Baronnat, chantre et chamarier de Saint-Paul à

Digitized by Google

Lyon, député du clergé, mourut en 1580. En face du portail de Saint-Paul, il y avait avant les démolitions opérées pour le chemin de fer, une ancienne maison sur laquelle était une pierre avec deux écussons ovales, l'un aux armes de Baronnat, l'autre aux armes de Bayle, échevin en 1628. Je ne sais ce que l'on a fait de cette pierre.

Cette famille était représentée en 1789 par le marquis de Baronnat.

BARTHOLY

D'après une généalogie manuscrite qui était dans les archives du château de Bully en Lyonnais, cette famille, originaire de Florence, remontait à Thomas Bartholi, marié en 1352 à Félice de Corsi. Au 3e degré se trouve Bernard, né en 1422, lequel en 1451 épousa Françoise Corbinelli, d'où :

IV. Jean-Baptiste Bartholi, né en 1464, marié en 1485 à Anne, fille de Julien des Cadets de Médicis, lequel vint en France avec son fils Raphaël, obligé de fuir parce qu'il avait été du parti de la liberté des Florentins. Il mourut près d'Avignon. Son fils aîné, Gérôme, né en 1492, fut père de Jean-Baptiste, chevalier de Malte, tué en 1570, en secourant l'île de Chypre.

V. Raphaël Bartholi, né en 1510, épousa à Avignon le 9 septembre 1552 Jeanne, fille de Bernard Attovitti, frère du cardinal de ce nom et de Sybille Albissi. Il vint s'établir à Lyon et eut deux fils, Alphonse et Thomas, qui suivent.

Alphonse Bartholi, chevalier de Saint-Michel, baron de Saint-Bonnet-les-Oulles, page d'Henry III en 1586, épousa

Digitized by Google

le 1er février 1606, Louise de Murinais, de la maison du Puy en Dauphiné, dont il eut trois fils.

a. François, marié en 1638 à Emée de Damas d'Anlezy, dont il n'eut qu'une fille, Hélène, mariée à Camille Savary, comte de Brèves.

b. Jérôme, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1625, mort en 1628 en faisant ses caravanes.

c. Jacques, commandant le régiment d'Anlezy, tué en Piedmont en 1653, non marié.

VI. Thomas Bartholi, conseiller du roi, receveur général des deniers du diocèse de Lyon, échevin en 1604 et 1605, épousa le 7 février 1587 Suzanne de Villars, fille de François de Villars et de Françoise Gayant, dont il eut :

1° Alphonse, qui suit;

2° François, capucin, mort en 1636 en soignant les pestiférés;

3° Jean-Baptiste, provincial des Frères-Mineurs, mort en 1653;

4° Claude, chanoine de Saint-Just, mort en 1638;

5° Estienne, chanoine et sacristain de Saint-Just, prieur de Saint-Albin, mort en 1666;

6° Amable, capitaine d'infanterie, mort au siège de Privas;

7° Raphaël, grand prieur de Savigny, mort en 1677.

VII. Alphonse Bartholi épousa le 23 décembre 1630 Anne de Roger, il fut enterré à Sainte-Croix le 21 octobre 1654 et laissa un fils qui suit :

VIII. Estienne Bartholi, prévost des marchands en 1691, mort dans l'exercice de sa charge, de la morsure d'un chien enragé. Il avait épousé le 30 juin 1666 Guillemette Guillo-

Digitized by Google

teau de Launay, dont il eut cinq fils, Camille, François, autre François, Thomas et Louis, et six filles, dont l'une, Hélène Bartholi, épousa Nicolas de Regnauld.

On trouve, dans les registres de la Charité, Thomas Bartholi, marié à Marguerite Ravot.

Cette famille avait pour cimier de ses armes un aigle issant de sable; pour supports, deux lions d'or. Devise : *Nel Cielo mia speranza.*

BLANCHET

Jean-Claude Blanchet, originaire de Nantua en Bugey, marchand drappier, place Saint-Nizier, échevin en 1731 et 1732, seigneur de Pravieux près Chaponost en Lyonnais, avait épousé, en premières noces, Mlle Veyret et en deuxièmes noces Agnès de Mayol.

Du premier lit, il eut :

1° Claude-Louis Blanchet de Pravieux, avocat, procureur du Roi en l'élection, membre de l'Académie de Lyon et auteur de quelques poésies, né le 3 décembre 1696, mort le 22 mai 1763, marié à Mlle Carre;

2° N... mariée à N... Pollet, drapier;

3° N... mariée à N... Petitot, secrétaire du maréchal de Villeroy.

Du deuxième lit, il eut :

1° Jean-Pierre-Marie Blanchet de Pravieux, reçu trésorier de France à Lyon, le 23 aoust 1737, marié la même année à Mlle Dru;

2° N... mariée à M. Maurié de Pradon, conseiller au parlement de Dombes.

Digitized by Google

Claude-Louis-André Blanchet, chevalier, qui figura en 1789 dans l'ordre de la noblesse pour les élections des Etats généraux, fut le dernier de cette famille. Son arrière petit-fils, Louis-Antoine-Lambert Boys d'Hautussac, fut autorisé en 1821 à prendre le nom de Pravieux et les armes de Blanchet.

MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

GLANES ARCHÉOLOGIQUES

I. L'ETYMOLOGIE DE LUGDUNUM. — Nous lisons ce qui suit, dans le compte rendu de la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du 8 octobre 1886 : — « L'Académie entend les observations de M. d'Arbois de Jubainville sur l'étymologie du mot *Lugdunum* « Lyon », telle qu'elle est donnée par Clitophon dans son livre « Des « fondations de villes. » Suivant cet auteur, Lyon veut dire « colline ou Mont du Corbeau ou des Corbeaux » « Lugdunum » vient de « Lugon ». « corbeau » et de « dunon », « colline. » Cette étymologie supposerait pour le nom de Lyon une forme primitive « *Lugodunum*, par un *o* à la fin du premier vocable. Or l'orthographe primitive est *Lugu-dunum*, par un *u* à la fin du premier terme. Nous le savons, grâce au témoignage de Dion Cassius et de plusieurs inscriptions. L'étymologie donnée par Clitophon est donc fausse et elle n'a pu être inventée qu'à l'époque où cet *u* était tombé et où l'on disait *Lug-dunum* en trois syllabes, c'est-à-dire au premier siècle de notre ère. »

(*Journal officiel du 23 octobre 1886.*)

Digitized by Google

II. UN SOUVENIR DE LA PESTE DE 1628. — L'administration des Musées archéologiques de la ville de Lyon vient de faire l'acquisition d'une intéressante inscription, gravée sur le piédestal d'une croix, qui a subsisté jusqu'à nos jours, à l'angle du mur de terrasse du domaine dit de Bénévent, situé à Fontanière, commune actuelle de Sainte-Foy-lès-Lyon. Cette inscription, qui nous rappelle l'horrible peste qui ravagea Lyon, en 1628, est ainsi conçue :

A LA GLOIRE DE DIEV

DAME ESTIENNETTE NALOT A FAIT ESLEVER CESTE CROIX

HONNORANT LA MEMOIRE DE S. JEAN PRVDHOMME, SON MARY

DVQVEL LES OS REPOSENT SOUBS ICELLE

QUI DECEDA EN CE LIEV DE LA MALADIE CONTAGIEVSE

LE 7 OCTOBRE 1628. — 1629.

III. UN TABLEAU DE MANTEGNA. — La *Gazette des Beaux-Arts* publie, dans son numéro du 1er novembre 1886, une description du beau tableau d'André Mantegna, représentant le martyre de saint Sébastien, que possède l'église de Notre-Dame d'Aigueperse (Puy-de-Dôme). Cet article est accompagné d'une belle héliogravure, qui a permis à l'un de nos collaborateurs, M. Roger Ville, de Givors, de s'assurer que cette toile est absolument semblable à un tableau de saint Sébastien, conservé dans l'église de l'ancienne chartreuse de Sainte-Croix, près de Rive-de-Gier (*V*, *Chronique des Arts et de la curiosité*, n° du 27 novembre 1886).

Digitized by Google

En recueillant nos propres souvenirs, à l'aide des notes que nous avons recueillies dans plusieurs visites faites à Sainte-Croix, nous avons reconnu la parfaite exactitude de cette observation. Dès lors, se pose le problème suivant :

Le tableau de Sainte-Croix est-il une copie de celui d'Aigueperse ? Ne serait-il pas plutôt une répétition, due au pinceau de Mantegna lui-même ? Ce grand artiste avait couvert de belles fresques les murs du château de *San Sebastiano*, à Mantoue, et l'on comprend aisément qu'il se soit attaché à peindre, à plusieurs reprises, le martyre du saint, sous le vocable duquel était placée la demeure seigneuriale des Gonzague, ses protecteurs. Quoi qu'il en soit, l'œuvre d'art, qui se trouve ainsi signalée à l'attention publique, sera un attrait de plus offert aux visiteurs de l'antique chartreuse, dont les abords sont si pittoresques.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

LES

ANNALES LYONNAISES

Il y a deux mois, je souhaitais ici la bienvenue aux *Annales Lyonnaises*. Le succès que je leur souhaitais de grand cœur, a dépassé, je l'avoue, mes prévisions, peut-être même les espérances de leurs fondateurs. Mais ceux-ci, en gens d'esprit et de goût, en véritables artistes, ont voulu rendre au public tout ce qu'ils avaient reçu de lui ; et, à mesure que les abonnements arrivaient, ils transformaient et augmentaient leur œuvre, un jour, ajoutant au texte, le lendemain, à l'illustration.

Et voilà comment, au bout de quelques numéros, ils ont pu inscrire sur leur couverture ce sous-titre flamboyant : Revue hebdomadaire illustrée de la Région lyonnaise.

Pour le Jour de l'An, ils ont donné un numéro exceptionnel, comme jamais journal de province n'en a donné, et qui, par le nombre et le mérite des gravures, peut être comparé aux plus intéressants albums des grands journaux parisiens.

Il va sans dire que l'art et la littérature lyonnaise en ont

Digitized by Google

seuls fait les frais, et il n'en est pas moins intéressant pour cela.

A tout seigneur tout honneur : c'est par un joli portrait à la sanguine de notre grand ciseleur de sonnets, Joséphin Soulary, que s'ouvre le numéro ; puis vient un sonnet du maître, dans un gracieux encadrement d'églantines ; puis ce sont des études de Sicard, de Barriot ; une Revue en fiacre de l'année, par le spirituel chroniqueur, Bertnay ; un article biographique de notre savant bibliothécaire, M. Aimé Vingtrinier, sur le grand archéologue lyonnais Vital de Valous ; puis des triolets militaires de Paul d'Arteval, spirituellement illustrés par Collet ; et puis...

Mais j'en ai dit assez pour vous faire venir l'eau à la bouche.

Je veux signaler encore cependant les trois grandes gravures hors texte, reproduisant des œuvres de trois de nos peintres les plus originaux : José Frappa, David Girin et de la Brély, et féliciter l'habile imprimeur des *Annales*, M. Mougin-Rusand, du tour de force qu'il a accompli, en exécutant dans un délai très court ce numéro illustré, œuvre véritable et très méritoire de décentralisation artistique.

G. S.

Digitized by Google

Chronique de Décembre 1886

1er *Décembre.* — M. Belmont, curé archiprêtre de Saint-Pothin, aux Brotteaux, est nommé vicaire général du diocèse.

2 *Décembre.* — Dîner d'adieu offert, dans les salons Casati, à M. Massicault, par M. Chabrières-Arlès, trésorier-payeur général du Rhône, et auquel sont invités les notabilités de la ville de Lyon avec les représentants de la Presse, sans distinction d'opinion.

— M. Heinrich, professeur à la Faculté des lettres, est nommé doyen honoraire.

4 *Décembre.* — Conférence de M. Crescent, au siège de la Société de Géographie, sur la formation politique et territoriale de la Suisse, depuis ses origines jusqu'à ce jour.

6 *Décembre.* — M. le docteur Augagneur, agrégé à la Faculté de médecine, fait une conférence au profit de l'Œuvre de l'Union des femmes de France, sur le sujet suivant : *Le rôle de la charité privée en temps de guerre.*

7 *Décembre.* — M. Leger, ingénieur civil, est nommé membre de l'Académie de Lyon (section des sciences mathématiques), en remplacement de M. Loir, nommé membre émérite. M. Nicolas Sicard, peintre, est nommé membre de la même Compagnie (section des Beaux-Arts), en remplacement de M. Reignier, décédé.

— Assemblée générale de la Section lyonnaise du Club alpin français. M. Fouilland fait une communication sur le sujet suivant : *Trois semaines en Dauphiné et en Savoie.*

Digitized by Google

9 Décembre. — M. Dramard, licencié en droit, chef du cabinet du Préfet du Rhône, est nommé chef du cabinet du Résident général de la République française en Tunisie.

14 Décembre. — Conférence de M. l'abbé Ducrost, curé de Solutré et professeur à la Faculté catholique, sur l'*Incinération à l'âge du bronze.*

15 Décembre. — Mort de M. Brouchoud, avocat à la Cour d'appel et secrétaire de la Société de Topographie historique de Lyon. Nous publierons, dans notre prochain numéro, une notice sur la vie et les œuvres de M. Brouchoud.

— Translation à Paris de l'Administration du Musée Guimet.

16 Décembre. — Conférence de M. Hannequin, professeur à la Faculté des lettres, sur les théories modernes de l'évolution.

17 Décembre. — Conférence de M. Brunot, professeur à la Faculté des lettres, sur la Poésie contemporaine.

19 Décembre. — Assemblée générale, dans l'amphithéâtre de la Faculté des lettres, au Palais Saint-Pierre, des membres de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, sous la présidence de M. Mangini.

— Séance solennelle annuelle de la Société de Géographie, dans le grand amphithéâtre du Palais Saint-Pierre. Proclamation des récompenses décernées par la Société.

— Décès de M. Gaspard, dit Jules Blanche, conservateur du Théâtre Bellecour.

— Banquet des légionnaires du Rhône, dans les salons du Pré aux Clercs.

20 Décembre. — Conférence de M. Cucuel, professeur à la Faculté des lettres, sur l'Alceste d'Euripide.

21 Décembre. — Séance publique de l'Académie de Lyon. M. Locard, président de la classe des sciences, fait le compte rendu des travaux de la Compagnie pendant l'année 1886. — M. Henri Beaune prononce son discours de réception sur le sujet suivant : *Vaise après le siège de Lyon.* — M. le docteur Bouchacourt présente un rapport sur le prix Ampère-

Digitized by Google

Cheuvreux, qui est décerné à M. Edouard Serrulaz, interne des Hôpitaux de Lyon. — M. André Bellemain, architecte, reçoit le prix Dupasquier, sur un rapport présenté par M. Bresson.

— Election des membres de la Chambre de commerce de Lyon. Sont nommés pour six ans : MM. Jandin, Chavent, Duc, Sévène, Jacquand, Permezel, Carrel, Poncet, Cumin et Diederichs. Est nommé pour deux ans : M. Chalencon.

23 Décembre. — M. Frachon (Charles-Joseph-Amédée) est nommé agent de change près la Bourse de Lyon, en remplacement de M. Doyon, démissionnaire.

26 Décembre. — Election des membres du Tribunal de commerce. Sont nommés, Président : M. J. Fauché ; Juges : MM. Favre, Goudin, Veuillet, Alibaux et Piolet. Juges suppléants : MM. Mollard, Sylvestre, Fréby, Barbezat, Hoffherr, Mancey et Poulard.

29 décembre. — Mort de M. Alphonse de Boissieu, correspondant de l'Institut, membre émérite de l'Académie et membre honoraire de la Société littéraire de Lyon. M. de Boissieu, petit-fils du célèbre graveur, était né à Lyon, le 11 novemhre 1807, et il s'était acquis une juste renommée par ses savantes études sur l'épigraphie latine. Les *Inscriptions antiques de Lyon*, qu'il publia, en plusieurs fascicules, de 1846 à 1854 (Lyon, Perrin, in-f°), est un ouvrage de la plus haute érudition, qui fut couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance publique du 16 août 1850. Collaborateur de la *Revue du Lyonnais*, il a publié, dans la 2e série de notre Recueil, les articles suivants : 1° *Origines dijonnaises*, par M. Roget de Belloguet (T. III) ; 2° *Biographie de Jean-Charles Grégori* (T. IV) ; 3° *La reine Carétène* (T. VIII); et 4° *Lettre au sujet d'une note de M. Montfalcon* (T. IX). — On lui doit aussi les publications suivantes : *Ainay, son autel, son amphithéâtre, ses martyrs* (Lyon, 1864, in-8°) ; *Catalogue raisonné de l'Œuvre de J.-Jacques de Boissieu* (Lyon, 1878, in-8°) ; *Notice sur la vie et les œuvres de J.-Jacques de Boissieu* (Lyon, 1879, in-8°).

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Digitized by Google

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DES ENVIRONS

Pages

A. STEYERT. — Le grec Clitophon, premier historien de Lyon.
I. La légende de Momorus et d'Atépomarus. 1
II. L'étymologie de Lugdunum 102

Abbé J.-B. VANEL. — Les débuts oratoires de Massillon à Lyon, d'après des documents inédits 16

Théodore AYNARD. — Histoire des deux Antoine et du vieux pont Morand sur le Rhône à Lyon 114, 161

Théodore AYNARD. — Le monument expiatoire des Brotteaux . 306

Abbé Florent DUMAS. — Saint-Eucher II, évêque de Lyon. 365, 397

A. STEYERT. — Étymologie de Lugdunum (notes additionnelles et rectifications). 383
Chronique mensuelle. . . . 78, 158, 238, 315, 394, 470

ARCHÉOLOGIE

Léon MALO. — Une Ville du Moyen-Age. Carcassonne 229

J.-E. Valentin SMITH. — Les fouilles dans la vallée du Formans en 1862 . . . . . 259, 339

A. VACHEZ. — Glanes archéologiques 465

Digitized by Google

HISTOIRE DU COMMERCE

Pages.

A. LEGER. — Le Port-Saint-Louis du Rhône 443

LITTÉRATURE, ROMANS ET NOUVELLES

A. MAZON. — Le premier amour d'un vieux grognard (*suite et fin*) 39

G.-A. HEINRICH. — Sully-Prudhomme et la poésie philosophique. 81

J.-Irénée AVIAS. — La marchande d'oranges. Nouvelle 142

Stephen DANIEL. — Lettre d'un Lyonnais d'Algérie à un Lyonnais de Lyon 202

A. LEXANDRE. — Lacordaire, d'après une nouvelle correspondance. Lettres du R. P. Lacordaire à Théophile Foisset . 282

MŒURS, COUTUMES ET LÉGENDES

G. S. — Le Folk-Lore lyonnais 433

PUITSPELU. — Chansons populaires du pays de Lyonnais (avec la musique). 436

BIOGRAPHIE, GÉNÉALOGIES, NÉCROLOGIE

BONNASSIEUX. — Michel Dumas, peintre lyonnais (1812-1885). 185, 319

PUITSPELU. — Nécrologie. Chatigny, peintre lyonnais. 219

L. MOREL DE VOLEINE. — Denis de Cuzieu. 455

— — Familles lyonnaises. Baraillon ; Baronnat ; Bartholy ; Blanchet. 458

Digitized by Google

BEAUX-ARTS

Pages.

Ed. AYNARD. — Les peintures décoratives de Puvis de Chavannes, au Palais des Arts 241

PHILOLOGIE

PUISPELU. — Vieilles choses et vieux mots lyonnais : Arpelleurs ; l'Alna, l'Anima, le Melin. 299

PUITSPELU. — Philologie lyonnaise 391

BIBLIOGRAPHIE

P. A. BLETON. — Le grand jubilé séculaire de Saint-Jean de Lyon, par l'abbé Sachet 68

P. A. BLETON. — Lyon en 1794. Notes et documents, publiés par Albert Metzger et révisés par Joseph Vaësen 72

Léopold NIEPCE. — Éléonore d'Autriche, reine de Pologne, par Mme la comtesse de Charpin-Feugerolles 151

P. A. BLETON. — L'Empereur d'Arles, drame en vers de M. Alexis Mouzin. 223

G. SANLAVILLE. — Causerie bibliographique. 307

A. VACHEZ. — La vie et les œuvres de Toppfer, par l'abbé Relave. 392

A. VINGTRINIER. — Un exemplaire d'Hippocrate, annoté par Rabelais 414

H. de TERREBASSE. — Recherches bibliographiques. Carte métodique et introduction succincte à la cognoissance des premières règles du blazon, par Marc de Wlson, sieur de la Colombière, dauphinois. 1645-1647. 421

G. S. — Les *Annales lyonnaises* 468

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Pages.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon . . 74, 313

POÉSIE

Georges DE LYS. — La belle Aude 64
PUISTPELU. — Chansons : I. La chanson de la Marguerite . . . 65
II. Chanson de la Sauge 66
III. Qu'il faut aimer tous les humains . 67
Marius Grillet. — Les collines lyonnaises 149
TABEL D'OR. (Ch.) — Sonnet à Messire Nizier du Puitspelu . . 390

PLANCHES DE LA REVUE

Le pont Morand, (1774-1886) 112
Portrait de Chatigny 219
Portrait de Michel Dumas 319
Objets trouvés dans les fouilles de la vallée du Formans. 10 planches : 1° Vases ; 2° Vase plat ; 3° Silex ; 4° Silex et objets divers ; 5° Pendeloques et colliers ; 6° Bracelets ; 7° Épingles et fibules ; 8° Haches ; 9° Épées de bronze ; 10° Fer 364

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS LES TRENTE ET UN VOLUMES DE LA SECONDE SÉRIE

DE LA

REVUE DU LYONNAIS

De juillet 1850 à décembre 1865

LYON. — HISTOIRE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE. — ARCHÉOLOGIE. — MONUMENTS.

TOME I.

Joseph Bard.	Saint-Maurice, de Vienne.	17
***	Restauration et agrandissement de la chapelle de Fourvière	55
Joseph Bard.	Tableau de Lyon.	85
Léon Boitel.	Passages et séjours de Napoléon à Lyon . .	97-225
Victor Teste.	Restauration de l'ancienne église de Saint-Maurice, de Vienne	127
Léon Boitel.	Arrivée à Lyon de Louis-Napoléon Bonaparte .	149
Joseph Bard.	XIIIe bulletin monumental de la ville de Lyon .	167
Valentin-Smith.	Les Insubres des bords de la Saône.	185
A. Vingtrinier.	La ville de Lyon et le journal l'*Illustration* . .	238
Valentin-Smith.	De la Saône considérée sous le rapport géographique, historique et commercial	257
L'abbé J. Roux.	Au sujet du XIIIe bulletin monumental . . .	341
J.-B. Monfalcon.	Monographie de la Table de Claude . . .	359-445

Digitized by Google

A. Vingtrinier. A propos d'Ambérieu et de la loi Gombette. . 425
Joseph Bard. Réponse à la critique de M. l'abbé J. Roux . . 426
Id. Projet de formation d'une commission générale consultative des monuments et documents historiques 430
Léon Boitel. Rentrée des Facultés. 436
Id. Mercuriale 254-352-440-525

TOME II.

Paul Guillemot. Monographie historique du Bugey. Monuments de la période celtique, dans le Bugey. — Prétendue colonisation grecque, dans le Bugey, antérieure aux Romains 11
J.-B. Monfalcon. Monographie de la Table de Claude 31
Joseph Bard. Excursions aux environs de Lyon : Trévoux . . 26
Id. XIIIe bulletin monumental de la ville de Lyon (fin) 93
Martin-Daussigny. De la vérité sur le tombeau de Narcissa, prétendue fille d'Young 121
Morel de Voleine. Petite chronique lyonnaise, de 1714 à 1784. 181-274
L'abbé Jolibois. De la colonie grecque de Lyon. — Réponse à M. Paul Guillemot. 136
Fournet. Sur la Commission hydrométrique du bassin du Rhône 143
L'abbé J. Roux. De la chapelle de l'Archevêché. 155
Léon Boitel. Des hospices civils de Lyon, à propos du projet de loi relatif aux hôpitaux 168
Paul Guillemot et Roget de Belloguet. Encore la colonie grecque de Lyon, réponse à M. l'abbé Jolibois . . . 220
L'abbé J. Roux. Forum Segusiavorum. Recherches sur l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs. *Avec planches* 261-372-490
J.-B. Monfalcon. Histoire littéraire ou bibliographie de la ville de Lyon. 287-356
Léon Boitel et Adolphe Adam. Adolphe Adam à Lyon, en 1851 . . 334
Charles Fraisse. Notice sur la bibliothèque du Palais-des-Arts de Lyon 391

Digitized by Google

VALENTIN-SMITH. De la Saône considérée sous le rapport géographique, statistique et commercial 441
Paul BUFFARD. Les embouchures du Rhône, avec un plan. . . 462

TOME III.

MONFALCON. Histoire littéraire, ou Bibliographie de la ville de Lyon (suite et fin). 11-97-169
L'abbé J. ROUX. Forum Segusiavorum. Recherches sur l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs (suite et fin) avec planche 40-115
Victor TESTE. Eglise de Jallieu, près Bourgoin 85
Léon BOITEL. Prochaine exhibition à Lyon de l'exposition lyonnaise de Londres 96
ARLÈS-DUFOUR. Exposition universelle de Londres. 157
Auguste BLANQUI. Lyon à l'exposition de Londres 166
L'abbé JOLIBOIS. Dissertations sur les Mediolanum et les Fines des Itinéraires et de la Table de Peutinger . . . 216
L'abbé BOUÉ. Autel d'Avenas considéré au point de vue historique. 256
Pierre MARTIN. Monument du pont du Change. 262
VALENTIN-SMITH. De la Saône considérée sous les rapports géographique, statistique et commercial (suite et fin) 226-273
A. VINGTRINIER. Histoire des journaux de Lyon, depuis leur origine jusqu'à nos jours. 305-405-453
PEYRET-LALLIER. Du bassin houiller de la Loire 341
VALENTIN-SMITH. Des Insubres. Des impôts chez les Segusiavi liberi sous les Romains. Lettre à M. l'abbé J. Roux. 369
ARLÈS-DUFOUR. Clôture de l'exposition de Londres. Récompenses à l'industrie lyonnaise. 359
Philibert LE DUC. Thomas Riboud et la Société littéraire de 1778. 422
Victor TESTE. La Grotte de la Balme 471
L'abbé J. ROUX. Réponse à M. Valentin-Smith 536

TOME IV.

A. VINGTRINIER. Histoire des journaux de Lyon, depuis leur origine jusqu'à nos jours 1-95-172

Digitized by Google

Joseph Bard. Tournus 12
Victor Teste. Essai archéologique sur le monastère et l'église abbatiale de Saint-Chef, en Dauphiné. . . . 85
Joseph Bard. Bulletin monumental de la ville de Lyon . . . 163
Léon Boitel. Importance de la loi Gombette, notamment au point de vue lyonnais. 245
J.-F.-A. Peyré. Lois des Bourguignons, vulgairement nommées Loi Gombette, traduites pour la première fois. — Avant-propos 247
Joseph Bard. Vienne 263
J.-F.-A. Peyré. Loi Gombette 313-393
A. Couturier. L'Antiquaille et Saint-Jean-de-Dieu 296
A. Vingtrinier. Du changement de noms de quelques rues de Lyon et de quelques communes du département du Rhône, pendant la première Révolution 332
Morel de Voleine. Petite chronique lyonnaise, comprenant une partie du XVIIIe siècle 355-409
H. Leymarie. De l'église des Macchabées, ou Saint-Just . . 368
Paul Guillemot. La colonne de Cussy. 437
Léon Boitel. Chronique locale 312-392

TOME V.

Léon Boitel. A MM. les Souscripteurs et Collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*. 5
A. Vingtrinier. A MM. nos Abonnés et nos Collaborateurs . . 9
Morel de Voleine. Petite chronique lyonnaise, comprenant une partie du XVIIIe siècle (suite et fin). 11
J.-F.-A. Peyré. Loi Gombette (suite et fin). . 26-127-189-357-425
J.-B. Monfalcon. De la Table de Claude dans ses rapports avec le droit public romain et gallo-romain. *Lettre à M. Benech* 47
Paul Guillemot. La colonne de Cussy (suite et fin) 57
L'abbé Boué. Notes sur une mosaïque récemment découverte sous le maître-autel d'Ainay. 81
F. de Gingins. Les Trois Burchard 97
Joseph Bard. Bourg en Bresse 153
L'abbé Jolibois. Hist. de la ville et du canton de Trévoux. 205-273-337

Digitized by Google

F.-Z. Collombet. Niaiseries sur la ville de Lyon, par le journal le *Siècle*. 246
C. Brossette. Deux lettres sur un mouvement populaire, arrivé à Lyon le 4 juin 1714. 255
Lemot. Deux lettres inédites. 316
Mouton-Duvernet. Deux lettres 320
Cardinal Fesch. Lettre 323
Berchoux. Deux lettres 324
A. Péricaud. Le marquis de Coulanges 445
A. Vingtrinier. Chronique locale 183-516

TOME VI.

A. de Terrebasse. Gérard de Roussillon. 11
L'abbé Jolibois. Histoire de la ville et du canton de Trévoux (fin). 23-285
Auguste Bernard. Lettre à M. Frédéric de Gingins sur sa notice intitulée: Les trois Burchard 93
F. de Gingins. Réponse à la lettre de M. Auguste Bernard . . 105
L'abbé J. Roux. De la statue et du clocher de N.-D. de Fourvière. 167
Auguste Bernard. Excommunication de l'abbaye de Savigny, au XIIe siècle. 177
Desevelinges. De la restauration de l'église des Bénédictins de Charlieu 191
L'abbé J. Roux. Pose de la première pierre du nouvel hospice des jeunes Incurables d'Ainay 260
A. Péricaud. Les deux Deshoulières à Lyon 295
L.-A. Couturier. Institut des Frères hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, en France. 353-487
Paul Guillemot. Monographie hist. du Bugey. — Période romaine 388
— Période bourguignonne 441
Auguste Bernard. Lettre à M. Roget de Belloguet sur le Triverius de la légende de saint Taurin. 419
Guillon de Montléon Lettre à de Kératry 437
Léon Boitel. Académie de Lyon. Séance publique du 21 juin 1853 502
A. Vingtrinier. Chronique locale 87-173-352-440

TOME VII.

P. Guillemot. Belley 19
A. Bernard. Election d'un abbé de Savigny au Xe siècle . . 101

Digitized by Google

P. Guillemot. Seyssel, Anglefort, Lavours. 138
D'Aiguperse. Découverte d'une ville gallo-romaine entre Villefranche et Saint-Georges 148
H. Leymarie. Notice historique et descriptive sur la ville et l'abbaye de Saint-Rambert de Joux, 187-269-386-442
A. Bernard. Notice historique sur la bibliothèque La Valette 288-371
P. Saint-Olive. Fourvière en présence du progrès matériel . . 309
Martin-Daussigny. La crypte de Saint-Pothin 431
Léon Boitel. Chronique locale 500

TOME VIII.

Alph. de Boissieu. La reine Carétène 9
Couthon. Lettre de Couthon à Saint-Just 89
Berchoux. Lettre de Berchoux à M. Michaud. 91
Léon Boitel. Projet de la rue Impériale et de divers travaux. 92
Morel de Voleine. Pièces pour servir à l'histoire de Lyon . . 99-325
T. Desjardins. Chapelle de Chatillon d'Azergues 108
Honoré Pallias. Les sept merveilles du Dauphiné 241
A. Fabre. De la ville de Vienne, à propos de son Histoire, par Mermet. 247
*** Chronique de la maison de Beaujeu 276
L'abbé Martin. Les sires de Bagé. 361
P. Saint-Olive. Les nouvelles constructions de Fourvière. . . 375
A. Bernard. Rectification d'une erreur de géographie historique (au sujet du prieuré de Saint-Amand) . 472
C. de Neufville. Testament de Camille de Neufville. 501
J. de Maistre. Lettre inédite à Guy Marie Deplace 526

TOME IX.

Joseph Bard. Bulletin monumental. 11
Monfalcon. Origines et bases de l'histoire de Lyon . . . 93
La Roc. La Carelle. Lettre au sujet de l'église d'Avenas 116
Joseph Bard. Parcours de Lyon à Chalon par le chemin de fer 173-263
Gaspard Bellin. Un chapitre du budget de la ville de Lyon . . 248
L'abbé Jolibois. Sur le nom de Monglave donné par quelques auteurs à la ville de Lyon 279

Digitized by Google

A. Bernard. Lettre à M. Joseph Bard au sujet du Parcours de Lyon à Chalon 342
P. Saint-Olive. Le Jardin des Plantes livré à la Compagnie des Eaux 344
A. Bernard. Notice historique sur le diocèse de Lyon . . . 345
P. Saint-Olive. Le Gourguillon au XIIIe siècle 396
— Supplément à la note sur le Jardin des Plantes. 432
Grandperret. Etablissement de la commune à Lyon. . . . 437
Léon Boitel. Chute du pont de la Quarantaine 501

TOME X.

A. Bernard. Notice hist. sur le diocèse de Lyon, suite et fin. 11
J.-B. Monfalcon. Notice sur le cartulaire d'Etienne de Villeneuve. 40
Martin-Daussigny. Découverte d'une voie romaine à Lyon . . . 87
G. de la Reynière. Lettres inédites, écrites à diverses époques à un Lyonnais de ses amis 95-284-372
J.-B. Monfalcon. Acquisition, par la Commission municipale de la ville de Lyon, de la Bibliothèque lyonnaise formée par M. Coste 143
Guigue. Ancienne imprimerie de Trévoux 179
J.-B. Monfalcon. De la valeur historique des inscriptions antiques de Lugdunum 261
Morel de Voleine. Essai d'une apologie de la liturgie lyonnaise . . 427
A. Vingtrinier. Pose de la première pierre de la rue Impériale . 507
— Chronique locale 175

TOME XI.

A. Glénard. Rapport sur les travaux du comité du Rhône et de la Commission exécutive pour l'exposition universelle de 1855 7
Jules Baux. Correspondance inédite de Guichenon. . . 103-277
Ch. Revilloud. Etudes sur l'histoire ancienne du Dauphiné. . 212
A. Bernard. Le faux Lignon 241
Couthon. Lettre inédite 262
Parthouneaux (gén.) Lettre inédite 262
Aimé Vingtrinier. Modifications apportées dans la dénomination de quelques rues de Lyon. 269

Digitized by Google

Morel de Voleine. Des armoiries de la ville de Lyon 374
Chalier. Deux lettres inédites. 427
Aug. Bernard. Lettre au sujet des armoiries de la ville de Lyon. 544
A. Vingtrinier. Chronique locale 192-545

TOME XII.

Valentin-Smith. Considérations sur la Dombes 7
C. Guigue. De l'existence d'un Monnayage à Neuville-sur-Saône, au XVIIe siècle 42
Jules Baux. Correspondance inédite de Guichenon. 115-327-424
Pétrequin. Essai sur l'histoire de la Chirurgie à Lyon . . 291
Morel de Voleine. Lettre inédite de Grimod de la Reynière. . . 239
C. Guigue. Histoire du Château de Trévoux 495
A. Vingtrinier. Chronique locale . . . 104-200-280-367-478-565

TOME XIII.

C. Guigue. Projet de l'établissement d'une Université à Thoissey. 28
C. Fraisse. Prix historique sur l'étude du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais 171
Jacquet. Statistique de la Croix-Rousse, pour 1856 . . 258
Al. de Terrebasse. La pomme du sceptre de Pilate. 268
Mouton-Duvernet. Deux lettres inédites. 338
Jacquet. Recensement de la Guillotière, en 1856 . . . 340
Jules Baux. Correspondance inédite de Guichenon . . . 346
Martin-Daussigny. Description d'une voie romaine. 360
Ch. Vays. Lettre à propos de l'église de Saint-Jean. . . 474
A. V. Chronique locale . . . 86-167-259-341-440-525

TOME XIV.

J. Baux. Lettres inédites de Guichenon 6
Marquis de Louvois. Lettres administratives inédites concernant les protestants de Lyon, au XVIIe siècle . . . 84
Jacquet. Epitaphe de Jacques et de Pierre de Bourbon . 87
Aug. Bernard. Histoire de Charlieu 145-261-305
Bouillier. L'Académie de Lyon au XVIIIe siècle 195

Digitized by Google

D'Aigueperse. Nouvelles et dernières recherches sur l'emplacement de Luna 379
Alf. de Terrebasse. Appendice à l'histoire de Charlieu. 449
Ch. Vays. La cathédrale de Lyon 512
C. Guigue. Lettre à propos d'un sauf-conduit donné par un chef des grandes Compagnies. 524
A. V. Chronique locale . . . 88-192-280-376-455-534

TOME XV.

J. Morin. Lyon après le 9 thermidor 15
Ch. Vays. La cathédrale de Lyon 35
Guillien. Histoire du Beaujolais 44
G. de Soultrait. Entrée de la reine Anne de Bretagne à Lyon, en 1500 105
Alf. de Terrebasse. Inscription relative au conseil œcuménique de Vienne et à la condamnation des Templiers . 151
Martin-Daussigny. Notice sur l'inscription de Sabinius Aquila . . 165
Alf de Terrebasse. Notice historique et critique sur les armoiries de la ville de Vienne en Dauphiné 196
Jules Baux. Lettres de Guichenon au sujet de l'évêché de Belley 214
Aug. Bernard. Note sur une inscription antique trouvée près de Feurs 234
Gr. de la Reynière. Lettres inédites adressées à un Lyonnais de ses amis 316
Martin-Daussigny. Traduction de l'inscription de Furius Sabinius Aquila 350
Desevelinges. Éclaircissements sur la géographie de Charlieu et de ses environs. 394-481
Gr. de la Reynière. Annonce de commerce de la maison Grimod de la Reynière. 439
Saint-Olive. Fourvière 498
A. V. Chronique locale . . 80-157-159-263-360-440-532

TOME XVI.

L'abbé Jolibois. Dissertation sur l'importance de l'ancienne colonie de Lugdunum 9

Digitized by Google

Comarmond.	Notice sur les ruines du monument gallo-romain, qui a existé au Jardin-des-Plantes de Lyon	21
Bellièvre.	Lettre inédite au roi Henri IV, au sujet de l'emprisonnement du duc de Nemours, à Pierre-Scize	81
Morel de Voleine.	La Quarantaine	150
J. Morin.	Lettre à propos de l'Histoire de Lyon	153
Martin-Daussigny.	Lettre sur l'amphithéâtre du Jardin-des-Plantes.	164
Auguste Bernard.	Lettre au sujet de la géographie de Charlieu.	166
D'Aigueperse.	Découverte d'une inscription dans le lit de la Saône	194
De Terrebasse.	Epitaphe du cœur de François, dauphin de Viennois	208
Desevelinges.	Lettre à propos de M. Auguste Bernard	262
D. de la Chavanne.	Banquet offert par l'Académie de Lyon à M. Victor de Laprade	295
Paul Saint-Olive.	Lettre à propos du château de Choulans	429
Dr Ravet.	Deux épées trouvées dans le Rhône.	471
Alain Maret.	Dissertation sur une inscription relative à Condrieu	513
Desevelinges.	Lettre à propos d'un sceau	523
A. V.	Chronique locale	87-173-263-349-432-533

TOME XVII.

Steyert.	Lettre à propos d'un sceau	94
Morel de Voleine.	Le Cor de Roland.	156
Bellin.	Notice historique sur la Société littéraire de Lyon.	160-210-288-378
D. de la Chavanne.	Concours de géographie historique.	177
Id.	Chronique archéologique	182
Servan de Sugny.	L'abbaye et la ville de Nantua	194
Bellièvre.	Lettres inédites au roi Henri IV.	307
Alain Maret.	La colonne milliaire d'Usson en Forez.	317
Allmer.	Inscriptions à Lyon et à Anse	337
De la Saussaye.	Histoire littéraire de Lyon	352
***	Ordres religieux à Lyon, au XVIIe siècle.	462
Paul Saint-Olive.	Fourvière en 1858	494
Aimé Vingtrinier.	Chronique locale	95-191-272-351-463-557

Digitized by Google

TOME XVIII.

Allmer.	Sur deux colonnes milliaires	28
Thomas.	Lyon en 1859.	50-149
Vaganay.	Description d'un Sceau gothique relatif à l'église d'Ainay	110
Aug. Bernard.	Réponse à M. l'abbé J. Roux, au sujet de la description du pays des Ségusiaves	114-229
Bellin.	Société littéraire de Lyon	140-327-515
L'abbé J. Roux.	Réplique à M. Auguste Bernard	259
Morel de Voleine.	Rectification à l'article de *Lyon en* 1859.	271
De la Saussaye.	Histoire littéraire de Lyon	279
Gacogne.	Histoire des Bourguignons	339-472
D. de la Chavanne.	Chronique archéologique	347
Aimé Vingtrinier.	Lettre à M. Auguste Bernard	352
Allmer.	Sur une inscription romaine du musée de Lyon.	353
Valentin-Smith.	Considérations sur l'histoire de Nantua	365
G. de Soultrait.	Notice sur l'ancien prieuré de Chandieu	421
Lauwlay (Vaulpré).	Un mot sur l'industrie de Bourg	447
Roget de Belloguet	Lettre à propos des Bourguignons	452
Émile Perret.	Recherches sur l'église du grand Hôtel-Dieu de Lyon	482
L'abbé Boué.	Lettre au sujet d'objets antiques romains qu'on vient de trouver à Ainay.	531
Aimé Vingtrinier.	Chronique locale	79-158-272-356-455-533

TOME XIX.

Duparay.	Etude sur les antiquités de Chalon-sur-Saône, période gallo-romaine.	16
Gacogne.	Histoire des Bourguignons et de leur établissement dans le Lyonnais (suite et fin).	45
L'abbé Boué.	Lettre au sujet de l'histoire des Bourguignons	73
G. de Soultrait.	Considérations archéologiques sur les églises de Lyon.	108
Bellin.	Société littéraire de Lyon	131-231-288-428
Alain Maret.	Lettre au sujet des rois Burgondes	153
Gacogne.	Lettre à propos de l'histoire des Bourguignons	157

Digitized by Google

MARTIN-DAUSSIGNY. Mémoire pour servir à une nouvelle recherche de la statue équestre antique, à laquelle appartient la jambe de cheval en bronze trouvée en 1766. 190
Joseph BARD. XIXe bulletin monumental de la ville de Lyon, 1859 213
*** Actes consulaires de la ville de Lyon, réjouissances qui eurent lieu à Lyon à l'occasion de la victoire de Jarnac (13 mars 1566) . . . 258
Ch. VAYS. De l'architecture religieuse à Lyon 269
R. DE LA PLATIÈRE. Lettre inédite au sujet des finances de la ville de Lyon. 299
MOREL DE VOLEINE. Petite chronique lyonnaise 304-456
LAMOURETTE. Lettre inédite d'Adrien Lamourette 310
ALAIN MARET. Lettre au sujet d'un sceau 215
RICHEMONT. Lettre du connétable Arthur de Richemont . . 323
ALLMER. Sur une inscription du XIIIe siècle 354
MOREL DE VOLEINE. Note au sujet de la bourgeoisie de Lyon. . . 361
MAYERY. La renaissance à Lyon, l'église des Minimes . . 365
COLLOT-D'HERBOIS. Lettres inédites de Collot-d'Herbois 371
TARBÉ. Séjour de Pigalle à Lyon (1639-1741). . . . 391
MARTIN-DAUSSIGNY. Notice sur les découvertes faites en 1859, lors de la démolition de l'hôtel du Parc. 403
Aimé VINGTRINIER. La Tour de Saint-Denis en Bugey. 435
D. DE LA CHAVANNE. Chronique archéologique 477
MARTIN-DAUSSIGNY. Lettre au sujet d'une tête de bronze 490
Aimé VINGTRINIER. Chronique locale 78-158-240-318-400-493

TOME XX.

VALENTIN-SMITH. Notions sur l'origine et le nom des Burgondes . 5
Paul SAINT-OLIVE. Notice sur le territoire de la Tête-d'Or. 61-142-209
MOREL DE VOLEINE. Petite chronique lyonnaise du XVIIIe siècle . . 87
L'abbé MELLIER. La Bataille de Brignais et les grandes Compagnies. 152-197
ALAIN MARET. Observations au sujet d'un travail de M. Valentin-Smith, sur l'histoire de Nantua. 163
ROLLE. Règlement de l'Administration des Postes de Lyon en 1612. 172
BELLIN. Société littéraire de Lyon 235-414

Digitized by Google

ROUSSILLON. Annibal et le Rhône. 327-384-457
VAGANAY. Lettre au sujet de médailles carlovingiennes trouvées à Villefranche 350
CHARVET. Essai d'une monographie des armoiries de la ville de Lyon 393-476
ROLLE. Notice sur les arquebusiers de Lyon 466
D. DE LA CHAVANNE. Chronique archéologique. 513
Aimé VINGTRINIER. Chronique locale. . . 95-175-263-352-431-524

TOME XXI.

ROLLE. Notice sur les Arquebusiers de Lyon (fin). . . . 9
GAUTHIER. Documents inédits sur la Table de Claude . . 33
Ch. VAYS. De l'architecture religieuse à Lyon. 45
MOREL DE VOLEINE. Note sur les armoiries de Lyon. 65
CHARVET. Lettre au sujet des armoiries de Lyon. . . . 67
BOUILLIER. Création d'une Faculté de médecine à Lyon . . 155
CHARVET. Un mot au sujet des armes de Lyon 164
ALAIN MARET. Condate et la fondation de Lyon 258
MOREL DE VOLEINE. Liturgie catholique dans le diocèse de Lyon. . 275
D. DE LA CHAVANNE. Chronique archéologique 333
VALENTIN SMITH. Deuxième établissement des Burgondes . . . 346
Ch. VAYS. De l'esprit des restaurations monumentales à Lyon. 399
Aimé VINGTRINIER. Histoire des journaux de Lyon, *le Père Duchesne* 415
BELLIN. Hist. de la Société littéraire (fin) 425
A. V. Chronique locale 78, 165, 255, 344, 432

TOME XXII.

ALLMER. Notes sur quelques monuments épigraphiques . 5
SAINT-OLIVE. L'hôtel de Luxembourg et les Chevaliers tireurs. 29
ALAIN MARET. Lettre au sujet de la fondation de Lyon . . . 66
LA SAUSSAYE. Histoire littéraire de Lyon, chap. III 91
MOREL DE VOLEINE. De l'influence de la liturgie 135-227-288
ALAIN MARET. Lettre au sujet de l'inscription d'Albigny. . . 151
A. VINGTRINIER. La Providence fondée par Anne Denuzière . . 160
ALLMER. Découverte de tombeaux antiques à Vienne . . 250
IMBERT-DESGRANGES. Sur Grenoble et sur l'ancien Dauphiné. . 331-410

Digitized by Google

Péléaud (Faugier). Souvenirs d'un bourgeois de Bourgoin . . . 360
Saint-Olive. La maison Mascranni. 395
Id. La maison du Jeu de Paume 479
A. V. Chronique locale 80-166-248-327-407

TOME XXIII.

Canat de Chizy. Les Écorcheurs dans le Lyonnais 41-123
Delorme. Projet d'ériger une statue à Gerson. 59
Desjardins. Notice sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon . . . 83-171
Paul Saint-Olive. Appendice à la Notice sur la maison du Jeu de Paume 166
D. de la Chavanne. Bulletin archéologique 216
A. Péan. Origines de Lugdunum.— Divinités ségusiaves, 233-376
Alain Maret. Observations au sujet de l'emplacement de Cularo 274
Paul Saint-Olive. La maison de Madagascar, à Lyon 279
Morel de Voleine. Réponse à M. Charvet au sujet de son article sur l'Architecture et l'Archéologie 355-443
Aimé Vingtrinier. Esquisse à propos des gravures de la bibliothèque Coste 385-457
V. Durand. La croix de Saint-Martin-la-Sauveté 396
Paul Saint-Olive. La Maison de Jean de Tournes. 402
Alain Maret. Le Mediolanum du Forez 430
A. V. Chronique locale . . . 79-167-248-327-408-486

TOME XXIV.

Emile Perret. Histoire du Pont de la Guillotière 41-114
Péan. Origines de Lugdunum 141
Martin-Daussigny. Chronique archéologique, nouvelles découvertes, défaite des Helvètes sur les bords de la Saône. 149-216
P. Saint-Olive. Les Chevaliers tireurs de Villefranche. . . . 187
Alphonse Coste. Description de plusieurs emplacements d'anciens camps, près des bords de la Loire 242
P. Saint-Olive. Lettre au sujet du Jardin-des-Plantes 487
A. V. Chronique locale. 80-160-240-327-408

Digitized by Google

TOME XXV.

Morel de Voleine.	Petit précis historique sur Bellecour	129
Allmer.	Mosaïque romaine découverte à Sainte-Colombe.	161
P. Michaud.	Histoire du Beaujolais au XIIe siècle,	190-294-355-431
L'abbé Jolibois.	Émigration des Helvétiens	218
A. V.	Congrès scientifique de Saint-Etienne . . .	240-323
L'abbé Dard.	La Bénissons-Dieu	249
De la Saussaye.	Histoire litt. de Lyon au IVe siècle.	269
P. Saint-Olive.	Ancienne salle de la Bourse	321
Comte de Poncins.	Lyon avant 89	339-420
Aimé Vingtrinier.	Les Sarrasins dans le Lyonnais.	379
Véricel.	Noël sur la maladie contagieuse de 1581. . .	412
P. Saint-Olive.	Bataille entre Albin et Sévère	441
A. V.	Chronique locale . . .	80-166-248-335-416-494

TOME XXVI.

Comte de Poncins.	Une commune sous l'ancien régime : Lyon avant 89.	24-129
Ph. Michaud.	Histoire du Beaujolais au XIIe siècle (suite).	37-121 197-342-434
Michalowski.	Notice sur les plus anciennes langues de la France	49
D. de la Chavanne.	Chronique archéologique	64
Martin-Daussigny.	Une nouvelle inscription trouvée sous le pont de Nemours.	85
Morel de Voleine.	Lettre au sujet de l'Eglise de Lyon.	161
***	Arrêt du Conseil d'estat du Roy, du 19 may 1736, par lequel il est défendu aux fabricants de Lyon de faire des étoffes de soie imitant la pelleterie	163
***	Envoi de l'Eglise de Lyon à l'église de Smyrne. .	166
Martin-Daussigny.	Notice sur la découverte des restes de l'autel d'Auguste à Lyon	171
Morel de Voleine.	Lettre au Directeur de la *Revue*, au sujet de la primatie	215

Digitized by Google

ALAIN MARET. Notes pour servir à l'histoire du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, pendant les invasions des Routiers au XIVe siècle 258
A. STEYERT. Du prétendu passage de saint Paul à Lyon . 314-461
MARTIN-DAUSSIGNY. Note au sujet du canal des Terreaux 384
PELADAN. De la prétendue réfutation du passage de saint Paul à Lyon 403
A. PÉAN. Origines de Lugdunum. — Divinités ségusiaves. 426
MOREL DE VOLEINE. A propos d'Ainay. 489
A. V. Chronique locale 88-168-248-328-408-493

TOME XXVII.

P. SAINT-OLIVE. La Colonne du Méridien 18
PELADAN. De la prétendue réfutation du voyage de saint Paul en Espagne et de son passage à Lyon (2e et 3e article) 84-357
M.-C. GUIGUE. Lettre sur une inscription bilingue trouvée à Genay (Ain). 99
STEYERT. De la date véritable de la fondation de l'hospice de la Charité 160
STEYERT. Lettre au sujet du prétendu passage de saint Paul à Lyon. 165
ARÈNE. Fouilles à Izernore 249
A. DE VIRY. Lettre au sujet du fief de Rilly 252
Ph. MICHAUD. Histoire du Beaujolais au XIIe siècle (suite). 281-363
Louis PARIS. L'impôt du sang des sires de Beaujeu 332
SAUVAGEON. Lyon restauré et Lyon restaurant 433
P. SAINT-OLIVE. Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse 72
A. VACHEZ. Note sur les Chatelards du Lyonnais 499
GARCIN DE TASSY. Lettre d'un membre de l'Institut au sujet de la liturgie lyonnaise 518
A. V. Chronique locale . . . 87-166-255-358-436-521

TOME XXVIII.

P. SAINT-OLIVE. Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse 33-259-359

Digitized by Google

Aimé VINGTRINIER. Histoire du château de Varey 63-269
ALLMER. Emplacement de l'autel de Rome et d'Auguste. 98
Id. Explication d'un bas-relief du Musée de Lyon . 267
Id. Sur une inscription antique trouvée à Genay. . 292
PÉRICAUD aîné. Marmontel à Lyon 375
MARTIN-DAUSSIGNY. Lettre au sujet du temple d'Auguste 381
A. VACHEZ. Les vieux châteaux du Lyonnais. — Pizey . . 426
Auguste BERNARD. Lettre au sujet de l'emplacement du temple d'Auguste 461
A. V. Chronique locale 94-191-284-383-479

TOME XXIX.

ROLLE. Documents relatifs au passage de saint François de Paule à Lyon 31
A. VACHEZ. Les vieux châteaux du Lyonnais. — Vaudragon. 52
L'abbé Jouve. Notes archéologiques sur quelques églises nouvellement bâties ou actuellement en construction dans le diocèse de Lyon. 71
VITET. Lettre au sujet de la journée du 18 mai 1792. . 91
MARTIN-DAUSSIGNY. Découvertes archéologiques dans le lit du Rhône, à Lyon. 99
Paul SAINT-OLIVE. Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse (suite) 154
DARESTE. Comité d'archéologie.—Procès-verbaux . . . 237
A. BERNARD. Histoire territoriale du département de Rhône-et-Loire. 291-387
X. Le pont de Tilsitt. 307
L'abbé VENET. Notice sur Mornant 311
A. PÉAN. Origines de Lugdunum. — Divinités Ségusiaves, IV. 405-505
Paul SAINT-OLIVE. Le quartier du Massu. 414
Aimé VINGTRINIER. Histoire du château de Varey (suite) . . . 422-513
MARTIN-REY. Variété de chiens de chasse particulière au pays des Ségusiaves 438
A. GROMIER. La croix du Pont-d'Ain 465
G. DE LA REYNIÈRE. Lettres inédites à un Lyonnais 485
MARTIN-REY. Les marrons de Lyon et le vin de Mâcon . . . 556

Digitized by Google

X. Glanes archéologiques 379-469-562
A. V. Chronique locale 75-187-286-381-471-564

TOME XXX.

A. Péan. Origines de Lugdunum. Divinités ségusiaves (suite) 36
A. Vachez. Chartreuse de Saint-Croix-en-Jarez 42
Aug. Bernard. Histoire territoriale du département de Rhône-et-Loire (suite) . . . 52-126-218-295-396-517
Aimé Vingtrinier. Château de Varey (suite) 69
Morel de Voleine. Histoire d'une médaille 83
Steyert. Jetons du Consulat lyonnais. 147
Broutin. Le roi de Chevrières, en 1793 238
Martin-Rey. Lyon au siècle dernier 246
Cte de la Ferrière. Une fabrique de faïence à Lyon 310
Vacheron. Médaillier lyonnais. Prudhommes 323
Aimé Vingtrinier. Sur le séjour de Molière à Lyon 350
A. Fourtier. Les jeunes gens de l'hôtel du Porcelet . . . 353
P. Saint-Olive. Une énigme archéologique, — demande . . . 373
Vacheron. Médaillier. Chambre du Commerce 432
V. de Valous. Domaine ordinaire du Lyonnais au XVIe siècle. 381-499
De Viris (de Pettolaz). Le Carrousel militaire du 22 avril . . . 442
Simonnet. Une énigme archéologique, — réponse . . . 447
Jacquet. Introduction à Lyon de la fabrication des étoffes d'or, etc. 552
De Pettolaz. Le maréchal de Castellane et la chapelle de Saint-Boniface 557
*** Glanes 279-374-461
A. V. Chronique locale . . . 96-190-287-375-472-564

TOME XXXI.

Vacheron. Médaillier lyonnais. Caisse d'épargne 65
P. Saint-Olive. Cafés et Brasseries à Lyon 75
Des Essarts. Nadar à Lyon 78
Brouchoud. Sur l'enseignement du droit à Lyon 82
A. Vachez. Bataille de Métrieux 102
Jacquet. Sur une Anecdote prétendue lyonnaise . . . 166
A. Bernard. Histoire du départ. de Rhône-et-Loire (fin) . . 171

Digitized by Google

Broutin.	Château de Donzy	203
Serullaz.	Poncin en Bugey	228
Vacheron.	Médaillier lyonnais. Apothicaires, épiciers . .	244
Steyert.	Lettre au sujet des faïences lyonnaises. . . .	258
Péan.	Origines de Lugdunum. Divinités ségusiaves.	267-348
Rolle.	Anciennes faïenceries lyonnaises	277
Fourtier.	Le roi Jean et les Lyonnais	334
Vacheron.	Médaillier lyonnais. Prud'hommes.	338
Rolle.	Journal de Ponson-Bernard.	430
***	Glanes	159-259-418
A. V.	Chronique locale	79-167-261-344-421-508

PHILOSOPHIE.

TOME I.

F. Bouillier.	Des limites de la perfectibilité humaine . . .	485
Id.	Rapport sur les ouvrages du Dr Bertinaria . .	518

TOME IV.

Frédéric Morin.	De l'histoire de la Philosophie scolastique et de ses rapports avec la question religieuse . .	112
F. Bouillier.	Molière élève de Gassendi	370

TOME V.

Tabareau.	Du double Enseignement littéraire et scientifique donné dans les lycées aux élèves de la section des sciences	402

TOME VIII.

F. Bouillier.	Influence de la Philosophie cartésienne sur le XVIIe siècle.	113
Antoine Mollière.	F. R. de la Mennais, aperçu sur sa doctrine. .	382

Digitized by Google

TOME X.

MACÉ. Rapport, lu à l'Académie de Grenoble, sur l'Histoire de la Philosophie Cartésienne de M. F. Bouillier, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon. 56

Amédée BONNET. Influence des lettres et des sciences sur l'éducation 112

J. MORIN. Des origines du devoir, à propos du livre *du Devoir*, de M. Jules Simon. 206

TOME XI.

F. BOUILLIER. Platon et saint Augustin. 199

TOME XII.

BLANC-ST-BONNET. Etude nouvelle sur la notion de l'Infini . . 373-493

TOME XIII.

EICHHOFF. Légende indienne sur la vie future. 177

TOME XIV.

GILARDIN. De la Philosophie de l'histoire 222-282

TOME XVI.

Amédée BONNET. De l'oisiveté de la jeunesse dans les classes riches. 92

VALENTIN-SMITH. Sur le danger de l'accroissement des villes par la dépopulation des campagnes 179

F. BOUILLIER. De l'unité de l'âme pensante et du principe vital. 435

TOME XVII.

F. BOUILLIER. De l'unité de l'âme pensante et du principe vital (fin) 7

DE MONTÉVERT. Pensées sur l'oisiveté et le travail. 62

Digitized by Google

J. Morin. De l'oisiveté des classes riches 99
Ozanam. Lettres inédites 243
Le Dr Chardon. De l'âme 257
Edouard Degeorge. De la psychologie à la théosophie il n'y a qu'un pas. 275

TOME XIX.

Le Dr Chardon. De la dignité humaine 66
J. Morin. Rapport sur le salaire des femmes. 87
F. Bouillier. Compte-rendu sur le progrès des sciences . . 462

TOME XX.

Ozanam. Lettres inédites. 78
Lortet. De l'homme dans ses rapports avec la nature. . 99
Fabisch. De la dignité de l'art. 177

TOME XXII.

Le Dr de Laprade. Animisme et Vitalisme 119
Petit-Senn. Pensées. 409

TOME XXIII.

Gilardin. Du Surnaturel et du Mysticisme 7
J. Petit-Senn. Le Sans-gêne 52
Id. Boutades 407

TOME XXIV.

Barrier. Considérations sur la question du vitalisme et de l'Animisme 450

TOME XXVI.

Dareste. *Rapport sur le concours:* Histoire des associations ouvrières jusqu'à nos jours. 8
Gilardin. Réflexions sur la doctrine du Père Gratry . . 331

Digitized by Google

TOME XXVIII.

SIMONNET. Considérations sur la noblesse 329
Id. Mosaïques d'un rêveur 467
Ant. MOLLIÈRE. Des aptitudes spéculatives et esthétiques de l'esprit lyonnais 484
SIMONNET. Etude sur l'esthétique de la guerre 538

TOME XXIX.

SIMONNET. Mosaïques d'un rêveur 178
PETIT-SENN. Boutades 186
SIMONNET. De l'idéal de la gloire. 529

TOME XXX.

SIMONNET. Mosaïques d'un rêveur 158

SCIENCES.

TOME VI.

A. MOLLIÈRE. De la folie d'après M. Flourens 199

TOME VIII.

Dr G. LUPPI. Du phénomène des tables tournantes 203

TOME X.

G. BELLIN. Deux requêtes concernant des remèdes préparés avec la dépouille de suppliciés 252

TOME XIII.

DE CHAMBERET. Étude sur les inondations de France . . . 126-205

Digitized by Google

TOME XIV.

A. DE GRAVILLON. Lettre au sujet de la culture des vers à soie . . 187

TOME XV.

SIMONNET. Étude sur la crémation 64

TOME XXIV.

PÉTREQUIN. Recherches historiques sur les rapports de la chirurgie avec la médecine 162

TOME XXV.

Ch. FRAISSE. Travaux de l'Académie . 64, 155, 307, 398, 479

LITTÉRATURE.

TOME I.

Paul BUFFARD. Constantin le braconnier, Nouvelle 334
Victor de LAPRADE. De l'unité des arts, de leur division et de leurs limites 379
F.-Z. COLLOMBET. Lettres de Madame de Staël à Bérenger de Lyon, à Talma et à une amie. 413

TOME II.

E. YEMENIZ. La Yung-Frau. 254
J. TISSEUR. De l'esprit de Lafontaine 406
A. DE LAMARTINE. Jugement de M. de Lamartine sur Lafontaine . 421
Clair TISSEUR. La Cousine Bridget, Nouvelle 507

TOME III.

J. TISSEUR. Béranger et Pierre Dupont 58
Clair TISSEUR. La Cousine Bridget, Nouvelle (fin). 173
F. BOUILLIER. Compte-rendu de la Faculté des Lettres . . . 433

Digitized by Google

Victor de Laprade. De l'enseignement des langues anciennes comme base des études classiques. 482
J. Tisseur. Retif de la Bretonne, à propos de *la Paysanne pervertie* 518
Ch. Fraisse. Concours poétique en l'honneur de Jacquard . 532

TOME IV.

Victor de Laprade. A Brizeux 125
F.-Z. Colombet. Notice sur le P. des Billons 186
J. Tisseur. Alfred de Musset, à propos de sa réception à l'Académie française 450

TOME V.

Clair Tisseur. H.-W. Longfellow 167

TOME VI.

Eichhoff. Discours d'ouverture du Cours de littérature étrangère près la Faculté des Lettres . . . 122
A. de Chantelauze. Etude sur Blaise Pascal 267-368
J. Tisseur. Etude littéraire sur Victor de Laprade . . . 323

TOME VII.

F.-Z. Collombet. Étude sur Frayssinous. 5-229
F. Bouillier. Compte-rendu des travaux de la Faculté des Lettres 393

TOME VIII.

P. Villard. De la satire et de la polémique religieuse sur le théâtre anglais au XVIe siècle 144

TOME IX.

Paul Sauzet. Improvisation à la séance publique de l'Académie impériale de Lyon (11 juillet 1854) . . . 45
Morel de Voleine. Lettre sur Restif de la Bretonne 219
Id. Additions à l'article Restif de la Bretonne. . . 343

Digitized by Google

SERVAN DE SUGNY. Sur un poème inédit d'un auteur lyonnais encore inconnu 306
NOIROT, TABAREAU, F. BOUILLIER. Rentrée des Facultés. Discours. . 463
F. BOUILLIER. Note au sujet du discours de rentrée de M. l'avocat-général Valantin 500

TOME X.

Aimé VINGTRINIER. Le comte de Châlon, légende 48
Id. Un Déjeuner, proverbe 221
NIÉRITZ. Fédor et Louise, ou devoir de l'homme envers les animaux, traduit de l'allemand pour la première fois, par M. L. Lortet . . 325-388-474

TOME XI.

LEGEAY. Coup-d'œil sur la littérature française, de 1830 à 1848 56
Aimé VINGTRINIER. Anne de Geierstein, roman musical tiré de Walter-Scott 73-162-351-414
GUI DE LAGRYE (R. DE CHANTELAUZE). La Gazzette françoise 120
H. HIGNARD. Séance publique de l'Académie de Lyon du 3 juillet 1855 191
A. V. Le congrès scientifique de France, au Puy . . 362
NOIROT, TABAREAU, BOUILLIER. Rentrée des Facultés. — Discours et comptes-rendus 518
Mme A. GIRARD. Poésies moldaves 543

TOME XII.

HEINRICH. Première leçon du cours de littérature étrangère. 131
Amédée BONNET. Discours à la séance publique de l'Académie de Lyon 177
D'AIGUEPERSE. Coup-d'œil sur la décadence des belles-lettres, des sciences et des arts, chez les Romains. . 207
L'abbé JOLIBOIS. Dissertation sur l'utilité de l'étude des antiquités ecclésiastiques 227
Eug. YEMENIZ. Histoire lamentable du docteur Jean Faust. 260-437
L'abbé GUINAND. Étude sur la langue des Hébreux 388

Digitized by Google

TOME XIII.

Victor de Laprade. De la poésie et du style, au XVIIIe siècle . . . 10
Amédée Bonnet. Allocution à l'Académie 92
Aimé Vingtrinier. La dame d'Urfé. 227
Armand Fraisse. Eugène de Mirecourt et ses contemporains. 294-411
M.-A. Péricaud. Note sur quelques passages latins 322
De la Saussaye, Tabareau, Bouillier. Rentrée des Facultés. — Discours et comptes-rendus 486

TOME XIV.

Pétrequin. Fragment sur l'histoire de la littérature médicale au moyen-âge 166
Paul Saint-Olive. Imitation de la seconde Satire de Perse . . . 404
L'abbé J. Roux. Clémence Isaure et les jeux Floraux, en 1857 . 520

TOME XV.

Dareste. Rapport sur le prix proposé par l'Académie, au sujet du premier puits artésien dans le Sahara. 82
Pétrequin. Fragment de littérature médicale: Hippocrate . 266
F. Bouillier. L'Institut et les académies de province . . . 369
Pétrequin. Fragment de littérature médicale : Paul d'Egine. 447
De la Saussaye, Tabareau, Bouillier. Rentrée des Facultés. — Discours et comptes-rendus 510

TOME XVI.

Heinrich. La légende de Don Juan 39-142
Pétrequin. Fragment de littérature médicale 117
Béliard. Une prima donna en province 383

TOME XVII.

Ch. Fraisse. Prix proposés par l'Académie de Lyon . . . 82
A. Bineau. Rapport présenté à l'Académie impériale de Lyon. 171
A. Vingtrinier. Le Petit-Monsieur, ou les Chauffeurs 321

Digitized by Google

De la Saussaye, Tabareau, Bouillier. Rentrée des Facultés. — Discours et comptes-rendus 518

TOME XVIII.

Guérin. Considérations sur l'Épopée. 89
Sauzet. Allocution prononcée à la séance publique de l'Académie. 165
J. Tisseur. Des affinités de la poésie et de l'industrie. . . 194
Rougier. Compte-rendu des travaux de l'Académie impériale 301

TOME XIX.

Multedo. Ode à la Corse, traduite par C. Bousquet. . . 281

TOME XX.

Pétrequin. Compte-rendu des travaux de l'Académie de Lyon 265

TOME XXI.

Charles Fraisse. Concours proposé par l'Académie 76
Pétrequin. Querelle des anciens et des modernes. . . . 83
Humbert Ferrand. Traitre ou héros? Nouvelle 217-308-405
Pétrequin. Études sur Hippocrate 456
Dareste. Macaulay et l'histoire contemporaine 488
Aimé Vingtrinier. La Cigale et la Fourmi 512

TOME XXII.

H. Ferrand. Traître ou héros? (fin) 45
Larousse, Vingtrinier, Maret. Lettres à propos de la fable. La Cigale et la Fourmi 77
Pérouse. Lettre à M. Brossette 163
Onofrio. Essai d'un Glossaire des patois du Lyonnais, Forez et Beaujolais 198-278-348
A. Vingtrinier. Règlement pour une société de gens de lettres. . 317
Adèle Genton. Traduction de la XIIIe lettre du Tasse. . . . 398

Digitized by Google

TOME XXIII.

Gilardin.	Rapport sur le concours de poésie. . . .	186-250
J. Petit-Senn.	Babil calligraphique	202
A. Sirand.	Des patois bressan et bugiste comparés . . .	365
J. Petit-Senn.	Poésie, Amour et Malice.	467

TOME XXIV.

Petit-Senn	Poésie, Amour et Malice (fin)	57
Ms de Bausset-Roquefort.	Compte-rendu des travaux de la Société littéraire de Lyon	255
Petit-Senn.	Une Cure héroïque	309
Raymond (Rambaud).	Le château de Carillan	374-438
Petit-Senn.	Le médecin bien portant.	484

TOME XXV.

Raymond (Rambaud).	Le château de Carillan	32
Dufour.	Une chanson bressane	60
Peyré.	Requête des oiseaux insectivores	147-203
Petit-Senn.	Un autographe de Napoléon Ier.	374
Pétrus Passaut.	Une nuit de dissolution, vaudeville.	447
Bouillier	Rentrée des Facultés. — Discours.	493

TOME XXVI.

Ch. Fraisse.	Travaux de l'Académie	76-153-226-386
Alexis de Jussieu.	Les salons de Lyon	221
M. Roe.	Compte-rendu des travaux de la Société littéraire de Lyon	298-350
Petit-Senn.	Spérino. Nouvelle génevoise	308
Sain-d'Arod.	Un Enfant de chœur. Nouvelle	471

TOME XXVII.

Mme S. Blandy.	Une Noce dans le Mâconnais.	73-134-323-401-505
Pétrequin.	Églogues de Virgile	170-259

Digitized by Google

Ch. Fraisse. Les travaux de l'Académie 342-356
Id. Concours de l'Académie de Lyon 356

TOME XXVIII.

Noelas. La pierre des bergers, légende forésienne. . . 73
Simonnet. Essai sur les destinées de la poésie. 141
Jules de Lubac. Des égards dans les mœurs littéraires 274

TOME XXIX.

Jules de Lubac. Une poésie satirique du XVIe siècle 81
Petit-Senn. La dame aux bêtes 443
Petit-Senn. Divagations sur la pluie et le beau temps. . . 543

TOME XXX.

Hignard. De la littérature ancienne 98
Des Essarts. La chasse aux lions 166
Heinrich. Du mouvement littéraire en Allemagne . . . 195
Petit-Senn. Les dons d'auteur. 249
Simonnet. Promenade à travers quelques idées 329
Joseph Brunier. La chanson de Roland, poème et opéra . . . 359
Petit-Senn. Babil littéraire. 414
Des Essarts. Les patrons du Sirius. Nouvelle 529

TOME XXXI.

Macario. Les beautés du Dante 55
J. Petit-Senn. Nouvelle 307

HISTOIRE.

TOME IV.

L'abbé Christophe. Essai historique sur le pouvoir temporel de la papauté 18

Digitized by Google

TOME V.

L'abbé CHRISTOPHE. L'historien Gibbon 374
DARESTE. De la puissacce ecclésiastique au moyen âge. . 464

TOME IX.

E. D'ESCHAVANNES. La diplomatie française en Orient, sous François Ier 25-149-284-446
BELLIN. Un martyr au XVIIe siècle. 503

TOME XIII.

P. SAINT-OLIVE. Coup-d'œil sur la Décadence rom. 192-274-385-443

TOME XIV.

DE MONTHEROT. Détails sur la révolution de Suède en 1775. . 458

TOME XV.

L'abbé J. ROUX. Découverte d'une croix portant un blasphème païen. 332

TOME XVII.

DUPARAY. Etude sur les mœurs des moines de Cluny, au XIIe siècle 199
ALAIN MARET. Alise et Alaise. 467

TOME XVIII.

CUCHERAT. De l'origine et de l'emploi des biens ecclésiastiques au moyen âge 81-247-459
L'abbé PASCAL. Lettre à propos d'Alise et d'Alésia. 320
CHASTEL. De l'Edit concernant la police des armoiries. . 431
ALLMER. Sur deux inscriptions votives, en l'honneur de la déesse Bormo, et sur l'étymologie du nom de Bourbon 498

Digitized by Google

TOME XIX.

Cucherat. De l'emploi des biens ecclésiastiques au moyen âge 33-244-344-417
Duc d'Orléans. Lettre à M. La Clos, officier d'artillerie, avec des notes par J. R.. 61
Roget de Belloguet. Lettre au sujet du nom de Bourbon 71

TOME XX.

Cucherat. De l'emploi des biens ecclésiastiques au moyen âge (fin) 129
Marcel Canat. Conditions de la vie privée en Bourgogne au moyen âge 223
Gallavardin. Les Juifs dans le monde, et principalement en France et en Allemagne 490

TOME XXI.

D'Aigueperse. Sur quelques chiffres de l'histoire romaine . . 197
Gallavardin. Le professeur Sigmund, de Vienne, rectification. 344

TOME XXII.

Jehan Dejax. Extrait d'un compte-rendu. 304

TOME XXIII.

De Beaumefort. Le temple des Druides d'Uzès 108

TOME XXV.

Lortet. Notice sur Ch. Ritter 111

TOME XXVII.

Léon Gontier. L'homme fossile et les invraisemblances historiques 82
Cucherat. Alexia 96-294-376

Digitized by Google

TOME XXVIII.

De Bausset. Notice historique sur l'invention de la vapeur. 309-444
Petit-Senn. Un souvenir de la reine Hortense 369

TOME XXX.

De Meaux. Etudes sur les guerres de religion 13
Gariel. Publication des lettres de Lesdiguières . . . 278
H. Bernard. Kœnig-Bey 466
L'abbé Christophe. Pie II (Piccolomini) 467

TOME XXXI.

Perret de la Menue. Recherches sur les Girouettes 35
*** Souvenirs de 1795. — Lettre d'un Marseillais à une Dame de Lyon. 445
Debombourg. Coups de plumes et coups de pioches à propos d'Alise 450

EXCURSIONS ET VOYAGES.

TOME I.

Léon Boitel. Le Mont-d'Or en 1849 47

TOME II.

P. Saint-Olive. Une promenade dans les jardins Farnèse, sur le Palatin, à Rome, 1850 234-307

TOME IV.

Eugène Yèmeniz. Athènes 208
Id. L'Attique 425

Digitized by Google

TOME V.

Eugène Yéméniz. Voyage en Grèce. Péloponèse 479

TOME VI.

P. Saint-Olive. Les Touristes à Rome. 37
Eugène Yéméniz. Le Péloponèse. 111
H. Pallias. Souvenirs des Alpes. — Le Lautaret 459

TOME VII.

Eugène Yéméniz. Le Péloponèse 59-248-464

TOME VIII.

D'Aigueperse. Rome en 1853 131
Clément Carsignol. Une promenade en Suisse et au Lac Majeur. 455-533

TOME IX.

Clément Carsignol. Une promenade en Suisse et au Lac Majeur, suite et fin. 123
D'Aigueperse. La ville de Pau, son château, ses environs, ses archives 201

TOME X.

D'Aigueperse. Les Manuscrits d'Italie. 460

TOME XI.

E. de la Cottière. Trois mois au-delà des Alpes 508

TOME XII.

E. de la Cottière. Trois mois au-delà des Alpes 185-460
Honoré Pallias. Uriage et Vizille 520

Digitized by Google

TOME XIII.

E. DE LA COTTIÈRE. Promenade dans Rome, le Vendredi-Saint . . 65
Id. Bénédiction papale à Rome 328

TOME XIV.

E. DE LA COTTIÈRE. Le Mont-Cassin 74
Adèle GENTON. Visite à Sant-Onofrio. 93
DEGEORGE. Lettres badoises 354-414

TOME XVI.

PASCON. La Haute-Loire à vol d'oiseau 72-199
Adèle GENTON. Quelques environs de Naples 308

TOME XVII.

Adèle GENTON. Le Jeudi-Saint à Rome 51
Jules FOREST. Le Vésuve ancien et moderne 67
Joseph BARD. Mgr Chalandon et le pélerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer 77

TOME XXI.

Sylvain BLOT. Pérégrinations du peintre Biard 37
P. DE DEMPTÉZIEU (FAUCIER). Excursions aux environs de Bourgoin ; Demptézieu. 138

TOME XXII.

Joseph BARD. Le Puy-en-Velay 156

TOME XXVIII.

L'abbé CHRISTOPHE. Voyage au Grand-Saint-Bernard 387

TOME XXIX.

M. SIMONNET. Deux itinéraires dans les Alpes 212-332

Digitized by Google

TOME XXXI.

A. Vingtrinier.	Annecy vu de Lyon et de Paris.	70
L'abbé Christophe.	Lettres sur Fribourg et sur Einsiedeln.	131
E. Guimet.	Cinq jours à Dresde	214-325-398
A. Vingtrinier.	De Lyon à Grenoble	250
Des Essarts.	Voyage de Lyon à Pierre-Châtel	375-467

BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE.

TOME I.

Léon Boitel.	A.-C.-H. Trimolet	35
A.-C.-H. Trimolet.	Autobiographie d'Anthelme Trimolet.	37-110
Léon Boitel.	P.-M. Gonon	154
Id.	J.-A. Lambert.	157
F.-Z. Collombet.	Drouet de Maupertuy.	218
Léon Boitel.	A propos d'un article communiqué sur feu J.-A. Lambert.	242
L'abbé Bez.	L'abbé Bonnevie.	305
Victor de Laprade.	Madame de Sermezy	420
Id.	Victor Orsel	421
Martin-Daussigny.	Victor Orsel	502
Bonnefond.	André Blanchard	515

TOME II.

Fleury Richard.	Dechazelle	44
Id.	Marius Granet	49
Id.	Michel Grobon	52
Calvet de Rogniat.	Le général de Lapoype	78
Fleury Richard.	J.-J.-P. Gay	128
F.-Z. Collombet.	J.-M. Audin	151
L'abbé Bez.	J.-M. Audin.	202

Digitized by Google

Le Dr Rougier.	Le docteur René Morel	245
Léon Boitel.	Albin de Vauxonne	248
Ch. Fraisse.	Albin de Vauxonne	330
Fleury Richard.	Alexis Grognard	423
Martin-Daussigny.	André Blanchard	426
F.-Z. Collombet.	Jean-Louis-Antoine Coste	432
Léon Boitel.	Hector Reverchon	434
A. Vingtrinier.	Fleury Épinat	477

TOME III.

A. Vingtrinier.	Duclaux	142
Barral.	Marc-Antoine Puvis	171
Fleury Richard.	Autobiographie de M. Fleury Richard	244
Ch. Fraisse.	Le docteur Gauthier	446
A. Vingtrinier.	Charles-Désiré Bigot	533
Léon Boitel.	Le Dr Montain aîné	534
Id.	Le Dr Imbert	535

TOME IV.

Léon Boitel.	Fleury Richard	237
Id.	Matthieu Bonafous	240
Alph. de Boissieu.	Grégorj	466

TOME V.

F.-Z. Collombet.	L'abbé J. Le Clerc	143
J. Gaubin.	Pierre Revoil	229
A. Couturier.	Jacques Lisfranc	283
Léon Boitel.	Camille Seguin	326
Id.	Auguste Gastine	328
Id.	Fleury Donzel	329
Id.	Chanay	330
A. Vingtrinier.	L.-F. Trolliet	424
Une Contemporaine.	Mme Petit-Jean, née Trimolet	457
A. Couturier.	Rectification à propos de la Notice sur Lisfranc.	497

TOME VI.

Léon Boitel.	Michel-Philibert Genod	230

Digitized by Google

Léon Boitel. Paul-François Castellan 237
A. Vingtrinier. Charles Beaulieu 240
Id. F.-F.-A. Bayard 241
Léon Boitel. Madame Langlais, née Valmore. 241
A. Vingtrinier. Emile de Vauxonne 243
Etienne Rey. L. Butavand, graveur 401
Martin-Daussigny. Alphonse Duboys 417
Léon Boitel. Gilbert Montain 525
Id. Pravaz 527
Id. Simonnet 529

TOME VII.

Bolo. L.-G. Suchet 30-113-199
J. Tisseur. Charles Reynaud 166
Léon Boitel. Le docteur Prunelle 168
Id. Michel Grobon 264
F.-Z. Collombet. Frédéric Ozanam 318
Léon Boitel. F.-Z. Collombet 331
Id. L.-A. Couturier 336
L'abbé Christophe. Etude sur la vie et les travaux de F.-Z. Collombet. 347
Léon Boitel. Mlle Jane Dubuisson 421

TOME VIII.

A. Péricaud. André d'Espinay 21
A. Vingtrinier. Pierre Sassi. 60
A. Péricaud. François de Rohan 417
Id. Jacques-Frédérick Willermoz 494
F.-Z. Collombet. Notice sur le P. de Montauzan et Lettres inédites de lui au marquis de Seytres de Caumont. . 517
Léon Boitel. Delahante 562

TOME IX.

Victor Smith. Aimé Royet. 66
Id. Barthélemy Courbon 69
Léon Boitel. L'abbé Jacques. 166
Id. Joseph Lançon. 167

Digitized by Google

L'abbé Christophe. Le cardinal Jean de Rochetaillée 378
Léon Boitel. Claude-Louis Grandperret 428
Joseph Bard. Joseph Feuillet 429

TOME X.

F.-Z. Collombet. Paul-Timoléon de la Forest 74
Henri Durieu. Le baron Rambaud 194
De Reume. Le baron de Stassart 256
A. Péricaud. Charles de Bourbon, archevêque de Lyon. 349-446
A. Vingtrinier. Benoit Hugues. 407
Servan de Sugny. J.-B. Idt 492

TOME XI.

A. Péricaud. Charles de Bourbon, cardinal-archevêque de Lyon (suite et fin) 37
L'abbé Christophe. Réclamation au sujet de la Notice sur le cardinal de Bourbon 50
A. Vingtrinier. Léon Boitel, fondateur de la *Revue du Lyonnais*. 193
Martin-Daussigny. M. Menoux. 246
A. Mouton. Jules Janin. 296

TOME XII.

Gui de la Grye. Les trois Chapelon 46
A. Vingtrinier. Le docteur Viricel 101
Id. Le docteur Paul Brun. 102
Gui de la Grye. Etienne du Tronchet 339-406
A. Bernard. Lettre au sujet de du Tronchet 477
J. Tisseur. David 558
Gui de la Grye. Réponse au sujet de du Tronchet 565

TOME XIII.

Gui de la Grye. Jean de Palerne 31
A. Vingtrinier. Le général Pernety 84
Francisque Gros. Baile 148
De la Tour-Varan. Barthélemy Courbon 153
A. Péricaud. Guillaume de Thurey, archevêque de Lyon . . 462

Digitized by Google

TOME XIV.

De Chantelauze. Le père de La Chaize. . . 31-123-238-322-479
Berthaud. Le père Coton. 411

TOME XV.

Adelon (Péricaud aîné). François Delandine 79
De Chantelauze. Le père de La Chaize 130-180-288
M.-A. Péricaud Notes sur le professeur Bérenger et le poète Béranger 262
Péricaud aîné. Louis de Villars, archevêque de Lyon. . . . 466
Victor de Laprade. Alexandre Dufieux 492

TOME XVI.

De Chantelauze. Le père de La Chaize 48-476
De la Saussaye. Le comte de Lezay-Marnésia . . 216-275-365-455
Péricaud aîné. Jehan Perréal, dit Jehan de Paris 331
Auguste Nesme. Théodore Olivier 400
M.-A. Péricaud. Jordan de Chassagny 428
Dr Fraisse. Quelques mots sur la tombe de M. Brachet . . 431
A. Vingtrinier. Etienne Bouclier 533

TOME XVII.

De la Saussaye. Le comte de Lezay-Marnésia (fin) 37
De Chantelauze. Le père de La Chaize 112-399
Alph. Gacogne. Humbert II, dernier Dauphin 229
Yemeniz. Lettre à propos d'un Lyonnais cité par la Revue des Sociétés savantes (M. Rubichon) . . . 346
Péricaud aîné. Raymond Sacchetti 488
Thierriat. Jacomin. 549
A. Vingtrinier. Le docteur Bonnet 550
Paul Sauzet. Le docteur Bonnet 551

TOME XVIII.

D'Aiguepersse. Boscary de Villeplaine 9

Digitized by Google

Péricaud aîné. Raoul de la Roche-Aymon 108
Paul Sauzet. Victor Thiollière 533

TOME XIX.

D'Aigueperse. A. Comarmond 7
A. Vingtrinier. Quelques rectifications concernant les Lyonnais cités dans le Dictionnaire des contemporains de M. Vapereau. . , ... 76
Péricaud aîné. Aymeric de Ripes, archev. de Lyon 139
Le Dr Barrier. Le docteur Amédée Bonnet 163
Sylvain Blot. Lettre au sujet de Mme Desbordes-Valmore . . 296
F. Dufour. L'abbé Gorini 398

TOME XX.

F. Bouillier. Edouard Servan de Sugny 241
R. de Chantelauze. Jean-Marie de La Mure 311-435
Paul Sauzet. De Chantelauze 355
A. Vingtrinier. Documents sur la famille des Jussieu 405
M.-A. Péricaud. Le barreau de Lyon et M. de Chantelauze . . 508

TOME XXI.

Perrin. Claude Bonnefond 72
Jules Forest. Matthieu Bonafous. 121-179-294-382
P. Saint-Olive. J.-B. Hugon 162
Louis Guillard. Lettre à propos de la famille des Jussieu . . . 163
Sylvain Blot. Bonnefond et ses premières œuvres 212
Bellin. Servan de Sugny 238-324-467
Martin-Daussigny. Victor Vibert 435

TOME XXII.

Martin-Daussigny. Bonnefond 177
A. Vingtrinier. Jean-Baptiste Hugon. 234
L'abbé Christophe. D'Aigueperse 376
Ch. Fraisse. Funérailles de M. Dumas 401
Alain Maret. Lettre au sujet de la Biographie de La Mure . . 406
Dr Bourland. Le docteur Pointe. 446

Digitized by Google

P. Saint-Olive. Charles Michel 493
Roumanille et Soulary. Lettres sur Charles Michel 493

TOME XXIII.

Charles Fraisse. Funérailles de M. Morin 66
Morel de Voleine. Baumann 71
F. Dufour. Joseph Chaley. 74
Id. Madame Louise d'Audiffret 75
M.-A. Péricaud. Esquisse sur la vie et les écrits de M. d'Aigueperse. 147
L'abbé Martin. Lettre au sujet de Vaugelas et du cardinal Louis Allemand 326
A. Vingtrinier. Joseph Bard 407
Gui de la Grye (Chantelauze). Loys Papon. 332-412

TOME XXIV.

Potton. Richard de Laprade 6
Arène et Dufour. Mgr Depéry 77
Morin-Pons. Les Villeroy 82
L'abbé Martin. Rectification à propos de saint Anthelme . . 158
Gui de la Grye (Chantelauze). Jean Papon 201
Dr Fraisse. Jean-Marie Saint-Eve 319
L. de Gaillard. Nicolas Bergasse 345-412

TOME XXV.

L. de Gaillard. Nicolas Bergasse 9-83
Mayery. Inauguration des monuments de Bonnefond et d'Amédée Bonnet 76
Fraisse. Michel-Philibert Genod 142
Genod. Pierre Révoil 171
A. Vingtrinier. Maréchal de Castellane 333
Id. Octave-Vincent de Saint-Bonnet 334
Id. Xavier Bastide. 335

TOME XXVI.

Alph. Gilardin. Dumas et ses œuvres. 91

Digitized by Google

A. Vingtrinier. Louis-Auguste Rougier 246
Id. Claude Margerand. 246
P. Sauzet. Discours prononcé aux funérailles de M. Rougier. 251
Péricaud aîné. Claude de Saint-Georges. 366
A. de Lagrevol. Saint Avite, évêque de Vienne 412
Péricaud aîné. François-Paul de Neufville, archev. de Lyon . 445
A. Vingtrinier. Le comte des Guidi 492

TOME XXVII.

A. de Lagrevol. Saint Avite, évêque de Vienne (fin) 5
Péricaud aîné. Ch. de Châteauneuf de Rochebonne 37
Dufay. Jean Perréal 117-332-388-443
Jules Forest. Le docteur Des Guidi 304
Dufour. Le baron Hubert de Saint-Didier 355
Perret de la Menue. Ferdinand Delamonce 417-487
Morel de Voleine. Lettre au sujet du baron de Saint-Didier. . . 428
L'abbé Martin. Antoine Favre et sa famille 431

TOME XXVIII.

Potton. Symphorien Champier 7-113
Perret de la Menue. Ferdinand Delamonce 51
E. Momblet. Nicolas Fonville 159
Paul Sauzet. Ravez 199
*** D'Assier de Valenches 281
A. Vingtrinier. L'abbé Bissardon. 281
*** La Tour-Varan 379
A. Vingtrinier. Bernard aîné 379
Abbé de St-Pulgent. Hippolyte Flandrin 516

TOME XXIX.

Bausset-Roquefort. Le marquis Achille de Jouffroy d'Abbans. . . 5
A. Vachez. Magneval 184
Artaud. Pierre-Toussaint Dechazelle. 168-253
Un Engagé volontaire (Victor Thierry). Biographie populaire du maréchal comte de Castellane 194
X. M. le sénateur Vaïsse. 282

Digitized by Google

*** Le marquis Costa de Beauregard 378
Joseph Timon. Vital Berthin 378-462
F.-H. Emmanuel Verguin 459
R. de Chantelauze. M. Paul Sauzet. 475
Hugues Berthin. Vital Berthin 560

TOME XXX.

Hugon. Remillieux 423
René G. Jehan Perréal 430
Fraisse. Louis Perrin 450
A. Vingtrinier. Sylvain Blot 455
Milliet-Bottier. Joseph Michaud 461

TOME XXXI.

Péricaud. Hippolyte d'Este, cardinal-archevêque de Lyon. 7
*** Sylvain Blot 62
Isidore Hedde. Perret de Graix 63
Péricaud. La famille Tournachon 155
*** Desperret 158
Perret de la Menue. Marsollier des Vivetières. 360
Henri Rey. Alexis de Jussieu 421

BIBLIOGRAPHIE.

TOME I.

F.-Z. Collombet. De la Société chrétienne au IVe siècle, d'après les Pères de l'Eglise grecque, par J.-L. Genin 63
Id. Histoire de la philosophie, par M. l'abbé Bourgeat 69
Id. Éloge historique de M. Breghot du Lut, par M. d'Aigueperse 69

Digitized by Google

F.-Z. Collombet. Le curé de Saint-Louis ou Marie-Apollon Deplace, par l'abbé Lacroix. 70
Léon Boitel. Itinéraire de Dijon à Lyon, par Joseph Bard. . 70
L'abbé Roux. Harmonies sacrées. Poésie de l'office divin, par M. l'abbé Pron. 71
Léon Boitel. Lyon. Souvenirs de ma patrie, par F. Maurice . 75
Id. Dictionnaire général et raisonné de l'architecture de tous les peuples, par M. Fléchet. . . . 76
Id. L'ancienne Auvergne et le Velay 77
F.-Z. Collombet. Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu, 1er président de la Cour des Comptes du Dauphiné, par Alfred de Terrebasse 135
Léon Boitel. La chanson de chaque métier, par Charles Poncy. 145
Id. Plaisirs d'un solitaire, par M. Servan de Sugny. 147
Id. Liste des ouvrages publiés ou réimprimés par P. M. Gonon 155
Aimé Vingtrinier. Supplément à cette liste. 248
Lenormant. Médaille accordée par l'Académie des Inscriptions à M. Alph. de Boissieu, pour son livre des Inscriptions antiques de Lyon. 249
Léon Boitel. Publications parues à Lyon, de février à juillet 1850. 160-251-352-440-523

TOME II.

A. Ducoin. De quelques ouvrages récemment imprimés à Lyon, tirés à petit nombre et non mis en vente. 66
Aimé Vingtrinier. Arles en France, par M. Jules Canonge . . . 160
Id. Recherches sur les droits successifs des enfants bâtards, par Louis Gros 163
Id. Supplément à l'article bibliographique concernant feu Gonon 165
J.-Aimé Malescour. Essai sur l'emploi médical de l'air comprimé, par M. le docteur Pravaz 166
Léon Boitel. Publications des mois de janvier à mai. . . 176-440
A. Bonnet. Étude physiologique et médicale sur la périodicité, par M. Théodore Perrin 250

Digitized by Google

Léon Boitel. Lyon antique restauré, par M. Chenavard. . . 252
Id. Deux nouvelles foréziennes, par A. Vingtrinier . 253
Id. Tombeaux élevés par M. Chenavard 439
Id. Recherches sur l'architecture, la sculpture, la ferronnerie, dans les maisons du moyen-âge et de la Renaissance à Lyon, par M. Martin . . 439
Id. Chateaubriand, sa vie et ses écrits, par M. F.-Z. Collombet 440
Id. De la Restauration française, par M. Blanc de Saint-Bonnet 440
Scipion Doncieux. Principes philosophiques et pratiques du droit pénal, traduit des œuvres de Niccola Nicolini, par M. Eugène Flotard 523
Léon Boitel. Le Mont-d'Or, par Mlle Sophie Ballyat . . . 526
Id. Notice sur M. Coste, par M. Charles Fraisse . . 526

TOME III.

Alph. de Boissieu. Origines dijonnaises, par M. Roget de Belloguet. 88
J. Tisseur. Les bords de la Saône, par M. Kauffmann . . 93
Léon Boitel. Histoire de Condrieu et de ses environs . . . 93
Id. Chansons du docteur René Morel 264
Id. Rome souterraine. 267
F.-Z. Collombet. Testament de Guichenon, précédé d'une notice biographique et suivi d'une généalogie, par Ph. Le Duc. 267
Léon Boitel. Description de l'agriculture en Chine, par M. Hedde 362
Id. Monographie de la Table de Claude 444

TOME IV.

F.-Z. Collombet. Influence de la littérature, de 1830 à 1850, sur l'esprit public, par M. Menche de Loisne. . 133
L'abbé Roux. Inscriptions antiques de Lyon, par M. Alph. de Boissieu (5e livraison) 219
L'abbé Christophe. Chateaubriand, sa vie et ses écrits, par M. F.-Z. Collombet 227

Digitized by Google

Menche de Loisne. Lettre au sujet du compte-rendu de son livre, par M. F.-Z. Collombet 235
A. Ducoin. Lettre au sujet de Fourier et de l'Histoire des journaux de Lyon 236
Léon Boitel. Histoire de la Papauté au XIVe siècle, par M. l'abbé Christophe 240
Id. Annuaire du département du Rhône pour 1852. 305
Id. Histoire des journaux de Lyon, par M. Aimé Vingtrinier 306
Id. Poèmes évangéliques, par Victor de Laprade. . 306
Id. Trois mois de la vie de Rousseau, par A. Ducoin. 306
Joseph Bard. Des libertés de la Bourgogne d'après les jetons de ses États, par M. Rossignol 307
Aimé Vingtrinier. Un numéro de la France par canton, par Th. Ogier. 383
F.-Z. Collombet. Examen critique de la psychologie de Platon, par J.-B. Tissandier 386
Léon Boitel. Etude orientale, par M. Servan de Sugny. . . 388
Id. Projet pour la distribution des eaux, par M. Jouve 388-479
F.-Z. Collombet. Du décret du 10 avril dans ses rapports avec l'éducation du médecin, par M. Amédée Bonnet. 392-483

TOME V.

F.-Z. Collombet. Trois mois de la vie de J.-J. Rousseau.— Juillet-septembre 1768, par A. Ducoin. 85
F. Bouillier. Traité des facultés de l'âme, par M. Garnier . . 90
Id. La Théodicée chrétienne, d'après les Pères de l'Eglise, par Louis Lescœur 93
Léon Boitel. Bibliographie lyonnaise du XVIe siècle, par M. Péricaud. 95
Id. Bouquet de Marguerites, poésies par C. Poncy. 96
F.-Z. Collombet. La Science et la Foi, par M. Besse des Larzes . 96
A. Vingtrinier. Histoire de la réunion à la France des provinces de Bresse, Bugey et Gex, par M. Baux. . . 179
F.-Z. Collombet. Notice sur le docteur Aug. Gauthier, par M. Ch. Fraisse 249
Léon Boitel. Éloge de Ballanche, par Félix Nève 252

Digitized by Google

Aimé VINGTRINIER. Des améliorations dont la ville de Lyon est susceptible, par Chambet. 331
F.-Z. COLLOMBET. Hist. de la commune de Montpellier, par Germain. 332
Léon BOITEL. Histoire de la papauté au XIVe siècle, par l'abbé Christophe 333
F.-Z. COLLOMBET. Notice sur le P. Cholleton, par M. l'abbé Cattet. 333
Léon BOITEL. Cours de littérature profane et sacrée, 2 vol. in-12, par F.-Z. Collombet 333
Id. Notice sur Louise-Adélaïde Perrin, par Th. Perrin. 420
F.-Z. COLLOMBET. Rapport de M. Lenormand sur les travaux de M. l'abbé Roux et sur ceux de M. de Boissieu. 422
J. MORIN. De la Périodicité, par M. Théodore Perrin. — Remarques à propos de l'ouvrage de M. Th. Perrin, par M. le docteur Lucas 501
F.-Z. COLLOMBET. Fables de M. Villefranche 512

TOME VI.

Léon BOITEL. Poèmes évangéliques, par Victor de Laprade. — Les Poèmes de la mer, par Joseph Audran . 78
F.-Z. COLLOMBET. Recherche sur la cause de la maladie de la vigne; par le Dr Chinard 85
DARESTE. Histoire de la papauté pendant le XVe siècle, par M. l'abbé Christophe. 134
F.-Z. COLLOMBET. Réflexions sur le mariage civil et religieux en France et en Italie, par M. P. Sauzet . . . 244
Id. L'Antidémon de Mascon, publié par M. Philibert Le Duc 246
Th. PERRIN. Précis théorique et pratique sur les Diathèses, par M. Baumès. 250
A. VINGTRINIER. Tableaux judiciaires et administratifs pour le service de l'audience, par M. Bellin. . . . 256
F.-Z. COLLOMBET. Recueil de poésies populaires, religieuses, politiques et satiriques, par M. Etienne Barraud. 258
J. TISSEUR. Etude littéraire sur Victor de Laprade. Psyché, Odes et Poèmes, Poèmes évangéliques . . . 323
L'abbé CHRISTOPHE. Les Césars, par le comte Franz de Champagny. 340
A. VINGTRINIER. Temps perdu, par M. Perrin fils aîné, tisseur à Lyon. 347

Digitized by Google

F.-Z. Collombet. Essais de morale religieuse, par Victor Recordon. 349
A. Vingtrinier. Traité de thérapeuthique des maladies articulaires, par M. Amédée Bonnet 350
J. Tisseur. Épitres, contes et pastorales, par Ch. Reynaud . 425
Mme Yemeniz. Quelques mots sur Victor de Laprade. . . . 431
Léon Boitel. Recherches sur l'architecture dans les maisons du moyen âge et de la renaissance à Lyon. par M. Pierre Martin 530
Monfalcon. Monographie de la Table de Claude 532

TOME VII.

Legeay. Mémoires d'Aimar Rivault ou Aymar du Rivail, sur l'histoire des Allobroges et du Dauphiné, traduits par M. Macé 77
A. Vingtrinier. Mémorial du départ. de l'Ain, par Dufour . . 97
Id. Nouveau Guide à Lyon, par Chambet 98
L'abbé Christophe. Cours de littérature, par F.-Z. Collombet. . . 160
A. Vingtrinier. Bibliographie biographique 164
Id. Paris à l'envers 165
J. Morin. Des écoles de sourds-muets, par M. Hubert Valleroux 337
Hignard. Pensées d'un solitaire, par Félix Olivier . . . 403
A. Vingtrinier. La Muse ottomane, par M. de Sugny 409

TOME VIII.

Léon Boitel. Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste, par Aimé Vingtrinier 49
A. Bernard. Notice sur l'Histoire du Beaujolais de Pierre Louvet 50
Eugène Yemeniz. Histoire de Corinthe, relation des principaux événements de la Morée, par M. E. d'Eschavannes 62
L'abbé Christophe. Saint François d'Assise et les Franciscains, par Frédéric Morin 64
L'abbé Girodon. De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers et autres végétaux cultivés pour les besoins de l'homme, par M. Alexis Jordan. 69

Digitized by Google

Aimé Vingtrinier. Dissertation sur l'emplacement du temple d'Auguste et de Rome, par Martin-Daussigny . . 72
Valentin-Smith. Etudes historiques et critiques des actions possessoires, par M. de Parieu 219
Edouard Degeorge. Tableau de la littérature du Nord au moyen âge, par M. Eichhoff 299
Léon Boitel. Charles Reynaud, œuvres inédites 313
Id. Coup-d'œil sur le mouvement littéraire et artistique au midi de la France, par Claudius Antony Rénal 315
Id. Violettes, poésies par Adelbert (Mme Genton) . 316
*** Histoire de la philosophie cartésienne, par M. Bouillier 320
Léon Boitel. Les Voix de l'Albarine, par B. Hugues . . . 402
Dareste. Mélanges critiques et littéraires, par F.-Z. Collombet 405
A. Vingtrinier. Etudes sur l'histoire de l'économie politique, par Florent Lysen 407
F. Morin. Histoire de la Restauration, par M. Rittiez . . 476
J. Morin. Histoire de France, par M. George Candy . . 478
Ch. Fraisse. Considérations sur la salubrité de l'Hôtel-Dieu et l'hospice de la Charité de Lyon, par le docteur baron de Polinière. 487
Aug. Bernard. Histoire du Beaujolais et des sires de Beaujeu, par le baron Ferdinand de la Roche la Carelle. . 550
Léon Boitel. Courses archéologiques et historiques dans le département de l'Ain, par M. A. Sirand. . . 564
Aimé Vingtrinier. Croyances et Traditions populaires, par M. Désiré Monnier 567
Id. Nouvelle édition de la Muse ottomane, par M. Servan de Sugny 568
Id. Numismatique féodale du Dauphiné, par M. H. Morin 571

TOME IX.

L'abbé Roux. Inscriptions antiques de Lyon, par M. de Boissieu 72
Victor Smith. Le Lotus, par Rafael Blas 78

Digitized by Google

A. Vingtrinier.	Fables, par M. Villefranche.	82
Id.	Nabuchodonosor, par Besse des Larzes . . .	83
P. Saint-Olive.	Notice sur le pont St-Esprit, par Léon Alègre .	164
Hignard.	Histoire des classes agricoles en France, par Dareste de la Chavanne	233
Léon Boitel.	Pensées d'un solitaire, par Félix Olivier . . .	245
A. Vingtrinier.	Histoire des expéditions militaires d'Edward III, par Lepoitevin de Lacroix.	246
Alph. de Boissieu.	Lettre au sujet d'une note de M. Monfalcon . .	253
J.-B. Monfalcon.	Réponse au sujet de la lettre de M. de Boissieu .	254
Abel Dallemagne.	Voyage en Grèce, par M. Yemeniz.	320
Simonnet.	Mes premiers et derniers souvenirs littéraires, par M. Monier de la Sizeranne	334
A. Bernard.	Lettre à M. Joseph Bard, au sujet du Parcours de Lyon à Chalon	342
Léon Boitel.	Fables, par Alexis Rousset	418
A. Vingtrinier.	Bourg en Bresse en 1854, par M. Joseph Bard .	427
Joseph Bard.	Réponse de M. Bard à la lettre de M. A. Bernard, au sujet des noms latinisés	431
Hignard.	Pensées d'un solitaire, 2e compte-rendu . . .	492

TOME X.

Honoré Pallias.	Essai descriptif sur l'Oisan, par Aristide Albert.	78
Id.	Guide du Voyageur dans l'Oisans, par J.-L. Roussillon	78
L. Morin.	Les Confessions de Mme de Lavallière, repentante, écrites par elle-même et corrigées par Bossuet	151
L'abbé Roux.	Description du Musée lapidaire, par M. Comarmond	240
De Pettolaz.	Les Heures du Soldat, par l'abbé Faivre . . .	415
Hignard.	Bibliographie biographique universelle : dictionnaire des ouvrages relatifs à l'histoire de la vie publique et privée des personnages célèbres de tous les temps et de toutes les nations, par E. M. Œttinger	419
A. Mollière.	Histoire de l'église de Brou, par M. Jules Baux.	495

Digitized by Google

TOME XI.

Armand Fraisse.	Heures de paresse, poésies, par M. Morin-Pons.	152
Crépet.	Rapport fait à la Société littéraire sur l'ouvrage de M. Pierre Martin	259
A. Vingtrinier.	Le Cabinet historique, par Louis Paris . . .	262
Martin-Daussigny.	Album de la grotte de la Balme, dessiné par M. Rey	267
Clément Gourju.	De l'école philosophique lyonnaise, à propos du livre de M. Henri Martin.	406
Dufieux.	Les Œuvres de M. Victor de Laprade. . . .	469

TOME XII.

Simonnet.	Poésie des chemins de fer, par un Chauffeur. .	196
A. de Terrebasse.	Etudes historiques sur les clercs de la Bazoche, par M. Adolphe Fabre	470
C.-A. Rénal (Billiet).	Recueil de poésies de Mme Saint-Jean. . . .	474
Simonnet.	Flocons de neige, par M. Bastide	561
F. Bouillier.	L'Electre de Sophocle mise en vers par M. Gunet.	564

TOME XIII.

Alexine Girard.	Fables de M. Alexis Rousset.	77
Aimé Martin.	Table des ouvrages publiés par Joseph Bard . .	82
Armand Fraisse.	Esquisses poétiques, par Maurice Simonnet . .	158
Moriau.	Les merveilles du corps humain, par M. Descuret.	251
Monfalcon.	Annonce de quelques publications récentes sur Lyon.	261
M.-A. Péricaud.	Méditation en chemin de fer, par Arthur de Gravillon	434
E. de la Cottière.	De la propriété des œuvres de l'intelligence, par Ed. Calmels.	437
A. de Gravillon.	Mes premiers chants, par Charles Garnier . .	438
A. Fraisse.	Les Éphémères, par Joséphin Soulary . . .	510

TOME XIV.

Monfalcon.	Epigraphie lyonnaise, Spon et Artaud. . . .	53
G. de Soultrait.	Lai sur la mort de Jean Ier, comte de Forez . .	269
A. Fabre.	Gérard de Roussillon.	366

Digitized by Google

Auguste Bernard. Lettre à propos du lai sur la mort de Jean Ier. 375
Charles Fraisse. Joies et Plaintes, de M. Antony Rénal. . . . 527
Tuja d'Olivier. Vie de Lord Byron, de Moore 528

TOME XV.

F. Lagarrigue. Les vers à soie, par M. Arthur de Gravillon . . 77
Aimé Vingtrinier. Œuvres de Loys Papon, poète forésien . . . 157
Dareste. Les Histoires de Tacite, traduction de M. Félix Olivier 245
Aimé Vingtrinier. Feuilles d'avril, poésies par M. Pierre Barbier . 248
M.-A. Péricaud. Histoire de Lyon, par M. Morin. 337-416
Aimé Vingtrinier. Histoire des journaux de Lyon, de 1814 à 1830. 353
Id. Bulletin bibliographique. 429

TOME XVI.

De Chantelauze. Psyché, par M. Victor de Laprade 171
L'abbé A. Mellier. Des principes de Corneille sur l'art dramatique, par M. Duparay. 249
L'abbé J. Roux. Le Guide des Adultes, par M. le Dr Chardon. . 257
Chardon. Lettre au sujet du Guide des Adultes. . . . 348
Morel de Voleine. Le département du Rhône, par M. J. Bard . . 420

TOME XVII.

P. Saint-Olive. Lettres sur l'Egypte, par Mme Oltramare . . . 86
A. Vingtrinier. Ecotay, par M. Bernard aîné 89
L'abbé J. Roux. Ethnogénie gauloise, par le baron de Belloguet. 92
Victor de Laprade. Sonnets de Joséphin Soulary 185
A. Vingtrinier. Petites erreurs de la Revue des Sociétés savantes. 267
F. Bouillier. Des descriptions d'Homère, par M. Grenier . . 270
Bar. de Belloguet. Lettre sur son Glossaire gaulois. 271
A. Vingtrinier. Les Stations poétiques, par S. Rhéal 348
A. Vingtrinier. Histoire de la Russie, par M. Chatelet . . . 350
Vignat. Les Chants de l'Aurore, par Turbil. 350
Lemoine (Vaulpré). Du charlatanisme en médecine, par le docteur Ebrard 462
L'abbé J. Roux. Description du pays des Ségusiaves, par M. Aug. Bernard 504

Digitized by Google

TOME XVIII.

GUILLARD. Hygiène physique et morale de l'ouvrier, par Fonteret 58
R. DE CHANTELAUZE. Les fiefs du Forez, par Sonyer du Lac. . . . 68
TUJA D'OLIVIER. Lettres d'Horace Walpole 70
A. VINGTRINIER. Histoire de la première croisade, par M. Peyré . 155
Id. Avantages d'un système de feuilles à coupon, par M. Hodieu 442
Id. Recherche des antiquités de Lyon, par Spon . 453
Id. Lugdunensis historiæ monumenta, par M. Monfalcon 453
DARESTE. Du Spiritualisme en économie politique, par M. Rondelet. 526

TOME XIX.

P. SAINT-OLIVE. La Major, cathédrale de Marseille, par Casimir Bousquet 147
E. DE BARTHÉLEMY. Etudes littéraires contemporaines 381-482
PIE IX. Bref de Sa Sainteté relatif à l'ouvrage intitulé le Père la Chaize, par M. de Chantelauze. . . 397

TOME XX.

DE BARTHÉLEMY. Etudes littéraires contemporaines . . 166-257-423
MARTIN-DAUSSIGNY. Rapport sur le livre de Spon, publié par M. Monfalcon. 295
PALLIAS. Recherches historiques sur Notre-Dame-d'Embrun, par Adolphe Fabre 335
MONFALCON. Lugdunensis historiæ monumenta 341
M.-A. PÉRICAUD. Elévations, par M. de Gravillon 347
D'ASSIER DE VALENCHES. Lettre au sujet de l'Inventaire des titres du Comté de Forez, publié par M. Chaverondier. 511

TOME XXI.

POTTON. Eaux minérales, par Pétrequin et Socquet. . . 250
SIMONNET. Marie-Antoinette, poème par M. Monier de la Sizeranne 429

Digitized by Google

TOME XXII.

Pallias.	Recherches sur le pélerinage des rois de France à Embrun, par Fabre	71
Tuja d'Olivier.	Vie de Humboldt, par Bayard Taylor	73
Guillemaud.	La décadence romaine, par Pommier	165
De Bausset.	Rapport sur l'Etude statistique de la Dombes, par M. Valentin-Smith	236
De Lubac.	Fables en patois bugésien, par le père Froment	321
Id.	Miréio, par Mistral	321
De Rosemont.	Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon	322
A. Vingtrinier.	Le roman de Toinette, par Tholo (Charmetton)	324
Id.	Résumé général de la jurisprudence de la Cour de Lyon, par M. Rougier	407

TOME XXIII.

R. de la Saussaye.	Une Vie, par R. d'Aiguy	76
De Lubac.	Les préceptes du mariage, trad. par le Dr Seraine	162
Id.	Les Vierges miraculeuses de la Belgique, par M. A. de Reume	163
M.-A. Péricaud.	J'aime les Morts, par M. A. de Gravillon	235
Nadaud.	Un dernier chant au Paradis perdu de Milton, par M. Alexis de Jussieu	300
R. de Chantelauze.	Bibliographie de La Mure	315
A. de Jussieu.	Les Idylles héroïques, par M. V. de Laprade	476

TOME XXIV.

Degeorge.	A Hector Fleury, lettre au sujet de son livre	66
A. Vingtrinier.	Armana prouvençau	234
Morel de Voleine.	Journal des Maîtrises	239
De Chantelauze.	Bibliographie de Jean et d'Etienne Papon	390
Clair Tisseur.	Deux poètes provençaux, Mathieu et Aubanel	462

TOME XXV.

Doucet.	Du Principe vital, par M. Bouillier	71

Digitized by Google

Doucet.	La Grèce moderne, par M. Yemeniz	231
A. Vingtrinier.	Une confession à propos des Annales de Tacite, traduction par M. Olivier.	245
Paul Saint-Olive.	Du Mineur, par M. Fournet.	330
Id.	Histoire de la soie, par M. Pariset	330
A. Desprez.	Souvenirs d'un voyage en Allemagne, par M. Mulsant	331
Id.	La Malice des choses, par M. de Gravillon . .	492
Id.	Par Monts et par Vaux, par M. de La Cottière .	492

TOME XXVI.

P. Saint-Olive.	Les anciens Hôtels-de-Ville de Lyon, par de Valoux	86
Id.	Commentaire physiologique sur la personne d'Horace, par M. Richard de Nancy . . .	242
A. Vachez.	Atlas du département du Rhône, par M. Debombourg	317
L. Guillard.	Compositions historiques, esquisses, par M. Chenavard	397

TOME XXVII.

Aimé Vingtrinier.	Les origines des familles consulaires de la ville de Lyon, par M. de Valoux	163
Louis Charvet.	Notice historique sur Ripaille, par Lecoy de la Marche	247
De Valoux.	Lettre au sujet des familles consulaires. . . .	254
A. Fourtier.	Deux impressions lyonnaises du XVIe siècle. .	514

TOME XXVIII.

Simonnet.	La Jérusalem délivrée, traduite par M. Desserteaux.	80
A. Vingtrinier.	Lettre de Sophronius.	91
Steyert.	Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise, par Aug. Bernard	278
Morel de Voleine.	Lettres musicales, par Gromier.	474
De Lubac.	Une poésie satirique du XVIe siècle.	558

Digitized by Google

DARESTE. Histoire de la papauté au xve siècle, par l'abbé Christophe 566
A. COSTE. Le dialecte et les chants populaires de la Sardaigne, par Aug. Bouillier 570

TOME XXIX.

L'abbé CHRISTOPHE. M. Viennet et les Croisades. 137
A. VACHEZ. Essai d'un glossaire du patois du Lyonnais, par M. J.-B. Onofrio 277
F. NOÉLAS. Dictionnaire du patois Forézien, par Pierre Gras. 366
Félix DU BOYS. Marie-Antoinette, poème historique, par Monier de la Sizeranne. 452
A. VACHEZ. Pierre-sur-Haute, par M. Pierre Gras. . . . 558

TOME XXX.

A. VINGTRINIER. Légendes de l'Ain, par Amé de Gy 94
Id. Manuel de la prononciation, par Peyreigne . . 184
P. SAINT-OLIVE. Sur les découvertes faites par M. Ramsauer . . 188
MOREL DE VOLEINE. Bibliographie de la question liturgique . . . 260
P. SAINT-OLIVE. Passage des Alpes par Annibal, par l'abbé Pont. 370
Dr B. (P., Dr). Mélanges d'histoire médicale, par M. Pétrequin . 457
P. SAINT-OLIVE. Du rôle historique des oies, par le R. P. Bach . 555

TOME XXXI.

A. VINGTRINIER. Indicateur héraldique du Mâconnais, par A. Arcelin 143
Mme S. BLANDY. Jules César, tragédie de Shakespeare, traduction en vers par C. Carlhant 151
A. P. D. Notice sur l'ancien chapitre de Neuville-les-Dames, par l'abbé Gourmand 416
A. VINGTRINIER. Légendes et Traditions foréziennes, par Frédéric Noélas 505

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

TOME I.

L'abbé J. Roux.	Jésus chez Marthe et Marie, groupe en marbre, par M. Fabisch.	233
Id.	L'ensevelissement du Christ, vitrail de la chapelle du Christ, dans l'église de Saint-Bonaventure, par M. Thibaud	346
Victor de Laprade.	De l'unité des arts	379
Sain-d'Arod.	Lettre au sujet de la musique religieuse . . .	522

TOME II.

Léon Boitel.	Concert annuel de M. Georges Hainl. Mme Pleyel.	87
Id.	Ouverture du Casino-des-Arts	174
Id.	Concert de l'Hôtel-de-Ville	175
Joannès Gaubin.	Exposition des Amis des Arts, de 1851 . . .	334

TOME IV.

Léon Boitel.	Tableau du Choléra, par Victor Orsel. . . .	65
Victor Smith.	Société des Amis-des-Arts. — Exposition de 1851-52	66
Antoine Fleury.	Sur le tableau votif de Victor Orsel	146
Léon Boitel.	Térésa Milanolo	158
Id.	La Vierge de M. Perrier.	159
Id:	Dons faits à la ville par MM. Ch. Michel et Fleury Richard	160
Fleury Richard.	Quelques réflexions sur l'enseignement de la peinture dans les villes de second ordre . .	273
F.-Z. Collombet.	Un saint Bruno du sculpteur lyonnais Chinard.	309
A. Adam.	Vivier	389
Léon Boitel.	Chronique littéraire et artistique	392

Digitized by Google

TOME V.

A. Vingtrinier. Un portrait de femme, par Trimolet 183
Id. Un tableau de M. Guy, et un tableau de M. Bonirote 423

TOME VI.

J. Gaubin. Société des Amis-des-Arts. — Exposition de 1852-53 66-149

TOME VII.

A. Vingtrinier. Le Verre d'eau, gravure de Ch. Jacques. . . 100
L'abbé J. Roux. Notre-Dame-de-Pitié, groupe en marbre de M. Fabisch 169
A. Vingtrinier. Chronique artistique 423
Clair Tisseur. Les artistes lyonnais à Paris. 480

TOME VIII.

Courrat. Exposition de la Société des Amis-des-Arts, 1853-54 73
Théop. Gautier. La chapelle de la Vierge, à l'église de Notre-Dame-de-Lorette (peinture d'Orsel). 448
A. Vingtrinier. Exposition des tableaux de M. Janmot. . . . 495

TOME IX.

Alexis Rousset. La littérature lyonnaise à l'Exposition de 1855. . 84
L'abbé J. Roux. Les dais de Saint-Nizier et de Saint-Polycarpe . 85

TOME X.

Clair Tisseur. Exposition de la Société des Amis-des-Arts . . 156
G. George. De l'architecture et de l'archéologie 310
Morel de Voleine. Crypte de Sainte-Blandine à Ainay. 339
L'abbé J. Roux. Vêtements sacerdotaux de style moyen-âge, compte-rendu 425

Digitized by Google

J.-B. Hugon. Découverte à Lyon de 3 miniatures de Raphaël. 503
A. Vingtrinier. Les Artistes lyonnais à l'exposition universelle . 509

TOME XI.

Joannès Gaubin. Coup-d'œil général sur l'exposition universelle de 1855 397

TOME XII.

Joannès Gaubin. Coup-d'œil général sur l'exposition universelle des beaux-arts 87
L'ab. de St-Pulgent. Peintures murales de Saint-Martin-d'Ainay, par M. Hippolyte Flandrin 148
A. Vingtrinier. Acquisition du portrait de Stella 200
Courrat. Exposition de la Société des Amis-des-Arts, en 1856 273-360
Saint-Jean. Le portrait de Jacques Stella 278
A. Vingtrinier. Concert pour les petites filles des soldats. . . 368
Id. Tirage de la Société des Amis-des-Arts . . . 479

TOME XIII.

Saint-Jean. De l'influence des beaux-arts sur l'industrie lyonnaise 116

TOME XIV.

Martin-Daussigny. Notice sur le perfectionnement de la peinture à l'huile 65
Manuel. Exposition des Amis-des-Arts, en 1857. 183-273-436

TOME XV.

F. Lagarrigue. L'École lyonnaise à Paris 146-326
Vibert. Sur l'enseignement des beaux-arts 238-409
Le v. de Charny. Un musée particulier. 255

Digitized by Google

TOME XVI.

Emile Guimet. Concert de MM. Lubeck, Lindau et Pontet . . 173
Pierre Barbier. Exposition des Amis-des-Arts . . . 233-338-412
Louis Perrin. Des peintures qui décorent les anciens manuscrits 357

TOME XVII.

Joseph Bard. L'Exposition de Dijon au point de vue lyonnais. 189
A. Vingtrinier. Un tableau de M. Chatigny 190

TOME XVIII.

A. Vingtrinier. Exposition de la Société des Amis-des-Arts . . 77
Emile Perret. Compte-rendu des travaux de la Société académique d'architecture 130

TOME XIX.

Mayery. L'ancien hospice des incurables, eau forte, et l'exposition annuelle de l'école des beaux-arts. 237
P. Saint-Olive. La coupole de Saint-François 491

TOME XX.

Mayery. Exposition lyonnaise en 1860 245
Émile Guimet. Concerts de MM. Georges-Hainl et Pontet. . . 351
Fabisch. De la dignité de l'art 177

TOME XXII.

Clair Tisseur. Compte-rendu des travaux de la Société d'architecture 306
L. Charvet. L'architecture et la liturgie 435
Vays. De l'exclusivisme en archéologie 459
Clair Tisseur. Sur un ostensoir 487

Digitized by Google

TOME XXIII.

SAVOYE.	Programme d'un cours d'architecture pour 1861.	164
F. DUFOUR.	Un tableau de l'église de Bourg	483
P. SAINT-OLIVE.	Etude de tête de femme par Louis David . . .	484

TOME XXIV.

GEORGE HAINL.	Rapport sur les harmoniums de M. Beaucourt.	334
ROIDOT.	Etude sur les œuvres et les travaux de M. Chenavard	396-424
SIXTE DELORME.	Bozonnet, l'artiste potier.	497

TOME XXV.

DE PONCINS.	Mémoire sur les tendances de l'art.	470

TOME XXVI.

Louis CARREY.	Exposition de la Société des Amis des Arts . .	234
Id.	Concert de George Hainl	247

TOME XXVII.

Louis DUPASQUIER.	Quelques opinions de M. Antoine Monmartin, sur l'école de la Martinière, réfutées, etc. . .	41
MOREL DE VOLEINE.	Progrès et décadence de la musique religieuse.	151

TOME XXVIII.

DE SAINT-PULGENT.	De l'orfévrerie religieuse à Lyon	175
Emile GUIMET.	Le concert de Joseph Luigini	282
REIGNIER.	De l'intime relation des beaux-arts et de l'art industriel	408

TOME XXIX.

Jules WARD.	A propos de liturgie. (Etudes sur la musique). .	109
MARTIN-REY.	Un tableau de Ribéra à Montluel	467

Digitized by Google

TOME XXX.

Morel de Voleine. Note sur l'Exposition. 176

TOME XXXI.

Macario. De la Musique dramatique 120-480

VARIÉTÉS.

TOME IX.

Lortet. Société protectrice des animaux (séance publique du 14 juin 1854) 52

TOME X.

P. Saint-Olive. Le charlatanisme spéculant sur la vanité . . . 420

TOME XVIII.

Joseph Bard. Sur le cop superposé à la croix 439

THÉATRES.

TOME I.

Léon Boitel. La nouvelle salle des Célestins 158
J.-C. Gaubin. Mlle Melcy, les danseuses viennoises 253
Léon Boitel. Espinasse 348
Id. *Les Monténégrins* 438

TOME II.

Léon Boitel. *Claudie*, le Casino des Arts 174

Digitized by Google

TOME III.

Léon Boitel.	M. Regnier et Mme Anaïs Rey	94
J. Tisseur.	*Mercadet*, par H. de Balzac	363
Id.	Alboni et Paul Julien	447
Léon Boitel.	*Le Prophète*, opéra de Meyerbeer. — *La Diane*, d'Emile Augier. — *L'Ulysse*, de Ponsard	537

TOME IV.

J. Tisseur.	*Mademoiselle de la Séglière*, par Jules Sandeau	79
Léon Boitel.	Milanollo. *La Dame aux Camélias*	158
J. Tisseur.	*La Perle du Brésil*. — *Le Piano de Berthe*. — Mme Paul-Ernest	310
Id.	Mme Rose-Chéri	484

TOME V.

J. Tisseur.	Mme Cabel. — Ravel	180
Id.	*Les Porcherons*. — *Madelon*. — Mme Cabel. — Mlle Mathilde Chambard	335

TOME VI.

J. Tisseur.	*Galatée*, opéra. — Mme Cabel, Mlle Nathalie.	263
Id.	Gueymard. — Mlle Luther	351
Id.	M. Bressant. — La troupe italienne	533

TOME VII.

J. Tisseur.	Mme Anna de Lagrange. — M. Achard.	175
Id.	*L'Honneur et l'Argent*, *Philiberte*, comédies, et *les Filles de marbre*, drame	343

TOME VIII.

Léon Boitel.	Chronique musicale et théâtrale	96
Id.	Théâtres	496

Digitized by Google

TOME IX.

Léon Boitel. *Le Gendre de M. Poirier*. 168
Id. M. Geoffroy 343
J. Tisseur. Meyerbeer et *l'Etoile du Nord* 509

TOME XI.

J. Tisseur. Théâtre des Célestins. — Laferrière 95
M. C. Grand-Théâtre, débuts. — Célestins, Ravel. . 363
P. Diday. M. Renard 434
J. Tisseur. Mme Ristori 441

TOME XIII.

P. Diday. Le public au théâtre. 512
J. Tisseur. Chronique théâtrale 522

TOME XIV.

J. Tisseur. *Jaguarita l'Indienne* 190

TOME XV.

Decorcy (F. Gros). Les Bouffes parisiens à Lyon. — *Le Fils de la Nuit* 260

TOME XVI.

J. Tisseur. *La Jeunesse*, comédie par M. E. Augier 525

TOME XIX.

J. Tisseur. *Les Saisons* 399

TOME XXII.

Guillemaud. *Les Néréides*, par Justamant, musique de Ward. 324

TOME XXIII.

J. Tisseur. Chronique théâtrale. 485

Digitized by Google

POÉSIE.

TOME I.

Victor de Laprade.	La Source éternelle	9
A.-A. Genin.	Si tu voulais	81
Victor de Laprade.	Le Bûcheron	161
Scipion Doncieux.	La Symphonie du bleu	353
Joséphin Soulary.	L'Ombre de l'enfant	441
F. Coignet.	L'Ane et la Vigne	444

TOME II.

A.-A. Genin.	Son Nom, sonnet	5
Léon Boitel.	Les Becfigues, fable	10
Scipion Doncieux.	A M. Victor de Laprade	89
L. P. D.	Idéal	177
Gabriel Monavon.	A une Petite Fille au berceau	178
Id.	Saison d'hiver, sonnet	179
Anaïs Faure, née Biu.	Une Marguerite effeuillée	257
Scipion Doncieux.	Printemps	259
L. P. D.	Le Mois de mai	353

TOME III.

Charles Reynaud.	Les Sirènes, étude antique	5
Id.	Le Mariage de ma voisine	193
Id.	Hymne au soleil	195
Id.	A une Jeune Fille	197
Alexis Rousset.	Fables : I. Les Animaux en république	365
Id.	II. Le Malade, la Douleur et la Mort.	368
Charles Reynaud.	Sonnets : I. A. L.-P.	449
Id.	II. Imitation d'Anacréon	450
Id.	III. A Pétrarque	451

Digitized by Google

TOME IV.

A. Vingtrinier. A Mme J. B., en réponse à des vers qu'elle m'avait adressés 81
Charles Reynaud. A Madame *** 161
Léon Boitel. Le Ravin de Bulle 241

TOME V.

J. Tisseur. Le Sens caché. 185
Victor de Laprade. Les Deux Muses 257

TOME VI.

Charles Reynaud. Consolation. 5
Victor de Laprade. A un Mort 89
A. Vingtrinier. Imitation d'une élégie adressée par l'émir Abd-el-Kader à ses frères, après leur départ. . . 265
J. Tisseur. Une Visite au tombeau de Jacquard, poème. . 506

TOME VII.

Léon Durand-Cœur. Le Réveil 177
G. de Coutance. Chant d'un exilé 265
J. Tisseur. Une Nuit dans les rues 345
Armand Fraisse. Jean le Scribe. 425

TOME VIII.

Victor de Laprade. Conseils des champs 5
A. Vingtrinier. Cantate 97
De Montherot. Lettre à M. Valentin-Smith, sur la Statistique . 233
Maurice Simonnet. Aux Vieux Tilleuls de Bellecour 321
P. Rollin. La Guerre d'Orient 409
Philibert Le Duc. La Bresse au lever du soleil. 497
Louis Morin. La Mort du Christ 499

TOME IX.

Servan de Sugny. Cessy 5

Digitized by Google

A. de Gravillon. Une Mère 10
Adelbert (Mme Genton). Le Sylphe et la Jeune Fille 89
Gabriel Monavon. La Chanson du rossignol. 169
Rafaël Blas. Hymne à la nuit 259
A. Vingtrinier. Les Deux Voyageurs 433

TOME X.

Victor de Laprade. Hymne à l'épée 5
Adèle Genton. Les Ruines d'Athènes 89
Caroline St-Jean. Le Vent de la nuit 177
Id. A la Lune 257
Id. La Rose sauvage 259
Benoit Hugues. Le Petit Dénicheur 345
Marie David. La Poésie et les Femmes 425

TOME XI.

Charles Michel. Le Nid 5
De Montherot. De la Longévité humaine, d'après M. Flourens. 97
Adèle Genton. La Chartreuse de Valbonne (Gard) 273
Joséphin Soulary. A mon ami Favre 275
P. Saint-Olive. Le Veau d'or 365
Jules Martin. Pasques fleuries 449
Maurice Simonnet. Critérium 450

TOME XII.

Jules Martin. La Ville de Lyon 5
Id. Les Deux Ondes 6
Paul Saint-Olive. Le Veau d'or 105
Servan de Sugny. Le Rajeunissement de Lyon. 201
Paul Saint-Olive. Les Charlatans 281
Jules Martin. Les Barbares 369
Albert Clerc. Adoration au pied des Alpes 481

TOME XIII.

P. M. Targe. Le 31 mai 1856 5

Digitized by Google

Jules Martin. Le Paysan 89
Adèle Genton. Caïn 169
Georges Arandas (H. Ferrand). Chant du brigand, ballade . . . 265
Jules Martin. Saint-Rambert en Bugey. 345
Joséphin Soulary. Un Lit pour deux, sonnets 441

TOME XIV.

Charles Michel. L'Arve et le Rhône 5
Victor de Laprade. Au Pays de Forez. 89
J. Tisseur. L'Iota 193
Id. La Parole du soleil 194
Sophie Ballyat. Le Thym et la Pariétaire. 281
Charles Michel. Précocité n'est rien 377
Philibert Le Duc. L'Eglantine. 457

TOME XV.

Adèle Genton. Chenavari 5
Charles Michel. Le Bon Sens et le Génie 81
P. Saint-Olive. Traduction libre du *Beatus ille qui procul negotiis*. 161
Sophie Ballyat. Le Moineau 265
Adèle Genton. Les Deux Sœurs de Cobonne 361
Joséphin Soulary. Rêves ambitieux 368
Rollin. Jeanne d'Arc 441

TOME XVI.

Joséphin Soulary. En Train express. 5
Pierre Barbier. Novembre 89
Vicomte de Charny. Les Roquets 91
Jules Forest. Un Soir d'orage à Ischia 177
P. Saint-Olive. Le Bon Genre 265
Rollin. Vercingétorix 353
Marie Flandin. . Le Bonheur 433

TOME XVII.

Hugues Berthin. Le Matin 5

Digitized by Google

Adèle Genton. L'Arbre du Tasse. 97
Marie Flandin. Loin des Foules 193
Hugues Berthin. Le Mourant 273
Adèle Genton. Dans la Nuit 353
Joséphin Soulary. Sonnets. — Fleurette. — Inquiétude 465

TOME XVIII.

Joséphin Soulary. L'Ombre 5
Id. Un Épithalame 5
Jules Martin. Le Médecin et le Prêtre 6
Victor de Laprade. A Lyon. 161
Esther Sezzi. La Guerre d'Orient 273
Stanislas Clerc. Le Château, la Chaumière et le Luxe 361
P. Saint-Olive. Les Moutons et les Loups 457

TOME XIX.

Sylvain Blot. L'Alouette 5
Gacogne. La Mer Méditerranée. 81
Coignet. Le Puits de la Savane, fable 161
Adèle Genton. A mon Mari 241
P. Saint-Olive. Sonnets 321
Joséphin Soulary. Sonnets 401

TOME XX.

Hugues Berthin. Ici bas 97
Des Essarts. La Grive 98
Joséphin Soulary. Devise amoureuse 353
Des Essarts. Le Roitelet. 433

TOME XXI.

Antony Rénal (Billiet). Un Nom cher aux malheureux. 5
A. Vingtrinier. Le Tigre et le Chasseur 7
Des Essarts. Les Bergerettes 81
Gunet. Récit de la mort de Jeanne d'Arc 169
Des Essarts. La Caille 257

Digitized by Google

Des Essarts. La Mésange 345
Sylvain Blot. Aglaüs 433

TOME XXII.

J.-B. Hugon. Merlin Mellot 81
Id. Matthieu Guignard 169
P. Barbier. Deux..... et Trois. 249
Sylvain Blot. Le Désert 329

TOME XXIII.

F. Coignet. La Fourmi et le Formica-Léo 5
Abel Fabre. Le Derviche et le Chérif. 81
Des Essarts. Le Lion. 169
Abel Fabre. Les Loups et le Jaguar 249
Joséphin Soulary. Au Poète provençal Anselme Mathieu. . . . 329
Alexis Rousset. Le Cygne, l'Oie et le Serpent 330
L. de Laincel. Les Plaintes de Christophe Colomb. 409

TOME XXIV.

P. Saint-Olive. Les Canons et les Têtes rayés 5
Hector Fleury. A Edouard Degeorge 81
Jules de Lubac. La Chèvre et le Chou. 161
T. Doucet. L'Armure 241
J. Tisseur. La Guerre 329
Chaize. Le Mirage 409

TOME XXV.

T. Doucet. L'Oiseau empaillé. 5
Léon Gontier. La Ferme 81
Abel Fabre. Le Singe devenu barbier, fable. 169
Sylvain Blot. Haydn 170
A. Besse des Larzes. Le Nid d'oiseau 337
Victor de Laprade. Le Mois des morts. 417

TOME XXVI.

Léon Gontier. Petites Fleurs 5

Digitized by Google

J. Juron.	Loin de la Foule, sonnet.	6
P. Saint-Olive.	Juvénal serait-il une ganache?	6
T. Doucet.	La Panacée, sonnet	7
Péan.	La Feuille de chêne	89
Sylvain Blot.	L'Ane et la Coquetière	169
Romieux.	Le Nid d'oiseau	249
Léon Gontier.	Le Mois de mai	329
H. Fleury.	Les Anges de la terre.	330
A. Millien.	La Leçon rustique	409

TOME XXVII.

Péan.	Sonnet	169
J. Roux (de Tulle).	Fée ou Sylphide	257
Sylvain Blot.	L'Orage	361
Léon Gontier.	L'Enfant aveugle	441

TOME XXVIII.

J. Juron.	Fugit	6
Des Essarts.	Le Rouge-Gorge	97
Simonnet.	Le Vœu breton	193
Mlle L. M.	La Liturgie lyonnaise.	289
Sylvain Blot.	Le Printemps	385
Gromier.	Du haut des Montagnes du Bugey	481

TOME XXIX.

J. Petit-Senn.	La Marguerite	5
Carteret.	Au Fond d'une cave	97
Léon Gontier.	La Muselière	193
Soulary.	Dédicace à la ville de Lyon.	289
Florimond Levol.	Toast porté à M. Soulary.	290
Sylvain Blot.	Les Alcyons	385
T. Doucet.	La Fleur de pourpre (à M. Soulary)	473

TOME XXX.

J.-B. Hugon.	Le Fou d'Athènes.	5

Digitized by Google

P. Saint-Olive. De la Supériorité des femmes 97
Beauverie. Hommage à la Société littéraire. 193
J.-B. Hugon. Les Souliers de la comtesse d'Hornoc 289
Léon Gontier. Les Victimes 377
Cte de Corsailles (de Pettolaz). Quinze ans de trop 379
De Charmey (de Pettolaz). Acrostiches 380
J. Petit-Senn. Concision 465

TOME XXXI.

T. Doucet. Au Bord de l'étang de Thau 5
J. Petit-Senn. A un Cuistre archi-décoré 81
De Champchevalier (de Pettolaz). Odette 81
J. Petit-Senn. Épitre à certains poètes 169
A. Vingtrinier. L'Angleterre 265
C.-A. Rénal (Billiet). La Croix du chemin 345
A. Vingtrinier. Les Soucis de Charlemagne. 425
J. Petit-Senn. Abattement. 427

PLANCHES DE LA REVUE.

TOME I.

Août. *Cathédrale de Vienne (Isère)*, d'après E. Rey.

TOME II.

Avril. *Inscriptions antiques concernant l'histoire du Forez.*
Mai. *Inscriptions antiques concernant l'histoire du Forez.*
Juin. *Carte des embouchures du Rhône.*
Id. *Plan du Forum Segusiavorum.*

TOME III.

Juillet. *Objets antiques trouvés à Feurs.*
Id. *Inscriptions antiques concernant l'histoire du Forez.*
Août. *Carte du pays des Ségusiaves.*

Digitized by Google

TOME V.

Juillet. *La Table de Claude*, réduction tirée des Inscriptions antiques de Lyon, par M. de Boissieu.

Août. *Portrait de M. Jolibois, curé de Trévoux*, eau-forte, d'après Dubief.

Octobre. *Les Tours de Trévoux*, eau-forte par Thierriat.

Novembre. *Statue équestre de Napoléon*, inaugurée le 20 septembre 1852.

TOME VI.

Janvier. *Carte du canton de Trévoux.*

Avril. *Vue de Trévoux*, par Dubief.

Mai. *Nouveau Plan de Lyon*, avec le tracé des chemins de fer.

TOME VII.

Juillet. *Le Verre d'eau*, eau-forte par Charles Jacques.

Septembre. *Saint-Rambert en Bugey*, eau forte par Fugère, d'après Duclaux.

Novembre. *Portrait de F.-Z. Collombet*, eau-forte par Miciol.

Id. *Fac Simile d'une lettre de F.-Z. Collombet.*

TOME VIII.

Janvier. *Aqueducs de Beaunan*, avec le nom des collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*, eau-forte par Leymarie.

Février. *Châtillon-d'Azergue*, eau-forte par Ponthus-Cinier.

Avril. *Ancien Plan de la ville de Bagé.*

Juin. *Entrée de la Forêt*, eau-forte.

TOME IX.

Novembre. *Fables de M. Alexis Rousset*, eau-forte par Louis Guy.

TOME X.

Avril. *Peintures de l'Eglise d'Ainay*, eau-forte par Frenet.

TOME XII.

Janvier. *Carte de Dombes.*

Digitized by Google

Février. *Façade de l'église d'Ainay*, eau-forte par Pollet.
Juin. *Château de Trévoux*, par Dubief.

TOME XIV.

Avril. *La Batteuse de beurre*, eau-forte par Charles Jacques.

TOME XV.

Juillet. *Saint-Jean*, côté nord, eau-forte par Leymarie.
Septembre. *Inscription de Sabinius Aquila.*
Octobre. *Croix antique portant un blasphème payen.*
Décembre. *Fourvière avec ou sans la tour*, d'après Saint-Olive.

TOME XVI.

Janvier. *Monument emblématique avec le nom des Lyonnais célèbres*, eau-forte par Leymarie.
Février. *La Quarantaine*, eau-forte par Saint-Olive.

TOME XVII.

Juillet. *Les Aqueducs de Loyasse*, eau-forte par Bernard.
Août. *Saint Polycarpe donnant sa bénédiction à saint Irénée et à saint Pothin*, par Roybet, d'après le tableau de Chatigny.
Septembre. *Chazay d'Azergues*, par A. Vollon.
Octobre. *Le Cheval au marais*, eau-forte par Louis Guy.
Novembre. *Le Premier Pas dans la vie*, par Pagnon.
Décembre. *Petite Ferme de Jacomin, à Chessy*, eau-forte par Thierriat.

TOME XVIII.

Janvier. *Maison des Templiers, au village de la Balme*, eau-forte par Thierriat.
Id. *Façade du palais Saint-Pierre*, eau-forte par A. Flacheron.
Février. *Aqueducs de Chaponost*, par Vollon.
Mars. *Entrée du village de Craponne*, eau-forte par Vollon.
Avril. *Jésus enfant parmi les Docteurs*, par Domer.

Digitized by Google

Mai. *Souvenir de la Suisse*, eau-forte par Vollon.
Juin. *Souvenir de Genève*, eau-forte par Vollon.

TOME XIX.

Juillet. *Le Pont d'Ecully*, eau-forte par Vollon.
Août. *Prise de Vienne par les Bourguignons*, par Domer.
Septembre. *Hospice des Incurables*, eau-forte par Thierriat.
Octobre. *Taureau et Béliers*, eau-forte par Louis Guy.
Novembre. Portraits de Lyonnais célèbres. *Claude* Ier.
Décembre. *La Tour de Saint-Denis en Bugey.*

TOME XX.

Janvier. *La Ferme de la Tête-d'Or*, eau-forte par P. Saint-Olive.
Id. *Position des Burgondes vers l'an 78 de Jésus-Christ.*
Id. *Position des Burgondes en l'an 245 de Jésus-Christ.*
Février. Lyonnais célèbres, *Plancus*, fondateur de Lyon.
Mars. Lyonnais célèbres, *Germanicus*, eau-forte par Mosnier.
Avril. Lyonnais célèbres, *Spon*, gravé sur cuivre par Fugère.

TOME XXI.

Novembre. *Position des Burgondes, de 359 à 370.*

TOME XXIII.

Août. *L'Hôtel-de-Ville de Lyon.*

TOME XXIV.

Mars. *Inscription de la Forclaz du Prarion.*
Id. *Inscription d'Aixme.*

TOME XXV.

Juillet. *Tombeau de J.-C. Bonnefond.*
Id. *Portrait du docteur Amédée Bonnet.*

Digitized by Google

TOME XXVI.

Janvier. *Tombeau de Jacquard au cimetière d'Oullins (Rhône).*
Mars. *Plan des découvertes faites à Lyon, en 1858, 1859, 1860, au Jardin-des-Plantes*, par E.-C. Martin-Daussigny.
Id. *Revêtement de marbre trouvé sur l'emplacement de l'ancien Jardin-des-Plantes à Lyon.*
Id. *Autel d'Auguste*, restauré avec les revêtements de marbre découverts à Lyon au Jardin-des-Plantes, en 1859, par E.-C. Martin-Daussigny.

TOME XXVII.

Juillet. *La Colonne du Méridien*, eau forte.
Id. *Enseignement du dessin à l'Ecole de la Martinière*, eau-forte par Dupasquier.
Août. *Inscription bilingue trouvée à Genay.*
Id. *Carte pour servir à l'étude du siége d'Alésia.*

TOME XXVIII.

Janvier. *Noms des Collaborateurs de la Revue*, eau-forte.
Id. *Plan du château de Varey.*
Mai. *Plan du château de Pizey.*

TOME XXIX.

Juillet. *Le château de Vaudragon.*
Septembre. *Portrait de M. le sénateur Vaïsse.*

TOME XXX.

Janvier. *Figure emblématique de Lyon*, eau-forte.
Id. *La Chartreuse de Sainte-Croix.*

TOME XXXI.

Septembre. *Le Vieux Pont de Poncin*, par Duclaux.

FIN DE LA TABLE DE LA IIe SÉRIE.

Digitized by Google

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

PAR NOMS D'AUTEURS

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS LES TRENTE ET UN VOLUMES DE LA SECONDE SÉRIE

DE LA

REVUE DU LYONNAIS

De juillet 1850 à décembre 1865

A. ADAM.

Tome iv. Vivier 389

ADELBERT (Voir Mme Genton).

ADELON (Voir Péricaud aîné).

D'AIGUEPERSE.

Tome vii. Découverte d'une ville gallo-romaine entre Villefranche et Saint-Georges 148
— viii. Rome en 1853. 131
— ix. La ville de Pau, son château, ses environs, ses archives. 201
— x. Les Manuscrits d'Italie 460
— xii. Coup-d'œil sur la décadence des belles-lettres, des sciences et des arts, chez les Romains 207
— xiv. Nouvelles et dernières recherches sur l'emplacement de Luna 379
— xvi. Découverte d'une inscription dans le lit de la Saône. 194
— xviii. Boscary de Villeplaine 9

Digitized by Google

Tome xix. A. Comarmond. 7
— xxi. Sur quelques chiffres de l'histoire romaine . . . 197

ALLMER.

Tome x. Sur une inscription du XIIIe siècle. 354
— xvii. Inscriptions à Lyon et à Anse 337
— xviii. Sur deux colonnes miliaires 28
— — Sur une inscription romaine du musée de Lyon. . 353
— — Sur deux inscriptions votives, en l'honneur de la déesse Bormo, et sur l'étymologie du nom de Bourbon 498
— xxviii. Emplacement de l'autel de Rome et d'Auguste . . 98
— — Explication d'un bas-relief du Musée de Lyon . . 267
— — Sur une inscription antique trouvée à Genay. . . 292
— xxii. Notes sur quelques monuments épigraphiques. . . 5
— — Découverte de tombeaux antiques à Vienne. . . 250
— xxv. Mosaïque romaine découverte à Sainte-Colombe. . 161

Georges ARANDAS (Voir Humbert Ferrand).

ARÈNE.

Tome xxiv. Monseigneur Depéry 77
— xxvii. Fouilles à Izernore 249

ARLÈS-DUFOUR.

Tome iii. Exposition universelle de Londres 157
— — Clôture de l'exposition de Londres. Récompenses à l'industrie lyonnaise 359

ARTAUD.

Tome xxix. Pierre-Toussaint Dechazelle 168-253

D'ASSIER DE VALENCHES.

Tome xx. Lettre au sujet de l'Inventaire des titres du Comté de Forez, publié par M. Chaverondier 511

Digitized by Google

Sophie BALLYAT.

Tome xiv. Le Thym et la Pariétaire 281
— xv. Le Moineau 265

Pierre BARBIER.

Tome xvi. Novembre 89
— — Exposition des Amis-des-Arts 233-338-412
— xxii. Deux.... et Trois 249

Joseph BARD.

Tome i. Saint-Maurice de Vienne. 17
— — Tableau de Lyon 85
— — XIIIe bulletin monumental de la ville de Lyon . . 167
— — Réponse à la critique de M. l'abbé J. Roux . . . 426
— — Projet de formation d'une commission générale consultative des monuments et documents historiques. 430
— ii. Excursions aux environs de Lyon : Trévoux . . . 26
— — XIIIe bulletin monumental de la ville de Lyon (fin). 93
— iv. Tournus. 12
— — Bulletin monumental de la ville de Lyon 163
— — Vienne 263
— — Des libertés de la Bourgogne d'après les jetons de ses États, par M. Rossignol 307
— v. Bourg en Bresse 153
— ix. Bulletin monumental 11
— — Parcours de Lyon à Chalon par le chemin de fer. 173-263
— — Joseph Feuillet 429
— — Réponse à la lettre de M. A. Bernard, au sujet des noms latinisés 431
— xvii. Mgr Chalandon et le pélerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer 77
— — L'Exposition de Dijon au point de vue lyonnais. . 189
— xviii. Sur le coq superposé à la croix. 439
— xix. XIXe bulletin monumental de la ville de Lyon, 1859. 213
— xxii. Le Puy-en-Velay 156

Digitized by Google

BARRAL.

Tome III. Marc-Antoine Puvis 171

Le Dr BARRIER.

Tome XIX. Le docteur Amédée Bonnet. 163
— XXIV. Considérations sur la question du vitalisme et de l'animisme 450

E. de BARTHÉLEMY.

Tome XIX. Etudes littéraires contemporaines 381-482
— XX. Etudes littéraires contemporaines . . . 166-257-423

Ms de BAUSSET-ROQUEFORT.

Tome XXII. Rapport sur l'Etude statistique de la Dombes, par M. Valentin-Smith 236
— XXIV. Compte-rendu des travaux de la Société littéraire de Lyon 255
— XXVIII. Notice historique sur l'invention de la vapeur. . 309-444
— XXIX. Le marquis Achille de Jouffroy d'Abbans. . . . 5

Jules BAUX.

Tome XI. Correspondance inédite de Guichenon. . . . 103-277
— XII. Correspondance inédite de Guichenon . . . 115-327-424
— XIII. Correspondance inédite de Guichenon. 346
— XIV. Correspondance inédite de Guichenon. 6
— XV. Lettres de Guichenon au sujet de l'évêché de Belley. 214

De BEAUMEFORT.

Tome XXIII. Le temple des Druides d'Uzès 108

BEAUVERIE.

Tome XXX. Hommage à la Société littéraire. 193

BÉLIARD.

Tome XVI. Une prima dona en province 383

Digitized by Google

BELLIÈVRE.

Tome xvi. Lettre inédite au roi Henri IV, au sujet de l'emprisonnement du duc de Nemours, à Pierre-Seize. 81
— xvii. Lettres inédites au roi Henri IV 307

Gaspard BELLIN.

Tome ix. Un chapitre du budget de la ville de Lyon . . . 248
— — Un martyr au XVIIe siècle 503
— x. Deux requêtes concernant des remèdes préparés avec la dépouille de suppliciés 252
— xvii. Notice historique sur la Société littéraire de Lyon 160-210-288-378
— xviii. Société littéraire de Lyon. 140-327-515
— xix. Société littéraire de Lyon. 131-231-288-428
— xx. Société littéraire de Lyon 235-414
— xxi. Servan de Sugny 238-324-467
— — Hist. de la Société littéraire (fin) 425

Baron de BELLOGUET (Voir Roget de Belloguet).

BERCHOUX.

Tome v. Deux lettres. 324
— viii. Lettre de Berchoux à M. Michaud 91

Auguste BERNARD.

Tome vi. Lettre à M. Frédéric de Gingins sur sa notice intitulée : Les trois Burchard 93
— — Excommunication de l'abbaye de Savigny au XIIe siècle. 177
— — Lettre à M. Roget de Belloguet sur le Triverius de la légende de saint Taurin 419
— vii. Election d'un abbé de Savigny au Xe siècle . . . 101
— — Notice historique sur la bibliothèque La Valette. 288-371
— viii. Notice sur l'Histoire du Beaujolais, de Pierre Louvet. 50
— — Rectification d'une erreur de géographie historique (au sujet du prieuré de Saint-Amand) 472

Digitized by Google

Tome viii. Histoire du Beaujolais et des sires de Beaujeu, par le baron Ferdinand de la Roche la Carelle . . . 550
— ix. Lettre à M. Joseph Bard au sujet du parcours de Lyon à Chalon 342
— — Notice historique sur le diocèse de Lyon 345
— x. Notice hist. sur le diocèse de Lyon, suite et fin . . 11
— xi. Le faux Lignon 241
— — Lettre au sujet des armoiries de la ville de Lyon . 544
— xii. Lettre au sujet de du Tronchet. 477
— xiv. Histoire de Charlieu 145-261-305
— — Lettre à propos du lai sur la mort de Jean Ier . . 375
— xv. Note sur une inscription antique trouvée près de Feurs 234
— xvi. Lettre au sujet de la Géographie de Charlieu . . 166
— xviii. Réponse à M. l'abbé J. Roux, au sujet de la Description du pays des Ségusiaves 114-229
— xxviii. Lettre au sujet de l'emplacement du temple d'Auguste. 461
— xxix. Histoire territoriale du département de Rhône-et-Loire 291-387
— xxx. Histoire territoriale du département de Rhône-et-Loire (suite) 52-126-218-295-396-517
— xxxi. Histoire du départ. de Rhône-et-Loire (fin) . . . 171

H. BERNARD.

Tome xxx. Kœnig-Bey 466

BERTHAUD.

Tome xiv. Le père Coton. 411

Hugues BERTHIN.

Tome xvii. Le Matin 5
— — Le Mourant 273
— xx. Ici bas 97
— xxix. Vital Berthin 560

A. BESSE DES LARZES.

Tome xxv. Le Nid d'oiseau 337

Digitized by Google

L'abbé BEZ.

Tome I. L'abbé Bonnevie 305
— II. J.-M. Audin 202

Claudius BILLIET.

Tome XII. Recueil de poésies de Mme Saint-Jean. 474
— XXI. Un Nom cher aux malheureux 5
— XXXI. La Croix du chemin 345

A. BINEAU.

Tome XVII. Rapport présenté à l'Académie impériale de Lyon. 171

Mme S. BLANDY.

Tome XXVII. Une Noce dans le Mâconnais. . . 73-134-323-401-505
— XXXI. Jules César, tragédie de Shakespeare, traduction en vers par C. Carlhant 151

BLANC-SAINT-BONNET.

Tome XII. Etude nouvelle sur la notion de l'Infini. . . . 373-493

Auguste BLANQUI.

Tome III. Lyon à l'exposition de Londres. 166

Rafaël BLAS.

Tome IX. Hymne à la nuit 259

Sylvain BLOT.

Tome XIX. L'Alouette 5
— — Lettre au sujet de Mme Desbordes-Valmore . . . 296
— XXI. Pérégrinations du peintre Biard 37
— — Bonnefond et ses premières œuvres 212
— — Aglaüs 433
— XXII. Le Désert 329

Digitized by Google

Tome xxv. Haydn 170
— xxvi. L'Ane et la Coquetière 169
— xxvii. L'Orage 361
— xxviii. Le Printemps 385
— xxix. Les Alcyons 385

Alph. de BOISSIEU.

Tome iii. Origines dijonnaises, par M. Roget de Belloguet . . 88
— iv. Grégorj 466
— viii. La reine Carétène. 9
— ix. Lettre au sujet d'une note de M. Monfalcon . . . 253

Léon BOITEL.

Tome i. A.-C.-H. Trimolet 35
— — Le Mont-d'Or en 1849 47
— — Itinéraire de Dijon à Lyon, par Joseph Bard. . . 70
— — Lyon. Souvenirs de ma patrie, par F. Maurice . . 75
— — Dictionnaire général et raisonné de l'architecture de tous les peuples, par M. Fléchet 76
— — L'ancienne Auvergne et le Velay 77
— — Passages et séjours de Napoléon à Lyon . . . 97-225
— — La chanson de chaque métier, par Charles Poncy . 145
— — Plaisirs d'un solitaire, par M. Servan de Sugny . . 147
— — Arrivée à Lyon de Louis-Napoléon Bonaparte . . 149
— — P.-M. Gonon 154
— — Liste des ouvrages publiés ou réimprimés par P.-M. Gonon 155
— — J.-A. Lambert. 157
— — La nouvelle salle des Célestins. 158
— — Publications parues à Lyon, de février à juillet 1850 160-251-352-440-523
— — A propos d'un article communiqué sur feu J.-A. Lambert 242
— — Mercuriale 254-352-440-525
— — Espinasse 348
— — Rentrée des Facultés 436
— — *Les Monténégrins* 438
— ii. Les Becfigues, fable 2

Digitized by Google

Tome	II.	Concert annuel de M. Georges Hainl. Mme Pleyel	87
—	—	Des hospices civils de Lyon, à propos du projet de loi relatif aux hôpitaux	168
—	—	Ouverture du Casino-des-Arts	174
—	—	*Claudie*, le Casino des Arts	174
—	—	Concert de l'Hôtel-de-Ville	175
—	—	Publications des mois de Janvier à mai	176-440
—	—	Albin de Vauxonne	248
—	—	Lyon antique restauré, par M. Chenavard	252
—	—	Deux nouvelles foréziennes, par M. A. Vingtrinier	253
—	—	Adolphe Adam à Lyon, en 1851	334
—	—	Hector Reverchon	434
—	—	Tombeaux élevés par M. Chenavard	439
—	—	Recherches sur l'architecture, la sculpture, la ferronnerie, dans les maisons du moyen-âge et de la Renaissance à Lyon, par M. Pierre Martin	439
—	—	Chateaubriand, sa vie et ses écrits, par M. F.-Z. Collombet	440
—	—	De la Restauration française, par M. Blanc de Saint-Bonnet	440
—	—	Le Mont-d'Or, par Mlle Sophie Ballyat	526
—	—	Notice sur M. Coste, par M. Charles Fraisse	526
—	III.	Histoire de Condrieu et de ses environs	93
—	—	M. Regnier et Mme Anaïs Rey	94
—	—	Prochaine exhibition à Lyon de l'exposition lyonnaise de Londres	96
—	—	Chansons du docteur René Morel	264
—	—	Rome souterraine	267
—	—	Description de l'agriculture en Chine, par M. Hedde	362
—	—	Monographie de la Table de Claude	444
—	—	Le Dr Montain aîné	534
—	—	Le Dr Imbert	535
—	—	*Le Prophète*, opéra de Meyerbeer. — *La Diane*, d'Emile Augier. — *L'Ulysse*, de Ponsard	537
—	IV.	Tableau du Choléra, par Victor Crsel	65
—	—	Térésa Milanolo	158
—	—	Milanollo. *La Dame aux Camélias*	158
—	—	La Vierge de M. Perrier	159

Digitized by Google

Tome	IV.	Dons faits à la ville par MM. Ch. Michel et Fleury Richard	160
—	—	Fleury Richard	237
—	—	Matthieu Bonafous	240
—	—	Histoire de la Papauté au XIVe siècle, par M. l'abbé Christophe	240
—	—	Le Ravin de Bulle	241
—	—	Importance de la Loi Gombette, notamment au point de vue lyonnais	245
—	—	Annuaire du département du Rhône pour 1852	305
—	—	Hist. des journaux de Lyon, par M. A. Vingtrinier	306
—	—	Poèmes évangéliques, par Victor de Laprade	306
—	—	Trois mois de la vie de Rousseau, par A. Ducoin	306
—	—	Chronique locale	312-392
—	—	Etude orientale, par M. Servan de Sugny	388
—	—	Projet pour la distribution des eaux, par M. Jouve	388-479
—	—	Chronique littéraire et artistique	392
—	V.	A MM. les Souscripteurs et Collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*	5
—	—	Bibliographie lyonnaise du XVIe siècle, par M. Péricaud	95
—	—	Bouquet de Marguerites, poésies par C. Poncy	96
—	—	Eloge de Ballanche, par Félix Nève	252
—	—	Camille Seguin	326
—	—	Auguste Gastine	328
—	—	Fleury Donzel	329
—	—	Chanay	330
—	—	Histoire de la papauté au XIVe siècle, par l'abbé Christophe	333
—	—	Cours de littérature profane et sacrée, 2 vol. in-12, par F.-Z. Collombet	333
—	—	Notice sur Louise-Adélaïde Perrin, par Th. Perrin	420
—	VI.	Poèmes évangéliques, par Victor de Laprade. — Les Poèmes de la mer, par Joseph Audran	78
—	—	Michel-Philibert Genod	230
—	—	Paul-François Castellan	237
—	—	Madame Langlais, née Valmore	241
—	—	Académie de Lyon. Séance publique du 21 juin 1853	502
—	—	Gilbert Montain	525

Digitized by Google

Tome vi. Pravaz 527
— — Simonnet 529
— — Recherches sur l'architecture dans les maisons du moyen âge et de la renaissance à Lyon, par M. Pierre Martin 530
— vii. Le docteur Prunelle 168
— — Michel Grobon. 264
— — F.-Z. Collombet 331
— — L.-A. Couturier 336
— — Mlle Jane Dubuisson 421
— — Chronique locale 500
— viii. Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste, par Aimé Vingtrinier 40
— — Projet de la rue Impériale et de divers travaux . . 92
— — Chronique musicale et théâtrale 96
— — Charles Reynaud, œuvres inédites. 313
— — Coup-d'œil sur le mouvement littéraire et artistique au midi de la France, par Claudius-Antony Rénal. 315
— — Violettes, poésies par Adelbert (Mme Genton) . . 316
— — Les Voix de l'Albarine, par B. Hugues 402
— — Théâtres 496
— — Delahante 562
— — Courses archéologiques et historiques dans le département de l'Ain, par M. A. Sirand 564
— ix. L'abbé Jacques 166
— — Joseph Lançon 167
— — *Le Gendre de M. Poirier*. 168
— — Pensées d'un solitaire, par Félix Olivier 245
— — M. Geoffroy. 343
— — Fables, par Alexis Rousset 418
— — Claude-Louis Grandperret 428
— — Chute du pont de la Quarantaine 501

BOLO.

Tome vii. L.-G. Suchet 30-113-199

BONNEFOND.

Tome i. André Blanchard 515

Digitized by Google

Amédée BONNET.

Tome	II.	Etude physiologique et médicale sur la périodicité, par M. Théodore Perrin	250
—	X.	Influence des lettres et des sciences sur l'éducation.	112
—	XII.	Discours à la séance publique de l'Académie de Lyon.	177
—	XIII.	Allocution à l'Académie	92
—	XVI.	De l'oisiveté de la jeunesse dans les classes riches.	92

L'abbé BOUÉ.

Tome	III.	Autel d'Avenas considéré au point de vue historique.	256
—	V.	Notes sur une mosaïque récemment découverte sous le maître-autel d'Ainay	81
—	XVIII.	Lettre au sujet d'objets antiques romains qu'on vient de trouver à Ainay.	531
—	XIX.	Lettre au sujet de l'Histoire des Bourguignons . .	73

F. BOUILLIER.

Tome	I.	Des limites de la perfectibilité humaine	485
—	—	Rapport sur les ouvrages du Dr Bertinaria . . .	518
—	III.	Compte-rendu des travaux de la Faculté des Lettres.	433
—	IV.	Molière élève de Gassendi	370
—	V.	Traité des facultés de l'âme, par M. Garnier . . .	90
—	—	La Théodicée chrétienne, d'après les Pères de l'Eglise, par Louis Lescœur	93
—	VII.	Compte-rendu des travaux de la Faculté des Lettres.	393
—	VIII.	Influence de la Philosophie cartésienne sur le XVIIe siècle.	113
—	IX.	Rentrée des Facultés. Discours.	463
—	—	Note au sujet du discours de rentrée de M. l'avocat-général Valantin	500
—	XI.	Platon et saint Augustin	199
—	—	Rentrée des Facultés.— Discours et comptes-rendus.	518
—	XII.	L'Electre de Sophocle mise en vers par M. Gunet .	564
—	XIII.	Rentrée des Facultés.— Discours et comptes-rendus.	486
—	XIV.	L'Académie de Lyon au XVIIIe siècle.	195
—	XV.	L'Institut et les académies de province	369

Digitized by Google

Tome xv. Rentrée des Facultés. — Discours et comptes-rendus. 510
— xvi. De l'unité de l'âme pensante et du principe vital . . 435
— xvii. De l'unité de l'âme pensante et du principe vital (fin). 7
— — Des descriptions d'Homère, par M. Grenier . . . 270
— — Rentrée des Facultés. — Discours et comptes-rendus. 518
— xix. Compte-rendu sur le progrès des sciences . . . 462
— xx. Edouard Servan de Sugny 241
— xxi. Création d'une Faculté de médecine à Lyon . . . 155
— xxv. Rentrée des Facultés. — Discours 493

Dr BOURLAND.

Tome xxii. Le docteur Pointe. 446

Félix du BOYS.

Tome xxix. Marie-Antoinette, poème historique, par Monier de la Sizeranne. 452

C. BROSSETTE.

Tome v. Deux lettres sur un mouvement populaire, arrivé à Lyon le 4 juin 1714 255

BROUCHOUD.

Tome xxxi. Sur l'enseignement du droit à Lyon 82

BROUTIN.

Tome xxx. Le roi de Chevrières, en 1793 238
— xxxi. Château de Donzy 203

Joseph BRUNIER.

Tome xxx. La chanson de Roland, poème et opéra 359

Paul BUFFARD.

Tome i. Constantin le braconnier, Nouvelle. 334
— ii. Les embouchures du Rhône, avec un plan . . . 462

Digitized by Google

CALVET DE ROGNIAT.

Tome II. Le général de Lapoype 78

Marcel CANAT.

Tome XX. Conditions de la vie privée en Bourgogne au moyen âge 223

P. CANAT DE CHIZY.

Tome XXIII. Les Écorcheurs dans le Lyonnais 41-12

LA ROCHE LA CARELLE.

Tome IX. Lettre au sujet de l'église d'Avenas. 116

Louis CARREY.

Tome XXVI. Exposition de la Société des Amis des Arts. . 234
— — Concert de George Hainl. 247

Clément CARSIGNOL.

Tome VIII. Une promenade en Suisse et au Lac Majeur . . 455-533
— IX. Une promenade en Suisse et au Lac Majeur, suite et fin 123

CARTERET.

Tome XXIX. Au Fond d'une cave 97

CHAIZE.

Tome XXIV. Le Mirage. 409

CHALIER.

Tome XI. Deux lettres inédites. 427

De CHAMBERET.

Tome XIII. Étude sur les inondations de France 126-205

De CHAMPCHEVALIER (Voir de Pettolaz).

Digitized by Google

Albert de CHANTELAUZE.

Tome vi. Etude sur Blaise Pascal 267-368

Régis de CHANTELAUZE.

— xi. La Gazzette françoise. 120
— xii. Les trois Chapelon 46
— — Etienne du Tronchet. 339-406
— — Réponse au sujet de du Tronchet 565
— xiii. Jean de Palerne 31
— xiv. Le père de La Chaize 31-123-238-322-479
— xv. Le père de La Chaize 130-180-288
— xvi. Le père de La Chaize 48-476
— — Psyché, par M. Victor de Laprade. 171
— xvii. Le père de la Chaize 112-399
— xviii. Les fiefs du Forez, par Sonyer du Lac. 68
— xx. Jean-Marie de La Mure 311-435
— xxiii. Bibliographie de La Mure 315
— — Loys Papon 332-412
— xxiv. Jean Papon. 201
— — Bibliographie de Jean et d'Étienne Papon. . . . 390
— xxix. M. Paul Sauzet. 475

D' CHARDON.

Tome xvi. Lettre au sujet du Guide des Adultes 348
— xvii. De l'âme 257
— xix. De la dignité humaine 66

De CHARMEY (Voir de Pettolaz).

Le vicomte de CHARNY.

Tome xv. Un musée particulier. 255
— xvi. Les Roquets 91

L. CHARVET.

Tome xx. Essai d'une monographie des armoiries de la ville de Lyon 393-476

Digitized by Google

Tome xxi. Lettre au sujet des armoiries de Lyon. 67
— — Un mot au sujet des armes de Lyon 164
— xxii. L'architecture et la liturgie 435
— xxvii. Notice historique sur Ripaille, par Lecoy de la Marche 247

CHASTEL.

Tome xviii. De l'Edit concernant la police des armoiries . . . 431

L'abbé CHRISTOPHE.

Tome iv. Essai historique sur le pouvoir temporel de la papauté 18
— — Chateaubriand, sa vie et ses écrits, par M. F.-Z. Collombet 227
— v. L'historien Gibbon 374
— vi. Les Césars, par le comte Franz de Champagny . . 340
— vii. Cours de littérature, par F.-Z. Collombet. . . . 160
— — Etude sur la vie et les travaux de F.-Z. Collombet . 347
— viii. Saint François d'Assise et les Franciscains, par Frédéric Morin 64
— ix. Le cardinal Jean de Rochetaillée 378
— xi. Réclamation au sujet de la Notice sur le cardinal de Bourbon. 50
— xxii. D'Aigueperse 376
— xxviii. Voyage au Grand-Saint-Bernard 387
— xxix. M. Viennet et les Croisades. 137
— xxx. Pie II (Piccolomini) 467
— xxxi. Lettres sur Fribourg et sur Einsiedeln. 131

Albert CLERC.

Tome xii. Adoration au pied des Alpes. 481

Stanislas CLERC.

Tome xviii. Le Château, la Chaumière et le Luxe 361

F. COIGNET.

Tome i. L'Ane et la Vigne. 444

Digitized by Google

Tome XIX. Le Puits de la Savane, fable. 161
— XXIII. La Fourmi et le Formica-Léo 5

F.-Z. COLLOMBET.

Tome I. De la Société chrétienne au IVe siècle, d'après les Pères de l'Eglise grecque, par J.-L. Genin. . . 63
— — Histoire de la philosophie, par M. l'abbé Bourgeat. 69
— — Eloge historique de M. Breghot du Lut, par M. d'Aigueperse. 69
— — Le curé de Saint-Louis ou Marie-Apollon Deplace, par l'abbé Lacroix 70
— — Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu, 1er président de la Cour des Comptes du Dauphiné, par Alfred de Terrebasse. 135
— — Drouet de Maupertuy. 218
— — Lettres de Madame de Staël à Bérenger de Lyon, à Talma et à une amie 413
— II. J.-M. Audin 151
— — Jean-Louis-Antoine Coste 432
— III. Testament de Guichenon, précédé d'une notice biographique et suivi d'une généalogie, par Philibert Le Duc 267
— IV. Influence de la littérature, de 1830 à 1850, sur l'esprit public, par M. Menche de Loisne 133
— — Notice sur le P. des Billons 186
— — Un saint Bruno du sculpteur lyonnais Chinard . . 309
— — Examen critique de la psychologie de Platon, par J.-B. Tissandier 386
— — Du décret du 10 avril dans ses rapports avec l'éducation du médecin, par M. Amédée Bonnet. . 392-483
— V. Trois mois de la vie de J.-J. Rousseau. — Juillet-septembre 1768, par A. Ducoin. 85
— — La Science et la Foi, par M. Besse des Larzes. . . 96
— — L'abbé J. Le Clerc 143
— — Niaiseries sur la ville de Lyon, par le journal *le Siècle*. 246
— — Notice sur le docteur Aug. Gauthier, par M. Ch. Fraisse 249
— — Hist. de la commune de Montpellier, par Germain. 332

Digitized by Google

Tome v. Notice sur le P. Cholleton, par M. l'abbé Cattet. . 333
— — Rapport de M. Lenormand sur les travaux de M. l'abbé Roux et sur ceux de M. de Boissieu 422
— — Fables de M. Villefranche 512
— vi. Recherche sur la cause de la maladie de la vigne, par le Dr Chinard 85
— — Réflexions sur le mariage civil et religieux en France et en Italie, par M. P. Sauzet. 244
— — L'Antidémon de Mascon, publié par M. Philibert Le Duc 246
— — Recueil de poésies populaires, religieuses, politiques et satiriques, par M. Etienne Barraud 258
— — Essais de morale religieuse, par Victor Recordon . 349
— vii. Etude sur Frayssinous 5-229
— — Frédéric Ozanam 318
— viii. Notice sur le P. de Montauzan et Lettres inédites de lui au marquis de Seytres de Caumont. . . . 517
— x. Paul-Timoléon de la Forest. 74

COLLOT-D'HERBOIS.

Tome xix. Lettres inédites 371

COMARMOND.

Tome xvi. Notice sur les ruines du monument gallo-romain qui a existé au Jardin des plantes de Lyon. . . 21

Comte de CORSAILLES (Voir de Pettolaz).

Alphonse COSTE.

Tome xxiv. Description de plusieurs emplacements d'anciens camps, près des bords de la Loire 242
— xxviii. Le dialecte et les chants populaires de la Sardaigne, par Aug. Bouillier 570

E. DE LA COTTIÈRE.

Tome xi. Trois mois au-delà des Alpes 508
— xii. Trois mois au-delà des Alpes 185-460

Digitized by Google

Tome XIII. Promenade dans Rome, le Vendredi-Saint . . . 65
— — Bénédiction papale à Rome 328
— — De la propriété des œuvres de l'intelligence, par Ed. Calmels 437
— XIV. Le Mont-Cassin 74

COURRAT.

Tome VIII. Exposition de la Société des Amis des Arts, 1853-54. 73
— XII. Exposition de la Société des Amis des Arts, 1856. 273-360

G. DE COUTANCE.

Tome VII. Chant d'un exilé 265

COUTHON.

Tome VIII. Lettre de Couthon à Saint-Just 89
— XI. Lettre inédite 262

L.-A. COUTURIER.

Tome IV. L'Antiquaille et Saint-Jean-de-Dieu 296
— V. Jacques Lisfranc 283
— — Rectification à propos de la Notice sur Lisfranc. . 497
— VI. Institut des Frères hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, en France 353-487

CRÉPET.

Tome XI. Rapport fait à la Société littéraire sur l'ouvrage de M. Pierre Martin 259

CUCHERAT.

Tome XVIII. De l'origine et de l'emploi des biens ecclésiastiques au moyen âge 81-247-459
— XIX. De l'origine et de l'emploi des biens ecclésiastiques au moyen âge 33-244-344-417
— XX. De l'origine et de l'emploi des biens ecclésiastiques au moyen âge (fin) 126
— XXVII. Alexia 96-294-376

Digitized by Google

Abel DALLEMAGNE.

Tome IX. Voyage en Grèce, par M. Yemeniz 320

L'abbé DARD.

Tome XXV. La Bénissons-Dieu. 249

DARESTE DE LA CHAVANNE.

Tome V. De la puissance ecclésiastique au moyen âge. . . 464
— VI. Histoire de la papauté pendant le XIVe siècle, par M. l'abbé Christophe 134
— VIII. Mélanges critiques et littéraires, par F.-Z. Collombet. 405
— XV. Rapport sur le prix proposé par l'Académie, au sujet du premier puits artésien dans le Sahara . . . 82
— — Les Histoires de Tacite, traduction de M. Félix Olivier 245
— XVI. Banquet offert par l'Académie de Lyon à M. Victor de Laprade 295
— XVII. Concours de Géographie historique. 177
— — Chronique archéologique 182
— XVIII. Chronique archéologique 347
— — Du Spiritualisme en économie politique, par M. Rondelet. 526
— XIX. Chronique archéologique 477
— XX. Chronique archéologique. 513
— XXI. Chronique archéologique. 333
— — Macaulay et l'histoire contemporaine 488
— XXIII. Chronique archéologique. 216
— XXVI. *Rapport sur le concours:* Histoire des associations ouvrières jusqu'à nos jours 8
— — Chronique archéologique. 64
— XXVIII. Histoire de la papauté au XVe siècle, par l'abbé Christophe 566
— XXIX. Comité d'archéologie. — Procès-verbaux. . . . 237

Marie DAVID.

Tome X. La Poésie et les Femmes. 425

Digitized by Google

DEBOMBOURG.

Tome xxxi. Coups de plumes et coups de pioches à propos d'Alise 450

DECORCY (Voir Francisque Gros).

Edouard DEGEORGE.

Tome viii. Tableau de la littérature du Nord au moyen âge, par M. Eichhoff. 299
— xiv. Lettres badoises 354-414
— xvii. De la psychologie à la théosophie il n'y a qu'un pas. 275
— xxiv. A Hector Fleury, lettre au sujet de son livre. . . 66

Jehan DEJAX.

Tome xxii. Extrait d'un compte-rendu 304

Jacques-Claude DELORME.

Tome xxiii. Projet d'ériger une statue à Gerson 59

Sixte DELORME.

Tome xxiv. Bozonnet, l'artiste potier. 407

P. DE DEMPTÉZIEU (Voir Faugier).

DESEVELINGES.

Tome vi. De la restauration de l'église des Bénédictins de Charlieu 191
— xv. Éclaircissements sur la géographie de Charlieu et de ses environs. 394-481
— xvi. Lettre à propos de M. Auguste Bernard 262
— — Lettre à propos d'un sceau 523

Tony DESJARDINS.

Tome viii. Chapelle de Châtillon-d'Azergues 108
— xxiii. Notice sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon 83-171

Digitized by Google

A. DESPREZ.

Tome xxv. Souvenirs d'un voyage en Allemagne, par M. Mulsant. 331
— — La Malice des choses, par M. de Gravillon . . . 492
— — Par Monts et par Vaux, par M. de La Cottière . . 492

P. DIDAY.

Tome xi. M. Renard 434
— xiii. Le public au théâtre 512

Scipion DONCIEUX.

Tome i. La Symphonie du bleu 353
— ii. A M. Victor de Laprade. 89
— — Printemps 259
— — Principes philosophiques et pratiques du droit pénal, traduit des œuvres de Niccola Nicolini, par M. Eugène Flotard. 523

T. DOUCET.

Tome xxiv. L'Armure 241
— xxv. L'Oiseau empaillé 5
— — Du Principe vital, par M. Bouillier 71
— — La Grèce moderne, par M. Yemeniz 231
— xxvi. La Panacée, sonnet 7
— xxix. La Fleur de pourpre (à M. Soulary). 473
— xxxi. Au Bord de l'étang de Thau. 5

A. DUCOIN.

Tome ii. De quelques ouvrages récemment imprimés à Lyon, tirés à petit nombre et non mis en vente . . . 66
— iv. Lettre au sujet de Fourrier et de l'Histoire des journaux de Lyon 236

DUFAY.

Tome xxvii. Jean Perréal 117-332-388-443

Digitized by Google

DUFIEUX.

Tome xi. Les Œuvres de M. Victor de Laprade. 469

DUFOUR.

Tome xix. L'abbé Gorini 398
— xxiii. Joseph Chaley 74
— — Madame Louise d'Audiffret 75
— — Un tableau de l'église de Bourg 483
— xxiv. Mgr Depéry 77
— xxv. Une chanson bressane 60
— xxvii. Le baron Hubert de Saint-Didier 355

DUPARAY.

Tome xvii. Etude sur les mœurs des moines de Cluny, au XIIe siècle 199
— xix. Etude sur les antiquités de Chalon-sur-Saône, période gallo-romaine. 16

Louis DUPASQUIER.

Tome xxvii. Quelques opinions de M. Antoine Monmartin, sur l'école de la Martinière, réfutées, etc. 41

Léon DURAND-CŒUR.

Tome vii. Le Réveil 177

V. DURAND.

Tome xxiii. La croix de Saint-Martin-la-Sauveté 396

Henri DURIEU.

Tome x. Le baron Rambaud 194

EICHHOFF.

Tome vi. Discours d'ouverture du Cours de littérature étrangère près la Faculté des Lettres 122
— xiii. Légende indienne sur la vie future. 177

Digitized by Google

E. D'ESCHAVANNES.

Tome IX. La diplomatie française en Orient, sous François Ier. 25-149-284-446

DES ESSARTS.

Tome XX. La Grive 98
— — Le Roitelet. 433
— XXI. Les Bergerettes 81
— — La Caille 257
— — La Mésange 345
— XXIII. Le Lion. 169
— XXVIII. Le Rouge-Gorge 97
— XXX. La chasse aux lions. Nouvelle 166
— — Les patrons du Sirius. Nouvelle. 529
— XXXI. Nadar à Lyon 78
— — Voyage de Lyon à Pierre-Châtel 375-467

FABISCH.

Tome XX. De la dignité de l'art 177

Abel FABRE.

Tome XXIII. Le Derviche et le Chérif 81
— — Les Loups et le Jaguar 249
— XXV. Le Singe devenu barbier. 169

Adolphe FABRE (de Vienne).

Tome VIII. De la ville de Vienne, à propos de son Histoire, par Mermet 247
— XIV. Gérard de Roussillon. 366

FAUGIER.

Tome XXI. Excursions aux environs de Bourgoin ; Demptézieu. 138
— XXII. Souvenirs d'un bourgeois de Bourgoin. 360

Digitized by Google

Anaïs FAURE, née Biu.

Tome II. Une Marguerite effeuillée 257

Humbert FERRAND.

Tome XIII. Chant du brigand, ballade 265
— XXI. Traître ou héros ? Nouvelle 217-308-405
— XXII. Traître ou héros ? (fin) 45

Cte DE LA FERRIÈRE.

Tome XXX. Une fabrique de faïence à Lyon. 310

Cardinal FESCH.

Tome V. Lettre 323

Marie FLANDIN.

Tome XVI. Le Bonheur 433
— XVII. Loin des Foules 193

Antoine FLEURY.

Tome IV. Sur le tableau votif de Victor Orsel 146

Hector FLEURY.

Tome XXIV. A Edouard Degeorge. 81
— XXVI. Les Anges de la terre 330

Jules FOREST.

Tome XVI. Un Soir d'orage à Ischia. 177
— XVII. Le Vésuve ancien et moderne 67
— XXI. Matthieu Bonafous. 121-179-294-382
— XXVII. Le docteur des Guidi. 304

Digitized by Google

FOURNET.

Tome II. Sur la Commission hydrométrique du bassin du Rhône 143

A. FOURTIER.

Tome XXVII. Deux impressions lyonnaises du XVIe siècle . . . 514
— XXX. Les jeunes gens de l'hôtel du Porcelet. 353
— XXXI. Le roi Jean et les Lyonnais 334

Armand FRAISSE.

Tome VII. Jean le Scribe. 425
— XI. Heures de paresse, poésies, par M. Morin-Pons . . 152
— XIII. Esquisses poétiques, par Maurice Simonnet . . . 158
— — Eugène de Mirecourt et ses contemporains . . . 294-411
— — Les Éphémères, par Joséphin Soulary. 510

Charles FRAISSE.

Tome II. Albin de Vauxonne 330
— — Notice sur la bibliothèque du Palais-des-Arts de Lyon 391
— III. Le docteur Gauthier 446
— — Concours poétique en l'honneur de Jacquard . . 532
— VIII. Considérations sur la salubrité de l'Hôtel-Dieu et l'hospice de la Charité de Lyon, par le docteur baron de Polinière. 487
— XIII. Prix historique sur l'étude du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais 171
— XIV. Joies et Plaintes, de M. Antony Rénal. 527
— XVI. Quelques mots sur la tombe de M. Brachet . . . 431
— XVII. Prix proposés par l'Académie de Lyon 82
— XXI. Concours proposé par l'Académie 76
— XXII. Funérailles de M. Dumas. 401
— XXIII. Funérailles de M. Morin 66
— XXIV. Jean-Marie Saint-Eve 319
— XXV. Travaux de l'Académie 64-155-307-398-479

Digitized by Google

Tome xxv. Michel-Philibert Genod 142
— xxvi. Travaux de l'Académie 76-153-226-386
— xxvii. Les travaux de l'Académie 342-356
— — Concours de l'Académie de Lyon 356
— xxx. Louis Perrin 450

GACOGNE.

Tome xvii. Humbert II, dernier dauphin 229
— xviii. Histoire des Bourguignons 339-472
— xix. Histoire des Bourguignons et de leur établissement dans le Lyonnais (suite et fin). 45
— — La Mer Méditerranée 81
— — Lettre à propos de l'histoire des Bourguignons . . 157

Léopold de GAILLARD.

Tome xxiv. Nicolas Bergasse 345-412
— xxv. Nicolas Bergasse 9-83

Dr GALLAVARDIN.

Tome xx. Les Juifs dans le monde, et principalement en France et en Allemagne 490
— xxi. Le professeur Sigmund, de Vienne, rectification . 344

GARCIN DE TASSY.

Tome xxvii. Lettre d'un membre de l'Institut au sujet de la liturgie lyonnaise 518

GARIEL.

Tome xxx. Publication des lettres de Lesdiguières 278

Joannès GAUBIN.

Tome i. Mlle Melcy, les danseuses viennoises 253
— ii. Exposition des Amis des Arts, de 1851 334
— v. Pierre Revoil 229

Digitized by Google

— VI. Société des Amis-des-Arts.—Exposition de 1852-53. 66-149
— XI. Coup-d'œil général sur l'Exposition universelle de 1855 397
— XII. Coup-d'œil général sur l'Exposition universelle des beaux-arts 87

GAUTHIER.

TOME XXI. Documents inédits sur la Table de Claude. . . . 33

Théophile GAUTIER.

TOME VIII. La chapelle de la Vierge, à l'église de Notre-Dame-de-Lorette (peinture d'Orsel) 448

A.-A. GENIN.

TOME I. Si tu voulais 81
— II. Son Nom, sonnet 5

GENOD.

TOME XXV. Pierre Révoil 171

Adèle GENTON.

TOME IX. Le Sylphe et la Jeune Fille 89
— X. Les Ruines d'Athènes. 89
— XI. La Chartreuse de Valbonne (Gard) 273
— XIII. Caïn 169
— XIV. Visite à Sant-Onofrio. 93
— XV. Chenavari 5
— — Les Deux Sœurs de Coboune 361
— XVI. Quelques environs de Naples 308
— XVII. Le Jeudi-Saint à Rome 51
— XVII. L'Arbre du Tasse 97
— — Dans la Nuit 353
— XIX. A mon Mari 241
— XXII. Traduction de la XIIIe lettre du Tasse 398

Digitized by Google

G. GEORGE.

Tome x. De l'architecture et de l'archéologie 310

GILARDIN.

Tome xiv. De la Philosophie de l'histoire 222-282
— xxiii. Du Surnaturel et du Mysticisme. 7
— — Rapport sur le concours de poésie 186-250
— xxvi. Dumas et ses œuvres 91
— — Réflexions sur la doctrine du Père Gratry . . . 331

F. DE GINGINS.

Tome v. Les trois Burchard 97
— — Réponse à la lettre de M. Auguste Bernard . . . 105

Alexine GIRARD.

Tome xi. Poésies moldaves 543
— xiii. Fables de M. Alexis Rousset. 77

L'abbé GIRODON.

Tome viii. De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers et autres végétaux cultivés pour les besoins de l'homme, par M. Alexis Jordan. . . 69

A. GLÉNARD.

Tome xi. Rapport sur les travaux du comité du Rhône et de la Commission exécutive pour l'exposition universelle de 1855 7

Clément GOURJU.

Tome xi. De l'école philosophique lyonnaise, à propos du livre de M. Henri Martin 406

Digitized by Google

Léon GONTIER.

Tome	xxv.	La Ferme	81
—	xxvi.	Petites Fleurs	5
—	—	Le Mois de mai	329
—	xxvii.	L'homme fossile et les invraissemblances historiques.	82
—	—	L'Enfant aveugle	441
—	xxix.	La Muselière	193
—	xxx.	Les Victimes	377

GRANDPERRET.

Tome	ix.	Établissement de la commune à Lyon	437

Arthur de GRAVILLON.

Tome	ix.	Une Mère	10
—	xiii.	Mes premiers chants, par Charles Garnier	438
—	xiv.	Lettre au sujet de la culture des vers à soie	187

GRIMOD DE LA REYNIÈRE.

Tome	x.	Lettres inédites	95-284-372
—	xii.	Lettre inédite	239
—	xv.	Lettres inédites, adressées à un Lyonnais de ses amis	316
—	—	Annonce de commerce de la maison Grimod de la Reynière.	439
—	xxix.	Lettres inédites à un Lyonnais.	485

A. GROMIER.

Tome	xxviii.	Du haut des Montagnes du Bugey	481
—	xxix.	La croix du Pont-d'Ain	465

Francisque GROS.

Tome	xiii.	Baile	148
—	xv.	Les Bouffes parisiens à Lyon. — *Le Fils de la Nuit.*	260

Digitized by Google

GUÉRIN.

Tome xviii. Considérations sur l'Epopée. 89

GUI DE LA GRYE (Voir de Chantelauze).

C. GUIGUE.

Tome x. Ancienne imprimerie de Trévoux 179
— xii. De l'existence d'un Monnayage à Neuville-sur-Saône, au XVIIe siècle. 42
— — Histoire du Château de Trévoux. 495
— xiii. Projet de l'établissement d'une Université à Thoissey. 28
— xiv. Lettre à propos d'un sauf-conduit donné par un chef des grandes Compagnies. 524
— xxvii. Lettre sur une inscription bilingue trouvée à Genay (Ain) 99

Louis GUILLARD.

Tome xviii. Hygiène physique et morale de l'ouvrier, par Fonteret 58
— xxi. Lettre à propos de la famille des Jussieu 163
— xxvi. Compositions historiques, esquisses par M. Chenavard. 397

GUILLEMAUD.

Tome xxii. La décadence romaine, par Pommier 165
— — *Les Néréides*, par Justament, musique de Ward . . 324

Paul GUILLEMOT.

Tome ii. Monographie historique du Bugey. Monuments de la période celtique, dans le Bugey. — Prétendue colonisation grecque, dans le Bugey, antérieure aux Romains 11
— — Encore la colonie grecque de Lyon, réponse à M. l'abbé Jolibois 220
— iv. La colonne de Cussy 437

Digitized by Google

Tome v. La colonne de Cussy (suite et fin) 97
— vi. Monographie hist. du Bugey. — Période romaine . 388
— — Période bourguignonne 441
— vii. Belley 19
— — Seyssel, Anglefort, Lavours. 138

GUILLIEN.

Tome xv. Histoire du Beaujolais 44

GUILLON DE MONTLÉON.

Tome vi. Lettre à de M. Kératry 437

Emile GUIMET.

Tome xvi. Concert de MM. Lubeck, Lindau et Pontet . . . 173
— xx. Concerts de MM. Georges Hainl et Pontet . . . 351
— xxviii. Le concert de Joseph Luigini 282
— xxxi. Cinq jours à Dresde 214-325-398

L'abbé GUINAND.

Tome xii. Étude sur la langue des Hébreux 388

GUNET.

Tome xxi. Récit de la mort de Jeanne d'Arc 169

Georges HAINL.

Tome xxiv. Rapport sur les harmoniums de M. Beaucourt . . 334

Isidore HEDDE.

Tome xxxi. Perret de Graix 63

HEINRICH.

Tome xii. Première leçon du cours de littérature étrangère . 131
— xvi. La légende de Don Juan. 39-142
— xxx. Du mouvement littéraire en Allemagne 195

Digitized by Google

H. HIGNARD.

Tome	vii.	Pensées d'un solitaire, par Félix Clivier	403
—	ix.	Histoire des classes agricoles en France, par Dareste de la Chavanne	233
—	—	Pensées d'un solitaire, 2e compte-rendu	492
—	x.	Bibliographie biographique universelle : dictionnaire des ouvrages relatifs à l'histoire de la vie publique et privée des personnages célèbres de tous les temps et de toutes les nations, par E.-M. Œttinger.	419
—	xi.	Séance publique de l'Académie de Lyon, du 3 juillet 1855	191
—	xxx.	De la littérature ancienne	98

J.-B. HUGON.

Tome	x.	Découverte à Lyon de 3 miniatures de Raphaël . .	503
—	xxii.	Merlin Mellot	81
—	—	Matthieu Guignard.	169
—	xxx.	Le Fou d'Athènes	5
—	—	Les Souliers de la comtesse d'Hornoc	289
—	—	Remillieux	423

Benoît HUGUES.

Tome	x.	Le Petit Dénicheur	345

JACQUET.

Tome	xiii.	Statistique de la Croix-Rousse, pour 1856 . . .	258
—	—	Recensement de la Guillotière, en 1856	340
—	xiv.	Epitaphe de Jacques et de Pierre de Bourbon . .	87
—	xxx.	Introduction à Lyon de la fabrication des étoffes d'or, etc.	552
—	xxxi.	Sur une Anecdote prétendue lyonnaise	166

L'abbé JOLIBOIS.

Tome	ii.	De la colonie grecque de Lyon.— Réponse à M. Paul Guillemot	136

Digitized by Google

Tome III. Dissertations sur les Mediolanum et les Fines des Itinéraires et de la Table de Peutinger. . . . 216
— V. Histoire de la ville et du canton de Trévoux. 205-273-337
— VI. Histoire de la ville et du canton de Trévoux (fin). 23-285
— IX. Sur le nom de Monglave donné par quelques auteurs à la ville de Lyon 279
— XII. Dissertation sur l'utilité de l'étude des antiquités ecclésiastiques. 227
— XVI. Dissertation sur l'importance de l'ancienne colonie de Lugdunum 9
— XXV. Dissertation sur l'émigration des Helvétiens . . . 218

L'abbé JOUVE.

Tome XXIX. Notes archéologiques sur quelques églises nouvellement bâties ou actuellement en construction dans le diocèse de Lyon. 71

J. JURON.

Tome XXVI. Loin de la Foule, sonnet. 6
— XXVIII. Fugit. 6

Alexis de JUSSIEU.

Tome XXIII. Les Idylles héroïques, par M. V. de Laprade. . . 476
— XXVI. Les salons de Lyon 221

F. LAGARRIGUE.

Tome XV. Les vers à soie, par M. Arthur de Gravillon . . . 77
— — L'Ecole lyonnaise à Paris. 146-326

A. DE LAGREVOL.

Tome XXVI. Saint Avite, évêque de Vienne 412
— XXVII. Saint Avite, évêque de Vienne (fin) 5

L. DE LAINCEL.

Tome XXIII. Les Plaintes de Christophe Colomb. 409

Digitized by Google

A. DE LAMARTINE.

Tome II. Jugement de M. de Lamartine sur Lafontaine. . . . 421

LAMOURETTE.

Tome XIX. Lettre inédite d'Adrien Lamourette 310

Le Dr Richard de LAPRADE.

Tome XXII. Animisme et Vitalisme 119

Victor de LAPRADE.

Tome I. La Source éternelle 9
— — Le Bûcheron 161
— — De l'unité des arts, de leur division et de leurs limites 379
— — Madame de Sermezy 420
— — Victor Orsel 421
— III. De l'Enseignement des langues anciennes comme base des études classiques. 482
— IV. A. Briseux 125
— V. Les Deux Muses 257
— VI. A un Mort 89
— VIII. Conseils des champs 5
— X. Hymne à l'épée 5
— XIII. De la Poésie et du Style, au XVIIIe siècle . . . 10
— XIV. Au Pays de Forez. 89
— XV. Alexandre Dufieux 492
— XVII. Sonnets de Joséphin Soulary 185
— XVIII. A Lyon 161
— XXV. Le Mois des morts. 417

Pierre LAROUSSE.

Tome XXII. Lettre à propos de la fable de la Cigale et la Fourmi. 77

Philibert LE DUC.

Tome III. Thomas Riboud et la Société littéraire de 1778. . 422

Digitized by Google

Tome viii. La Bresse au lever du soleil 497
— xiv. L'Eglantine. 457

LEGEAY.

Tome vii. Mémoires d'Aimar Rivault ou Aymar du Rivail, sur l'histoire des Allobroges et du Dauphiné, traduits par M. Macé 77
— xi. Coup-d'œil sur la littérature française, de 1830 à 1848 56

LEMOINE (Voir Vaulpré).

LEMOT.

Tome v. Deux lettres inédites 316

LENORMANT.

Tome i. Médaille accordée par l'Académie des Inscriptions à M. Alph. de Boissieu, pour son livre des Inscriptions antiques de Lyon 249

Florimond LEVOL.

Tome xxix. Toast porté à M. Soulary. 290

H. LEYMARIE.

Tome iv. De l'église des Macchabées, ou Saint-Just . . . 368
— vii. Notice historique et descriptive sur la ville et l'abbaye de Saint-Rambert de Joux, 187-269-386-442

LORTET.

Tome ix. Société protectrice des animaux (séance publique du 14 juin 1854) 52
— xx. De l'homme dans ses rapports avec la nature. . . 99
— xxv. Notice sur Ch. Ritter. 111

Marquis de LOUVOIS.

Tome xiv. Lettres administratives inédites, concernant les protestants de Lyon au XVIIe siècle. 84

Digitized by Google

Jules de LUBAC.

Tome xxii.	Fables en patois bugésien, par le père Froment . .	321
— —	Miréïo, par Mistral	321
— xxiii.	Les préceptes du mariage, trad. par le Dr Seraine .	162
— —	Les Vierges miraculeuses de la Belgique, par M. A. de Reume	163
— xxiv.	La Chèvre et le Chou.	161
— xxviii.	Des égards dans les mœurs littéraires.	274
— —	Une poésie satirique du XVIe siècle	558
— xxix.	Une poésie satirique du XVIe siècle (fin)	81

Dr G. LUPPI.

Tome viii.	Du phénomène des tables tournantes	203

Dr MACARIO.

Tome xxxi.	Les beautés du Dante.	55
— —	De la Musique dramatique	120-480

MACÉ.

Tome x.	Rapport, lu à l'Académie de Grenoble, sur l'Histoire de la Philosophie Cartésienne de M. F. Bouillier, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon . . .	56

J. DE MAISTRE.

Tome viii.	Lettre inédite à Guy Marie Deplace	526

J.-Almé MALESCOUR.

Tome ii.	Essai sur l'emploi médical de l'air comprimé, par M. le docteur Pravaz	166

MANUEL.

Tome xiv.	Exposition des Amis-des-Arts, en 1857.	183-273-436

Digitized by Google

Alain MARET.

Tome	xvi.	Dissertation sur une inscription relative à Condrieu.	513
—	xvii.	La colonne milliaire d'Usson en Forez	317
—	—	Alise et Alaise	467
—	xix.	Lettre au sujet des rois Burgondes	153
—	—	Observations au sujet d'un travail de M. Valentin-Smith, sur l'histoire de Nantua	163
—	—	Lettre au sujet d'un sceau	215
—	xxi.	Condate et la fondation de Lyon	258
—	xxii.	Lettre au sujet de la fondation de Lyon	66
—	—	Lettre à propos de la fable : La Cigale et la Fourmi.	77
—	—	Lettre au sujet de l'inscription d'Albigny. . . .	151
—	—	Lettre au sujet de la Biographie de La Mure. . .	406
—	xxiii.	Observations au sujet de l'emplacement de Cularo.	274
—	—	Le Mediolanum du Forez.	430
—	xxvi.	Notes pour servir à l'histoire du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, pendant les invasions des Routiers au XIVe siècle.	258

Aimé MARTIN.

Tome	xiii.	Table des ouvrages publiés par Joseph Bard . . .	82

Jules MARTIN.

Tome	xi.	Pasques fleuries	449
—	xii.	La Ville de Lyon	5
—	—	Les Deux Ondes	5
—	—	Les Barbares	369
—	xiii.	Le Paysan	89
—	—	Saint-Rambert en Bugey.	346
—	xviii.	Le Médecin et le Prêtre	6

L'abbé MARTIN.

Tome	viii.	Les sires de Bagé	361
—	xxiii.	Lettre au sujet de Vaugelas et du cardinal Louis Allemand	326
—	xxiv.	Rectification à propos de saint Anthelme	158
—	xxvii.	Antoine Favre et sa famille	431

Digitized by Google

Pierre-MARTIN.

Tome III. Monument du pont du Change 262

MARTIN-DAUSSIGNY.

Tome I. Victor Orsel 502
— II. De la vérité sur le tombeau de Narcissa, prétendue fille d'Young. 121
— — André Blanchard 426
— VI. Alphonse Duboys. 417
— VII. La crypte de saint Pothin 431
— X. Découverte d'une voie romaine à Lyon. 87
— XI. M. Menoux 246
— — Album de la grotte de la Balme, dessiné par M. Rey. 267
— XIII. Description d'une voie romaine. 360
— XIV. Notice sur le perfectionnement de la peinture à l'huile 65
— XV. Notice sur l'inscription de Sabinius Aquila . . . 165
— — Traduction de l'inscription de Furius Sabinius Aquila 350
— XVI. Lettre sur l'amphithéâtre du Jardin-des-Plantes. . 164
— XIX. Mémoire pour servir à une nouvelle recherche de la statue équestre antique, à laquelle appartient la jambe de cheval en bronze trouvée en 1766 . . 190
— — Notice sur les découvertes faites en 1859, lors de la démolition de l'hôtel du Parc. 403
— — Lettre au sujet d'une tête de bronze 490
— XX. Rapport sur le livre de Spon, publié par M. J.-B. Monfalcon 295
— XXI. Victor Vibert 435
— XXII. Bonnefond 177
— XXIV. Chronique archéologique, nouvelles découvertes, défaite des Helvètes sur les bords de la Saône . 149-216
— XXVI. Une nouvelle inscription trouvée sous le pont de Nemours. 85
— — Notice sur la découverte des restes de l'autel d'Auguste à Lyon 171
— — Note au sujet du canal des Terreaux 384

Digitized by Google

Tome xxviii. Lettre au sujet du temple d'Auguste 381
— xxix. Découvertes archéologiques dans le lit du Rhône, à Lyon 99

MARTIN-REY.

Tome xxix. Variété de chiens de chasse particulière au pays des Ségusiaves 438
— — Un tableau de Ribéra à Montluel 467
— — Les marrons de Lyon et le vin de Mâcon 556
— xxx. Lyon au siècle dernier 246

MAYERY.

Tome xix. L'ancien hospice des incurables, eau forte, et l'exposition annuelle de l'école des beaux-arts. . . 237
— — La renaissance à Lyon, l'église des Minimes . . . 365
— xx. Exposition lyonnaise en 1860 245
— xxv. Inauguration des monuments de Bonnefond et d'Amédée Bonnet. 76

DE MEAUX.

Tome xxx. Etudes sur les guerres de religion 13

L'abbé A. MELLIER.

Tome xvi. Des principes de Corneille sur l'art dramatique, par M. Duparay. 249
— xx. La Bataille de Brignais et les grandes Compagnies. 152-197

MENCHE DE LOISNE.

Tome iv. Lettre au sujet du compte-rendu de son livre, par M. F.-Z. Collombet 235

MICHALOWSKI.

Tome xxvi. Notice sur les plus anciennes langues de la France. 49

Digitized by Google

Philippe MICHAUD.

Tome xxv. Histoire du Beaujolais au XIIe siècle. 190-294-355-431
— xxvi. Hist. du Beaujolais au XIIe s. (suite). 37-121-197-342-434
— xxvii. Hist. du Beaujolais au XIIe s. (suite et fin). . . 81-363

Charles MICHEL.

Tome xi. Le Nid 5
— xiv. L'Arve et le Rhône 5
— — Précocité n'est rien 377
— xv. Le Bon Sens et le Génie 81

A. MILLIEN.

Tome xxvi. La Leçon rustique. 409

MILLIET-BOTTIER.

Tome xxx. Joseph Michaud 461

Antoine MOLLIÈRE.

Tome vi. De la folie, d'après M. Flourens 199
— viii. F. R. de la Mennais, aperçu sur sa doctrine . . . 382
— x. Histoire de l'église de Brou, par M. Jules Baux . . 495
— xxviii. Des aptitudes spéculatives et esthétiques de l'esprit lyonnais 484

E. MOMBLET.

Tome xxviii. Nicolas Fonville 159

Gabriel MONAVON.

Tome ii. A une Petite Fille au berceau 178
— — Saison d'hiver, sonnet 179
— ix. La Chanson du rossignol. 169

Digitized by Google

J.-B. MONFALCON.

Tome	i.	Monographie de la Table de Claude	359-445
—	ii.	Monographie de la Table de Claude	31
—	—	Histoire littéraire ou bibliographie de la ville de Lyon	287-356
—	iii.	Histoire littéraire ou bibliographie de la ville de Lyon (suite et fin)	11-97-169
—	v.	De la Table de Claude dans ses rapports avec le droit public romain et gallo-romain. *Lettre à M. Benech*	47
—	vi.	Monographie de la Table de Claude	532
—	ix.	Origines et bases de l'histoire de Lyon	93
—	—	Réponse au sujet de la lettre de M. de Boissieu. .	254
—	x.	Notice sur le cartulaire d'Etienne de Villeneuve. .	40
—	—	Acquisition, par la Commission municipale de la ville de Lyon, de la Bibliothèque lyonnaise formée par M. Coste	143
—	—	De la valeur historique des inscriptions antiques de Lugdunum	261
—	xiii.	Annonce de quelques publications récentes sur Lyon	261
—	xiv.	Epigraphie lyonnaise, Spon et Artaud.	53
—	xx.	Lugdunensis historiæ monumenta	341

DE MONTÉVERT.

Tome	xvii.	Pensées sur l'oisiveté et le travail	62

DE MONTHEROT.

Tome	viii.	Lettre à M. Valentin-Smith, sur la Statistique . .	233
—	xi.	De la Longévité humaine, d'après M. Flourens . .	97
—	xiv.	Détails sur la révolution de Suède en 1775 . . .	458

MOREL DE VOLEINE.

Tome	ii.	Petite chronique lyonnaise, de 1714 à 1784 . .	181-274
—	iv.	Petite chronique lyonnaise, comprenant une partie du XVIIIe siècle	355-409

Digitized by Google

Tome v. Petite chronique lyonnaise, comprenant une partie du XVIIIe siècle (suite et fin). 11
— vii. Pièces pour servir à l'histoire de Lyon . . . 99-325
— ix. Lettre sur Restif de la Bretonne 219
— — Additions à l'article Restif de la Bretonne . . . 343
— x. Crypte de sainte Blandine à Ainay. 339
— — Essai d'une apologie de la liturgie lyonnaise . . . 427
— xi. Des armoiries de la ville de Lyon 374
— xii. Lettre inédite de Grimod de la Reynière 239
— xvi. La Quarantaine 150
— — Le département du Rhône, par M. J. Bard . . . 420
— xvii. Le Cor de Roland. 156
— xviii. Rectification à l'article de *Lyon en* 1859 271
— xix. Petite chronique lyonnaise 304-456
— — Note au sujet de la bourgeoisie de Lyon 361
— xx. Petite chronique lyonnaise du XVIIIe siècle . . . 87
— xxi. Note sur les armoiries de Lyon. 65
— — Liturgie catholique dans le diocèse de Lyon. . . 275
— xxii. De l'influence de la liturgie 135-227-288
— xxiii. Baumann 71
— — Réponse à M. Charvet au sujet de son article l'Architecture et l'Archéologie 355-443
— xxiv. Journal des Maitrises 239
— xxv. Petit précis historique sur Bellecour. 129
— xxvi. Lettre au sujet de l'Eglise de Lyon 161
— — Lettre au Directeur de la *Revue*, au sujet de la primatie 215
— — A propos d'Ainay. 489
— xxvii. Progrès et décadence de la musique religieuse . . 151
— — Lettre au sujet du baron de Saint-Didier. . . . 428
— xxviii. Lettres musicales, par Gromier. 474
— xxx. Histoire d'une médaille 83
— — Note sur l'Exposition 176
— — Bibliographie de la question liturgique 260

MORIAU.

Tome xiii. Les merveilles du corps humain, par M. Descuret. 251

Digitized by Google

Frédéric MORIN.

Tome iv. De l'Histoire de la Philosophie scolastique et de ses rapports avec la question religieuse 112
— viii. Histoire de la Restauration, par M. Rittiez . . . 476

Jérôme MORIN.

Tome v. De la Périodicité, par M. Théodore Perrin. — Remarques à propos de l'ouvrage de M. Th. Perrin, par M. le docteur Lucas 501
— vii. Des écoles de sourds-muets, par M. Hubert Valleroux. 337
— viii. Histoire de France, par M. Georges Candy . . . 478
— x. Les Confessions de Mme de Lavallière, repentante, écrites par elle-même et corrigées par Bossuet . 151
— — Des origines du devoir, à propos du livre *du Devoir*, de M. Jules Simon. 206
— xv. Lyon après le 9 thermidor 15
— xvi. Lettre à propos de l'Histoire de Lyon. 153
— xvii. De l'oisiveté des classes riches 99
— xix. Rapport sur le salaire des femmes 87

Henry MORIN-PONS.

Tome xxiv. Les Villeroy 82

Louis MORIN-PONS.

Tome viii. La Mort du Christ 499

A. MOUTON.

Tome xi. Jules Janin. 296

MOUTON-DUVERNET.

Tome v. Deux lettres 320
Tome xiii. Deux lettres inédites 338

MULTEDO.

Tome xix. Ode à la Corse, traduite par C. Bousquet . . . 281

Digitized by Google

NADAUD.

Tome XXIII. Un dernier chant au Paradis perdu de Milton, par M. Alexis de Jussieu 300

Auguste NESME.

Tome XVI. Théodore Olivier 400

C. DE NEUVILLE.

Tome VIII. Testament de Camille de Neufville. 501

NIÉRITZ.

Tome X. Fédor et Louise, ou devoir de l'homme envers les animaux, traduit de l'allemand pour la première fois, par M. L. Lortet 325-388-474

F. NOÉLAS.

Tome XXVIII. La pierre des bergers, légende forézienne. . . . 73
— XXIX. Dictionnaire du Patois forézien, par Pierre Gras. . 366

NOIROT.

Tome IX. Rentrée des Facultés. Discours 463
— XI. Rentrée des Facultés. Discours 518

ONOFRIO.

Tome XXII. Essai d'un Glossaire des patois du Lyonnais, Forez et Beaujolais. 198-278-348

Duc d'ORLÉANS.

Tome XIX. Lettre à M. La Clos, officier d'artillerie, avec des notes par J. Roux 61

OZANAM.

Tome XVII. Lettres inédites 243
— XX. Lettres inédites 78

Digitized by Google

Honoré PALLIAS.

Tome vi.	Souvenirs des Alpes. — Le Lautaret	459
— viii.	Les sept merveilles du Dauphiné	241
— x.	Essai descriptif sur l'Oisans, par Aristide Albert. .	78
— —	Guide du Voyageur dans l'Oisans, par J.-L. Roussillon.	78
— xii.	Uriage et Vizille	520
— xx.	Recherches historiques sur Notre-Dame-d'Embrun, par Adolphe Fabre.	335
— xxii.	Recherches sur le pélerinage des rois de France à Embrun, par A. Fabre	71

Louis PARIS.

Tome xxvii.	L'impôt du sang des sires de Beaujeu.	432

Le Général PARTHOUNEAUX.

Tome xi.	Lettre inédite	262

L'abbé PASCAL.

Tome xviii.	Lettre à propos d'Alise et d'Alésia	320

PASCON.

Tome xvi.	La Haute-Loire à vol d'oiseau	72-199

Pétrus PASSAUT.

Tome xxv.	Une Nuit de dissolution, vaudeville	447

A. PÉAN.

Tome xxii.	Origines de Lugdunum. — Divinités ségusiaves.	233-376
— xxiv.	Origines de Lugdunum — Divinités ségusiaves. .	141
— xxv.	Origines de Lugdunum. — Divinités ségusiaves. .	426
— xxvi.	La Feuille de chêne	89
— xxvii.	Sonnet	169
— xxix.	Origines de Lugdunum . — Divinités ségusiaves.	405-505

Digitized by Google

Tome xxx. Origines de Lugdunum. — Divinités ségusiaves . . 36
— xxxi. Origines de Lugdunum. — Divinités ségusiaves. 267-348

PELADAN.

Tome xxvi. De la prétendue réfutation du passage de saint Paul à Lyon. 403
— xxvii. De la prétendue réfutation du voyage de saint Paul en Espagne et de son passage à Lyon (2e et 3e article) 84-357

L. PÉLÉAUD (Voir Faugier).

A. PERICAUD aîné.

Tome v. Le marquis de Coulanges 445
— vi. Les deux Deshoulières à Lyon 295
— viii. André d'Espinay 21
— — François de Rohan 417
— — Jacques-Frédéric Willermoz 494
— x. Charles de Bourbon, archevêque de Lyon. . . 349-446
— xi. Charles de Bourbon, cardinal-archevêque de Lyon (suite et fin). 37
— xiii. Guillaume de Thurey, archevêque de Lyon . . . 462
— xv. François Delandine 15
— — Louis de Villars, archevêque de Lyon 466
— xvi. Jehan Perréal, dit Jehan de Paris 331
— xvii. Raymond Sacchetti 488
— xviii. Raoul de la Roche-Aymon 108
— xix. Aymeric de Ripes, archev. de Lyon 139
— xxvi. Claude de Saint-Georges. 366
— — François-Paul de Neufville, archevêque de Lyon. 445
— xxvii. Ch. de Châteauneuf de Rochebonne 37
— xxviii. Marmontel à Lyon. 375
— xxxi. Hippolyte d'Este, cardinal-archevêque de Lyon . . 7
— — La famille Tournachon 155

M.-A. PERICAUD.

Tome xiii. Note sur quelques passages latins 332

Digitized by Google

Tome XIII. Méditation en chemin de fer, par Arthur de Gravillon. 434
— XV. Notes sur le professeur Bérenger et le poète Béranger. 262
— — Histoire de Lyon, par M. Morin. 337-416
— XVI. Jordan de Chassagny. 428
— XX. Élévations, par M. de Gravillon. 347
— — Le barreau de Lyon et M. de Chantelauze . . . 508
— XXIII. Esquisse sur la vie et les écrits de M. d'Aigueperse. 147
— — J'aime les Morts, par M. A. de Gravillon 235

PÉROUSE.

Tome XXII. Lettre à M. Brossette. 163

Émile PERRET DE LA MENUE.

Tome XVIII. Compte-rendu des travaux de la Société académique d'architecture 130
— — Recherches sur l'église du grand Hôtel-Dieu de Lyon 482
— XXIV. Histoire du Pont de la Guillotière 41-114
— XXVII. Ferdinand Delamonce 417-487
— XXVIII. Ferdinand Delamonce 51
— XXXI. Recherches sur les Girouettes 35
— — Marsollier des Vivetières. 360

PERRIN (Voir Pérut).

Louis PERRIN.

Tome XVI. Des peintures qui décorent les anciens manuscrits . 357

Th. PERRIN.

Tome VI. Précis théorique et pratique sur les Diathèses, par M. Baumès 250

PÉRUT.

Tome XXI. Claude Bonnefond. 72

Digitized by Google

J. PETIT-SENN.

Tome	xxii.	Pensées	409
—	xxiii.	Le Sans-Gêne	52
—	—	Babil calligraphique	202
—	—	Boutades	407
—	—	Poésie, Amour et Malice	467
—	xxiv.	Poésie, Amour et Malice (fin)	57
—	—	Une Cure héroïque	309
—	—	Le Médecin bien portant	484
—	xxv.	Un autographe de Napoléon Ier	374
—	xxvi.	Spérino. Nouvelle génevoise	308
—	xxviii.	Un souvenir de la reine Hortense	369
—	xxix.	La Marguerite	5
—	—	Boutades	186
—	—	La Dame aux bêtes	443
—	—	Divagations sur la pluie et le beau temps	543
—	xxx.	Les dons d'auteur	249
—	—	Babil littéraire	414
—	—	Concision	465
—	xxxi.	A un Cuistre archi-décoré	81
—	—	Épitre à certains poètes	169
—	—	Nouvelle	307
—	—	Abattement	427

PÉTREQUIN.

Tome	xii.	Essai sur l'histoire de la chirurgie à Lyon	291
—	xiv.	Fragment sur l'histoire de la littérature médicale au moyen-âge : *Poema medicum*	166
—	xv.	Fragment de littérature médicale : Hippocrate	266
—	—	Fragment de littérature médicale : Paul d'Egine	447
—	xvi.	Fragment de littérature médicale : Galien	117
—	xx.	Compte-rendu des travaux de l'Académie de Lyon	265
—	xxi.	Querelle des anciens et des modernes	83
—	—	Études sur Hippocrate	456
—	xxiv.	Recherches historiques sur les rapports de la chirurgie avec la médecine	162
—	xxvii.	Églogues de Virgile	170-259

Digitized by Google

DE PETTOLAZ.

Tome x.	Les Heures du Soldat, par l'abbé Faivre	415
— xxx.	Quinze ans de trop	379
— —	Acrostiches	380
— —	Le Carrousel militaire du 22 avril.	442
— —	Le maréchal de Castellane et la chapelle de Saint-Boniface	557
— xxxi.	Odette	31

J.-F.-A. PEYRÉ.

Tome iv.	Lois des Bourguignons, vulgairement nommées Loi Gombette, traduites pour la première fois. — Avant-propos	247
— —	Loi Gombette	313-393
— v.	Loi Gombette (suite et fin) . . .	26-127-189-357-425
— xxv.	Requête des oiseaux insectivores	147-203

PEYRET-LALLIER.

Tome iii.	Du bassin houiller de la Loire	341

PIE IX.

Tome xix.	Bref de Sa Sainteté relatif à l'ouvrage intitulé le Père la Chaize, par M. de Chantelauze. . . .	397

Comte de PONCINS.

Tome xxv.	Lyon avant 89.	339-420
— —	Mémoire sur les tendances de l'art.	470
— xxvi.	Une commune sous l'ancien régime : Lyon avant 89.	24-129

POTTON.

Tome xxi.	Eaux minérales, par Pétrequin et Socquet. . . .	260
— xxiv.	Richard de Laprade	6
— xxviii.	Symphorien Champier	7-113

Digitized by Google

Jules-Léon RAMBAUD.

Tome xxiv. Le château de Carillan 374-438
— xxv. Le château de Carillan (fin). 32

Dr RAVET.

Tome xvi. Deux épées trouvées dans le Rhône. 471

Félicien RAYMOND (Voir Rambaud (Jules-Léon).

REIGNIER.

Tome xxviii. De l'intime relation des beaux-arts et de l'art industriel 408

C.-A. RÉNAL (Voir Billiet).

RENÉ G.

Tome xxx. Jehan Perréal 430

DE REUME.

Tome x. Le baron de Stassart 256

Etienne REY.

Tome vi. L. Butavand, graveur. 401

Henri REY.

Tome xxxi. Alexis de Jussieu 421

Charles REYNAUD.

Tome iii. Les Sirènes, étude antique 5
— — Le Mariage de ma voisine 193
— — Hymne au soleil 195

Digitized by Google

Tome III. A une Jeune Fille. 197
— — Sonnets : I. A.-L.-P. 449
— — II. Imitation d'Anacréon 450
— — III. A Pétrarque 451
— IV. A Madame ***. 161
— VI. Consolation 5

G. DE LA REYNIÈRE (Voir Grimod de la Reynière).

Fleury RICHARD.

Tome II. Dechazelle 44
— — Marius Granet 49
— — Michel Grobon. 52
— — J.-J.-P. Gay 128
— — Alexis Grognard 423
— III. Autobiographie de M. Fleury Richard 244
— IV. Quelques réflexions sur l'enseignement de la peinture dans les villes de second ordre 273

RICHEMONT.

Tome XIX. Lettre du connétable Arthur de Richemont . . . 323

M. ROE.

Tome XXVI. Compte-rendu des travaux de la Société littéraire de Lyon 298-350

ROGET DE BELLOGUET.

Tome II. Encore la colonie grecque de Lyon 220
— XVII. Lettre sur son Glossaire gaulois. 271
— XVIII. Lettre à propos des Bourguignons 452
— XIX. Lettre au sujet du nom de Bourbon 71

ROIDOT.

Tome XXIV. Etude sur les œuvres et les travaux de M. Chenavard. 396-424

Digitized by Google

ROLAND DE LA PLATIÈRE.

Tome xix. Lettre inédite au sujet des finances de la ville de Lyon 299

ROLLE.

Tome xix. Règlement de l'Administration des Postes de Lyon en 1612 172
— xx. Notice sur les Arquebusiers de Lyon 466
— xxi. Notice sur les Arquebusiers de Lyon (fin) . . . 9
— xxix. Documents relatifs au passage de saint François de Paule à Lyon 31
— xxxi. Anciennes faïenceries lyonnaises 277
— — Journal de Ponson Bernard 430

P. ROLLIN.

Tome viii. La Guerre d'Orient 409
— xv. Jeanne d'Arc 441
— xvi. Vercingétorix 353

ROMIEUX.

Tome xxvi. Le Nid d'oiseau 249

DE ROSEMONT.

Tome xxii. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon 322

Le Dr ROUGIER.

Tome ii. Le docteur René Morel 245
— xviii. Compte-rendu des travaux de l'Académie impériale. 301

ROUMANILLE.

Tome xxii. Lettre sur Charles Michel 493

Digitized by Google

Abel DALLEMAGNE.

Tome IX. Voyage en Grèce, par M. Yemeniz 320

L'abbé DARD.

Tome XXV. La Bénissons-Dieu. 249

DARESTE DE LA CHAVANNE.

Tome V. De la puissance ecclésiastique au moyen âge. . . 464
— VI. Histoire de la papauté pendant le XIVe siècle, par M. l'abbé Christophe 134
— VIII. Mélanges critiques et littéraires, par F.-Z. Collombet. 405
— XV. Rapport sur le prix proposé par l'Académie, au sujet du premier puits artésien dans le Sahara . . . 82
— — Les Histoires de Tacite, traduction de M. Félix Olivier 245
— XVI. Banquet offert par l'Académie de Lyon à M. Victor de Laprade 295
— XVII. Concours de Géographie historique. 177
— — Chronique archéologique 182
— XVIII. Chronique archéologique 347
— — Du Spiritualisme en économie politique, par M. Rondelet. 526
— XIX. Chronique archéologique 477
— XX. Chronique archéologique. 513
— XXI. Chronique archéologique. 333
— — Macaulay et l'histoire contemporaine 488
— XXIII. Chronique archéologique. 216
— XXVI. *Rapport sur le concours:* Histoire des associations ouvrières jusqu'à nos jours 8
— — Chronique archéologique. 64
— XXVIII. Histoire de la papauté au XVe siècle, par l'abbé Christophe 566
— XXIX. Comité d'archéologie. — Procès-verbaux. . . . 237

Marie DAVID.

Tome X. La Poésie et les Femmes. 425

Digitized by Google

DEBOMBOURG.

Tome xxxi. Coups de plumes et coups de pioches à propos d'Alise 450

DECORCY (Voir Francisque Gros).

Edouard DEGEORGE.

Tome viii. Tableau de la littérature du Nord au moyen âge, par M. Eichhoff. 299
— xiv. Lettres badoises 354-414
— xvii. De la psychologie à la théosophie il n'y a qu'un pas. 275
— xxiv. A Hector Fleury, lettre au sujet de son livre. . . 66

Jehan DEJAX.

Tome xxii. Extrait d'un compte-rendu 304

Jacques-Claude DELORME.

Tome xxiii. Projet d'ériger une statue à Gerson 59

Sixte DELORME.

Tome xxiv. Bozonnet, l'artiste potier. 407

P. DE DEMPTÉZIEU (Voir Faugier).

DESEVELINGES.

Tome vi. De la restauration de l'église des Bénédictins de Charlieu 191
— xv. Éclaircissements sur la géographie de Charlieu et de ses environs. 394-481
— xvi. Lettre à propos de M. Auguste Bernard 262
— — Lettre à propos d'un sceau 523

Tony DESJARDINS.

Tome viii. Chapelle de Châtillon-d'Azergues 108
— xxiii. Notice sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon 83-171

Digitized by Google

A. DESPREZ.

Tome xxv. Souvenirs d'un voyage en Allemagne, par M. Mulsant. 331
— — La Malice des choses, par M. de Gravillon . . . 492
— — Par Monts et par Vaux, par M. de La Cottière . . 492

P. DIDAY.

Tome xi. M. Renard 434
— xiii. Le public au théâtre 512

Scipion DONCIEUX.

Tome i. La Symphonie du bleu 353
— ii. A M. Victor de Laprade. 89
— — Printemps 259
— — Principes philosophiques et pratiques du droit pénal, traduit des œuvres de Niccola Nicolini, par M. Eugène Flotard. 523

T. DOUCET.

Tome xxiv. L'Armure 241
— xxv. L'Oiseau empaillé 5
— — Du Principe vital, par M. Bouillier 71
— — La Grèce moderne, par M. Yemeniz 231
— xxvi. La Panacée, sonnet 7
— xxix. La Fleur de pourpre (à M. Soulary). 473
— xxxi. Au Bord de l'étang de Thau. 5

A. DUCOIN.

Tome ii. De quelques ouvrages récemment imprimés à Lyon, tirés à petit nombre et non mis en vente . . . 66
— iv. Lettre au sujet de Fourrier et de l'Histoire des journaux de Lyon 236

DUFAY.

Tome xxvii. Jean Perréal 117-332-388-443

Digitized by Google

DUFIEUX.

Tome xi. Les Œuvres de M. Victor de Laprade. 469

DUFOUR.

Tome xix. L'abbé Gorini 398
— xxiii. Joseph Chaley 74
— — Madame Louise d'Audiffret 75
— — Un tableau de l'église de Bourg 483
— xxiv. Mgr Depéry 77
— xxv. Une chanson bressane 60
— xxvii. Le baron Hubert de Saint-Didier 355

DUPARAY.

Tome xvii. Etude sur les mœurs des moines de Cluny, au XIIe siècle 199
— xix. Etude sur les antiquités de Chalon-sur-Saône, période gallo-romaine. 16

Louis DUPASQUIER.

Tome xxvii. Quelques opinions de M. Antoine Monmartin, sur l'école de la Martinière, réfutées, etc. 41

Léon DURAND-CŒUR.

Tome vii. Le Réveil 177

V. DURAND.

Tome xxiii. La croix de Saint-Martin-la-Sauveté 396

Henri DURIEU.

Tome x. Le baron Rambaud 194

EICHHOFF.

Tome vi. Discours d'ouverture du Cours de littérature étrangère près la Faculté des Lettres 122
— xiii. Légende indienne sur la vie future. 177

Digitized by Google

E. D'ESCHAVANNES.

Tome IX. La diplomatie française en Orient, sous François Ier. 25-149-284-446

DES ESSARTS.

Tome XX. La Grive 98
— — Le Roitelet. 433
— XXI. Les Bergerettes 81
— — La Caille 257
— — La Mésange 345
— XXIII. Le Lion. 169
— XXVIII. Le Rouge-Gorge 97
— XXX. La chasse aux lions. Nouvelle 166
— — Les patrons du Sirius. Nouvelle. 529
— XXXI. Nadar à Lyon 78
— — Voyage de Lyon à Pierre-Châtel 375-467

FABISCH.

Tome XX. De la dignité de l'art 177

Abel FABRE.

Tome XXIII. Le Derviche et le Chérif 81
— — Les Loups et le Jaguar 249
— XXV. Le Singe devenu barbier. 169

Adolphe FABRE (de Vienne).

Tome VIII. De la ville de Vienne, à propos de son Histoire, par Mermet 247
— XIV. Gérard de Roussillon. 366

FAUGIER.

Tome XXI. Excursions aux environs de Bourgoin ; Demptézieu. 138
— XXII. Souvenirs d'un bourgeois de Bourgoin. 360

Digitized by Google

Anaïs FAURE, née Biu.

Tome II. Une Marguerite effeuillée 257

Humbert FERRAND.

Tome XIII. Chant du brigand, ballade 265
— XXI. Traitre ou héros ? Nouvelle 217-308-405
— XXII. Traitre ou héros ? (fin) 45

Cte DE LA FERRIÈRE.

Tome XXX. Une fabrique de faïence à Lyon. 310

Cardinal FESCH.

Tome V. Lettre 323

Marie FLANDIN.

Tome XVI. Le Bonheur 433
— XVII. Loin des Foules 193

Antoine FLEURY.

Tome IV. Sur le tableau votif de Victor Orsel 146

Hector FLEURY.

Tome XXIV. A Edouard Degeorge. 81
— XXVI. Les Anges de la terre 330

Jules FOREST.

Tome XVI. Un Soir d'orage à Ischia. 177
— XVII. Le Vésuve ancien et moderne 67
— XXI. Matthieu Bonafous. 121-179-294-382
— XXVII. Le docteur des Guidi. 304

Digitized by Google

FOURNET.

Tome II. Sur la Commission hydrométrique du bassin du Rhône 143

A. FOURTIER.

Tome XXVII. Deux impressions lyonnaises du XVIe siècle . . . 514
— XXX. Les jeunes gens de l'hôtel du Porcelet. 353
— XXXI. Le roi Jean et les Lyonnais 334

Armand FRAISSE.

Tome VII. Jean le Scribe. 425
— XI. Heures de paresse, poésies, par M. Morin-Pons . . 152
— XIII. Esquisses poétiques, par Maurice Simonnet . . . 158
— — Eugène de Mirecourt et ses contemporains . . . 294-411
— — Les Éphémères, par Joséphin Soulary. 510

Charles FRAISSE.

Tome II. Albin de Vauxonne 330
— — Notice sur la bibliothèque du Palais-des-Arts de Lyon 391
— III. Le docteur Gauthier 446
— — Concours poétique en l'honneur de Jacquard . . 532
— VIII. Considérations sur la salubrité de l'Hôtel-Dieu et l'hospice de la Charité de Lyon, par le docteur baron de Polinière. 487
— XIII. Prix historique sur l'étude du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais 171
— XIV. Joies et Plaintes, de M. Antony Rénal. 527
— XVI. Quelques mots sur la tombe de M. Brachet . . . 431
— XVII. Prix proposés par l'Académie de Lyon 82
— XXI. Concours proposé par l'Académie 76
— XXII. Funérailles de M. Dumas. 401
— XXIII. Funérailles de M. Morin 66
— XXIV. Jean-Marie Saint-Eve 319
— XXV. Travaux de l'Académie 64-155-307-398-479

Digitized by Google

Tome xxv. Michel-Philibert Genod 142
— xxvi. Travaux de l'Académie 76-153-226-386
— xxvii. Les travaux de l'Académie 342-356
— — Concours de l'Académie de Lyon 356
— xxx. Louis Perrin 450

GACOGNE.

Tome xvii. Humbert II, dernier dauphin 229
— xviii. Histoire des Bourguignons 339-472
— xix. Histoire des Bourguignons et de leur établissement dans le Lyonnais (suite et fin). 45
— — La Mer Méditerranée 81
— — Lettre à propos de l'histoire des Bourguignons . . 157

Léopold de GAILLARD.

Tome xxiv. Nicolas Bergasse 345-412
— xxv. Nicolas Bergasse 9-83

Dr GALLAVARDIN.

Tome xx. Les Juifs dans le monde, et principalement en France et en Allemagne 490
— xxi. Le professeur Sigmund, de Vienne, rectification . 344

GARCIN DE TASSY.

Tome xxvii. Lettre d'un membre de l'Institut au sujet de la liturgie lyonnaise 518

GARIEL.

Tome xxx. Publication des lettres de Lesdiguières 278

Joannès GAUBIN.

Tome i. Mlle Melcy, les danseuses viennoises 253
— ii. Exposition des Amis des Arts, de 1851 334
— v. Pierre Revoil 229

Digitized by Google

— VI. Société des Amis-des-Arts.—Exposition de 1852-53. 66-149
— XI. Coup-d'œil général sur l'Exposition universelle de 1855 397
— XII. Coup-d'œil général sur l'Exposition universelle des beaux-arts 87

GAUTHIER.

TOME XXI. Documents inédits sur la Table de Claude. . . . 33

Théophile GAUTIER.

TOME VIII. La chapelle de la Vierge, à l'église de Notre-Dame-de-Lorette (peinture d'Orsel) 448

A.-A. GENIN.

TOME I. Si tu voulais 81
— II. Son Nom, sonnet 5

GENOD.

TOME XXV. Pierre Révoil 171

Adèle GENTON.

TOME IX. Le Sylphe et la Jeune Fille 89
— X. Les Ruines d'Athènes. 89
— XI. La Chartreuse de Valbonne (Gard) 273
— XIII. Caïn 169
— XIV. Visite à Sant-Onofrio. 93
— XV. Chenavari 5
— — Les Deux Sœurs de Cobonne 361
— XVI. Quelques environs de Naples 308
— XVII. Le Jeudi-Saint à Rome 51
— XVII. L'Arbre du Tasse 97
— — Dans la Nuit 353
— XIX. A mon Mari 241
— XXII. Traduction de la XIIIe lettre du Tasse 398

Digitized by Google

G. GEORGE.

Tome x. De l'architecture et de l'archéologie 310

GILARDIN.

Tome xiv. De la Philosophie de l'histoire 222-282
— xxiii. Du Surnaturel et du Mysticisme. 7
— — Rapport sur le concours de poésie 186-250
— xxvi. Dumas et ses œuvres 91
— — Réflexions sur la doctrine du Père Gratry . . . 331

F. DE GINGINS.

Tome v. Les trois Burchard 97
— — Réponse à la lettre de M. Auguste Bernard . . . 105

Alexine GIRARD.

Tome xi. Poésies moldaves 543
— xiii. Fables de M. Alexis Rousset. 77

L'abbé GIRODON.

Tome viii. De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers et autres végétaux cultivés pour les besoins de l'homme, par M. Alexis Jordan. . . 69

A. GLÉNARD.

Tome xi. Rapport sur les travaux du comité du Rhône et de la Commission exécutive pour l'exposition universelle de 1855 7

Clément GOURJU.

Tome xi. De l'école philosophique lyonnaise, à propos du livre de M. Henri Martin 406

Digitized by Google

Léon GONTIER.

Tome	xxv.	La Ferme	81
—	xxvi.	Petites Fleurs	5
—	—	Le Mois de mai	329
—	xxvii.	L'homme fossile et les invraissemblances historiques.	82
—	—	L'Enfant aveugle	441
—	xxix.	La Muselière	193
—	xxx.	Les Victimes	377

GRANDPERRET.

Tome	ix.	Établissement de la commune à Lyon	437

Arthur de GRAVILLON.

Tome	ix.	Une Mère	10
—	xiii.	Mes premiers chants, par Charles Garnier	438
—	xiv.	Lettre au sujet de la culture des vers à soie	187

GRIMOD DE LA REYNIÈRE.

Tome	x.	Lettres inédites	95-284-372
—	xii.	Lettre inédite	239
—	xv.	Lettres inédites, adressées à un Lyonnais de ses amis	316
—	—	Annonce de commerce de la maison Grimod de la Reynière.	439
—	xxix.	Lettres inédites à un Lyonnais.	485

A. GROMIER.

Tome	xxviii.	Du haut des Montagnes du Bugey	481
—	xxix.	La croix du Pont-d'Ain	465

Francisque GROS.

Tome	xiii.	Baile	148
—	xv.	Les Bouffes parisiens à Lyon. — *Le Fils de la Nuit.*	260

Digitized by Google

GUÉRIN.

Tome XVIII. Considérations sur l'Epopée. 89

GUI DE LA GRYE (Voir de Chantelauze).

C. GUIGUE.

Tome X. Ancienne imprimerie de Trévoux 179
— XII. De l'existence d'un Monnayage à Neuville-sur-Saône, au XVIIe siècle. 42
— — Histoire du Château de Trévoux. 495
— XIII. Projet de l'établissement d'une Université à Thoissey. 28
— XIV. Lettre à propos d'un sauf-conduit donné par un chef des grandes Compagnies. 524
— XXVII. Lettre sur une inscription bilingue trouvée à Genay (Ain) 99

Louis GUILLARD.

Tome XVIII. Hygiène physique et morale de l'ouvrier, par Fonteret 58
— XXI. Lettre à propos de la famille des Jussieu 163
— XXVI. Compositions historiques, esquisses par M. Chenavard. 397

GUILLEMAUD.

Tome XXII. La décadence romaine, par Pommier 165
— — *Les Néréides*, par Justament, musique de Ward . 324

Paul GUILLEMOT.

Tome II. Monographie historique du Bugey. Monuments de la période celtique, dans le Bugey. — Prétendue colonisation grecque, dans le Bugey, antérieure aux Romains 11
— — Encore la colonie grecque de Lyon, réponse à M. l'abbé Jolibois 220
— IV. La colonne de Cussy 437

Digitized by Google

Tome v. La colonne de Cussy (suite et fin) 97
— vi. Monographie hist. du Bugey. — Période romaine . 388
— — Période bourguignonne 441
— vii. Belley 19
— — Seyssel, Anglefort, Lavours. 138

GUILLIEN.

Tome xv. Histoire du Beaujolais 44

GUILLON DE MONTLÉON.

Tome vi. Lettre à de M. Kératry 437

Emile GUIMET.

Tome xvi. Concert de MM. Lubeck, Lindau et Pontet . . . 173
— xx. Concerts de MM. Georges Hainl et Pontet . . . 351
— xxviii. Le concert de Joseph Luigini 282
— xxxi. Cinq jours à Dresde 214-325-398

L'abbé GUINAND.

Tome xii. Étude sur la langue des Hébreux 388

GUNET.

Tome xxi. Récit de la mort de Jeanne d'Arc 169

Georges HAINL.

Tome xxiv. Rapport sur les harmoniums de M. Beaucourt . . 334

Isidore HEDDE.

Tome xxxi. Perret de Graix 63

HEINRICH.

Tome xii. Première leçon du cours de littérature étrangère . 131
— xvi. La légende de Don Juan. 39-142
— xxx. Du mouvement littéraire en Allemagne 195

Digitized by Google

H. HIGNARD.

Tome	vii.	Pensées d'un solitaire, par Félix Clivier	403
—	ix.	Histoire des classes agricoles en France, par Dareste de la Chavanne	233
—	—	Pensées d'un solitaire, 2e compte-rendu	492
—	x.	Bibliographie biographique universelle : dictionnaire des ouvrages relatifs à l'histoire de la vie publique et privée des personnages célèbres de tous les temps et de toutes les nations, par E.-M. Œttinger.	419
—	xi.	Séance publique de l'Académie de Lyon, du 3 juillet 1855	191
—	xxx.	De la littérature ancienne	98

J.-B. HUGON.

Tome	x.	Découverte à Lyon de 3 miniatures de Raphaël . .	503
—	xxii.	Merlin Mellot	81
—	—	Matthieu Guignard.	169
—	xxx.	Le Fou d'Athènes	5
—	—	Les Souliers de la comtesse d'Hornoc	289
—	—	Remillieux	423

Benoît HUGUES.

Tome	x.	Le Petit Dénicheur	345

JACQUET.

Tome	xiii.	Statistique de la Croix-Rousse, pour 1856 . . .	258
—	—	Recensement de la Guillotière, en 1856	340
—	xiv.	Epitaphe de Jacques et de Pierre de Bourbon . .	87
—	xxx.	Introduction à Lyon de la fabrication des étoffes d'or, etc.	552
—	xxxi.	Sur une Anecdote prétendue lyonnaise	166

L'abbé JOLIBOIS.

Tome	ii.	De la colonie grecque de Lyon.— Réponse à M. Paul Guillemot	136

Digitized by Google

Tome III. Dissertations sur les Mediolanum et les Fines des Itinéraires et de la Table de Peutinger. . . . 216
— V. Histoire de la ville et du canton de Trévoux. 205-273-337
— VI. Histoire de la ville et du canton de Trévoux (fin). 23-285
— IX. Sur le nom de Monglave donné par quelques auteurs à la ville de Lyon 279
— XII. Dissertation sur l'utilité de l'étude des antiquités ecclésiastiques. 227
— XVI. Dissertation sur l'importance de l'ancienne colonie de Lugdunum 9
— XXV. Dissertation sur l'émigration des Helvétiens . . . 218

L'abbé JOUVE.

Tome XXIX. Notes archéologiques sur quelques églises nouvellement bâties ou actuellement en construction dans le diocèse de Lyon. 71

J. JURON.

Tome XXVI. Loin de la Foule, sonnet. 6
— XXVIII. Fugit. 6

Alexis de JUSSIEU.

Tome XXIII. Les Idylles héroïques, par M. V. de Laprade. . . 476
— XXVI. Les salons de Lyon 221

F. LAGARRIGUE.

Tome XV. Les vers à soie, par M. Arthur de Gravillon . . . 77
— — L'Ecole lyonnaise à Paris. 146-326

A. DE LAGREVOL.

Tome XXVI. Saint Avite, évêque de Vienne 412
— XXVII. Saint Avite, évêque de Vienne (fin) 5

L. DE LAINCEL.

Tome XXIII. Les Plaintes de Christophe Colomb. 409

Digitized by Google

A. DE LAMARTINE.

Tome II. Jugement de M. de Lamartine sur Lafontaine. . . . 421

LAMOURETTE.

Tome XIX. Lettre inédite d'Adrien Lamourette 310

Le Dr Richard de LAPRADE.

Tome XXII. Animisme et Vitalisme 119

Victor de LAPRADE.

Tome I. La Source éternelle 9
— — Le Bûcheron 161
— — De l'unité des arts, de leur division et de leurs limites 379
— — Madame de Sermezy 420
— — Victor Orsel 421
— III. De l'Enseignement des langues anciennes comme base des études classiques. 482
— IV. A. Briseux 125
— V. Les Deux Muses 257
— VI. A un Mort 89
— VIII. Conseils des champs 5
— X. Hymne à l'épée 5
— XIII. De la Poésie et du Style, au XVIIIe siècle . . . 10
— XIV. Au Pays de Forez. 89
— XV. Alexandre Dufieux 492
— XVII. Sonnets de Joséphin Soulary 185
— XVIII. A Lyon 161
— XXV. Le Mois des morts. 417

Pierre LAROUSSE.

Tome XXII. Lettre à propos de la fable de la Cigale et la Fourmi. 77

Philibert LE DUC.

Tome III. Thomas Riboud et la Société littéraire de 1778. . 422

Digitized by Google

Tome VIII. La Bresse au lever du soleil 497
— XIV. L'Eglantine. 457

LEGEAY.

Tome VII. Mémoires d'Aimar Rivault ou Aymar du Rivail, sur l'histoire des Allobroges et du Dauphiné, traduits par M. Macé 77
— XI. Coup-d'œil sur la littérature française, de 1830 à 1848 56

LEMOINE (Voir Vaulpré).

LEMOT.

Tome V. Deux lettres inédites 316

LENORMANT.

Tome I. Médaille accordée par l'Académie des Inscriptions à M. Alph. de Boissieu, pour son livre des Inscriptions antiques de Lyon 249

Florimond LEVOL.

Tome XXIX. Toast porté à M. Soulary. 290

H. LEYMARIE.

Tome IV. De l'église des Macchabées, ou Saint-Just . . . 368
— VII. Notice historique et descriptive sur la ville et l'abbaye de Saint-Rambert de Joux, 187-269-386-442

LORTET.

Tome IX. Société protectrice des animaux (séance publique du 14 juin 1854) 52
— XX. De l'homme dans ses rapports avec la nature. . . 99
— XXV. Notice sur Ch. Ritter. 111

Marquis de LOUVOIS.

Tome XIV. Lettres administratives inédites, concernant les protestants de Lyon au XVIIe siècle. 84

Digitized by Google

Jules de LUBAC.

Tome XXII. Fables en patois bugésien, par le père Froment . . 321
— — Mirëïo, par Mistral 321
— XXIII. Les préceptes du mariage, trad. par le Dr Seraine . 162
— — Les Vierges miraculeuses de la Belgique, par M. A. de Reume 163
— XXIV. La Chèvre et le Chou. 161
— XXVIII. Des égards dans les mœurs littéraires. 274
— — Une poésie satirique du XVIe siècle 558
— XXIX. Une poésie satirique du XVIe siècle (fin) 81

Dr G. LUPPI.

Tome VIII. Du phénomène des tables tournantes 203

Dr MACARIO.

Tome XXXI. Les beautés du Dante. 55
— — De la Musique dramatique 120-480

MACÉ.

Tome X. Rapport, lu à l'Académie de Grenoble, sur l'Histoire de la Philosophie Cartésienne de M. F. Bouillier, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon . . . 56

J. DE MAISTRE.

Tome VIII. Lettre inédite à Guy Marie Deplace 526

J.-Aimé MALESCOUR.

Tome II. Essai sur l'emploi médical de l'air comprimé, par M. le docteur Pravaz 166

MANUEL.

Tome XIV. Exposition des Amis-des-Arts, en 1857. 183-273-436

Digitized by Google

Alain MARET.

Tome xvi.	Dissertation sur une inscription relative à Condrieu.	513
— xvii.	La colonne milliaire d'Usson en Forez	317
— —	Alise et Alaise	467
— xix.	Lettre au sujet des rois Burgondes	153
— —	Observations au sujet d'un travail de M. Valentin-Smith, sur l'histoire de Nantua	163
— —	Lettre au sujet d'un sceau	215
— xxi.	Condate et la fondation de Lyon	258
— xxii.	Lettre au sujet de la fondation de Lyon	66
— —	Lettre à propos de la fable : La Cigale et la Fourmi.	77
— —	Lettre au sujet de l'inscription d'Albigny. . . .	151
— —	Lettre au sujet de la Biographie de La Mure. . .	406
— xxiii.	Observations au sujet de l'emplacement de Cularo.	274
— —	Le Mediolanum du Forez.	430
— xxvi.	Notes pour servir à l'histoire du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, pendant les invasions des Routiers au XIVe siècle.	258

Aimé MARTIN.

Tome xiii.	Table des ouvrages publiés par Joseph Bard . . .	82

Jules MARTIN.

Tome xi.	Pasques fleuries	449
— xii.	La Ville de Lyon	5
— —	Les Deux Ondes	5
— —	Les Barbares	369
— xiii.	Le Paysan	89
— —	Saint-Rambert en Bugey.	346
— xviii.	Le Médecin et le Prêtre	6

L'abbé MARTIN.

Tome viii.	Les sires de Bagé	361
— xxiii.	Lettre au sujet de Vaugelas et du cardinal Louis Allemand	326
— xxiv.	Rectification à propos de saint Anthelme	158
— xxvii.	Antoine Favre et sa famille	431

Digitized by Google

Pierre-MARTIN.

Tome III. Monument du pont du Change 262

MARTIN-DAUSSIGNY.

Tome I. Victor Orsel 502
— II. De la vérité sur le tombeau de Narcissa, prétendue fille d'Young. 121
— — André Blanchard 426
— VI. Alphonse Duboys. 417
— VII. La crypte de saint Pothin 431
— X. Découverte d'une voie romaine à Lyon. 87
— XI. M. Menoux 246
— — Album de la grotte de la Balme, dessiné par M. Rey. 267
— XIII. Description d'une voie romaine. 360
— XIV. Notice sur le perfectionnement de la peinture à l'huile 65
— XV. Notice sur l'inscription de Sabinius Aquila . . . 165
— — Traduction de l'inscription de Furius Sabinius Aquila 350
— XVI. Lettre sur l'amphithéâtre du Jardin-des-Plantes. . 164
— XIX. Mémoire pour servir à une nouvelle recherche de la statue équestre antique, à laquelle appartient la jambe de cheval en bronze trouvée en 1766 . . 190
— — Notice sur les découvertes faites en 1859, lors de la démolition de l'hôtel du Parc. 403
— — Lettre au sujet d'une tête de bronze 490
— XX. Rapport sur le livre de Spon, publié par M. J.-B. Monfalcon 295
— XXI. Victor Vibert 435
— XXII. Bonnefond 177
— XXIV. Chronique archéologique, nouvelles découvertes, défaite des Helvètes sur les bords de la Saône . 149-216
— XXVI. Une nouvelle inscription trouvée sous le pont de Nemours. 85
— — Notice sur la découverte des restes de l'autel d'Auguste à Lyon 171
— — Note au sujet du canal des Terreaux 384

Digitized by Google

Tome xxviii. Lettre au sujet du temple d'Auguste 381
— xxix. Découvertes archéologiques dans le lit du Rhône, à Lyon 99

MARTIN-REY.

Tome xxix. Variété de chiens de chasse particulière au pays des Ségusiaves 438
— — Un tableau de Ribéra à Montluel 467
— — Les marrons de Lyon et le vin de Mâcon 556
— xxx. Lyon au siècle dernier 246

MAYERY.

Tome xix. L'ancien hospice des incurables, eau forte, et l'exposition annuelle de l'école des beaux-arts. . . 237
— — La renaissance à Lyon, l'église des Minimes . . . 365
— xx. Exposition lyonnaise en 1860 245
— xxv. Inauguration des monuments de Bonnefond et d'Amédée Bonnet. 76

DE MEAUX.

Tome xxx. Etudes sur les guerres de religion 13

L'abbé A. MELLIER.

Tome xvi. Des principes de Corneille sur l'art dramatique, par M. Duparay. 249
— xx. La Bataille de Brignais et les grandes Compagnies. 152-197

MENCHE DE LOISNE.

Tome iv. Lettre au sujet du compte-rendu de son livre, par M. F.-Z. Collombet 235

MICHALOWSKI.

Tome xxvi. Notice sur les plus anciennes langues de la France. 49

Digitized by Google

Philippe MICHAUD.

Tome xxv. Histoire du Beaujolais au XIIe siècle. 190-294-355-431
— xxvi. Hist. du Beaujolais au XIIe s. (suite). 37-121-197-342-434
— xxvii. Hist. du Beaujolais au XIIe s. (suite et fin). . . 81-363

Charles MICHEL.

Tome xi. Le Nid 5
— xiv. L'Arve et le Rhône 5
— — Précocité n'est rien 377
— xv. Le Bon Sens et le Génie 81

A. MILLIEN.

Tome xxvi. La Leçon rustique. 409

MILLIET-BOTTIER.

Tome xxx. Joseph Michaud 461

Antoine MOLLIÈRE.

Tome vi. De la folie, d'après M. Flourens 199
— viii. F. R. de la Mennais, aperçu sur sa doctrine . . . 382
— x. Histoire de l'église de Brou, par M. Jules Baux . . 495
— xxviii. Des aptitudes spéculatives et esthétiques de l'esprit lyonnais 484

E. MOMBLET.

Tome xxviii. Nicolas Fonville 159

Gabriel MONAVON.

Tome ii. A une Petite Fille au berceau 178
— — Saison d'hiver, sonnet 179
— ix. La Chanson du rossignol. 169

Digitized by Google

J.-B. MONFALCON.

Tome I.	Monographie de la Table de Claude	359-445
— II.	Monographie de la Table de Claude	31
— —	Histoire littéraire ou bibliographie de la ville de Lyon	287-356
— III.	Histoire littéraire ou bibliographie de la ville de Lyon (suite et fin)	11-97-169
— V.	De la Table de Claude dans ses rapports avec le droit public romain et gallo-romain. *Lettre à M. Benech*	47
— VI.	Monographie de la Table de Claude	532
— IX.	Origines et bases de l'histoire de Lyon	93
— —	Réponse au sujet de la lettre de M. de Boissieu. .	254
— X.	Notice sur le cartulaire d'Etienne de Villeneuve. .	40
— —	Acquisition, par la Commission municipale de la ville de Lyon, de la Bibliothèque lyonnaise formée par M. Coste	143
— —	De la valeur historique des inscriptions antiques de Lugdunum	261
— XIII.	Annonce de quelques publications récentes sur Lyon	261
— XIV.	Epigraphie lyonnaise, Spon et Artaud.	53
— XX.	Lugdunensis historiæ monumenta	341

DE MONTÉVERT.

Tome XVII.	Pensées sur l'oisiveté et le travail	62

DE MONTHEROT.

Tome VIII.	Lettre à M. Valentin-Smith, sur la Statistique . .	233
— XI.	De la Longévité humaine, d'après M. Flourens . .	97
— XIV.	Détails sur la révolution de Suède en 1775 . . .	458

MOREL DE VOLEINE.

Tome II.	Petite chronique lyonnaise, de 1714 à 1784 . .	181-274
— IV.	Petite chronique lyonnaise, comprenant une partie du XVIIIe siècle	355-409

Digitized by Google

Tome v. Petite chronique lyonnaise, comprenant une partie du XVIIIe siècle (suite et fin). 11
— viii. Pièces pour servir à l'histoire de Lyon . . . 99-325
— ix. Lettre sur Restif de la Bretonne 219
— — Additions à l'article Restif de la Bretonne . . . 343
— x. Crypte de sainte Blandine à Ainay. 339
— — Essai d'une apologie de la liturgie lyonnaise . . . 427
— xi. Des armoiries de la ville de Lyon 374
— xii. Lettre inédite de Grimod de la Reynière 239
— xvi. La Quarantaine 150
— — Le département du Rhône, par M. J. Bard . . . 420
— xvii. Le Cor de Roland. 156
— xviii. Rectification à l'article de *Lyon en* 1859 271
— xix. Petite chronique lyonnaise 304-456
— — Note au sujet de la bourgeoisie de Lyon 361
— xx. Petite chronique lyonnaise du XVIIIe siècle . . . 87
— xxi. Note sur les armoiries de Lyon. 65
— — Liturgie catholique dans le diocèse de Lyon. . . 275
— xxii. De l'influence de la liturgie 135-227-288
— xxiii. Baumann 71
— — Réponse à M. Charvet au sujet de son article l'Architecture et l'Archéologie 355-443
— xxiv. Journal des Maîtrises 239
— xxv. Petit précis historique sur Bellecour. 129
— xxvi. Lettre au sujet de l'Eglise de Lyon 161
— — Lettre au Directeur de la *Revue*, au sujet de la primatie 215
— — A propos d'Ainay. 489
— xxvii. Progrès et décadence de la musique religieuse . . 151
— — Lettre au sujet du baron de Saint-Didier. . . . 428
— xxviii. Lettres musicales, par Gromier. 474
— xxx. Histoire d'une médaille 83
— — Note sur l'Exposition 176
— — Bibliographie de la question liturgique 260

MORIAU.

Tome xiii. Les merveilles du corps humain, par M. Descuret. 251

Digitized by Google

Frédéric MORIN.

Tome IV. De l'Histoire de la Philosophie scolastique et de ses rapports avec la question religieuse 112
— VIII. Histoire de la Restauration, par M. Rittiez . . . 476

Jérôme MORIN.

Tome V. De la Périodicité, par M. Théodore Perrin. — Remarques à propos de l'ouvrage de M. Th. Perrin, par M. le docteur Lucas 501
— VII. Des écoles de sourds-muets, par M. Hubert Valleroux. 337
— VIII. Histoire de France, par M. Georges Candy . . . 478
— X. Les Confessions de Mme de Lavallière, repentante, écrites par elle-même et corrigées par Bossuet . 151
— — Des origines du devoir, à propos du livre *du Devoir*, de M. Jules Simon. 206
— XV. Lyon après le 9 thermidor 15
— XVI. Lettre à propos de l'Histoire de Lyon. 153
— XVII. De l'oisiveté des classes riches 99
— XIX. Rapport sur le salaire des femmes 87

Henry MORIN-PONS.

Tome XXIV. Les Villeroy 82

Louis MORIN-PONS.

Tome VIII. La Mort du Christ 499

A. MOUTON.

Tome XI. Jules Janin. 296

MOUTON-DUVERNET.

Tome V. Deux lettres 320
Tome XIII. Deux lettres inédites 338

MULTEDO.

Tome XIX. Ode à la Corse, traduite par C. Bousquet . . . 281

Digitized by Google

NADAUD.

Tome XXIII. Un dernier chant au Paradis perdu de Milton, par M. Alexis de Jussieu 300

Auguste NESME.

Tome XVI. Théodore Olivier 400

C. DE NEUVILLE.

Tome VIII. Testament de Camille de Neufville. 501

NIÉRITZ.

Tome X. Fédor et Louise, ou devoir de l'homme envers les animaux, traduit de l'allemand pour la première fois, par M. L. Lortet 325-388-474

F. NOÉLAS.

Tome XXVIII. La pierre des bergers, légende forézienne. . . . 73
— XXIX. Dictionnaire du Patois forézien, par Pierre Gras. . 366

NOIROT.

Tome IX. Rentrée des Facultés. Discours 463
— XI. Rentrée des Facultés. Discours 518

ONOFRIO.

Tome XXII. Essai d'un Glossaire des patois du Lyonnais, Forez et Beaujolais. 198-278-348

Duc d'ORLÉANS.

Tome XIX. Lettre à M. La Clos, officier d'artillerie, avec des notes par J. Roux 61

OZANAM.

Tome XVII. Lettres inédites 243
— XX. Lettres inédites 78

Digitized by Google

Honoré PALLIAS.

Tome	vi.	Souvenirs des Alpes. — Le Lautaret	459
—	viii.	Les sept merveilles du Dauphiné	241
—	x.	Essai descriptif sur l'Oisans, par Aristide Albert. .	78
—	—	Guide du Voyageur dans l'Oisans, par J.-L. Roussillon.	78
—	xii.	Uriage et Vizille	520
—	xx.	Recherches historiques sur Notre-Dame-d'Embrun, par Adolphe Fabre.	335
—	xxii.	Recherches sur le pélerinage des rois de France à Embrun, par A. Fabre	71

Louis PARIS.

Tome	xxvii.	L'impôt du sang des sires de Beaujeu.	432

Le Général PARTHOUNEAUX.

Tome	xi.	Lettre inédite	262

L'abbé PASCAL.

Tome	xviii.	Lettre à propos d'Alise et d'Alésia	320

PASCON.

Tome	xvi.	La Haute-Loire à vol d'oiseau	72-199

Pétrus PASSAUT.

Tome	xxv.	Une Nuit de dissolution, vaudeville	447

A. PÉAN.

Tome	xxii.	Origines de Lugdunum. — Divinités ségusiaves.	233-376
—	xxiv.	Origines de Lugdunum — Divinités ségusiaves. .	141
—	xxv.	Origines de Lugdunum. — Divinités ségusiaves. .	426
—	xxvi.	La Feuille de chêne	89
—	xxvii.	Sonnet	169
—	xxix.	Origines de Lugdunum . — Divinités ségusiaves.	405-505

Digitized by Google

Tome xxx. Origines de Lugdunum. — Divinités ségusiaves . . 36
— xxxi. Origines de Lugdunum. — Divinités ségusiaves. 267-348

PELADAN.

Tome xxvi. De la prétendue réfutation du passage de saint Paul à Lyon. 403
— xxvii. De la prétendue réfutation du voyage de saint Paul en Espagne et de son passage à Lyon (2e et 3e article) 84-357

L. PÉLÉAUD (Voir Faugier).

A. PERICAUD aîné.

Tome v. Le marquis de Coulanges 445
— vi. Les deux Deshoulières à Lyon 295
— viii. André d'Espinay 21
— — François de Rohan 417
— — Jacques-Frédéric Willermoz 494
— x. Charles de Bourbon, archevêque de Lyon. . . 349-446
— xi. Charles de Bourbon, cardinal-archevêque de Lyon (suite et fin). 37
— xiii. Guillaume de Thurey, archevêque de Lyon . . . 462
— xv. François Delandine 15
— — Louis de Villars, archevêque de Lyon 466
— xvi. Jehan Perréal, dit Jehan de Paris 331
— xvii. Raymond Sacchetti 488
— xviii. Raoul de la Roche-Aymon 108
— xix. Aymeric de Ripes, archev. de Lyon 139
— xxvi. Claude de Saint-Georges. 368
— — François-Paul de Neufville, archevêque de Lyon. 445
— xxvii. Ch. de Châteauneuf de Rochebonne 37
— xxviii. Marmontel à Lyon. 375
— xxxi. Hippolyte d'Este, cardinal-archevêque de Lyon . . 7
— — La famille Tournachon 155

M.-A. PERICAUD.

Tome xiii. Note sur quelques passages latins 332

Digitized by Google

Tome XIII. Méditation en chemin de fer, par Arthur de Gravillon. 434
— XV. Notes sur le professeur Bérenger et le poète Béranger. 262
— — Histoire de Lyon, par M. Morin. 337-416
— XVI. Jordan de Chassagny. 428
— XX. Élévations, par M. de Gravillon. 347
— — Le barreau de Lyon et M. de Chantelauze . . . 508
— XXIII. Esquisse sur la vie et les écrits de M. d'Aigueperse. 147
— — J'aime les Morts, par M. A. de Gravillon 235

PÈROUSE.

Tome XXII. Lettre à M. Brossette. 163

Émile PERRET DE LA MENUE.

Tome XVIII. Compte-rendu des travaux de la Société académique d'architecture 130
— — Recherches sur l'église du grand Hôtel-Dieu de Lyon 482
— XXIV. Histoire du Pont de la Guillotière 41-114
— XXVII. Ferdinand Delamonce 417-487
— XXVIII. Ferdinand Delamonce 51
— XXXI. Recherches sur les Girouettes 35
— — Marsollier des Vivetières. 360

PERRIN (Voir Pérut).

Louis PERRIN.

Tome XVI. Des peintures qui décorent les anciens manuscrits . 357

Th. PERRIN.

Tome VI. Précis théorique et pratique sur les Diathèses, par M. Baumès 250

PÉRUT.

Tome XXI. Claude Bonnefond. 72

Digitized by Google

J. PETIT-SENN.

Tome	xxii.	Pensées	409
—	xxiii.	Le Sans-Gêne	52
—	—	Babil calligraphique	202
—	—	Boutades	407
—	—	Poésie, Amour et Malice	467
—	xxiv.	Poésie, Amour et Malice (fin)	57
—	—	Une Cure héroïque	309
—	—	Le Médecin bien portant	484
—	xxv.	Un autographe de Napoléon Ier	374
—	xxvi.	Spérino. Nouvelle génevoise	308
—	xxviii.	Un souvenir de la reine Hortense	369
—	xxix.	La Marguerite	5
—	—	Boutades	186
—	—	La Dame aux bêtes	443
—	—	Divagations sur la pluie et le beau temps	543
—	xxx.	Les dons d'auteur	249
—	—	Babil littéraire	414
—	—	Concision	465
—	xxxi.	A un Cuistre archi-décoré	81
—	—	Épitre à certains poètes	169
—	—	Nouvelle	307
—	—	Abattement	427

PÉTREQUIN.

Tome	xii.	Essai sur l'histoire de la chirurgie à Lyon	291
—	xiv.	Fragment sur l'histoire de la littérature médicale au moyen-âge : *Poema medicum*	166
—	xv.	Fragment de littérature médicale : Hippocrate	266
—	—	Fragment de littérature médicale : Paul d'Egine	447
—	xvi.	Fragment de littérature médicale : Galien	117
—	xx.	Compte-rendu des travaux de l'Académie de Lyon	265
—	xxi.	Querelle des anciens et des modernes	83
—	—	Études sur Hippocrate	456
—	xxiv.	Recherches historiques sur les rapports de la chirurgie avec la médecine	162
—	xxvii.	Églogues de Virgile	170-259

Digitized by Google

DE PETTOLAZ.

Tome x.	Les Heures du Soldat, par l'abbé Faivre	415
— xxx.	Quinze ans de trop	379
— —	Acrostiches	380
— —	Le Carrousel militaire du 22 avril.	442
— —	Le maréchal de Castellane et la chapelle de Saint-Boniface	557
— xxxi.	Odette	31

J.-F.-A. PEYRÉ.

Tome iv.	Lois des Bourguignons, vulgairement nommées Loi Gombette, traduites pour la première fois. — Avant-propos	247
— —	Loi Gombette	313-393
— v.	Loi Gombette (suite et fin) . . .	26-127-189-357-425
— xxv.	Requête des oiseaux insectivores	147-203

PEYRET-LALLIER.

Tome iii.	Du bassin houiller de la Loire	341

PIE IX.

Tome xix.	Bref de Sa Sainteté relatif à l'ouvrage intitulé le Père la Chaize, par M. de Chantelauze. . . .	397

Comte de PONCINS.

Tome xxv.	Lyon avant 89.	339-420
— —	Mémoire sur les tendances de l'art.	470
— xxvi.	Une commune sous l'ancien régime : Lyon avant 89.	24-129

POTTON.

Tome xxi.	Eaux minérales, par Pétrequin et Socquet. . . .	260
— xxiv.	Richard de Laprade	6
— xxviii.	Symphorien Champier	7-113

Digitized by Google

Jules-Léon RAMBAUD.

Tome xxiv. Le château de Carillan 374-438
— xxv. Le château de Carillan (fin). 32

Dr RAVET.

Tome xvi. Deux épées trouvées dans le Rhône. 471

Félicien RAYMOND (Voir Rambaud (Jules-Léon).

REIGNIER.

Tome xxviii. De l'intime relation des beaux-arts et de l'art industriel 408

C.-A. RÉNAL (Voir Billiet).

RENÉ G.

Tome xxx. Jehan Perréal 430

DE REUME.

Tome x. Le baron de Stassart 256

Etienne REY.

Tome vi. L. Butavand, graveur. 401

Henri REY.

Tome xxxi. Alexis de Jussieu 421

Charles REYNAUD.

Tome iii. Les Sirènes, étude antique 5
— — Le Mariage de ma voisine 193
— — Hymne au soleil 195

Digitized by Google

Tome III. A une Jeune Fille 197
— — Sonnets : I. A.-L.-P. 449
— — II. Imitation d'Anacréon 450
— — III. A Pétrarque 451
— IV. A Madame ***. 161
— VI. Consolation 5

G. DE LA REYNIÈRE (Voir Grimod de la Reynière).

Fleury RICHARD.

Tome II. Dechazelle 44
— — Marius Granet 49
— — Michel Grobon. 52
— — J.-J.-P. Gay 128
— — Alexis Grognard 423
— III. Autobiographie de M. Fleury Richard 244
— IV. Quelques réflexions sur l'enseignement de la peinture dans les villes de second ordre 273

RICHEMONT.

Tome XIX. Lettre du connétable Arthur de Richemont . . . 323

M. ROE.

Tome XXVI. Compte-rendu des travaux de la Société littéraire de Lyon 298-350

ROGET DE BELLOGUET.

Tome II. Encore la colonie grecque de Lyon 220
— XVII. Lettre sur son Glossaire gaulois. 271
— XVIII. Lettre à propos des Bourguignons 452
— XIX. Lettre au sujet du nom de Bourbon 71

ROIDOT.

Tome XXIV. Etude sur les œuvres et les travaux de M. Chenavard. 396-424

Digitized by Google

ROLAND DE LA PLATIÈRE.

Tome xix. Lettre inédite au sujet des finances de la ville de Lyon 299

ROLLE.

Tome xix. Règlement de l'Administration des Postes de Lyon en 1612 172
— xx. Notice sur les Arquebusiers de Lyon 466
— xxi. Notice sur les Arquebusiers de Lyon (fin) . . . 9
— xxix. Documents relatifs au passage de saint François de Paule à Lyon 31
— xxxi. Anciennes faïenceries lyonnaises 277
— — Journal de Ponson Bernard 430

P. ROLLIN.

Tome viii. La Guerre d'Orient 409
— xv. Jeanne d'Arc 441
— xvi. Vercingétorix 353

ROMIEUX.

Tome xxvi. Le Nid d'oiseau 249

DE ROSEMONT.

Tome xxii. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon 322

Le Dr ROUGIER.

Tome ii. Le docteur René Morel 245
— xviii. Compte-rendu des travaux de l'Académie impériale. 301

ROUMANILLE.

Tome xxii. Lettre sur Charles Michel 493

Digitized by Google

Alexis ROUSSET.

Tome III.	Fables : I. Les Animaux en république	365
— —	II. Le Malade, la Douleur et la Mort . .	368
— IX.	La littérature lyonnaise à l'Exposition de 1855 . .	84
— XXIII.	Le Cygne, l'Oie et le Serpent	330

ROUSSILLON.

Tome XX.	Annibal et le Rhône	327-384-457

L'abbé J. ROUX.

Tome I.	Harmonies sacrées. Poésie de l'office divin, par M. l'abbé Pron	71
— —	Jésus chez Marthe et Marie, groupe en marbre, par M. Fabisch	233
— —	Au sujet du XIIIe bulletin monumental	341
— —	L'ensevelissement du Christ, vitrail de la chapelle du Christ, dans l'église de Saint-Bonaventure, par M. Thibaud.	346
— II.	De la chapelle de l'Archevêché.	155
— —	Forum Segusiavorum. Recherches sur l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs. Avec planches.	261-372-490
— III.	Forum Segusiavorum. Recherches sur l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs (suite et fin) avec planche	40-115
— —	Réponse à M. Valentin-Smith	536
— IV.	Inscriptions antiques de Lyon, par M. Alphonse de Boissieu (5e livraison)	219
— VI.	De la statue et du clocher de N.-D. de Fourvière .	167
— —	Pose de la première pierre du nouvel hospice des jeunes Incurables d'Ainay	260
— VII.	Notre-Dame-de-Pitié, groupe en marbre de M. Fabisch.	169
— IX.	Inscriptions antiques de Lyon, par M. de Boissieu.	72
— —	Les dais de Saint-Nizier et de Saint-Polycarpe . .	85
— X.	Description du Musée lapidaire, par M. Comarmond.	240
— —	Vêtements sacerdotaux de style moyen âge, compte-rendu	425

Digitized by Google

Tome xiv. Clémence Isaure et les jeux Floraux, en 1857 . . 520
— xv. Découverte d'une croix portant un blasphème païen. 332
— xvi. Le Guide des Adultes, par M. le Dr Chardon. . . 257
— xvii. Ethnogénie gauloise, par le baron de Belloguet . . 92
— — Description du pays des Ségusiaves, par M. Aug. Bernard 504
— xviii. Réplique à M. Auguste Bernard. 259

J. ROUX (de Tulle).

Tome xxvii. Fée ou Sylphide 257

SAIN-D'AROD.

Tome i. Lettre au sujet de la musique religieuse 522
— xxvi. Un Enfant de chœur. Nouvelle 471

Caroline SAINT-JEAN.

Tome x. Le Vent de la nuit. 177
— — A la Lune 257
— — La Rose sauvage 259

Simon SAINT-JEAN.

Tome xii. Le portrait de Jacques Stella. 278
— xiii. De l'influence des beaux-arts sur l'industrie lyonnaise. 116

Paul SAINT-OLIVE.

Tome ii. Une promenade dans les jardins Farnèse, sur le Palatin, à Rome, 1850 234-307
— vi. Les Touristes à Rome. 37
— vii. Fourvière en présence du progrès matériel . . . 309
— viii. Les nouvelles constructions de Fourvière. . . . 375
— ix. Notice sur le pont Saint-Esprit, par Léon Alègre. . 164
— — Le Jardin des Plantes livré à la Compagnie des Eaux. 344
— — Le Gourguillon au XIIIe siècle 396
— — Supplément à la note sur le Jardin des Plantes . . 432
— x. Le Charlatanisme spéculant sur la vanité. . . . 420

Digitized by Google

Tome	xi.	Le Veau d'or	365
—	xii.	Le Veau d'or	105
—	—	Les Charlatans	281
—	xiii.	Coup-d'œil sur la Décadence romaine	192-274-385-443
—	xiv.	Imitation de la seconde Satire de Perse	404
—	xv.	Traduction libre du *Beatus ille qui procul negotiis*	161
—	—	Fourvière	498
—	xvi.	Le Bon Genre	265
—	—	Lettre à propos du château de Choulans	429
—	xvii.	Lettres sur l'Egypte, par Mme Oltramare	86
—	—	Fourvière en 1858	494
—	xviii.	Les Moutons et les Loups	457
—	xix.	La Major, cathédrale de Marseille, par Casimir Bousquet	147
—	—	Sonnets	321
—	—	La coupole de Saint-François	491
—	xx.	Notice sur le territoire de la Tête-d'Or	61-142-209
—	xxi.	J.-B. Hugon	162
—	xxii.	L'hôtel de Luxembourg et les Chevaliers tireurs	29
—	—	La maison Mascranni	395
—	—	La maison du Jeu de Paume	479
—	—	Charles Michel	493
—	xxiii.	Appendice à la notice sur la maison du Jeu de Paume	166
—	—	La maison de Madagascar, à Lyon	279
—	—	La maison de Jean de Tournes	402
—	—	Etude de tête de femme, par Louis David	484
—	xxiv.	Les Canons et les Têtes rayés	5
—	—	Les Chevaliers tireurs de Villefranche	187
—	—	Lettre au sujet du Jardin-des-Plantes	487
—	xxv.	Ancienne salle de la Bourse	321
—	—	Du Mineur, par M. Fournet	330
—	—	Histoire de la soie, par M. Pariset	330
—	—	Bataille entre Albin et Sévère	441
—	xxvi.	Juvénal serait-il une ganache ?	6
—	—	Les anciens Hôtels-de-Ville de Lyon, par de Valoux	86
—	—	Commentaire physiologique sur la personne d'Horace, par M. Richard de Nancy	242
—	—	La faillite de Jean-Bart	327
—	xxvii.	La Colonne du Méridien	18

Digitized by Google

Tome xxvii. Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse. 472
— xxviii. Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse 33-259-359
— xxix. Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse. 154
— — Le quartier du Massu. 414
— xxx. De la Supériorité des femmes 97
— — Sur les découvertes faites par M. Ramsauer 188
— — Passage des Alpes par Annibal, par l'abbé Pont. . 370
— — Une énigme archéologique, — demande 373
— — Du rôle historique des oies, par le R. P. Bach . . 555
— xxxi. Cafés et Brasseries à Lyon 75

L'abbé de SAINT-PULGENT.

Tome xii. Peintures murales de Saint-Martin-d'Ainay, par M. Hippolyte Flandrin. 148
— xxviii. De l'orfévrerie religieuse à Lyon 175
— — Hippolyte Flandrin 516

DE LA SAUSSAYE.

Tome xiii. Rentrée des Facultés. — Discours et comptes-rendus. 486
— xv. Rentrée des Facultés. — Discours et comptes-rendus. 510
— xvi. Le comte de Lezay-Marnésia. . . . 216-275-365-455
— xvii. Le comte de Lezay-Marnésia (fin) 37
— — Histoire littéraire de Lyon, chap. I. 352
— — Rentrée des Facultés. — Discours et comptes-rendus. 518
— xviii. Histoire littéraire de Lyon, chap. II. 279
— xxii. Histoire littéraire de Lyon, chap. III. 91
— xxiii. Une Vie, par R. d'Aiguy. 76
— xxv. Histoire littéraire de Lyon, chap. IV. 269

SAUVAGEON.

Tome xxvii. Lyon restauré et Lyon restaurant 433

Paul SAUZET.

Tome ix. Improvisation à la séance publique de l'Académie impériale de Lyon (11 juillet 1854) 45

Digitized by Google

Tome xvii. Le docteur Bonnet 551
— xviii. Allocution prononcée à la séance publique de l'Académie. 165
— — Victor Thiollière 533
— xx. De Chantelauze 355
— xxvi. Discours prononcé aux funérailles de M. Rougier . 251
— xxviii. Raves 199

SAVOYE.

Tome xxiii. Programme d'un cours d'architecture pour 1861 . 164

Charles SAVY.

Tome xiii. Lettre à propos de l'église de Saint-Jean. . . . 474
— xiv. La cathédrale de Lyon 512
— xv. La cathédrale de Lyon 35
— xix. De l'architecture religieuse à Lyon. 269
— xxi. De l'architecture religieuse à Lyon. 45
— — De l'esprit des restaurations monumentales à Lyon. 399
— xxii. De l'exclusivisme en archéologie 459

Eugène SERULLAZ.

Tome xxxi. Poncin en Bugey 228

SERVAN DE SUGNY.

Tome ix. Cessy 5
— — Sur un poème inédit d'un auteur lyonnais encore inconnu 306
— x. J.-B. Idt.. 492
— xii. Le Rajeunissement de Lyon 201
— xvii. L'abbaye et la ville de Nantua 194

Esther SEZZI.

Tome xviii. La Guerre d'Orient 273

Digitized by Google

Maurice SIMONNET.

Tome	viii.	Aux Vieux Tilleuls de Bellecour.	321
—	ix.	Mes premiers et derniers souvenirs littéraires, par M. Monier de la Sizeranne	334
—	xi.	Critérium	450
—	xii.	Poésie des chemins de fer, par un Chauffeur.	196
—	—	Flocons de neige, par M. Bastide	561
—	xv.	Etude sur la crémation	64
—	xxi.	Marie-Antoinette, poème par M. Monier de la Sizeranne.	429
—	xxviii.	La Jérusalem délivrée, traduite par M. Desserteaux.	80
—	—	Essai sur les destinées de la poésie.	141
—	—	Le Vœu breton	193
—	—	Considérations sur la noblesse	329
—	—	Mosaïques d'un rêveur	467
—	—	Etude sur l'esthétique de la guerre	538
—	xxix.	Mosaïques d'un rêveur	178
—	—	Deux itinéraires dans les Alpes.	212-332
—	—	De l'idéal de la gloire	529
—	xxx.	Mosaïques d'un rêveur	158
—	—	Promenade à travers quelques idées	329
—	—	Une énigme archéologique, — réponse.	447

Alexandre SIRAND.

Tome	xxiii.	Des patois bressan et bugiste comparés	365

Victor SMITH.

Tome	iv.	Société des Amis-des-Arts. — Exposition de 1851-52.	66
—	ix.	Aimé Royet	66
—	—	Barthélemy Courbon	69
—	—	Le Lotus, par Rafael Blas.	78

Joséphin SOULARY.

Tome	i.	L'Ombre de l'enfant	441
—	xi.	A mon ami Favre	275

Digitized by Google

— XIII. Un Lit pour deux, sonnets 441
— XV. Rêves ambitieux 368
— XVI. En Train express 5
— XVII. Sonnets. — Fleurette. — Inquiétude. 465
— XVIII. L'Ombre 5
— — Un Épithalame 5
— XIX. Sonnets 401
— XX. Devise amoureuse. 353
— XXII. Lettre sur Charles Michel 493
— XXIII. Au Poète provençal Anselme Mathieu 329
— XXIX. Dédicace à la Ville de Lyon 289

G. DE SOULTRAIT.

Tome XIV. Lai sur la mort de Jean Ier, comte de Forez . . 269
— XV. Entrée de la reine Anne de Bretagne à Lyon, en 1500. 105
— XVIII. Notice sur l'ancien prieuré de Chandieu 421
— XIX. Considérations archéologiques sur les églises de Lyon. 108

STEYERT.

Tome XVII. Lettre à propos d'un sceau 94
— XXVI. Du prétendu passage de saint Paul à Lyon . . 314-461
— XXVII. De la date véritable de la fondation de l'hospice de la Charité 160
— — Lettre au sujet du prétendu passage de saint Paul à Lyon 165
— XXVIII. Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise, par Aug. Bernard 278
— XXX. Jetons du Consulat lyonnais 147
— XXXI. Lettre au sujet des faïences lyonnaises. 258

TABAREAU.

Tome V. Du double enseignement littéraire et scientifique donné dans les lycées aux élèves de la section des sciences 402
— IX. Rentrée des Facultés. — Discours et compte-rendu. 463
— XI. Rentrée des Facultés. — Discours et compte-rendu. 518

Digitized by Google

Tome xiii. Rentrée des Facultés. — Discours et compte-rendu . 486
— xv. Rentrée des Facultés. — Discours et compte-rendu . 510
— xvii. Rentrée des Facultés. — Discours et compte-rendu . 518

TARBÉ.

Tome xix. Séjour de Pigalle à Lyon (1639-1741) 391

P.-M. TARGE.

Tome xiii. Le 31 mai 1856. 5

A. DE TERREBASSE.

Tome v. Gérard de Roussillon. 11
— xii. Etudes historiques sur les clercs de la Bazoche, par M. Adolphe Fabre 470
— xiii. La pomme du sceptre de Pilate. 268
— xiv. Appendice à l'histoire de Charlieu. 449
— xv. Inscription relative au conseil œcuménique de Vienne et à la condamnation des Templiers. 151
— — Notice historique et critique sur les armoiries de la ville de Vienne en Dauphiné 196
— xvi. Epitaphe du cœur de François, dauphin de Viennois. 208

Victor TESTE.

Tome i. Restauration de l'ancienne église de Saint-Maurice, de Vienne 127
— iii. Eglise de Jallieu, près Bourgoin 85
— — La Grotte de la Balme 471
— iv. Essai archéologique sur le monastère et l'église abbatiale de Saint-Chef, en Dauphiné 85

THIERRIAT.

Tome xvii. Jacomin. 549

Victor THIERRY.

Tome xxix. Biographie populaire du maréchal comte de Castellane. 194

Digitized by Google

THOMAS.

Tome xviii. Lyon en 1859 50-149

Joseph TIMON.

Tome xxix. Vital Berthin 378-462

Clair TISSEUR.

Tome ii. La Cousine Bridget, Nouvelle 507
— iii. La Cousine Bridget, Nouvelle (fin) 173
— v. H.-W. Longfellow 167
— vii. Les artistes lyonnais à Paris. 480
— x. Exposition de la Société des Amis-des-Arts . . . 156
— xxii. Compte-rendu des travaux de la Société d'architecture 306
— — Sur un ostensoir 487
— xxiv. Deux poètes provençaux, Mathieu et Aubanel . . 462

J. TISSEUR.

Tome ii. De l'esprit de Lafontaine 406
— iii. Béranger et Pierre Dupont 58
— — Les bords de la Saône, par M. Kauffmann . . . 93
— — *Mercadet*, par H. de Balzac 363
— — Alboni et Paul Julien. 447
— — Retif de la Bretonne, à propos de *la Paysanne pervertie*. 518
— iv. *Mademoiselle de la Séglière*, par Jules Sandeau . . 79
— — *La Perle du Brésil*. — *Le Piano de Berthe*. — Mme Paul-Ernest 310
— — Alfred de Musset, à propos de sa réception à l'Académie française. 450
— — Mme Rose-Chéri 484
— v. Mme Cabel. — Ravel. 180
— — Le Sens caché 185
— — *Les Porcherons*. — *Madelon*. — Mme Cabel. — Mlle Mathilde Chambard 335

Digitized by Google

Tome vi.		*Galatée*, opéra. — Mme Cabel, Mlle Nathalie. . .	263
—	—	Etude littéraire sur Victor de Laprade	323
—	—	Etude littéraire sur Victor de Laprade. Psyché, Odes et Poèmes, Poèmes évangéliques	323
—	—	Gueymard. — Mlle Luther	351
—	—	Epitres, contes et pastorales, par Ch. Reynaud. .	425
—	—	Une Visite au tombeau de Jacquard, poème . . .	506
—	—	M. Bressant. — La troupe italienne	533
—	vii.	Charles Reynaud	166
—	—	Mme Anna de Lagrange. — M. Achard.	175
—	—	*L'Honneur et l'Argent*, *Philiberte*, comédies, et *les Filles de marbre*, drame	343
—	—	Une Nuit dans les rues	345
—	ix.	Meyerbeer et *l'Etoile du Nord*	509
—	xi.	Théâtre des Célestins. — Laferrière	95
—	—	Mme Ristori.	441
—	xii.	David	558
—	xiii.	Chronique théâtrale	522
—	xiv.	*Jaguarita l'Indienne*	190
—	—	L'Iota	193
—	—	La Parole du soleil	194
—	xvi.	*La Jeunesse*, comédie par M. E. Augier	525
—	xviii.	Des affinités de la poésie et de l'industrie. . . .	194
—	xix.	*Les Saisons*.	399
—	xxiii.	Chronique théâtrale	485
—	xxiv.	La Guerre	329

DE LA TOUR-VARAN.

Tome xiii.		Barthélemy Courbon	153

A.-C.-H. TRIMOLET.

Tome i.		Autobiographie d'Anthelme Trimolet	37-110

TUJA D'OLIVIER.

Tome xiv.		Vie de Lord Byron, de Moore	528
—	xviii.	Lettres d'Horace Walpole	70
—	xxii.	Vie de Humboldt, par Bayard Taylor	73

Digitized by Google

VACHERON.

Tome	xxx.	Médaillier lyonnais. Prudhommes	323
—	—	Médaillier lyonnais. Chambre du Commerce . . .	432
—	xxxi.	Médaillier lyonnais. Caisse d'épargne	65
—	—	Médaillier lyonnais. Apothicaires, épiciers . . .	244
—	—	Médaillier lyonnais. Prud'hommes.	338

A. VACHEZ.

Tome	xxvi.	Atlas du département du Rhône, par M. Debombourg.	317
—	xxvii.	Note sur les Chatelards du Lyonnais	499
—	xxviii.	Les vieux châteaux du Lyonnais. — Pizey . . .	426
—	xxix.	Les vieux châteaux du Lyonnais. — Vaudragon . .	52
—	—	Magneval	184
—	—	Essai d'un glossaire du patois du Lyonnais, par M. J.-B. Onofrio	277
—	—	Pierre-sur-Haute, par M. Pierre Gras.	558
—	xxx.	Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez	42
—	xxxi.	Bataille de Métrieux	102

VAGANAY.

Tome	xviii.	Description d'un Sceau gothique relatif à l'église d'Ainay	110
—	xx.	Lettre au sujet de médailles carlovingiennes trouvées à Villefranche	350

VALENTIN-SMITH.

Tome	i.	Les Insubres des bords de la Saône	185
—	—	De la Saône considérée sous le rapport géographique, historique et commercial	257
—	ii.	De la Saône considérée sous le rapport géographique, statistique et commercial	441
—	iii.	De la Saône considérée sous le rapport géographique, statistique et commercial (suite et fin). . .	226-273
—	—	Des Insubres. Des impôts chez les Segusiavi liberi sous les Romains. Lettre à M. l'abbé J. Roux. .	369

Digitized by Google

Tome viii. Etudes historiques et critiques des actions possessoires, par M. de Parieu 219
— xii. Considérations sur la Dombes 7
— xvi. Sur le danger de l'accroissement des villes par la dépopulation des campagnes 179
— xviii. Considérations sur l'histoire de Nantua 365
— xx. Notions sur l'origine et le nom des Burgondes . . . 5
— xxi. Deuxième établissement des Burgondes 346

V. DE VALOUS.

Tome xxvii. Lettre au sujet des familles consulaires 254
— xxx. Domaine ordinaire du Lyonnais au XVIe siècle. 381-499

Ernest VAULPRÉ.

Tome xvii. Du charlatanisme en médecine, par le Dr Ebrard. . 462
— xviii. Un mot sur l'industrie de Bourg 447

Ch. VAYS (Voir Ch. Savy).

L'abbé VENET.

Tome xxix. Notice sur Mornant 311

VÉRICEL.

Tome xxv. Noël sur la maladie contagieuse de 1581. . . . 412

VIBERT.

Tome xv. Sur l'enseignement des beaux-arts. 238-409

VIGNAT.

Tome xvii. Les Chants de l'Aurore, par Turbil. 350

P. VILLARD.

Tome viii. De la satire et de la polémique religieuse sur le théâtre anglais au XVIe siècle 144

Digitized by Google

Aimé VINGTRINIER.

Tome	I.	La ville de Lyon et le journal l'*Illustration* . . .	238
—	—	Supplément à la liste des ouvrages publiés par feu Gonon	248
—	—	A propos d'Ambérieu et de la loi Gombette . . .	425
—	II.	Arles en France, par M. Jules Canonge	160
—	—	Recherches sur les droits successifs des enfants bâtards, par Louis Gros	163
—	—	Supplément à l'article bibliographique concernant feu Gonon	165
—	—	Fleury Épinat	477
—	III.	Duclaux.	142
—	—	Histoire des journaux de Lyon, depuis leur origine jusqu'à nos jours	305-405-453
—	—	Charles-Désiré Bigot	533
—	IV.	Histoire des journaux de Lyon, depuis leur origine jusqu'à nos jours	1-95-172
—	—	A Mme J.-B., en réponse à des vers qu'elle m'avait adressés	81
—	—	Du changement de noms de quelques rues de Lyon et de quelques communes du département du Rhône, pendant la première Révolution . . .	332
—	—	Un numéro de la France par canton, par Th. Ogier.	383
—	V.	A MM. nos Abonnés et nos Collaborateurs . . .	9
—	—	Histoire de la réunion à la France des provinces de Bresse, Bugey et Gex, par M. Baux.	179
—	—	Un portrait de femme, par Trimolet	183
—	—	Chronique locale	183-516
—	—	Des améliorations dont la ville de Lyon est susceptible, par Chambet.	331
—	—	Un tableau de M. Guy, et un tableau de M. Bonirote.	423
—	—	L.-F. Trolliet	424
—	VI.	Chronique locale	87-173-352-440
—	—	Charles Beaulieu	240
—	—	F.-F.-A. Bayard	241
—	—	Emile de Vauxonne	243
—	—	Tableaux judiciaires et administratifs pour le service de l'audience, par M. Bellin	256

Digitized by Google

Tome vi. Imitation d'une élégie adressée par l'émir Abd-el-Kader à ses frères, après leur départ 265
— — Temps perdu, par M. Perrin fils aîné, tisseur à Lyon. 347
— — Traité de thérapeutique des maladies articulaires, par M. Amédée Bonnet 350
— vii. Mémorial du département de l'Ain, par Dufour . . 97
— — Nouveau Guide à Lyon, par Chambet 98
— — Le Verre d'eau, gravure de Ch. Jacques 100
— — Bibliographie biographique 164
— — Paris à l'envers 165
— — La Muse ottomane, par M. Servan de Sugny . . . 409
— — Chronique artistique 423
— viii. Pierre Sassi 60
— — Dissertation sur l'emplacement du temple d'Auguste et de Rome, par Martin-Daussigny 72
— — Cantate 97
— — Etudes sur l'histoire de l'économie politique, par Florent Lysen 407
— — Exposition des tableaux de M. Janmot. 495
— — Croyances et Traditions populaires, par M. Désiré Monnier 567
— — Nouvelle édition de la Muse ottomane, par M. Servan de Sugny. 568
— — Numismatique féodale du Dauphiné, par M. Henry Morin. 571
— ix. Fables, par M. Villefranche 82
— — Nabuchodonosor, par Besse des Larzes 83
— — Histoire des expéditions militaires d'Edward III, par Lepoitevin de Lacroix 246
— — Bourg en Bresse en 1854, par M. Joseph Bard . . 427
— — Les Deux Voyageurs 433
— x. Le comte de Châlon, légende 48
— — Chronique locale 175
— — Un déjeuner, proverbe 221
— — Benoit Hugues. 407
— — Pose de la première pierre de la rue Impériale . . 507
— — Les Artistes lyonnais à l'exposition universelle . . 509
— xi. Anne de Geierstein, roman musical tiré de Walter-Scott. 73-162-351-414

Digitized by Google

Tome	xi.	Chronique locale	192-545
—	—	Léon Boitel, fondateur de la *Revue du Lyonnais*	193
—	—	Le Cabinet historique, par Louis Paris	262
—	—	Modifications apportées dans la dénomination de quelques rues de Lyon	269
—	—	Le congrès scientifique de France, au Puy	362
—	xii.	Le docteur Viricel	101
—	—	Le docteur Paul Brun	102
—	—	Chronique locale	104-200-280-367-478-565
—	—	Acquisition du portrait de Stella	200
—	—	Concert pour les petites filles des soldats	368
—	—	Tirage de la Société des Amis-des-Arts	479
—	xiii.	Le général Pernety	84
—	—	Chronique locale	86-167-259-341-440-525
—	—	La dame d'Urfé	227
—	xiv.	Chronique locale	88-192-280-376-455-534
—	xv.	Chronique locale	80-157-159-263-360-440-532
—	—	Œuvres de Loys Papon, poète forésien	157
—	—	Feuilles d'avril, poésies par M. Pierre Barbier	248
—	—	Histoire des journaux de Lyon, de 1814 à 1830	353
—	—	Bulletin bibliographique	429
—	xvi.	Chronique locale	87-173-263-349-432-533
—	—	Étienne Bouclier	533
—	xvii.	Ecotay, par M. Bernard aîné	89
—	—	Chronique locale	95-191-272-351-463-557
—	—	Un tableau de M. Chatigny	190
—	—	Petites erreurs de la Revue des Sociétés savantes	267
—	—	Le Petit-Monsieur, ou les Chauffeurs	321
—	—	Les Stations poétiques, par S. Rhéal	348
—	—	Histoire de la Russie, par M. Chatelet	350
—	—	Ordres religieux à Lyon, au XVIIe siècle	462
—	—	Le docteur Bonnet	550
—	xviii.	Exposition de la Société des Amis-des-Arts	77
—	—	Chronique locale	79-158-272-356-455-533
—	—	Histoire de la première croisade, par M. Peyré	155
—	—	Lettre à M. Auguste Bernard	352
—	—	Avantages d'un système de feuilles à coupon, par M. Hodieu	442
—	—	Recherche des antiquités de Lyon, par Spon	453

Digitized by Google

Tome xviii. Lugdunensis historiæ monumenta, par M. Monfalcon. 453
— xix. Quelques rectifications concernant les Lyonnais cités dans le Dictionnaire des contemporains de M. Vapereau 76
— — Chronique locale 78-158-240-318-400-493
— — La Tour de Saint-Denis en Bugey 435
— xx. Chronique locale 95-175-263-352-431-524
— — Documents sur la famille des Jussieu 405
— xxi. Le Tigre et le Chasseur 7
— — Chronique locale 78-165-255-344-432
— — Histoire des journaux de Lyon, *le Père Duchesne* . 415
— — La Cigale et la Fourmi 512
— xxii Lettre à propos de la fable : La Cigale et la Fourmi. 77
— — Chronique locale 80-166-248-327-407
— — La Providence fondée par Anne Denuzière . . . 160
— — Jean-Baptiste Hugon. 234
— — Règlement pour une Société de gens de lettres . . 317
— — Le roman de Toinette, par Tolo (Charmetton) . . 324
— — Résumé général de la jurisprudence de la Cour de Lyon, par M. Rougier 407
— xxiii. Chronique locale 79-167-248-327-408-486
— — Esquisse à propos des gravures de la bibliothèque Coste 385-457
— — Joseph Bard 407
— xxiv. Chronique locale 80-160-240-327-408
— — Armana prouvençau 234
— xxv. Chronique locale 80-166-248-335-416-494
— — Congrès scientifique de Saint-Etienne 240-323
— — Une confession à propos des Annales de Tacite, traduction par M. Olivier. 245
— — Maréchal de Castellane 333
— — Octave-Vincent de Saint-Bonnet 334
— — Xavier Bastide. 335
— — Les Sarrasins dans le Lyonnais 379
— xxvi. Chronique locale 88-168-248-328-408-493
— — Louis-Auguste Rougier 246
— — Claude Margerand. 246
— — Le comte des Guidi 492
— xxvii. Chronique locale 87-166-255-358-436-521

Digitized by Google

Tome xxvii. Les origines des familles consulaires de la ville de Lyon, par M. de Valoux 163
— xxviii. Histoire du château de Varcy 63-269
— — Lettre de Sophronius. 91
— — Chronique locale 94-191-284-383-479
— — L'abbé Bissardon 281
— — Bernard aîné 379
— xxix. Chronique locale 75-187-286-381-471-564
— — Histoire du château de Varcy (suite) 422-513
— xxx. Histoire du château de Varcy (suite) 69
— — Légendes de l'Ain, par Amé de Gy. 94
— — Chronique locale 96-190-287-375-472-564
— — Manuel de la prononciation, par Peyreigne . . . 184
— — Sur le séjour de Molière à Lyon. 350
— — Sylvain Blot 455
— xxxi. Annecy vu de Lyon et de Paris 70
— — Chronique locale 79-167-261-344-421-508
— — Indicateur héraldique du Mâconnais, par A. Arcelin. 143
— — De Lyon à Grenoble 250
— — L'Angleterre 265
— — Les Soucis de Charlemagne 425
— — Légendes et Traditions foréziennes, par Frédéric Noélas 505

DE VIRIS (Voir de Pettolaz).

A. DE VIRY.

Tome xxvii. Lettre au sujet du fief de Rilly. 252

VITET.

Tome xxix. Lettre au sujet de la journée du 18 mai 1792 . . 91

Jules WARD.

Tome xxix. A propos de liturgie. (Etudes sur la musique) . . 109

YEMENIZ.

Tome xvii. Lettre à propos d'un Lyonnais cité par la Revue des Sociétés savantes (M. Rubichon). 346

Digitized by Google

Eugène YEMENIZ.

Tome II.	La Yung-Frau	254
— IV.	Athènes	208
— —	L'Attique	425
— V.	Voyage en Grèce. Péloponèse	479
— VI.	Le Péloponèse	111
— VII.	Le Péloponèse	59-248-464
— VIII.	Histoire de Corinthe, relation des principaux événements de la Morée, par M. E. d'Eschavannes.	62
— XII.	Histoire lamentable du docteur Jean Faust	260-437

Mme YEMENIZ.

Tome VI.	Quelques mots sur Victor de Laprade.	431

ANONYMES:

A. P. D.

Tome XXXI.	Notice sur l'ancien chapitre de Neuville-les-Dames, par l'abbé Gourmand	416

Dr B. (P., Dr).

Tome XXX.	Mélanges d'histoire médicale, par M. Pétrequin	457

Une CONTEMPORAINE.

Tome V.	Mme Petit-Jean, née Trimolet	457

F.-H.

Tome XXIX.	Emmanuel Verguin	459

Mlle L. M.

Tome XXVIII.	La Liturgie lyonnaise.	289

L. P. D.

Tome II.	Idéal.	177
— —	Le Mois de mai.	353

Digitized by Google

M. C.

Tome xi. Grand-Théâtre, débuts. — Célestins, Ravel. . . 363

X.

Tome xxix. M. le sénateur Vaïsse. 282
— — Le pont de Tilsitt. 307
— — Glanes archéologiques 379-469-562

***

Tome i. Restauration et agrandissement de la chapelle de Fourvière 55
— viii. Chronique de la maison de Beaujeu 276
— — Histoire de la philosophie cartésienne, par M. Bouillier. 320
— xix. Actes consulaires de la ville de Lyon, réjouissances qui eurent lieu à Lyon, à l'occasion de la victoire de Jarnac (13 mars 1566). 258
— xxvi. Arrêt du Conseil d'estat du Roy, du 19 may 1736, par lequel il est défendu aux fabricants de Lyon de faire des étoffes de soie imitant la pelleterie . 163
— — Envoi de l'Eglise de Lyon à l'Eglise de Smyrne . . 166
— xxviii. D'Assier de Valenches 281
— — La Tour-Varan. 379
— xxix. Le marquis Costa de Beauregard 378
— xxx. Glanes 279-374-461
— xxxi. Sylvain Blot 62
— — Desperret 158
— — Glanes 159-259-418
— — Souvenirs de 1795. — Lettre d'un Marseillais à une Dame de Lyon 445

Lyon. — Typ. Vingtrinier, rue de la Belle-Cordière, 14.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google